00086035

BOMBAY BRANCH

OF THE

Royal Asiatic Society.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 03 December, 2015

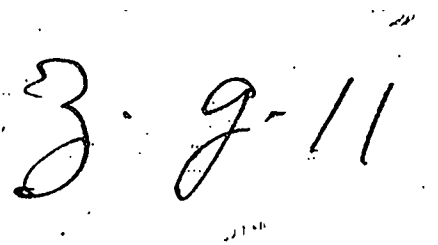

# HISTOIRE

GÉNÉRALE

# DES VOYAGES,

OU

## NOUVELLE COLLECTION

## DES RELATIONS DE VOYAGES

PAR MER ET PAR TERRE,

MISE EN ORDRE ET COMPLÉTÉE JUSQU'A NOS JOURS

PAR C. A. WALCKENAER,

MEMBRE DE L'INSTITUT.

TOME XI.

3.g.1
86035

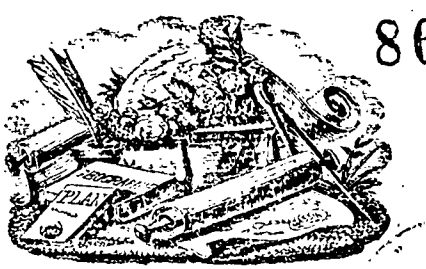

A PARIS,

CHEZ LEFÈVRE, LIBRAIRE,

RUE DE L'ÉPERON, N° 6.

M DCCC XXVII.

Fr910.4
Wal/His
86035

00086035

# HISTOIRE GÉNÉRALE

# DES VOYAGES.

## PREMIÈRE PARTIE.

VOYAGES EN AFRIQUE.

## LIVRE XII.

SUITE DES PREMIERS VOYAGES DANS LE GOLFE DE GUINÉE, DEPUIS LE ROYAUME DE BENIN JUSQU'AU CAP LOPEZ-GONZALVO.

### CHAPITRE I.

Divers voyages au royaume de Benin.

#### § I.

Introduction

Quoiqu'on ait publié, en divers temps, plusieurs voyages au royaume de Benin, nous avons peu de relations qui nous fassent connaître l'intérieur du pays et le caractère des habitants. Les deux principales sont celles de Gotard Arthus, plus connu sous

le nom d'Arthus de Dantzick, et celle de David Van Nyendaal.

On trouve la première dans le second tome de la collection de De Bry. Elle fait la sixième partie de l'India Orientalis, sous le titre de Description historique et véritable de la Côte-d'Or. Mais il faut observer qu'elle est moins l'ouvrage d'Arthus que celui d'un Flamand ou d'un Hollandais qui avait fait le voyage de la Côte-d'Or, et qui n'avait rien écrit que sur le témoignage de ses propres yeux. Elle fut d'abord composée en flamand ou en hollandais; et les Allemands l'ayant traduite aussitôt dans leur langue, c'est cette traduction qu'Arthus a mise en langue latine. Cet éclaircissement se lit dans l'Épître dédicatoire, qui est adressée à l'électeur de Mayence (1). Il y a eu enfin une troisième traduction en langue française, imprimée à Amsterdam en 1605, qui, sous certains rapports, semble plus complète que la traduction latine (2). Comme le nom du premier auteur ne paraît ni dans l'original ni dans les trois traductions, ce sera toujours sous le nom d'Arthus que nous renverrons nos lecteurs à cette relation, pour la facilité des citations.

Cette description est divisée en vingt-sept chapitres. L'auteur commence par le départ de deux vaisseaux qui sortirent du Texel, en 1609, pour faire voile à Mina. Il les fait arriver heureusement sur cette côte, dont il donne la description dans les trois pre-

(1) Mais l'expression est équivoque relativement à l'auteur primitif. Il y a : *ex belgico sermone latinè conscriptam in lucem emittimus.*

(2) Voyez à ce sujet Camus, Mémoire pour la collection des grands et petits voyages, 1802, in-4°, p. 219 et suiv.

miers chapitres. Après s'être étendu sur les mœurs et les usages des habitants, il traite l'histoire naturelle du pays, et finit par une ample description de Mina et du gouvernement portugais. Toutes ces matières forment cinquante chapitres, dont le fond est entré jusqu'ici dans le texte de ce recueil ou dans les notes. Le cinquante-quatrième contient un voyage de Mawri ou Mouré à Benin et à Rio Forcados; le cinquante-cinquième, une description de la ville de Benin; et les deux suivants, celle de la côte jusqu'au cap Lopez-Gonzalvo (1).

On est redevable de la relation de David Van Nyendaal, à Bosman, qui l'a insérée dans sa description de la Côte-d'Or. Elle fait la vingt-unième lettre de cet ouvrage, sous le titre de Description de la rivière Formosa et de celle de Benin (2). Les aventures personnelles de l'auteur se réduisent à une navigation tranquille depuis le port de Praya jusqu'à ces deux rivières, à bord du yacht la Jeanne-Marie, d'où cette lettre fut écrite à Bosman le 1^er^ de septembre 1701.

On pourrait joindre à ces deux auteurs, Dapper et Barbot; mais ils méritent moins le nom de voyageurs que celui d'historiens géographes, dont les ouvrages ne sont qu'une revue des observations

(1) Dans la traduction française, ces deux chapitres font une division à part, et semblent écrits par un autre voyageur désigné dans le titre par le nom de D. R. Voyez le premier livre de l'Histoire de la Navigation aux Indes orientales, Amsterdam, 1609, in-fol., p. 90 et 91 et suiv.

(2) Bosman, édit. de 1705, p. 450 à 498.

d'autrui. Barbot même, qui avait fait le voyage de Guinée, ne peut passer que pour un compilateur, surtout dans sa relation de Benin, où tout est emprunté de David Nyendaal et de Dapper, avec tant de mauvaise foi, qu'il ne les a pas même nommés. Dapper ayant puisé à la même source, ils ont tous deux peu d'autorité. Aussi n'avons-nous jamais cité leur témoignage qu'avec beaucoup de précaution, du moins lorsqu'il n'est pas confirmé par celui de quelque autre écrivain.

Il ne sera pas inutile de joindre ici quelque éclaircissement sur le caractère de Bosman, à qui l'on a dû remarquer jusqu'à présent que nous n'avons pas eu peu d'obligation. Ce célèbre Hollandais avait puisé dans la lecture des voyages une ardente curiosité de voir les pays étrangers. Il trouva l'occasion de la satisfaire, dans un emploi qu'il obtint au service de la compagnie de Hollande. Après avoir exercé pendant plusieurs années l'office de facteur en Guinée, il fut élevé à celui de facteur en chef, ou directeur particulier du comptoir d'Axim, principal établissement des Hollandais sur la Côte-d'Or. Il passa de cette administration à celle de Mina. Quatorze ans de séjour qu'il fit dans le pays, lui donnèrent les moyens de satisfaire la passion qu'il avait de s'instruire. Il n'y eut point de place considérable sur la côte qu'il ne visitât dans cet intervalle; et, rempli de tant d'observations utiles, il se crut obligé de les communiquer à sa patrie par la voie de l'impression.

Il divisa ses remarques en cinq livres. Le premier traite de l'étendue, de la division et de la fertilité

de la Côte-d'Or; le second, des manières, des usages, de la religion et du gouvernement; le troisième, du commerce des Nègres et des Européens; le quatrième, des animaux, sauvages et privés, quadrupèdes, reptiles, insectes, oiseaux, poissons, et des plantes, des légumes, des fruits et autres végétaux; le cinquième, des royaumès de Landinghur, de Koto, des deux Popos et de la charmante contrée de Juida. L'auteur y joignit une description des côtes, dans un voyage qu'il fit en 1698. Mais, dans la suite, ayant eu l'occasion d'envoyer toutes les parties de son ouvrage, en vingt-deux lettres, à un médecin de ses amis, il prit la résolution de le publier dans cette forme, avec une addition de deux lettres qu'il avait reçues en divers temps, de deux officiers de la compagnie; l'une, de David Van Nyendaal, concernant Benin; l'autre, qui contient une description des côtes d'Ivoire et de Malaguette, par Jean Snoeck.

Cet ouvrage, après avoir paru d'abord en hollandais, en 1704, fut traduit en plusieurs autres langues, en français, en anglais, en allemand, en italien. L'Angleterre compte trois éditions de la traduction anglaise. C'est celle dont se sont servis les auteurs anglais que Prevost a traduits. Nous avons eu sous les yeux et souvent cité la traduction française de la même année.

Outre les motifs communs, qui peuvent exciter un voyageur à publier ses observations, Bosman considéra que la côte de Guinée était alors un pays presque inconnu à toute l'Europe, et qu'à la réserve de quelques peintures hasardées, qui n'offraient qu'une

misérable esquisse, il n'en avait point encore paru de véritable description (1). Il prit connaissance de deux gros ouvrages du siècle précédent, qui, sans être méprisables dans ce qu'ils contiennent sur la Hollande et sur d'autres pays de l'Europe, ne lui parurent dignes d'aucune attention, dans tout ce qui concerne les autres pays du monde. Il s'est dispensé de nommer les auteurs qu'il censure; mais on croit reconnaître, à divers traits, Olfert Dappert et Guillaume Godschalck Van Fockenbrog, ou Folquenbrogh, comme d'autres l'écrivent. Sa critique les épargne peu dans le cours de ses relations (2). Tandis qu'il achevait son entreprise, il eut le bonheur de voir arriver sur la côte un habile dessinateur. C'était l'homme qui lui manquait pour lever tous les plans des forts européens à l'est de Mina. Il se hâta de l'employer; et pour écarter les obstacles, il l'accompagna dans cette entreprise, à l'occasion d'une affaire de commerce dont il fut alors chargé par le directeur général de Hollande. Les animaux furent dessinés d'après nature; et les forts, suivant les règles ordinaires de la perspective. Mais la mort lui enleva cet artiste lorsqu'il se préparait à faire un autre voyage à l'ouest de Mina.

(1) Bosman paraît avoir ignoré l'ouvrage dont on a parlé sous le nom d'Arthus. Cependant il s'accorde si parfaitement avec lui dans ses remarques, qu'on est quelquefois tenté de le soupçonner de plagiat, comme Barbot.

(2) Voyez la Description de la Guinée, par Bosman, *passim*.

## § II.

Résumé des premiers voyageurs sur la Géographie du Benin.

Le royaume de Benin, Binnin, Binni ou Benni, car on le trouve écrit avec cette variété dans les voyageurs (1), est une région dont les bornes sont connues avec peu de certitude. Cependant plusieurs géographes le placent entre le dix-neuvième et le trente-cinquième degré de longitude est, et entre le dixième degré nord et le troisième degré sud de latitude, lui donnant ainsi environ neuf cent trente milles de longueur de l'ouest à l'est, et six cent quarante de largeur du nord au sud. Dans cette supposition, ses bornes à l'ouest sont le golfe de Benin et la Côte-d'Or, de laquelle il est séparé par Rio da Volta; la Nigritie au nord; les royaumes de Mayack et de Makoko à l'est, et le golfe de Congo au sud (2). On lui fait ainsi renfermer les royaumes de Coto, de Popo, de Juida et d'Ardra, dont on a déjà vu la description, avec toutes les côtes, qui sont distinguées dans nos cartes par les noms de Benin, de Biafara et de Majumbo ou Mayumba; du côté du sud, on l'étend au-delà du cap Lopez-Gonzalvo jusqu'à Loango, qui appartient au royaume de Congo. Mais, en le resserrant dans ses véritables limites, il ne renferme qu'une

(1) Bosman et plusieurs autres l'appellent grand Benin.

(2) Anzico et Micocco, selon d'Anville. Conférez aussi la carte de Delisle.

petite partie de ce vaste espace. Il est borné à l'ouest par le royaume d'Ardra; au sud par le golfe et par les contrées d'Awerri ou Owyhère, et de Calbari ou Calabar; au nord-ouest, par Alquemi ou Oulcoumi, Jabou, ou Isago et Adabo; au nord, par Gaboe, ou Gabou (1); à l'est, par Istanna et Forcado. Il peut avoir au long de la côte, depuis le cap Lagos jusqu'à Rio Forcado, environ cent soixante ou cent soixante-dix milles d'étendue.

De Praya, ou de la rade de Jakin, qui est neuf ou dix lieues à l'ouest du cap Lagos, jusqu'à Rio Formosa, les gens de mer comptent cinquante ou cinquante-cinq lieues en droite ligne au-dessus des îles de Caramo ou Curamo. C'est la route ordinaire des Hollandais; mais les Anglais et les Portugais prennent entre ces îles et le continent, qui s'enfonce ici en demi-cercle. Ce passage, ou ce canal, peut être divisé en trois parties; l'une qui appartient aux Lagos, l'autre aux îles de Curamo, et la troisième à Benin (2). Le canal de Lagos, qui commence au cap du même nom, s'étend jusqu'à la rivière de Lagos, c'est-à-dire l'espace d'environ seize lieues au nord-est; et quoiqu'il en ait dix de largeur à l'entrée, c'est-à-dire entre le cap et la première île, il est bouché par tant de basses, que dans plusieurs endroits, et pendant plusieurs lieues, il n'est pas plus large qu'une

(1) Dapper, p. 308 de l'édit. française.

(2) D'après cette description, nos cartes modernes nous paraissent avoir eu tort en réunissant au continent la langue de terre qui forme le lac ou la lagune de Curamo, puisqu'il paraît qu'il existe entre cette langue de terre et le continent un canal où passent les vaisseaux.

grande rivière. Le canal de Curamo commence à la rivière de Lagos, et sa largeur l'a fait nommer par quelques écrivains lac de Curamo. Vers le milieu, il n'a pas moins de quatorze ou quinze brasses de fond, et, dans toute son étendue, il est navigable pour les brigantins et les bâtiments de la même grandeur. Sa longueur est d'environ trente lieues jusqu'au canal de Benin, qui est plus étroit, et qui conduit dans la rivière de Formosa.

Entre le cap Lagos et la rivière qui porte son nom, on rencontre à gauche, du côté du continent, les rivières d'Albo et de Dodo, mais sans aucune ville. Sur la pointe orientale de Lagos, est situé le village d'Almata, et un peu plus loin la ville de Curamo ou Caran (1), qui est environnée d'une double palissade. Treize lieues plus loin, à l'est, on trouve celle de Jabum, qui est défendue aussi par un mur de bois, sur la rive ouest de la rivière Palmar. Douze lieues au-delà, on arrive à la rivière Primeiro; et vingt lieues plus loin à la Pointe-Rouge, Ruyge-Hoeck, qui fait l'entrée de la rivière Formosa. En remontant l'espace d'environ vingt lieues dans cette rivière, on rencontre, sur sa rive est, la ville de Gatton ou d'Agatton (2), et sur la rive opposée, au nord-ouest, la ville d'Argun ou d'Arguna, dont la même rivière porte aussi le nom.

(1) D'Anville nomme cette ville Caran. C'est à tort que Prevost, ou l'auteur anglais qu'il traduit, prétend que Barbot nomme ce village Karamo. Barbot écrit toujours Curamo. Voyez Churchill, t. v, p. 354. Conférez aussi la carte du golfe de Benin par Bellin.

(2) Les pilotes anglais l'appellent Gato, et la confondent avec la ville de Benin, p. 354.

* Barbot observe que la rivière de Lagos, en se déchargeant dans le canal, est bouchée par une barre, où la violence des flots rend le passage difficile aux chaloupes mêmes; et que les Portugais placent à quelques lieues dans les terres, sur le bord de cette rivière, la ville de Jabu, qu'ils appellent Ciudad de Jabu. Il ajoute que, dans la ville de Curamo, nommée Caran par les pilotes anglais, les nègres font de belles étoffes, qui se vendent fort bien sur la Côte-d'Or.

La distance entre la plus orientale des îles Curamo et la pointe sud-est de Rio Formosa, est d'environ dix lieues. On y trouve partout depuis douze jusqu'à quinze pieds d'eau; et depuis ce lieu jusqu'à la Pointe-Rouge, que les Hollandais nomment Ruyge-Hoeck, et qui se présente dans l'éloignement comme un grand rocher dont le sommet est plat, l'embouchure de la rivière a huit ou neuf lieues de largeur; mais les deux rives se resserrant par degrés, elle diminue jusqu'à quatre milles d'Angleterre, et cet espace varie ensuite à mesure qu'on avance. Si l'on arrive du côté de l'ouest, la rivière se fait distinguer pleinement. Vers Ardra, fort loin dans les terres, le pays est uni et couvert de bois. La pointe ouest de la rivière s'élève beaucoup, et paraît comme un roc dont on aurait coupé le sommet; mais la pointe orientale est basse, et le pays fort plat aux environs. L'embouchure ne devant être prise que du lieu où les deux côtés du rivage commencent à se rapprocher, on ne peut lui donner proprement que quatre ou cinq milles de largeur; mais cette rivière se partage en

quantité de bras, dont quelques uns sont assez larges pour mériter le nom de rivières, et dont les bords sont habités par différentes nations, qui ont chacune leur chef ou leur roi. Dans la division d'un si grand nombre de bras, il n'est pas aisé de naviguer sur la rivière de Formosa, et la prudence oblige toujours de prendre un pilote du pays.

David de Nyendaal ne put être informé de la longueur de cette rivière, ni du pays où elle prend sa source; mais il juge qu'elle arrose par ses bras toutes les contrées voisines, parce qu'il vit arriver par cette voie quantité de marchands nègres qui venaient d'Ardra, de Calabar, et de divers autres lieux. Il apprit aussi des Portugais qu'il y avait deux chemins pour se rendre à Calabar, l'un par terre, et l'autre beaucoup plus commode par eau; qu'avec un canot on pouvait gagner les rivières de Lagos, d'El-Rei, de Camarones, etc., et qu'on remontait même jusqu'à Rio da Volta. Si ce récit fait naître quelque doute, c'est particulièrement pour la communication avec Rio da Volta (1), qui paraît peu vraisemblable dans une si grande distance.

Juan-Alfonso de Aveiro, à qui l'on doit la découverte du royaume de Benin, nomma cette rivière Formosa, ou la Belle. Les Français, les Anglais et les Hollandais, selon Barbot, l'appellent indifféremment rivière de Benin, ou d'Arbon (2).

A quelques lieues dans les terres, le pays est bas

(1) Nyendaal, dans Bosman, p. 426, ou p. 456 de l'édit. de 1705.

(2) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 354. Barbot dit Argon, mais il est évident que c'est une faute d'impression. Ce nom vient de la ville d'Arbon.

et marécageux; mais les bords de la rivière sont continuellement ornés d'arbres fort hauts et fort touffus. La multitude de ses bras forme un grand nombre d'îles, entre lesquelles il s'en trouve de flottantes, que le vent et les travados poussent souvent d'un lieu à l'autre, et rendent par conséquent fort dangereuses pour la navigation. Elles sont couvertes d'arbustes et de roseaux.

Quoique la rivière de Benin soit fort agréable, l'air y est malsain, comme sur la plupart des autres rivières de la côte. Nyendaal attribue cette fâcheuse qualité aux exhalaisons qui sortent des marais et des lieux bas. Les mosquites, ou les cousins, sont une autre peste, qui n'est pas moins insupportable, surtout pendant la nuit. Leurs piqûres sont si douloureuses qu'elles ne permettent point de dormir, et qu'elles rendent le visage absolument méconnaissable le jour suivant. Deux inconvénients si pernicieux abrègent beaucoup la vie des étrangers. L'auteur perdit la moitié de ses gens à chaque voyage. Cinq de ses matelots eurent la témérité de parier entre eux, qui sortirait vivant de la rivière. Ils engagèrent dans leur pari le valet de l'auteur, et celui-ci enterra successivement les cinq matelots.

La rivière de Benin a quatre principales villes, où les Hollandais portent leur commerce, et où cette raison attire un grand nombre de nègres, surtout à l'arrivée des vaisseaux. Nyendaal les nomme Boudedou, Arebo ou Arbon, Agatton ou Gatton, et Meiborg.

Boudedou ou Boededoc contient environ cinquante

maisons, bâties de roseaux ou de feuilles. Son canton est gouverné par un vice-roi et par quelques seigneurs, dont l'autorité ne s'étend qu'aux affaires civiles. Dans les événements de quelque importance, et pour toutes les affaires criminelles, ils sont obligés de consulter la cour et d'attendre ses ordres (1).

A deux milles de l'embouchure, la rivière se divise en deux bras, éloignés l'un de l'autre d'environ deux milles d'Angleterre, sur l'un desquels est située la ville d'Awerri ou d'Ouverre, ou Owyhère, qui dépend d'un prince indépendant de Benin. Les Portugais y ont une église et un comptoir.

Arebo ou Arbon, qui est comme le centre du commerce de Benin, est située sur la rivière à soixante lieues de l'embouchure. Les vaisseaux peuvent remonter plus haut, mais c'est par cent bras différents; sans parler des criques, dont plusieurs sont fort grandes. La ville d'Arebo est grande, belle et bien peuplée. Sa forme est ovale; les édifices y sont plus grands qu'à Boudedou, quoique bâtis dans le même goût. Cette place et le pays voisin sont gouvernés par un vice-roi. Les Anglais et les Hollandais y avaient autrefois chacun leur comptoir, avec des mercadors et des fiadors, qui sont une espèce d'agents du pays; mais la négligence des Anglais pour cette partie de leur commerce ayant laissé tomber leur comptoir en ruines, leurs facteurs se sont unis dans la même demeure avec ceux de Hollande (2).

(1) Nyendaal, dans Bosman, p. 428, ou p. 459 de l'édit. de 1705.

(2) Bosman, p. 459 de l'édit. de 1705; et Barbot, p. 355.

Agatton ou Gatton était autrefois une ville considérable par sa grandeur et par la richesse de son commerce. Les ravages de la guerre l'ont rendue déserte. Elle est située sur une petite éminence, qui forme une île dans la rivière, mais fort près de la rive. Ses débris rendent encore témoignage de son ancienne grandeur. L'air y est plus sain que dans toutes les autres parties de la même contrée. Aussi les nègres ont-ils commencé à la rebâtir. Le pays, aux environs, est rempli de toutes sortes d'arbres fruitiers. On y découvre quantité de petits villages, dont les habitants viennent en foule au marché d'Agatton, qui se tient tous les cinq jours. La ville de Benin, résidence ordinaire du roi et des principaux seigneurs, n'en est éloignée que d'une journée (1).

Barbot dit que Gotton, nommée par les Portugais, Hugato, ou Agatton, est vingt-quatre lieues plus haut qu'Arbon, sur la rivière, au nord-est, et que le canal se rétrécit entre ces deux villes. A douze lieues au nord de Gatton est Oedo, ou grand Benin, capitale du royaume (2).

La dernière des quatre villes de commerce est Meiborg, qui a tiré vraisemblablement son nom de quelque facteur hollandais. La compagnie de Hollande y avait autrefois un établissement considérable, qui est devenu encore plus célèbre par un événement fort tragique. Beeldsnijder, dernier facteur, ayant conçu une folle passion pour une des femmes

(1) Nyendaal, dans Bosman, p. 430, ou p. 459 et suiv.; et Barbot, p. 360.

(2) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 355, et p. 460.

du gouverneur nègre, prit le parti de l'enlever. Le mari, transporté de cet outrage, se rendit au comptoir avec une troupe de nègres armés, dans la résolution de tuer son ennemi. Beeldsnijder eut beaucoup de peine à se sauver sur un vaisseau, et fut blessé si dangereusement dans sa fuite, qu'ayant été mal pansé par un mauvais chirurgien, il mourut de cette blessure. Le directeur-général de la compagnie, mal informé des circonstances, fit partir de Mina un brigantin bien armé, avec ordre de venger la mort de son facteur. Ses intentions furent suivies avec tant de rigueur par les soldats hollandais, qu'ils massacrèrent, ou firent prisonniers tous les habitants de Meiborg qui ne purent se dérober par la fuite. Le roi de Benin se fit expliquer la cause de cette sanglante exécution; mais, au lieu de tourner son ressentiment contre les Hollandais, dont l'emportement avait blessé toutes les règles de la justice, il se fit amener son gouverneur, qui n'avait pensé qu'à défendre l'honneur de sa famille, et le fit couper en pièces, lui et toute sa race. Les corps mutilés de toutes ces misérables victimes furent abandonnés aux bêtes, et leurs maisons rasées jusqu'aux fondements, avec défense de les jamais rétablir. Ce zèle aveugle pour les intérêts de la compagnie inspire tant de confiance aux Hollandais (1), qu'ils ont continué jusqu'à présent leur commerce.

La principale ville, ou la capitale du royaume, porte le nom d'Oedo (2) dans le pays; mais les Eu-

(1) Nyendaal, *ubi sup.*, p. 432, ou p. 462, édit. de 1705.

(2) Aucune carte, pas même celle de l'exact d'Anville, ne rap-

ropéens lui donnent communément celui de Benin. Nyendaal prétend néamoins que c'est d'elle que le royaume et la rivière ont pris leur nom. Elle est située, dit-il, à dix ou douze lieues d'Agatton, au nord-est, dans une délicieuse plaine, qui est couverte des plus beaux arbres du monde. La circonférence de cette ville est d'environ six lieues, en y comprenant le palais. Cependant l'auteur ne lui donne que le nom de village, et prétend qu'elle n'en mérite point d'autre (1).

La ville de Benin, dit l'auteur de la relation traduite par Arthus, paraît fort grande à la première vue. On entre d'abord dans une rue si spacieuse, que le même écrivain lui donne huit fois plus de largeur qu'aux rues des villes de Hollande. Cette rue traverse toute la ville. Après y avoir marché un quart d'heure, on découvre le sommet d'un arbre, éloigné de près de deux milles, au-delà duquel elle s'étend encore fort loin; mais les maisons de ce côté ne sont pas fort agréables. Ceux qui ont pris la peine de mesurer cette grande rue, lui donnent plus d'une lieue de longueur, sans y comprendre les faubourgs. Elle est coupée par quantité d'autres qui sont fort droites, et qui s'étendent à perte de vue. On n'arrive à la porte qu'après avoir passé par un grand faubourg. Cette porte n'est que de bois; mais, outre une garde continuelle, l'entrée est défendue par un gros boulevart de terre, avec un fossé large et profond, quoique sec, dont

pelle ce vrai nom de la capitale de Benin, et toutes auraient dû en faire mention.

(1) Bosman, p. 461, ou p. 489, édit. de 1705.

les bords sont revêtus de grands arbres extrêmement serrés. L'auteur ne put s'assurer de son étendue, ni s'il environne la ville, parce que les étrangers n'ont pas la liberté de porter si loin leurs observations. En approchant de Benin, ils trouvent un officier du roi pour les conduire, sous prétexte de leur montrer le chemin, mais au fond, dans la vue d'empêcher qu'ils ne prennent trop de connaissance du pays (1).

Cependant, depuis le temps d'Arthus, les Européens ont trouvé mille occasions de satisfaire leur curiosité. Suivant Dapper, Benin est couvert d'un côté par un double mur de bois, c'est-à-dire de gros troncs d'arbres, hauts de dix pieds, enfoncés dans la terre comme des palissades et croisés par des barres de cinq ou six pieds. L'espace qui sépare ces deux rangées de troncs est rempli de terre rouge, de sorte qu'à quelque distance on croit voir un mur fort épais et fort uni. L'autre côté de la ville est défendu par un large fossé, bordé de ronces si épaisses (2), qu'il est impossible d'en approcher. Les portes ont dix pieds de hauteur et cinq de largeur. Elles sont d'une seule pièce, et tournent sur un pieu, qui les traverse de bas en haut (3). On y fait une garde assidue.

(1) Arthus, dans la collection de De Bry, vol. II, part. VI, p. 119. Dans la traduction française, p. 91, il est dit que cette rue a sept ou huit fois plus de largeur que la Warmoestraten à Amsterdam, ce qui semblerait prouver que l'auteur anonyme de cette relation était de cette ville.

(2) Barbot dit que c'est un grand marais, entouré de ronces fort épaisses.

(3) Dapper, édit. franç., Amsterdam, 1698, in-fol., p. 308; Ogilby, p. 470; et Barbot, p. 358.

Oedo, ou Benin, est divisé en plusieurs quartiers, qui ont chacun leur gouverneur ou leur chef. On y compte trente grandes rues, dont la plupart ont vingt toises de largeur, et sont longues d'environ deux milles d'Angleterre. Elles s'étendent en droite ligne d'une porte à l'autre. Le nombre des rues de traverse est infini. Les femmes y entretiennent une propreté continuelle, par le soin qu'elles ont, comme en Hollande, de nettoyer constamment le devant de leur porte (1).

Les maisons, du temps d'Arthus, étaient l'une contre l'autre, et fort bien alignées comme en Europe. Celles des grands et de la noblesse avaient plus d'élévation que les autres. On y montait par un certain nombre de degrés. A l'entrée, on trouvait un vestibule, ou un porche, sous lequel on pouvait s'asseoir, ou se promener à couvert du vent et du soleil. Ce lieu était nettoyé tous les jours au matin par des esclaves, et revêtu de nattes de paille. Les chambres intérieures étaient carrées, avec une ouverture au milieu du toit, pour donner passage à l'air et à la lumière. Ces appartements n'étaient que pour l'habitation des maîtres ; car les logements des domestiques, les cuisines et les offices formaient des édifices à part. Toute la maçonnerie était de terre, détrempée d'eau et séchée au soleil, ce qui en fait des murs fort solides. Ils avaient deux pieds d'épaisseur, pour résister plus facilement à la force de l'air, qui ne laissait pas de les détruire insensiblement (2).

(1) Nyendaal, dans Bosman, *ubi sup.*, p. 462, ou p. 489.
(2) Arthus, *ubi sup.*, p. 120.

Autrefois, dit David de Nyendaal, les maisons de Benin étaient trop serrées, et les habitants y étaient comme l'un sur l'autre. On s'en aperçoit encore aux ruines des anciens bâtiments; mais les distances sont aujourd'hui fort bien ménagées, et tous les édifices peuvent passer sans exception pour des logements agréables et commodes. Ils sont de terre, parce qu'on ne trouverait pas dans tout le canton une pierre de la grosseur du doigt. Les toits sont de roseaux, de paille ou de feuilles. L'architecture en est supportable, du moins quand on la compare à celle des autres pays nègres. Elle ressemble beaucoup à celle d'Axim, sur la Côte-d'Or (1). . .

Mais la ville de Benin se ressentait encore du ravage et de la désolation d'une guerre civile dont David Nyendaal rapporte l'origine et les principales circonstances. Le roi avait fait mettre à mort deux chefs de quartier, sous prétexte qu'ils avaient conspiré contre sa vie; mais, suivant l'opinion de tout le monde, parce qu'il en voulait à leurs richesses. Un troisième chef, qui était menacé du même sort, fut averti assez tôt, pour prendre heureusement la fuite. Il était si tendrement aimé du public, que les trois quarts des habitants abandonnèrent la ville pour le suivre. Le roi fit marcher d'abord un corps de troupes, dans la seule vue de ramener les fugitifs; mais ses ordres furent peu respectés. On fit main-basse sur son détachement, et lorsqu'il employa des forces plus considérables pour soutenir son autorité,

(1) Nyendaal, *ubi sup.*, p. 461, ou p. 489.

elles furent repoussées avec une vigueur à laquelle il ne s'était pas attendu. Le chef de quartier, devenu plus audacieux par ce succès, retourna dans la ville, la mit au pillage, et n'excepta de ses violences que le palais du roi. Il se retira tranquillement après cette expédition; mais demeurant sous les armes avec tous ses partisans, il continua pendant dix ans de piller le pays, et de tenir le roi dans une vive alarme. Enfin, la paix fut conclue par la médiation des Portugais. Le roi fit grâce aux rebelles, et pressa leur chef de venir reprendre sa maison dans la ville; mais ce coupable sujet, n'osant se fier aux promesses de son maître, prit le parti de s'établir à deux ou trois journées de Benin, et s'y fit une cour aussi brillante que celle du roi. Quelques uns de ses amis eurent la hardiesse de retourner à Benin; ils y furent reçus avec beaucoup de caresses, et distingués même par des emplois et par d'autres faveurs. L'espérance du roi, dans cette conduite, était d'engager le reste à suivre leur exemple; mais la défiance, qui accompagne le crime, ne leur permit pas de quitter leur retraite, et dans le temps que l'auteur écrivait sa relation, la plus grande partie de Benin était encore inhabitée (1).

Arthus représente le palais royal comme un lieu de si grande étendue (2), qu'après y avoir pénétré fort loin, dit-il, et s'être lassé à marcher, on n'en aperçoit pas la fin. C'est un prodigieux nombre de cours carrées, qui communiquent l'une à l'autre.

(1) Nyendaal, ibid., p. 466, ou p. 494 de l'édit. de 1705, et suiv.
(2) Atkins, *ubi sup.*, p. 121.

Lorsqu'on se croit à la dernière, on est surpris d'en retrouver d'autres plus grandes que toutes celles qu'on a traversées. Elles contiennent non seulement des appartements pour les hommes et pour les femmes, mais quantité de magasins pour les provisions, et d'étables pour les bestiaux (1).

Cette courte description est confirmée par les récits de Nyendaal. La cour du roi, dit-il, compose la principale partie de la ville. Elle est située dans une grande plaine, autour de laquelle il n'y a pas d'autres maisons. Sa vaste étendue est ce qu'elle a de plus remarquable. Le premier édifice qui se présente est une galerie fort longue (2), soutenue par cinquante-huit fortes planches, au lieu de colonnes. Leur hauteur est de douze pieds. Cette galerie conduit au mur de terre, où l'on découvre trois portes, l'une au milieu, et les deux autres aux deux coins. La plus belle, qui est celle du centre, soutient une tourelle de bois, en forme de cheminée, de soixante ou soixante-dix pieds de hauteur. Au sommet, on voit la figure d'un gros serpent, qui penche la tête en bas. Cette pièce est fort belle, et l'auteur n'en a pas vu de si parfaite dans toutes ces régions. On entre, par les trois portes, dans un enclos d'un mille carré, dont le mur est assez bas.

A l'extrémité de cette cour, on trouve une autre galerie semblable à la première, mais sans mur et sans tourelle. Depuis quelque temps le feu du ciel

(1) Arthus, dans la collection de De Bry, part. VI, p. 121.

(2) C'est ce que les Anglais appellent Piazza, d'après les Italiens.

a ruiné presque entièrement cette seconde galerie, et l'on a négligé de la rétablir. Elle a de chaque côté une porte, qu'on n'a pas plus tôt passée, qu'il se présente une troisième galerie, dont toute la différence d'avec les deux premières est que les planches qui lui servent de piliers sont taillées en figure humaine; mais l'ouvrage est si misérable, qu'il est presque impossible de distinguer si l'intention du sculpteur était d'en faire des hommes ou des bêtes. Cependant les nègres, qui servaient de guides à l'auteur, les vantèrent beaucoup, comme des figures de marchands et de soldats. David de Nyendaal vit, derrière un rideau de coton, onze têtes d'hommes de cuivre, et sur chaque tête une dent d'éléphant; mais l'ouvrage ne valait pas mieux que les sculptures en bois. Après avoir traversé cette galerie, on se trouve dans une très grande cour, et l'on gagne une quatrième galerie, au-delà de laquelle sont les appartements du roi. Le premier mur offre encore la figure d'un gros serpent. A l'entrée de cette cour, dans le premier appartement, est la salle de l'audience (1).

Dapper dit que le palais est situé à la droite de la ville (2), en entrant par la porte de Gatton ou d'Agatton, et Barbot le représente aussi grand que La Rochelle ou Bordeaux (3). Dans les plus grandes rues, il se tient tous les jours des marchés, où l'on

(1) Nyendaal, *ubi sup.*, p. 463.

(2) Dapper, édit. franç., p. 308; dans la traduction d'Ogilby, p. 472.

(3) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 358. Il semblerait, d'après cette comparaison, que, du temps de Barbot, vers 1680, la ville de La Rochelle était presque aussi grande que celle de Bordeaux.

vend des bestiaux, du coton, des dents d'éléphants, des marchandises de l'Europe, et tout ce que les pays voisins produisent de meilleur. L'auteur, traduit par Arthus, nomme deux de ces marchés; l'un s'appelle Dia de Ferro, l'autre simplement Ferro (1). On y expose en vente des chiens vivants, dont les nègres aiment passionnément la chair, des singes et des babouins rôtis, des chauves-souris et de gros rats, des perroquets, des poules, des lézards séchés au soleil, des fruits et du vin de palmier, de la vaisselle de bois et d'autres meubles, des étoffes de coton, des instruments de fer pour la pêche et pour la culture des terres, des sagaies, des dards, et toutes sortes d'armes. Chaque marchandise a ses boutiques et ses quartiers séparés. L'ordre et la propreté y règnent également. A l'égard des provisions, la ville est bien fournie de bestiaux et de fruits. Les habitants ont deux sortes de vins, qu'ils appellent vino de pali et vino de perdon, ou pardon. Le premier se boit le matin ou à midi, et l'autre le soir. Ils ont une sorte de fruit qui a le goût de l'ail, mais qui est de couleur pourpre. Dans leurs serments, ils jurent de s'en abstenir (2).

Benin a quantité de riches habitants qui suivent la cour, sans se mêler du commerce ni de l'agriculture, et qui laissent la conduite de leurs affaires à leurs femmes et à leurs domestiques. Ils ont un grand

(1) Arthus, collection de De Bry, part. VI, p. 122; traduct. franç., p. 92.

(2) Le même, *ubi sup.*, p. 120 et 122; traduct. franç., p. 91 à 94.

nombre de ces agents subalternes qui se répandent dans les villages voisins, pour y trafiquer en toutes sortes de marchandises, ou pour y travailler à gages, et qui apportent à leur maître la plus grande partie de leur gain. Tous ces habitants de Benin sont nés dans la ville, et les étrangers n'ont pas la liberté de s'y établir (1). Mais quoique le royaume soit fort peuplé, il s'en faut beaucoup qu'il le soit autant que celui d'Ardra, du moins à proportion de la grandeur. Les villes y sont fort éloignées l'une de l'autre, dans les terres comme sur la rivière et sur la côte (2).

En général, les habitants du royaume de Benin sont d'un fort bon naturel, doux, civils, et capables de se rendre à la raison lorsqu'on emploie de bonnes manières pour les persuader. Leur faites-vous des présents, ils vous en rendent au double. Si vous leur demandez quelque chose qui leur appartienne, il est rare qu'ils le refusent, quoiqu'ils en aient eux-mêmes besoin. Mais les traiter durement, ou prétendre l'emporter par la force, c'est s'exposer à ne rien obtenir. Ils sont habiles dans les affaires et fort attachés à leurs anciens usages. En se prêtant un peu à leurs principes, il est aisé de composer avec eux dans toute sorte de commerce.

Entre eux ils sont civils et complaisants dans la société, mais réservés et défiants dans les affaires. Ils traitent tous les Européens avec politesse, à l'exception des Portugais, pour lesquels ils ont de l'a-

(1) Nyendaal, *ubi sup.*, p. 462, ou p. 490, édit. de 1705.
(2) Le même, ibid.; p. 430, ou p. 458, édit. de 1705.

version; mais ils ont une prédilection déclarée pour les Hollandais (1).

L'auteur de la relation traduite par Arthus représente les nègres de Benin comme un peuple ennemi de la violence, juste à l'égard des étrangers, et si complaisant, qu'un portefaix du pays, quoique pesamment chargé, se retire pour laisser le passage libre à un matelot de l'Europe. C'est un crime capital, dans la nation, d'outrager le moindre Européen. La punition est sévère. On arrête le coupable, on lui lie les mains derrière le dos, on lui bouche les yeux, et, lui faisant pencher la tête, on la lui abat d'un coup de hache. Le corps est partagé en quatre parties, et jeté aux bêtes farouches (2).

Avec ce fonds de justice et de modération naturelle, les nègres sont extrêmement déréglés dans leurs mœurs, et livrés à tous les excès de l'incontinence. Ils attribuent eux-mêmes ce penchant à leur vin de pardon et à l'excellence de leurs aliments. Ils évitent les obscénités grossières dans leurs conversations; mais ils aiment les équivoques, et ceux qui ont l'art d'envelopper les idées sales sous des expressions honnêtes passent pour des gens d'esprit (3).

Les habits du royaume de Benin sont riches, parants et de meilleur goût que ceux de la Côte-d'Or. Celui des personnes riches est composé d'abord d'un calicot blanc, long d'une aune et large de la moitié, qui

(1) Nyendaal, dans Bosman, p. 434, ou p. 462 de l'édit. de 1705.
(2) Le même, p. 463, ou 480.
(3) Arthus, *ubi sup.*, p. 122; et Nyendaal, dans Bosman, p. 443, ou p. 472 de l'édit. de 1705.

leur sert comme de hauts-de-chausses. Par-dessus, ils ont une étoffe plus fine, de soie ou de coton, qui n'a pas moins de quinze ou seize aunes de longueur et qui est fort proprement plissée, sur laquelle ils passent une écharpe, dont le bout est orné d'une dentelle d'or. Cette seconde pagne ressemble assez à l'habillement des femmes de la Côte-d'Or. Toutes les parties supérieures du corps sont nues. Cette manière de se vêtir est celle de tous les grands; mais elle n'est d'usage qu'en public; car dans l'intérieur de leurs maisons ils portent, au lieu de hauts-de-chausses, une pagne assez grossière, couverte d'une étoffe peinte, de la fabrique du pays, dont ils s'enveloppent comme d'une robe.

Les femmes de distinction ont des pagnes d'un fort beau calicot, qui se fait aussi dans le royaume, et dont les couleurs sont variées avec beaucoup d'agrément. Cette espèce de jupon ne leur descend que vers le milieu des jambes. Il est fermé avec des boucles, comme dans le pays de Juida; mais au lieu de se fermer par derrière, comme à Juida, il se boucle ici par-devant. La tête et les épaules sont couvertes d'une belle mantille, ou plutôt d'une sorte de voile d'une aune de longueur. Les colliers sont ordinairement de corail, et fort bien arrangés. Aux bras et aux jambes, c'est une multitude de petits cercles luisants, les uns de cuivre, les autres de fer. Les doigts sont chargés d'autant d'anneaux de cuivre qu'ils en peuvent contenir. La différence entre les personnes de qualité et le peuple ne consiste que dans la richesse des étoffes et des ornements; car chacun a la liberté de se vêtir suivant ses facultés.

Tous les enfants de l'un et de l'autre sexe sont nus jusqu'à l'âge de dix ou douze ans. Les filles portent seulement quelques cordons de corail autour de la ceinture (1).

Arthus assure que l'usage pour les deux sexes est d'être nu jusqu'au temps du mariage; à moins qu'on n'obtienne du roi le privilége de porter plus tôt des habits; ce qui passe pour une si grande faveur, qu'elle est célébrée dans les familles par des réjouissances et des fêtes (2).

Les hommes laissent croître leurs cheveux dans leur forme naturelle, à la réserve de quelques boucles, qui leur servent à suspendre des ornements de corail. Mais les femmes apportent beaucoup d'art à leur chevelure. Elles la frisent en grandes et petites boucles. Au sommet de la tête elles lui donnent la forme d'une crête de coq, environnée d'une frisure fort régulière. D'autres se contentent de la diviser en vingt ou trente boucles, suivant son épaisseur, et l'enduisent d'huile de palmier, qui prend en séchant une couleur jaune, qu'elles aiment beaucoup, quoique, au jugement de l'auteur, rien ne soit si désagréable et si difforme (3).

Le goût de la bonne chère est commun à toute la nation; mais les personnes riches n'épargnent rien pour leur table. Le bœuf, le mouton, la volaille, sont leurs mets ordinaires, et la poudre ou la farine

(1) Nyendaal, *ubi sup.*, p. 439, ou p. 469, édit. de 1705.

(2) Arthus, *ubi sup.*

(3) L'auteur dit que cette huile s'exprime de la noix, en la rôtissant.

d'ignames, bouillie à l'eau, ou cuite sous la cendre, leur compose une espèce de pain. Ils se traitent souvent les uns et les autres, et les restes de leurs festins sont distribués aux pauvres.

Dans les conditions inférieures, la nourriture commune est du poisson frais cuit à l'eau, ou séché au soleil après avoir été salé. Il ressemble à ce que les Hollandais nomment raf et reekel. Leur pain est de la farine d'ignames ou de fèves. Leur vin, pour lequel ils ont tant de passion, a peu d'agrément pour les Européens; mais les grands et les riches du pays boivent de l'eau-de-vie, mêlée avec de l'eau, lorsqu'ils peuvent s'en procurer (1).

Leurs instruments de musique sont de grands et de petits tambours, qui sont peu différents de ceux de la Côte-d'Or. Ils ont de petites cloches, comme à Juida, sur lesquelles ils frappent avec une sorte de mesure; et des calebasses remplies de boudjis, qui leur servent de castagnettes. Le mélange de tous ces sons n'est pas sans harmonie. David de Nyendaal leur donne un autre instrument de musique, qui est composé, dit-il, de six ou sept roseaux étendus (2), sur lesquels ils jouent avec assez d'art, et qu'ils accompagnent de la voix, en dansant à leur manière. Leurs danses sont fort au-dessus de celles même d'Axim, par la variété et l'agrément. Ils n'ont pas d'inclination pour les jeux de hasard; le seul dont ils aient l'usage est un jeu de fèves, et jamais ils ne jouent pour de l'argent.

(1) Nyendaal, *ubi sup.*, p. 441 et suiv.
(2) Le même, dans Bosman, p. 453, ou p. 481.

La pluralité des femmes n'est pas moins établie dans le royaume de Benin que dans toutes les autres parties de l'Afrique, sans autres bornes que celles des facultés d'un mari pour les entretenir. Il y a peu de cérémonies dans le mariage. Un homme qui prend du goût pour une femme la fait demander par un de ses parents, et ne manque guère de l'obtenir. Le consentement du père est suivi de quelques présents d'habits, de colliers et de bracelets, pour lesquels l'amant ne consulte que sa fortune ou la force de son inclination. Il traite les parents des deux familles, mais avec peu d'embarras, parce que la fête ne se donne pas chez lui, et qu'il envoie sa part à chacun dans sa propre maison. Il entre ensuite dans tous les droits du mariage.

La jalousie des nègres est fort vive entre eux: mais ils accordent aux Européens toutes sortes de libertés auprès de leurs femmes; et cette indulgence va si loin, qu'un mari, que ses affaires appellent hors de sa maison, y laisse tranquillement un Hollandais, et recommande à ses femmes de le réjouir et de l'amuser. D'un autre côté, c'est un crime pour les nègres d'approcher de la femme d'autrui. Dans les visites qu'ils se rendent entre eux, leurs femmes ne paraissent jamais et se tiennent renfermées dans quelque appartement intérieur; mais tout est ouvert pour un Européen, et le mari les appelle lui-même, lorsqu'elles sont trop lentes à se présenter (1).

La vie des femmes est aussi laborieuse dans la

(1) David de Nyendaal, p. 441, ou p. 470 de l'édit. de 1705.

capitale, qu'aux champs et dans les moindres villages du royaume. Elles sont obligées de vendre et d'acheter, de prendre soin de leurs enfants et de l'intérieur de leurs maisons, de préparer les aliments, de cultiver la terre, et d'employer le jour entier à des offices très pénibles. Elles s'en acquittent avec une ardeur et une satisfaction surprenantes (1). Comme la stérilité n'est point un défaut du pays, et que les hommes jouissent d'une parfaite liberté pour le choix, la multiplication de l'espèce est ici fort abondante. Une femme qui a donné plusieurs enfants à son mari, est respectée de tout le monde. Celles qui ont le malheur d'être stériles languissent dans le mépris (2). Pendant la grossesse, l'usage les prive de toute sorte de communication avec leur mari. Si l'enfant est un mâle, il est présenté au roi comme un bien qui appartient à la couronne; et de là vient que tous les hommes se glorifient du titre d'esclaves de l'état; mais les filles appartiennent au père, et doivent vivre près de lui jusqu'à l'âge nubile, où il dispose d'elles à son gré.

Huit ou quinze jours après la naissance, et quelquefois plus tard, les enfants des deux sexes reçoivent la circoncision. On coupe le prépuce aux mâles, et une petite partie du clitoris aux filles (3). Pendant leurs indispositions lunaires, les femmes passent pour impures, et n'ont pas même la liberté d'entrer dans

(1) David de Nyendaal, p. 463, ou p. 469 à 475.

(2) Le même, p. 447, ou p. 475.

(3) Arthus dit seulement qu'ils ont l'usage de la circoncision, comme les mahométans.

l'appartement de leur mari. Elles se retirent dans des lieux séparés, d'où elles ne sortent qu'après s'être lavées et soigneusement purifiées. Si vous demandez aux nègres de Benin d'où leur viennent ces deux usages (1), ils vous répondent, comme dans les autres pays de la même côte, qu'ils l'ignorent, mais qu'ils leur ont été transmis par leurs ancêtres. Outre les douleurs de la circoncision, ils doivent essuyer celle d'une infinité d'incisions et de piqûres, dont on leur forme, sur tout le corps, des figures assez régulières (2). Les femmes ont beaucoup plus de ces ornements que les hommes. On ne conçoit pas que les enfants puissent les recevoir sans être cruellement tourmentés; mais, dans un autre âge, ils seraient au désespoir qu'une fausse compassion les eût privés de cette parure.

Le septième jour après celui de leur naissance, le père, s'imaginant que le temps du danger est passé pour eux, célèbre sa joie par une petite fête; et pour les garantir de la méchanceté de certains esprits, il expose des liqueurs et des aliments sur les chemins publics. Loin de faire un crime aux femmes de porter deux enfants, comme dans le royaume d'Ardra, la naissance de deux jumeaux passe ici pour un heureux augure. Le roi en est informé; il ordonne des réjouissances publiques au son des instruments; et pour ménager une femme si chère à l'état, on donne

(1) Nyendaal, p. 447, ou p. 475.

(2) Arthus dit qu'on leur ouvre de chaque côté trois grandes raies sur le devant du corps, depuis les épaules jusqu'au nombril, et que cette opération passe pour utile à la santé, *ubi sup.*, p. 122.

à l'un des deux enfants une nourrice, qui est ordinairement la mère de quelque autre enfant mort. Cependant le même roi, qui est capable d'une conduite si sage à Benin, laisse subsister dans la ville d'Arebo une pratique fort opposée. Les habitants de ce lieu ont l'usage d'égorger une mère qui met au monde deux enfants d'une même couche. Ils la sacrifient, elle et ses deux fruits, à l'honneur d'un certain démon qui habite un bois voisin de la ville. A la vérité, le mari est libre de racheter sa femme, en offrant à sa place une esclave du même sexe; mais les enfants sont condamnés sans pitié. En 1699, l'auteur connut la femme d'un marchand, nommée Ellaroë, mais communément Mof, qui avait été rachetée par son mari, mais qui avait vu périr misérablement ses deux fils, et qui déplorait encore son malheur avec beaucoup de larmes. L'année suivante, il vit arriver la même chose à la femme d'un prêtre; c'est-à-dire qu'elle fut rachetée aux dépens d'une esclave; mais le père se vit obligé, par son office, de sacrifier ses deux enfants de sa propre main. Neuf ou dix mois après, la même femme en eut deux autres; mais l'auteur ne put savoir quel fut leur sort. Cette loi barbare commençait à faire tant d'impression sur les maris, que dans la grossesse de leurs femmes, la plupart les éloignaient et leur laissaient le temps d'accoucher dans un autre pays; d'où l'auteur crut pouvoir conclure que ces inhumanités touchaient à leur fin.

Le bois qui sert de résidence au démon d'Arebo est si sacré pour les habitants, qu'ils ne permettent

pas aux nègres même des autres cantons, ni à leurs femmes, d'y mettre le pied. S'il arrive qu'un étranger s'engage dans quelque sentier qui conduise à ce bois, ils le forcent de retourner sur ses traces jusqu'au grand chemin dont il s'est détourné, sans souffrir qu'il prenne une autre voie pour raccourcir sa marche. Ils sont persuadés que si cet usage et celui du sacrifice étaient violés, leur pays serait ravagé par une peste cruelle, ou par quelque autre accident. L'auteur, pour leur faire ouvrir les yeux sur une si folle prévention, allait souvent à la chasse dans leur bois, et passait indifféremment d'un sentier à l'autre. Sa hardiesse paraissait leur causer beaucoup d'étonnement, et leur surprise était encore plus grande de la voir impunie : mais leurs prêtres ne manquaient pas d'excuser le démon, en les assurant qu'il s'embarrassait peu de la conduite des blancs; au lieu que si les nègres osaient suivre cet exemple, ils ressentiraient bientôt les effets de sa vengeance (1).

Les habitants du royaume de Benin sont moins effrayés de la mort que ceux des autres pays de la même côte. Ils ne craignent point d'en prononcer le nom, parce qu'ils croient que la durée de leur vie est réglée par leurs dieux. Cette persuasion ne les empêche pas d'employer toutes sortes de moyens pour la prolonger. S'ils tombent malades, leur première ressource est dans leurs prêtres, qui sont aussi leurs médecins, comme sur la côte de Guinée.

(1) David de Nyendaal, dans Bosman, p. 444, ou p. 473 et 474 de l'édit. de 1705.

Ils en reçoivent d'abord quelques herbes. Si ce remède est sans force, ils ont recours aux sacrifices. La guérison d'un malade met le prêtre en honneur. Lorsqu'elle paraît trop lente, on appelle un autre prêtre, et si la maladie triomphe de tous les soins, on trouve, comme en Europe, des explications qui sont toujours au désavantage du mort. Malgré cet excès de confiance pour les prêtres, la plupart sont fort pauvres. L'auteur en apporte deux raisons: l'une, que la considération qu'on a pour eux ne dure pas plus que la maladie; l'autre, que dans l'exercice même de la religion, chaque particulier sacrifie ses propres victimes, et ne fait jamais passer ses offrandes par leurs mains.

Aussitôt qu'un malade est expiré (1), on lave soigneusement le corps. Les habitants de la ville de Benin, qui meurent dans quelque autre endroit du royaume, sont rapportés fidèlement au lieu de leur naissance. On fait sécher leur corps avec un feu lent; on le renferme dans un cercueil, et l'on attend la première occasion pour le faire transporter à Benin. Il se passe quelquefois plusieurs années avant que ce devoir soit rempli. Le corps se conserve avec soin dans l'intervalle, et l'auteur en vit plusieurs exemples aux environs d'Arebo. Les plus proches parents d'un mort, ses femmes et ses esclaves portent le deuil en se faisant raser les cheveux ou la barbe. Quelques uns néanmoins ne se rasent que la

(1) David de Nyendaal, dans Bosman, p. 447, ou p. 476, édit. de 1705.

moitié de la tête. Les témoignages publics de douleur durent l'espace de quatorze jours. Ils consistent dans des cris et des lamentations, accompagnés de plusieurs instruments de musique, qui finissent et recommencent à certaines heures du jour. Après les funérailles, tous les amis et les voisins se retirent; mais le deuil des parents continue pendant plusieurs mois.

A l'enterrement des personnes de distinction, l'usage est de massacrer trente ou quarante esclaves. L'auteur apprit qu'aux funérailles d'une grande dame on en avait sacrifié soixante-dix-huit qui lui avaient appartenu, et que, pour faire le nombre de quatre-vingts, on y avait joint un jeune garçon et une fille du même âge, qu'elle avait tendrement aimés. Mais cette boucherie est beaucoup plus sanglante à la mort des rois (1).

Un roi de Benin n'a pas plus tôt rendu le dernier soupir, qu'on ouvre près du palais une fort grande fosse, et si profonde que les ouvriers sont quelquefois en danger d'y périr, par la quantité d'eau qui s'y amasse. Cette espèce de puits n'a de largeur que par le fond, et l'entrée, au contraire, en est assez étroite pour être bouchée facilement d'une grande pierre (2). On y jette d'abord le corps du roi; ensuite on fait faire le même saut à quantité de ses do-

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 366.

(2) Cette description des funérailles du roi est tirée de Barbot, dans Churchill, t. v, p. 366; mais il paraît s'être peu souvenu d'avoir dit plus haut qu'on ne trouve point à Benin une pierre de la grosseur du poing. Il est vrai que celle-ci peut y avoir été apportée.

mestiques de l'un et de l'autre sexe, qui sont choisis pour cet honneur. Après cette première exécution, on bouche l'ouverture du puits à la vue d'une foule de peuple, que la curiosité retient nuit et jour dans le même lieu. Le jour suivant on lève la pierre, et quelques officiers destinés à cet emploi baissent la tête vers le fond du trou, pour demander à ceux qu'on y a précipités s'ils ont rencontré le roi. Au moindre cri que ces malheureux peuvent faire entendre, on rebouche le puits, et le lendemain on recommence la même cérémonie, qui se renouvelle encore les jours suivants, jusqu'à ce que le bruit cessant dans la fosse, on ne doute plus que toutes les victimes ne soient mortes.

Après cette affreuse exécution, le premier ministre d'état en va rendre compte au successeur du roi mort, qui se rend aussitôt sur le bord du puits, et, l'ayant fait fermer en sa présence, fait apporter sur la pierre toutes sortes de viandes et de liqueurs pour traiter le peuple. Chacun boit et mange abondamment jusqu'à la nuit. Ensuite cette multitude de gens, échauffés par le vin, parcourt toutes les rues de la ville, en commettant les derniers désordres. Elle tue tout ce qu'elle rencontre, hommes et bêtes; elle leur coupe la tête, et porte les corps au puits sépulcral, où elle les précipite, comme une nouvelle offrande que la nation fait à son roi (1).

Au milieu de ces barbares usages, le royaume de Benin est rempli d'établissements qui respirent la

(1) Barbot, t. v, p. 371. Prevost cite ici Bosman ou Nyendaal pour des choses qui ne se trouvent pas dans cet auteur.

douceur et l'humanité. Le roi, les grands et les gouverneurs de provinces font subsister les pauvres dans les villes de leur demeure, emploient à divers exercices ceux que leur âge et leur santé rendent propres au travail, et nourrissent gratuitement les vieillards et les malades. Aussi ne voit-on pas de mendiants dans le pays. La libéralité est une vertu commune à toute la nation. Les habitants se font des présents mutuels. Ils envoient aux Européens des rafraîchissements en abondance, et souvent aux dépens de leur propre commodité, qui ne leur permet pas toujours d'être si généreux. A la vérité, quelques richesses qu'ils aient acquises, ils s'efforcent de les déguiser sous une apparence de simplicité, dans la crainte que le roi, ou le gouverneur, ne se saisisse de leurs effets. Cette raison les oblige aussi de se traiter entre eux avec politesse, pour ôter à leurs voisins la pensée de les accuser (1).

Ils ont peu d'industrie et de goût pour le travail. Tous ceux qui ne sont point assez pauvres pour se trouver forcés d'employer leurs bras, laissent le fardeau des occupations manuelles à leurs femmes et à leurs esclaves, c'est-à-dire, le soin de cultiver la terre, de préparer le coton, de fabriquer les étoffes, et l'exercice même des travaux les plus pénibles, tels que ceux de serruriers, de charpentiers et de tanneurs. Ils n'en ont guère d'autres, et les ouvrages du pays sont fort grossiers (2). Un homme qui a gagné

(1) Nyendaal, *ubi sup.*, p 439, ou p. 463.
(2) Le même, p. 438.

quelque chose, par les mains de ses femmes ou de ses domestiques, s'attache aussitôt au commerce, soit avec les vaisseaux de l'Europe, soit, dans leur absence, avec les nègres des pays intérieurs (1) qui achètent volontiers du poisson et d'autres commodités de la côte. Leur plus grand défaut, suivant Nyendaal, est un excès de lenteur dans les affaires. Ils sont huit ou dix jours à régler une affaire de commerce; mais ces délais sont ménagés avec tant de politesse, qu'il est impossible de se fâcher contre eux. Un autre inconvénient pour les Hollandais, c'est qu'étant obligés de donner à crédit les pagnes ou les étoffes, le paiement se fait attendre si long-temps, que le progrès de la saison et les maladies de l'équipage mettent un capitaine de vaisseau dans la nécessité de partir sans avoir touché le prix de ses marchandises, quoique à son retour, dans la saison suivante, il soit sûr d'être payé fidèlement (2).

Les agents nègres, qui ménagent le commerce entre les Hollandais et les habitants, sont nommés par la cour, et portent le titre de mercadors et de fiadors. Cet usage est passé presque en loi, quoique, dans l'origine, les Européens prissent librement ceux qui savaient un peu de portugais, et n'eussent pas d'autre raison pour les employer. Aujourd'hui même, le seul mérite de ces agents est de pouvoir servir d'interprètes; car la plupart sont la plus vile canaille de la nation. Cependant les Hollandais sont

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 365.
(2) Nyendaal, dans Bosman, p. 462 de l'édit. de 1705.

obligés, en arrivant sur la côte, de leur payer quelques droits, mais si peu considérables, dit Nyendaal, qu'ils ne méritent pas d'être remarqués.

Tous les esclaves mâles qui servent ou qui se vendent dans le pays, sont étrangers; ou si quelques habitants sont condamnés à l'esclavage pour leurs crimes, il est défendu de les vendre pour le transport. La liberté est un privilége naturel de la nation, auquel le roi même ne donne jamais d'atteinte. Chaque particulier se qualifie l'esclave de l'état; mais cette qualité n'emporte pas d'autre dépendance que celle de tous les peuples libres à l'égard de leur prince et de leur patrie. Les femmes, toujours humiliées et maltraitées en Afrique, sont seules exceptées d'une loi si favorable aux hommes, et peuvent être vendues et transportées au gré de leurs maris (1).

## § III.

### Religion et gouvernement du royaume de Benin.

Le règne des fétiches est établi à Benin comme sur toutes les côtes précédentes. David de Nyendaal rapporte que les habitants prennent tout ce qu'ils voient d'un peu extraordinaire pour autant de divinités, jusqu'aux crânes et aux squelettes des morts. Cependant ils les considèrent comme des divinités subalternes, qui servent de médiateurs entre eux et le Dieu principal, dont ils ont une idée moins grossière.

(1) Nyendaal, dans Bosman, *ubi sup.*, p. 462.

Ils le croient immatériel et tout-puissant; et dans la persuasion qu'il n'a pas de corps, ils regardent comme une absurdité de le représenter par des images sensibles (1). Ils donnent le nom de diable à tout ce qui est mauvais; mais ils n'ont pas non plus de figures qui le représentent (2).

Suivant Dapper, ils ont de véritables notions d'un Être suprême et d'une nature invisible, qui a créé le ciel et la terre, et qui continue de gouverner le monde par les lois d'une profonde sagesse. Ils l'appellent Orifa. Mais ils croient qu'il est inutile de l'honorer, parce qu'il est nécessairement bon; au lieu que le diable étant un esprit méchant, qui peut leur nuire, ils se croient obligés de l'apaiser par des prières et des sacrifices (3).

Ils parlent beaucoup d'apparitions nocturnes, et du retour de leurs parents et de leurs amis, mais pour demander certaines offrandes, qu'ils ne manquent point de leur accorder aussitôt que le jour paraît. Si leur fortune ne le permettait pas, ils iraient à l'emprunt chez leurs voisins plutôt que de négliger un devoir si sacré. Leurs offrandes journalières ne sont pas d'un grand prix : ce sont quelques ignames bouillies et mêlées d'un peu d'huile. Ils offrent quelquefois un coq; mais si le sang est pour le fétiche, ils gardent la chair pour leur propre usage.

(1) Il est remarquable que c'est le premier peuple de toute la côte qui s'en forme une idée si juste.

(2) Nyendaal, dans Bosman, p. 482. L'auteur ne laisse pas de dire, quelques lignes plus haut, que dans leurs images ils adorent indifféremment Dieu et le diable.

(3) Dapper, traduction franç., p. 313.

Les grands font des sacrifices annuels, avec une pompe qui les engage dans de grosses dépenses. Ils tuent, dans ces occasions, un grand nombre de bœufs ou de vaches, de moutons et de toutes sortes d'animaux. Tous leurs amis sont invités à la fête, qui dure pendant plusieurs jours, et qui se termine par de fort beaux présents.

Les nègres de Benin placent l'enfer et le paradis dans la mer. Ils s'imaginent que l'ombre d'un homme est un être réel, qu'ils nomment passador, ou conducteur, et qui doit rendre témoignage un jour, de la bonne ou mauvaise vie de celui qu'il n'a pas cessé d'accompagner (1).

Toutes les maisons sont tellement remplies de fétiches, qu'à peine s'y trouve-t-il quelque endroit libre. Ces idoles ont aussi des huttes particulières, où les habitants vont quelquefois leur offrir des sacrifices. Leurs prêtres s'attribuent une correspondance familière avec le diable, et l'art de pénétrer dans l'avenir par le moyen d'un pot percé de trois trous (2), dont ils tirent un certain son. Nyendaal prétend que chaque nègre est son propre prêtre; si cependant le mot *est* n'est point une faute d'impression au lieu d'*a*, qui s'accorderait avec le témoignage de Barbot. Suivant ce dernier, ils consultent ce prêtre dans toutes leurs entreprises de religion, et se conduisent par ses avis. Barbot ajoute que c'est

(1) Nyendaal, p. 455, ou p. 483.

(2) Voyez Nyendaal, dans Bosman, édit. de 1705, p. 482, lig. 13; conférez aussi Barbot, dans Churchill, t. v, p. 474.

une loi inviolable pour les prêtres, de ne jamais sortir du royaume sans la permission du roi, et que la contravention est toujours punie de mort. Il est surtout défendu aux prêtres des provinces d'entrer dans la capitale du royaume. Mais l'auteur ne put se procurer aucun éclaircissement sur les motifs d'une ordonnance si bizarre, et il n'en peut deviner les motifs. Les prêtres étant très redoutés et très respectés des peuples, il est facile de s'apercevoir cependant que c'est une loi que les monarques ont faite pour leur sûreté et pour la garantie des ligues extérieures ou des conspirations intérieures (1).

Le grand-prêtre de Loebo ou Loubo, ville du pays, à l'embouchure de la rivière Formosa, était fameux par son habileté dans la magie. Les nègres, sans en excepter le roi, sont persuadés que son pouvoir s'étend sur la mer et sur l'air, qu'il prévoit l'arrivée des vaisseaux, les naufrages et quantité d'autres événements. Le roi, frappé de tant de merveilles, lui a fait présent de la ville de Loebo et de toutes les terres de sa dépendance. Ce pontife est si respecté, qu'on n'approche de lui qu'en tremblant, et que personne n'ose lui toucher la main (2).

L'auteur d'Arthus raconte que les habitants de Benin redoutent beaucoup une espèce d'oiseaux noirs, et qu'il est défendu, sous peine de mort, de leur causer le moindre mal. Il y a des ministres établis pour les servir et pour leur porter leur nourriture,

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 375.
(2) Dapper, édit. franç., p. 313; Ogilby, p. 478; et Barbot, p. 375.

dans un endroit des montagnes qui leur est particulièrement consacré (1).

Dans le royaume de Benin, le temps se divise en années, en mois, en semaines et en jours, et chaque division est distinguée par un nom propre. Mais l'année est composée de quatorze mois. Le sabbat, ou le jour de repos, revient de cinq en cinq jours. Il est célébré par des offrandes et des sacrifices. Les grands immolent des vaches, des moutons et des chèvres, tandis que la dévotion du peuple se réduit à sacrifier des chiens, des chats et des poulets. On distribue aux pauvres une partie des victimes, pour les mettre en état de prendre part à la fête (2).

Il y a beaucoup d'autres jours consacrés à la religion. Dapper s'étend sur la fête anniversaire qu'on célèbre à l'honneur du dernier roi mort. Il assure qu'on sacrifie dans cette occasion, non seulement un grand nombre d'animaux, mais plusieurs victimes humaines, qui sont ordinairement des criminels condamnés à mort, et réservés pour cette solennité. L'usage en demande vingt-cinq. S'il s'en trouve moins, les officiers du roi ont ordre de parcourir les rues de Benin pendant la nuit, et d'enlever indifféremment toutes les personnes qu'ils rencontrent sans lumière. On permet aux riches de se racheter; mais les pauvres sont immolés sans pitié. Les esclaves d'un grand peuvent être rachetés par leur maître, pourvu qu'il fournisse d'autres victimes. Cette mé-

(1) Arthus, *ubi sup.*, p. 122.
(2) Nyendaal, p. 456, ou p. 484, édit. de 1705.

thode de prendre des hommes au hasard est fort avantageuse pour les prêtres, parce qu'en recevant le prix de ceux qu'on rachète, ils font aisément croire au peuple que les prisonniers ont été tués secrètement (1).

Mais la plus grande fête du royaume de Benin, est celle qui se nomme fête du corail. On la célèbre au mois de mai, et c'est la seule occasion de l'année où le roi se fasse voir en public. David de Nyendaal, qui fut témoin de cette cérémonie, en 1702, nous apprend que ce prince s'avança, dans la seconde cour du palais, vêtu superbement, et qu'il s'y assit sous un dais fort riche. Ses femmes et ses principaux officiers se rangèrent autour de lui. Pendant la procession, qui commença bientôt, il ne quitta point son trône; mais il se leva lorsqu'elle fut finie, pour offrir son sacrifice en plein air, et faire l'ouverture de la fête. Cette action fut accompagnée des acclamations du peuple. Après y avoir employé un quart d'heure, il remonta sur son trône, où il demeura l'espace de deux heures, pour donner le temps au peuple de faire ses dévotions; ensuite il rentra dans l'intérieur du palais. Le reste du jour fut employé en réjouissances et en festins, aux frais du roi et des grands, qui firent distribuer dans toute la ville une grande abondance de vivres et de vin de pardon. L'auteur ne put découvrir l'origine, ni même le but de cette fête; et lorsqu'il interrogea les nègres, il ne les

(1) Dapper, édit. franç., p. 312; Ogilby, p. 476; et Barbot, p. 372.

trouva pas mieux informés que lui sur ces deux points (1).

Les habitants de la rivière de Benin et des contrées voisines sont gouvernés par différents princes, qui reconnaissent le roi de Benin pour leur chef, à l'exception de celui d'Awerry ou d'Owyhère, où les Portugais ont leur établissement, et des pirates d'Usa, qui n'ont jamais voulu se regarder comme ses vassaux (2).

Ils s'attribuent tous la qualité de peuple libre, quoiqu'ils soient traités en esclaves par le roi, et qu'ils se fassent même honneur de ce titre (3). L'autorité du roi est absolue, et sa volonté passe pour la loi suprême. L'état est composé de trois ordres, dont trois grands forment le premier. Leur principale fonction est d'être sans cesse près de la personne du roi, et de servir d'interprètes ou d'organes aux grâces qu'on lui demande, et qu'il accorde. Comme ils ne lui expliquent que ce qu'ils jugent à propos, et qu'ils donnent aussi le tour qu'il leur plaît à ses réponses, le pouvoir du gouvernement semble résider entre leurs mains.

Le second ordre de l'état est composé de ceux qui portent le titre de aré de roes, ou chefs des rues. Les uns président sur le peuple, d'autres sur les esclaves, sur les affaires militaires, sur les bestiaux, sur les fruits de la terre, etc. On aurait peine à nommer

(1) Nyendaal, dans Bosman, *ubi sup.*, p. 465, ou p. 493 de l'édit. de 1705.

(2) David de Nyendaal, dans Bosman, édit. de 1705, p. 458.

(3) A peu près comme en Turquie.

quelque chose de connu dans la nation, qui n'ait ainsi son chef ou son intendant. C'est parmi les aré de roes que le monarque choisit ses vice-rois ou ses gouverneurs des provinces. Ils sont soumis à l'autorité des trois premiers grands, comme c'est à leur recommandation qu'ils sont redevables de leurs emplois (1).

Les fiadors, ou les viadors, composent le troisième ordre (2).

L'administration du royaume appartient naturellement au roi ; mais ses trois premiers grands jouissent en effet de l'exercice du pouvoir souverain, tandis qu'il reçoit les honneurs d'un vain titre. Les vice-rois mêmes, ou les gouverneurs des provinces, ressortissent uniquement au conseil de ce triumvirat, et ne reconnaissent point d'autres ordres (3).

Dapper s'étend un peu plus sur cette forme de gouvernement. Outre les trois premiers ministres, qu'il appelle grands viadors, auxquels il attribue l'administration de la justice et celle des revenus publics, il nomme un grand maréchal de la couronne, qui est chargé de tout ce qui concerne la guerre. Ces quatre grands officiers sont obligés de temps en temps de visiter toutes les parties du royaume, pour y maintenir le bon ordre. Ils ont des officiers subordonnés, dont le premier se nomme onegoua, ou onegwa, le second ou we-asserri ou siasseera, et le troisième arribou, sur lesquels ils se reposent d'une partie de leurs fonctions extérieures, parce que

(1) Nyendaal, p. 430, ou p. 464.
(2) Le même, ibid., p. 435, ou p. 465 et suiv.
(3) Le même, p. 437, ou p. 466.

leur propre intérêt, autant que la nécessité des affaires publiques, les attache constamment à la cour (1).

Lorsqu'un seigneur nègre est élevé à l'un de ces trois grands postes, le roi lui donne, comme une marque insigne de faveur et de distinction, un cordon de corail, qui est l'équivalent de nos ordres de chevalerie. Cette grâce s'accorde aussi aux mercadors qui se sont signalés dans leur profession, aux fulladors, ou aux intercesseurs, et aux vieillards d'une sagesse éprouvée. Ceux qui l'ont reçue du souverain sont obligés de porter sans cesse leur cordon, ou leur collier, autour du cou, et la mort serait le châtiment infaillible de ceux qui le quitteraient un instant. L'auteur en cite deux exemples. Un nègre, à qui l'on avait dérobé son cordon, fut conduit sur-le-champ au supplice. Le voleur ayant été arrêté, subit le même sort avec trois autres personnes qui avaient eu quelque connaissance du crime, sans l'avoir révélé à la justice. Ainsi, pour une chaîne de corail, qui ne valait pas deux sous, il en coûta la vie à cinq personnes. Le second exemple est encore plus extraordinaire. Tandis que l'auteur était à Boudedou, en 1700, le capitaine d'un vaisseau portugais, qui attendait le paiement de quelques dettes, ennuyé d'un trop long délai, prit le parti de faire arrêter à bord son principal débiteur. C'était un riche marchand nègre, qui fit des efforts violents pour s'échap-

(1) Dapper, Afrique, p. 312; Afrique, d'Ogilby, p. 474; et Description de la Guinée, par Barbot, p. 307. Dans l'édit. franç. de Dapper, il n'est pas fait mention de l'arribou; le grand-officier se nomme onegwa, comme il est dit dans Prevost.

per; mais le pilote portugais l'arrêta par son cordon de corail, et mettant en pièces cette précieuse parure, il la jeta dans la mer. Le nègre perdit courage à cette vue, et consentit à demeurer sur le vaisseau; mais ayant bientôt trouvé le pilote endormi, il le tua d'un coup de fusil dans la tête, et ne se bornant point à cette vengeance, il perça le cadavre de plusieurs coups de couteau; ensuite jetant ses armes, il déclara qu'il était indifférent pour tout ce qui pouvait lui arriver : Ma mort, dit-il, était certaine après avoir perdu mon corail. Qu'ai-je à craindre de pis? Le capitaine portugais n'osa le faire punir, mais il le livra au gouverneur de la place, qui l'envoya aussitôt à la cour; et le roi donna ordre qu'il fût gardé dans une étroite prison, pour le faire exécuter aux yeux des premiers Portugais qui arriveraient sur la côte. L'auteur vit ce malheureux dans les chaînes, et l'année même qu'il partit de Benin, il y arriva deux bâtiments portugais, qui venaient demander justice du meurtre de leur pilote. Il ignora quelle fut la conclusion de cette aventure; mais il ne douta point qu'elle n'eût fini par le supplice du chevalier nègre.

Le roi se charge lui-même de la garde de ces colliers. Celui qui aurait la hardiesse de les contrefaire, ou d'en conserver un sans sa permission, n'éviterait pas la mort. Quoiqu'ils portent le nom de corail, ils sont composés d'une terre cuite d'un rouge pâle, ou d'une pierre fort unie, qu'on prendrait pour du marbre à veines rouges (1).

(1) David de Nyendaal, dans Bosman, *ubi sup.*, p. 436, ou p. 465 de l'édit. franç. Utrecht, 1705.

Le droit d'héritage, dans le royaume de Benin, appartient à l'aîné des fils; mais s'il est d'une naissance au-dessus du commun, il est obligé d'obtenir le consentement du roi, en lui présentant un esclave, et un autre aux trois ministres. La justice qu'il demande n'est jamais refusée, sans d'importantes raisons. Il est déclaré seul héritier de son père, avec le droit de faire à ses frères le partage qu'il juge à propos; mais si sa mère est vivante, il ne peut se dispenser de lui assigner un fonds de subsistance convenable à sa condition, et de lui laisser la jouissance de tout ce qu'elle a reçu de son père. Pour les autres veuves, surtout celles qui n'ont point eu d'enfants, il est le maître de les prendre s'il les trouve à son gré, et d'en user comme des siennes. S'il ne les juge pas dignes de son affection, il les emploie au travail, pour augmenter son revenu, mais sans aucune raison conjugale. Le nombre de ces femmes est ici fort grand; et la plupart, s'accommodant peu du célibat, n'ont pas d'autre ressource que la prostitution.

Si le mort ne laisse point d'enfants, son héritage passe à son frère ou à son plus proche parent. Dans le cas où il ne se présenterait aucun héritier, la succession appartiendrait au roi.

Nyendaal nous apprend les différentes punitions des crimes. Quoique les nègres de Benin n'aient pas autant de penchant pour le vol que ceux de plusieurs autres pays, un voleur convaincu est obligé de restituer ce qu'il a pris et de payer une amende. S'il n'a point assez de bien pour satisfaire à la loi, il est

puni corporellement. Le vol commis dans la maison des grands, ou sur quelque chose qui leur appartient, est puni de mort; mais on en voit peu d'exemples.

Le meurtre est encore plus rare à Benin que le vol. Il est puni de mort. Cependant si le meurtrier était d'une haute distinction, tel qu'un des fils du roi, ou quelque grand du premier ordre, il serait banni sur les confins du royaume, et conduit dans son exil par une grosse escorte; mais comme on ne voit jamais revenir aucun des exilés, et qu'on n'en reçoit même aucune nouvelle, les nègres sont persuadés qu'ils passent bientôt dans le pays de l'oubli (1). S'il arrive à quelqu'un de tuer son ennemi d'un coup de poing, ou d'une manière qui ne soit pas sanglante, le meurtrier peut s'exempter du supplice à deux conditions : l'une, de faire enterrer le mort à ses propres dépens; l'autre, de fournir un esclave qui soit exécuté à sa place. Il paie ensuite une somme assez considérable aux trois ministres; après quoi il est rétabli dans tous les droits de la société, et les amis du mort sont obligés de paraître satisfaits.

Tous les autres crimes, à l'exception de l'adultère, s'expient avec de l'argent, et l'amende est proportionnée à la nature de l'offense. Si les criminels sont insolvables, ils sont condamnés à des peines corporelles (1).

(1) Ils entendent apparemment la mer, qui est, comme on l'a vu, leur enfer et leur paradis.

(2) David de Nyendaal, dans Bosman, *ubi sup.*, p. 443, ou p. 477, édit. de 1705.

Il y a plusieurs punitions pour l'adultère. Parmi le peuple, un homme qui soupçonne sa femme emploie toutes sortes de moyens pour la surprendre, parce qu'elle ne peut être punie sans conviction. S'il réussit, il acquiert un droit certain sur tous les effets de l'adultère, en esclaves, en boudjis, en ivoire et en marchandises, avec le pouvoir de s'en saisir aussitôt, et de les employer à son usage. La femme coupable, après avoir essuyé une rude bastonnade, est chassée de la maison, et réduite à chercher fortune. Personne n'ayant d'empressement pour l'épouser dans cette situation, elle se retire dans quelque lieu où elle ne soit pas connue, pour trouver un autre mari en qualité de veuve, ou pour y vivre de quelque métier qu'elle n'ait pas besoin d'apprendre.

Les nègres riches tirent à peu près la même vengeance d'une femme adultère; mais ses parents, pour éviter le scandale, s'efforcent d'apaiser le mari offensé, avec une somme d'argent, et rétablissent ordinairement la paix entre les deux parties. La femme rentre alors dans tous les droits de la fidélité et de la vertu, sans qu'il soit permis au mari de lui reprocher sa faute.

Les grands et les gouverneurs sont beaucoup plus sévères dans leurs punitions. S'ils surprennent leurs femmes dans une galanterie, ils tuent sur-le-champ les deux coupables, et jettent leurs corps aux bêtes farouches; mais cette sévérité même rend ici l'adultère fort rare (1). Lorsque l'accusation n'est pas

(1) David de Nyendaal, dans Bosman, p. 451, ou 478 et suiv.

clairement prouvée, l'accusé doit se justifier par les méthodes établies. Il y en a cinq, dont quatre s'emploient dans les causes légères et de nature civile; la cinquième est pour les crimes capitaux, tels que celui de haute trahison, et n'est accordée qu'aux personnes de distinction, par un ordre spécial du roi.

Dans la première, l'accusé est conduit devant le prêtre, qui graisse une plume de coq et lui en perce la langue. Si la plume pénètre aisément, c'est une marque d'innocence, et la blessure se ferme avec peu de secours; mais si la plume s'arrête dans la langue, et cause de l'embarras au prêtre, c'est un si mauvais signe, que le crime n'a plus besoin d'autre preuve

Dans la seconde méthode, le prêtre prend un morceau de terre, qu'il pétrit en longueur, et dans lequel il fait entrer sept ou neuf plumes de coq, que la personne soupçonnée doit tirer successivement. Sortent-elles sans peine? c'est le signe de l'innocence. Mais si l'on s'aperçoit de quelque difficulté, c'est une conviction du crime. La troisième méthode se fait en crachant le jus de certaines herbes dans les yeux de l'accusé. S'il n'en ressent aucun mal, il est renvoyé libre. Si ses yeux deviennent rouges et enflammés, il est déclaré coupable, et condamné à payer une amende. Dans la quatrième, le prêtre frappe trois fois l'accusé sur la langue, avec un anneau de cuivre chauffé au feu. Son innocence dépend d'être brûlé ou de ne l'être pas (1).

David de Nyendaal ayant été témoin de ces quatre épreuves, tous les accusés furent déclarés coupables;

(1) David de Nyendaal, dans Bosman, p. 479.

et loin d'en être surpris, il l'aurait été, dit il, qu'un morceau de cuivre passé au feu n'eût pas fait quelque impression sur la langue d'un homme.

La cinquième et dernière méthode de se justifier, dont on ne voit pas un exemple en vingt ans, s'exécute avec les formalités suivantes. Si le crime est du premier ordre, et que l'accusé demande à se purger de l'accusation par serment, on commence par s'adresser au roi pour obtenir sa permission; ensuite le prisonnier est conduit sur le bord d'une rivière, à laquelle on attribue l'étrange propriété de soutenir un innocent qu'on y plonge, quand il n'aurait jamais su nager, et de le repousser doucement sur la rive; tandis qu'au contraire elle ouvre son sein pour abîmer le plus habile nageur, s'il est coupable. Aussitôt qu'il y est jeté, disent les nègres, l'eau s'agite comme dans le tournant d'un gouffre, et ne redevient tranquille que lorsqu'il est au fond.

Le partage des amendes se fait entre plusieurs personnes. On satisfait d'abord l'offensé; et s'il est question d'un vol, on lui restitue tout ce qui lui avait été pris. Le gouverneur a la seconde part, et le reste appartient aux trois grands ministres. Ainsi le roi est le seul qui n'en tire aucun avantage, parce que les différends de ses sujets ne vont jamais jusqu'à lui. Si les trois ministres paraissent contents, l'affaire est terminée; mais il arrive souvent qu'ils renvoient leur part au gouverneur, en lui reprochant d'imposer des amendes trop légères; il est obligé alors de leur envoyer le double de la même somme (1).

(1) David de Nyendaal, dans Bosman, édit. de 1705, p. 480 et 481.

Dapper s'est attaché à décrire la cérémonie du couronnement des rois de Benin (1). Lorsque le monarque régnant croit approcher de sa fin, il fait appeler l'onegwa ou son principal ministre; et lui ordonnant le secret, sous peine de mort, il lui nomme, entre ses fils, celui qu'il destine à sa succession. Aussitôt que le roi est expiré, l'onegwa prend sous sa garde le trésor et tous les effets du roi. Les princes, qui sont tous dans l'incertitude avec les mêmes espérances, viennent lui rendre hommage à genoux, et s'efforcent de lui plaire, comme à l'arbitre de leur sort.

A l'approche du temps réglé pour la proclamation, l'onegwa fait avertir l'ouwe-asserri ou le second ministre, qui vient recevoir aussitôt ses ordres. Il lui déclare les dernières volontés du roi, et l'ouwe-asserri se les fait répéter cinq ou six fois; après quoi il retourne gravement sur ses pas, s'enferme dans l'intérieur de sa maison, et ne découvre à personne l'auguste secret qu'il vient d'entendre.

L'onegwa fait alors appeler celui d'entre les princes à qui la couronne doit appartenir, et lui commande de se rendre chez l'ouwe-asserri, pour le prier de donner un maître à l'état. Le prince obéit, sans répondre un seul mot, fait sa prière au grand-maréchal, et retourne au palais pour exécuter fidèlement toutes ses instructions. Cinq ou six jours après, cet officier y revient lui-même, et concerte avec l'onegwa les mesures nécessaires pour la proclamation; mais ce n'est pas sans lui avoir fait répéter encore les dernières volontés du roi, et sans lui avoir

(1) Dapper, p. 312.

demandé plusieurs fois si sa mémoire ne le trompe pas, et s'il ne prend pas le nom d'un prince pour celui d'un autre. Enfin, ils font appeler tous deux le jeune prince, et lui ordonnant de se mettre à genoux, ils lui déclarent, dans cette posture, les intentions du roi son père. Il les remercie de la fidélité avec laquelle ils ont rempli leur devoir, il se lève, il est revêtu sur-le-champ des ornements royaux; et ces deux officiers le déclarant roi de Benin, il reçoit les grands et le peuple, qui viennent lui rendre hommage à genoux.

Après cette cérémonie, le nouveau roi se retire ordinairement dans un village nommé Oeseboe (Ousebou), assez près de Benin, pour y tenir sa cour jusqu'à ce qu'il soit instruit des règles du gouvernement. Barbot ajoute que, dans cet intervalle, la reine-mère, l'onegwa dépositaire des volontés du feu roi, et l'ouwe-asserri, sont chargés de l'administration. Lorsque le temps de l'instruction est fini, le roi quitte Oeseboe sous la conduite de l'onegwa, et va prendre possession du palais et de l'autorité royale. Il pense ensuite à se défaire de ses frères, pour assurer la tranquillité de son règne. Cet usage cruel avait été adouci dans ces derniers temps, et les rois qui étaient parvenus au trône avaient laissé vivre quelques uns de leurs frères; mais ils usèrent si mal de cette faveur, en conspirant avec les amis de quelques fiadors exilés, que le roi de cette époque a pris le parti de faire étouffer ou massacrer tous les siens (1). Quelques uns prétendent qu'il les a forcés

(1) Barbot dit qu'on les étouffe après leur avoir lié les mains, en leur bouchant les oreilles, le nez et la bouche.

de se peindre de leurs propres mains, parce qu'il n'est jamais permis de répandre le sang royal. Mais, après leur mort, il n'épargna rien pour donner toute la magnificence possible à leurs funérailles (1).

On a déjà fait observer, d'après Nyendaal, que le roi de Benin ne se montre au peuple qu'une fois l'année, à la fête du corail. Cependant, l'auteur traduit par Arthus assure qu'il fait annuellement deux processions au travers de la ville. C'est dans ces occasions qu'il fait éclater toute sa grandeur, en marchant à la tête de ses femmes, dont le nombre monte à plus de six cents. Ce nombre n'a rien de surprenant dans les femmes du roi, puisque les grands en ont quatre-vingts ou quatre-vingt-dix, et les plus pauvres jusqu'à dix ou douze (2).

Suivant Dapper, le roi de Benin monte à cheval certains jours de l'année, pour se faire voir de son peuple. Il prend, dans ces occasions, un de ses beaux chevaux, richement équipé. Il est suivi de trois ou quatre cents des principaux seigneurs de sa cour, une partie à cheval, l'autre à pied, précédés et suivis de musiciens. A la tête de cette procession royale, une troupe de nains et de muets conduit des léopards et des tigres enchaînés. La fête se termine ordinairement par la mort de dix ou douze esclaves, achetés par le peuple et sacrifiés à l'honneur du roi (3).

L'auteur traduit par Arthus dit que la cour du roi

(1) Afrique de Dapper, édit. franç., p. 312; Afrique d'Ogilby, p. 447; et Barbot, dans Churchill, t. v, p. 371 et suiv.

(2) Arthus, dans la Collection de De Bry, vol. II, part. VI, p. 121 et suiv.

(3) Dapper, p. 311 et 312; Ogilby, p. 475; et Barbot, p. 370.

de Benin est composée d'un grand nombre de nobles qui montent à cheval pour se rendre au palais, et qui s'y tiennent assis, à la manière des femmes, les deux pieds du même côté. Un esclave conduit leur monture; et des deux côtés ils en ont un autre, sur lequel ils s'appuient dans le besoin. Par derrière ils en ont une troupe, dont les uns portent un parasol sur la tête de leur maître; les autres jouent de la flûte ou du tambour. Outre ces instruments communs, les nobles du premier rang en ont de propres à leur ordre : c'est une sorte de filets, qui ressemblent à ceux de nos pêcheurs, et qui contiennent quelque chose, dit l'auteur, dont le mouvement fait le même bruit que des noix renfermées dans une boîte.

Le roi entretient un prodigieux nombre d'esclaves des deux sexes; on ne fait pas un pas dans la ville sans en rencontrer une foule, dont les uns portent, sur leur tête, des fruits et de l'huile de palmier, pour l'usage du palais; d'autres, de l'eau et du foin pour les écuries royales. Quelquefois le roi fait l'honneur à ses nobles de leur envoyer des présents, qui sont portés avec beaucoup de pompe par ses esclaves. Ces marches sont autant de spectacles réguliers. Elles sont conduites par divers officiers du palais, qui portent à la main des bâtons blancs, pour écarter le peuple et rendre le chemin libre (1).

Du temps de Barbot, le roi de Benin était un jeune prince d'un air affable. Il avait encore sa mère, qu'il traitait avec beaucoup de respect, et qui faisait sa demeure dans un palais séparé, à quelque distance

(1) Arthus, *ubi sup.*

de la capitale, avec une cour digne de son rang. Il la consultait souvent sur les affaires de l'état, mais par l'entremise de ses ministres; car il ne pouvait la voir lui-même sans blesser les lois et sans s'exposer à quelque soulèvement du peuple (1).

Il y a beaucoup d'apparence que ce fut le même prince dont Nyendaal obtint une audience. Ce voyageur lui donne quarante ans, et fait le même portrait de sa figure. Après avoir été introduit dans la salle, on l'obligea, suivant l'usage, de s'arrêter à trente pas du trône; mais il demanda la permission de s'approcher plus près de sa majesté; et cette faveur, quoique extraordinaire, lui fut accordée par le roi, avec un sourire fort gracieux. Il s'avança jusqu'à huit ou dix pas de sa personne. Il n'y avait autour de lui que les trois grands ministres, et un nègre le sabre à la main, d'une contenance aussi fière que les sentinelles militaires. Tout ce qu'on veut dire au roi doit être expliqué à ces trois seigneurs, qui ne font qu'aller et venir pour communiquer les discours et les réponses, sans que personne puisse savoir si leurs rapports sont justes et fidèles.

A la gauche du roi l'auteur observa, contre une belle tapisserie, sur des piédestaux d'ivoire, plusieurs belles dents d'éléphants. Toutes les richesses de ce prince sont placées de même dans les appartements du palais. David Nyendaal lui présenta une robe de chambre de soie, qu'il parut recevoir avec beaucoup de satisfaction. Les présents qu'on lui fait sont couverts de nattes et portés par des esclaves, qui mar-

(1) Barbot, dans Churchill, p. 368.

chent devant et derrière avec un bâton blanc à la main. Ceux qui rencontrent cette procession doivent se retirer promptement, s'ils ne veulent être battus avec beaucoup de vigueur. On se croit obligé à cette précaution pour éviter le poison (1), et tout ce qui pourrait donner atteinte à la sûreté du roi.

Les revenus de la couronne sont fort considérables. Chaque gouverneur de province est comptable au roi d'un certain nombre de sacs de boudjis, qui montent à de grosses sommes. Les officiers subalternes paient leurs taxes en bestiaux, en volaille, en ignames et en étoffes. Ainsi, le palais étant fourni de toutes les provisions nécessaires, il y a peu de dépenses à faire pour l'entretien de la vie, et le revenu pécuniaire demeure entier dans les coffres. La cour n'impose aucun droit sur les marchandises; mais chacun paie au gouverneur du lieu qu'il habite une somme annuelle pour la liberté du commerce. Les gouverneurs en donnent au roi une partie fixe, et savent ainsi à quoi monte leur propre revenu.

Les Européens sont ici traités avec beaucoup de distinction, car les droits du roi sur chaque vaisseau, ceux des trois ministres et des gouverneurs, avec les gages des mercadors ou des fiadors, ne montent point ensemble à plus de six livres sterling. Une si petite somme met un capitaine étranger dans tous les droits du commerce (2).

Dapper représente le roi de Benin comme un

(1) David de Nyendaal, dans Bosman, p. 464, ou 492, édit. de 1705.

(2) Bosman, p. 460, ou 489; et Barbot, *ubi sup.*

prince si puissant, que dans l'espace d'un seul jour il peut rassembler une armée de vingt mille hommes. Avec un peu plus de temps, il en met cent mille en campagne. Aussi sait-il se faire respecter de ses voisins et de ses propres troupes. Il n'admet au partage du butin que son général, qui porte le titre d'ouweasserry, d'ouasserry ou siassiri-hiasscere. La discipline est si rigoureuse dans ses armées, que personne n'ose quitter son poste, sous peine de mort (1). Cependant David Nyendaal assure que l'art de la guerre est ignoré dans cette nation, et que le courage et la conduite lui manquent également, quoique, étant environnée de pirates et de voleurs, qui lui causent des alarmes perpétuelles, elle ait souvent l'occasion de s'aguerrir.

Les armes du royaume de Benin sont le sabre, le poignard et la sagaie, avec l'arc et les flèches. Chaque soldat est couvert d'un bouclier, mais composé de bambous, et par conséquent si faible et si léger, qu'il sert plutôt d'ornement que de défense (2). La plupart des nobles portent en campagne une robe d'écarlate, comme une marque de leur rang. D'autres néanmoins se couvrent de peaux d'éléphant, ou d'autres cuirs à l'épreuve de la flèche, ornés de dents de léopards, surmontés d'un grand bonnet rouge, d'où pend une longue queue de cheval. Le commun des soldats porte à la ceinture une pagne de soie très fine, qui est comme l'uniforme de leur profession

(1) Dapper, p. 311; Ogilby, p. 474.

(2) Nyendaal, dans Bosman, p. 457, ou p. 485 de l'édit. de 1705.

militaire. Le reste du corps est nu, et n'a pour défense que leurs boucliers, quoique leurs flèches et celles de leurs ennemis soient empoisonnées (1).

Le même écrivain ajoute diverses remarques, qui ne se trouvent point dans les autres voyageurs. Mais Nyendaal les ayant réfutées, comme autant d'erreurs ou de fausses imaginations, nous nous garderons bien de les reproduire dans cet ouvrage.

## CHAPITRE II.

Voyage au nouveau Calabar, à Bandy et à Dono, par Jacques Barbot et Jean Grazilhier.

L'AUTEUR de cette relation était le frère de Jean Barbot, voyageur célèbre par sa description de la Guinée, où nous n'avons pas cessé de puiser jusqu'ici comme dans une excellente source, et que nous ferons connaître encore plus particulièrement par la suite. Jacques Barbot, excité par cet exemple domestique, entreprit un voyage maritime avec la qualité de subrécargue, sur l'Albion, frégate de trois cents tonneaux et de quatre pièces de canon (2). Il s'était associé avec d'autres marchands de Londres

(1) Dapper dit qu'elles le sont par leurs prêtres.

(2) L'auteur l'appelle un vaisseau de dix pour cent; c'est-à-dire un de ces marchands particuliers qui payaient dix pour cent à la compagnie anglaise pour la liberté du commerce.

pour le fond de la cargaison ; et l'objet particulier de son voyage était le nouveau Calabar, rivière de la côte méridionale d'Afrique, que les Portugais nomment Rio-Real. Jean Grazilhier, qui partageait avec lui l'office de subrécargue, l'accompagna dans toutes ses courses, et recueillit ses propres observations, qui furent ensuite augmentées dans quatre voyages qu'il fit successivement aux mêmes lieux. Elles paraîtront ici, après le journal de Barbot. Les cartes de Calabar et de la baie de Cabende (1), dont ils ont enrichi leurs relations, précieuses par leur originalité, furent composées par d'habiles pilotes, dans les pays même dont elles représentent la situation ; et si les auteurs n'ont pas toujours travaillé sur le témoignage de leurs propres yeux, ils ont consulté soigneusement les nègres, dans les occasions où les autres secours leur ont manqué.

## § I.

### Journal de Jacques Barbot (2).

La frégate l'Albion, où l'auteur s'embarqua aux Dunes, mit à la voile le 13 de janvier 1699. Elle passa, dans la route ordinaire, à la vue de Porto-Santo, de Madère, des Canaries, du cap Vert et du cap Mesurado. Le 25 de février, elle jeta l'ancre à l'embouchure de Rio Sestos ou Sestro, où elle s'arrêta quelques jours

(1) Voyez Churchill, t. v, p. 463 et 497.
(2) Churchill's *Collection*, t. v, p. 445 à 466.

pour prendre de l'eau, du bois et des provisions. Barbot y trouva le roi Peter plein de vie et de santé; mais les dents d'éléphants y étaient si chères qu'il n'en acheta qu'un petit nombre.

La frégate quitta Rio Sestos le 20 mars, et mouilla le 8 d'avril au cap Tres-Puntas, devant le grand Fredericksbourg. Barbot y fut reçu fort civilement du général prussien (1); mais il apprit de lui qu'il y avait peu de commerce à se promettre sur la côte. La guerre était allumée entre les habitants, à l'instigation des Hollandais, qui employaient cette voie pour se rendre insensiblement les maîtres du pays. Barbot apprit encore que, six semaines auparavant, le même général, revenant du cap Lopez-Gonzalvo, avait été attaqué par un pirate qu'il avait forcé de prendre le large, et que deux ou trois autres de ces brigands croisaient actuellement entre le cap Lopez et l'île Saint-Thomas. Le patron d'une petite barque portugaise, qui arriva le 10 d'avril à Fredericksbourg, confirma cette nouvelle par le récit de son voyage, que les mêmes craintes avaient fait durer trois semaines depuis Saint-Thomas. Il ajouta que, trois mois auparavant, il avait vu dans cette île trois

(1) Prevost, d'après les auteurs anglais qu'il traduit, met le général danois, ce qui est en contradiction avec le texte de Barbot (p. 455). Prevost confond ce Fredericksbourg avec celui qui était près du cap Vert et qui appartenait aux Danois; celui qui était près du cap Tres-Puntas appartenait aux Prussiens. (Voyez ci-dessus, t. VIII, p. 41.) En 1720, les Prussiens abandonnèrent ce fort, et le remirent au roi nègre de ce canton. (Voyez le Voyage de des Marchais, t. I, p. 256, édit. de 1730.) Depuis, les Prussiens l'ont vendu aux Hollandais.

grands vaisseaux français, qui venaient de la côte de Guinée avec leur cargaison d'esclaves, et qui étaient commandés par le chevalier Damon, ou Damou. Ces trois bâtiments étaient venus acheter des esclaves en Guinée, par commission particulière de la cour de France, pour indemniser les flibustiers de l'île Saint-Domingue des prétentions qu'ils formaient au butin que MM. de Pointis et du Casse avaient enlevé à Carthagène. Le dessein de la France était de leur donner des esclaves au lieu d'argent, dans l'espérance de les faire retourner à leur établissement de Saint-Domingue, qu'ils avaient abandonné. On était convenu avec eux que, rendus dans cette île, ils les prendraient à deux cent cinquante livres par tête, marché dont la France ne tira pas beaucoup d'avantage, parce que les esclaves étant alors fort chers, ils lui revenaient à cinquante écus sur la côte de Juida. Mais elle obtint ce qu'elle s'était proposé à cette condition, c'est-à-dire le retour des flibustiers à Saint-Domingue.

Barbot, sur quelques démêlés avec les nègres de Tres-Puntas, se vit exposé à manquer d'eau fraîche auprès du rivage, par la malignité qu'ils eurent de détourner le canal de la source. Il porta ses plaintes au général prussien, qui donna ordre que le cours de l'eau fût rétabli, et qui prêta même quelques uns de ses gens pour transporter les tonneaux à bord. Mais ce secours n'empêcha point que l'excès de la chaleur ne causât de fâcheuses maladies dans l'équipage. Plusieurs matelots périrent en peu de jours. Les rafraîchissements étaient rares et fort chers. On

ne put se procurer qu'une chèvre, un porc et sept poulets, qui coûtèrent cinq ackis en or; et, pour comble de disgrâce, une provision de grosses fèves, qui devait servir à la subsistance des esclaves, et qui avait coûté cent livres sterling à Londres, se trouva si corrompue, qu'elle ne put être d'aucune ressource. On remit tristement à la voile; et, le 17 avril, on jeta l'ancre devant le château de Mina. Cette rade avait alors sept bâtiments hollandais, dont quatre étaient des vaisseaux de haut bord, entre lesquels Barbot vit deux frégates de trente pièces de canon, et de cent trente hommes d'équipage, qui étaient chargées de donner la chasse aux pirates et aux marchands d'interlope. Elles avaient pris depuis peu trois interlopiers de Zélande, dont l'un portait trente-six pièces de canon, et ne s'était rendu qu'après une vigoureuse résistance. Une de ces deux frégates ayant passé deux années entières sur la côte, se disposait à retourner en Hollande, chargée de mille marcs d'or, qui reviennent à trente-deux mille livres sterling.

Le 18, on arriva au cap Corse, où l'on mouilla contre deux vaisseaux anglais, sur un fond de vase et de sable d'environ huit brasses. La barque portugaise qu'on avait rencontrée à Tres-Puntas, ayant eu la liberté d'accompagner le vaisseau, eut le malheur d'échouer, pour s'être trop approchée du rivage après avoir perdu son câble. Elle mit son esquif en mer, pour en tirer quelques secours; mais il fut renversé presque aussitôt par un vent impétueux qui fit périr trois hommes. La frégate anglaise trouva le

blé si cher au cap Corse, qu'elle n'en put obtenir pour sa provision. Ayant levé l'ancre le 21 d'avril, elle l'alla jeter sous Anamabou, où elle acheta une grosse quantité de blé d'Inde, qui lui coûta fort cher; mais dans l'extrémité où la perte de ses fèves l'avait réduite, il fallait du blé à toutes sortes de prix. Elle se dédommagea par la vente de ses perpétuanes et de quantité de poudre, marchandises que les nègres recherchaient avec beaucoup de passion. Ils ne marquèrent pas moins d'avidité pour les toiles peintes et les toiles cirées. Le 10, on envoya vers l'est, à Anischan, pour faire du bois.

On partit d'Anamabou le 11 de mai; et, passant à la vue des forts d'Apong et de Winneba, on arriva le 15 dans la rade d'Accra, où l'on employa le temps, jusqu'au 26, au commerce de l'or, des esclaves et de l'ivoire. La perte d'une ancre dont le câble se rompit, et qu'on fut obligé de laisser entre les rocs, n'empêcha point qu'on n'achetât soixante-six esclaves au long de la Côte-d'Or, avec une bonne quantité d'or et d'ivoire. Enfin l'on remit en mer, dans la résolution de porter droit au nouveau Calabar, où l'on espérait de trouver des esclaves en plus grand nombre (1).

Le 27 de mai, on était, suivant les observations, à cinq degrés quatre minutes de latitude du nord, avec un temps doux, et le vent sud-ouest quart-d'ouest; mais vers minuit le temps devint si gros, qu'on craignit beaucoup de se voir séparé de la pe-

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 456. Apong est Appam., et Anischan est Injassan des cartes de d'Anville.

tite chaloupe qui suivait à voiles. Le 29, on essuya des agitations violentes, par l'impétuosité d'un vent de nord, accompagné d'une grosse pluie. On se crut, par estimation, fort près du cap Fermoso (1). Le jour suivant, on s'avança jusqu'à deux lieues de la terre, sur un fond de sable de dix brasses, avec beaucoup de peine à résister au cours de la marée, qui était fort impétueux vers le rivage. On crut avoir fait cent dix lieues depuis Accra, et l'on s'aperçut avec surprise qu'ayant manqué le cap Fermoso, on avait été jeté par la marée quinze lieues plus loin au nord-ouest, dans le golfe de Benin. Le 31, on jeta l'ancre à une lieue et demie du rivage, vers quatre degrés cinq minutes de latitude du nord. On trouva, pendant le reste du jour, que le cours de la marée était fort rapide au nord. La côte s'étendait nord et sud, et paraissait plate et couverte de bois. Depuis qu'on était parti d'Accra, le temps n'avait pas cessé d'être fort épais, avec des pluies continuelles.

Ceux qui croiraient, dit l'auteur, que la navigation est facile en Guinée depuis le mois de mai jusqu'au mois d'août, seraient fort éloignés de la vérité. Ils doivent au contraire se fournir, dans cette saison, d'une double provision d'ancres, parce que la mer est fort grosse, le vent impétueux au sud-sud-ouest, accompagné de pluies longues et pesantes, qui incommodent beaucoup un vaisseau tandis qu'il est à l'ancre, et le fond chargé de rocs dans quantité d'endroits, tels que Sestos, Axim, Tres-Puntas et

(1) L'auteur, d'après le portugais, écrit Fermoso, de même que d'Anville; Purdy, Formoso; d'autres géographes, Formosa.

Accra. On s'est imaginé aussi faussement que les grandes pluies abattaient la force des vagues. L'auteur a vérifié, au contraire, que pendant plus de cinq semaines de pluies, la mer avait été continuellement fort grosse, le temps obscur, et le froid aussi vif, pendant le jour et la nuit, que dans le canal de la Manche au mois de septembre.

Depuis le 1er de juin jusqu'au 15, la frégate continua de tourner, en mouillant chaque jour au long de la côte, sans cesser d'avoir le vent contraire. Le 16, ayant porté au sud-est, sur huit et neuf brasses, on gagna le cap Fermoso, qu'il n'est pas aisé de reconnaître. A deux heures après midi on passa Rio-Non (1), en portant à l'est; et, vers quatre heures, Rio-Oddy (2), sur sept brasses. A six heures du soir, on mouilla, sur six brasses, nord-est et sud-ouest de Rio-Tilana, ou Saint-Juan (3). Le 17, continuant d'avancer vers l'est au long du rivage, sur six et sept brasses, on eut, vers neuf heures, Rio-Saint-Nicolas au nord (4), à onze heures, Rio Santa-Barbara (5); on passa

(1) La carte du Calabar de Barbot (p. 463 de Churchill), donne aussi à Rio-Non le nom de Santo-Benito, et c'est ce nom que d'Anville a préféré sur sa carte d'Afrique (1749); mais il écrit Saint-Bento, comme dans le texte de Barbot, à la p. 378. C'est la première rivière de la carte anglaise du pilote africain, insérée dans l'ouvrage de M'Queen's *View of northern central Africa*, 1821, p. 128.

(2) La carte du Calabar de Barbot dit que cette rivière se nomme aussi Fonsaoddy ou Mafonca.

(3) C'est la troisième rivière de la carte du pilote africain.

(4) Nommé aussi, suivant la carte, Rio-Lempta, ou Rio-Juan-Dias. C'est la quatrième rivière de la carte du pilote africain.

(5) Sur la carte du Calabar de Barbot, elle se nomme aussi Meas: c'est la cinquième rivière de la carte du pilote africain.

vers une heure la rivière de Saint-Barthélemy (1), et à deux heures et demie celle de Sombreiro (2). Enfin, vers trois heures, on jeta l'ancre entre l'ancienne et la nouvelle rivière de Calabar (3), sur cinq brasses et demie d'un fond de vase, nord et sud de la pointe de Foko, par estimation.

Le 18, à la pointe du jour, on envoya la chaloupe au rivage, pour y prendre langue, et demander des pilotes qui connussent la rivière de Calabar. Trois hommes, qui se mirent dans la chaloupe avec des essais de plusieurs sortes de marchandises, découvrirent presque à perte de vue un bâtiment à voiles dans la rivière de Bandy. Vers dix heures, le cours de la marée étant à l'est, on prit le parti de mouiller à quatre lieues du rivage, dans l'opinion que le commerce ne se pourrait faire qu'avec la chaloupe et la barque longue, parce qu'il ne serait pas possible de trouver un canal favorable pour un bâtiment qui tirait quatorze pieds et demi d'eau. Le 21, à la pointe du jour, le vent devint si impétueux qu'il brisa le câble du sud-est. La marée était très forte, et le temps d'une fraîcheur extrême. On s'aperçut que le mois de juin est un diable dans cette mer, comme on en avait été averti à Tres-Puntas par le patron de la barque portugaise. Cependant l'agitation des vagues diminua un peu le jour suivant.

Le 23, à une heure, on vit paraître un grand canot à neuf rameurs, avec plusieurs autres nègres. Il ap-

(1) Nommée aussi, selon la carte de Barbot, dos tres Irmaus, sixième rivière de la carte du pilote africain.

(2) Se nomme aussi Sangama, suivant la carte de Barbot.

(3) La rivière du vieux Calabar est plus à l'est.

partenait à Guillaume, roi de Bandy, qui envoyait à la frégate deux ou trois pilotes de sa nation, munis des certificats de plusieurs capitaines anglais, dont ils avaient conduit heureusement les vaisseaux dans la rivière, quoiqu'ils ne tirassent pas moins de treize brasses d'eau. Les mêmes nègres assurèrent que le bâtiment qu'on avait aperçu était un vaisseau anglais, commandé par le capitaine Edouards, qui avait fait dans l'espace de trois semaines sa cargaison d'esclaves, et qui se préparait à partir pour les Indes occidentales. Ils ajoutèrent qu'ils n'avaient pas plus tôt découvert la frégate, que le roi avait envoyé des ordres sur la rivière pour acheter des esclaves, outre cent cinquante qui étaient actuellement à Bandy; et le patron de la chaloupe vint rendre témoignage que ce prince lui avait promis d'en rassembler bientôt cinq cents, des plus jeunes et des plus vigoureux. Sur tant d'heureuses apparences, on prit la résolution de s'abandonner à la conduite des pilotes, et d'entrer dans la rivière pour hâter la cargaison.

Le 24, avec un fort beau temps, on commençait à retirer la seule ancre qui restait au vaisseau, lorsque le câble se rompit, quoique neuf, et la chaîne ayant eu le même sort un peu après midi, on fut forcé de tendre une partie des voiles, pour sauver la vie des hommes et le vaisseau. On observa de présenter l'avant au sud-est, pour diminuer l'action des vagues du côté de la barre. Toute la ressource fut d'avancer ainsi la sonde à la main. Vers trois heures, étant à la distance d'environ trois lieues des pointes de Foko et de Bandy, on tomba tout d'un

coup sur trois brasses et demie, ensuite sur trois brasses, et bientôt sur deux et trois quarts, et sur deux et demie. Il n'y eut personne qui ne crût le vaisseau près de sa ruine ; l'arrière toucha trois fois le fond, et la troisième fois avec beaucoup de violence ; mais on prit le parti de déployer toutes les voiles, et cette résolution sauva la frégate anglaise, en lui faisant passer tout d'un coup la barre. Pendant les deux heures suivantes, on continua de trouver dans les sondes quelques inégalités qui causèrent encore de l'effroi ; mais la mer étant assez tranquille, on ne courut en effet aucun danger. A cinq heures, on se trouva dans l'embouchure même de la rivière, d'où l'on découvrit clairement le vaisseau du capitaine Édouards, qui était à l'ancre devant la ville royale. On arriva près de lui avec la même marée, et la seule ancre dont on pût faire usage n'étant que de trois cents, on mouilla devant Bandy, malgré la difficulté de résister au courant avec un si faible secours. Édouards envoya aussitôt sur l'Albion une ancre de six cents, mais seulement pour la nuit, et jusqu'à ce qu'il fût en état d'en prêter une plus grosse. Les pilotes n'avaient été d'aucun secours dans des embarras si pressants. Ils s'étaient contentés d'assurer que jamais ils n'avaient vu l'eau si basse, quoiqu'ils l'eussent fait passer à plusieurs vaisseaux dans les basses marées. En effet, le capitaine Édouards dit lui-même qu'en mettant les deux caps est et ouest, et portant droit au nord et au nord-est-quart-d'est, au lieu de porter au nord-ouest-quart-de-nord et au nord-nord-ouest, ils auraient trouvé constam-

ment entre cinq et huit brasses de fond, jusqu'au lieu où il était avec sa pinasse (1).

Le 25 au matin, ils saluèrent le roi nègre d'une décharge de sept pièces. Les officiers de la frégate descendirent le même jour au rivage, pour rendre leurs devoirs à ce prince, et régler les conditions du commerce; mais il leur fit entendre qu'il exigerait d'eux, pour chaque esclave, une barre de plus que le capitaine Édouards n'avait payé. Il se plaignit de leurs bassins, de leurs chaudrons et de leurs colliers jaunes, qui n'étaient plus des marchandises convenables à ses besoins. Le lendemain, ils eurent une autre conférence avec lui et ses principaux officiers. Elle dura long-temps sans aucun fruit, parce que, faisant valoir la rareté des esclaves, ils exigeaient rigoureusement treize barres pour un mâle et dix pour une femme. Le roi traita les facteurs à souper. Le 27, il leur fit demander un baril d'eau-de-vie de trente-cinq gallons à deux barres pour chaque gallon. La conférence recommença le soir avec aussi peu de succès que les deux premières. Le 28, les Anglais firent remonter la rivière à leur chaloupe jusqu'à la ville de Dony, qui est éloignée de Bandy d'environ vingt-cinq milles. Les provisions commençaient à manquer sur le vaisseau (2).

Le 30, ils eurent une nouvelle conférence avec les officiers du roi, sans en retirer plus d'avantage pour la conclusion du traité. Pepperell, frère du roi, leur dit civilement « qu'il était mortifié de leur « voir fermer l'oreille à ses propositions; qu'ils ne

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 458.

« pouvaient lui en faire un reproche, parce qu'il « estimait beaucoup les blancs, et qu'il leur avait « l'obligation de s'être enrichi par le commerce; mais « qu'il était forcé d'insister sur le prix des esclaves, « depuis que la vue de tant de grands vaisseaux qui « arrivaient sur la côte l'avait fait hausser dans tous « les marchés intérieurs du pays : que pour le modé- « rer, néanmoins, il se contenterait de treize barres « pour les hommes, de neuf barres et deux anneaux « de cuivre pour les femmes, et d'un prix propor- « tionné pour les garçons et les filles ». On se sépara sans avoir rien conclu.

Cependant, dès le lendemain, le roi fit rappeler les facteurs, et l'on s'accorda presque aux mêmes termes que Pepperell avait proposés, c'est-à-dire à treize barres pour les hommes, et neuf pour les femmes. Le roi promit de se rendre le lendemain à bord pour confirmer les articles et pour recevoir ses droits. Le même jour, les matelots anglais prirent un requin monstrueux, dont les nègres de Bandy firent un grand festin. La chaloupe arriva le soir de Dony. Elle apportait un esclave, qui n'avait coûté que dix barres et un pot d'étain, avec une vache qu'on avait achetée pour cent cinquante anneaux de cuivre.

Après une grosse pluie, qui dura la moitié du jour, le roi tint sa promesse, et se rendit sur le vaisseau dans la chaloupe des Anglais, escorté de ses cabaschirs et de ses officiers dans trois grands canots (1). En montant à bord, il fut salué de sept coups de

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 459.

canon. Son habillement était un justaucorps d'écarlate à l'ancienne mode, enrichi d'un galon d'or et d'argent fort terni. Il avait la tête couverte d'un fort beau chapeau, mais les pieds nus. Son cortége lui rendait des respects extraordinaires, et ce sentiment est si général dans la nation, que depuis l'arrivée de la frégate aucun habitant n'avait osé commercer avec les Anglais jusqu'à la conclusion du traité. Barbot et les facteurs eurent un long entretien avec ce prince et son frère, touchant le prix de chaque marchandise et les droits royaux. Pepperell leur parut fort rusé, mais grand parleur. Le punch et l'eau-de-vie furent distribués avec tant de profusion, que l'assemblée, composée de quinze nègres, commençait à se rendre importune aux Anglais. Enfin, les articles furent réglés solidement, et le roi donna ordre que la permission du commerce fût proclamée dans sa capitale. Cette proclamation se fait au son de quelques trompettes d'ivoire, semblables à celles de la Côte-d'Or. Le crieur a seize anneaux de cuivre pour salaire.

Les nègres de cette côte sont assez capables de trouver des raisons ou des excuses pour rompre un traité qui ne peut être que verbal, parce qu'ils n'ont point l'art de l'écriture. Ils se croient en droit d'interpréter à leur gré les expressions qu'ils ont employées.

Barbot fit les présents. Le roi reçut un fusil, un chapeau et neuf paquets de colliers, au lieu de justaucorps qu'il avait jusqu'alors exigé. Le capitaine Forty, général des armes, le capitaine Pepperell, le capitaine Boileau, l'alderman Bougsby, milord Wit-

tiby, le duc de Monmouth, l'ivrogne Harry (1), et quelques autres seigneurs nègres, reçurent deux fusils, huit chapeaux et neuf pagnes d'étoffe de Guinée. Ce fut avec ce conseil que les facteurs anglais réduisirent la valeur des marchandises, et des provisions, en barres, lesquelles étaient comme la valeur fixe, ou la monnaie de change (2).

MARCHANDISES.

| | Barres. |
|---|---|
| Un paquet de colliers | 1 |
| Quarante anneaux | 1 |
| Quatre barres de cuivre | 1 |
| Une pièce d'étoffe de Guinée | 1 |
| Une pièce de Hambourg | 1 |
| Une pièce de nicanis | 1 |
| Bagues en cuivre | 1 |

La poudre à tirer, l'eau-de-vie, les chaudrons et les bassins, les pots, etc., avaient leur tarif proportionné.

PROVISIONS.

| | |
|---|---|
| Soixante ignames du roi | 1 |
| Cent soixante ignames communes | 1 |
| Un tonneau d'eau | 2 bagues. |
| Une jatte de beurre | 2 anneaux. |
| Une chèvre | 1 barre. |
| Une vache, suivant sa grandeur | 8 ou 10. |
| Un porc | 2 |
| Un veau | 8 |
| Une jatte d'huile de palmier | 1 un quart. |

Les droits du roi furent payés en marchandises,

(1) On a déjà vu plusieurs exemples de ces noms empruntés des Européens, dont les nègres se font beaucoup d'honneur.

(2) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 460.

sur le pied de deux anneaux pour chaque esclave. Mais ce prince et les principaux marchands demandèrent qu'on leur avançât une partie du paiement réglé pour la cargaison, qui devait monter à cinq cents esclaves de l'un et de l'autre sexe. Ils avaient besoin de cette avance pour acheter une partie de ce qu'ils s'engageaient à fournir, d'autant plus que les marchés intérieurs sont éloignés, et qu'ils avaient besoin de neuf ou dix jours pour remonter la rivière et la descendre dans leurs grands canots. Aussi Barbot ne fit-il pas difficulté de prêter au roi la valeur de cent cinquante barres en diverses marchandises. Les prêts ou les avances qu'il fit aux seigneurs montèrent à plus de trois cents barres.

Après ces arrangements, les Anglais se crurent obligés de rendre au roi le festin qu'il leur avait donné dès le premier jour. Ce prince choisit le souper. Il fut servi avec autant de propreté que d'abondance; mais la conduite du monarque et des sujets fit un spectacle également comique et révoltant. A peine un plat paraissait sur la table, qu'il était vidé par un grand nombre de mains, qui se disputaient les morceaux. Chacun pensait à remplir tout à la fois son ventre et ses poches, surtout lorsqu'on apporta les jambons et les langues. Le tumulte était affreux, sans aucune ombre d'ordre ni de décence. Lorsqu'ils se furent tous remplis, jusqu'à ne pouvoir plus marcher sans peine, ils rentrèrent dans leurs canots pour retourner à la ville, et la frégate les salua de sept coups de canon.

Le roi revint à bord le jour suivant, sous pré-

texte de voir des essais de marchandises, mais en effet pour se rassasier encore une fois à la table des Anglais. Le 5, il leur envoya trente esclaves des deux sexes, dont ils ne prirent que dix-neuf, et lui renvoyèrent le reste. Le 6, il en amena lui-même quatre autres qui furent acceptés. C'était vingt-trois, pour lesquels on lui paya deux cent quarante-sept barres, parce que, dans ce nombre, il se trouvait trois femmes grosses.

Le commerce fut poussé avec autant de bonne foi que de chaleur jusqu'au 29 d'août, non seulement à Bandy, mais dans plusieurs autres endroits de la rivière jusqu'à Dony, par le moyen des chaloupes armées. Dans cet intervalle, on rassembla six cent quarante-huit esclaves des deux sexes et de toutes sortes d'âges, en y comprenant les soixante-cinq qu'on avait achetés sur la Côte-d'Or. On se fournit aussi d'un grand nombre de provisions, telles que des ignames, des chèvres, des porcs, de la volaille, de l'eau et du bois; avec quelques bœufs et quelques veaux. A l'égard du poisson, il s'en trouva peu dans la rivière; et les Anglais y perdirent beaucoup, parce que, ayant épuisé toute leur chair salée et leur biscuit, ils se virent dans la nécessité de nourrir l'équipage, qui était affaibli par les maladies, et même par la mort de plusieurs matelots, avec de la viande fraîche de terre, et d'autres provisions nouvelles, qu'ils n'achetaient point à bon marché (1).

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 460.

## § II.

### Journal de Jean Grazilhier, depuis Bandy jusqu'au nouveau Calabar et à Dony (1).

Le 22 de juillet 1699, Grazilhier, second subrécargue de l'Albion (2), partit de la pointe de Bandy dans une chaloupe, avec une petite cargaison, pour se rendre au nouveau Calabar, dans la rivière du même nom, que les Portugais appellent Rio-Réal (3). Le soir du même jour, il mouilla près d'un village nommé Bandy, situé dans la partie nord-nord-ouest de l'île des Interlopiers, où les Portugais font habituellement la traite des esclaves. Le 23, il remit à la voile avec la Marie; et, vers minuit, il jeta l'ancre dans la rivière du nouveau Calabar, et salua le roi de trois coups de canon. Il fallut commencer par des présents, suivant l'usage, qui s'est changé en loi dans cette rivière. Grazilhier donna au roi un baril d'eau-de-vie, un baril de poudre, et un chapeau. Les quatre principaux nègres, qui portaient, comme à Bandy, des noms éclatants de l'Europe, reçurent, l'un un chapeau, les autres une pièce d'étoffe, un justaucorps et un fusil. La permission du com-

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 461.

(2) On ne doit point avoir oublié que Grazilhier était associé à Barbot dans le même emploi, et que sa Relation fait partie du même Voyage. Barbot, dans Churchill, t. v, p. 461.

(3) C'est sous ce nom que d'Anville, dans son Afrique, et la plupart des autres géographes la désignent.

merce fut aussitôt proclamée à douze barres par tête pour les hommes, neuf pour les femmes, et six pour les garçons ou les filles.

Dès le jour suivant, Grazilhier acheta quinze jeunes esclaves; et lorsqu'il vit le zèle des habitants échauffé jusqu'à faire partir quarante grands canots pour aller presser le commerce dans l'intérieur des terres, il renvoya son bâtiment à Bandy, avec les esclaves qu'il s'était déjà procurés, et l'ordre de lui apporter de nouvelles marchandises pour le retour des canots. Dès le 27, à neuf heures du soir, les canots arrivèrent chargés d'un grand nombre d'esclaves. Grazilhier, surpris de cette diligence, en apprit bientôt la raison. Les marchés intérieurs sont moins éloignés du nouveau Calabar que de Bandy, d'où il conclut que cette rivière est plus avantageuse que l'autre pour le commerce. La chaloupe qu'il avait renvoyée à Bandy étant revenue le 29, il prit le parti de conduire lui-même au vaisseau quarante-quatre esclaves qu'il venait d'acheter. Il partit à l'entrée de la nuit, pendant une fort grosse pluie. Le lendemain, il mouilla sous la pointe de Foko, cinq lieues au sud du Calabar; et le 31, à dix heures du matin, il arriva heureusement à bord. Pour éviter les bancs qui sont au nord de la pointe de Foko, il avait porté à l'est l'espace d'une demi-lieue; ensuite au nord-ouest jusqu'à l'île des Interlopiers, en côtoyant l'écume des vagues au-dessous du vent, sur trois brasses, et deux et demie dans la basse marée, avec beaucoup de précautions pour se garantir d'un banc qui s'étend plus d'une lieue vers la mer. De là jusqu'à la pointe

de Bandy, et de cette pointe jusqu'à la ville, il avait trouvé constamment dix brasses (1).

La nuit suivante, il remonta dans sa chaloupe, pour retourner à Calabar avec une nouvelle cargaison. Barbot s'étant déterminé à l'accompagner, ils y arrivèrent ensemble la nuit du 1er d'août. Quarante-deux esclaves qu'ils trouvèrent prêts le lendemain, mirent Grazilhier en état de partir aussitôt pour Bandy avec ce supplément. Barbot, demeurant à Calabar pendant son absence, logea ses marchandises dans le palais ou les cabanes du roi, qui se nommait Robert. Grazilhier revint deux jours après, accompagné d'un vaisseau portugais; et trouvant trente esclaves déjà prêts, il remit à la voile immédiatement pour Bandy.

La traite fut soutenue avec le même bonheur, et les voyages continués d'un lieu à l'autre, jusqu'à ce que le nombre des esclaves fût rempli. Dans ces fréquents passages, lorsque le vent était contraire ou trop impétueux, Grazilhier traversait le canal, au long de la petite île qui est à l'ouest de la rade. On y découvre quelques huttes de pêcheurs, qui lui apportaient quelquefois du poisson à bord. Au nord du canal, on aperçoit un édifice de charpente, qui paraît aussi loin de la rive, qu'elle l'est du lieu d'où l'on commence à voir ce bâtiment. L'île que l'on côtoie a plus de hauteur que toutes les terres voisines. A mesure qu'on avance, on trouve que l'édi-

(1) Comparez la carte de Barbot avec celle de W. Newton, qui est dans l'ouvrage de J. M'Queen, p. 139. L'île Bandy est l'île Bonny; la ville de Bandy est Yam-town.

fice de bois a l'apparence d'une grange, et qu'il est environné de plusieurs villages qui n'en sont point éloignés (1). La curiosité y ayant un jour conduit Barbot, il y remarqua vingt-cinq ou trente têtes d'éléphants, séchées et rangées au long des solives. Ce sont les idoles du pays ; et les habitants s'y rendent en foule, comme au centre de leur religion (2).

Grazilhier fit ensuite quelques voyages à Dony dans la barque longue, accompagné ordinairement de Barbot. Le 8 du mois d'août, s'y étant rendu seul, il y arriva dans le cours de la nuit, et logea ses marchandises dans le palais du roi, qui était âgé d'environ quarante-cinq ans. On lui fournit le lendemain trois esclaves, trois vaches et une chèvre, qui ne lui coûtèrent ensemble que cinquante-sept barres. Le temps devint si mauvais à son retour, qu'il ne put arriver à Bandy que le 10 au matin, dans le même instant que Barbot arrivait de Calabar avec trente-sept esclaves.

Après ce voyage dans l'Albion, Grazilhier en fit successivement trois autres à Calabar, avec la qualité de commandant ou de capitaine, pour divers marchands d'Angleterre ou de la Hollande (3). En 1705, se trouvant à Southampton avec Jean Barbot, il lui dit que les Hollandais ne faisaient pas difficulté d'envoyer des bâtiments de trois ou quatre cents ton-

(1) L'emplacement de cette grange est marqué sur la carte de Calabar de Barbot. Voyez Churchill, t. v, p. 463.

(2) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 461.

(3) C'est-à-dire qu'après avoir été au service de l'Angleterre, il alla s'établir en Hollande. Il était protestant réfugié, comme les deux Barbot; mais sa Relation ne le fait pas mieux connaître.

neaux pour la traite des esclaves; et que, par la connaissance qu'il avait acquise de la rivière, il se faisait fort d'y faire entrer un vaisseau de six cents tonneaux, par un nouveau passage qu'il avait découvert, où, dans la basse marée même, la barre n'avait jamais moins de quatre ou cinq brasses.

Dans un voyage qu'il fit en 1700, étant parti des Dunes au mois d'octobre, il n'employa que deux mois pour se rendre à l'embouchure de la rivière. Son bâtiment était une petite frégate anglaise, sur laquelle il embarqua deux cents esclaves; mais ils lui revenaient par tête à vingt-quatre ou vingt-six barres, parce qu'il était arrivé tant de vaisseaux sur la côte, qu'elle était comme inondée de marchands. Il fit voile ensuite à la Barbade, où il se défit heureusement de sa cargaison au mois d'avril suivant. En 1703 et 1704, le prix des esclaves à Calabar n'était, par tête, que de douze barres pour les hommes, et de neuf pour les femmes.

Les esclaves mâles de cette contrée sont généralement de haute taille, mais faibles, parce qu'ils ne sont nourris que d'ignames et d'autres misérables aliments. On en transporte tous les ans un fort grand nombre, et la multitude des marchands fait sans cesse varier le prix. Dans certaines années, il monte au double des années communes. Grazilhier juge qu'il sort aussi tous les ans de la rivière de Calabar trente ou quarante tonneaux de bel ivoire, surtout pour le compte des Hollandais.

Les marchandises qu'on recherchait en 1724, au nouveau Calabar, pour l'échange ou le prix des

esclaves, étaient les barres de fer et de cuivre, les rangos, les colliers de verre couleur de groseille, grands et petits, les nikami des Indes, les sonnettes de cuivre, les chaudrons de trois livres, les étoffes de Guinée, les cornes de bœufs en forme de tasses, les pots d'étain, grands et petits, les toiles bleues, les perles bleues, les liqueurs fortes, et les perpétuanes bleues.

Grazilhier observe qu'aux mois de juillet, d'août et de septembre, les vagues s'élèvent de quinze et vingt pieds aux environs de la rivière de Calabar, et surtout près des bancs de la barre. C'est un avis suffisant, dit-il, pour obliger les vaisseaux à de justes précautions. Mais pendant les six mois suivants, lorsque la barre est couverte de sept, huit et neuf pieds d'eau, la défiance doit augmenter d'autant plus, que le péril est moins sensible. Aux mois d'août et de septembre, il est plus aisé de faire promptement une cargaison d'esclaves, que de rassembler la quantité d'ignames et d'autres provisions nécessaires pour les nourrir. Mais aux mois de janvier, de février, etc., où les ignames sont communes et à bon marché, le premier soin d'un marchand doit être de faire ses provisions, et d'acheter ensuite des esclaves. Un vaisseau dont la cargaison est de cinq cents esclaves doit se pourvoir de cent mille ignames; et ce n'est point un embarras médiocre pour l'équipage, parce que cette racine occupe beaucoup d'espace. Cependant on ne peut se dispenser d'en prendre une si grosse quantité. Le tempérament des esclaves demande nécessairement cette nourri-

ture; leur estomac ne s'accommode point du blé d'Inde, des fèves et du maniok. Ils commencent à languir et deviennent malades lorsque les ignames leur manquent, comme il arriva au premier voyage de Barbot et de Grazilhier, qui s'en trouvèrent dépourvus en arrivant à l'île Saint-Thomas, c'est-à-dire quinze jours après avoir quitté la pointe de Bandy.

L'auteur ajoute que les esclaves de Calabar sont une étrange sorte de créature; faibles et paresseux, mais cruels et sanguinaires, se querellant entre eux et se battant sans cesse, se pinçant, se mordant et s'entretuant quelquefois sans pitié. Ceux qui se chargent de les transporter aux Indes occidentales, doivent demander au ciel un prompt passage, s'ils veulent les conduire au terme. La meilleure route est d'aller directement de la rivière de Calabar au cap Lopez, sans toucher à l'île de Saint-Thomas, ni à celle du Prince. Tous les vaisseaux qui avaient chargé dans le même temps que l'Albion, et qui prirent la route de Saint-Thomas, perdirent, les uns la moitié, d'autres les deux tiers de leur cargaison avant que d'arriver à la Barbade. Ceux qui eurent moins à souffrir dans la navigation, ne virent pas moins périr, après leur arrivée, la plus grande partie de leurs esclaves, autant par la mauvaise qualité ou par le défaut des aliments, que par la mauvaise conduite des officiers qu'ils avaient employés à bord (1).

Pendant que Barbot et Grazilhier étaient dans la rivière de Bandy, leur pilote, secondé par le capitaine Édouards, par le capitaine d'un vaisseau por-

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 464.

tugais qui était près d'eux à l'ancre, et par quelques pilotes nègres d'une grande expérience, employa plusieurs jours à sonder le canal et les différentes profondeurs de la barre et des bancs qui sont entre les pointes de Bandy et de Foko (1). Après y avoir apporté toute l'exactitude nécessaire, il dressa la carte des rivières de Bandy et du nouveau Calabar, dont nous avons fait mention.

C'est l'usage du roi de Bandy, à l'arrivée d'un vaisseau marchand, de traiter tous les officiers dès le premier jour; comme c'est celui des facteurs de lui rendre cette civilité quelques jours avant leur départ. Barbot et Grazilhier s'acquittèrent de ce devoir le 12 d'août. Leur festin fut composé d'une chèvre, d'un porc et d'un baril de punch. Tous les marchands nègres qui doivent quelque chose aux Européens, ou qui n'ont point encore fourni le nombre d'esclaves et d'ignames dont on est convenu, regardent cette fête comme le signal du paiement. S'ils affectent de fermer les yeux, le roi les force de satisfaire à leurs obligations. C'est aussi le temps où ceux qui ont reçu quelque présent des facteurs, les prient d'accepter à leur tour un jeune esclave de l'un ou de l'autre sexe. Il se fait, à cette occasion, un autre festin à bord. Barbot et Grazilhier choisirent le 15 d'août pour donner cette fête aux

(1) La pointe de Foko de Barbot est la pointe Fogee (Fodji) de la carte du Calabar, du capitaine Newton. C'est la pointe Fokké de d'Anville, qui écrit aussi Fokko. Comparez Barbot dans Churchill, t. v, p. 463, et M'Queen, *View of Northern central Africa*, Édimbourg, 1821, in-8°, p. 139, ainsi que la carte de la côte de la Guinée de d'Anville (1729 et 1775).

nègres. Le capitaine portugais et les principales dames de la ville y furent invités. Le roi leur prêta sa musique; et la danse, qui dura fort long-temps, ne fut point un spectacle sans agrément (1).

Le 22 d'août, après avoir arboré leur pavillon, ils tirèrent quelques pièces d'artillerie, pour avertir les nègres que le jour du départ approchait, et que le reste des esclaves et des ignames était attendu à bord.

On vit arriver, le 26, un vaisseau hollandais, nommé la Zélande, de seize pièces de canon et de quarante hommes d'équipage. Il venait de l'île du Prince, après avoir fait le commerce, au mois de mars précédent, sur la Côte-d'Or et sur celle d'Ivoire, et mis ensuite ses effets en dépôt dans l'île Saint-Thomas. Le capitaine se proposait de prendre des dents d'éléphants au nouveau Calabar, et de s'avancer de là, pour le même commerce, à Rio-Gabon, à Congo, et jusqu'au royaume d'Angola. Barbot et Grazilhier obtinrent de lui une ancre d'onze cents livres, en échange pour leur chaloupe, avec ses mâts, ses voiles et ses agrès : extorsion criante, dit l'auteur, car ils auraient trouvé dans l'île Saint-Thomas quatre cents pièces de huit pour leur chaloupe; mais n'ayant qu'une seule ancre dans une frégate aussi riche que l'Albion, la nécessité leur fit une loi de ce marché.

Le 28 d'août, à six heures du matin, ils partirent de Bandy au reflux de la marée, en suivant la rive de fort près, pour éviter les bancs qui sont situés à

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 463.

l'est de la pointe, et qui sont mêlés de quelques rochers. A dix heures, ils mouillèrent sur neuf brasses, contre la pointe de Bandy, qui regarde le nord-est, à une demi-lieue de la terre et deux milles anglais des écueils, au travers desquels il y a divers passages. Celui du sud-ouest n'a pas moins de quinze pieds d'eau dans les basses marées; mais il est si étroit, que sans un vent de terre, qui est extrêmement rare dans cette saison, il n'y a point de sûreté à le traverser; et l'on prit la résolution d'essayer le lendemain celui du sud-est, qui est plus sûr avec les vents sud-ouest, parce qu'il est plus large.

L'auteur observe qu'il y a deux barres ou deux bancs à passer. La première est située entre deux brasses, où la mer se brise avec beaucoup d'écume. Lorsqu'on a mis la pointe de Bandy au nord-est, et celle de Foko à l'ouest-nord-ouest, on peut suivre sans danger le côté sud-ouest des bancs, et le côtoyer de fort près si l'on veut être sûr d'avoir toujours quatre brasses, quatre brasses et demie, et cinq brasses d'eau. Aussitôt qu'on aura mis la pointe de Bandy au plein nord, on trouvera, pendant l'espace d'un mille, depuis trois brasses jusqu'à trois et trois quarts. Ensuite, lorsque la même pointe sera un peu au nord-ouest, on sera délivré de tous les dangers, et l'on pourra sans crainte porter quelque temps au sud-est, avec certitude de trouver toujours un meilleur fond, entre quatre, cinq, six et sept brasses. Il est aisé, par cette route, de conduire un bâtiment hors de la rivière. Mais pour y entrer, en venant de la pointe de Fôko, sur cinq brasses et quatre brasses

et demie, si l'on tombe au temps du reflux, et que le vaisseau tire plus de dix pieds d'eau, il ne faut pas manquer de jeter l'ancre aussitôt qu'on a mis la pointe de Bandy au nord, et celle de Foko à l'ouest-nord-ouest. Ensuite, remettant à la voile au commencement de la marée, et portant au nord-nord-ouest, on est sûr d'être poussé directement entre les deux bancs, et l'on continue d'avancer sans péril en côtoyant celui qui est situé à l'ouest. Le fond qu'on y trouve est uni, plat et d'un sable dur. Les habitants assurèrent l'auteur qu'ils n'avaient jamais vu dans la rivière un bâtiment de la grandeur de sa frégate, et qui tirât, comme elle, quinze pieds d'eau. Aussi regarde-t-il comme un miracle d'y être entré avec tant de bonheur, au milieu des dangers où l'on s'était jeté sans précaution (1).

## CHAPITRE III.

### Voyages à Owerry.

A l'embouchure de la rivière Fermoso, ou de Benin, sont situés les nègres d'Usa, que leurs brigandages ont fait nommer pirates d'Usa. Ils sont fort pauvres, et ne vivent que de pillage. Leur unique occupation est d'enlever de tous les côtés, sur les

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 464. La carte du Calabar, dressée par Barbot en 1699, insérée dans Churchill, t. v, p. 463, s'accorde assez bien avec celle du pilote africain, reproduite dans

bords de la rivière, les hommes, les bestiaux et les marchandises, qu'ils vendent pour des aliments, dont ils sont entièrement dépourvus (1).

Dix-huit lieues au sud-sud-est de Rio-Fermoso, on trouve Rio-Forcado (2), rivière dont la source est fort éloignée dans les terres, vers le nord-nord-est, et qui n'arrive à la mer que par une infinité de détours. Dans toutes ses parties connues, elle n'a pas moins de deux milles d'Angleterre, surtout vers la mer; mais avec si peu de profondeur, qu'elle n'est pas navigable pour un bâtiment qui tire plus de sept ou huit pieds d'eau. Ses bords sont ornés de belles rangées d'arbres, qui rendent la perspective charmante. Près de son embouchure, sur une petite rivière qui s'y décharge, on rencontre le village de Poloma (3), dont les habitants n'ont pas d'autre exercice que la pêche (4).

Rio-Forcado est si large (5), suivant le récit de l'au-

l'ouvrage de M'Queen, p. 128; mais, plus à l'est, il y a eu confusion dans les dénominations : ainsi la rivière du vieux Calabar de Barbot paraît être la rivière de Bonny des cartes modernes, sur lesquelles ce nom de rivière du vieux Calabar se trouve transporté plus à l'est dans le petit golfe qui termine la côte avant qu'elle ne se dirige au sud. L'île Bandy de Barbot est la même que l'île Bonny des cartes modernes. La carte de d'Anville, de 1775, offre, dans cette partie, confusion et double emploi.

(1) David de Nyendaal, dans Bosman, lettre 21, p. 428, ou p. 458 de l'édit. de 1705.

(2) D'Anville la nomme, sur sa carte de Guinée (1775), Rio-de-Forcados ou rivière d'Oère.

(3) C'est apparemment celui que les pilotes anglais appellent Dolmas, et devant lequel ils placent une grande île du même nom. (Note des éditeurs anglais de l'Hist. générale des Voyages.)

(4) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 376.

(5) Arthus écrit Rio-Forcados et Rio-Forcado.

teur de la relation d'Arthus, qu'il est facile de le reconnaître, surtout à la petite île qui se trouve placée à son embouchure (1). Le même auteur ajoute que les Portugais fréquentent beaucoup cette rivière, et qu'ils y achètent un grand nombre d'esclaves, pour les transporter à Saint-Thomas et dans leurs colonies du Brésil. Elle n'a d'ailleurs rien de plus remarquable qu'une sorte de pierres, vertes, bleues ou noires (2), qui sont fort estimées des nègres, et dont ils se font des colliers. Elles sont recherchées jusque sur la Côte-d'Or. Les habitants de Rio-Forcado sont tout-à-fait nus, et ne commencent à se couvrir le milieu du corps d'un manteau d'étoffe, que lorsqu'ils sont transportés pour l'esclavage. Il y a quelques Portugais établis au long de la rivière pour l'exercice du commerce (3).

Le royaume d'Owerry, d'Awerry, de Ouarri, d'Oère, d'Oveiro, d'Owyhère (car on trouve toutes ces variations dans ce nom et d'autres encore), est situé sur les bords de Rio-Forcado. Sa capitale, qui communique son nom à tout le pays, est sur la même rivière, à trente lieues de l'embouchure. On lui donne deux milles de tour. Du côté de la terre, elle est environnée de petits bois. Ses édifices sont plus agréables et de meilleur goût que dans la plupart des autres pays nègres, surtout ceux des habitants de quelque distinction. Quoique les murs ne soient composés

(1) Cette île est nommée Forcades par les pilotes anglais. (Note des éditeurs anglais de l'Histoire générale des Voyages.)

(2) C'est la pierre d'aygris, qui est une sorte de corail bleu.

(3) Arthus, *ubi sup.*, p. 119.

que de terre, ils sont peints de rouge ou de gris, et la structure des toits, qui sont de feuilles de palmier, n'est pas non plus sans agrément. Le palais du roi, sans être aussi vaste que celui d'Oedo, ou de Benin, lui ressemble beaucoup par la forme, par les matériaux et par la disposition des cours et des bâtiments.

Les vapeurs qui s'exhalent sans cesse de la rivière rendent l'air si malsain, qu'il cause des maladies mortelles aux Européens, surtout lorsqu'ils oublient les lois de la tempérance, et qu'ils ne se garantissent pas soigneusement des rosées du matin et des clairs de lune. On ne voit guère que des Hollandais et des Portugais dans la rivière de Forcado. Les marchandises qu'ils apportent pour le commerce sont les mêmes qu'à Benin. Ils tirent, en échange, des nègres fort robustes, et mieux faits que ceux de Guinée; mais le pays n'en fournit pas plus de cinq cents dans le cours d'une année.

Les Portugais, ayant été les premiers marchands de l'Europe qui aient ici porté leur commerce, s'étaient accoutumés à confier leurs marchandises aux habitants, pour les faire vendre avec plus d'avantage dans l'intérieur du pays; mais les Hollandais, plus défiants, ont aboli cet usage, et mis les nègres dans la nécessité de venir commercer argent comptant dans leurs comptoirs. On y voit même les femmes du pays qui viennent acheter ou vendre librement. Cette nation est civile et de bonne foi dans ses marchés, mais d'une lenteur extrême à régler les conditions. Lorsqu'on est une fois convenu de prix, le tarif devient général pour tous les habitants du pays.

Toutes les parties du royaume d'Owerry ne sont pas également fertiles. La rareté de l'herbe, dans un pays où les rosées nocturnes ne sont pas fort abondantes, produit celle des bestiaux. On ne voit point ici la même quantité de vaches et de bestiaux qu'à Benin et dans les régions à l'ouest et au nord; mais la volaille y est plus grosse et plus commune que dans aucune partie de la Guinée. Les nègres d'Owerry ont une méthode extraordinaire de rôtir leurs poulets. Ils les bardent de leurs entrailles, battues avec un jaune d'œuf, ce qui leur donne assez bon goût.

Ils ont beaucoup de palmiers, beaucoup de limons, d'oranges, de malaguette ou de poivre de Guinée, de bananes et de mahiok, qu'ils appellent mandi hotra dans leur langue, et dont ils font de la cassave, ou une sorte de farine qui leur sert de pain. Les hommes sont généralement bien faits, et les femmes d'une beauté remarquable; mais les deux sexes ont trois grandes cicatrices : l'une sur le front, au-dessus du nez; les deux autres, de chaque côté des yeux, près des tempes. Ils n'ont pas d'usage réglé pour leur chevelure, qu'ils portent longue ou courte à leur gré. Ils sont plus industrieux que les nègres de Benin, et ne leur cèdent en rien pour la propreté. Leurs pagnes sont d'une étoffe plus fine et de la longueur de deux aunes. Ils se les passent sous les bras, autour du dos et de la poitrine, en les laissant pendre de toute leur longueur. Les uns sont de coton, d'autres de lin ou d'écorce, qu'ils filent aussi délicatement que la soie; et dans le tissu, ils font passer sur les bords quantité de fils, qui ont l'appa-

rence d'une frange. Ces pagnes se vendent fort bien sur la Côte-d'Or.

La pluralité des femmes est en usage ici comme dans toutes les autres parties de la Guinée; mais, à la mort du mari, toutes les veuves appartiennent au roi, qui dispose d'elles suivant son intérêt ou son goût. La religion du pays ne diffère de celle de Benin qu'à l'égard des sacrifices d'hommes ou d'enfants, dont on ne parle ici qu'avec horreur. Les habitants d'Owerry croient qu'il n'appartient qu'au diable de répandre le sang humain. Ils n'ont pas non plus beaucoup d'inclination pour le culte des idoles, ni l'habitude des empoisonnements, comme en Guinée. Il semble même qu'ils aient conservé quelque teinture du christianisme. On voit dans leur capitale une espèce d'église, avec un crucifix sur l'autel, entre deux chandeliers, et quelques figures de la vierge et des apôtres. Ils se rendent de toutes parts dans ce lieu, pour prononcer devant le crucifix quelques paroles en forme de prières, avec des chapelets à la main, tels que ceux des Portugais. On prétend, dit encore Barbot (1), que la plupart de ces nègres savent lire et écrire, et qu'ils reçoivent des plumes, de l'encre, du papier et des livres, des Portugais de l'île Saint-Thomas et de celle du Prince; d'où Barbot conclut que leur conversion serait moins difficile que celle des autres nègres. Merolla, dans la relation de son voyage à Congo, raconte à cette occasion une aventure fort remarquable. Vers l'an-

(1) Barbot, dans Churchill, p. 376 et suiv. C'est dans les récits de cette nature qu'on s'aperçoit que l'auteur était protestant.

née 1683, deux missionnaires capucins, dont l'un se nommait Angelo-Maria d'Ajaccio, et l'autre Bonaventura di Firenza, étant arrivés de Saint-Thomas dans le royaume d'Owerry, furent reçus du roi avec beaucoup de civilités et de caresses. Il avait été mieux élevé que la plupart des princes nègres. Quelques Portugais, qui s'étaient trouvés à la cour d'Owerry dans son enfance, lui avaient appris leur langue et communiqué du penchant pour le christianisme. Dès la première audience, le père Angelo lui tint ce langage : « Si votre majesté désire que je fasse un « long séjour dans ses états, il faut qu'elle oblige ses « sujets d'embrasser le saint état du mariage, suivant « les lois de ma religion, et qu'elle ordonne à tous « les jeunes gens de son royaume de couvrir leur « nudité avant l'âge nubile. » Le roi répondit qu'à l'égard de ses sujets, il accorderait volontiers ces deux demandes; mais que pour ce qui le regardait lui-même, il ne se soumettrait jamais à la loi du mariage, à moins qu'on ne lui donnât une femme blanche, à l'exemple de quelques uns de ses prédécesseurs. La difficulté consistait à trouver une Portugaise qui voulût épouser le roi; car les femmes de cette nation méprisent beaucoup les nègres. Le père Angelo se hâta de retourner à Saint-Thomas, pour chercher le moyen de satisfaire ce monarque. Là, son zèle lui ayant fait découvrir une jeune fille, pauvre et vertueuse, qui vivait sous la conduite de son oncle, il choisit un jour de dimanche, après la messe, pour se tourner vers le peuple qui était assemblé dans l'église; et s'adressant à l'oncle, il le

conjura publiquement, au nom de Dieu, de consentir au mariage de sa nièce avec le roi d'Owerry, dans l'espérance d'avancer la conversion du royaume entier. L'oncle se laissa vaincre par un si pieux motif, et le zélé missionnaire eut la satisfaction de conduire au roi la jeune fille, accompagnée de quelques personnes de sa nation. Elle fut reçue avec beaucoup d'affection et de magnificence. Le roi ne tarda point à l'épouser avec les cérémonies de l'église; et cet heureux mariage fut suivi de la conversion de tous ses sujets (1).

Le roi d'Owerry, quoique tributaire du roi de Benin (2), jouit d'une autorité fort absolue dans ses états. Celui qui régnait en 1644 était un mulâtre, né d'une femme portugaise mariée au roi de Mingo, et se nommait dom Antonio Mingo. Il était toujours vêtu à la portugaise, un chapeau sur la tête, et l'épée au côté (3).

(1) Voyez la Collection de Churchill, vol. I, p. 676, l'éditeur écrit ici Ouveri, et vol. V, p. 377.

(2) Barbot, *ubi sup.*, p. 377.

(3) Le même, p. 378.

## CHAPITRE IV.

Voyages à Calabar ou sur la côte, depuis Rio-Forcado jusqu'à la rivière du nouveau Calabar, nommée aussi Rio-Real.

Depuis l'embouchure de Rio-Forcado, ou Rio de Forcados, jusqu'au cap Fermoso, la côte d'Owerry s'étend l'espace d'environ quarante-six lieues, sud-est-quart-de-sud. Elle est plate, couverte de bois, et si basse, qu'à peine l'aperçoit-on avant que d'être arrivé sur vingt brasses de fond en s'avançant de la mer au rivage.

Elle est divisée par plusieurs rivières, qui la traversent pour venir se décharger dans l'Océan. Les plus considérables sont celles de Ramos ou Lamos (1), et celle de Dodo. Mais elles sont peu fréquentées par les Européens, et Rio-Forcado semble attirer tout le commerce. Il y aurait peu d'avantage à s'arrêter dans un pays, d'où les Hollandais même et les Portugais ne tirent qu'un petit nombre d'esclaves, par la rivière de Sangama, au cap Fermoso, et par celles qui se trouvent situées entre ce cap et Rio-Real ou le nouveau Calabar.

(1) Il n'y a dans le texte de Barbot, p. 378, que Lamos; d'Anville a préféré Ramos sur sa carte d'Afrique.

La situation du cap Fermoso est au quatrième degré quatre minutes de latitude du nord. Ce cap, comme tout le reste des côtes voisines, est plat et couvert de bois. Il a tiré son nom de la beauté de sa perspective, du côté de la mer. Au nord-nord-ouest, il est baigné par une petite rivière, qui a sur sa rive nord le village de Sangama, et dans l'intérieur de son embouchure, un banc de sable que la basse marée laisse à découvert. C'est à ce cap que la plupart des gens de mer font commencer le golfe de Guinée, quoique d'autres le prennent depuis Rio-da-Lagoa, près d'Ardra. Les géographes modernes lui ont donné le nom de golfe Ethiopique, et le terminent au cap Lopez-Gonzalvo, parce que la terre forme un demi-cercle dans cet intervalle. On aperçoit le cap Fermoso de la mer, lorsque, arrivant de l'ouest, on commence à se trouver sur vingt-quatre brasses de fond. La côte s'étend du sud-est au nord-ouest.

Du cap Fermoso jusqu'à Rio-Real, ou la rivière du nouveau Calabar, la direction de la côte est à l'est pendant l'espace d'environ trente-cinq lieues; mais elle est coupée par sept rivières. Dans toute cette étendue, le mouillage est fort bon pour toutes sortes de vaisseaux, sur cinq, six et sept brasses; le fond sablonneux, et la terre continuellement basse et unie. Cependant le plus sûr ici, comme dans tout le golfe, est de jeter l'ancre sur dix brasses, à cause des sables mouvants qui se trouvent près du rivage.

La première des sept rivières qui divisent cette côte, est Rio-Non, à quatre lieues du cap Fermoso.

La seconde, plus loin à l'est (1), porte les différents noms de Rio-Oddy, Fonsoady (2), Malfonsa (3), et Santo-Bento (4). En arrivant sur sept brasses de fond, du côté du sud, elle se fait reconnaître à deux grands caps, qui font les deux pointes de son embouchure. La terre est basse et plate derrière ces deux caps. On aperçoit aussi deux touffes de grands arbres, assez voisines l'une de l'autre, des deux côtés de la rivière. La côte ne cesse pas d'être basse et unie.

La troisième rivière se nomme Filana, ou Juan-Diaz (5). La quatrième est celle de Saint-Nicolas, ou Lempta (6).

La cinquième porte les deux noms de Santa-Barbara et de Rio-Meas. A son embouchure, et sur la côte, à l'est, la mer est fort grosse, et les vagues entremêlées d'écume.

La sixième est Saint-Barthelemi, ou Rio-de-Tres-Hermannos (7). Cette rivière est remarquable par un cap ou un mont escarpé qui en est à deux lieues, et par les flots d'écume que l'agitation des vagues produit sans cesse à l'est. On ne trouve pas plus de quatre brasses d'eau à une lieue et demie du rivage, sur un fond très inégal. La terre, qui est fort basse, s'étend vers le sud-sud-est. Enfin la septième rivière

(1) Barbot, dans Churchill's *Collection*, t. v, p. 379.
(2) Nous suivons le texte, mais dans la carte c'est Fonsaoddy.
(3) Mafonca, dans la carte.
(4) Dans la carte, Rio-Non est Santo-Benito.
(5) Dans la carte, c'est Tilana, ou Saint-Juan.
(6) Juan-Diaz, dans la carte.
(7) Dos tres irmaus dans la carte, au lieu de ters irmãos.

est celle de Sombreiro (1), d'où les petits bâtiments peuvent se rendre dans celle du nouveau Calabar, par d'autres rivières intérieures.

Il n'y en a point une des sept qui ne se découvre aisément de la mer, et où les vaisseaux ne puissent mouiller pour tenter la fortune. Mais celle de Sombreiro est la plus avantageuse; et de son embouchure jusqu'à la pointe de Foko, qui forme le cap ouest de la rivière du nouveau Calabar, on ne compte que trois lieues à l'est, comme il y en a quatre de la pointe de Foko à celle de Bandy.

La rivière que les Portugais nomment Rio-Real, les Anglais Calabar (2), et les Hollandais Calbary, est nommée, par d'autres, rivière de Calbarine; mais ces trois derniers noms lui viennent également de sa ville, qui s'appelle le nouveau Calabar, et du pays qu'elle arrose. Elle descend de fort loin au nord-ouest; mais, outre les difficultés de son embouchure, il y a tant d'inégalités dans le fond de son canal (3), qu'elle n'est navigable que pour les chaloupes et les yachts. La rade qui est devant cette rivière a depuis cinq jusqu'à huit brasses d'eau, en deçà de la barre; mais le fond en est dur et sablonneux. Le véritable passage est à la pointe de Bandy, nord et sud, sur quatre et trois brasses et demie dans la basse marée. En arrivant près des vagues écumeuses, on doit porter à l'ouest, presque jusqu'à la pointe de Foko; ensuite au nord, jusqu'à la rade de la ville de Foko,

(1) La carte ajoute à ce nom celui de Sangama.
(2) Dans la carte anglaise on lit Calbar; d'Anville écrit Calbari.
(3) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 380.

entre le continent et la petite île qui lui fait face, à deux milles de distance. Cette île est assez haute, et sert de marque en mer pour reconnaître la rivière. Peu de vaisseaux remontent jusqu'à la ville du nouveau Calabar, parce qu'il y a plus de sûreté à mouiller dans la rade de Foko, où l'on est d'ailleurs moins incommodé des mosquites.

Un petit bâtiment peut risquer le passage à la pointe de Foko avec le secours de la marée, pourvu qu'il côtoie d'assez près le rivage pour entendre les discours des nègres. Mais, dans les marées basses, le plus profond canal et le seul où la prudence permette de s'engager, est à la pointe de Bandy.

La ville de Foko est située sur la rive ouest de Rio-Real, à quelques lieues de son embouchure, ou, pour parler plus juste, à l'entrée de la rivière, c'est-à-dire dans l'endroit où elle commence à se resserrer entre ses bords. L'abondance des palmiers qu'on découvre aux environs lui a fait donner, par les Hollandais, le nom de Wyn-Dorp ou ville du vin; et Foko même signifie vin dans le langage du pays. Cette ville est environnée de deux petites rivières, l'une à l'ouest et l'autre à l'est, qui se déchargent toutes deux dans la grande. Le mouillage est excellent à l'embouchure de celle d'ouest, et les chaloupes peuvent y remonter l'espace de trois lieues. Comme ses deux rives sont bordées de plusieurs villages dont les habitants ont toujours paru civilisés, on peut y faire le commerce de l'ivoire, des esclaves et des provisions. La ville de Foko fournit de l'eau et du bois. L'eau se prend dans un étang voisin, et se con-

serve parfaitement sur mer. Elle est beaucoup plus estimée que celle du nouveau Calabar. On trouve aussi, dans le canton de Foko, des ignames et des bananes à bon marché; mais, depuis le mois d'août jusqu'au mois de mars, elles y deviennent si rares et si chères, que les vaisseaux sont quelquefois obligés de descendre, aux mois de mai et de juin, vers la côte d'Ambozes et de Rio Camarones, pour acheter des plantains, qui sont une sorte de bananes sèches ou vertes, dont les nègres font beaucoup de cas, et de revenir au nouveau Calabar pour la traite des esclaves, après avoir ainsi perdu cinq ou six semaines. Le moyen d'éviter un délai, si pernicieux dans cette saison, est de relâcher au cap Tres-Puntas ou dans la rade d'Anamabou sur la Côte-d'Or, pour y acheter du blé d'Inde. Quoique les esclaves de Calabar se trouvent mieux des ignames que de toute autre nourriture, ils préfèrent du moins le blé d'Inde à tous les aliments de l'Europe, excepté peut-être aux grosses fèves, que la plupart aiment beaucoup lorsqu'elles sont cuites avec de la chair de porc ou de l'huile de palmier (1).

Les ignames ne sortant de terre qu'aux mois de juillet et d'août, quantité d'Européens sont persuadés que la meilleure saison pour faire voile à la rivière de Calabar est le mois de mai et de juin, d'autant plus que l'air, qui est alors rafraîchi par les pluies, rend le commerce intérieur plus facile aux habitants, surtout pendant les mois d'août et de

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 379.

septembre ; car dans le cours de juin et de juillet le tonnerre et les éclairs sont terribles ; mais il est certain que la plus fâcheuse de toutes les saisons est celle d'octobre, novembre et décembre, parce que la chaleur est alors excessive, et le brouillard si épais, que deux hommes ne se reconnaissent pas du bout d'un vaisseau à l'autre.

Les ignames de la pointe de Bandy ne sont pas comparables à celles de Foko, ou du nouveau Calabar, parce que le terrain est beaucoup meilleur dans ces deux cantons.

La ville du nouveau Calabar est située dans une île que forme Rio-Real, au nord d'un petit ruisseau qui s'y décharge (1). C'est le centre du commerce hollandais dans cette contrée ; elle contient trois cent neuf maisons, bien palissadées à la manière des nègres. L'île est assez grande, et couverte de bois, mais si proche du continent, qu'on la distingue à peine des bords de sa rivière. Au nord de la ville est un grand marais, qui est inondé souvent par la marée ; et l'eau se répand même entre les maisons, qui sont bâties et dispersées sans ordre. Cependant celle du roi est sur un terrain plus élevé. Comme tous les environs sont stériles, la plupart des habitants tirent leur subsistance d'un pays au nord, qui est habité par les Hackbous, nation guerrière et livrée au pillage, qui n'en a pas moins deux marchés chaque semaine, où les nègres de Calabar vont se fournir régulièrement d'esclaves et de provi-

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 380.

sions, surtout de vin et d'huile de palmier, qu'ils y trouvent toujours en abondance (1).

Robert, qui régnait à Calabar à l'époque du voyage de Jacques Barbot, était un prince doux et civil, âgé de trente-cinq ou quarante ans. L'usage est établi entre ses sujets de se traiter le soir, alternativement, dans les maisons l'un de l'autre. Le fond de ces festins est une certaine quantité de vin de palmier. Chaque convive de l'un et de l'autre sexe apporte son escabelle et s'assied au pied du tonneau. Les tasses sont des cornes de bœuf, assez bien préparées, de la mesure d'une quarte ou plus. Chacun boit, chante et se réjouit aussi long-temps qu'il reste quelque chose dans le tonneau. Les aliments sont des ignames, bouillies avec du poisson et de l'huile de palmier.

Toutes les rues et les maisons présentent un grand nombre d'idoles, que les habitants appellent jou-jou, et qu'ils honorent comme leurs dieux tutélaires. La plupart de ces divinités sont des têtes d'animaux, séchées au soleil, ou de petites figures de terre peintes d'un fort beau vernis. Le roi même ne s'éloigne jamais de sa maison, soit pour la chasse ou la promenade, soit pour se rendre à bord de quelque vaisseau de l'Europe, sans avoir rendu ses adorations à ses idoles, au bruit du tambour et des autres instruments. Tous les nègres de sa suite ont la tête

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 461. Les Hackbous ne sont ni sur la carte de d'Anville, ni sur aucune carte moderne, si ce n'est sur celle de M. Berghaus, qui s'est appuyé sur l'érudition de M. Ritter pour enrichir sa carte de détails négligés par d'autres.

nue. Il se baisse devant ces informes poupées, les supplie de lui accorder un heureux voyage, et leur fait sacrifier une poule. Ce sacrifice consiste à lier la poule par une jambe au bout d'un long bâton, et à lui passer dans l'autre un anneau de cuivre, pour la laisser pendre dans cette situation jusqu'à ce qu'elle soit morte de faim. On fait la même cérémonie au départ et au retour des canots, lorsqu'ils remontent la rivière pour le commerce des esclaves.

La nation des nègres du Calabar est généralement cruelle, portée au larcin, et capable de violer ses plus saints engagements. Barbot ne remarqua point d'autres curiosités dans le pays que de fort grosses dents d'éléphants, mais si chères qu'elles n'auraient été d'aucun profit en Europe, diverses sortes de coquillages, et quelques armes de la nation des Hackbous.

On voit un prodigieux nombre de singes aux environs de Calabar. On y voit aussi des perroquets bleus (1).

Dix lieues plus loin dans les terres, à l'ouest du nouveau Calabar (2), on rencontre une autre ville qui se nomme Belli, grande, et gouvernée par un

(1) Prevost a mis à tort perroquets blancs. On n'en trouve de cette sorte qu'au-delà des Indes orientales, aux Moluques, et ils appartiennent au genre des Cacatoès.

(2) Barbot, p. 380; et, dans la page suivante (381), il place Belli à l'ouest du vieux Calabar. Prevost dit qu'il y a erreur d'un côté ou de l'autre. Nullement; si Belli est à l'ouest du nouveau Calabar, il est à plus forte raison à l'ouest de l'ancien, qui est plus à l'est que le nouveau. Voyez la carte de Barbot, t. v, p. 463. Belli est placé, sur la carte d'Afrique de d'Anville, à l'ouest du nouveau Calabar.

capitaine, mais sans autre commerce que celui d'un petit nombre d'esclaves.

Environ seize lieues au-dessus de Calabar, Rio-Real reçoit une autre rivière qui vient de l'intérieur des terres, du côté de l'est-nord-est, et dont les rives sont bordées de plusieurs villages.

Le territoire de Cricke est situé à quelques lieues de Rio-Real (1), au nord-nord-ouest, et borde au sud celui de Moko, qui touche à la mer, comme celui de Bany (2), autre canton qui, dans l'espace de quatre ou cinq lieues, renferme neuf ou dix villages, tous gouvernés par des capitaines indépendants, auxquels les Européens donnent indifféremment le titre de rois. Le principal est celui de Culebo, ville ou grand village du même canton. L'auteur fait observer que la monnaie de Moko est de fer, et que sa forme est proprement celle d'une raie bouclée; elle est plate et de la grandeur de la main, avec une queue du même métal et de la même longueur.

(1) Delisle, dans sa carte de Barbarie, de Nigritie et de Guinée, place Cricke à l'est de la rivière de Calabar, et Moko et Bany à l'opposite du côté ouest. D'Anville, dans son Afrique (1749), place le pays de Krické dans le Calbari sur le Rio Santo-Domingo, par conséquent à l'est du vieux Calabar. Bany est mis par lui sur la rive orientale de ce même fleuve. C'est le Bandy de la carte de Barbot. D'Anville, sur sa carte de 1729, place Moko au sud du Kriké, à l'est du Calbari; ce nom se trouve placé de même sur la carte de M. Berghaus (1826), qui nomme Adoni l'embouchure que d'Anville nomme Rio-Domingo. Mais voyez la note ci-après, p. 107.

(2) Barbot, dans son texte, distingue Bany de Bandy et de Bony; mais d'Anville sur ses cartes, et d'autres géographes d'après lui, appliquent le nom de Bany à l'île et au canton que Barbot, sur sa carte, nomme Bandy.

La pointe de Bandy, ou le cap oriental de l'embouchure de Rio-Real (1), est fort remarquable, du côté de la mer, par une touffe de grands arbres qui s'élèvent au-dessus des bois dont toute la côte est couverte. Les Portugais ont donné à cette touffe le nom de lanterne, qu'elle mérite assez justement, parce qu'elle sert comme de guide pour entrer dans la rivière. Le véritable canal est près de cette pointe, nord et sud, sur quatre ou trois brasses et demie. Aussitôt que les nègres voient paraître un vaisseau à l'embouchure, ils ne manquent point d'envoyer à bord plusieurs pilotes qui savent quelques mots d'anglais, de hollandais ou de portugais, et qui offrent leurs services pour la conduite du bâtiment. L'entrée de cette rivière n'est pas si difficile que celle de Rio-Real. Lorsqu'on la découvre à la gauche du vaisseau, il faut porter droit au nord-est avec la marée, dont le cours est ici fort rapide, et l'on va mouiller heureusement devant la ville de Bandy, ou du Grand-Bandy (2).

La distance de cette ville à la pointe est d'environ deux lieues à l'est. On trouve toujours dans sa rade entre douze et quatorze brasses d'eau. La ville est composée de trois cents maisons; elle est située, comme celle de Calabar, dans une île qui touche presque à la terre, mais un peu plus grande que l'autre. Les édifices et les manières des habitants sont les mêmes dans ces deux villes; elles sont fort bien peu-

(1) C'est Bonny Point de la carte du capitaine Newton, insérée dans l'ouvrage de M'Queen, p. 139.

(2) C'est Yam-Town de la carte du capitaine W. Newton.

plées. L'occupation commune est la pêche et le commerce. Les canots du pays ont jusqu'à soixante pieds de long sur sept de large, et sont conduits par dix-huit ou vingt rameurs, qui transportent les marchandises de l'Europe et leur poisson dans les pays intérieurs, et qui apportent en échange un grand nombre d'esclaves des deux sexes, avec d'assez bel ivoire pour la cargaison des vaisseaux. Quelques uns de ces nègres sont employés, par les Européens, en qualité de facteurs, et vendent ou achètent pour le compte d'autrui, avec des appointements proportionnés à leurs entreprises. Les esclaves qu'ils se procurent dans les terres viennent de plusieurs régions éloignées, où les marchands hollandais ne sont pas tentés de pénétrer. Après les vaisseaux de Hollande, qui font ici la plus grande partie du commerce, les Anglais tiennent le premier rang, et les Portugais du Brésil et de Saint-Thomas viennent glaner ce qui échappe aux deux nations; mais ils tirent ensemble un grand nombre d'esclaves pour l'Amérique, avec une quantité considérable de dents d'éléphants et de provisions (1).

Vingt-cinq milles à l'est de Bandy qui est à l'embouchure de Rio-Real, on trouve la rivière de Laitomba ou de San-Domingo, qui s'appelle aussi Bony (2), ou Dony (3). C'est dans cette rivière, à quatre milles

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 382.

(2) Plusieurs écrivent Bonny.

(3) Prevost, ou les auteurs anglais qu'il a traduits, ajoutent *et Audoni;* ce nom se trouve ainsi écrit dans les éditions in-4° et in-12 de l'*Histoire générale des Voyages :* c'est une faute d'impression, au lieu de ces mots : *ou Doni;* mais elle a produit sur les cartes les

de son embouchure, que la ville de Doni ou Boni (1) est située au fond d'une anse, du côté de l'est. Barbot la représente fort grande et fort peuplée. Elle entretient un commerce d'ivoire et d'esclaves avec les Européens, par la rivière de Bandy, qui communique à celle de Laitomba. En 1699, lorsque Jacques Barbot se rendit à Bony, tout le canton, qui est bas et marécageux, était inondé par le débordement de plusieurs petites rivières, qui le coupent en quantité d'endroits. Il produit un grand nombre de bestiaux noirs, tels que des vaches, des porcs et des chèvres; mais petits, surtout les vaches; avec une abondance

noms d'Audoni et Adoni, et Andoni. Bruns (*Beschreibung von Afrika*, t. v, p. 46) donne à cette rivière les cinq noms qui suivent: Laitomba, Santo-Domingo, Boni, Doni et Adoni. Dans sa Description de l'Afrique de M. Ukert, t. II, p. 285, non seulement fait mention d'Andony, mais il parle d'un bras de cette rivière nommé S. Antonius. Le *Dictionnaire géographique universel* de Kilian et Piquet consacre un article à *Andonidi*, et en fait une rivière et une ville. Purdy fait de Bonny une île, et d'Andony une rivière; Arrowsmith fait une rivière de Bonny, et une autre rivière d'Andony; M. Berghaus, au contraire, sur sa carte, donne le nom de Boni à la ville, et le nom d'Adoni à une rivière. Je ne suivrai pas les autres variations que l'on trouve encore à ce sujet sur quelques cartes françaises, qui sont cependant en partie copiées sur celles que je viens de citer. En comparant la carte originale de Barbot (t. v, p. 463 de Churchill) avec sa description, il est évident que le nom de Boni n'est que la corruption de celui de Dony, déjà faite à cette époque, puisque Barbot a écrit sur sa carte Dony *alias* Bony : il est évident aussi que les mots Andoni, Andony et Antonius ont été créés de la même manière par les marins, et qu'Audoni est dû uniquement à la faute d'impression de l'Histoire générale des Voyages. La Géographie fourmille de ces sortes d'erreurs, et c'est lui rendre un service éminent que de la délivrer de ses fausses richesses.

(1) Barbot, dans Churchill, p. 381 et 461. Voyez la carte de la rivière de Calabar de Barbot, p. 463.

extraordinaire de vin de palmier, qui est la boisson ordinaire du pays. Barbot, qui était logé dans la maison du roi, vit près de son logement un autre édifice, où ce prince faisait garder religieusement ses idoles, ou ses joujous, dans une grande armoire, qui était remplie de crânes humains et d'une infinité d'os, revêtus de terre peinte comme au nouveau Calabar. Le règne de la superstition est si tyrannique à Dony, qu'on ne peut toucher à ces misérables divinités sans mettre sa vie en danger. Les habitants adorent aussi une espèce de gros lézard, qui se nomme guana aux îles de l'Amérique; et ceux qui auraient l'impiété d'en tuer un, n'éviteraient pas la mort.

La plupart de ces nègres sont circoncis. Ils rendent de grands honneurs à leurs prêtres. S'ils tuent quelque animal pour leur propre nourriture, ils réservent les entrailles pour leurs idoles.

Le roi de Dony était un prince doux et de fort bon naturel. Il parlait facilement la langue portugaise, et paraissait avoir reçu quelques idées du christianisme (1), des prêtres catholiques de Saint-Thomas et du Brésil. Dans la première visite qu'il rendit aux Anglais sur leur vaisseau, ils lui firent présent d'un chapeau et d'un fusil. Sa joie et sa reconnaissance éclatèrent dans ses yeux. Il les invita civilement à porter leur commerce dans sa ville.

Depuis Rio-San-Domingo, ou Dony, jusqu'à la rivière du vieux Calabar ou de Calbarine, la côte, qui est unie et couverte de bois, s'étend à l'est. Les

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 462.

Anglais donnent le nom de vieux Calabar, et les Hollandais celui de Oude-Calborgh à la rivière que les Portugais ont nommée Rio de Conde. Son véritable canal, du côté de l'est, a trois brasses et demie d'eau; et son meilleur ancrage est à l'entrée d'une autre rivière qui s'y rend du nord-ouest, au-dessus d'un lieu nommé Sandy-Point ou la Pointe de Sable. Au-dessous du même lieu, à l'embouchure même de la grande rivière, on aperçoit deux villages, peu éloignés l'un de l'autre, dont l'un se nomme Fish-Town, et l'autre Salt-Town, c'est-à-dire, Ville au sel et Ville au poisson, parce que tous les habitants font leur occupation de ces deux objets (1).

Près du vieux Calabar, et presque à son embouchure, on trouve à l'est une autre petite rivière, qui, après avoir coulé au nord, tourne à l'est vers Rio del Rey, et forme une île entre deux. Les vaisseaux peuvent y entrer sans péril; mais l'embouchure même du vieux Calabar est divisée au milieu par une petite île basse, de figure ovale, qui se nomme l'île des Perroquets (2), et qui forme deux canaux. Le meilleur est à l'est, du côté de la rivière de Bennet. L'autre passe entre la petite île et Salt-Town; mais il est

(1) Barbot, dans Churchill's *Collection*, t. v, p. 382. Pour ces détails, il faut consulter la carte de d'Anville de 1729, et comparer cette carte avec celle de Barbot, dans Churchill, t. v, p. 463, et avec les cartes modernes de Purdy, de Berghaus et du pilote africain, reproduites dans l'ouvrage de M'Queen, 1821, in-8°, p. 128, qui placent le vieux Calabar beaucoup plus à l'est. Voyez la note ci-après, et la note de la page 113.

(2) Les pilotes anglais placent cette île dans un golfe plus à l'est, et mettent auprès, à l'orient; l'île James.

croisé par une barre, qui s'étend depuis Salt-Town jusqu'assez près de la pointe ouest de l'île, et qui ne laisse qu'un étroit passage au long de cette île, où la profondeur de l'eau est de six ou sept brasses.

Toutes ces marques font reconnaître aisément la rivière du vieux Calabar. Elle est navigable pour les plus grands vaisseaux. Le pays qui la borde est rempli de villages et produit toutes sortes de provisions, telles que du blé d'Inde, des ignames, des bananes, etc. Les habitants sont civilisés, et passionnés pour le commerce. Mais les biens qu'on leur demande n'étant pas ceux dont ils sont le mieux pourvus, quelques vaisseaux ont été forcés d'attendre huit ou dix mois pour leur cargaison, et d'amarrer contre les arbres de la rive pour épargner leurs câbles. D'ailleurs l'air y est très dangereux pour les étrangers. Barbot, dans son premier voyage sur le Soleil d'Afrique, rencontra, au passage de la ligne, une corvette anglaise qui faisait voile à Nevis, après avoir passé dix mois au vieux Calabar, et qui n'avait conservé de tout son équipage que cinq hommes capables de travail. De trois cents esclaves qui composaient sa cargaison, le tiers était déjà mort, quoiqu'il n'y eût pas plus de trois semaines qu'elle était sortie de la rivière.

Le tempérament des Hollandais s'accommode moins de ce séjour que de celui de toutes les autres nations. Aussi n'y tournent-ils pas souvent leur commerce; d'autant moins que sa situation est telle dans le golfe, que le cours de la marée étant fort impétueux vers Rio-Camarones, ce n'est pas sans beaucoup de

peine que les vaisseaux emploient trois semaines ou un mois à faire le tour d'une partie du golfe, pour aller prendre des rafraîchissements au cap Lopez-Gonzalvo, ou dans les îles du Prince et de Saint-Thomas (1).

VOCABULAIRE DES NATURELS DU VIEUX CALABAR, tiré de Barbot, dans Churchill's *Collection*, t. v, p. 383.

| | |
|---|---|
| Donne-moi | Yo. |
| Parle | Tata, bobob. |
| Montre-moi | Singome. |
| Échanger | Fai-fay. |
| Bon et beau | Yong-yong. |
| Toile | Quaqua. |
| Bassins | Bassin. |
| Grains de verre | Yallo. |
| Une femme | Labouche. |
| Un nègre | Negro. |
| Des poulets | Cokeriko. |
| Demain | Cakedeko. |
| Après-demain | Kakedeko singo. |
| Hier | Macinche. |
| Montre-moi le pareil | Singo me crizake. |
| Donne-moi de l'eau-de-vie | Singo me miombo. |
| Va dormir | Kinde nongue-nongue. |
| Mange | Chap-chap. |
| Tout | Foretap. |
| Eau | Meraba. |

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 381 et suiv.

# CHAPITRE IV.

Voyages au Rio-Gabon et au cap Lopez-Gonzalvo.

## § I.

Description de la côte.

On ne compte pas plus de dix lieues depuis la pointe est du vieux Calabar jusqu'au cap ouest de Rio del Rey (1).

Le Rio, ou la rivière del Rey, se fait reconnaître aisément de ceux qui viennent de l'ouest, par l'extrême hauteur des terres d'Ambozes, qui sont entre son embouchure et celle de Rio-Camarones (2). Elles se présentent au sud-est en entrant dans cette rivière. L'entrée de Rio del Rey a l'apparence d'une grande et profonde baie, qui n'a pas moins de sept ou huit lieues de largeur (3). Le canal est exactement au milieu, sans sable et sans basses, excepté vers la rive orientale, qui est beaucoup moins libre. Sa pro-

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 384. Ainsi Barbot distingue bien évidemment le Rio Réal, qui est son vieux Calabar, d'avec le Rio del Rey, près de la terre d'Ambozes, et il place cette dernière rivière à dix lieues plus à l'est. D'Anville et nos cartes modernes ont rapproché, et quelquefois confondu ces rivières.

(2) Le véritable nom est Camaraoens, et c'est l'orthographe qu'ont doptée d'Anville, et le dépôt de la marine, sur sa carte de l'Océan atlantique méridionale. Les Anglais écrivent Camaroons.

(3) C'est la baie du vieux Calabar, selon les cartes et les géographes modernes, mais non pas selon Barbot et les premiers navigateurs dans cette région. Conférez la carte qui est dans Churchill, t. v, p. 463.

fondeur est de trois ou quatre brasses, sur un fond de vase. On aperçoit à quelque distance, vers la mer, deux rangées de pieux fichés dans l'eau, que les Européens appellent la Pêcherie, parce qu'il est vraisemblable que les nègres y attachent leurs filets. On trouve près de ce lieu jusqu'à huit brasses.

Le pays, au long des deux bords de la rivière, est bas et marécageux. Cette rivière vient de fort loin du côté du nord, et sa largeur est long-temps considérable, parce qu'en avançant vers la mer elle reçoit plusieurs autres rivières (1). Ses bords sont bien peuplés et couverts de villages. Le lieu du commerce est un village situé à la pointe ouest de son embouchure, sur une petite rivière qui s'y décharge et qui est navigable pour les chaloupes. C'est entre les mains des Hollandais qu'est ici le principal commerce. Ils y envoient des yachts de Mina, avec des assortiments de marchandises convenables au pays, telles que des barres de fer, du corail, des chaudrons de cuivre, la plupart rebutés dans les autres parties de la côte; des colliers de diverses couleurs, des bracelets et des anneaux de cuivre, qui viennent de Loango dans le royaume d'Angola, et des presses pour les oranges et les limons. En échange, ils tirent annuellement du pays quatre ou cinq cents esclaves, mille ou douze

(1) On ne l'a point remontée; mais plusieurs géographes modernes en font, d'après ces récits, une des branches du Joliba ou Niger à son embouchure; elle est, selon eux, la branche la plus orientale du vaste Delta dont le Rio Fermoso forme la branche occidentale, et dont toutes les rivières du Calabar sont les branches intermédiaires. Voyez la carte d'Afrique de Berghaus et la Mappemonde de Gardner.

cents tonneaux de bel ivoire ; sans compter des pierres d'aigris, ou de corail bleu, des javelines, et une sorte de couteaux que les nègres fabriquent ici parfaitement, et qui se vendent fort bien sur la Côte-d'Or. L'aigris bleu ne se trouve que sur les bords de Rio del Rey et de Rio dos Camarones. Le plus fâcheux inconvénient du pays est de n'avoir pas d'autre eau fraîche que celle de pluie, qu'on reçoit du sommet des maisons. L'air y est continuellement épaissi par des brouillards.

Le territoire d'Ambozes ou de Zambus, qui est situé entre Rio del Rey et Rio dos Camarones, se fait remarquer par la hauteur de ses montagnes. Elles l'ont fait nommer, par les Portugais, Terra alta de Ambozi ; et l'on assure, en effet, qu'il s'en trouve d'aussi hautes que le pic de Ténériffe. Depuis Rio del Rey, la côte s'étend au sud-est. Cinq lieues plus loin, on rencontre Rio dos Camarones Pequedo, ou la petite rivière des Camarones. De là jusqu'au cap des Camarones, qui fait la pointe nord de la grande rivière, la côte est plus basse et plus couverte de bois qu'entre la petite rivière des Camarones et Rio del Rey (1).

(1) Pour toute cette portion de côtes, consultez l'Afrique de d'Anville, la carte de Purdy, la carte de Bowdich ; mais surtout la Mappemonde de Gardner, qui paraît la plus exacte, et est dessinée d'après des documents récents. Le nom d'Amboize y est appliqué à de petites îles près de la côte. La haute terre d'Amboize y est nommée haute terre de Rumby, et son sommet le plus élevé y est nommé Pic des Cameroons. La pointe sud de la rivière des Cameroons (Camerouns) y est nommée cap Suellaba, et la rivière de Cameroun n'y est pas distinguée, comme sur la carte de Purdy, de celle de Molimba.

Ce canton est occupé par un grand nombre de bras qui sortent des deux rivières des Camarones, et qui le divisent en plusieurs grandes îles, dont la plus éloignée, du côté de la grande rivière, a reçu le nom de Negary. On y trouve une baie, qui se nomme White-Bay, ou la Baie blanche, près de laquelle est à l'ouest un cap que les Anglais nomment High-Point (1), à l'opposite de Rio de Beroa, qui est au sud-est des Camarones. On voit dans ce lieu un village de pêcheurs, éloigné de quelques lieues de la pointe de Sualeba (2), qui est au sud-ouest.

Le pays d'Ambozes contient plusieurs villages à l'ouest du cap Camarones. Barbot nomme ceux de Cesges, Bodi et Bodiwa, où le commerce, qui consiste en quelques esclaves, est entre les mains des Hollandais. La terre y produit toutes les espèces de plantes et de fruits qui sont connus dans la Guinée, à l'exception des palmiers. Au défaut du vin qu'on en tire, les habitants composent une liqueur du jus de certaines racines, qu'ils appellent gajanlas, et qu'ils font bouillir dans de l'eau. Le goût n'en est pas désagréable, et l'on vante sa vertu pour la colique. Ils ont des bestiaux et de la volaille en abondance. Barbot ajoute que pour exprimer les cinq premiers nombres 1, 2, 3, 4, 5, ils se servent dans leur langue de mo, ba, melella, meley et matan (3).

La petite rivière de Camarones est proprement un bras de la grande. Elle se subdivise en trois parties,

(1) Les pilotes l'appellent Steap-Point.
(2) Ce détail est le même dans les pilotes anglais.
(3) Barbot, *ubi sup.*, p. 386.

qui traversent le pays d'Ambozes pour se jeter dans la mer d'Éthiopie ou le golfe de Guinée. Le principal de ces bras, qui est la troisième rivière au sud-est de Rio del Rey, est nommé par les Anglais, le Vieux-Camarones. Le troisième bras se subdivise encore en deux autres, qui vont se rendre, l'un au sud-est, l'autre au sud-sud-est, dans la grande rivière des Camarones, et qui forment ainsi, avec l'Océan, trois îles dans le territoire d'Ambozes. C'est dans ces îles que sont les plus hautes montagnes. Elles s'étendent jusqu'à la pointe, ou au cap nord du Grand-Camarones.

A l'ouest et au sud-ouest du Vieux-Camarones, on rencontre trois îles rondes (1), éloignées du continent d'environ trois lieues, qui, étant fort hautes et vis-à-vis des montagnes d'Ambozes, ne paraissent pas distinguées du continent. Elles ont reçu des Portugais le nom d'Ilhas Ambozes (2). Le canal qui les sépare de la côte a dix brasses de profondeur; et les plus grands vaisseaux peuvent y passer avec d'autant plus de sûreté, qu'au défaut du vent ils sont aidés par le cours de la marée. La plus septentrionale des trois îles est à quatre lieues de la Pêcherie de Rio del Rey; et la plus méridionale à cinq lieues au nord du cap des Camarones. Celle-ci est la plus grande, et celle du milieu la plus petite. Quoique, dans l'éloignement, ces îles paraissent remplies de grands rochers, elles sont toutes trois fort peuplées, et si fertiles, surtout en vin de palmier, qu'elles fournissent

(1) La Mappemonde de Gardner en indique quatre.
(2) Les Français et les Anglais les appellent Amboizes.

à la subsistance de leurs habitants. On est d'autant plus surpris d'y voir un si grand nombre de palmiers, qu'il ne s'en trouve point dans la partie du continent qui leur est opposée. La mer y produit aussi beaucoup de poisson.

La rade pour le commerce est à l'est de la plus méridionale des trois îles. Les habitants entendent fort bien la langue portugaise; mais ils passent pour les plus dangereux nègres de toute la Guinée. Les trois îles forment une sorte de république, qui s'est rendue redoutable par ses incursions dans le continent.

Rio del Rey est habitée par les Calbongos, nation divisée en deux états, dont l'un occupe la partie supérieure de la rivière, vers le pays de Gabon au nord; l'autre est situé à l'embouchure : mais le lien d'une même origine n'empêche pas que les peuples de ces deux pays ne soient sans cesse en guerre. Barbot étend leur contrée à l'ouest jusqu'au cap Fermoso. Ils sont grands et robustes, mais pauvres et capables de toutes sortes de perfidies dans le commerce; si cruels et si brutaux, que les pères, les maris, les frères, vendent leurs enfants, leurs femmes et leurs sœurs. Ils sont d'une malpropreté dégoûtante sur leurs personnes et dans leurs maisons. Au lieu d'habits, ils se peignent le corps d'une sorte de vernis rouge. Ils ont le front défiguré par de grandes cicatrices, les cheveux bizarrement arrangés, et les dents aiguisées en pointe, comme celles des Quaquas. Leur principale occupation est la pêche, dans un grand nombre de rivières qui abondent en poisson. Lors-

qu'ils sont accusés de quelque crime, leur méthode, pour se justifier, est de se faire aux bras une incision dont ils sucent le sang. Cet usage leur est commun avec les peuples d'Ambozes, d'Ambo et de Boetery, qui leur portent une haine mortelle à cause de leur méchanceté (1).

Rio dos Camarones, que d'autres appellent Jamoer, ou Yamour (2), borde la Guinée au sud et le royaume de Biafara au nord. Cette rivière tombe dans l'Océan par une large embouchure, qui ne la rend pas plus favorable à la navigation. Elle ne reçoit que des brigantins et des chaloupes, et ne les reçoit pas sans difficulté.

Le sud de l'embouchure est occupé par la petite île du Buffle (3), que les pilotes Anglais appellent Buffs, d'où part une chaîne de rocs qui s'étend au sud-ouest, et est si escarpé qu'un vaisseau la peut côtoyer de fort près sur six brasses d'eau. Il en est de même des autres rochers qui se montrent des deux côtés du canal. Le passage en est exactement au centre, et sa profondeur est de trois brasses. Pendant l'espace de plusieurs lieues, le flux et le reflux de la marée sont d'une extrême vitesse. Le mouillage le plus sûr est à l'entrée d'une petite rivière qui vient de l'est, nommée Monoca par les nègres, et Tande-Gatt (4) par les Hollandais; plus haut, du

(1) Barbot, *ubi sup.*, p. 385.

(2) D'Anville, sur sa carte d'Afrique (1749), écrit Jamour.

(3) Prevost traduit Bufflers island par île de Bouflers. Voyez Barbot, p. 386. Gardner place une île au milieu de l'embouchure.

(4) Les pilotes anglais la nomment Bora, et la placent à quelques lieues de l'embouchure de Rio Camarones. Purdy écrit Borea (Bori).

même côté, Rio dos Camarones reçoit une autre petite rivière, que les Hollandais appellent Monambascha-Gatt, sur les bords de laquelle est une ville du même nom, où les Européens font le commerce. Les montagnes d'Ambozes se présentent au nord, et forment une longue chaîne qui s'étend fort loin dans les terres au nord-nord-est.

Au-dessus de Monambascha-Gatt (1), qui est la troisième rivière qui se jette dans celle des Camarones du côté de l'est, est un village nommé Beteba (2), et plus loin au nord-est, sur la rivière même de Camarones, une grande ville qui se nomme Biafara (3), capitale de toutes ces contrées. La ville de Medra, capitale des royaumes de Medra et de Tebeldera, est près du Niger (4).

Les terres opposées à ces dernières places, au nord de Rio Camarones, sont habitées par les Calbongos, qui sont sans cesse en guerre, soit entre eux, soit avec les Camarones leurs voisins. Ceux-ci sont situés plus haut sur la rivière dont ils portent le nom. Ils ont pour chef un prince de leur nation,

(1) Sur les cartes de d'Anville de 1729, de 1749 et 1775, on lit Moniba et Moneba; les cartes modernes de Purdy et de Gardner ne connaissent point ces détails.

(2) Prevost corrompt ce nom en celui de Bascha.

(3) Biafara, dans les pilotes, est placé à vingt lieues de l'embouchure de la rivière, et dans la carte de Delisle à huit degrés.

(4) Voyez Barbot, dans Churchill, t. v, p. 386. Ainsi Barbot croyait que le Niger ou Joliba, ou le grand fleuve central d'Afrique, coulait de ce côté; et les conjectures qu'on a récemment formées ne sont que le renouvellement d'une idée ancienne, qui, pour être ancienne, n'en est peut-être pas plus exacte.

nommé Moneba (1), dont la résidence, ou le palais, est un des plus beaux lieux de toute la Guinée. Les agréments de la perspective, la pureté de l'air et la fertilité du terroir, qui produit en abondance du vin de pardon, des ignames, des bananes et toutes sortes de fruits, en font un délicieux séjour.

La forme des maisons des Calbongos est carrée. Les habitants entretiennent quelque commerce avec les Européens, qui en tirent des pierres d'aigris et des esclaves, pour des barres de fer et de cuivre, des pots et des chaudrons, des colliers de diverses couleurs, des limes d'acier et des cornes de bœufs. L'aigris s'échange ordinairement pour des étoffes d'Harlem, telles qu'on les porte à Rio del Rey et dans d'autres endroits du golfe.

Les nègres des Camarones sont grands et vigoureux. Ils ont la peau douce, mais généralement les jambes trop longues.

Depuis la pointe de Sualeba, au sud de Rio Camarones (2), la côte, qui est d'environ soixante-dix lieues jusqu'à Rio Gabon, est peu connue et peu fréquentée des Européens; elle s'étend d'abord au sud-est pendant dix lieues, jusqu'à Rio de Boroa, ou Borro, près duquel est l'île de Branca, ou Barracombo (3), à deux lieues et demie du continent. Cette

(1) Ce doit être ici Monambas, qu'on a nommé ci-dessus, ou Moneba de Delisle et de d'Anville.

(2) Cette pointe, omise sur la carte de d'Anville, se retrouve bien marquée et sous ce même nom sur la carte de Gardner.

(3) Aucun géographe, ni d'Anville, ni Purdy, ni Gardner, n'a admis l'existence de cette île.

île a celle de Pernando-Po (1) à l'ouest, éloignée d'environ dix lieues; elle produit diverses sortes de fruits et d'oiseaux, entre lesquels on voit quantité de curbalos, telles qu'on les a décrites à Rio Sestos. Les femmes portent ici le libertinage et l'effronterie si loin, qu'elles se prostituent ouvertement à la vue des hommes.

Il y a quelques années qu'un vaisseau hollandais ayant jeté l'ancre sous l'île de Branca, vingt-huit nègres s'en approchèrent dans un canot. Un d'entre eux avait un tambour et un bâton creux de la forme d'une flûte; un autre portait dans la main droite une branche verte et une cloche, et dans la gauche un petit oiseau semblable au moineau, qu'il laissait voler de temps en temps sur le tillac. Dans l'entretien qu'il eut avec lui, il sonnait quelquefois sa cloche pour témoigner son admiration. Quelques Hollandais, qui descendirent au rivage, observèrent une petite cabane de trois pieds de haut, qui renfermait un pot de terre couvert d'un filet, et près du pot la figure d'un enfant, assez grossièrement travaillée en bois, avec quelques os de poisson, enfoncés autour des yeux. Les nègres n'ayant pas voulu souffrir qu'ils y portassent la main, ils jugèrent que c'était quelque idole du pays. Cependant ils ne leur trouvèrent aucune notion de la Divinité, ni aucune trace de culte, quoiqu'ils fussent tous circoncis.

Depuis Rio de Boroa (2), on compte quinze lieues

(1) Ou mieux, Fernao do Po, selon le mode portugais. C'est ainsi qu'écrivent d'Anville et M. Berghaus.

(2) D'Anville écrit Boro, et, sur sa carte de 1775, Borno; ce qui

jusqu'à Rio de Campo. C'est dans cet espace que les cartes portugaises placent quatre ports, ou quatre villages, qui ne se trouvent dans celles d'aucune autre nation. Ils les nomment Serra-Guerreira, Angra de Ilheo, Pao de Nao et Porto de Garapo (1). Le dernier est représenté dans ces cartes comme une profonde baie, qui paraît être le golfe de Pan-Navia dans les pilotes anglais, et qui offre un fort bon mouillage sur quinze brasses d'eau, entre le cap et la petite île du même nom. Les mêmes cartes marquent, à peu de distance de la côte, deux montagnes rondes qu'elles nomment Navia, qui s'étendent dans les terres depuis la pointe de Pan jusqu'au Banc nord de Rio Campo; mais les noms de toutes ces places ne se trouvent point dans les cartes hollandaises (2).

De Rio de Çampo jusqu'à Rio Saint-Bento, la distance est de dix lieues, et les cartes portugaises placent dans cet espace plusieurs rochers au long du rivage, sous le nom de Baixos de Pedra. Au sud de ces rochers, elles placent un port nommé Duas-Pontas, qui est apparemment celui qu'on trouve nommé, dans les pilotes anglais, baie de Bato (3), rade large

est probablement une faute du graveur. Purdy écrit Borea (Bori); mais la Mappemonde de Gardner ne connaît point cette rivière, et n'indique aucun cours d'eau entre la rivière des Camarones et celle de Campo.

(1) Barbot écrit ce nom ainsi (Churchill, t. v, p. 387). Ce port doit être près de Punta de Garajo, et ce dernier est le même que celui de Barbot, défiguré ou rectifié. Purdy écrit Garajam. D'Anville ne fait pas mention des deux premières positions ici indiquées.

(2) Barbot, *ubi sup.*, p. 387.

(3) Purdy écrit Bata.

et profonde (1), où le mouillage est excellent. Les cartes portugaises marquent encore ici dans les terres une longue chaîne de petites montagnes, qui s'étendent depuis Rio de Campo, de cinq ou six lieues vers le sud, et placent du côté nord un grand promontoire à l'embouchure de Rio Saint-Bento. Avant cette rivière, on trouve une chaîne de rocs qui s'étend trois lieues au long du canal. La profondeur de l'eau, dans le canal même, est entre quatre et six brasses. Il reçoit de l'est-nord-est une autre rivière qui se nomme Gaza (2).

Depuis Rio Saint-Bento jusqu'à la pointe nord de la baie d'Angra, on compte quinze lieues droit au sud-ouest; car la côte s'enfonce ici en demi-cercle. On y trouve partout depuis douze jusqu'à quinze brasses d'eau. La pointe nord de la baie d'Angra est nommée, dans les cartes portugaises, cap das Serras; et celle du sud (3), Saint-Joao. Suivant les pilotes anglais, le fond du demi-cercle est une terre basse qui s'élève par degrés jusqu'au promontoire de Saint-Joao, et cette terre basse est suivie d'une chaîne de montagnes, nommées Los-Mitos. La côte est couverte de grands arbres, et n'a pas moins de sept brasses en faisant le tour du cap pour entrer dans la baie.

Cette baie forme un carré de huit ou neuf lieues, auquel les Anglais ont donné le nom d'Anger, ou de Danger (4). La rivière d'Angra s'y décharge à

(1) Barbot, *ubi sup.*, p. 386.

(2) Le même, p. 387.

(3) Au contraire, les pilotes anglais mettent Saint-Joao au nord, et le cap d'Estiras, qui est le même que das Serras, au sud.

(4) Deux corruptions du mot portugais Angra. On en a vu

l'angle du sud-est, tandis qu'une autre rivière y entre à l'angle du nord-est. Le centre de la baie est occupé par une petite île nommée le Grand-Corisco. Les cartes anglaises s'accordent avec les portugaises sur la disposition de cette baie; mais elles diffèrent beaucoup des hollandaises (1).

Suivant Barbot, la pointe nord du Grand-Corisco se termine par un rocher de figure ronde, qui forme deux petits caps, c'est-à-dire un de chaque côté, sur lesquels on découvre quelques arbres. L'île a trois lieues de longueur au sud, sur une lieue de largeur; elle est environnée, du nord-est au sud-ouest, par des basses, des rocs et des bancs de sable; mais le côté de l'est est plus libre, et le mouillage y est fort bon, sur un fond de sable blanc. Sa pointe du nord est à cinquante minutes de latitude du nord. La terre est assez basse; mais au long de la côte elle s'élève un peu vers le nord. Le nom d'Ilha de Corisco, qu'elle a reçu des Portugais, vient du tonnerre horrible qui s'y fait entendre, et de la quantité d'éclairs dont elle parut environnée lorsqu'elle fut découverte pour la première fois (2); elle est

d'autres exemples. Barbot (p. 389) dit qu'on la nomme aussi Angex

(1) Les cartes modernes, sans en excepter celle de d'Anville, ne donnent que quelques uns des détails que la relation nous fait connaître; ce qui prouve que dans le dix-septième siècle cette côte était plus fréquentée et mieux connue qu'elle ne l'est aujourd'hui. Purdy donne le nom de petit Corisco à une petite île qui est à l'orient de celle du grand Corisco, et plus près de la côte. Barbot en fait aussi mention pages 388 et 389.

(2) L'auteur traduit par Arthus dit que ce fut par cette raison qu'elle demeura déserte, quoiqu'on y allât prendre de l'eau et du bois.

entièrement couverte de bois; les arbres y sont grands, et l'on y en trouve d'une espèce rouge et propre à la teinture, que les habitants nomment tacoel, et les Anglais camwood (1). L'auteur d'Arthus lui attribue d'excellentes qualités. Il est pesant, dit-il, dur, poli, brillant, et d'un plus beau rouge que le braziletto, ou le bois de Brésil. La terre du Grand et du Petit-Corisco est si basse que les arbres paraissent sortir de l'eau (2). Comme la mer est ordinairement fort calme autour de l'île, il s'y trouve des endroits extrêmement commodes pour caréner les vaisseaux sur trois ou quatre brasses d'un excellent fond, et fort près du rivage. La rade est au nord-est de l'île, près d'une source d'eau fraîche qui tombe des montagnes de la mer, vis-à-vis la baie d'Angra. Cette eau est fort douce après le départ de la marée.

Le Grand-Corisco n'a pour habitants que trente ou quarante nègres, qui sont établis vers la pointe nord-est, à deux ou trois milles du lieu de l'aiguade. Ils sont gouvernés par un chef qui se qualifie de seigneur de l'île. Leur vie est fort misérable. Ils n'ont pour aliments que des concombres et diverses sortes d'oiseaux (3); sans compter que l'air étant fort malsain, ils sont sujets à quantité de maladies (4).

En 1679, le général hollandais qui commandait à Mina se proposa d'établir à Corisco une colonie de sa

(1) Barbot, dans Churchill's *Collection*, t. v, p. 388.
(2) Bosman ajoute que ces îles sont fort agréables.
(3) Arthus dit que la terre n'y peut produire autre chose.
(4) Barbot, *ubi suprà*, p. 388.

nation, pour y faire trouver des rafraîchissements aux vaisseaux de la compagnie, et les délivrer de la nécessité d'avoir recours aux îles portugaises. Il y envoya quarante Hollandais, qui élevèrent un fort de terre, monté de quelques canons de fer, et qui s'appliquèrent soigneusement à l'agriculture; mais la fatigue et la mauvaise qualité de l'air rendirent bientôt leur condition si triste, qu'après avoir perdu dix-sept de leurs compagnons, ils prirent le parti de raser leur fort et de retourner à Mina. La compagnie de Hollande n'a pas pensé depuis à renouveler cet établissement.

Du temps d'Arthus, cette compagnie avait dans la baie d'Angra un commerce d'ivoire assez considérable. Le langage y est différent de celui de Gabon; mais les usages et les superstitions de ces deux pays ont beaucoup de ressemblance (1).

A quelque distance du Grand-Corisco, dans la même baie, on rencontre à l'est-nord-est trois petites îles, que les Hollandais appellent Iles Moucheron, du nom d'un certain Baltazar de Moucheron (2), qui, faisant voile aux Grandes Indes en 1600, fut jeté par la violence des courants dans le golfe de Guinée, où il tomba heureusement sur ces petites îles. Il fit bâtir un fort dans la plus grande, avec l'espérance d'un commerce considérable sur le continent; et laissant un facteur nommé Hesins, pour y commander, il continua sa route (3). Mais les Hollandais étaient

(1) Arthus, *ubi sup.*, p. 123 et suiv.

(2) Ce sont celles auxquelles Purdy donne le nom de petit Corisco.

(3) Barbot, dans Churchill's *Collection*, t. v, p. 389.

à peine établis depuis six mois, lorsque les nègres de Rio Gabon, appréhendant qu'ils n'attirassent dans leur fort tout le commerce de la rivière, trouvèrent l'occasion de les surprendre et de les massacrer, eux et tous les nègres d'Angra que le commerce avait rassemblés dans la même île. Les habitants de Rio d'Angra, moins puissants que ceux de Gabon, quoiqu'ils aient un roi, ne purent tout d'un coup se venger de cet outrage; mais leur ressentiment n'ayant pas moins subsisté, ils trouvèrent par degrés le moyen de commencer la guerre, et cette querelle eut une durée longue.

Rio d'Angra est un lieu de commerce très fréquenté par les Hollandais, et quelquefois par les vaisseaux de la compagnie anglaise, qui en tirent des dents d'éléphants, de la cire et des esclaves. Ils ont pris l'habitude de mouiller dans la rade nord-est du Grand-Corisco, et d'envoyer leurs marchandises en balles, dans la rivière, sur des chaloupes ou des canots. Les nègres d'Angra prétendent que leur rivière vient de fort loin dans les terres, et la grandeur de son embouchure donne assez de vraisemblance à cette opinion. Elle est située précisément à deux degrés de latitude du nord (1).

Depuis le cap das Serras la côte s'étend au sud-ouest l'espace de cinq lieues jusqu'à la baie du même nom, qui a trois lieues de profondeur du nord au sud, sur environ la même largeur (2). On compte dix

(1) Arthus, *ubi sup.*, p. 123; Collect. hollandaise, t. I, part. II, p. 550; et Barbot, *ubi sup.*

(2) Ceci est la baie d'Esterras au sud du cap du même nom, marqué sur la carte de Guinée de d'Anville, 1775, et mentionné

lieues, sud-quart-d'est, depuis l'île Corisco jusqu'au cap Sainte-Claire, et l'on trouve au long de cette côte quinze brasses d'eau, jusqu'assez près du cap, où la profondeur diminue à douze brasses. La carte anglaise ne place qu'une seule rivière dans cet intervalle, et ne lui donne pas de nom.

Le cap Sainte-Claire forme une pointe fort élevée, et présente au côté du nord une double terre d'une grande hauteur (1). C'est la pointe nord de Rio Gabon, lieu fort connu de tous les gens de mer.

## § II.

### Rio-Gabon et ses habitants

Après le cap Sainte-Claire (Santa-Clara), la terre tourne tout d'un coup à l'est pendant l'espace de six lieues, pour former la baie de Rio-Gabon, ou Gabaon, comme l'appellent les Portugais (2). C'est une côte élevée qui présente de grands arbres à diverses distances; elle tourne ensuite au sud-sud-est, où elle est coupée par deux petites rivières. L'auteur d'Arthus dit que Rio-Gabon est à quinze lieues au sud de Rio d'Angra, et qu'étant situé sous la ligne équinoxiale, il a directement devant lui l'île Saint-Thomas, à la distance d'environ quarante-cinq lieues à l'ouest. La largeur de son embouchure est de quatre lieues; mais

dans Barbot, p. 388. Purdy et les autres géographes modernes l'ont omise.

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 389 et suiv.

(2) D'autres le nomment Gaba, Gabona ou Gabam.

elle diminue par degrés, et vers l'île de Pongo elle n'a pas plus de deux lieues. Ses bords sont revêtus de grands arbres (1). Suivant Barbot, la largeur de la baie, depuis le cap Sainte-Claire, qui fait sa pointe nord, jusqu'au cap du sud, que les Anglais ont nommé Round-Hill, est d'environ trois lieues (2). Le milieu du canal est situé précisément au-dessous de la ligne. Sa profondeur, entre les deux caps, est depuis six jusqu'à dix brasses.

Le cap Sainte-Claire a beaucoup de ressemblance du côté de la mer avec le cap Saint-Joaõ (3), qui fait la pointe de Rio d'Angra; mais il est d'une blancheur qui pourrait le faire prendre, dans l'éloignement, pour la voile d'un vaisseau. Quelques basses (4) qui l'environnent, et qui s'étendent dans la mer, en rendraient l'approche dangereuse, si l'écume des vagues qui s'y brisent n'était un avis continuel. La pointe sud, à l'entrée du canal, est une terre basse, avec une petite montagne ronde qui est couverte de bois; elle a aussi son banc de sable, mais qui laisse un passage libre et sans danger pour des chaloupes de trente tonneaux. Quelques lieues au sud de cette pointe, on découvre les dunes blanches qui portent le nom de Las-Sernissas, et qui servent de marque à ceux qui viennent du nord pour reconnaître la ri-

(1) Arthus, *ubi sup.*, p. 124.

(2) Leurs pilotes mettent Round-Corner, ou coin rond. Round-Hill signifie montagne ronde.

(3) Cap Saint-Jéan des cartes françaises; cap St.-John des cartes anglaises.

(4) L'auteur d'Arthus assure qu'il n'y a pas moins de trois ou quatre brasses d'eau sur ces basses.

vière. Le meilleur canal est au long de la rive sud, avec un peu de précaution pour se garantir d'un rocher qui se fait voir au-dessus de l'eau, près de la seconde pointe, dans l'intérieur de la rivière. Lorsqu'on a passé cet écueil, on porte quelque temps au sud, et l'on se trouve dans le véritable canal des îles de Pongo, au-delà desquelles un vaisseau peut remonter sans crainte l'espace de cinq ou six lieues.

Les îles de Pongo sont dans l'intérieur de la rivière, à trois ou quatre lieues de l'embouchure; elles sont situées au-delà de la pointe que les Hollandais appellent Sandhoek ou Pointe de Sable. D'autres lui donnent le nom de Pointe du Sud, Zuid-Hoek, et vantent la bonté de son eau, qui surpasse beaucoup celle du cap Lopez-Gonzalvo. Barbot dit que cette pointe est dans l'intérieur de la rivière, à cinq lieues de l'embouchure (1), et qu'elle s'étend du nord au sud (2). Les îles de Pongo sont au long de la rive nord. On les distingue par différents noms. La plus grande, qui n'a qu'environ deux lieues de circonférence, a presque au centre une haute montagne. Les Anglais lui ont donné le nom de Prince's-Island, ou d'Ile du Prince; tandis qu'elle est nommée, par les Hollandais, Koning-Eyland (3), ou Ile du Roi. Elle est fort peuplée et sert de résidence au roi du pays. L'autre a tiré son nom d'Ile aux Perroquets du grand nombre de ces animaux dont elle

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 390.

(2) Suivant Bosman, elle ne peut être si loin.

(3) Bosman, p. 408, ou p. 428, 434 et 435 de l'édit. de 1705; et Barbot, *ubi sup.*

est remplie (1). Elle abonde en plusieurs sortes de fruits; et se trouvant fortifiée par sa situation, elle sert de retraite pendant la guerre aux habitants de l'Ile du Prince. Depuis l'année 1601, les habitants ont quelques pièces de canon et plusieurs mousquets, qu'ils enlevèrent d'un vaisseau hollandais, après avoir massacré et mangé l'équipage. Ils traitèrent ensuite un bâtiment espagnol avec la même barbarie; mais le commerce des Européens les a rendus moins intraitables, quoiqu'ils ne puissent point encore passer pour civilisés (2).

Les habitants de Pongo donnent à leur roi le nom de Mani-Pongo, qui signifie seigneur de Pongo; titre qu'ils trouvent préférable à celui de roi. Bosman, qui avait passé seize jours dans cette rivière, dit qu'une de ces deux îles tire son nom du roi, et l'autre du prince de la rivière; deux seigneurs, dit-il, fort puissants dans le pays; mais ces îles ayant été ravagées et rendues désertes en 1698, elles furent abandonnées par ces deux princes, qui se firent de nouveaux établissements sur deux différents bras de la rivière (3).

A dix lieues de l'embouchure, suivant la relation traduite par Arthus, on trouve dans Rio-Gabon un banc de sable, mais qui n'a pas moins de huit brasses d'eau.

(1) L'auteur d'Arthus confirme qu'il y a dans cette île une montagne d'une hauteur remarquable, et que l'autre abonde en fruits.

(2) Barbot, *ubi sup.*

(3) Je ne sais pourquoi il a plu aux auteurs anglais de l'Histoire générale des Voyages de trouver dans Barbot une confusion de deux îles en une seule, et une contradiction avec Bosman, qui ne sont point dans cet auteur.

La profondeur, au milieu du canal, est de douze ou treize brasses, qui diminuent dans l'espace d'une demi-lieue jusqu'à sept, six et quatre; de sorte qu'il est aisé d'y mouiller au long des rives. Bosman observe néanmoins que les sondes ont ici peu d'uniformité, et qu'après avoir trouvé dix, douze et quinze brasses, on est surpris de tomber aussitôt sur cinq; après quoi l'on se retrouve presque aussitôt sur douze, comme si le fond de la rivière était parsemé de rocs. Il ajoute qu'il faut attendre la marée pour y entrer, parce que la violence du reflux ne permet pas de remonter lorsqu'elle descend. Cet auteur, à qui l'expérience avait procuré tant de lumières, avertit encore que, pendant l'espace de quelques lieues, la rivière de Gabon est navigable pour les petits bâtiments, mais qu'il y a peu de sûreté à remonter plus loin.

Outre le motif du commerce, quantité de vaisseaux sont attirés dans cette rivière par la commodité qu'on y trouve pour se radouber. Ceux qui s'y rendent dans cette dernière vue, se déchargent dans l'Ile du Prince de tout ce qu'ils ont de pesant, comme leurs canons, leurs ancres, leurs barriques d'eau, et se servent de la marée pour s'avancer sur la rive aussi loin qu'il est possible, afin de se trouver presque à sec au temps du reflux. Mais les gros bâtiments courent beaucoup de risque à suivre cette méthode.

Le commerce de Rio-Gabon consiste en ivoire, en cire, en miel, etc. Il est quelquefois fort lent, surtout lorsque les habitants, ayant vu paraître peu

de vaisseaux, ne s'empressent point de faire approcher leurs marchandises de la côte. Mais cette disgrâce leur arrive peu depuis que les bâtiments zélandais d'interlope ont pris, dit Bosman, l'habitude de visiter leur rivière dans toutes les saisons, soit pour le commerce, soit pour se radouber. Ils y vont prendre aussi de l'eau et du bois, quoiqu'ils n'en trouvent pas moins facilement au cap Lopez (1).

Bosman, qui s'était proposé de faire le commerce de l'ivoire et de la cire à Rio-Gabon, s'accommoda si peu du caractère des habitants, que pour s'en défaire, après avoir commencé à traiter avec eux, il céda ses droits à d'autres facteurs de sa compagnie, qui arrivèrent fort à propos. Il trouva les mêmes nègres encore plus insupportables en revenant de Juida, où il n'avait eu qu'à se louer de la civilité des habitants (2).

Quelque avidité que les nègres de Gabon aient pour l'eau-de-vie, ils n'en boiraient point une goutte à bord, avant que d'avoir reçu quelque présent. S'ils trouvent qu'on ait trop de lenteur à l'offrir, ils ont l'effronterie de demander si l'on s'imagine qu'ils soient capables de boire pour rien. Ceux qui ne les paient point ainsi pour la peine qu'ils prennent de boire, ne doivent point espérer de faire avec eux le moindre commerce.

Lorsque Bosman eut abandonné le dessein d'entrer en commerce avec eux, il lui en vint d'abord une grosse troupe, qu'il aurait souhaité de pouvoir

(1) Bosman, p. 429, édit. de 1705; Barbot, ibid.
(2) Bosman, p. 401, ou p. 432, édit. de 1705.

envoyer aux autres facteurs. Il leur offrit quelques verres d'eau-de-vie, pour s'en délivrer honnêtement; mais, irrité de leur voir refuser de boire sans avoir reçu des présents, il prit le parti de leur tourner le dos. Alors, comprenant qu'il renonçait au commerce, ils revinrent lui demander humblement ce qu'ils avaient refusé. Sa réponse fut, qu'il n'avait pas le temps de les écouter. Ils sont assez disposés à faire eux-mêmes des présents aux Européens qui arrivent; mais c'est à condition qu'on leur en fera sur-le-champ de plus considérables; et si l'on est trop lent pour leur impatience, non seulement ils n'ont pas de honte de demander, mais ils reprennent ce qu'ils ont apporté lorsqu'ils croient ne rien gagner au change. Enfin, l'auteur conclut, d'un ton chagrin, qu'ils ne diffèrent des bêtes que par la forme (1). Au reste, son témoignage est confirmé par celui de l'auteur traduit par Arthus, qui représente les habitants de Rio-Gabon comme une nation farouche et cruelle. Ils n'épargnent personne, dit-il, et bien moins les étrangers. En 1601, les Hollandais éprouvèrent leur cruauté, lorsque ces barbares s'étant saisis de deux barques de Delft, massacrèrent inhumainement l'équipage. Le même auteur ajoute que les hommes sont des loups ravissants, et les femmes des louves impudentes, qui préviennent les désirs et les sollicitations des étrangers. Entre eux les premières lois de la nature paraissent inconnues, ou comme effacées par une longue dépravation. La mère reçoit ouvertement

(1) Bosman, p. 404, ou p. 434 de l'édit de 1705.

les caresses de son fils, et les filles celles de leur père (1).

Quoique les nègres de Gabon ne composent point une nation nombreuse, ils sont divisés en trois classes : l'une qui est attachée au roi, l'autre au prince; et la troisième, qui ne reconnaît point d'autre maître qu'elle-même. Les deux premières, sans être en guerre ouverte, font profession de se haïr, et cherchent pendant la nuit l'occasion de se battre et de s'entre-piller. Mais cette barbarie n'empêche point qu'ils ne se fassent honneur de prendre des noms européens, et qu'en venant à bord ils ne déclarent le nom qu'ils ont emprunté, comme s'ils nous croyaient obligés, dit l'auteur, de les en estimer davantage (2).

Ils ont, pour pagnes, des nattes d'écorce d'arbres, assez proprement travaillées et teintes en rouge, qu'ils ornent de quelques peaux de singes ou d'autres animaux, avec une sonnette qui leur pend du milieu de l'estomac. La plupart vont pieds et tête nue. Leurs cheveux sont coupés d'une manière bizarre, ou relevés sur la tête. Quelques uns portent de petits bonnets de joncs, ou d'écorce de cocotier; d'autres se parent les tempes de deux touffes de plumes et de petites plaques de fer. Ils se peignent le corps de rouge avec la décoction d'un certain bois. On voit aux uns des anneaux de fer ou de cuivre, qui leur traversent le nez, les lèvres et les oreilles; aux autres, de petites pièces d'ivoire dans les mêmes

(1) Arthus, *ubi sup.*, p. 125.
(2) Bosman, *ubi sup.*, p. 402, ou p. 430, édit. de 1705.

parties. Plusieurs se percent la lèvre inférieure, et rendent le trou assez grand pour se faire un plaisir d'y passer la langue. Leurs pendants d'oreilles pèsent quelquefois plus d'une livre. La plupart ont pour ceinture une pièce de peau de buffle, qui, ne leur entourant point tout-à-fait le corps, est liée par-devant avec une corde. Elle leur sert à suspendre des couteaux larges et courts, qui pendent devant eux.

Les femmes sont chargées de bracelets de cuivre et de laiton. Autour de la ceinture, elles n'ont qu'une natte de roseau. Leur vie ressemble à celle des bêtes sauvages. Lorsqu'elles sont pressées du sommeil, elles se couchent à terre dans le lieu où elles se trouvent. Leur occupation est de porter de l'eau et de préparer les fruits et les racines qui servent d'aliments à leur famille. Les hommes et les femmes ont la peau cicatrisée d'un si grand nombre de figures, qu'on ne peut les regarder sans étonnement (1).

Bosman, sans entrer dans aucune description de leurs habits, dit seulement qu'ils sont misérablement vêtus, comme tous les autres nègres, et que, achetant les habits de rebut des matelots européens, ils se croient merveilleusement parés lorsqu'ils sont couverts de ces guenilles. Ils sont passionnés pour les chapeaux et les perruques; mais la manière dont ils les portent est singulièrement horrible. Autrefois les matelots hollandais faisaient ici un commerce considérable en vieilles perruques, pour lesquelles ils recevaient en échange de la cire, du miel, des

(1) Bosman, p. 403 et 405, ou p. 433 à 436 de l'édit. de 1705.

perroquets, des singes, et toutes sortes de rafraîchissements. Mais, depuis quelques années, il est venu sur la côte tant de marchands de perruques, que les matelots ont ce profit de moins.

Les nègres de Gabon sont grands, robustes et bien faits. Ils se frottent le corps avec de la graisse de buffle et d'éléphant, et se le peignent d'une couleur rouge, dont l'odeur est si puante, surtout chez les femmes, qu'on sent leur approche de cinquante pas. Mais elles n'en plaisent pas moins aux matelots, qui, pour un petit couteau, ou quelque autre bagatelle, peuvent ici se choisir des maîtresses (1).

Les armes du pays sont des sagaies, des dards, des arcs et des flèches empoisonnées. On ne voit jamais les habitants sans un poignard à la main. Quelques uns en ont à trois pointes, dont les blessures doivent être fort dangereuses. Leurs tambours sont étroits, et se terminent en pointe. Leurs sagaies et leurs épieux sont fort bien travaillés, car ils ont d'excellents forgerons. Lorsqu'ils vont à la guerre, leurs femmes portent leurs armes.

La nourriture commune, au long de la rivière, consiste en ignames, en patates et en bananes (2). On fait sécher les bananes; et, de leur farine, on compose une pâte qui tient lieu de pain. Le pays produit diverses sortes de racines et de cannes à sucre. Le poisson y étant en abondance, les habitants le

(1) Arthus, *ubi sup.*, p. 124.

(2) Le même écrivain dit qu'ils font rôtir les bananes, et que c'est leur principal aliment. Ils ont des ignames, des patates et des fèves, mais en petite quantité.

font sécher au soleil. Ils mangent à terre, avec beaucoup de malpropreté, dans des plats et dans des écuelles de bois. Mais leur Mani, ou leur roi, est assez bien fourni de vaisselle d'étain.

Ils n'ont pas l'usage de boire en mangeant; mais, après leurs repas, ils prennent plaisir à s'enivrer de vin de palmier, ou d'un mélange de miel et d'eau qui ressemble à notre hydromel. Quoique la passion pour l'eau-de-vie paraisse commune à tous les nègres, elle est si désordonnée à Rio-Gabon, que les habitants lui sacrifient tout ce qu'ils possèdent. Ils donnent une fort belle dent d'éléphant pour une mesure d'eau-de-vie, qu'ils ont quelquefois vidée avant que de sortir du vaisseau. Lorsque l'ivresse commence à les échauffer, la moindre dispute les met aux mains, sans respect pour leur roi et pour leurs prêtres, qui entrent à coups de poing dans la mêlée, pour ne pas demeurer spectacteurs inutiles. Ils se battent de si bonne grâce, que leurs chapeaux, leurs perruques, leurs habits, et tout ce qu'ils ont entre leurs mains, est précipité dans la mer. Au reste, ils sont si peu délicats sur l'eau-de-vie, qu'avec la moitié d'eau claire et un peu de savon d'Espagne, pour faire écumer la liqueur, on peut l'augmenter au double sans qu'ils s'en aperçoivent (1).

En un mot, dit Bosman, l'univers n'a point de nation plus barbare et plus misérable. Il juge qu'elle tire sa principale subsistance de la chasse et de la pêche, parce qu'il n'aperçut dans le pays aucune

(1) Bosman, *ubi sup*, p. 402, ou p. 430.

sorte de blé, ni aucune trace d'agriculture (1). Les maisons, suivant l'auteur d'Arthus, ne laissent pas d'être bâties avec assez d'art; elles sont composées de roseaux et de cannes, couvertes de feuilles de bananier, et plus agréables que sur la côte de Guinée.

Le palais du Mani se nomme Golipatta. Il est plus grand que tous les autres édifices. L'habillement de ce prince n'est pas moins différent de celui du peuple. C'est une espèce de harnois, composé d'un mélange d'os et de coquillages, peints en rouge, et joints ensemble comme des chapelets, autour de son cou, de ses bras et de ses jambes. Il a le visage peint de blanc. Devant la porte de son palais, on voit un mauvais canon de cuivre et quelques autres pièces de fer, que les Français lui ont donnés en échange pour des marchandises plus précieuses. Mais les nègres sont passionnés pour l'artillerie.

Le langage et la religion du pays sont les mêmes qu'au cap Lopez. L'auteur de la relation traduite par Arthus prétend que la langue de Gabon (2) s'apprend plus facilement que celle de la Côte-d'Or, parce que les habitants parlent avec plus de lenteur.

Leur religion n'a rien de remarquable. Ils adorent le soleil et la lune, mais sans exclure d'autres idoles, qu'ils ont en grand nombre. Quelques uns adressent leur culte aux arbres; d'autres à la terre, comme à la source de tous les biens sensibles, et portent le respect qu'ils ont pour elle jusqu'à n'oser cracher

(1) Bosman, p. 406, ou p. 434 de l'édit. de 1705.
(2) Arthus écrit Gabom, selon l'orthographe portugaise.

dessus (1). Bosman n'ajoute rien au récit de l'auteur traduit par Arthus. Il leur attribue seulement beaucoup de superstition, et quantité d'idoles; mais dans le peu de séjour qu'il fit sur les bords de la rivière, il ne put se procurer d'autres informations. Il conclut aussi du peu d'égards qu'ils ont les uns pour les autres, que chacun vit pour soi-même, s'embarrassant peu du roi et des princes, qui ne jouissent que d'un vain titre et d'une ombre de pouvoir (2). En 1600 (3), on comptait trois rois sur la rivière, dont l'un faisait sa résidence à Cajombo, sur la rive nord; l'autre à Gabon, sur la rive sud; et le troisième dans les îles de Pongo. Le roi de Pongo et celui de Cajombo s'étant unis par une étroite alliance, étaient sans cesse en guerre avec le roi de Gabon, qui employait de son côté le secours des nègres du cap Lopez-Gonzalvo. L'auteur traduit par Arthus, qui nous donne cette idée du pays, ajoute que, dans chaque village, les habitants s'assemblaient le matin chez leur gouverneur, qu'ils nommaient chaveponfo; et que, se jetant à genoux devant lui, ils battaient des mains et criaient fino, fino, fino, qui signifie bonjour dans leur langue. Mais on a déjà fait observer que, du temps de Bosman, il n'y avait qu'un Mani, ou un roi sur la rivière de Gabon. Ce prince, dit le même auteur, exerçait le métier de forgeron pour gagner sa vie sans être à charge à ses sujets, et louait ses femmes aux Européens; ce qui n'empêchait point que

(1) Arthus, p. 124 et 126.
(2) Bosman, p. 405, ou p. 433 et suiv.
(3) Arthus, *ubi sup.*, p. 124.

sa pauvreté ne fût extrême, comme celle de tous les autres habitants (1).

La saison de l'hiver arrive ici au mois d'avril, et dure jusqu'au mois d'août. Mais on ne doit entendre, par le nom d'hiver, que le temps des pluies, qui tombent avec une abondance continuelle, et que la terre absorbe aussitôt sans qu'il reste aucune trace d'humidité. La chaleur n'est pas moins excessive, avec beaucoup d'épaisseur et d'obscurité dans l'air. Ces pluies enflent les rivières, et le poisson est innombrable dans cette saison. Les jours et les nuits sont égaux en longueur (2).

Dans tous les pays qui bordent la rivière, la multitude des bêtes farouches est incroyable, surtout d'éléphants, de buffles et de sangliers. Bosman ayant pris terre à la pointe de sable, avec le capitaine de son vaisseau et quelques domestiques, poursuivit, l'espace d'une heure, un éléphant qui avait marché pendant plus d'une lieue sur le rivage, à la vue du vaisseau. Mais il disparut heureusement dans un bois; car, avec si peu d'hommes, qui n'étaient armés que de mousquets (3), il y avait eu de l'imprudence à presser un animal si redoutable. En revenant de cette chasse, l'auteur rencontra cinq autres éléphants en troupe, qui, jetant sur lui et sur son cortége un regard indifférent, comme s'ils n'eussent pas jugé quelques hommes dignes de leur colère, les laissèrent passer tranquillement. Bosman et ses com-

(1) Bosman, p. 406, ou p. 433 de l'édit. de 1705.
(2) Arthus, p. 126.
(3) Bosman, p. 406, ou p. 434 de l'édit. de 1705.

pagnons, par un mouvement de crainte autant que de respect, les saluèrent en ôtant leur chapeau. Cependant il ne se passa pas de jour où l'auteur ne prît le plaisir de la chasse, surtout des sangliers, qui lui donnèrent beaucoup d'amusement. Dès le second jour, il en trouva une troupe de plus de trois cents, qu'il se mit à chasser avec vigueur; mais ils étaient plus légers que lui, à l'exception d'un seul qui se laissa couper, et qui se jeta dans un petit bois. Les chasseurs hollandais n'auraient pas été long-temps à se rendre les plus forts, s'ils n'eussent découvert aussitôt dans le même bois le squelette entier d'un éléphant. La joie de cette prise leur ayant fait abandonner l'espérance de l'autre, ils trouvèrent soixante-dix livres d'ivoire dans la tête d'éléphant (1).

Le troisième jour, Bosman tomba sur une bande d'environ cent buffles; et, les ayant forcés de se séparer en plusieurs troupes, il s'attacha aux plus voisins, sur lesquels ses gens firent pleuvoir une grêle de balles. Il ne parut pas que ces farouches animaux s'en fussent ressentis; mais ils regardèrent leurs ennemis d'un air irrité, comme s'ils leur avaient reproché cet outrage.

La plupart de ces buffles étaient rougeâtres. Ils avaient les cornes droites et penchées vers les épaules, de la grandeur à peu près de celles d'un bœuf ordinaire. En courant, ils paraissent boiteux des pieds de derrière; mais leur course n'en était pas moins prompte. Les nègres assurèrent à Bosman

(1) Bosman, *ubi sup.*, p. 408, ou p. 436 et 437, édit. de 1705.

que s'ils se sentent blessés, sans l'être mortellement, ils se jettent sur leurs ennemis, et ne manquent guère de les tuer. L'auteur eut d'autant moins de peine à le croire, que, dix ans auparavant, quelques Hollandais étant à la chasse dans le même pays, un d'entre eux tira sur un buffle, qui fondit aussitôt sur lui, et l'aurait tué, sans le secours qu'il reçut d'un de ses compagnons. Mais ce secours même lui devint funeste. Celui qui le donnait ayant tiré sur le buffle, le manqua, et blessa du même coup l'ami qu'il avait voulu secourir. Alors le buffle se jeta sur son ennemi blessé, et lui arracha facilement un reste de vie. Les nègres font la guerre aux buffles avec plus de précautions. Après avoir observé les lieux que ces animaux fréquentent, ils se placent sur quelque arbre aux environs, et tirent de là sans danger. S'ils voient tomber leur proie, ils descendent pour l'emporter tranquillement. S'ils n'ont fait que des blessures, ils attendent que l'animal ait disparu pour se retirer. La chair de buffle est ici fort bonne, et suffisamment grasse (1), parce que l'herbe ne manque point à ces animaux vers Sandy-Point, ou la pointe de sable.

Le terroir du pays n'est pas d'ailleurs extrêmement fertile, c'est-à-dire propre aux grains et aux racines, du moins depuis l'embouchure de la rivière jusqu'à l'île du Prince, qui est la seule partie où l'on ait pénétré. Mais il produit une abondance extraordinaire de fruits; et la rivière n'est pas moins remplie de toutes sortes de poissons.

On y voit aussi beaucoup de crocodiles et de che-

(1) Bosman, p. 408, ou p. 438 de l'édit. de 1705.

vaux marins. L'embouchure est fréquentée par un grand nombre de petites baleines, que les Français appellent souffleurs, les Hollandais nord-kapers, et les Anglais grampus (1), dont la longueur est d'environ quarante pieds. Jusqu'au cap Lopez, la côte offre une infinité de remores ou de suceurs. Les nègres ont une manière de pêcher fort amusante. Ils parcourent tranquillement la rivière dans un canot; et lorsqu'ils aperçoivent un poisson, ils lui lancent leur sagaie avec tant d'adresse, qu'ils manquent rarement leur coup.

## § III.

### Côte depuis Rio-Gabon jusqu'au cap Lopez-Gonzalvo (2).

Depuis la pointe sud de Rio-Gabon, la côte s'étend sud-quart-d'ouest jusqu'à la rivière d'Olibatta (3), pendant l'espace de vingt-cinq ou trente lieues. On en compte neuf de cette pointe à la rivière de Nazareth; six de là jusqu'à la baie du même nom; douze ensuite jusqu'à l'embouchure

(1) Voyez ci-dessus l'Histoire naturelle de la Sénégambie, t. IV, p. 442.

(2) Bosman, p. 407, ou p. 434 et 435 de l'édit. de 1705. Bosman dit que les Hollandais nomment le cap Lopez, capo Loop. D'Anville écrit Lopo-Gonzalves, et Barbot Lope-Gonzalves.

(3) D'Anville, sur sa carte d'Afrique (1749), met Libatta, village du roi du cap Lopo, à l'embouchure d'une petite rivière près du cap Lopo. Purdy, Arrowsmith et Berghaus placent dans le même endroit un village résidence du roi du cap Lopez; mais ils ne donnent pas de nom à ce village.

d'une autre rivière, d'où il n'en reste que quatre et demie jusqu'à celle d'Olibatta.

La côte est basse et couverte de bois jusqu'aux dunes blanches qu'on appelle Los-Sernissos (1). Ces dunes sont distinguées par les Portugais en Fanais-Pequenos, au nord de la rivière Nazareth, et Fanais-Grandes qui s'étend au sud jusques assez près de la baie de Nazareth. A l'exemple des Portugais, les Anglais, dit Barbot, les ont nommées dans leur langue Little et Great Cliffs (2); et les Hollandais Kleine et Groete Klypen. D'autres les nomment Wittehoek (3).

Après la rivière Olibatta, la terre tourne droit au nord-ouest l'espace d'environ huit lieues, et forme une péninsule étroite et plate, qui n'a pas plus de deux lieues dans sa plus grande largeur, et qui diminue par degrés à mesure qu'elle approche au nord-ouest de sa pointe ou de son cap, qui est le fameux cap Lopez-Gonzalvo. La mer qui est entre ce cap, et la terre qui lui répond à l'est, porte le nom de baie ou d'Angra de Nazareth; et la côte voisine, au sud-sud-est, forme le golfe ou la baie d'Olibatta. A l'entrée de la rivière de Nazareth, du côté du nord, on rencontre une île nommée Fanais, que les pilotes anglais appellent Finas; et du côté du sud sort un banc triangulaire qui s'étend l'espace de

(1) Les Anglais les nomment *Little and great Sernis*.

(2) Barbot, p. 394 et suiv.

(3) D'Anville a préféré ce nom sur sa carte d'Afrique (1749). Les cartes modernes de Purdy, d'Arrowsmith et de Berghaus indiquent sous l'équateur.

cinq lieues au long de la baie d'Olibatta. Cette baie contient plusieurs îles et quantité de bancs. Au centre est l'île de Pirins, entre la côte de la baie de Nazareth et le cap Lopez. A l'est, on trouve une autre île, mais beaucoup plus petite. A l'ouest, près du cap, est un banc qui a pris le nom de banc français. Au sud-est de l'île Pirins, on trouve encore une île qui est à l'opposite de la rivière d'Olibatta, vers laquelle s'avance un banc de sable qui part de cette rivière.

La côte de la baie d'Olibatta, depuis Angra de Nazareth jusqu'à la pointe nord-est de Rio-Olibatta, est couverte d'un grand banc de sable, qui s'élargit à mesure qu'il approche de la rivière, jusqu'à ce qu'il arrive au canal de l'embouchure, et qui recommence à s'étendre au-delà du canal, vers la rive nord de la même rivière. Comme les sables sont mouvants, et les fonds d'une inégalité continuelle aux environs de cette baie, il serait dangereux d'y passer sans avoir constamment la sonde à la main. Mais aussitôt qu'on est arrivé à l'ouest du cap, tous les dangers disparaissent, et le fond devient excellent.

On trouve généralement au long de cette côte douze et treize brasses d'eau à une lieue et demie du rivage; mais, plus près de la terre, on tombe sur quatre et six, et le mouillage est sûr. La marée venant du cap Lopez, porte au sud et à l'ouest-quart-de-sud, pendant les mois de mars, d'avril et de mai; ce qui facilite beaucoup la navigation pour traverser l'équateur. Il est rare, autour du cap, qu'elle aille au nord dans cette saison, comme il arrive quelquefois

aux mois d'août et de septembre. On attribue ce changement aux vents du sud, qui la forcent de prendre son cours au nord; et l'on prétend qu'alors ils soufflent constamment de la grande rivière de Zaire, quoiqu'elle soit à près de cent lieues de cette côte au sud-est (1).

Le cap Lopez-Gonzalvo, qui n'est en droite ligne qu'à dix-huit lieues de Rio-Gabon (2), fait les dernières bornes du golfe de Guinée. Un peu plus loin, au sud, on arrive à l'entrée du royaume d'Angola (3). L'auteur de la relation d'Arthus assure que ce cap n'est pas difficile à reconnaître, parce que c'est l'endroit de toute la côte qui s'avance le plus à l'ouest. Sa situation est au premier degré de latitude du sud (4).

Suivant Barbot (5), le cap Lopez-Gonzalvo, à cinq lieues de distance du côté de l'ouest, paraît une île basse et plate; mais c'est réellement une longue et étroite péninsule, qui s'étend l'espace de plusieurs lieues dans la mer, et qui est aplatie, marécageuse et couverte de bois (6), comme toutes les terres voisines. Il a pris le nom du Portugais qui l'a découvert le premier (7).

(1) Barbot, p. 294 et suiv.

(2) Arthus et Bosman le placent un degré au-dessous de la ligne; Barbot, à cinquante-cinq minutes.

(3) Bosman, p. 411, ou p. 439 de l'édit. de 1705.

(4) Arthus, p. 127.

(5) On le trouve aussi nommé Lopos-Gonzalvez, et simplement Lopez.

(6) Atkins dit que le cap est bas, mais escarpé, qu'il a beaucoup d'arbres et des plaines par-derrière, p. 196.

(7) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 395.

L'auteur de la relation traduite par Arthus observe que la rade de ce cap est également bonne pour le mouillage et le carénage. On y trouve des rafraîchissements et des provisions en abondance; mais les bancs de sable et les basses ne permettent point d'y entrer (1) sans le secours de la sonde. Bosman, qui rend le même témoignage, ajoute que ces bancs sont peu dangereux dans un temps tranquille, et que, suivant l'expérience qu'il en a faite, on les passe en pleine marée (2) sans s'en apercevoir. Barbot dit que le mouillage ordinaire pour les vaisseaux de charge est à cinquante minutes de latitude du sud, est quart de sud du cap, à l'entrée même de la pointe. Quoique la terre soit plate et basse, on peut s'approcher fort près du rivage pendant la marée, contre la nature ordinaire des côtes plates, où la profondeur de l'eau diminue à proportion que la terre est basse; mais le même auteur fait observer qu'à une lieue et demie du cap, à l'est-nord-est, on rencontre un banc de sable qui laisse, entre le cap et lui, un grand canal (3) de cinquante brasses de profondeur. Atkins, plus exact encore sur la situation de la rade, assure qu'on peut mouiller sur deux brasses de fond, en mettant le cap nord-ouest quart de nord; que le lieu de l'aiguade est au sud quart d'est, et que le cap forme une baie sûre et agréable (4).

On découvre près du cap un hameau de vingt

(1) Arthus, p. 127.
(2) Bosman, p. 413, ou p. 440 de l'édit. de 1705.
(3) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 394.
(4) Atkins, p. 196.

maisons, ou de vingt huttes, qui ne sont habitées par les nègres qu'à l'arrivée des vaisseaux de l'Europe; mais c'est-à-dire presque continuellement, car on voit sans cesse au cap Lopez un grand nombre de bâtiments, surtout de hollandais, qui viennent s'y caréner ou prendre des provisions (1). Bosman met peu de maisons sur le rivage, et marque pour principale habitation des nègres une ville, qui est située, dit-il, un peu au-delà du port; sur une rivière nommée Olibatte (2).

C'est sans doute la ville même d'Olibatte, qui est à l'embouchure de la rivière. Barbot compte six lieues par terre depuis cette ville jusqu'au cap. C'est la résidence du prince Thomas, fils du roi du cap Lopez, comme les marchands de l'Europe lui font l'honneur de le nommer. D'Olibatte jusqu'à la cour du roi, on compte encore cinq ou six lieues, qu'on fait en remontant la rivière dans des canots. Le même voyageur vit, devant le palais d'Olibatte, quelques canons de fer montés sur leurs affûts, que le prince avait reçus des Français, mais dont il faisait peu d'usage. La ville où le roi fait sa demeure contient environ trois cents maisons, bâties de branches entrelacées et couvertes de feuilles de palmier, comme celles de Gabon. On rencontre, dans le pays, d'autres villes éloignées de cinq ou six lieues l'une de l'autre (3). Les principaux nègres prennent les titres de princes, de ducs, d'amiraux, et d'autres noms

(1) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 395.
(2) Bosman, *ubi sup.*, p. 412.
(3) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 396 et suiv.

empruntés de l'Europe, comme ceux de Rio-Gabon. En un mot, dit Bosman, les usages se ressemblent parfaitement dans ces deux contrées, à l'exception de la civilité et de la douceur, dont les habitants du cap Lopez sont mieux partagés (1).

On ne saurait douter que la rivière d'Olibatte ne soit la même où, suivant le récit de la relation d'Arthus, les Hollandais faisaient, de son temps, le commerce de l'ivoire. Il ajoute qu'elle produit un grand nombre de crocodiles et de chevaux marins; d'où quelques uns concluent, dit-il, qu'elle doit être un bras du Nil. Il observe aussi que les habitants sont ici beaucoup plus civilisés qu'à Rio-Gabon, et que le pays abonde en toutes sortes de bêtes farouches, telles que des éléphants, des buffles, des dragons, des serpents, et d'autres monstres aussi affreux que redoutables. Atkins représente le cap Lopez comme le refuge des buffles. On y trouve aussi beaucoup de singes, et des perroquets gris (2).

Suivant Bosman, le poisson est encore plus commun au cap Lopez qu'à Rio-Gabon. Un jour, au matin, dit-il, ses gens en prirent assez, d'un coup de filet (3), pour la provision de dix vaisseaux. Barbot dit, presque dans les mêmes termes, que, d'un seul coup, on peut prendre de quoi charger une barque. Il ajoute que les huîtres n'y sont pas en moindre abondance, et qu'on les voit pendre aux branches

(1) Bosman, *ubi sup.*
(2) Atkins, *ubi sup.*
(3) Bosman, ibid.

des mangliers ou des palétuviers qui environnent la baie (1).

Les provisions dont les vaisseaux se fournissent ici, sont des bananes, des patates et des ignames, de la chair de buffle et de porc, de la volaille, du poisson, du poivre long, qu'on nomme autrement pimento de Rabo, et du pourpier. L'usage, pour tous les bâtiments qui arrivent dans la rade, est de donner avis de leur approche par une décharge de quatre pièces de canon : aussitôt les habitants d'Olibatte et des autres lieux voisins s'empressent d'apporter au rivage du bois, de l'eau et toutes sortes de provisions. Ils tiennent en réserve certaines mesures de bois coupé, de la longueur de deux pieds, dont ils donnent la charge du canot pour une barre de fer. L'eau fraîche se tire d'un grand étang bourbeux, qui n'est pas loin du cap ; elle se conserve fort bien en mer, et quantité de matelots la trouvent plus saine que celle des îles de Saint-Thomas et du Prince. Chaque vaisseau donne pour le mouillage, et pour la liberté de l'eau et du bois, une douzaine de couteaux, et quelques bouteilles de liqueurs fortes (2), qui sont moins un droit qu'un présent.

Bosman fait consister ici le commerce, comme à Rio-Gabon, en ivoire, en cire et en miel, qui est en fort grande abondance dans le pays ; mais il y vient tant de vaisseaux, qu'ils ne peuvent se flatter d'y trouver leur cargaison. Cependant un des yachts de

(1) Barbot, *ubi sup.*, p. 411.
(2) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 395.

la compagnie hollandaise y prit, en 1698, trois ou quatre milliers d'ivoire et de cire; d'autres ont été plus ou moins heureux (1). Barbot ajoute à ces richesses du bois de teinture. Les échanges se font pour des couteaux, du fer en barres, des colliers de verre, de vieux draps, de l'eau-de-vie et du rum, des haches, des chaudrons et d'autres vaisseaux de cuivre, des armes à feu, de la poudre, du plomb et des balles. Le bois de teinture, que les Anglais appellent camwood ou bois de cam, appartient ici au roi, qui le vend 25 ou 30 schellings le tonneau, c'est-à-dire la valeur de ce prix en marchandises. La meilleure espèce croît dans les terrains marécageux; elle est dure, pesante et du plus beau rouge : au lieu que celle des lieux hauts et secs est plus pâle et plus légère. Le bon camwood du cap Lopez est aussi estimé à Londres que celui de Scherbro (2).

Quelques mots de la langue des habitants du cap Lopez-Gonzalvo, tirés de la traduction française de l'ancienne relation sur la Côte-d'Or. Amsterdam, 1709, in-fol., p. 98.

| Français. | Langage du cap Lopez. |
|---|---|
| Acheter | Siomba. |
| Dent d'éléphant | Mamimomeeau. |
| Fer | Pelingo. |
| Toile | Monello. |
| Nation flamande (3) | Mondello. |
| Mauvais | Broquo. |

(1) Bosman, ibid., p. 412, ou p. 440, édit. de 1705.

(2) Barbot, dans Churchill, t. v, p. 395 et suiv.

(3) Ceci prouverait que cette relation, dont on ne possède que des traductions, a été originairement écrite en flamand.

| Français. | Langage du cap Lopez. |
|---|---|
| Bon | Fino. |
| Allez, envoyez | Quendo. |
| Laissez voir | Mona. |
| Un couteau | Legna. |
| Une belle femme | Moken-dofino. |
| Ouvrage d'étain | Ensienni. |
| Demander | Quero. |
| Petit | Jango. |
| Laissez venir | Biaka. |
| Manger | Coria. |
| Poudre | Petollo. |
| Navire | Longo. |
| Pouvoir | Koquelle. |
| Un roi | Save pongo. |
| Grand | Poellie (1). |

## CHAPITRE VI.

Observations d'Atkins. — Courants, pluies, vents de commerce et vents de terre sur les côtes de Guinée.

Nous terminerons tout ce qui concerne les premiers voyages faits sur les côtes d'Afrique, entre le cap de Sierra-Leone et le cap Gonzalves, par les observations d'Atkins sur les vents, les courants, et les pluies qui dominent dans ces mers. Elles sont

(1) Ce vocabulaire ne se trouve pas dans la traduction d'Arthus de Dantzic de cet ouvrage, inséré dans la Collection de De Bry. Barbot l'a connu, et le transcrit page 398, sans dire d'où il l'a tiré.

utiles aux marins, et intéressent ceux qui étudient en philosophes la géographie générale. Ceux que la sécheresse de ces détails rebuterait, peuvent passer de suite au Livre suivant, dans lequel nous commencerons à parcourir les mêmes côtes avec les voyageurs modernes.

Atkins, raisonnant en physicien sur les mouvements de la mer au long des côtes de Guinée, a jugé que le principe de pesanteur dont le célèbre Newton s'est servi pour expliquer tous les phénomènes des marées, peut être appliqué ici aux courants. Il expose les faits, et tire ensuite la conclusion.

Dans les rivières de Gambra, de Sierra-Leone et de Gabon, dans les détroits et les canaux de Benin, et sur toute la côte, les marées sont régulières; avec cette différence, que dans les rivières et les canaux où l'eau est resserrée entre des rives peu éloignées, elles sont hautes et violentes; mais que sur les côtes ouvertes, elles sont lentes et basses, ne s'élevant guère au-dessus de deux ou trois pieds. Cette remarque est sensible au cap Corse, à Succondé, à Commendo et dans d'autres lieux. En un mot, partout où la côte s'ouvre et s'enfonce par quelque détour, la marée est plus haute d'un, de deux, ou de plusieurs pieds, que sur des côtes plus droites et plus unies, quoique fort voisines.

Les courants ont quelquefois ici leur direction avec le vent, quelquefois contre le vent, et forment des ondulations comme la marée. Dans d'autres temps, la surface de la mer, jusqu'à dix ou douze lieues du rivage, est immobile pendant plusieurs jours, sans

qu'on y sente ou qu'on y aperçoive la moindre agitation.

Les courants dans la baie de Benin se portent également sur les deux rivages. Du côté du sud, ils viennent des environs du cap Lopez et de plus loin; et de la côte de Popo, du côté de l'ouest, c'est-à-dire de dessous le vent; car on remarque les mêmes variétés dans les vents au long de la côte, que dans les courants. C'est ce que tous les vaisseaux ont éprouvé en faisant voile au royaume d'Angola, lorsqu'ils ont voulu suivre la terre, ou lorsqu'ils ont gagné l'ouest de Popo ou de la Côte-d'Or. Atkins est persuadé que la cause de toutes ces différences n'est que la forme des côtes et les différentes qualités de l'air et des vents. La terre étant en droite ligne, sans golfes et sans baies, à l'exception de celle de Benin et de Calabar, le flux de la mer n'est pas plus tôt arrêté par le rivage, qu'il tend naturellement vers l'enfoncement qui forme ce golfe, et devient plus fort à mesure qu'il s'avance des deux côtés; parce que les golfes ont dans la contraction de leurs eaux quelque ressemblance avec les canaux des rivières, qui, à proportion de leur largeur, de leur profondeur, et de la mer qui est à leur ouverture, ont plus ou moins de courant au long de leurs rives. Les vents, qui changent de route pour s'enfoncer dans la baie, contribuent aussi à l'impétuosité des flots; et l'on peut juger que la qualité même de l'air y a quelque part, lorsque la chaleur du soleil attire des vapeurs qui vont se répandre en brouillards et en pluies vers le rivage. Que ne doit-on pas penser des pluies, qui durant, sans

interruption, pendant cinq ou six semaines, fortifient encore la détermination des courants ?

L'auteur examine pourquoi les courants prennent ordinairement leur direction sous le vent. C'est que le flux, dit-il, venant de l'immense étendue de l'Océan méridional, prend nécessairement son cours au long du rivage; mais que le reflux, qui retourne aisément et comme également vers la mer, cause si peu d'altération dans son cours, qu'à peine se fait-il apercevoir ou sentir à peu de distance. Le courant le plus impétueux que l'auteur ait trouvé, fut à l'entrée du golfe de Benin. Il avait quitté la rade de Juida vers la fin du mois de juillet; quoique les courants, dans cette rade, fussent très forts vers le dessous du vent, il trouva que, sans beaucoup de peine, il aurait pu gagner les îles de l'Amérique. Mais il en aurait désespéré, comme d'une entreprise impossible, si le même courant eût traversé toute la baie. Il ne comprend pas même comment il put aller si loin au sud, c'est-à-dire sous le vent, à moins qu'on ne suppose que les eaux, que les courants amènent dans la baie, sont réverbérées au milieu de l'espace, et tournent insensiblement vers la grande mer.

De ce petit nombre d'observations, Atkins croit pouvoir conclure : 1°. Que dans toutes sortes de lieux il y a beaucoup de liaisons entre les courants et la marée; que c'est principalement la forme des côtes qui sert à leur direction; que s'ils se trouvent resserrés entre deux rivages jusqu'à former une espèce de canal, l'élévation diurnale de l'Océan par la lune rendra la marée rapide à proportion de la largeur et

de la profondeur du canal; et que si la côte est ouverte, comme en Guinée, ces marées deviendront de simples courants. Ces conclusions s'accordent avec les observations que l'auteur a lues dans plusieurs voyages aux mêmes lieux, particulièrement avec celles du sixième voyage, entrepris au nom de la compagnie d'Angleterre (1), qui regardent le canal entre la côte orientale d'Afrique et l'île de Madagascar. Comme ce canal est trop large et trop profond pour soutenir la marée dans une même direction, il s'y trouve des courants nord et sud, suivant que l'élévation de la marée porte au nord ou au sud de l'île; et ce qui confirme l'opinion de l'auteur, c'est que ces courants sont plus forts dans les lieux où le canal est plus étroit, et varient sur les différents points du compas, à proportion que la mer s'ouvre au passage de la ligne.

L'auteur conclut en second lieu, que les courants et les marées ne s'aperçoivent que vers les côtes, et qu'il est impossible de les découvrir à dix lieues en mer, ou à l'embouchure d'un canal. Il ajoute qu'ils peuvent varier suivant l'influence de la lune et le changement de l'air (2). On a remarqué constamment, au long de la côte, un retour de pluies d'automne et de printemps; mais celles-ci sont les plus longues et les plus continuelles, des deux côtés de l'équateur. A Sierra-Leone, elles commencent au mois de mai. Sur la Côte-d'Or et sur celle de Juida,

(1) Voyez ci-dessus, t. II de ce Recueil.

(2) Atkins, p. 132 et suiv.

c'est au mois d'avril. Elles sont précédées par les vents du sud et du sud-est. De l'autre côté de la ligne, le mois des pluies du printemps, au cap Lopez, est octobre; au royaume d'Angola, c'est novembre. Les nuées, qui sont alors fort épaisses, rendent l'air plus froid. Aussi les habitants donnent-ils à cette saison le nom d'hiver.

Atkins croit que la cause de cette irrégularité est impénétrable; mais c'est une observation générale, que le soleil, à l'équinoxe, amène ordinairement la pluie. Le docteur Clayton assure qu'aux mois d'avril et de septembre, les pluies sont grosses et fréquentes à la Virginie (1). On a fait la même remarque dans toutes les autres contrées. Au cap Corse, en 1721, elles cessèrent à la fin de mai, après avoir duré six semaines sans interruption, surtout pendant la nuit, avec un tonnerre continuel, des éclairs et des calmes. Tous les vents qui soufflèrent dans cet intervalle furent sud, et venaient directement de la mer; les nuées qui contenaient la pluie arrivaient aussi de l'Océan, et semblaient se succéder avec beaucoup d'ordre. Lorsque l'horizon s'éclaircissait, comme il arrive quelquefois dans ces saisons pluvieuses, le soleil se faisait sentir avec un redoublement de chaleur.

Les brouillards ordinaires dans les mêmes saisons, et les rosées abondantes, qui, dans les autres temps, tombent chaque nuit sur le rivage, et rarement, ou jamais, deux milles plus loin, lorsqu'un vaisseau est

(1) Voyez les Transactions philosophiques, n°. 201, p. 781; et l'Abrégé, vol. III, p. 575 et suiv.

à l'altère, sont une preuve assez forte que les vapeurs qui forment les pluies s'élèvent moins du milieu de l'Océan que des eaux moins profondes au long ou dans l'intérieur des côtes; autrement, ces exhalaisons seraient beaucoup plus sensibles en pleine mer, au milieu de la masse d'eau dont on y est environné: mais, au contraire, elles diminuent à proportion qu'on s'éloigne de la terre. Ajoutez, dit l'auteur, que les vents de mer, qui amènent ordinairement les pluies, ne s'élèvent, comme on le sait fort bien, qu'à peu de lieues du rivage; et, quoique leur régularité périodique, dans ces lieux voisins de la ligne, soit un mystère fort obscur, il est certain qu'ils poussent visiblement ces nuées de terre, chargées de vapeurs aqueuses, qu'un air plus raréfié attire d'ailleurs assez naturellement, et dont il facilite la chute (1).

Les vents, différents de ceux de l'Europe, dont on trouve la description dans les mêmes voyageurs, sont particuliers aux latitudes chaudes, tels que les vents de commerce ou vents alisés ou aux côtes, tels que les tornados et les mattans d'air ou harmattans. Ces vents sont est, soufflent nuit et jour pendant toute l'année et dans toutes les parties du globe maritime, soit atlantique, indien ou américain; car, quoique la cause qui les produit subsiste avec beaucoup de force, ils reçoivent de la position des terres des déterminations fort différentes et fort incertaines; ils s'étendront jusqu'à trente degrés de latitude du nord

(1) Atkins, dans le même Voyage, p. 136 et suiv.

lorsque le soleil est de ce côté de l'équateur, et de même au sud lorsqu'il est du même côté, se détournant où il est le plus éloigné, ici au nord-est, là au sud-est, et toujours le plus près du point oriental de l'équinoxial ou du lieu où il est vertical.

Les meilleures raisons que l'auteur apporte de ce phénomène sont : 1°. la rotation diurne de la terre sur son axe, dans laquelle l'air ou le vent se dirige à l'ouest, relativement aux superficies; ce qui paraît d'autant plus vrai, que ces vents ne se trouvent que dans les plus grands cercles, où le mouvement diurne est le plus prompt, et qu'ils sont aussi forts la nuit que le jour, aussi-bien sur la côte du Brésil que vers la Guinée.

Le docteur Halley donne pour seconde cause permanente des mêmes effets, l'action des rayons du soleil sur l'air et sur l'eau, jointe à la nature des terres et aux situations des continents voisins. Le soleil échauffe et raréfie excessivement l'air dans toutes les latitudes entre le zodiaque; ce qui paraît évidemment à la respiration de la plupart des animaux dans les calmes. Or, l'air, devenant plus pesant dans les latitudes qui sont hors de son influence, presse avec beaucoup de force pour rétablir l'équilibre, et doit aller à l'est pour suivre le soleil. Les vents ouest, qui rétablissent cette balance en venant des latitudes au-delà des tropiques, seraient aussi constants, suivant le docteur Halley, et garderaient une circulation régulière, si tout le globe était composé d'eau. Dans l'état où sont les choses, ils sont les plus dominants depuis trente degrés jusqu'à soixante, avec une dé-

flexion au nord ou au sud, causée par divers accidents: ils soufflent avec plus de force, parce que, entre autres raisons, l'équilibre est rétabli d'un plus grand cercle à un petit; et, pour confirmation de cette doctrine, ils entrent dans le vent de commerce, avec quelque déflexion au nord-est, ou plus au nord, dans le point même de leur réception.

Sur la côte de Guinée, au nord de l'équinoxial, les véritables vents sont ouest, et gardent la direction du rivage lorsqu'elle est entièrement à l'est. Depuis la rivière de Gabon, sous la ligne, les côtes s'étendent vers le sud, et les vents courent du sud-est au sud quart d'est pour garder une espèce de parallèle avec la terre. Dans ces deux directions, la côte semblait détourner le vrai vent de commerce, comme les caps détournent les marées ou les courants jusqu'au point où le passage est plus libre. Si, dans quelque saison particulière, comme dans celle des pluies, les vents deviennent plus sud, et tombent directement sur le rivage, on s'aperçoit qu'ils sont faibles; et le soleil étant alors du côté nord de l'équinoxial, c'est probablement pour rétablir l'équilibre de l'air de terre, qui est plus raréfié par une chaleur plus forte et plus réfléchie.

A ces remarques, l'auteur en ajoute quelques unes sur d'autres voyages. 1°. Il faut être hors de l'influence de la terre, sous le vent, pour trouver le véritable vent de commerce. Dans la mer de Guinée, cette distance des côtes doit être de trente ou quarante lieues: après quoi, les bâtiments qui vont en Amérique peuvent s'assurer de faire tranquillement

quarante ou cinquante lieues par vingt-quatre heures.

2°. De l'un et de l'autre côté de la ligne, les vents de commerce nord-est et sud-est soufflant obliquement l'un contre l'autre, c'est, suivant Atkins, la raison du calme qui règne dans les latitudes qui sont entre quatre et douze degrés du nord, parce que c'est le point de leur combat. L'auteur en apporte pour preuve, 1°. que le vent de commerce est-sud s'étend ordinairement jusqu'au quatrième degré du nord; et c'est aussi le terme du vent de commerce est-nord. Les calmes et les petits vents peuvent varier un peu, suivant le lieu actuel du soleil; mais cette variété n'est jamais considérable, et, près des côtes qui sont au-dessus du vent, ils seront accompagnés de tonnerre, d'éclairs et de pluies continuels.

3°. La vérité de cette observation est reconnue par tous les vaisseaux, dans leur passage de Guinée aux Indes occidentales, ou dans le passage d'Angleterre en Guinée. Il n'y a point de mois excepté. Le véritable vent de commerce diminue à mesure qu'ils approchent de ces latitudes; du côté d'en haut, entre le cap Vert et les îles, tous les navigateurs rendent témoignage qu'il est constamment accompagné de tonnerre et de pluies.

4°. Les mêmes effets, qui arrivent au commencement de ces vents, à vingt-sept ou vingt-huit degrés de latitude du nord, doivent être rapportés incontestablement à la même cause.

De ces remarques l'auteur est porté à conclure, qu'en faisant voile de Guinée, les latitudes calmes sont plus aisées à passer, à la distance de cent lieues

du continent d'Afrique; et qu'il en est à peu près de même du côté de l'Amérique; car il est persuadé que, sous le vent comme au-dessus, la navigation est plus aisée dans cet espace que plus loin ou plus près de la terre. La précaution, dit-il, n'est pas si nécessaire aux vaisseaux qui partent d'Angleterre, parce que le vent de commerce nord-est ne leur manque point jusqu'au-delà du parallèle de la Barbade, la plus méridionale des colonies anglaises.

Les vents ordinaires de terre et de mer ne s'étendent jamais bien loin. Les premiers, qui sont les plus faibles et les plus inconstants, souffleront d'une île dans toutes les parties d'une rade; et l'auteur ne s'attribue point assez d'expérience pour juger s'ils soufflent en même temps de tous les côtés, ou si c'est alternativement d'un côté et de l'autre; quoique leur inconstance, ajoute-t-il, rende l'une et l'autre opinion également probable. On trouve ces deux vents sur toutes les côtes entre les tropiques. Ceux de mer, arrivant vers dix heures du matin, rafraîchissent et raniment tout. Ceux de terre, qui leur succèdent, commencent à la même distance du soleil couchant au plus tard; mais ils sont faibles, et presque toujours puants, surtout lorsqu'ils passent au travers des mangliers, ou qu'ils viennent de quelque canton où les eaux soient dormantes. Il semble qu'ils ne doivent leur naissance qu'à la chaleur des rayons du soleil. On ne saurait douter que l'air ne soit plus raréfié par la réflexion de ces rayons sur le corps solide de la terre, que sur un fluide. Ainsi, jusqu'à ce que l'équilibre soit rétabli après une raré-

faction de trois ou quatre heures, le vent doit être de mer sur toutes les parties de la côte, parce que la même cause y opère de même; et si cette raréfaction est limitée par une hauteur déterminée de l'atmosphère, les vents de mer qui doivent remplir les vides ne dureront aussi qu'un temps déterminé, c'est-à-dire deux, trois heures, ou plus.

On peut trouver, dans les mêmes principes, l'explication de certains vents qui s'élèvent souvent sur les côtes avec le soleil du midi, jusque dans la latitude d'Angleterre. Les vents de terre, qui succèdent pendant la nuit, lorsque le soleil a perdu son pouvoir, semblent par leur faiblesse n'être que le retour de l'air, que la chaleur du jour précédent a comme entassé, et qui, comme tous les autres fluides, doit revenir à l'égalité par une espèce de reflux, lorsqu'il s'est trouvé plus haut ou plus plein d'un côté que de l'autre (1). On a rendu compte, dans plusieurs endroits de cet ouvrage, des mattans d'air, ou des harmattans, et des autres vents impétueux.

(1) Voyage d'Atkins, p. 144 et suiv.

# LIVRE XIII.

NOUVEAUX VOYAGES EN GUINÉE, OU SUR TOUTE LA CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE, DEPUIS SIERRA-LEONE JUSQU'AU CAP LOPEZ-GONZALVO.

## CHAPITRE I.

Considérations préliminaires. Époques principales et état actuel des établissements européens sur la côte de Guinée.

La côte qui s'étend entre Sierra-Leone et le cap Lopez-Gonzalvo était de toutes les parties de l'Afrique occidentale celle qui semblait présenter le plus d'avantages aux Européens pour y établir des colonies. Quoique plus rapprochée de l'équateur que la Sénégambie, sa température est plus modérée et moins brûlante que celle de cette dernière contrée. Cette côte ressemble, par le climat, aux Antilles; mais les ouragans qu'on y éprouve sont moins fréquents, moins longs et moins violents. Elle a sur ces îles l'avantage d'un sol plus uniforme, plus fertile, et moins entrecoupé de montagnes et de districts pierreux, sablonneux et impropres à toute culture. La main-d'œuvre y est aussi moins dispendieuse, et la terre peut y être acquise à de moindres prix. Plus rapprochée des côtes d'Europe, elle offrait au com-

merce des retours plus prompts et plus faciles. Ainsi, il semble que la culture du sucre, du café, du coton, de l'indigo, qui y prospère si facilement, aurait pu y être pratiquée avec plus de profits que dans le Nouveau-Monde. Cependant, on a vu dans les Livres précédents que parmi les différents peuples européens qui ont fréquenté la Guinée, aucun n'avait essayé d'y établir des colonies, qu'aucun n'avait cherché à y acquérir des possessions territoriales; ils n'y ont jamais eu que des factoreries armées; leurs agents ne pouvaient que rarement, sans danger, se hasarder à en franchir les limites.

Diverses causes ont produit ce résultat. D'abord toute cette longue étendue de côte ne présente point de bons ports, ni de rivières facilement navigables à leurs embouchures. Les flots de la mer, poussés par les courants et les vents alisés, se brisent avec violence sur le rivage, et y causent un ressac qui rend l'atterrage difficile. Toute cette portion de l'Afrique est habitée par des peuples nombreux, et la plupart féroces; enfin, elle présentait à l'avidité mercantile un genre de trafic qui, par les chances de fortune rapide qu'il amène, ôtait toute idée d'acquérir des richesses par des moyens plus certains, mais surtout plus purs et plus humains; je veux parler du commerce des esclaves, qui, avec l'or et l'ivoire, étaient les principaux objets qui attiraient les navigateurs dans cette contrée. On verra, par l'analyse des nouveaux voyages qui vont suivre, que les Européens ont toujours continué à se restreindre dans le même cercle de spéculation. Si les efforts des principaux

gouvernements de l'Europe, ou plutôt si les progrès de l'économie politique et de l'agriculture, qui seuls devraient suffire, parvenaient à rendre inutile chez les peuples civilisés le commerce des esclaves, les contrées dont nous nous occupons pourraient, par le moyen des colonies qu'on y établirait, devenir pour l'Europe d'une grande importance. Les Anglais, toujours les premiers à donner l'exemple dans ce genre de conquêtes, sinon les plus éclatantes, du moins les plus utiles, paraissent l'avoir compris (1).

Le gouvernement français avait aussi, quelques années avant la révolution, senti combien il lui serait avantageux d'établir des relations commerciales avec cette riche partie de l'Afrique. Nous ferons connaître dans ce Livre les tentatives qui ont été faites pour atteindre ce but, ainsi que les efforts des Portugais, des Hollandais, des Anglais, des Danois, et des Prussiens, pour maintenir et accroître les profits du commerce qu'ils y faisaient depuis longtemps.

Mais avant de commencer les récits des voyageurs les plus récents sur la côte de Guinée, il faut, pour plus de clarté, réunir dans ce chapitre ce qui concerne les principales époques historiques des établissements européens sur cette côte, et surtout ceux des établissements anglais, qui, dans les derniers temps, y ont acquis le plus de prépondérance.

On se rappelle que les premiers Européens qui s'établirent en Afrique furent des Portugais, qui y

(1) Voyez ci-dessus, t. VII, p. 399.

élevèrent d'abord trois forts, l'un dans l'île d'Arguin, sur la côte septentrionale; l'autre, nommé Saint-George-del-Mina, sur la Côte-d'Or; et le troisième à Loango Saint-Paul, sur la côte d'Angola (1). Vers la fin du règne d'Édouard VI, quelques marchands de Londres montèrent les premiers vaisseaux anglais qui parurent sur la côte de Guinée, et ces courses aventureuses, entreprises au risque de tomber entre les mains des Portugais, se renouvelèrent avec persévérance sous les règnes suivants, et pendant l'usurpation de Cromwell. A la restauration, l'Angleterre ne possédait cependant encore en Afrique que deux redoutes, l'une à Cormantin, sur la Côte-d'Or, et l'autre sur la rivière de Gambie. Jaloux des premiers succès des armateurs anglais, les états-généraux des Provinces-Unies avaient formé, dès 1621, à l'exemple de la compagnie privilégiée créée par Élisabeth, une association de marchands, qu'ils nommèrent compagnie des Indes occidentales. Pour encourager cette grande entreprise, les états cédèrent à cette compagnie toutes les terres qu'elle pourrait conquérir, en Afrique, depuis le tropique du cancer jusqu'au cap de Bonne-Espérance, et, en Amérique, depuis la partie la plus méridionale de Terre-Neuve jusqu'aux détroits de Magellan et de le Maire à l'est; et à l'ouest, depuis ces deux détroits jusqu'à ceux d'Anian, aujourd'hui détroit de Bering, avec le privilége de faire seule le commerce dans ces contrées, et la défense aux autres sujets de s'y livrer, sous les

(1) Voyez ci-dessus, liv. 1, t. 1, p. 87, 90 et 385.

plus graves châtiments. D'importantes conquêtes dans le Brésil et sur la côte d'Afrique couronnèrent les premiers efforts de cette association ; en 1637, elle s'empara de la redoutable forteresse de Saint-George-del-Mina, et une ou deux années lui suffirent pour déposséder le Portugal de tous ses établissements de la Côte-d'Or. Le traité de paix de 1641 confirma ses succès en lui garantissant la possession de ses conquêtes.

La compagnie hollandaise réclama, en vertu de ce traité, un droit exclusif sur les contrées qui s'étendent depuis le cap Palmas jusqu'au cap Lopez, comprenant la Côte-d'Or et le Whidah ou Juida; et, quoique l'Angleterre eût construit un fort à Cormantin, et plusieurs autres factoreries sur les côtes, avant l'arrivée des Hollandais, ces derniers établirent des vaisseaux en croisière, avec l'ordre de s'emparer de tous les bâtiments étrangers qui voudraient trafiquer dans un rayon de plusieurs centaines de lieues autour de leurs établissements (1). Un rapport officiel, publié en 1665, donne les noms de dix-sept vaisseaux anglais qui tombèrent entre leurs mains dans l'espace de quelques années (2). Tant d'outrages menaçaient de ruiner la compagnie anglaise, trop faible pour résister à un ennemi si puissant, et les membres qui la composaient eurent

(1) Postlethwayte, p. 24. Meredith dit plusieurs centaines de milles.

(2) Voyez des détails sur ces pertes, dans une brochure de Malachy Postlethwayte, intitulée *The national and private advantages of the African trade considered, etc.*, 2e édition, London, 1772, in-8°.

recours à leur gouvernement. Des remontrances furent adressées aux États-Unis, par l'intermédiaire de l'ambassadeur d'Angleterre à La Haye; mais on n'obtint aucune satisfaction, et on apprit bientôt que Ruyter avait recommencé les hostilités sur les côtes d'Afrique. Les pertes des marchands anglais s'élevaient à une somme trop considérable pour être facilement remboursée : d'ailleurs le mal exigeait un prompt remède; et, après avoir épuisé tous les moyens d'accommodement; le roi Charles II déclara la guerre aux États de Hollande, le 22 février 1664-5. Le but des déprédations des Hollandais était évidemment de forcer la compagnie anglaise à abandonner ses factoreries de la Côte-d'Or; mais la fin de la guerre ne répondit point à leurs espérances; et, par le traité conclu à Bréda, en 1667, les Anglais restèrent possesseurs du petit fort de Cabo-Corso, ou de cap Corse.

Ces stipulations, faites en faveur de leur compagnie, ne la laissaient pas moins dans l'impossibilité de se soutenir long-temps au milieu de toutes les difficultés qui l'entouraient, parce qu'elle était d'avance épuisée par des pertes que la guerre avait considérablement accrues. Dans cet état de gêne et d'inquiétude, elle consentit à céder, moyennant une somme d'argent, ses priviléges, ses possessions et le matériel de son administration, à une nouvelle compagnie. Par ses lettres-patentes, datées du 27 septembre 1672, le roi accorda à cette dernière association la possession de toutes les terres, escales et rivières comprises entre le port de Salé jusqu'au cap de Bonne-Espérance, pendant l'espace de mille

ans, avec le commerce de toutes ces contrées, à l'exclusion de tous les autres sujets de la Grande-Bretagne. Les membres de la nouvelle compagnie s'empressèrent d'ouvrir des registres de souscription; mais les marchands et les capitalistes montrèrent tant de froideur et de méfiance, qu'après un an d'attente la masse des actions ne s'éleva pas à plus de 111,100 livres sterling.

Les Hollandais possédaient à cette époque l'importante forteresse de Saint-George-del-Mina; le fort anglais de Cormantin, qu'ils avaient nommé Amsterdam; celui de Saint-Antoine, à Axim; le fort Saint-Sébastien, situé sur la rivière de Chama; celui de Nassau, à Mouré; un sixième à Accra, nommé Crèvecœur; et un septième à Saint-Jago, appelé Conradsbourg, et situé à une portée de canon de Saint-George-del-Mina; tous ces établissements étaient placés sur la Côte-d'Or, et disposés de manière à se secourir mutuellement. Les Danois étaient maîtres d'un fort à Accra, placé à l'est du comptoir hollandais et de la petite redoute appelée Fort Royal, située dans une position imprenable, sur le haut d'une colline, à la portée du canon de cap Corse. L'électeur de Brandebourg avait un bon fort au cap des Trois Pointes, et deux autres moins importants à quelque distance à l'est du premier. Enfin il ne restait plus à la nouvelle compagnie anglaise que le petit fort de cap Corse, le seul établissement de cette côte que les Hollandais n'eussent pas enlevé à l'ancienne compagnie pendant la dernière guerre.

Les premières mesures que prit la nouvelle asso-

ciation eurent pour objet d'augmenter ses forces sur cette côte, par tous les moyens légaux qui étaient en son pouvoir. En conséquence, elle agrandit le château du cap Corse, et construisit de nouveaux forts à Accra, à Dixcove, à Winnebah, à Succondi, à Commendo, et releva celui d'Anamaboe. Tous ces établissements étaient situés sur la Côte-d'Or, et trois d'entre eux seulement à une portée de mousquet des forts hollandais. Dans le même temps, elle acheta des Danois le fort de Frederiksbourg, maintenant Fort Royal, pour la sûreté du cap Corse; elle construisit une redoute de terre à Whidah ou Juida, pour protéger la traite des nègres. Quoique cette compagnie eût à vaincre toutes les difficultés que soulevaient sans cesse contre ses entreprises la jalousie et la haine des Hollandais, et qu'elle fût obligée de faire les plus grands sacrifices, soit pour acheter la paix des naturels, soit pour se procurer tous les matériaux nécessaires à ses importantes constructions, par son activité, ses soins et ses incroyables efforts, elle sut triompher de tous les obstacles, et mettre enfin la nation anglaise en état de rivaliser avec les Hollandais dans ces parages.

Sur la côte septentrionale, au contraire, une nation rivale repoussait avec avantage les efforts des Anglais pour étendre leurs possessions. La compagnie française du Sénégal, qui était maîtresse du fort et de l'île Saint-Louis depuis l'année 1673, s'empara, en 1677 et 1678, des établissements des îles d'Arguin et de Gorée, formés par les Hollandais, et vit ses conquêtes confirmées par le traité de Ni-

mègue. Les Anglais ne possédaient, sur cette côte, qu'un petit fort situé sur la Gambie et une factorerie sur la rivière de Sierra-Leone. Ce fut dans cet état de choses qu'en 1681 la compagnie française du Sénégal réclama le droit exclusif de trafiquer dans l'étendue des contrées qui se prolongent depuis le cap Blanc jusqu'à la rivière de Gambie, et fit tous ses efforts pour interdire aux vaisseaux étrangers la fréquentation de ces côtes. Dans les années 1683, 1684 et 1685, elle s'empara de plusieurs bâtiments portugais, hollandais et prussiens, et fit éprouver aux Anglais tant de vexations dans l'exercice de leur commerce, qu'une guerre éclata entre les deux nations. Les pertes que la compagnie anglaise éprouva pendant les hostilités sont incalculables; mais on doit mettre au premier rang la destruction du fort de la rivière de Gambie, qui fut pris, en 1695, par un détachement de Français, et ruiné de fond en comble (1). Pour surcroît d'infortune, lorsqu'après la paix la compagnie vint pour relever cet établissement, elle trouva les Français établis sur la même rivière, et réclamant le droit d'y faire aussi le commerce. Sa constance n'en triompha pas moins de tous les obstacles, et elle parvint à construire une redoute importante sur l'île James, dans la Gambie, et diverses autres factoreries jusqu'à plusieurs centaines de milles sur les deux rives de cette rivière (2).

En 1697, le parlement anglais voulant donner

(1) Voyez ci-dessus, t. III, p. 2.
(2) Postlethwayte, p. 36 et suiv.; et ci-dessus, t. III, p. 33.

au commerce de l'Afrique toute l'extension que méritait son importance, et désirant faire cesser les réclamations qui s'élevaient de tous côtés contre le monopole des compagnies, suspendit pendant treize années le privilége de l'association anglaise, vingt-cinq ans après l'avoir créée, et déclara la liberté du commerce pour tous les sujets de la Grande-Bretagne. Mais prenant en même temps en considération les dépenses que les membres de l'association avaient faites pour la réparation et l'entretien des forts et des comptoirs, il leur accorda un droit de dix pour cent sur le prix de toutes les marchandises exportées en Afrique. Cet acte fut maintenu depuis le 24 de juin 1698 jusqu'au 24 de juin 1712, époque à laquelle les dépenses de la compagnie, pour l'entretien des établissements, s'élevaient annuellement à 20,000 livres sterling, terme moyen, ou, pendant les quatorze ans, à une somme de 280,000 livres sterling. Or, à la même époque, les recettes produites pour l'impôt de dix pour cent ne montaient en tout qu'à 73,785 liv. 10 s. 6 d. et demi, et les profits de la compagnie elle-même, calculés au même taux, à 36,387 liv. 13 s. 1 d. et demi; de sorte que, pendant toute l'existence de l'acte du parlement, les droits perçus avaient pu à peine couvrir la compagnie anglaise de la moitié de ses frais (1).

(1) Henry Meredith's *Account of the gold coast, whith a brief history of the African company*, 1812, in-8°, p. 258, et Postlethwayte, p. 29. Conférez le chap. 1 du Livre v de cette histoire, t. III, p. 273 à 284.

Depuis 1712, le commerce n'a pas cessé d'être libre et ouvert pour tous les armateurs anglais, et la compagnie est restée chargée de l'entretien des forts et des comptoirs qu'on a évalué à une somme de 250,000 liv. sterling. Ces dépenses excessives, jointes à la décadence du commerce, devaient avoir pour résultat de jeter cette association dans un emprunt onéreux, ou de l'obliger à abandonner ses établissements de la Côte. Cette situation d'une compagnie célèbre donna lieu à de grands débats en Angleterre : une partie des écrivains et des orateurs qui y prirent part, prétendait que, pour faire le commerce d'Afrique, des établissements sur la Côte étaient entièrement inutiles; qu'une bonne marine marchande, protégée par des vaisseaux de guerre, arriverait seule, et à moins de frais, à des résultats meilleurs : l'autre partie soutenait, au contraire, en s'appuyant sur l'exemple des Portugais et des Hollandais, que les établissements dans le pays étaient le seul moyen de gagner la confiance des naturels, et de se livrer avec eux à des échanges lucratifs. Ce fut pour soutenir cette dernière opinion que Postlethwayte fit paraître la brochure que nous avons plusieurs fois citée. Meredith a depuis reproduit, à la fin de son voyage, les raisons qui y sont développées.

Cependant la compagnie royale d'Angleterre, forcée d'entretenir à ses frais, malgré la liberté du commerce, les forts de la côte, pour la conservation de sa propriété et la sûreté de son commerce, s'adressa, en 1730, au parlement, et en obtint un secours de 10,000 liv. sterling par an, qui lui furent

payées exactement, à l'exception de deux ou trois années, jusqu'au changement que l'acte de 1751 vint apporter dans son existence. Par cet acte, la compagnie royale céda son privilége moyennant une somme convenue, et cessa d'exister à partir du 10 avril 1752 (1). Une nouvelle compagnie de marchands fut créée; le parlement lui accorda un secours annuel de 10 à 15,000 liv. sterling pour l'entretien des établissements, et ensuite, à l'occasion de l'abolition de la traite des nègres et de l'augmentation des denrées de l'Inde, on vota en sa faveur une somme annuelle de 23,000 liv. sterling, pour le soutien des comptoirs anglais de la Côte-d'Or et de Juida (2). Plus tard, ce secours s'est élevé à 28,000, et même à 30,000 liv. sterling. En 1786, les Anglais avaient sur la Côte-d'Or neuf forteresses, dont le cap Corse était la principale. Les Hollandais étaient rentrés dans tous les forts qui leur avaient été enlevés par les Anglais en 1781.

Les établissements des Français à la côte de Guinée étaient les moins considérables. Les Français ont cherché plusieurs fois à former des comptoirs sur cette côte; mais leurs efforts n'ont pas eu de succès. En 1744, ils commencèrent à bâtir un fort à Anamabou, qui est à douze milles de Christiansbourg; mais ils furent bientôt obligés de l'abandonner. Ils essayèrent, ainsi que nous le dirons plus en détail, d'en construire un autre en 1786; mais la révolution survint qui anéantit cet établissement naissant. La France avait

(1) Meredith, p. 263.
(2) Le même, p. 264.

depuis long-temps le fort de Grégoy dans le pays de Juida, qu'elle conserva jusqu'en 1792. Ce fut la seule possession qu'elle put maintenir en Guinée, quoiqu'elle eût précédé les Hollandais et les Anglais dans le commerce de cette contrée, et qu'elle ait toujours même prétendu disputer aux Portugais l'honneur de l'avoir découverte.

Les Danois possédaient à la même époque, en Guinée, quatre forts et six loges ou comptoirs de commerce. Les forts étaient Christiansbourg, Friedensbourg, Koenigstein et Princestein; les comptoirs, Lobodei, Thessing (1), Temma, Pouni, Aflahu et Popo. Toutes ces places sont dispersées dans un district de cinquante milles sur la côte. Dans toute cette étendue, les Danois sont les maîtres du commerce, si l'on excepte la loge de Prampram, située entre Christiansbourg et Friedensbourg, qui appartient aux Anglais. Le principal commandement de toutes les possessions danoises est entre les mains du gouverneur de Christiansbourg, qui est le chef de tous les autres. Les appointements annuels de ce gouverneur ne vont pas au-delà de mille risdales, et cinq cents risdales pour sa table.

Tout le commerce des Danois est fait au profit d'une compagnie. Pour y mettre de l'émulation, elle accorde aux chefs des forteresses et des comptoirs des primes considérables. Les commis employés à ce commerce portent les titres de sur-assistants, sous-assistants, et assistants de réserve. Les facteurs et

(1) C'est probablement le même qu'Augustabourg, que Monrad indique près de la Négrerie de Thessen. Voyez ci-après, p. 180.

les deux sur-assistants qui ont la tenue des livres et le secrétariat, reçoivent annuellement quatre cents risdales; les autres sur-assistants dans les comptoirs ou dans les forts ont trois cents risdales; un sous-assistant en a deux cent cinquante, et l'assistant de réserve a dix à douze risdales par mois. Un curé et un catéchiste sont les seuls ecclésiastiques; le premier reçoit quatre cents risdales, et le second deux cent cinquante. Le collége de médecine est sur le même pied, à l'exception que le second médecin, qui doit résider à Friedensbourg, a trois cents risdales. Les deux médecins reçoivent en outre une prime sur chaque esclave qui s'embarque, et cette prime double à peu près leurs appointements. On fournit en outre au médecin de Christiansbourg un mulâtre pour les pansements, qui reçoit douze écus par mois (1).

La garnison du fort de Christiansbourg consistait, en 1786, en un sergent, deux caporaux, deux tambours, deux fifres, vingt mousquetaires, un chef d'artificiers, un sous-artificier, deux canonniers et deux sous-canonniers nègres. Les autres forts avaient un sergent, un caporal, un tambour, un fifre, dix mousquetaires; et pour le service des canons, deux canonniers et quelques esclaves de la compagnie. Un artificier reçoit par mois vingt risdales; un sergent seize; un caporal quatorze; les soldats européens dix risdales, et les mulâtres seulement huit. Tous les Européens, au moment où Isert écrivait, ne consistaient, dans le fort danois, qu'en trente-huit per-

(1) Isert, *Voyages en Guinée*, p. 228 et suiv.

sonnes; et cependant tous les postes étaient assez bien remplis. L'entretien de toutes ces possessions coûte au roi vingt-cinq mille risdales annuellement. Il donne cette somme à la compagnie; et si elle n'est pas suffisante, c'est à elle à y ajouter de sa propre caisse ce qui manque (1).

Un voyageur danois nous apprend que la compagnie danoise conservait encore en 1822, sur la côte de Guinée, Christiansbourg armé de quarante canons, la redoute de Probienstein, qui est près de Christiansbourg, et Augustabourg, qui en est à huit milles géographiques du côté de l'orient, et est situé près de la Négrerie de Thessen; ces deux forts sont armés chacun de six canons; Koenigstein, construit dans une île du Rio Volta, et Princestein, tous deux armés de quinze à vingt canons. De tous ces forts, Koenigstein est dans le plus mauvais état. Le même auteur nous apprend en outre que les Danois avaient, en 1802, formé un établissement dans une île située dans la baie de Biafra. Cette île, qui n'a que deux milles géographiques de long, est nommée Bambia par les nègres du continent qui en est voisin (2).

La compagnie anglaise, depuis son établissement sous Charles II, faisait régir ses affaires d'Afrique par un gouverneur général qui agissait lui-même d'après les instructions d'un conseil établi à Londres, sous le

(1) Isert, ibid., p. 232.

(2) Monrad, *Bidrag til en skildring af Guinea-Kysten.* Kiobenhaven, 1822, in-8°, p. 328-356, ou p. 338 et 364 de la traduction allemande de cet ouvrage, par Wolf, intitulée *Gemaelde der Küste von Guinea.* Veimar, 1824, in-8°.

nom de Comité africain. Ce comité reçut, à différentes époques, des secours du gouvernement qui s'élevèrent successivement, ainsi que nous l'avons déjà dit, de dix mille liv. sterl. à quinze, vingt-trois, vingt-huit et trente mille liv. sterl.; somme qu'il touchait annuellement au moment de sa destruction, en 1821 (1). Cette somme devait être employée à la réparation des forts, au paiement des employés de la compagnie et à la protection du commerce sur la côte. Mais des réclamations et des accusations s'élevèrent bientôt contre l'administration de ce conseil et contre le mauvais emploi des fonds alloués par l'état. MM. Robertson, Hutton et Bowdich (2) s'attachèrent surtout à montrer combien était nuisible aux intérêts du commerce une réunion d'hommes ignorants, qui ne connaissaient ni les lieux, ni l'état des établissements qu'ils étaient appelés à administrer, et qui dépensaient pour l'entretien de vieux forts, mal situés et à moitié ruinés, des sommes qui auraient suffi pour en construire de nouveaux, dans des positions plus avantageuses. Ils peignirent avec énergie la malheureuse situation des employés subalternes de la compagnie, condamnés la plupart, par la misère où les réduisait la modicité de leurs appointements, payés en marchandises sur lesquelles on gagnait quatre-vingt-deux pour cent, à devenir en quelque sorte les esclaves d'une société

(1) Dupuis's *Journal of a residence in Ashantee.* Introduction, p. 1, et p. 201 du Voyage.

(2) Voyez *The letters of vidi* (by Robertson), Liverpool, 1816, Hutton's *Voyage*, p. 65 et suiv., et Bowdich's *African commitee*, p. 63 et suiv.

de marchands, et à déshonorer l'uniforme anglais par des spéculations frauduleuses et dégradantes. Enfin, ils proposèrent tous de diminuer le nombre des comptoirs, dont la plus grande partie n'était plus fréquentée, de restreindre le nombre des employés, d'augmenter leur salaire et de dissoudre le comité de Londres, qui coûtait à lui seul une somme considérable, et était devenu à la fois une cause de désordre et un instrument de persécution. Ces plaintes eurent le résultat qu'on en avait attendu; les forts d'Apollonia, de Succondé, de Commendo et de Tantum, ou Tantumquerri, furent abandonnés, et le comité cessa d'exister (1).

Sous son administration, ainsi qu'on le verra bientôt, des guerres désastreuses ont eu lieu, et les garnisons des forts anglais ont été battues par les nègres. Le gouverneur-général fut fait prisonnier et cruellement massacré. Le gouvernement anglais a pris des mesures propres à garantir l'honneur national, fortement compromis par les fautes qu'il avait laissé commettre, et par des abus qu'il avait trop long-temps soufferts (2).

Nous avons terminé, dans les derniers Livres, les récits des anciens voyages à Juida, à Dahomey et au Benin; c'est par les voyages dans les mêmes contrées, que nous commencerons celui-ci, destiné à présenter les relations des nouveaux voyageurs : par là nous ne romprons ni l'ordre des matières, ni l'ordre historique, puisque celui qui a peut-être le mieux connu et décrit Juida et Dahomey est Pruneau

(1) Hutton's *Voyage*, p. 64.
(2) Voyez Journal des voyages, t. xxxii, p. 361.

de Pommegorge, le premier en date parmi ceux que nous avons à faire connaître; nous terminerons ce même Livre par les importantes relations des Anglais et des Danois. Les voyages des Anglais nous conduiront chez les Aschantis, peuple auparavant presque inconnu, et qui forme avec les Dahomeys les deux états les plus puissants de l'intérieur de la Guinée.

## CHAPITRE II.

### Voyage de Pruneau de Pommegorge sur la côte de Guinée (1).

DÉJA nous avons eu occasion d'entretenir nos lecteurs de l'ouvrage de Pruneau de Pommegorge, et de faire connaître le jugement que nous en portions (2). Nous avons donné le résultat de son voyage en Sénégambie, et nous avons dit alors que les remarques les plus importantes étaient relatives à la Guinée; nous allons en présenter l'analyse dans ce chapitre.

Pommegorge décrit d'abord avec quelques détails les principaux établissements de la côte de Guinée et les peuples qui les avoisinent. Le fort Saint-

(1) Ce voyage est extrait de l'ouvrage intitulé *Description de la Nigritie*, par M. P. D. P. (M. Pruneau de Pommegorge), Amsterdam, 1789, in-8°. Ce voyage a été traduit en allemand par Cuhn, et inséré dans sa collection des *Voyages dans l'intérieur de l'Afrique*, 1790, in-8°, t. I, p. 113 à 124.

(2) T. V, p. 20.

Georges de la Mine est le chef-lieu de tous les autres forts hollandais situés le long de cette côte, et la résidence du général, comme le cap Corse est le chef-lieu des établissements anglais de la même côte. Les mines qui existent aux environs du fort la Mine sont si riches et si nombreuses qu'il existe une nation de nègres, à cent lieues dans les terres, nommés les Argentains (1), qui, sans avoir plus d'industrie que les naturels des bords de la mer, ont chez eux une si grande quantité d'or, que les portes des cases du roi en sont recouvertes, et que dans les marchés, les objets les plus vils sont achetés avec ce métal. Ces nègres en connaissent si peu la valeur parmi les Européens, qu'en 1747 et 1748 leur roi ayant entendu parler qu'à dix journées de sa capitale il y avait des blancs qui possédaient toutes sortes d'étoffes, avec une infinité d'autres marchandises, il se décida à envoyer un détachement d'une centaine d'hommes chargés d'une prodigieuse quantité de poudre d'or, et même de morceaux de trois ou quatre onces qui n'avaient pas encore été fondus. A l'arrivée de cette riche caravane, ajoute Pommegorge, les Hollandais du fort de la Mine faillirent de perdre l'esprit, et l'empressement fut tel, qu'après avoir épuisé toutes les marchandises du comptoir dans ces échanges lucratifs, plusieurs des employés vendirent jusqu'à leurs chemises et jusqu'aux chaises de leurs chambres.

Le gouverneur hollandais, M. Wauvort, homme de mérite et ancien commandant de Batavia, ne

(1) Il est évident que Pruneau de Pommegorge veut parler ici des Aschantis, qui n'étaient, de son temps, qu'imparfaitement connus.

voulut point perdre le fruit d'une si précieuse découverte, et il engagea un de ses employés à se rendre chez les Argentains (Aschantis), avec des présents pour leur roi. Cette mission eut le plus grand succès, et l'envoyé revint au fort de la Mine avec une réponse favorable aux demandes du gouverneur, et comblé de présents par le monarque nègre. Malheureusement un roi, nommé Inguif, craignant que ses rapports avec les blancs ne rendissent trop puissant le roi des Argentains, s'empara, à la tête de cinquante mille hommes, d'une partie de la contrée qui les sépare de la côte, et vint détruire toutes les espérances qu'avaient fait naître ces communications nouvelles avec l'intérieur. Depuis, les Argentains trouvèrent encore le moyen de se rendre une seule fois à un comptoir danois, situé à soixante lieues du fort de la Mine, sans passer sur les nouvelles conquêtes d'Inguif; mais ce fut la dernière fois qu'on entendit parler de ce peuple (1).

A deux lieues de Saint-Georges de la Mine, on trouve l'établissement anglais du cap Corse, qui partage avec le fort hollandais le commerce du pays. Les Français ont aussi tenté de s'établir dans ces parages à Anamaboé, près le cap Corse, qui est effectivement l'endroit le mieux choisi de la côte pour y faire un commerce très étendu; mais l'opération a été si mal concertée qu'elle a échoué par les lenteurs de l'ancienne compagnie des Indes : elle y envoya d'abord M. de Bourdieu, homme très capable, qui connaissait bien le pays, mais sans autre pouvoir

(1) Pruneau de Pommegorge, p. 139 et suiv.

que de demander aux chefs d'Anamaboé s'ils consentaient à l'établissement d'un comptoir français sur leur territoire. Ces nègres promirent tout ce qu'on voulut, et même ils remirent à de Bourdieu les deux fils de leur roi, comme garantie de leur parole; ces deux jeunes princes nègres furent amenés à Paris. Ce ne fut cependant que deux ans après cette première mission que la compagnie équipa deux vaisseaux, qui devaient être chargés, sous le commandement de Bourdieu, d'aller former l'établissement projeté; mais cet armement se fit si lentement et avec tant d'indiscrétion, que les Anglais en furent informés, et conçurent aussitôt le dessein de s'établir eux-mêmes à Anamaboé. A cet effet, ils firent construire, à la hâte, un fort en bois qui fut transporté sur la côte d'Afrique par trois ou quatre vaisseaux; et lorsque les deux bâtiments français furent mouillés dans la rade d'Anamaboé, les Anglais, qui les y avaient précédés de huit jours, signifièrent au capitaine qu'on ne lui accordait que vingt-quatre heures pour appareiller (1).

Après avoir dépassé tous les établissements anglais et hollandais, il n'est plus question de mine d'or. On arrive à la rivière de Volte (Volta), qui n'est guère connue qu'aux environs de son embouchure : quoiqu'elle soit fort large, elle ne permet pas de la remonter contre son courant, parce qu'elle est couverte de joncs et de broussailles qui en embarrassent la navigation. Après la rivière de Volte, ou rivière sans fond, l'on trouve deux petits ports, l'un nommé le Petit-Popo et l'autre le Grand-Popo, l'un à douze

(1) Pruneau de Pommegorge, p. 146 et suiv.

lieues dans le nord de Juda (Juidah ou Whidah), et l'autre à sept lieues. Il ne se fait, dans l'un et dans l'autre, que très peu de commerce. Ces deux endroits sont habités par des natifs de Juda. Les navires ne s'y arrêtent que quelques jours, et descendent ensuite à Juda, où le commerce présentait autrefois de grands avantages. Ce royaume est gouverné par Dada, roi des Dahomets ou Dahomeys, qui le conquit sur les naturels du pays en 1720, après avoir brûlé Ardres ou Ardra, capitale considérable, de quatre ou cinq lieues de circonférence. Sous le règne de Dada, les Portugais y échangeaient presque toutes leurs cargaisons contre de la poudre d'or, avec laquelle le roi payait toutes les étoffes de soie qui lui étaient présentées. Le peuple de ce pays est d'une bravoure qui va jusqu'à l'intrépidité; et, quoique guerrier, il ne laisse pas d'être industrieux. On y fait de très belles cannes d'ivoire, de trois pieds et demi, d'un seul morceau, et des massues cannelées par un bout, faites d'une seule dent d'éléphant. Les naturels emploient souvent dans ces ouvrages cent vingt à cent cinquante livres d'ivoire, parce qu'ils n'ont pas les outils nécessaires pour scier ces dents dans leur longueur; mais ces cannes et ces massues sont aussi bien travaillées que les ouvriers d'Europe pourraient le faire. Ils fabriquent aussi de jolis paniers en paille de diverses couleurs; en outre des pagnes de coton, dont ils se vêtissent, ils en font encore d'autres avec l'épiderme des feuilles de latanier, qu'ils divisent par fils, et dont ils forment un tissu, que les Français appellent pailles, et qui se vend si bon marché chez ces nègres, qu'on en

obtient communément une pièce de cinq aunes pour une pinte d'eau-de-vie. Elles se vendent un peu plus cher lorsqu'elles sont fines (1).

Le fils du roi Dada lui a succédé sur le trône des Dahomeys; mais il est bien éloigné d'égaler le mérite et de continuer les grandes entreprises de son père. Il fait sa résidence à Bomé ou Abomey, distant de trente lieues des forts français, anglais et portugais. Il ne peut, dans aucun cas, venir les visiter, par une loi du pays, qui défend au souverain de voir la mer (2). Enfermé dans ses vastes cases, dont les principales sont couvertes d'un nombre infini de têtes de morts, produit de la guerre et des sacrifices humains qu'il fait chaque année aux mânes de son père, ce monarque nègre vit au milieu de deux ou trois mille femmes, seules chargées du service intérieur et de la garde de son palais. Le respect que lui portent ses sujets va jusqu'à l'idolâtrie, et son despotisme paraît être sans bornes. Ses enfants et son grand général, quand il les fait appeler, peuvent seuls l'approcher. Pour parvenir jusqu'à lui, il faut obtenir d'abord l'ouverture de la première porte, toujours gardée par des femmes; on est ensuite introduit dans une case particulière où l'on trouve le roi. A son approche, la personne qui est présentée se couche le ventre contre terre, prend du sable dans ses deux mains, se le répand sur la tête et sur le dos, et se traîne sur les deux coudes et sur les genoux; enfin, parvenue à dix pas de distance du

(1) P. de Pommegorge, p. 151 et suiv.

(2) Voyez ci-dessus, t. VIII, les Voyages de Smith, de Lamb, et de Snelgrave.

roi, elle reste dans cette attitude humiliante tant que dure l'audience. Chaque fois que le prince approuve sa conduite, on lui accorde quelque petite grâce. Elle réitère alors le cérémonial de prendre du sable, et de s'en couvrir la tête et le dos, en marque de respect et de reconnaissance pour les bontés du maître. L'audience finie, le roi passe dans une autre case, et le sujet se retire avec les mêmes marques de soumission. Lorsqu'un de ses sujets, en place ou non en place, a fait quelque faute, le roi l'envoie chercher, et donne ordre à un homme, qui fait la fonction de bourreau, de lui trancher la tête, sans autre forme de procès: elle est apportée aussitôt devant lui, sans que cet acte de violence et de cruauté cause jamais la moindre sédition (1).

Ce prince tient sous les armes une petite armée, qui ne se disperse jamais. Lorsqu'il veut y faire des remplacements ou l'augmenter, chaque village est obligé de fournir des hommes, toujours choisis parmi les plus jeunes, afin de les accoutumer aux fatigues de la guerre et à la frugalité. Cette armée est commandée par un grand-général, qui prend le titre d'agaou: elle est regardée par les peuples voisins comme invincible, et l'on prétend que si elle était jamais vaincue, et qu'il n'en restât qu'un seul guerrier qui viendrait apporter la nouvelle de sa défaite, il aurait sur-le-champ la tête tranchée. Cette loi barbare maintient un grand esprit de bravoure parmi les nègres qui font partie de cette armée, et jette la terreur parmi les peuplades voisines, qu'ils

(1) Prûneau de Pommegorge, p. 161 et suiv.

vont sans cesse piller. Lorsqu'ils ne réussissent pas dans ces excursions, le roi pille ses propres sujets; il fait vendre, dans ces pressants besoins, les femmes de ses cases qui proviennent du tribut que chaque particulier est obligé de lui payer, en lui donnant une de ses filles. Lorsqu'il a besoin de marchandises ou de cauris, qui sont la monnaie du pays, il envoie échanger en secret aux forts européens huit à dix de ces jeunes filles; et, pour qu'elles ne soient pas reconnues le long des chemins, il leur fait couvrir la tête, et les confie à la conduite de deux ou trois de ses affidés. Si ces guides aperçoivent quelqu'un, ils ont soin de crier *ago*; ce qui signifie: « Passants, détournez-vous, c'est de l'ordre du roi. » De cette manière, les pères et mères qui ont mis leurs filles dans les cases du souverain, pour servir à ses plaisirs, ignorent qu'elles sont souvent vendues aux marchands d'Europe (1).

Lorsqu'un nouveau commandant, destiné pour un des trois forts européens, arrive à Gregoy, qui est situé dans le royaume de Juda (Juida ou Whidah), le roi des Dahomeys lui envoie aussitôt un ou deux de ses gardes, avec la canne du prince, qui est le témoignage et l'attribut de leur mission. Ces envoyés, en arrivant à Gregoy, vont descendre chez le yavogan (2), ou gouverneur pour le roi auprès des blancs: ils lui font part du sujet de leur arrivée. Le gouverneur nègre, après les avoir entendus, assemble aussitôt sa suite, composée de soixante ou soixante-

(1) Pruneau de Pommegorge, p. 166.
(2) Évou Gaw, suivant Robertson, *Notes on Africa*, p. 261.

dix hommes armés, qui marchent en tête, chantant ses louanges, et tirant force coups de fusil pour lui faire honneur. Derrière ce cortége vient le yavogan, couvert d'un très grand parasol, qu'un esclave tient au-dessus de sa tête. Cet officier est quelquefois orné d'un grand cordon de corail suspendu en sautoir, et accompagné de ses domestiques, portant son siége d'honneur. A côté de lui marche l'envoyé du roi, qui a la moitié de la tête rasée, une bandoulière de quatorze à quinze rangs de dents d'hommes, et une espèce de petit jupon de vingt à vingt-deux pouces de hauteur, qui lui couvre les reins et une partie des genoux. On se rend dans cet ordre à l'appartement du nouveau commandant, où l'on ne laisse entrer que l'envoyé du roi, l'yavogan et quelques uns de ses gardes; le reste se tient en bas, au pied de l'escalier. Arrivé à la chambre d'audience, chacun se place à terre; le yavogan a seul la permission de s'asseoir sur une chaise, et le nouveau commandant à ses côtés. Alors l'envoyé du roi remet entre les mains de l'yavogan la canne de son maître. Aussitôt cet officier tire cette canne de son fourreau. A cette vue, chaque nègre, de quelque qualité qu'il soit, est obligé de se jeter le ventre contre terre, et de se couvrir la tête de poussière. Alors le gouverneur nègre remet la canne au nouveau commandant, et lui fait part des ordres qu'il vient de recevoir, qui consistent ordinairement à lui dire que le roi, ayant appris son arrivée, lui envoie faire ses compliments, et le prier de le venir voir au plus tôt pour faire connaissance avec lui et concerter ensemble les arrangements du

commerce. On congédie ensuite l'envoyé avec quelques petits présents. Le lendemain, le nouveau commandant envoie à son tour son interprète, avec sa canne, chez le prince, le remercier, et lui annoncer qu'il ira le voir dans huit ou quinze jours, suivant que ses affaires et sa santé le lui permettront.

Pour effectuer sa promesse, le gouverneur choisit ses marchandises les plus précieuses, et prend toutes ses mesures pour faire un voyage fructueux. Il part bientôt dans un hamac, porté par des nègres, captifs du fort, que l'on nomme acquerats. Son cortége est composé de son interprète et de ses domestiques. Le voyage est ordinairement de trois jours. A deux ou trois lieues de Bomé (Abomey), résidence du roi; ce monarque envoie d'abord à sa rencontre, pour lui donner une idée de sa grandeur, une compagnie de trente à quarante hommes-singes, c'est-à-dire de très petits hommes de trois à trois pieds et demi de hauteur, disgraciés de la nature, et souvent contrefaits, qui sont achetés dans l'intérieur des terres, et revêtus, pour ces cérémonies, de peaux de singes, auxquelles on a laissé une longue queue. Cette troupe bizarre est commandée par un chef, dans le même costume, qui s'avance vers le voyageur blanc en faisant mille singeries, et vient le complimenter de la part de son maître. L'entrevue se termine par des rafraîchissements, qui consistent, la plupart du temps, en un verre de mauvais vin ou d'eau-de-vie, que l'on vide à la santé du roi (1).

(1) Pruneau de Pommegorge, p. 171.

Une demi-heure après cette singulière rencontre, on trouva une nouvelle députation non moins étrange, composée d'une compagnie d'eunuques. Le roi en fait opérer douze chaque année, de la même manière que les castrats italiens. Lorsqu'ils sont parvenus à l'âge de vingt ans, le roi les marie, et les femmes les préfèrent souvent aux hommes ordinaires. Ces êtres ne servent qu'à satisfaire la vanité du roi. Ils sont habillés en femmes, saluent à la manière des femmes, et leur capitaine affecte l'humilité et la modestie du sexe. Alors se renouvelle la cérémonie des compliments et du verre d'eau-de-vie, et l'on se sépare. A un quart de lieue de Bomé on trouva encore une troisième députation plus nombreuse que les premières, composée de soldats qui accompagnent ordinairement le roi hors de son palais. Ces guerriers sont grands et robustes; ils portent sur la tête une espèce de casque de peau d'éléphant, auquel est attachée une queue du même animal, avec tous ses crins, en forme de panache à la romaine; une bandoulière, composée de quatorze à quinze rangs de dents humaines, soutient leur sabre, dont la lame courte a trois ou quatre pouces de largeur; une petite espingole en forme de fusil, et un morceau d'étoffe de soie ou de coton qui les couvre jusqu'au bas du genou, complètent leur équipement. L'aspect de cette troupe a quelque chose d'imposant, et même d'effrayant, pour ceux qui la voient pour la première fois. Elle donne la première idée du despote qui l'entretient. Le chef s'avance au-devant du nouvel arrivant, l'accoste avec les mêmes compliments que

les premiers, et ordonne à sa suite des décharges d'espingoles en son honneur. Il l'invite encore à boire à la santé du roi, et l'accompagne jusqu'à son palais. C'est là que le ministre vient prendre le gouverneur européen, toujours porté dans son hamac; on lui fait faire le tour de la principale case royale, au bruit des décharges de mousqueterie et des chansons des nègres. On dit que le roi, pendant cette promenade, s'amuse à examiner le cortége par une ouverture du premier étage de son palais. Le gouverneur est ainsi conduit au logement qui lui est destiné; le ministre nègre le félicite de la part de son maître de son heureuse arrivée. Bientôt il le fait saluer de neuf coups de canon, et lui envoie sa canne par un esclave, auquel on donne autant de petites pierres qu'il a été tiré de coups de canon.

Le lendemain, le ministre vient prendre le gouverneur européen pour l'accompagner à l'audience du roi. Ce prince exige qu'on se présente devant lui en uniforme, et l'épée au côté, malgré l'extrême chaleur. Après avoir passé plusieurs vastes cours, on parvient à celle du roi. Ce monarque est assis sur un fauteuil, vêtu de deux pagnes de velours ou de satin bleu ou cramoisi, et entouré de cinq à six femmes placées à ses pieds sur un tapis, dont l'une tient un bassin d'or, dans lequel il crache, tandis que deux autres s'occupent à éloigner les mouches. A son approche, le ministre se jette à terre, et ne s'avance qu'en rampant à huit ou neuf pas du prince; le gouverneur blanc s'assied sur un fauteuil qui est préparé d'avance, et fait placer son interprète à ses

côtés. Le ministre, le ventre contre terre, et la tête un peu tournée pour n'être point en face de celle du roi, écoute ses paroles, les transmet à l'interprète, qui les traduit au gouverneur. La vanité du roi des Dahomeys lui fait penser qu'il y a plus de dignité à ne pas parler directement à l'interprète. Cette audience se termine par les présents du monarque, qui se composent d'une jeune négresse de quatorze ou quinze ans, et d'un ou deux grands tapis de soie et coton, fabriqués fort loin dans les terres, ou quelquefois d'une canne d'ivoire avec des cauris, de quelques cabris, et de l'eau-de-vie pour sa suite. Après cette cérémonie, on retourne à Gregoy.

Au second voyage que les gouverneurs français, anglais et portugais sont obligés de faire une fois chaque année chez ce prince, pour assister à une fête qu'il donne à son peuple, afin de célébrer l'anniversaire de la mort de son père, ils sont témoins de cruautés que l'on peut à peine croire. Tous les ans, au commencement de décembre, le roi envoie dans les trois forts avertir que les fêtes auront lieu dans quinze jours. Il fait prier chaque commandant d'y assister, suivant l'usage de leurs prédécesseurs, de manière que, quelque répugnance qu'on ait à y aller, il faut s'y résoudre, ou s'attendre à se faire un ennemi du prince régnant. Il a fait plusieurs fois enlever des officiers européens qui avaient refusé son invitation sans cause légitime, et les a fait transporter à bord du premier navire qui se trouvait en rade. Les trois gouverneurs partent avec chacun leur monde, pour arriver vers Noël. La veille de

l'horrible cérémonie, le roi les envoie complimenter, et leur fait présent de provisions de bouche. Le lendemain, ils se rendent à son audience. De chaque côté des portes du palais, et particulièrement à la première entrée, on voit un monceau de têtes d'hommes, fraîchement coupées, et renouvelées tous les matins, entassées les unes sur les autres à la hauteur d'environ trois pieds. Après avoir franchi plusieurs de ces affreux trophées, on arrive enfin en présence du roi. Les trois étrangers sont invités à s'asseoir dans des fauteuils qui leur sont préparés à dix pas et en face de sa majesté noire; le Français en tête, à la droite, ensuite l'Anglais, et puis le Portugais. On voit bientôt paraître des troupes de femmes divisées par petits corps d'environ quatre-vingts à cent, armées de petits mousquets, et d'un sabre court, dont le fourreau est ordinairement de velours cramoisi. Une pagne de soie qui les couvre depuis les reins jusqu'aux genoux compose tout leur vêtement. Cette petite armée défile devant le hangar du roi, et incline trois fois en sa présence ses deux ou trois drapeaux de soie. A ce premier corps, il en succède trois ou quatre autres dans le même ordre, et exécutant les mêmes évolutions. Toutes les femmes qui font partie de cette milice n'ont guère plus de seize à dix-sept ans, à l'exception des chefs qui sont plus âgés. Cette cérémonie dure plus de trois heures, et est très ennuyeuse pour des spectateurs européens. Lorsqu'elle est terminée, on traverse pour se rendre chez soi les mêmes cours que pour venir, et on a encore le spectacle hideux des têtes coupées. Auprès

de ces sanglants trophées, on trouve sept à huit cents hommes assemblés en différents pelotons, avec chacun leur chef. Ces guerriers dansent, chantent, se réjouissent et boivent nuit et jour l'eau-de-vie que le roi leur envoie en abondance. Ils ne dorment guère pendant toute la durée de ces fêtes, qui est de dix-huit à vingt jours.

La première fois que Pruneau de Pommegorge fut témoin de ces usages cruels, il lui arriva une aventure singulière. Au milieu de la nuit, il entendit tout à coup une vive fusillade. Il crut d'abord que les Dahomeys étaient surpris par leurs ennemis, et sa crainte fut au comble lorsqu'on vint frapper à la porte de sa case. Il se hâta de se lever et de réveiller ses deux domestiques; mais deux blancs entrèrent heureusement pour le tirer de peine. Ils lui apprirent qu'il y avait une éclipse totale de lune, et que, depuis trois quarts d'heure, tous les nègres assemblés avaient interrompu leurs divertissements pour tirer des coups de fusil vers l'endroit où la lune avait disparu. Pommegorge se hâta de faire dire au roi, par son ministre, qu'il pouvait être tranquille, qu'il n'arriverait rien de fâcheux, et que la lune allait reparaître incessamment. Le temps était dans ce moment très clair; la prédiction fut bientôt vérifiée, et tout rentra dans le calme. Notre voyageur fut comblé de compliments, et la fête recommença. L'interprète de Pommegorge lui apprit que la croyance de ces nègres était que, lorsque la lune se cachait en partie ou en totalité, elle était irritée contre le roi du pays. Les Dahomeys, et presque tous les peuples

de la côte, ajoutent foi à mille superstitions semblables.

Tout le temps que dure la cérémonie du sacrifice expiatoire aux mânes du roi, les blancs sont obligés de se rendre, tous les deux ou trois jours, à de nouvelles invitations du monarque, où ils sont témoins du spectacle que l'on a déjà décrit. Tous les matins, en passant sur la grande place, on voit à terre les têtes d'hommes qui ont, la veille, servi à décorer les portes des cases royales. Elles sont livrées à la voracité d'une espèce d'oiseaux de proie de la forme et de la grosseur des dindons, et appelés puants par les Européens, à cause de l'odeur infecte qu'ils répandent. En vingt-quatre heures, ces animaux carnassiers dévorent toutes les chairs de ces restes sanglants. Il est défendu aux nègres de les tuer, sous peine de la mort.

Vers la fin de ces fêtes, le roi invite les trois commandants à venir dîner chez lui, mais non avec lui, car il mange toujours seul, et ses femmes peuvent seules être témoins de ses repas. Pommegorge décrit ainsi un festin auquel il assista. Le roi fit dresser une table à l'européenne, mais servie de ragoûts détestables, qu'il croyait accommodés à la manière des blancs, et qui consistaient en une fricassée de cinq ou six poules très dures et très maigres, cuites dans l'eau, avec un peu de sel et d'huile de palmier. A ce premier mets succéda un plat de cinq à six poules rôties, les unes brûlées et desséchées, les autres à peine cuites. Un troisième plat était composé d'un gros morceau de bœuf, un quatrième d'une

moitié de cabri ; enfin, le seul mets dont un Européen pût manger, était un ragoût du pays, nommé quiave, et composé d'un mélange de farine de maïs, d'huile de palmier, de poule, de venaison, et de différentes herbes fondues dans une sauce relevée de piment. Le monarque joint à ce repas somptueux quelques bouteilles de vin de ses cases, qui est presque toujours aigre, par le peu de soin qu'on prend de le tenir au frais. L'usage est d'inviter à ce dîner les fils du prince et son ministre ; les premiers n'ont pas la permission de s'asseoir à table, ni même sur une chaise des blancs, le seul ministre a cette prérogative, de sorte que, pendant le repas, ces jeunes princes restent assis à terre au pied de la table. Ils reçoivent à la main, sans couteau ni fourchette, les viandes qu'on leur donne à manger : ces jeunes nègres n'ont aucune autorité dans le royaume de leur père, et le voient rarement ; ils ne peuvent obtenir aucun grade pendant son règne. On les éloigne soigneusement de la connaissance des affaires, et ils sont entretenus dans la pauvreté, afin qu'ils ne puissent former aucun projet contre le pouvoir royal ; mais lorsque le monarque se croit près de sa fin, il fait reconnaître l'un d'eux pour son successeur, et son élection ne souffre aucune difficulté.

Deux jours après le repas dont on vient de parler, on est encore obligé de se rendre chez le roi, et d'être, pour la dernière fois, témoin des évolutions de ses troupes femelles. Après ce divertissement, le roi fait transporter hors de ses cases toutes les ri-

chesses qu'il possède; une procession de femmes est encore chargée de ce déménagement. Ces richesses consistent en corbeilles de corail, d'étoffes de soie, d'or, d'argent, en ballots de pagnes de soie et coton. Pommegorge y remarqua quelques vases d'argent et jusqu'à de petits saints d'argent que des Portugais lui avaient sans doute vendus. Toute cette ridicule cérémonie a pour but de faire connaître aux gouverneurs européens sa puissance et ses richesses.

Délivré enfin de cette corvée, on n'en a plus qu'une à essuyer pour le lendemain, mais qui est la pire de toutes, parce qu'elle termine la fête par des actes de cruauté plus effroyables que les premiers, et qu'on aurait peine à croire véritables, si malheureusement on n'était forcé d'en être témoin. Le dernier jour, le roi fait élever dans la grande place, tout près de ses cases, une espèce d'amphithéâtre de la hauteur de douze à quatorze pieds, sur lequel il fait placer dès le matin toutes les marchandises qu'il destine à faire jeter au peuple qui a assisté à l'anniversaire de son père. Ces présents consistent ordinairement en plus de quarante à cinquante milliers de cauris, en corail, siamoises, mouchoirs de Cholet, pagnes de coton, sabres, rassades, pioches, haches, etc. Le tout ainsi préparé, le roi vient, sur les trois heures après midi, par une porte de derrière, sur l'amphithéâtre où les blancs sont déjà assemblés, ainsi que quelques grands du pays. Ce prince s'assied sur un fauteuil dans le fond du théâtre, sous un parasol qui peut mettre douze personnes à l'ombre : il est formé d'une riche étoffe en or, garni

de plumes d'autruches, et placé au-dessus du fauteuil en forme de dais. Dans cette position, le monarque n'est pas vu de ses sujets. Cinq à six femmes sont à ses côtés, les trois commandants des forts sont assis presque sur le devant de l'amphithéâtre, et le ministre, debout, va et vient prendre les ordres de son maître. Alors le roi s'avance sous son grand parasol que portent des femmes; aussitôt le peuple, assemblé sur la place au nombre de neuf à dix mille hommes, pousse des cris de joie et d'applaudissement. Le prince nègre prend, dans une corbeille que lui présente son ministre, quelques poignées de marchandises, les jette négligemment aux spectateurs, et se retire au fond du théâtre. Le ministre invite aussi les commandants à jeter, à l'exemple du roi, des marchandises amassées en monceau à cet effet, autant et aussi long-temps que cela les amusera; ensuite c'est le ministre, avec quelques autres chefs, qui se charge de distribuer le reste de ces présents: les pioches et les haches sont les dernières jetées. A les voir, on croirait qu'il va en résulter la mort de beaucoup de monde; mais les nègres qui les voient venir en l'air ont l'adresse de former un vide à l'instant où elles sont près de tomber, et de les saisir d'une main avant qu'elles touchent la terre.

Toutes les marchandises étant ainsi distribuées parmi le peuple, on voit monter sur l'amphithéâtre dix à douze hommes, qui portent chacun sur leur tête un autre homme ployé en trois dans un petit panier à claire-voie d'environ trois pieds de long et vingt pouces de large, c'est-à-dire les jambes

ployées sous les cuisses, et le ventre courbé par-dessus, avec un bâillon dans la bouche. En cet état, ces malheureux sont présentés à l'assemblée qui pousse des cris de joie à cette scène de cruauté. Après quelques balancements, ces victimes sont précipitées du haut de l'échafaud en bas, où il y a toujours bon nombre de satellites armés de sabres très courts, mais larges de trois à quatre pouces, avec lesquels ils coupent le panier et l'homme qui est dedans, presque avant qu'ils soient tombés à terre. Ces bourreaux se barbouillent le visage du sang des victimes qui sont destinées, disent-ils, à aller dans l'autre monde servir le défunt père du roi. Ce jour de massacre est le dernier dont les gouverneurs aient à supporter la vue. Le lendemain ils obtiennent la permission de retourner dans leurs forts, et reçoivent du roi, en présent, chacun une jeune négresse, deux grandes pagnes de soie et coton, quelques bœufs ou cabris, et des cauris, pour payer leur dépense le long du chemin.

Les divers gouverneurs français qui se sont succédé à Gregoy, après Pruneau de Pommegorge, ont été obligés comme lui de se rendre dans le Dahomey. Celui qui s'y trouvait en 1777 alla trouver le roi à Clamina ou Calmina, où il résidait. M. de Gourg, gouverneur de Gregoy en 1788, se rendit pour le même motif à Abomey, que, dans son journal, il nomme Baumé, et il fut témoin, ainsi que son prédécesseur, des horribles sacrifices que Pruneau de Pommegorge a décrits (1). La relation d'un

(1) Voyez Labarthe, *Voyage à la côte de Guinée*, p. 146 et 151.

gouverneur français de Gregoy, en 1776, porte le nombre des femmes destinées aux plaisirs du roi de Dahomey, de huit cents à mille, sans compter celles qui forment sa garde et qui sont armées, et il ne lui donne cependant que huit mille hommes de troupes. Selon cette relation, Baumé (Abomey) est à vingt-huit lieues des forts européens. Clamina et Agona sont les principales maisons de plaisance. Je remarque qu'aucun autre voyageur ne fait mention de la dernière (1).

Les Dahomeys n'ont d'autre religion qu'une sorte d'idolâtrie qui tient en tout de l'absurdité de leur souverain. Leur dieu principal est un animal du pays, nommé Daboué, presque de la forme d'un gros lézard, mais dix fois plus gros et de la longueur d'environ deux pieds. Cet animal rampe à terre avec des espèces de pattes, et est très doux et peu fuyard. Les nègres lui bâtissent une case en terre, semblable à celle qu'ils habitent eux-mêmes; ils en ont une autre à trois portées de fusil des forts, où l'on porte à boire et à manger à cet animal. C'est toujours une confrérie de femmes qui est chargée de ce soin; nulle autre que celles qui sont initiées dans cette confrérie ne peut toucher au dieu, non plus que les hommes, sans encourir la peine de mort, s'ils sont dénoncés au capitaine fétiche, qui est le grand-prêtre, et fait exécuter les cérémonies de ce culte bizarre. Ce fripon profite de l'ignorance et de la simplicité des adorateurs pour

(1) Labarthe, *Voyage en Guinée*, p. 121 et 122.

tirer un grand profit de sa place. Tous les ans il fait faire aux femmes et aux filles initiées dans le fétiche, une espèce de procession; il leur fait donner ordre de se parer de leurs plus beaux ajustements pour le lendemain, et de se rendre à une fontaine voisine de la case du Daboué, avec chacune un petit pot en forme de vase, et le front ceint d'une petite bandelette de toile, comme les jeunes Européennes destinées à la confirmation. Là, après leur avoir fait remplir leurs pots d'eau de la fontaine, et ordonné plusieurs autres pratiques, il les range sur deux lignes bien égales, distantes de quatre à cinq pieds, leurs pots sur la tête, et il les fait marcher dans le plus grand silence à la vue du peuple assemblé. Cette procession se rend à la case du dieu Daboué; on fait en son honneur des libations d'eau, d'huile de palmier et de farine de maïs, et on laisse à boire et à manger à l'animal sacré; ensuite on gagne dans le même ordre, et à pas lents, quelques gros arbres consacrés, que personne n'oserait couper sans craindre les plus grands malheurs pour le pays. Là, les femmes qui ont assisté à la cérémonie font chacune un présent au grand-prêtre, pour le remercier de la protection du dieu Daboué. On apporte des mets et du vin, et les divertissements et les danses se prolongent pendant le jour et toute la nuit suivante. Il est défendu aux blancs, lorsqu'ils rencontrent le Daboué dans le fort ou ailleurs, de lui faire du mal, et même de le toucher; ils doivent faire appeler une femme initiée, et le lui remettre entre les mains. Cette injonction n'empêche pas, ajoute Pommegorge,

que plusieurs Français n'aient touché cet animal sans être réprimandés ; mais il est très certain qu'en tuant un de ces dieux, on s'exposerait à être lapidé. Le grand-prêtre est réputé ne rien ignorer ; il est souvent consulté dans les circonstances critiques, soit pour apaiser la colère du Daboué, soit enfin pour en obtenir des biens et des récompenses. A un quart de lieue des forts, les Dahomeys ont encore un dieu Priape grossièrement figuré en terre, avec son principal attribut exagéré à proportion du reste du corps. Les femmes principalement lui offrent des sacrifices, chacune selon sa dévotion et la demande qu'elle a à lui faire. Cette statue impudique, de grandeur naturelle, est sous un comble en forme de case qui la met à couvert de la pluie (1).

Le principal commerce des Dahomeys est celui des esclaves, qu'ils vendent aux capitaines des navires qui traitent le long des côtes et dans les forts. Les articles de commerce européens consistent principalement en cauris, espèce de petites coquilles des îles Maldives, qui sert de monnaie, non seulement chez les Dahomeys, mais dans tous les pays voisins. Tout se vend dans les marchés en cauris ; c'est la marchandise avec laquelle on traite les plus beaux captifs. Chaque navire en apporte trente ou soixante, et même jusqu'à quatre-vingt milliers pesant. Elles se vendent toutes au compte, et non au poids. Par cette raison, on n'achète pas une cargaison entière avec cette seule marchandise. Il

(1) Pruneau de Pommegorge, *Description de la Nigritie*, p. 195 à 201.

faut y joindre un assortiment qui se compose de quinze à dix-huit cents barils d'eau-de-vie, de vingt-huit à trente pintes chacun; d'un nombre de barres de fer plat, de poudre à canon, de fusils et pierres à fusil, de siamoises, de toiles bleues, mouchoirs, pièces de ganipeaux, de bajutapeaux, et autres espèces de rouenneries. Les bâtiments portugais font tout leur commerce en tabac de Brésil, en rolles de soixante-quinze livres pesant, dont on ne donne que cinq à six pour un esclave de choix, et quatre à cinq pour une jeune négresse de quinze à seize ans.

Pour avoir la permission de faire la traite à Juida, chaque bâtiment paie au roi une coutume de la valeur de huit à dix esclaves, suivant la grandeur du navire. Lorsque les captifs sont un peu abondants, c'est l'affaire de trois mois pour compléter une cargaison, et quelquefois moins; mais lorsqu'ils sont plus rares, ou qu'il se trouve trop de concurrents sur la côte, il faut quelquefois sept ou huit mois pour achever une traite. Ce retard cause ordinairement une mortalité affreuse dans les cargaisons pendant la traversée, qui est de quatre à cinq mois, les malheureux esclaves étant obligés de rester à bord pendant plus d'une année, enchaînés dans un entrepont qui n'a que trois pieds et demi ou quatre pieds de hauteur, pressés les uns sur les autres, mal nourris, et toujours dans la crainte d'être mangés par les blancs. La principale maladie qui les attaque est le scorbut, qui est développé par un long séjour sur mer et une nourriture malsaine et grossière, qui consiste en fèves de marais sèches, mêlées à un peu

d'huile de palmier. Pommegorge ajoute à cet effrayant tableau des souffrances des esclaves nègres, le récit de plusieurs traits de cruauté dont il a été témoin pendant son séjour à Saint-Louis de Gregoy. Le roi des Dahomeys a quatre ou cinq marchands dans ce comptoir qui vendent, à son profit, le produit des pillages qu'il exerce chez ses voisins, et quelquefois chez ses propres sujets. Les autres marchands échangent les captifs qui leur sont amenés de plusieurs parties de l'Afrique, par commission ou pour leur propre compte. Ces malheureux nègres ont souvent déjà été vendus sept ou huit fois, de marché en marché, avant que d'arriver à Gregoy. A leur arrivée, les marchands font avertir les blancs; mais comme ils savent très bien que les capitaines européens n'aiment pas à se charger de femmes qui ont des enfants encore à la mamelle, par l'inconvénient des cris et de la saleté de ces enfants, ils les font périr. Pommegorge allait un jour chez un marchand où il était appelé. Entre autres esclaves, on lui présenta une femme de vingt à vingt-deux ans, triste, abîmée dans la douleur, et le sein gonflé par le lait, ce qui lui fit soupçonner qu'elle avait perdu son enfant. Il interrogea le marchand, qui lui répondit qu'elle n'en avait point. Il s'adressa à l'esclave, et n'en obtint qu'une réponse négative. Cette malheureuse se serait exposée à la mort en disant la vérité. Enfin, il lui pressa le bout du sein, et il en vit sortir du lait. Pommegorge insista pour savoir si elle avait un enfant. Pressé et impatienté par ses

instances, le marchand lui en fit l'aveu, mais en ajoutant que cela ne devait point l'arrêter, puisque le soir même l'enfant serait jeté aux loups. Pommegorge resta interdit en entendant cette horrible révélation. Cependant il acheta la mère, à condition qu'on lui livrerait l'enfant, et se rendit au fort, accompagné des plus grandes démonstrations de reconnaissance de la pauvre négresse, qui se couvrait le front de poussière pour lui témoigner sa joie et son respect. A son retour, son interprète lui apprit que de tout temps l'usage des marchands dahomeys avait été de jeter aux loups, pendant la nuit, les enfants à la mamelle. Quelque temps après, Pommegorge eut encore une occasion semblable d'exercer son humanité. Cependant, ajoute-t-il, comme ce crime était réitéré presque tous les jours, je fus obligé de m'abstenir d'aller chez les marchands, parce que ma fortune n'aurait pu suffire à ces bonnes actions (1).

Le roi des Dahomeys est parvenu, par son affreux despotisme et par ses pillages sur ses propres sujets, à dépeupler tellement son pays, que les nègres de Juida, ses voisins, malgré leur lâcheté, tentèrent, en 1763, avec un corps auxiliaire de natifs de Mina, de reprendre leurs anciennes possessions. On aperçut, le 12 de juillet, un corps d'armée de huit à neuf mille hommes qui doublait la pointe d'un bois vers huit heures du matin. Le yavogan, ou gouverneur Dahomey, fit aussitôt battre le tambour de guerre, et rassembla à la hâte son monde,

(1) Pruneau de Pommegorge, p. 204 à 212.

qui montait au plus à huit ou neuf cents hommes. Les deux armées furent bientôt en présence, à la portée du mousquet. Le corps des nègres de Juida était en ordre de bataille, les drapeaux déployés, et chaque commandant placé sous son large parasol. Ils eurent l'avantage de commencer l'attaque, et leur première décharge enleva la moitié des guerriers de l'yavogan, qu'une perte si considérable força de battre en retraite, contre l'usage des Dahomeys, et de se replier sous le fort français. Pommegorge fit ouvrir le guichet de la porte, pour laisser entrer les blessés et leur chef, qui avait reçu deux balles dans les cuisses.

L'armée ennemie resta un quart d'heure assise à terre, et les chefs délibérèrent sur le parti qu'ils prendraient. Pendant cette trêve, un chef dahomey, qui arrivait de la côte avec une trentaine d'hommes, s'avança dans le gros de l'armée, pénétra au milieu d'un cercle de capitaines qui entouraient le général, fils du roi de Champeaux, fondit brusquement sur ce prince, qu'il reconnut à ses ornements d'or, et lui coupa la tête. Il eut le bonheur d'échapper seul au carnage qui suivit ce trait de bravoure; ses compagnons furent tous massacrés à ses côtés. Cependant le yavogan préparait une sortie dans l'intérieur du fort; il fit prier Pommegorge de laisser passer une partie de ses troupes. Celui-ci lui représenta d'abord combien il était faible, et son ennemi puissant; mais il fallut céder à ses instances. Pommegorge descendit donc lui-même pour ouvrir la porte du guichet, et la première personne qui se présenta à sa vue, fut ce

nègre intrépide qui venait de couper la tête au chef de l'armée ennemie; il tenait une tête sanglante de chaque main; un œil prêt à tomber pendait le long de ses joues; une balle lui traversait les chairs de l'estomac; quatre ou cinq coups de sabre sur le corps, dont un lui avait découvert l'os du bras droit, l'avaient inondé de sang; il était furieux, écumant de rage, et méconnaissant lui-même son état. Il mourut quatre heures après sa victoire. La sortie qu'on avait projetée fut inutile; le bruit se répandit parmi les nègres de Juida qu'un corps de quatre mille Dahomeys s'avançait à leur rencontre, sous le commandement du grand général Agaou. Ce nom seul suffit pour les mettre en fuite; chacun chercha son salut dans ses jambes, et quelques uns abandonnèrent même leurs armes pour mieux courir. Mais le général Agaou, apprenant leur déroute par des coureurs, sut leur couper le chemin dans les bois, et rapporta en triomphe quatre ou cinq cents têtes. Après que les ennemis furent retirés chez eux, le roi des Dahomeys fit promener, dans un grand bassin, la tête du fils du roi de Champeaux pendant plus d'un mois, quoiqu'elle sentît très mauvais.

Malgré leur réputation de bravoure, les Dahomeys ont plusieurs fois été chassés de leur pays, dans les temps même de leur plus grande prospérité, lorsque leur roi ne pouvait pas payer le tribut annuel qu'il doit au roi des Ayeots, ou Ayoès (1). Ce prince peut, dit-on, lever une armée de cent mille hommes, et a

(1) Ce sont les Yos de Snelgrave. Voyez ci-dessus, t. VIII, p. 418, et 446 à 449.

dix autres rois pour tributaires. Il fait sa résidence à cent cinquante ou deux cents lieues dans les terres. Lorsque ses ambassadeurs viennent recevoir ce qui est dû à leur maître, et qu'un Européen se trouve à la cour du roi des Dahomeys, on a grand soin de l'empêcher de parler à ces envoyés. Les Ayeots ou Ayoès ne font point de captifs; leurs prisonniers, attachés à laqueue de leurs chevaux, y expirent dans d'horribles souffrances. On voit encore quelquefois, chez le roi des Dahomeys, des marabouts mahométans qui apportent, d'un pays fort éloigné dans l'intérieur, des tapis de coton et des étoffes de soie, fabriqués chez eux, qu'ils échangent contre d'autres marchandises (1). Ces nègres paraissent beaucoup moins ignorants que ceux des bords de la mer. On ne connaît que les peuplades qui avoisinent les Dahomeys; ce sont les Maillys ou Mahis, et les Nagots, sans cesse pillés et vendus dans les comptoirs européens (2).

(1) Ce sont les Malais de des Marchais, de Smith, et de Snelgrave. Voyez ci-dessus, t. x, p. 361 à 367, et ci-après, p. 324.

(2) Pruneau de Pommegorge, p. 223 à 236.

# CHAPITRE III.

## Voyage de Robert Norris à Dahomy ou Dahomey, en 1772 (1).

De tous les voyageurs modernes en Guinée, Pruneau de Pommegorge et Norris sont ceux qui nous donnent les notions les plus curieuses et les plus complètes sur les Dahomeys. On vient de lire la relation du premier; celle du second abonde en récits historiques qui ont servi de base à la grande histoire de Dahomey par Dalzel, dont nous donnerons une analyse succincte dans le chapitre suivant. Celui-ci sera uniquement consacré aux intéressants détails du voyage de Norris, depuis le royaume de Juida jusqu'à la capitale du Dahomey.

Le royaume de Juda ou Juida, autrefois florissant et indépendant, mais aujourd'hui province maritime de l'empire de Dahomey, est situé à l'est de la Côte-d'Or, entre les rivières de Volta et de Benin. Grigues, Griwy ou Gregoy (2), capitale de

(1) *A journey to the court of bossa Ahadee, king of Dahomy, in the year* 1772, p. 61, de l'ouvrage intitulé *Memoirs of the reign of bossa Ahadee, king of Dahomy, an inland country of Guiney, to which are added the author's journey to Abomey the capital, etc., by Robert Norris*, London, 1789. *With a new map.* On en trouve une seconde édition, corrigée par l'auteur, dans Dalzel's *History of Dahomy*, London, 1793, in-4°. La traduction française de Norris a paru à Paris, chez Gattey, 1790.

(2) D'Anville écrit Gregoy. Purdy et Arrowsmith écrivent sur leurs cartes Griwhe; Berghaus, Grigke.

cette province, bâtie dans une plaine sablonneuse, à environ trois milles de la mer, est une grande ville très étendue, qui contient environ huit mille habitants ; c'est le lieu de résidence du vice-roi, qui est assisté, dans son emploi, par deux cabaschirs et un autre officier de distinction.

Les affaires de Robert Norris exigeant qu'il eût une entrevue avec le roi, il s'adressa au vice-roi pour obtenir le nombre d'hommes nécessaires pour l'accompagner ; on lui donna en effet un interprète, six hommes pour les hamacs, dix porteurs et un commandant. Ce chef était responsable de la conduite des uns et des autres. La caravane se composait, en tout, de trente personnes. Les porteurs reçurent leurs fardeaux, qui consistaient, outre un matelas, en un petit coffre pour mettre des habits, en provisions, liqueurs, un ou deux barils d'eau-de-vie pour les nègres, quelques sacs de cauris pour les dépenses du voyage, et quelques pièces d'étoffes de soie pour des présents. Norris les fit partir dès la pointe du jour, le 1^er^ février 1772, et se mit lui-même en route à six heures du matin.

En passant sur la place du marché de Gregoy, notre voyageur aperçut une nombreuse assemblée, au-dessus de laquelle s'élevaient plusieurs larges parasols, qui indiquaient la présence du vice-roi et de ses cabaschirs. Norris se disposait à envoyer savoir quel était le sujet de ce rassemblement, lorsqu'un messager du vice-roi vint lui dire que son maître désirait lui parler avant son départ. Notre voyageur trouva le chef nègre occupé à dresser la sentence de mort d'une femme qui était à genoux

devant lui, au milieu d'un cercle formé par les gens de sa suite. Il offrit d'acheter cette criminelle comme esclave; mais le vice-roi lui dit que le roi lui-même avait arrêté la sentence par laquelle on devait couper la tête à la coupable, et la mettre au bout d'un pieu. Ce pieu était déjà auprès d'elle, et elle avait été forcée de l'apporter elle-même depuis Abomey jusqu'au lieu de son supplice. Une scène touchante vint encore augmenter l'horreur de ce spectacle: pendant que le vice-roi causait avec Norris, une petite fille se fit jour à travers la foule, et, reconnaissant sa mère, se précipita vers elle pour la féliciter de son retour. La pauvre mère lui dit avec fermeté: « Va-t'en, mon enfant, ce lieu n'est pas ta place; » et on l'emmena sur-le-champ. La patiente entendit ensuite sa sentence avec une indifférence apparente, passant, d'un air distrait, entre ses dents un brin de paille qu'elle avait ramassé à terre devant elle. Lorsque le vice-roi eut recommandé aux spectateurs l'obéissance, la soumission et le respect que le roi exige de tous ses peuples, l'exécution eut lieu: l'un des bourreaux porta sur le derrière de la tête de cette malheureuse femme un coup d'assommoir qui la terrassa, et l'autre lui sépara la tête avec un coutelas. On plaça sa tête sur un pieu, au milieu de la place du marché, et le corps fut aussitôt porté et jeté hors de la ville, pour être la proie des bêtes féroces et des oiseaux de proie. La négresse que l'on venait d'exécuter était une de celles qui tiennent de petites boutiques dans le marché; quelques jours auparavant, s'étant aperçue qu'on lui avait volé quelques bagatelles, cette femme avait

pris un morceau de bois enflammé, et, l'agitant sur sa tête, s'était écriée à haute voix, suivant la coutume du pays : « Que celui qui a pris ce qui m'appartient meure, s'il ne me le rend pas, et s'éteigne comme le feu qui est au bout de ce bâton ! » Pendant ces imprécations, une étincelle tomba malheureusement sur le chaume desséché des cabanes, et mit le feu au marché (1).

Après ce retard désagréable on continua le voyage, et au bout d'une heure et demie de marche, on arriva près de la ville de Xavier, capitale du royaume de Juida, qui est environnée de plantations d'ignames, de patates, de blé et d'autres végétaux qui alimentent les marchés réguliers de Gregoy. Lorsque le capitaine Ogle (depuis sir Chaloner) fut envoyé, en 1772, dans le vaisseau de guerre le Swallow, pour s'emparer du pirate Roberts, il prit terre à Juida, et il instruisit le roi du motif de son message. Le roi de Juida lui dit que s'il pouvait se saisir de ce scélérat de Roberts, qui infestait depuis long-temps cette côte, il lui donnerait cinquante-six livres de poudre d'or. Le capitaine Ogle rencontra Roberts au cap Lopez-Gonzalvo, s'empara de son vaisseau, le Royal-Fortuné, fit la plus grande partie des pirates prisonniers, tua leur chef, et les fit exécuter au cap Coast et à Juida. Le monarque nègre remplit exactement sa parole, en donnant au capitaine Ogle la riche récompense qu'il lui avait promise. On mit deux heures pour aller de Xavier à la petite ville de Tory, lieu de repos commode, dont les habitants vendent des

(1) Norris's *Journey*, p. 63 et suiv., et Dalzel's *History of Dahomy*, p. 107-8.

rafraîchissements aux voyageurs. Tory est séparée de la province de Juida par une jolie rivière rapide et profonde, dont les rives sont couvertes de grands arbres et de taillis épais, qui sont fréquentés par de nombreuses troupes d'éléphants. La caravane passa cette rivière sur un pont assez solide, formé par des pieux de bois placés à des distances convenables, et couverts de fagots et de claies (1).

Lorsque les porte-hamacs eurent pris un peu de repos et fait un léger repas, on se remit en route, et on arriva, après deux heures de marche, à la petite ville d'Azoway (2). La route était belle; mais comme il ne se trouve entre ces deux villes ni établissements ni plantations, et que le pays est couvert de bois épais et d'herbes hautes et touffues, l'air ne peut circuler et devient d'une chaleur insupportable. On mit deux heures à gagner la ville d'Ardre ou Ardra. Cette ville est agréablement située sur une éminence dont la pente est douce et le sol sablonneux. Il croît aux environs un nombre prodigieux de palmiers qui ajoutent infiniment à la beauté du coup d'œil, et qui fournissent aux habitants une grande quantité d'huile qu'ils portent au marché de Juida. Norris fut conduit dans la maison d'un des officiers du roi, chargé de recevoir les voyageurs blancs, et on vint lui offrir un vase rempli d'eau fraîche, et un pot de pitto, faveur à laquelle notre voyageur répondit par un présent d'une bouteille d'eau-de-vie.

(1) Norris's *Journey*, p. 69, and Dalzel, p. 111.

(2) Tout cet itinéraire de notre auteur a été bien tracé sur sa carte, et en compose la partie la plus précieuse. Arrowsmith ne l'a pas connu; Purdy en a fait usage, mais il a omis Azoway.

Le lendemain, 2 février, la caravane se mit en marche de très grand matin, et continua son voyage à travers une contrée très agréable. Après avoir traversé deux villages, on s'arrêta pour déjeuner dans une ville nommée Havy. Ce lieu n'est pas d'une grande importance, quoique le roi y ait un palais. On ne resta dans cet endroit que le temps de se rafraîchir, et on s'avança vers Whybou, qu'on atteignit vers dix heures. La caravane y fut très bien reçue par un bon vieillard nommé Jabrakou. Ce nègre hospitalier avait fait la guerre dans sa jeunesse, et, s'étant acquis de la réputation dans les armes, reçut pour récompense le gouvernement de Whybou. Norris s'aperçut qu'il était excellent chasseur; Jabrakou lui dit qu'il n'aimait pas les animaux domestiques, et que la chasse lui fournissait des mets plus variés et plus délicats. Son garde-manger était copieusement fourni de buffle, de bêtes fauves d'espèces différentes, de sanglier et d'un animal voisin du cavia, du paca, de l'agouti ou cochon d'Inde, dont nous rapporterons la description dans le résumé de l'histoire naturelle de ces contrées. Après avoir passé le reste du jour avec son vieux hôte, Norris partit pour Appoy, où il arriva au bout d'une heure et demie de marche. C'est en quittant cette ville que l'on traverse une forêt dans un chemin si étroit, si tortueux et si mauvais, qu'il est impossible de s'y faire porter en hamac, même dans la saison la plus sèche de l'année. On entra dans cette forêt le 3 février, à trois heures du matin, par un beau clair de lune et un ciel très serein. Le chef nègre divisa ses gens en deux corps, qu'il plaça, l'un en avant et l'autre en

arrière, avec des fusils chargés pour se défendre contre les bêtes féroces dont abonde cette redoutable forêt. Deux nègres portaient autour de Norris des lanternes allumées, secours sur lequel les naturels comptent beaucoup pour éloigner les animaux dangereux. Toute la troupe chantait, poussait des cris, soufflait dans des trompettes et tirait de temps en temps des coups de fusil. Tout ce tapage, réuni au babil des singes, excita, à l'approche de la caravane, les cris des perroquets, les rugissements des bêtes sauvages, le craquement des éléphants s'enfuyant à travers les taillis qu'ils brisaient dans leur passage. Il en résulta la plus horrible cacophonie qu'on puisse imaginer(1). Après une marche fatigante de cinq heures, on arriva à Agrimey, petite ville située de l'autre côté de la forêt. On s'y arrêta pour déjeuner, et on reprit ensuite la route pour gagner Calmina, où on entra au bout de deux heures.

Calmina est une grande ville qui peut contenir environ quinze mille habitants. Le roi de Dahomey y fait souvent sa résidence, et y a une maison très spacieuse qui occupe, avec ses dépendances, presque autant de terrain que le parc Saint-James, à Londres. Ce lieu est entouré d'une haute muraille de terre, et forme à peu près un carré. La première fois que Norris y alla, il en mesura un côté qui avait dix-sept cents pas de long. Dans le centre on trouve une grande porte et un corps-de-garde très vaste, sur le toit duquel sont exposés plusieurs crânes de prisonniers de guerre. A son arrivée dans cette ville, notre

(1) Norris's *Journey*, p. 81, and Dalzel, p. 118.

voyageur fut complimenté par un envoyé du maybou.

On partit de Calmina à cinq heures du soir, et on atteignit Abomey en deux heures de marche. Le pays intermédiaire est peu couvert d'arbres, et le chemin étant tracé sur un terrain élevé, on découvre le pays adjacent, et l'on jouit des points de vue les plus agréables. Norris remarqua que toutes les terres étaient bien cultivées, et qu'on y semait particulièrement du blé et des légumes, pour l'approvisionnement des villes voisines. A moitié chemin, entre Calmina et Abomey, il y a une maison de campagne appartenant au roi, et un village appelé Daouhy (Dawhee), ancienne résidence de sa famille, et capitale de son petit territoire, avant qu'elle fût sortie de son obscurité première, par le courage de son ancêtre Tocodonou, qui s'empara, au commencement du dernier siècle, de Calmina par trahison, et de Dabomey par la force des armes; ce qui fut le commencement de la grandeur de l'empire de Dahomey (1).

A son arrivée à la porte de la capitale, Norris fut salué de quinze coups de canon, et conduit à la maison du maybou, dans les appartements réservés aux blancs. Cet officier vint lui-même, accompagné d'Eubiga, vice-roi de Juida, féliciter notre voyageur de la part de son souverain, et lui apporter un présent, qui consistait entièrement en rafraîchissements et en provisions. Norris place ici la description des coutumes barbares dont on a lu le récit dans Pruneau de Pommegorge. On s'occupait des préparatifs

(1) Norris's *Journey*, p. 84.

de cette fête lorsqu'il arriva à Abomey. Nous n'extrairons que les détails qui sont omis dans le voyage de l'auteur français. Les gouverneurs européens et les principaux officiers nègres sont obligés de se rendre pendant ces cérémonies dans la capitale, et d'apporter des présents au prince nègre. Les marchands ou négociants noirs, et même chaque chef de famille, sont aussi forcés de venir passer quelques jours à ces fêtes, et d'offrir au roi une quantité de cauris proportionnée à leurs facultés; chacun tâche de faire le plus beau présent qu'il lui est possible. Ce présent n'est, dans le fait, qu'une taxe véritable, puisque celui qui ne le ferait pas serait réprimandé, ou peut-être même puni. Ils sont tous accompagnés de leurs domestiques, et les jeunes gens d'entre ces derniers qui désirent prendre une compagne, apportent chacun les épargnes de leur industrie; si elles peuvent monter à cinq cabès, ou vingt mille cauris, qu'ils déposent à la porte du palais du roi, ils se prosternent alors dans la poussière, supplient qu'on leur donne une femme, et l'obtiennent presque toujours. On prend les femmes par la main, on les fait sortir du palais, on les distribue à ceux qui les désirent; et l'on reçoit en retour leurs cauris. Chacun doit prendre la femme qui lui est assignée, vieille ou jeune, belle ou difforme, on doit tout accepter (1).

C'est aussi à cette époque que le roi s'informe de la conduite de ses esclaves, dont le moindre de tous trouve accès auprès de lui; s'il a quelque plainte à faire, quelque injustice dont il demande réparation,

(1) Norris's *Journey*, p. 87 et 88, et Dalzel, p. 122.

il peut s'adresser directement au souverain, en public ou en particulier. Cet usage rend chez ces peuples les injures personnelles très rares; car, comme tous sont esclaves du roi, ceux qui jouissent d'un rang plus élevé ont des égards pour leurs compagnons d'esclavage, de peur d'encourir la disgrâce de leur maître commun. Aussi, dans les querelles, se contente-t-on de se témoigner réciproquement son indignation par des invectives, sans en venir aux coups, dans la crainte de blesser un esclave du roi, et d'exciter sa colère.

La ville de Dahomey (1) est grande, et peut contenir environ vingt-quatre mille habitants. Bâtie sans aucun plan, sans égard à la régularité ni à l'alignement des rues, et située dans une plaine aride et sablonneuse, elle n'a d'autre eau que celle d'un petit ruisseau qui est à deux milles de distance. Ce sont des femmes qui l'apportent dans des pots de terre, et la vendent fort cher en ville. Un fossé, large et profond, fait toute la défense de cette capitale, où l'on entre par quatre ponts jetés sur le fossé à différents endroits, et gardés chacun par un corps-de-garde où il y a quelques soldats en sentinelle. Le roi a dans la ville deux maisons appelées Dahomey et Gringomey, et une autre hors de la ville, qu'on nomme Dampogey; elles ont à peu près les mêmes dimensions que le palais de Calmina, et sont, comme ce der-

(1) L'auteur, sur sa carte, et même dans le cours de sa relation, donne à cette ville le nom d'Abomey; mais ici, à l'exemple d'autres voyageurs, il lui donne le nom de Dahomey, qui est celui du royaume dont elle est la capitale.

nier, entourées d'une muraille en terre, d'environ vingt pieds de hauteur. En passant devant le corps-de-garde qui est à la porte de la maison de Gringomey, Norris remarqua un grand nombre de crânes humains, fixés sur de petits pieux qui hérissaient le toit. C'étaient les têtes des prisonniers de guerre. De chaque côté de la porte, il y avait un trophée d'au moins cinquante têtes, et on voyait à quelques pas en face un échafaud d'environ dix pieds de hauteur, sur lequel étaient placées une douzaine de têtes enlevées aux victimes sacrifiées peu de jours avant dans une fête publique (1).

Le 6 février, Norris fut invité par le roi à assister à quelques divertissements qu'il devait donner à la porte de son palais de Gringomey. Notre voyageur accepta d'autant plus volontiers, qu'il avait appris que l'agaou ou général était revenu la nuit précédente d'une expédition contre les Mahis, et qu'il avait amené quelques prisonniers qu'il lui importait de connaître pour l'intérêt de son commerce. Il trouva le tamega, le maybou, l'eubiga, l'agaou et le jahou assis sur des tabourets placés sur des peaux de léopards à la porte du roi, et à l'ombre de leurs larges parasols. La fête commença bientôt. Parmi la foule des danseurs, Norris remarqua surtout une troupe de courtisanes qui se distinguaient de toutes les autres négresses par leurs grimaces et leurs positions grotesques. Ces femmes se prostituent par l'ordre du roi; c'est une précaution de l'autorité

(1) Norris's *Journey*, p. 93, and Dalzel, p. 125.

pour empêcher que la paix des familles ne soit troublée, très utile dans un état où l'adultère est puni sévèrement, et où toute espèce d'indiscrétion de galanterie expose les délinquants à la mort ou à l'esclavage. Il y a dans chaque ville un certain nombre de ces femmes publiques, qui sont obligées de se prêter aux désirs du premier venu, moyennant un prix qui est fixé et modéré; et quoique ces pauvres créatures paient tous les ans une taxe très forte, que ce jour-là même elles apportaient au roi, elles gagnent encore assez bien leur vie, parce que, outre leur principale occupation, elles élèvent des volailles et vendent de la petite bière. Quelque plaisir que Norris prît à considérer ce bizarre spectacle, il ne put s'empêcher d'éprouver un sentiment d'horreur en voyant sept chevaux et sept hommes attachés par les mains et par les pieds à de gros poteaux fixés dans la terre. Ils devaient rester ainsi jusqu'à la nuit qui précéderait la fête prochaine, et avoir ensuite la tête tranchée ainsi que leurs chevaux. Ces malheureuses victimes, malgré leur cruelle destinée, n'en prenaient pas moins plaisir à entendre la musique, et cherchaient même à battre la mesure (1).

Le 8 février au matin, Norris reçut de nouveau une invitation du roi, pour se rendre à sa maison de Dahomey. Il y trouva le monarque assis sous un portique, vêtu d'une robe de chambre de soie, et entouré de ses principaux officiers. A peu de distance de notre voyageur étaient assis une douzaine d'hommes basanés, coiffés de turbans, et vêtus de larges

(1) Norris's *Journey*, p. 97 et suiv., and Dalzel, p. 128 et suiv.

chemises de coton, faites en manière de surplis, avec de larges culottes de matelot, et des pantoufles de maroquin. Ces hommes sont appelés mallais (1); ils parlent et écrivent l'arabe, et l'on dit qu'ils viennent de la partie septentrionale de l'Afrique, des confins du royaume de Maroc et des états de Barbarie. Ils voyagent dans le royaume de Dahomey et dans d'autres parties de l'Afrique bien plus éloignées; car ils vont jusqu'à Angola, sans doute pour faire le commerce. Norris ne s'aperçut cependant pas qu'ils en eussent en vue aucune branche importante. Ils achetaient des cuirs et des peaux, qu'ils tannaient et travaillaient pour faire des harnois à leurs chevaux, des sacs à tabac, et d'autres articles d'utilité; ils portent aussi de petites balles de peau derrière leur dos. Quels que soient les motifs de leurs voyages, ils sont bien reçus et très respectés partout où ils vont; ils professent l'islamisme, et lorsque leur long ramadan est enfin expiré, le roi fait tuer chaque année un éléphant pour leur table. Lorsque Norris fut assis, la musique commença; elle consiste principalement chez ces nègres, outre les trompettes, les flûtes et les cloches, en une multitude de tambours de différentes grandeurs. C'est au son de cette rude et sauvage harmonie que dansait une foule nombreuse; lorsqu'une bande était fatiguée, une autre la remplaçait, et celle-ci était à son tour remplacée par d'autres. Quelque temps après, on dressa une table sur laquelle on servit de très bonnes viandes et en

(1) Voyez ci-dessus, p. 211, et t. VIII, p. 526, et surtout t. X, p. 361 a 367.

abondance; notre voyageur dîna, et les Mallais en firent autant d'un autre côté. Mais le roi ne mange jamais en public; c'est même un crime que de supposer qu'il ait assez de ressemblance avec les autres mortels, pour avoir besoin de nourriture ou de sommeil. Lorsque le repas fut fini, la musique recommença, et le roi vint à la parade, suivi d'une garde de vingt-quatre femmes, armées chacune d'un gros mousqueton. Il se mit ensuite à danser pour convaincre ses sujets de sa bonne santé et de son activité, ce qui leur causa un plaisir et une joie qu'ils manifestèrent par des acclamations très bruyantes. Le monarque témoigna à ses musiciens combien il avait été satisfait de leur exécution, en leur faisant distribuer quatre-vingts onces de cauris (1), qui étaient apportées par trois cent vingt de ses femmes, portant chacune un bassin de cuivre ou un cabès qui en contenait quatre mille. Parmi les différents spectacles dont Norris fut témoin dans cette journée, il cite surtout la danse d'un arlequin qui vint divertir le roi par des contorsions bizarres, auxquelles il mêlait de temps en temps des coups de mousquet. Sa majesté fut si contente, qu'elle lui envoya cinq cabès de cauris. Notre voyageur vit défiler ensuite une garde de cent vingt hommes, armés de gros mousquets et marchant deux à deux : à leur suite venaient quinze filles du roi, très belles et à la fleur

(1) Suivant Dalzel, il y a deux sortes d'onces; l'once d'or, estimée quatre livres sterling, et l'once de commerce, qui n'a que la moitié de cette valeur. Appréciée en cauris, chaque once vaut quarante-deux livres de cauris, bon poids. *History of Dahomy*, p. 134. Norris évalue l'once quarante-cinq livres de cauris, p. 106.

de l'âge, accompagnées de cinquante esclaves femelles; après elles marchaient en ordre régulier, l'une après l'autre, sept cent trente de ses femmes portant des provisions et des liqueurs pour un divertissement qui devait avoir lieu sur la place du marché. Celles-ci étaient suivies d'une garde de quatre-vingt-dix femmes sous les armes, et battant le tambour. On vit ensuite s'avancer dix troupes de soixante-dix femmes chacune, à la tête desquelles marchait, à l'ombre d'un parasol, une favorite distinguée. On empêcha Norris de voir cette négresse en la couvrant de longs boucliers de cuir, garnis de taffetas rouge et bleu. Notre voyageur aperçut aussi dans la dernière troupe quatre autres belles favorites qu'on lui dit être celles que le roi aimait le plus, après la dame que l'on avait pris tant de soin de dérober à ses yeux. Toutes ces femmes amusaient le roi par leurs chansons et leurs danses, à mesure qu'elles passaient; les favorites entrèrent dans sa tente pour lui rendre leurs devoirs, et en reçurent des présents considérables de cauris. Dix troupes des enfants les plus jeunes du roi venaient ensuite, et chacune de ces troupes était de quinze enfants, de taille et d'âge à peu près semblables, c'est-à-dire d'environ quinze à seize ans. Vinrent ensuite sept troupes de cinquante femmes chacune, et chaque troupe était précédée de deux drapeaux anglais. Quatre d'entre elles portaient de longues queues attachées au derrière, qui paraissaient faites avec des bandes de peau de léopard, cousues dans leur longueur et rembourrées. Ces femmes faisaient sans cesse des pirouettes. Il y

avait en outre cinquante ou soixante femmes employées auprès de la personne du roi à faire ses messages, et à distribuer les présents qu'il donnait autour de lui avec beaucoup de générosité. Quand les femmes eurent passé, les eunuques commencèrent leurs chansons à la louange du monarque, dont ils vantaient les titres, la grandeur et les actions, dans les termes les plus magnifiques. Les chants durèrent jusqu'à ce que les femmes eussent fait les préparatifs nécessaires pour recevoir le roi dans la place du marché. Ce prince alors se retira, et la procession se mit en marche dans l'ordre suivant. Il y avait d'abord deux carrosses tirés chacun par douze hommes; venaient ensuite une chaise à porteurs, et trois hamacs ombragés par trois magnifiques parasols tissus d'or et d'argent, et couverts d'un dais de même étoffe. Chacun de ces hamacs était entouré d'une forte garde, au centre de laquelle était le roi; mais c'eût été un crime de chercher à le voir. Le hamac de Norris suivait immédiatement, avec cinq autres appartenant aux grands officiers de l'état. On traversa le marché d'Adjaouy (Ajawhee), au milieu d'une foule immense de spectateurs, et on passa directement au-dessous de cinq gibets, à chacun desquels il y avait un homme pendu, égorgé pour cet effet la nuit précédente. Cette longue cérémonie se termina par un repas somptueux, après lequel chacun se sépara (1).

Rien d'important n'arriva à Norris pendant les jours suivants. Il les employa à acheter des esclaves

(1) Norris's *Journey*, p. 110.

et de l'ivoire; mais, le 12, on vint encore l'inviter à se rendre à une autre fête. Ce jour-là il n'y avait que quatre têtes placées à la porte du palais. Les divertissements furent à peu près les mêmes que ceux qu'on a déjà décrits, à l'exception que les habits et les ornements étaient beaucoup plus brillants. Norris ne pouvait se lasser d'admirer la quantité d'étoffes de soie, de bracelets d'argent, de colliers de prix, de coraux et d'ornements précieux qu'on étala dans cette occasion. Il remarqua une troupe de quarante femmes avec des casques d'argent, qui portaient chacune une partie du mobilier et des bijoux du roi. Les unes avaient des épées très belles à leur ceinture; d'autres, des fusils montés en argent. Plus de cent femmes tenaient à la main des cannes avec des pommes d'argent ou d'or; et afin que chacune eût quelque chose, il y en avait qui portaient des chandeliers, des lampes et d'autres objets qu'elles élevaient en l'air, pour les faire admirer à la multitude étonnée. On dîna, comme à l'ordinaire, dans la place du marché. Le soir, Norris rendit visite au roi; une naine de trente-un pouces de hauteur (1), sans aucune difformité, exécuta en sa présence une danse dont elle s'acquitta avec une incroyable agilité.

Toutes les affaires de Norris étant terminées, il fit ses préparatifs de départ; mais le vent harmatan qui soufflait depuis quelque temps, le força à rester encore deux jours. Dans cet intervalle, une partie du palais de Dahomey fut incendiée. La plus grande con-

(1). Norris, p. 112. Trente et un pouces anglais ne font pas vingt-neuf pouces de France.

fusion régnait à l'intérieur. Déjà il y avait eu plusieurs têtes de coupées, qui étaient éparses çà et là, et notre voyageur trouva le roi fort en colère contre ses femmes qui s'accusaient les unes les autres de négligence, et qui s'efforçaient d'éloigner de chacune d'elles le blâme du maître. Dans l'impossibilité où se trouvait le prince nègre de connaître le coupable, il se détermina, pour apaiser son ressentiment, à faire choisir dix-neuf des nègres qui résidaient dans le quartier où le feu avait pris, et les vendit à Norris comme esclaves.

Norris partit, le 16 février au soir, pour retourner à Juida, et alla coucher à Agrimey, à l'entrée de la forêt. Le lendemain on se mit en marche avant le jour; on ne s'arrêta qu'à Whibou, et le 17 au soir on était à Ardra. Enfin, Norris fut de retour à son comptoir le jour suivant, 18 février 1772.

Notre voyageur retourna à Abomey dans le mois de décembre de l'année suivante. Le roi était alors malade, et succombant sous le poids des années et des infirmités; il ne sortait plus de son palais. Cependant il voulut voir Norris. La chambre dans laquelle il dormait était très propre et séparée de la cour, au milieu de laquelle elle était placée, par une muraille d'environ quatre pieds de haut, dont le sommet était hérissé de mâchoires humaines. Le plancher de cette chambre était pavé de crânes d'ennemis de distinction tués à la guerre, qu'on avait placés dans ce lieu, afin que le monarque pût jouir de la satisfaction barbare de fouler à ses pieds les têtes de ses ennemis. Il ne survécut pas long-temps à cette

entreyue; il languit jusqu'au 17 de mai 1774, et mourut à l'âge de soixante-dix ans, après un règne de quarante années, en laissant le trône à son fils Adaounzou (1).

Au moment de la mort du roi de Dahomey, une scène horrible a toujours lieu dans son palais. Ses femmes brisent les meubles, les ornements et les ustensiles d'or et d'argent qu'il contient, et leurs propres bijoux, et se tuent même quelquefois entre elles. La chaise du roi défunt fut cependant cette fois épargnée, et ce fut avec elle qu'Ahadî fut enterré, accompagné, dit-on, de six de ses femmes qui furent ensevelies toutes vives avec lui, ainsi que celles qui s'étaient tuées dans les premiers moments du désordre (2).

Le nouveau roi hérita du penchant de son père pour la guerre, et trouva bientôt une occasion pour satisfaire cette passion. Deux concurrents, l'un nommé Abavou, nom qui signifie Chien de marais, l'autre Eyi, se disputaient le trône des Popos. Les rois des Dahomeys ne manquent jamais de tirer avantage des dissensions de leurs voisins. En conséquence Adaounzou se déclara pour un des rivaux, et envoya une armée contre Abavou. Dès la première campagne, ce guerrier fut forcé de quitter le continent et de se réfugier dans une île appelée Foudon-Cong, ou l'île des Fétiches, et située au milieu d'une grande lagune ou marigot. Abavou se maintint dans cette position pendant quelque temps; mais à la fin, l'ar-

(1) Norris's *Journey*, p. 128.
(2) Norris's *Journey*, p. 130.

mée des Dahomeys ayant été renforcée d'un nombre prodigieux de soldats, on coupa les arbres qui bordaient les lagunes, et on força les ennemis, après un combat sanglant, à se réfugier sur huit cents canots qu'ils avaient avec eux. L'armée d'Abavou était dans cette situation depuis plusieurs mois, ne vivant que des poissons que l'on pêchait dans le marigot, et mourant presque de faim, lorsque son général se détermina à se rendre à l'agaou des Dahomeys, en achetant par le sacrifice de sa vie le pardon de ses partisans. Adaounzou lui fit trancher la tête, et réduisit son armée en esclavage. Peu de temps après cette victoire, il envoya un courrier à Norris, pour lui dire qu'il désirait le voir à sa cour. Norris s'y rendit en effet vers la fin de décembre 1775. Dès leur première entrevue, le prince nègre lui demanda s'il avait jamais vu Abavou. Norris lui ayant répondu par la négative; dans ce cas-là vous allez le voir, ajouta Adaounzou. Norris savait qu'Abavou avait été mis à mort depuis un mois au moins, et il n'était pas curieux de voir ses restes; cependant il n'osa pas s'opposer à l'intention du roi. Quelques femmes, auxquelles le monarque donna ses ordres, revinrent bientôt de l'intérieur du palais, portant un vase de cuivre large et profond, qui contenait un paquet beaucoup plus volumineux qu'une ruche à miel. Ce paquet était composé de diverses pièces d'étoffes, dont celle de dessus était de coton; au-dessous étaient des enveloppes de soie qui laissèrent à découvert, lorsqu'elles furent déployées, la tête d'Abavou, posée sur un bassin de porcelaine.

Elle était parfaitement conservée, aussi bien desséchée qu'une momie d'Égypte, et elle avait les cheveux soigneusement arrangés (1). Voilà ce camarade, dit le roi, qui m'a donné tant de mal. Il paraît, répondit Norris, que vous en prenez bien soin actuellement qu'il est en votre pouvoir. « Oui, repartit Adaounzou; je suis guerrier moi-même, et si je tombais un jour entre les mains de mes ennemis, je voudrais être traité avec le respect dont je donne ici l'exemple. » Ensuite il donna l'ordre qu'on montrât à Norris un grand nombre de prisonniers faits dans la dernière guerre; et sur le refus que notre voyageur fit de les acheter, à cause de leur mauvais état de santé, le roi ajouta : Puisque c'est ainsi, je leur ferai couper la tête. Norris ne connut jamais le sort de ces malheureux nègres; quelques uns furent peut-être vendus, mais la plupart servirent sans doute de victimes dans les coutumes annuelles qui étaient sur le point d'avoir lieu.

Norris a joint à sa relation un supplément (2), dans lequel il donne quelques détails sur les puissances, la population et le commerce du pays de Juida. Ce royaume, quoiqu'en état de mettre aisément sur pied deux cent mille hommes de troupes, ne se sert cependant pour se défendre que de soldats soudoyés; tandis que les nations voisines n'ont éprouvé aucun changement dans leurs mœurs à cet égard. A l'est de Juida, entre le Dahomey et le Benin, on trouve les Eyos, ou Eyoès; à l'ouest les Mahées,

(1) Norris's *Journey*, p. 134.
(2) Ce supplément n'est pas dans l'édition donnée par Dalzel.

ou Mahis, et les Tappas (1), dont le territoire est contigu à celui des Eyos. Les Eyos cultivent le coton et une autre plante, dont ils font une étoffe qu'on emploie dans le pays. Les Mahis composent plusieurs états unis et indépendants, dont la forme est féodale. La langue que l'on parle en général dans l'empire de Dahomey est l'adjira, vrai dialecte d'Ardra, royaume qui s'étendait autrefois depuis la rivière Volta jusqu'à Lagos. Adjira était une ville grande et très peuplée avant la destruction du royaume d'Ardra par les Dahomeys, en 1724. C'est même encore aujourd'hui un lieu assez considérable. Elle est éloignée de Grigue, ou Gregoy, capitale de l'ancien royaume de Juida, d'environ sept heures de chemin. « Je calcule, ajoute Norris, environ cinq milles par heure au moins, en me faisant porter dans un hamac. Mais il est vrai que cette partie de la route que l'on fait au travers de la grande forêt, est si mauvaise que je suis assuré que la marche de mes porteurs n'alla pas au-delà de quatre milles par heure pendant les cinq heures que j'employai pour la traverser » (2).

Le royaume de Juida, qui comprend environ soixante mille acres carrés, était autrefois tellement peuplé que l'on comptait dans un seul village autant

(1) La petite carte de Norris, insérée dans sa relation, 1789, in-8°, n'indique pas la position des Tappas; mais la grande carte du même auteur, insérée dans l'ouvrage de Dalzel, 1793, in-4°, place les Tappas au nord des Mahis, et assez loin des Ayoès ou Eyoès. Cette carte ajoute qu'on croit que c'est le même peuple que les In-Tas; mais, dans sa relation, Norris dit (p. 139) qu'on présume que les Tappas sont les mêmes que les Tuffos de Snelgrave, mais que du reste on ne sait rien de ce qui les concerne.

(2) Norris's *Journey*, p. 140.

d'habitants qu'on en trouve ordinairement dans tout un royaume de la Côte-d'Or. La ville principale n'était pas encore, du temps de Norris, une résidence sans agrément. La société des habitants des forts était d'un grand secours pour se délasser des affaires; le marché y était toujours bien fourni, et le pays abondait en venaison, en moutons, en excellentes chèvres, en cochons sauvages et domestiques, en volaille de toute espèce, et en excellents poissons. Avant la conquête des Dahomeys, on exportait chaque mois de cette place environ mille esclaves; du temps de Norris, ce nombre était réduit à cinq mille cinq cents par an (1).

## CHAPITRE IV.

### Histoire du Dahomey, par Dalzel.

### § I.

#### Remarques sur l'ouvrage de Dalzel.

De tous les peuples de Guinée, il n'en est aucun qui mérite plus l'attention des lecteurs que les Dahomeys, autrefois appelés Foys. Un grand nombre de voyageurs se sont attachés non seulement à décrire leurs mœurs cruelles et guerrières, mais à rassembler les principaux traits de leur histoire (2).

(1) Norris's *Journey*, p. 147.

(2) Voyez ci-dessus les Voyages de Snelgrave, Atkins, Smith et Bulfinch Lamb, dans le tome VIII.

Ce fut sans doute cette abondance de matériaux qui donna à Archibald Dalzel l'idée de réunir en un seul corps toutes les notions sur ce peuple, dispersées dans les relations des voyageurs, et à publier cette compilation sous le nom d'Histoire de Dahomey (1). Son séjour de trente ans en Afrique, comme gouverneur de Juida et du cap Corse, le rendait plus propre que tout autre à ce travail; cependant on doit dire que son ouvrage ne répond pas entièrement aux espérances que l'on était en droit de concevoir des connaissances particulières de l'auteur, et des importantes pièces qui lui furent confiées. Tous les faits qui composent l'Histoire de Dahomey, avant l'année 1774, étaient répandus dans des relations imprimées; Dalzel les a réunis, mais sans y ajouter une seule note importante, et sans faire aucune recherche pour leur assigner des dates certaines. Depuis l'année 1774 jusqu'à 1791, période qui comprend la fin du règne de Bossa Ahadi, celui d'Adahounzou II, et les deux premières années du règne de Whénouhew, Dalzel a écrit son histoire d'après des mémoires manuscrits composés par lui-même et par Lionel Abson, qui lui succéda dans le gouvernement du fort anglais de Juida (2). Cette partie, entièrement neuve, est

(1) *The History of Dahomy, an Inland Kingdom of Africa, compiled from authentic memoirs with an introduction and notes. By* Archibald Dalzel, governor at cape coast Castle, London, 1793, in-4°.

(2) Dalzel's *Preface*, p. VI et VII. Dalzel dit que Abson a résidé vingt-sept ans sur cette côte, et qu'il fut, pendant vingt ans, gouverneur de Juida. Dalzel a résidé trente ans en Afrique, mais seulement sept ans sur la côte de Guinée. Il a été quatre ans gouverneur de Juida.

plus longue et moins pleine de faits que celle qui la précède. Dalzel y mêle souvent des réflexions politiques dont le moindre défaut est d'être insignifiantes, et dont il a quelquefois surchargé aussi le texte des autres voyageurs. Parmi ces derniers, celui qui lui a fourni le plus grand nombre de matériaux et les faits les plus précis est sans contredit Robert Norris, de Liverpool, dont on a lu le voyage dans le chapitre précédent. Norris avait imprimé ce voyage à la suite des Mémoires du règne de Bossa Ahadi (1), que Dalzel a tout entier reproduit dans son histoire. Il loue l'auteur dans sa préface comme un homme infatigable pour les recherches, et bien instruit des mœurs et du langage des naturels de la côte de Guinée, qu'il avait fréquentée pendant dix-huit années. Outre ces renseignements historiques, le Voyage de Norris, malheureusement trop court, renferme des observations très importantes sur le climat et quelques animaux de cette partie de l'Afrique. On y remarque surtout une description élégante et détaillée des effets du vent harmatan. La carte qu'il a publiée à la tête de son livre est la première qui porte l'itinéraire de Gregoy à Abomey; et le peu de positions que Dalzel y a ajoutées en la publiant sur une plus grande échelle, a encore augmenté sa valeur.

Telles sont les sources où Dalzel a puisé les ma-

(1) *Memoirs of the reign of Bossa Ahadee, king of Dahomy, an Inland country of Guiney, to which are added, the author's journey to Abomey, the capital, etc.* By Robert Norris, London, 1789, in-8°. Dalzel a inséré cet ouvrage dans son Histoire de Dahomey, et il l'annonce dans sa préface, comme une nouvelle édition, revue par l'auteur, qui mourut pendant l'impression.

tériaux de l'Histoire du Dahomey. Nous devons maintenant signaler une omission d'autant plus impardonnable, qu'elle porte sur une des relations les plus importantes que nous ayons sur cette partie de la côte d'Afrique. Nous voulons parler de l'ouvrage de Pruneau de Pommegorge (1), dont nous avons donné l'analyse.

Cette relation, que Dalzel n'a pas connue, renferme, ainsi qu'on a pu s'en convaincre, des remarques curieuses sur le gouvernement et le culte des Dahomeys, recueillies sur les lieux par un homme qui avait passé vingt-deux ans dans les différents établissements français en Afrique, et qui avait assisté plusieurs fois aux fêtes annuelles du roi de Dahomey, comme gouverneur de Juida.

Cependant l'ouvrage de Dalzel n'est pas une simple compilation; il a vu par lui-même le pays dont il nous donne l'histoire, et il décrit de la manière suivante l'intérieur du palais du roi de Dahomey. Dalzel eut occasion de traverser les cours intérieures du simbomy, ou palais impérial, lorsque le roi Ahadî le fit venir dans sa chambre à coucher, où le retenait la maladie dont il mourut. Cet appartement circulaire avait environ dix-huit pieds anglais de diamètre. Les murailles de terre, blanchies à l'intérieur, étaient surmontées d'un toit conique de paille. Devant la porte, on avait laissé une petite place entourée d'un mur d'appui de trois pieds de hauteur, et revêtu d'un bout à l'autre de mâchoires humaines. Le passage qui

(1) *Description de la Nigritie*, par M. P. D. P., ancien conseiller au conseil souverain du Sénégal, etc. Amsterdam, 1789, in-8°.

conduisait à la chambre du roi était pavé de crânes. Les matelas et la couchette de son lit étaient de fabrique européenne, et les rideaux de toile à carreaux. Les meubles consistaient en une petite table, un coffre et deux ou trois chaises; et le plancher, de terre glaise, était couvert d'un tapis que Dalzel avait vendu il y avait quelques mois (1). Chaque femme du sérail du roi habite une case particulière, et Dalzel pense qu'elles occupent tout l'espace compris entre les murailles du palais, à l'exception toutefois de quelques appartements réservés aux eunuques, à la conservation des vivres pour la nombreuse famille du monarque, et servant de garde-meuble pour ses trésors, ses habits, ses armes, ses munitions et toutes ses marchandises d'Europe.

Dalzel montre peu d'érudition et de critique, lorsque, dans sa préface, il recherche à quelle époque le Dahomey a commencé à être connu. Léon l'Africain place parmi les contrées du Soudan, ou de la Nigritie, un royaume qu'il nomme Dauma (2). Dalzel, dans sa préface, ne doute pas que ce ne soit le Dahomey des modernes, et il ajoute qu'il faut que Sanuto, dans sa Géographie imprimée à Venise en 1588, ait eu de nouveaux renseignements sur ce pays, puisqu'il place Dauma dans la même position que les géographes modernes assignent à Dahomey, et même qu'il marque aussi sur sa carte la capitale de cette contrée sous le parallèle de neuf degrés, où

(1) Dalzel's *Introduction*, p. xiv et xv.

(2) Descrizzione dell' Africa, per Giovan Lioni Africano, dans Ramusio, edit. 1654, in-fol., p. 2.

elle doit être placée. A la vérité, Dalzel n'affirme cela que sur la foi d'autrui (1), et dit même qu'il n'a pas vu le livre de Sanuto. Ce livre sous les yeux, nous pouvons affirmer que le fait avancé par Dalzel est complétement faux, que Sanuto ne parle de Dauma que d'après Léon l'Africain, et qu'il a, comme lui, placé cet état dans le Soudan, ou la Nigritie intérieure, et loin de la côte de Guinée (2). Il ne parle point de la capitale de ce royaume ; il dit seulement que son monarque et son peuple sont très riches. Cent ans après, Dapper n'en savait pas davantage (3); car il ne donne d'autres détails que ceux qu'a donnés Sanuto, qu'il cite en marge, et de là est venue l'erreur de Dalzel ; car Dapper donne en même temps la longitude et la latitude de la capitale de Dauma, dont Sanuto n'avait pas fait mention : cette détermination place en effet le royaume de Dauma près de la côte de Guinée, où est actuellement Dahomey. Il est probable que dès lors les voyageurs en Guinée avaient reconnu l'existence de ce royaume, sur lequel ils n'avaient d'autre renseignement que celui de sa position. De là est venue la confusion. Ce qui est certain, c'est que Dapper, en établissant sur sa carte une identité entre Dauma et Dahomey, ne laisse cependant aucun lieu de douter, dans son texte, par l'énumération des états qui confinent à Dauma, que ce royaume ne soit voisin des sources du Nil, et entre Bournou et l'Abyssinie (4).

(1) Dalzel's History of Dahomy, p. XIII de la préface.
(2) Geografia di Livio Sanuto, 1588, in-fol., p. 86.
(3) Dapper, *Description de l'Afrique*, in-fol., p. 225.
(4) Dapper, disant que Dauma confine au sud au royaume de

Il nous paraît donc certain que l'on a confondu à tort le Dahomey des modernes avec le Dauma de Léon l'Africain, dont les connaissances sur la côte occidentale d'Afrique ne s'étendaient pas plus loin que le cap de Nun.

## § II.

Histoire des conquêtes et des guerres des Dahomeys. Fondation de l'empire de Dahomey. Règne de Trudo Audati, ou Guadja Trudo.

Il n'y a guère qu'un siècle que les Dahomeys n'étaient qu'un peuple très peu considérable, mais redouté de ses voisins, à cause de sa valeur et de son adresse dans les combats. Ces nègres étaient connus alors sous le nom de Foys (1), et la ville de Dawhîf, qui est située entre Calmina (2) et Abomey (3), à quatre-vingt-dix milles de la côte, était la capitale de leur petit territoire. Dès le commencement du dix-septième siècle, Tacoudonou, chef de la nation des Foys, viola les lois sacrées de l'hospitalité en assassinant lâchement un prince sou-

Semen, donnerait lieu de croire que Dauma est une province même d'Abyssinie; les monts Semen sont les plus élevés de cette contrée. Voyez Salt's *Abyssynia*. L'état de Bito, que Léon l'Africain place à côté de Dauma, est celui de Bertot, que Berghaus place sur sa carte d'après M. Caillaud, à l'est du Kordofan et sur le Nil.

(1) La carte de l'ouvrage porte Fouin, comme sur la carte d'Afrique de d'Anville. Robertson écrit foong. Voyez *Notes on Africa*, p. 268, et la carte.

(2) Sur la carte de l'auteur, Calmina est au sud d'Abomey, sur le chemin de Juida. On trouve ce lieu à la même position sur la carte de Purdy.

(3) Robertson écrit Agbome, *Notes on Africa*, p. 262.

verain, voisin de ses états, et qui était venu lui rendre une visite d'amitié pour faire honneur aux fêtes qu'il donnait. Il prit ensuite Calmina, qui était la capitale du défunt, et ses forces s'étant accrues par cette conquête, il osa déclarer la guerre à Da, roi d'Abomey, qu'il fit prisonnier après s'être emparé de sa capitale. Il mit à mort Da, suivant le serment qu'il avait fait de l'éventrer, et plaça son corps sur le toit du palais qu'il fit construire à Abomey, en mémoire de sa victoire, et qu'il fit appeler Dahomey, de Da, son infortunée victime, et de homey, qui veut dire ventre, c'est-à-dire maison bâtie sur le ventre de Da. Ce fut aussi de cette victoire que ses sujets prirent le nom de Dahomeys, quoique cependant celui de Foys subsiste encore dans le pays. Tacoudonou a donc été le fondateur de l'empire de Dahomey, agrandi, environ un siècle après, par son illustre descendant Guadja Trudo, qui subjugua divers royaumes et ajouta à ses possessions, en 1772, la conquête de Juida(1), dont Snelgrave, Atkins et d'autres voyageurs (2) ont donné des détails particuliers. Voici, suivant Norris et Dalzel, la liste des rois qui ont gouverné le pays de Dahomey, depuis sa fondation : Tacoudonou conquit Abomey, et fut le fondateur de l'empire vers l'an 1625; Adahounzou 1^er^ commença régner en 1650; Wibaigah, en 1680; Guadja Trudo, qui conquit Ardra, Juida et Jacquin, en 1708; Bossa

(1) Norris, à l'exemple de beaucoup d'autres voyageurs anglais, écrit Whydah.

(2) Voyez ci-dessus les Voyages d'Atkins, de Snelgrave, de Smith, et la lettre de Lamb, dans le tome VIII.

Ahadî, en 1732 (1); Adahounzou II, qui mourut en 1789; et enfin son fils Whinouhew, qui régnait encore en 1791.

L'histoire de ce peuple singulier ne repose que sur des traditions, toujours incertaines et souvent contradictoires, jusqu'au règne de leur grand conquérant Guadja Trudo, qui parvint, en s'emparant des villes maritimes de la côte, à mettre ses sujets en communication avec les Européens. C'est à cette époque seulement que disparaissent les récits fabuleux et que commence l'histoire des Dahomeys. Guadja Trudo, appelé quelquefois Trudo Audati, n'avait que dix-neuf ans lorsqu'il monta sur le trône d'Abomey, en 1708. Ce prince signala les premières années de son règne par de nombreuses victoires sur ses voisins de l'intérieur. Il déploya dans ces guerres le courage et la politique qui plus tard lui valurent la conquête d'Ardra et de Juida. Depuis long-temps ces états maritimes s'étaient attiré, par leurs richesses et leur arrogance, l'envie et la haine des nombreuses peuplades qui les entouraient; et lorsque Trudo marcha contre eux, il se fit regarder comme le défenseur de la cause commune. Dans cette première campagne Ardra fut prise, et Jacquin se soumit au pouvoir du vainqueur. Pendant que les Dahomeys étaient occupés à ces conquêtes, les Eyeos, nation de l'intérieur qui possède une vaste contrée au nord-est d'Abomey, pénétra sur leur territoire avec une nombreuse cavalerie. A cette nouvelle, Trudo quitte

(1) La traduction française porte, à tort, 1708.

Ardra, s'avance au-devant de l'ennemi, quoiqu'il n'ait que des fantassins à opposer à sa cavalerie, combat pendant quatre jours avec un courage opiniâtre des forces supérieures aux siennes, et dans l'impossibilité de vaincre ses ennemis par les armes, les attaque par la ruse, leur livre volontairement une grande quantité d'eau-de-vie, présent perfide qui doit les perdre, tombe sur eux au milieu de leur ivresse, et en fait un affreux carnage. Une longue paix succéda à tant de victoires, et jusqu'en 1726 l'armée de Truda resta dans un profond repos; mais, vers cette époque, le Juida, gouverné par un prince efféminé, présenta au vainqueur d'Ardra une proie facile. Trudo, joignant la politique à la bravoure, pénètre à l'improviste dans le nord de cette contrée, gagne bientôt Sabi, ou Xavier, capitale du royaume, et s'empare, avec une poignée d'hommes, d'un vaste territoire qu'un roi imbécile et lâche avait laissé à la garde d'un serpent, vil objet de son culte (1). Cependant Trudo déshonora sa victoire par des actions cruelles. Une troupe d'enfants de sept à huit ans fut chargée par ses ordres de mettre à mort tous les prisonniers que leur âge, leurs difformités ou leurs blessures rendaient peu propres à la vente; et ces malheureuses victimes expirèrent dans les tourments inexprimables d'une exécution lente et confiée à des mains débiles. Telles étaient dès cette époque les mœurs de cette nation barbare, qui se distingue entre tous les peuples de l'Afrique par un

(1) Snelgrave, p. 10; Dalzel, p. 18 et 19.

raffinement de cruauté dont on a lu d'effrayants exemples.

Les nègres de Juida, quoique dispersés par cette défaite mémorable, n'étaient cependant pas encore soumis, et retirés vers le Grand-Popo, ils menaçaient sans cesse les Dahomeys de reprendre leur ancien pays. Ils parvinrent même à former une alliance avec les Eyeos, qui pénétrèrent de nouveau sur le territoire des Dahomeys, vers 1728. Trudo, dont les forces avaient été beaucoup diminuées par les campagnes précédentes, n'apprit pas plus tôt cette nouvelle qu'il incendia ses villes et ses moissons, enleva ses trésors, et se retira avec son peuple au milieu des bois, sachant bien que la famine le vengerait assez de ses ennemis. En effet, à l'approche de la saison des pluies, vers le mois de mai, les Eyeos se virent obligés d'abandonner leur conquête stérile, et de regagner leurs foyers. Trudo rentra alors dans ses états, et reconstruisit ses villes et ses places fortes. Peu de temps après, il fit un traité de paix avec les Eyeos, ses ennemis les plus redoutables; et, comme si le repos eût été contraire à sa nature, il alla, avec son audace accoutumée, attaquer et vaincre les Mahis, jusqu'aux dernières extrémités de leurs états (1). De tous les peuples voisins des Dahomeys, les Jacquins seuls avaient évité, par une prompte soumission, la colère de l'infatigable Trudo; mais à la fin, las d'une tyrannie que leur lâcheté avait enhardie, ils crurent l'occasion favorable pour s'affranchir de son joug, et formèrent une ligue

(1) Dalzel, p. 60.

contre les Dahomeys. Mais Trudo connut bientôt leur projet, fondit sur leur armée avec quatre mille de ses plus braves guerriers, et remporta, vers 1731 à 1732, sur trois nations réunies, la plus complète et la dernière de ses victoires. On ne sait rien des circonstances de sa mort, qui suivit de près cette audacieuse entreprise. Ce conquérant laissa à l'héritier de son royaume, Bossa Ahadî, un empire agrandi par ses conquêtes, mais mal affermi et renfermant dans son sein des germes nombreux de discordes civiles et de guerres extérieures (1).

## § III.

### Règne de Bossa Ahadî.

Bossa Ahadî succéda à son père Guadja Trudo sur le trône héréditaire de Dahomey, et régna sur les nombreuses nations que ce tyran heureux avait conquises par la force de ses armes. Ses états comprenaient Ardra, Juida, Torî (Toree), Didouma, Adjirrah et Jacquin (2), du côté de la mer, et plusieurs autres territoires voisins de Dahomey, tel que Povey (3), qu'il assigna pour patrimoine à son héritier

(1) Dalzel, p. 65.

(2) Didouma n'est sur aucune carte, pas même sur celle de l'auteur : ne serait-ce point le nom même de Dahomey ou Daouma (c'est ainsi qu'écrit d'Anville sur sa carte de 1729) défiguré? Norris place Torî au nord de Juidah ou Whydah, à peu de distance de la côte, sur la route du vieux Ardra ou Abomey.

(3) Où est ce pays? il n'est sur aucune carte, pas même sur celle de l'auteur. Il y a sur cette carte une ville de Paurey, mais sur le rivage, et près du cap Saint-Paul.

présomptif, et d'autres encore dont Norris ne connaissait pas les noms (1). Lorsque Trudo eut cessé de vivre, on cacha soigneusement sa mort, comme c'est l'usage dans ces occasions. Les premiers ministres, qui portent les noms de tamegan et de maybou, décidèrent entre eux lequel de ses deux fils devait lui succéder; car quoique l'aîné soit regardé comme l'héritier présomptif du royaume, cependant si quelque défaut ou quelque vice de corps ou d'esprit le fait regarder par ces ministres comme indigne d'être élevé à un aussi haut rang, ils ont le pouvoir de le rejeter. Ce fut en effet l'aîné des fils de Trudo qui fut exclu dans cette circonstance. Le tamegan et le maybou annoncèrent la mort du roi, et proclamèrent Ahadî son successeur. A cette nouvelle, Zingah, le roi déshérité, appelle ses amis à son secours, et trame un complot contre son frère. Mais Zingah et les principaux conjurés furent arrêtés au moment où ils prenaient leurs armes pour accomplir leur dessein. Zingah fut cousu dans un hamac, et porté ainsi d'Abomey à Juida, où il fut mis dans un canot, et jeté à deux lieues en mer. La loi du pays défend de répandre le sang royal, qui est regardé comme sacré. Telle fut donc la fin de Zingah, dont tous les complices furent mis à mort.

Le roi n'ayant plus de rival à craindre, et paisible possesseur de ses états, donna un libre cours à tous ses penchants, qui étaient des plus vicieux. Ses

(1) Norris's *Memoirs of the reign of Bossa Ahadi*, *written in the year* 1773, p. 1 et 2. Ces détails intéressants ont été omis par Dalzel dans sa longue histoire du royaume de Dahomey.

atrocités et ses déportements soulevèrent, à la fin contre lui son propre ministre, le màybou. La guerre civile déchira l'empire déjà affaibli par les crimes d'Ahadi, et la paix ne put être rétablie que par la mort du ministre, qui mourut en combattant. Les Foys ne jouirent pas long-temps de la tranquillité, et la destruction les menaça d'un autre côté. Il y a au nord du Dahomey une contrée fertile, habitée par un peuple guerrier appelé les Eyeos, la terreur et le fléau des nations voisines. Ces nègres s'emparèrent, en 1738, du royaume de Dahomey, et ravagèrent le pays jusqu'aux portes d'Abomey. Cette ville est très grande, entourée d'un fossé profond, mais sans murailles ni fortifications qui puissent la défendre; elle n'a même aucune source d'eau potable; par conséquent elle ne pouvait résister long-temps. Le premier soin des assiégés fut d'envoyer les blessés, les femmes et les enfants à Zassa (1), ville située à la distance de vingt-cinq milles (2). Le roi s'était aussi retiré, avec ses femmes et ses trésors, dans une retraite inaccessible, qui n'est qu'à quatre heures de marche de Zassa. Le sentier qui y conduit est extrêmement tortueux et difficile; on n'y va que dans les cas d'extrême nécessité et lorsque le roi est obligé de s'enfuir pour la sûreté de sa personne. Les Eyeos pillèrent et brûlèrent Abomey, Calmina et Zassa, vécurent à discrétion dans le pays tant qu'ils y trouvèrent des vivres, et ensuite s'en retournèrent chez

(1) L'auteur place Zassa à quarante milles ouest d'Abomey, sur la carte de son ouvrage; mais ce lieu ne se trouve sur aucune autre carte.

(2) La traduction française porte à tort vingt-cinq lieues.

eux (1). Ils n'en continuèrent pas moins à harceler pendant long-temps les Dahomeys, et ne consentirent qu'en 1747 à faire la paix, moyennant un tribut qu'on leur paie tous les ans à Calmina, dans le mois de novembre (2).

Au milieu de tous les maux que les Dahomeys éprouvèrent de la part des Eyeos, ils eurent encore à soutenir deux autres guerres sanglantes, dont chacune dura plus de trente ans, avec les Mahis et les anciens naturels de Juida, qui, lors de la conquête de leurs pays, en avaient fui, mais qui revinrent alors, aidés du secours des Popos leurs voisins (3). Le pays des Mahis, d'une étendue considérable, est situé à l'ouest du Dahomey dont il est frontière, et divisé en plusieurs petits états, gouvernés par des lois particulières, et indépendants les uns des autres. Ces états forment une république, et se réunissent pour la sûreté commune. La guerre des Mahis et des Dahomeys commença en 1727, et fut soutenue de part et d'autre avec cette fureur qui est ordinaire parmi les nations barbares. Le revers le plus fâcheux

(1) Les Mahis sont placés sur la carte de l'auteur à l'ouest du Dahomey, et les Eyeos à l'est. Sur la carte de Berghaus, ces deux peuples sont au nord; mais les Eyeos, nommés Eyos, sont très loin au nord-est, tandis que, sur la carte de d'Anville, ces mêmes peuples, nommés Ayos, sont placés encore plus loin au nord-ouest.

(2) Norris's *Memoirs*, p. 16; and Dalzel's *History of Dahomy*, p. 74. Robertson prétend que la puissance des Eyeos a été très exagérée. Les informations qu'il prit en Afrique ne répondaient point au récit de Dalzel, *Notes on Africa*, p. 268.

(3) Les Popos étant près de la mer, les Mahis ne doivent pas en être très éloignés.

qu'essuyèrent les premiers fut en 1737, quinze ans environ après le commencement des hostilités. Ils furent battus à plusieurs reprises, et furent obligés de se réfugier sur la haute montagne de Boagri (1), position fortifiée par la nature et presque inaccessible. Les Dahomeys pillèrent et ravagèrent tout le pays, et vinrent camper au pied du mont Boagri. Il y avait près d'un an que l'armée tenait ce lieu investi, lorsqu'elle reçut un renfort. Une bataille sanglante fut livrée; les Dahomeys perdirent un grand nombre de guerriers, mais ils triomphèrent enfin et s'emparèrent du sommet de la montagne. Ceux des Mahis qui échappèrent au massacre qui suivit la victoire furent emmenés captifs à Abomey, où les plus distingués furent mis à mort, et les autres vendus comme esclaves. Pendant la durée de cette guerre avec les Mahis, qui se termina en 1772 par un traité de paix, les Dahomeys furent attaqués d'un autre côté par les anciens naturels de Juida, renforcés par les Popos. Cette guerre fut des plus désastreuses pour les Dahomeys, quoiqu'ils en sortissent vainqueurs. Leur général vint camper dans la plaine de Gonnegi (2), située entre la ville de Gregoy et la rivière, pour couper la retraite aux nègres de Juida : de là il s'avança sous le fort portugais de Gregoy, où les ennemis s'étaient réfugiés, et mena ses troupes à l'assaut. Le

(1) Bogary sur la carte de l'édition originale de 1789; Boagri sur celle de Dalzel. Il y a un Badagry placé, sur la même carte, sur la rivière de Lagos, à l'ouest du petit Ardra.

(2) Ceci semble indiquer que Gregoy est placé, sur toutes les cartes, trop près du rivage de la mer. Le nom de Gonnegi ne se trouve sur aucune carte.

1er novembre 1741, le fort fut pris après une opiniâtre défense; les assiégés furent tous passés au fil de l'épée. Cette victoire ne détruisait pas complètement l'éternel ennemi des Dahomeys, qui savait saisir avec adresse toutes les occasions pour les harceler et les entraîner dans des expéditions dispendieuses. Les Juidas ne manquèrent même jamais d'auxiliaires. Vers 1753, ces nègres, secondés par les Popos, et dirigés par les conseils d'un général habile de cette nation, nommé Schampo, devinrent plus redoutables que jamais. Par ses ruses et ses adroites manœuvres, ce général attira l'armée des Dahomeys dans un défilé étroit et couvert de sable aride, qui s'étend presque depuis le fleuve Volta jusqu'au Benin, et dont la largeur entre la mer et la rivière, qui coule parallèlement à la côte l'espace d'environ deux cents milles, est depuis trois milles jusqu'à un demi-mille. Là, les Popos et les Juidas réunis purent facilement détruire leurs ennemis jusqu'au dernier. Les morts étaient en si grand nombre, disent les Popos, que les poissons de la rivière, aidés des bêtes et des oiseaux de proie, ne purent tous les manger, et que leurs cadavres en pourrissant corrompirent l'air, et répandirent la contagion dans tout le pays. Toute l'armée des Dahomeys périt dans ce lieu, à l'exception de vingt-quatre hommes que Schampo renvoya à Ahadî, pour l'instruire du sort de leurs compagnons. Quand ces vingt-quatre malheureux lui eurent fait ce triste récit, Ahadî leur fit sur-le-champ trancher la tête, en leur ordonnant d'aller apprendre aux mânes de leurs camarades combien il était mécontent de la

manière dont ils s'étaient conduits dans cette guerre. La dernière affaire un peu importante qui eut lieu entre ces peuples, se passa en 1763, lorsque les Popos et les Juidas réunis s'efforcèrent de reprendre leur ancienne patrie. Les Dahomeys, d'abord vaincus et forcés de prendre la fuite, remportèrent à la fin un avantage signalé sur leurs ennemis, par la conduite du gouverneur du fort anglais, M. Goodson, qui fit tirer à mitraille sur les Popos (1). En 1772, ce fut aussi le gouverneur anglais du fort William, Lionel Abson, qui fut le médiateur de la paix faite à l'avantage des deux partis, après quarante ans d'hostilités. Ahadî, accablé par les années et les infirmités, ne s'engagea plus dans aucune affaire digne d'être rapportée; il mourut le 17 mai 1774, et eut pour successeur Adahounzou II, qui régnait encore en 1789 (2).

## § IV.

### Règne d'Adahounzou II, depuis 1774 jusqu'à 1789.

A la nouvelle de la mort du roi Bossa Ahadî, une scène horrible commença dans le palais, suivant l'usage de ce peuple barbare. Les femmes du monarque défunt brisèrent les meubles et les ornements qu'il renfermait, et se massacrèrent mutuellement. Le nouveau roi se hâta de se rendre au palais de

(1) Norris's *Memoirs*, p. 58; et Dalzel's *History of Dahomy*, p. 104.

(2) Norris's *Memoirs*, p. 60; Dalzel's *History of Dahomy*, p. 105.

son père; mais il ne parvint à arrêter le carnage que lorsque la terre fut couverte de deux cent quatre-vingt-cinq de ces furies (1). Adahounzou II hérita de la passion de son père pour les expéditions guerrières. Son long règne fut une suite non interrompue de combats et de pillages. Ses propres sujets eux-mêmes ne furent pas toujours à l'abri de son avidité, et plus d'une fois, à défaut de prisonniers de guerre, il les vendit comme esclaves aux marchands européens. La première guerre qu'il eut à soutenir fut contre les nègres de Juida, en 1774. En 1775, il envoya l'agaou, son général en chef, combattre les Sarratchîs, nation voisine, sur laquelle on a peu de renseignements. L'armée des Dahomeys fut vaincue, et l'agaou destitué. En 1777, Adahounzou, irrité de ses nombreuses défaites, et de plus en plus avide de sang, fit partir une expédition pour ravager le pays des Mahis, avec la promesse de douze akkis de cauris (2) pour chaque tête qu'on lui rapporterait : « car, disait-il, il ne me faut pas des esclaves, mais des têtes. » Son armée exécuta ponctuellement ses ordres; les Mahis furent massacrés, sans distinction de sexe ni d'âge, et leurs corps restèrent suspendus aux branches des arbres pour servir d'épouvantail aux ennemis d'Adahounzou (3).

Depuis long-temps les trois ports d'Apî (4), de Porto-Novo et de Badagrî, qui s'étaient partagé l'ancien

(1) Dalzel, p. 151.
(2) Cette somme équivaut à environ trente schellings sterling.
(3) Dalzel's *History of Dahomy*, p. 165.
(4) L'Appa des cartes de d'Anville.

commerce de Juida, excitaient la jalousie du roi des Dahomeys. En 1778, il forma une alliance avec le roi d'Ardra, pour tenter cette conquête. Les Dahomeys, commandés par leurs quatre officiers-généraux, l'agaou, le possou, le zoheinou et le phussupoh (1), commencèrent l'attaque par terre, tandis que les auxiliaires d'Ardra s'opposaient à la fuite des ennemis par eau. L'armée d'Adahounzou fut encore victorieuse, malgré le courage héroïque d'un chef des Apiens, nommé Hourou, qui, lâchement attaqué par toutes les forces de l'agaou, dont il avait tué un des officiers dans un combat singulier, résista long-temps avec une poignée d'hommes à une armée entière, et reçut avec intrépidité une mort glorieuse, qu'il fit payer cher à ses ennemis. Le pays fut incendié et ravagé par les vainqueurs. Le roi d'Apî, au milieu d'un corps de ses plus braves guerriers, s'ouvrit un passage à travers l'armée d'Ardra, transporta à Wimey, sur la rive opposée de la rivière de Lagos, ses femmes, ses enfants, ses trésors, et le capitaine portugais Antonio Vaz Coelho, nègre libre, né dans le Brésil, et établi à Apî, qui s'était attiré, par ses richesses et sa prudence, la confiance du monarque. Après avoir déposé leur roi dans ce lieu de sûreté, les Apiens retournèrent livrer bataille aux nègres d'Ardra, qu'ils taillèrent en pièces; mais, engagés dans un marais et défaits à leur tour par les Dahomeys, ils furent forcés de battre en retraite, avec une perte considérable (2).

Deux ans après ces événements, en 1781, le

(1) Dalzel, *loco citato*, p. 167.
(2) Dalzel, p. 169.

maybou, second officier ou ministre d'Adahounzou, mourut (1). Le roi, suivant la loi du pays, est l'héritier de tous ses sujets; et les richesses immenses d'un ministre qui était resté long-temps en place excitèrent la cupidité du monarque des Eyeos, dont le royaume de Dahomey est tributaire. En conséquence, il envoya des ambassadeurs pour demander à Adahounzou cent des femmes du sérail du maybou défunt. Adahounzou, irrité de cette demande insolente; mais trop faible pour la refuser, prit le parti d'envoyer une armée dans le pays d'Agounah pour s'emparer de cent esclaves, et satisfaire ainsi le roi des Eyeos; mais son armée trouva une résistance vigoureuse de la part des naturels. A cette nouvelle, Adahounzou, irrité, assemble huit cents de ses femmes, marche à leur tête vers Agounah, et poursuit les habitants, qui se réfugient dans une montagne d'un difficile accès, située dans le pays de Sarrachî. Adahounzou donne alors l'ordre à l'agaou d'investir la montagne, et de faire prisonniers les deux rois rebelles. La retraite des ennemis est découverte après de longues recherches, et ces malheureux, au nombre de huit cents, tombent au pouvoir des Dahomeys. Il fallut employer la fumée de poivre pour les forcer à quitter les profondes cavernes qui leur servaient de refuge. Le roi d'Agounah mourut en chemin, et le chef de Sarratchî servit de victime aux fêtes sanglantes de 1782. L'année suivante, l'agaou fut battu par les nègres de Badagri dans une tentative qu'il fit pour s'emparer de leur capitale; mais, en

(1) Norris's *Journey*, p. 85, ou dans l'édition de Dalzel, p. 120.

1784, une nombreuse armée alla venger cette défaite; six mille têtes furent rapportées par les soldats au roi de Dahomey, et Badagri tomba en son pouvoir. De grandes réjouissances eurent lieu à l'occasion de cette importante victoire. Adahounzou et ses cabaschirs dansèrent pendant plusieurs jours; une quantité considérable de viandes et d'eau-de-vie fut consommée, et l'on eut tous les jours le spectacle des têtes des Badagriens réunies en trophées, pour effrayer la multitude (1). En 1787, Wemey fut prise par les Dahomeys après un siége de sept mois. Les malheureux habitants, forcés par la faim de se rendre à la discrétion du vainqueur, furent presque tous égorgés, et le petit nombre que l'on laissa vivre était tellement affaibli par les souffrances, qu'ils périrent dans le voyage de Wemey à Calmina (2). Adahounzou, dont les succès excitaient de plus en plus l'ambition, tenta de s'emparer de Porto-Novo, au mépris des traités qu'il avait faits récemment avec le roi d'Ardra. Il donna en secret, à deux de ses principaux officiers de Gregoy, l'ordre de se jeter pendant la nuit sur Porto-Novo, avec une troupe de gens sûrs. Au moment où ils y arrivèrent, il y avait dans le port onze vaisseaux français. Quatorze hommes de leur équipage, un Portugais et plus de quatre-vingts marins nègres, loués sur la côte, tombèrent entre les mains des Dahomeys, et furent emmenés en esclavage. M. de Gourg, gouverneur français de Gregoy, parvint cependant à les racheter pour une somme de 4,600 livres sterling, pour la-

(1) Dalzel's *History of Dahomy*, p. 185 et suiv.
(2) Dalzel's *History of Dahomy*, p. 192-3.

quelle on accepta des billets portant sa signature. Ces billets furent bientôt répandus dans le pays, comme la monnaie courante; les nègres ne connaissant pas d'exemple d'un blanc qui eût manqué à ses obligations (1). Cependant le roi d'Ardra, irrité de l'insolence d'Adahounzou, se plaignit au roi des Eyeos de la violation des traités. Celui-ci envoya des ambassadeurs à Abomey pour exprimer son mécontentement à Adahounzou, et lui défendre de jamais attaquer Ardra à l'avenir; « car, ajoutait-il, Ardra est la calebasse du roi des Eyeos, dans laquelle personne que lui n'a le droit de manger. » Adahounzou fut frappé de terreur par ce message, et il crut devoir apaiser son maître en partageant avec lui le profit de son expédition. Les deux dernières guerres d'Adahounzou furent, la première contre la ville de Crou-tou-houn-tou (2) (Croo-too-hoon-too), dont il reçut d'abord les ambassadeurs avec bonté, et qu'il envoya ensuite détruire par l'agaou : tous les habitants furent passés au fil de l'épée (1788) (3); et la seconde, contre le Ketou (4), contrée où l'on fabrique de belles étoffes de coton. Les industrieux habitants de la ville de Ketou se croyant d'abord en sûreté derrière leur double enceinte de murailles défendue par un large fossé, criaient aux Dahomeys qu'ils

(1) Dalzel's *History of Dahomy*, p. 195.

(2) Cette ville est placée sur la carte de Norris, insérée dans l'ouvrage de Dalzel. Elle est placée au nord des Mahis, et semble appartenir aux tappas ou in-tas.

(3) Dalzel's *History of Dahomy*, p. 200.

(4) Ketou est placé, sur la carte de Norris de l'ouvrage de Dalzel, à environ un degré ouest d'Abomey, et cinquante milles de Sarratchi (Sarrachee), et à l'est de Boyado.

pouvaient entrer, et que la grande porte était ouverte. Cette fanfaronnade ne découragea point le général d'Adahounzou, et lorsque toutes ses forces furent assemblées, il se prépara à livrer un assaut général. Toutefois, avant de donner des ordres pour ce dernier moyen de succès, il feignit de battre en retraite; attirés par cette ruse hors de leurs murs, les assiégés furent taillés en pièces, et l'agaou rentra en triomphe à Dahomey, traînant à sa suite deux mille captifs, et un grand nombre de têtes. Depuis cette victoire, des courriers nombreux avaient été envoyés aux gouverneurs européens à Gregoy, mais tout à coup tous les messagers cessèrent, et l'on n'entendit plus parler du roi ni de ses cabaschirs. Un nuage mystérieux semblait envelopper le vaste empire des Dahomeys; tous les visages trahissaient un secret que personne n'osait révéler; enfin la vérité se fit jour, et on apprit que Adahounzou était mort de la petite vérole, le 17 avril 1789 (1).

## § V.

### Règne de Whinouhew, depuis 1789 jusqu'à 1791.

Dès que les restes d'Adahounzou furent déposés dans le palais de Dahomey à Abomey, son fils et son successeur Whinouhew se rendit au palais impérial, pour faire cesser le massacre des femmes. Ce prince, qui prit le surnom de Se-do-zaw (partout où je passe, je laisse mon odeur), avait trois rivaux, deux

(1) Dalzel's *History of Dahomy*, p. 203.

frères de son père, et un favori d'Adahounzou, qui l'avait rappelé du Brésil, où il avait été emmené comme esclave sous le règne d'Ahadî. Mais la sagesse du tamegan empêcha qu'il y eût du sang de répandu dans cette occasion. Whinouhew commença son règne par des promesses solennelles d'administrer la justice avec équité, et de prendre pour règles dans son gouvernement les principes de son aïeul Ahadî. A sa première visite au tombeau d'Adahounzou, il se fit suivre de quarante-huit victimes, et ordonna qu'on les mît à mort de distance en distance, « afin, dit-il, que je marche dans le sang depuis Calmina jusqu'à Abomey où je vais voir mon père » (1). Sa première expédition guerrière fut dirigée, en 1790, contre Baigî, province du royaume des Mahis, dont le chef fut mis à mort. A son retour de cette campagne, le vieux agaou mourût. Dans le courant de la même année, plusieurs autres tentatives furent faites encore contre les Mahis, sous le commandement d'un nouvel agaou, et ne produisirent qu'un assez grand nombre d'esclaves. C'est aussi à cette époque que Dalzel rapporte l'affreux traitement que reçut M. de Gourg, le gouverneur français de Gregoy. Mais cet événement fut contredit pendant l'impression de l'Histoire de Dahomey, comme Dalzel le fait observer lui-même dans son errata. Labarthe, qui fait mention de M.r de Gourg, dans son Voyage en Guinée, ne parle point de cette mort cruelle dont nous allons cependant rapporter les détails. Les Dahomeys,

(1) Dalzel's *History of Dahomy*, p. 224.

qui haïssaient M. de Gourg, résolurent, suivant Dalzel, de le chasser du pays, comme M. Cuillie, autre gouverneur français, qui éprouva le même sort en 1772, sous le prétexte qu'il avait vendu des articles de contrebande aux ennemis des naturels. En conséquence de ce dessein, de Gourg, qui n'avait qu'un bras, fut saisi par une troupe de nègres, en plein jour, entre le fort français et le fort anglais, et conduit sur le rivage, où il fut obligé de rester toute une nuit, exposé aux morsures des mosquites et des mouches de sable. Le lendemain, à cinq heures du matin, on le jeta dans un canot, et on le conduisit, malgré la violence des flots qui rendait la mer presque impraticable, à bord du petit vaisseau de la Côte-d'Or. Dalzel ajoute que les seuls motifs qu'on peut connaître de cette conduite des Dahomeys furent le caractère hautain de M. de Gourg, et la manière dédaigneuse avec laquelle il traitait les cabaschirs. Cette violence altéra beaucoup la santé du gouverneur français, et il mourut peu de temps après sur un vaisseau nommé la Ville de Rouen, à la hauteur du Cap Français (1). En 1791, les mois de janvier, de février et de mars se passèrent dans la célébration des grandes fêtes annuelles, où l'on prodigua les victimes humaines. Le capitaine Fayrer, et particulièrement M. Hogg, gouverneur d'Apollonia, qui y assistèrent, ont assuré à Dalzel qu'on y sacrifia cinq cents captifs de tout âge et de tout sexe, et qu'un bien plus grand nombre aurait eu le même

(1) Dalzel's *History of Dahomy*, p. 227 et suiv.

sort, si une demande inattendue d'esclaves n'avait rappelé le jeune roi aux sentiments d'avarice de ses ancêtres.

TABLE DES MONNAIES DES DAHOMEYS (1).

| | | Nombre des cauris. | valeur. sh. déc. | poids. l. |
|---|---|---|---|---|
| 40 cauris.. | valent un tocky ou cordon.. | 40 | 0 1½ | 0 1 7 |
| 5 tockys.. | ..... un galhina..... | 200 | 0 6 | 0 8 4 |
| 5 galhinas | ..... un akky..... | 1000 | 2 6 | 2 10 0 |
| 4 akkis... | ..... un cabès (2)..... | 4000 | 10 1 | 10 8 0 |
| 4 cabès... | ..... une once de commerce. | 16000 | 40 0 | 42 0 0 |

## CHAPITRE V.

### Voyage de Mac Leod en Afrique, en 1803 (3).

Le voyage de Mac Leod est la relation la plus récente de Dahomey, et c'est à ce seul titre qu'elle a pu obtenir quelque succès; car elle ne nous donne rien que l'on n'ait déjà lu dans les ouvrages de Pommegorge, de Norris, et surtout de Dalzel, où l'auteur a pris jusqu'aux gravures dont il a orné son livre, qui ne sont que des réductions de celles qu'on trouve dans l'Histoire des Dahomeys. L'analyse que nous donnerons de ce voyage sera donc extrêmement succincte.

(1) Dalzel's *History of Dahomy*, p. 135.

(2) Nommé quibess, cabèche, cobèche par d'autres voyageurs.

(3) *A voyage to Africa, with some account of the manners and customs of the Dahomian people.* By John M'Leod, M. d., London, John Murray, 1 vol. in-12, 1820.

Pendant la paix de 1803, un grand nombre d'officiers et de chirurgiens anglais se trouvèrent sans emploi par suite de la réduction qu'on opéra dans l'armée de mer. Mac Leod fut un de ceux qui dans cette circonstance prirent du service sur les bâtimens marchands. Il obtint en effet une place de chirurgien sur un vaisseau expédié de Londres pour faire la traite des nègres à la côte d'Afrique. On arriva à Whyda ou Juida au commencement de mars. Cette partie de la côte passe pour la Circassie de l'Afrique, ce qui engagea le capitaine de l'expédition, M. Davidson, à y ouvrir une factorerie pour la traite des femmes, qu'il confia aux soins de Mac Leod, pendant qu'il se rendit à la rivière de Lagos pour compléter sa cargaison en hommes. On prit en conséquence des arrangements avec M. Lionel Abson, gouverneur du fort William, et Mac Leod descendit à terre. On lui donna, pour le servir dans son office de facteur, dix porte-hamacs, deux aides, un interprète, un cuisinier, une blanchisseuse, et quelques porteurs. En outre, le gouverneur lui accorda un appartement et des magasins dans le fort, et l'admit à sa table.

Grigwî ou Gregoy, capitale de l'ancien royaume de Juida, est située à quelques milles de la côte, et contient environ vingt mille habitants. Abomey, résidence du roi des Dahomeys, est à environ quatre-vingts ou quatre-vingt-dix milles plus au nord. L'empire de Dahomey est borné au nord et à l'ouest par le pays des Mahis et des Aschantis; au nord-est par les Eyeos; au sud-ouest par les Popos, et au sud-

est par quelques territoires moins importants qui, tels que ceux de Jacquin et de Badagry, le séparent du royaume de Benin (1). Son sol, d'une fertilité extraordinaire, produit une végétation brillante et gigantesque. On trouve des arbres dont le tronc suffit pour faire des canots de soixante-dix à cent hommes. Les cannes à sucre y prennent un accroissement surprenant, et la belle verdure des ignames et des maïs donne à la campagne un aspect agréable. La sensitive est si commune aux environs de Juida, qu'elle y devient incommode. Parmi les excellents fruits du pays, on doit placer au premier rang une baie de la grosseur d'une fève de café, qui a la propriété de donner de la douceur aux substances les plus aigres et les plus amères. On l'appelle généralement le fruit miraculeux; mais M. Dalzel lui a donné le nom de Cerasus oxyglycus. Cet ancien gouverneur de Juida, qui fut depuis gouverneur en chef pour la compagnie des Indes, voulut transporter la plante qui porte cette baie, aux Indes occidentales; mais elle périt pendant la traversée, et ses efforts pour conserver les fruits furent également sans succès. Des animaux carnassiers de la famille des hyènes, nommés touy-touys (2) par les naturels, désolent cette contrée; ils se réunissent en troupes nom-

(1) M' Leod's *Voyage to Africa*, p. 15. Suivant G. A. Robertson, le Dahomey est borné à l'ouest par le pays de Crepi, au nord et au nord-ouest par Takpama et les Mahis, à l'est par l'Alladah, et au sud par l'océan atlantique. Robertson's *Notes on Africa*, p. 260. Voyez ci-après.

(2) Norris prétend que les nègres donnent ce nom au chakal. *A Journey to the court of Dahomy*, p. 72.

breuses, et creusent la terre dans les lieux de sépulture pour en dévorer les cadavres, qu'on enterre nus suivant l'usage du pays.

Pendant son séjour à Juida, Mac Leod eut l'occasion de voir l'armée des Dahomeys ; elle se composait de cinq à six mille hommes, qui bivouaquaient dans le voisinage de Gregoy. Malgré l'irrégularité de leur équipement, ces guerriers, armés les uns de mousquets, les autres de sabres, de lances et de massues, en imposaient par leur air sauvage et résolu, et marchaient en bon ordre. Les principaux officiers étaient distingués par de larges parasols, et pour désigner le nombre de ces chefs tués dans le combat, les naturels du pays se servent de l'expression figurée, nous avons perdu tant de parasols. Les femmes sont réduites, chez les Dahomeys, à la condition la plus abjecte. Elles n'approchent jamais de leurs maris qu'avec les marques de la plus humble soumission. En leur présentant la calebasse qui contient la nourriture qu'elles viennent de préparer, elles se mettent à genoux et détournent la tête, regardant comme une témérité d'oser jeter les yeux sur leur visage. A force de toucher la terre desséchée par le soleil, leurs genoux deviennent aussi durs que leurs talons. Enfin, ajoute gaîment l'auteur, une femme querelleuse, qui est pour nos maris anglais une jouissance si commune, est encore un phénomène inconnu chez les Dahomeys (1).

Ce peuple se distingue particulièrement par sa

(1) M^r Leod's *Voyage to Africa*, p. 50.

férocité et son implacable amour de la vengeance. Dans une de leurs expéditions contre les Mahis et les Aschantis, les Dahomeys surprirent une ville ennemie, égorgèrent ou firent prisonniers la plupart des habitants, et s'attachèrent surtout à détruire complètement la famille du roi du pays. Cependant un jeune nègre de dix-sept ans eut le bonheur d'échapper à ce massacre général en se glissant parmi les prisonniers, et fut par hasard vendu à Mac Leod. Quelque temps après cette transaction, on apprit à Abomey qu'un membre de la famille ennemie vivait encore, et dans l'embarras où l'on était pour le découvrir parmi les autres esclaves, on eut recours à la ruse. Le roi envoya au comptoir anglais plusieurs de ses guerriers affidés nommés demi-têtes, et déjà décrits par Pommegorge, qui vinrent demander de sa part à être conduits dans la captiverie. Là, ils se prosternèrent et embrassèrent la terre en marque de respect, et le premier cabaschir prononça une longue harangue dans laquelle il peignit la profonde douleur du roi d'avoir agi si sévèrement contre une famille qu'il avait traitée à tort en ennemie. Il ajouta que, pour réparer son erreur, il voulait rétablir sur le trône le seul héritier qui fût encore existant. Trompé par cette perfidie, le jeune prince captif s'écria aussitôt : Je suis le fils du roi. Mais à peine avait-il achevé ces mots qu'on lui lia les mains et qu'on l'enleva. Mac Leod eut beau protester contre cette trahison, et offrir de payer de nouveau ce que le roi exigerait pour la rançon de ce malheureux enfant, on ne voulut même pas l'entendre, et le jeune

esclave fut sacrifié au ressentiment de ces barbares avides de sang (1).

Le gouverneur Abson mourut dans les premiers jours de juillet, immédiatement après son retour de la capitale du Dahomey, où il était allé avec les gouverneurs français et portugais pour être témoins des coutumes annuelles. Ces scènes d'horreur, qui n'avaient pu endurcir son cœur naturellement humain et bienveillant, contribuèrent sans doute à hâter sa fin. Un autre voyageur, le capitaine John Adams, nous peint Abson comme un homme indolent et un Européen dégénéré, qui avait tellement adopté les mœurs et les manières du pays, pendant un long séjour à Gregoy, qu'on le distinguait à peine des naturels. Il parlait très-bien leur langue, et semblait préférer leur société à celle des résidents européens. Sa pipe, et la lecture des journaux anglais, étaient les plus recherchés de ses plaisirs, et l'inquiétude de ne point voir arriver chaque année les marchandises européennes à l'époque ordinaire, ou la crainte des événemens imprévus qui auraient troublé son cher repos, faisaient le plus grand de ses tourments. Le roi de Dahomey avait su faire tourner à son propre avantage les dispositions passives du faible Abson. Il lui interdisait le plaisir de visiter les vaisseaux européens à l'ancre, et depuis longues années Abson avait renoncé à quitter la côte, et à accepter aucune invitation à bord dans la crainte de déplaire au tyran. Enfin, plus d'une fois des capitaines euro-

(1) M' Leod's *Voyage to Africa*, p. 66.

péens se plaignirent de sa partialité pour les marchands indigènes, dans les différends qui étaient soumis à sa décision (1). Ce gouverneur anglais avait eu quatre enfants d'une femme du pays, trois garçons et une fille. Les aventures touchantes de cette dernière méritent d'être racontées. Fille d'une négresse et d'un Européen, la mort de son père la laissa sans appui au milieu d'un peuple dont elle ne partagea jamais les mœurs. Sally Abson avait vingt ans lorsqu'elle perdit son père. La nature lui avait donné, avec des sentiments élevés et une fierté due à sa naissance, des traits expressifs, une taille svelte et élégante, et des formes régulières. Au milieu de ses frères, elle se distinguait par la grâce et l'aisance de ses manières. N'ayant jamais connu la contrainte, toutes ses actions étaient franches et libres sans jamais blesser la pudeur. Une simple pièce d'étoffe de soie ou de coton, tombant depuis la ceinture jusqu'au-dessous des genoux, et surmontée d'une espèce de schall qui laissait à découvert ses bras et une partie de son sein, composait toute sa parure; vêtement simple, mais plus décent que celui des naturels. Ses charmes avaient frappé le roi de Dahomey, qui l'avait souvent demandée pour épouse; elle se refusait à cet honneur, et le tyran s'en irritait. Depuis sa naissance, Sally Abson habitait une maison particulière près d'un bosquet d'orangers où elle vivait avec des négresses attachées à son service. Lorsque son père revint d'Abomey, déjà atteint d'une mala-

(1) John Adams's *Remarks on the country extending from cape Palmas to the river Congo, etc.* London, 1823, p. 52 à 55.

die mortelle, elle s'établit dans l'intérieur du fort, fut sa garde malade, et lui prodigua les plus tendres soins. Elle ne put cependant soustraire à la mort l'auteur de ses jours et son unique appui. Sa mère avait aussi cessé de vivre. Seule alors, et étrangère sur le sol natal, Sally Abson se livra au plus affreux désespoir. Un protecteur lui restait, c'était Mac Leod, l'ami de son père, et qui en avait reçu plusieurs services; il éprouvait pour ses malheurs les sentiments de la plus vive sympathie. Elle se livra avec confiance à ses soins, et vint régulièrement à l'heure des repas se placer près de lui à la table accoutumée, quoique la douleur lui permît à peine de manger. Pendant le reste du jour, errante et livrée à ses tristes réflexions, elle parcourait le fort dans tous les sens, et s'arrêtait soudainement dans le bosquet d'orangers où le corps de son père était enseveli, inquiète et rêveuse, et comme accablée sous le poids de son infortune par le pressentiment de quelque nouveau malheur. Le quatrième jour après la mort du gouverneur, on ne la vit pas paraître à l'heure ordinaire; on interrogea les domestiques, mais ils restèrent muets et comme frappés par la crainte. Enfin, un vieux serviteur d'Abson tira Mac Leod à part, et lui apprit qu'à minuit une troupe d'émissaires du roi s'était introduite dans le fort, l'avait enlevée et conduite à Abomey. Que n'eût point fait Mac Leod pour tirer vengeance d'une action aussi lâche, et pour arracher la fille de son ami des mains du monarque barbare! mais presque sans moyens de défense dans un pays où les Européens ont beaucoup de peine à

se faire respecter des naturels, il ne put qu'accabler de ses malédictions l'infâme tyran qui ne connaissait pour lois que la violence et ses passions brutales. Ce ne fut que long-temps après qu'on sut que Sally Abson, traînée, après un long voyage, en présence du roi, refusa de se mettre à genoux devant lui, et de lui témoigner la moindre marque de respect. Le monarque, furieux, la repoussa d'abord avec violence, et la renversa par terre comme pour l'immoler à son courroux; puis, tout à coup arrêté par son calme et sa tranquillité, sa grandeur d'âme et son courage, il se retint et n'acheva pas son crime : il ordonna seulement qu'on l'éloignât à l'instant de sa vue. Depuis, M. James, frère du gouverneur du fort William, dans une de ses visites à Abomey, vit cette infortunée au milieu d'une troupe de femmes dans le sérail, et il ne put obtenir la permission de lui parler. La douleur et la honte de l'esclavage détruisirent de jour en jour la santé de Sally Abson, et la précipitèrent au tombeau peu d'années après son fatal enlèvement. Aucun événement de ma vie, ajoute Mac Leod, n'a fait sur mon âme une plus profonde impression que le sort de cette fille infortunée ; le souvenir de ses vertus et de sa magnanimité en présence de son farouche ravisseur m'ont inspiré des sentiments de vénération pour sa mémoire que les années ne sauraient effacer (1).

Notre voyageur resta encore quelque temps sur cette terre d'esclavage, autrefois puissante par son

(1) M'Leod's *Voyage to Africa*, p. 77 et suiv.

commerce avec les Européens; mais dès-lors pauvre et dépeuplée par les victoires des Eyeos et des Aschantis. M. Hamilton succéda à M. Abson dans le gouvernement du fort William, et Mac Leod fit ses préparatifs de départ. Le long des côtes qui se prolongent depuis le cap Saint-Paul jusqu'au cap Formosa, sur une étendue d'au moins trois cents milles, les communications entre les différentes contrées sont naturellement établies par le moyen des lacs et des rivières qui coulent presque parallèlement aux rives de la mer (1). Ce fut sur un de ces lacs que Mac Leod gagna le petit Popo. A son arrivée sur les bords de cette rivière, il se hâta de louer un canot du pays, et il s'y embarqua avec tous ses bagages. On navigua toute la nuit; le lendemain on atteignit le grand Popo, et le troisième jour, Mac Leod arriva à sa destination. Trois semaines après, il obtint son passage sur la princesse Amélie, vaisseau qui le ramena en Europe.

NOMS DE NOMBRE DES DAHOMEYS (2).

| | |
|---|---|
| Un | De. |
| Deux | Aoueh. |
| Trois | Itto. |
| Quatre | Inî. |
| Cinq | Atto. |
| Six | Aeiza. |
| Sept | Teouay. |
| Huit | Tato. |
| Neuf | Tené. |
| Dix | Ouo. |

(1) M' Leod's *Voyage to Africa*, p. 135.
(2) Extraits du voyage de Mac Leod, p. 91.

| | |
|---|---|
| Quinze | Oato. |
| Vingt | Qouo. |
| Vingt-cinq | Qouato. |
| Trente | Bah. |
| Trente-cinq | Bahatto. |
| Quarante | Cadî. |
| Quarante-cinq | Cadî atto. |
| Cinquante | Cadî ouo. |
| Cinquante-cinq | Cadî ouo atto. |
| Soixante | Cadî qouo. |
| Soixante-cinq | Cadî qouo atto. |
| Soixante-dix | Cadî bah. |
| Soixante-quinze | Cadî bah atto. |
| Quatre-vingts | Caouay. |
| Quatre-vingt-cinq | Caouay atto. |
| Quatre-vingt-dix | Caouay ouo. |
| Quatre-vingt-quinze | Caouay ouo atto. |
| Cent | Caouay qouo. |
| Mille | Afatto. |

## CHAPITRE VI.

Nouveaux voyages des Français en Guinée, ou sur toute la côte occidentale d'Afrique, depuis Sierra-Leone jusqu'au cap Lopez-Gonzalvo.

Après avoir complété la série des voyages qui concernent particulièrement l'extrémité de la côte de Guinée et des pays intérieurs qui en sont voisins, parcourons de nouveau toute la côte avec les voyageurs les plus récents, et commençons par les Français.

Tout ce que nous savons des nouvelles navigations des Français en Guinée vers la fin du dix-huitième siècle, se trouve consigné dans un ouvrage de ce même Labarthe, déjà connu de nos lecteurs par la mention qui en a été faite dans l'histoire des voyages en Sénégambie. A l'aide des journaux des navigateurs qu'il a trouvés au ministère de la marine où il était employé, Labarthe a formé un voyage en Guinée, non pas imaginaire, mais fictif, sous la forme de lettres, de la même manière qu'il avait composé un voyage au Sénégal (1). L'auteur ayant eu à sa disposition un plus grand nombre de journaux neufs et intéressants, s'y montre plus instructif que dans son précédent ouvrage; mais il rebute également les lecteurs par la sécheresse de son style, la frivolité de la forme et le défaut d'ordre dans la disposition de ses matériaux, qui est tel, que souvent ce qui aurait dû tenir la principale place dans le texte de l'ouvrage se trouve rejeté dans de longues notes qui sont placées à la fin du livre, tandis qu'il admet dans le texte des détails minutieux et numératifs qui devraient être relégués dans les notes. Il a accompagné son ouvrage d'une carte de ce qu'il appelle la Haute-Guinée, gravée, dit-il, sous la direction du géographe Brion, mais dont le dessin a été fourni par lui. Cette carte est extrêmement pauvre de détails, et très inférieure à celles que l'on possédait déjà.

(1) *Voyage en Guinée*, ou *Description des côtes d'Afrique, depuis le cap Tagrin jusqu'au cap Lopez Gonsalves, etc.*, par Pierre Labarthe, 1803, in-8°.

## § I.

Établissement Brillantois-Marion, en 1703. Voyage de Girardin, en 1786.

En 1783, le capitaine Landolphe se rendit dans la rivière de Formose pour y faire la traite des nègres. Il reçut des secours du roi d'Ouère (Owyhère) dont le fils s'embarqua sur le bâtiment du capitaine, et fut amené en France, où le gouvernement pourvut à sa dépense. Ces dispositions favorables du monarque nègre déterminèrent des commerçants à diriger de ce côté leurs spéculations, et firent résoudre le gouvernement français, par arrêt du conseil d'état du 27 mai 1786, à accorder à MM. Brillantois Marion, de Saint-Malo, un privilége exclusif pour faire pendant trois ans la traite de la rivière de Formose, à l'embouchure de laquelle cette compagnie fut chargée d'établir un comptoir français sur un terrain cédé au capitaine Landolphe par le roi d'Owyhère. Ce comptoir fut établi, et le gouvernement français, pour seconder cette impulsion du commerce, ordonna de nouveaux voyages en Guinée (1). M. Girardin partit de Brest le 2 février 1786. Sa division était composée de l'Expériment, de la Boulonnaise et du Pandour. M. de Champagny commandait le Pandour. M. Girardin avait ordre de fonder un établissement à Amokou, entre Cormantin et le village de Missam,

(1) Labarthe, *Voyage en Guinée*, p. 180.

par cinq degrés neuf minutes de latitude (1). Arrivé sur les lieux, il reconnut que la rivière de Missam n'existait réellement que dans les six dernières semaines de la saison pluvieuse; encore a-t-elle de la peine à se rendre à la mer, et elle semble se perdre dans des marécages couverts de mangliers. Cet endroit offre une côte plate et très malsaine. Il n'en est pas de même du village d'Amokou, distant d'une demi-lieue de celui de Missam, qu'après une visite scrupuleuse M. de Girardin jugea très propre à un établissement. M. de Girardin mouilla dans cet endroit le 23 avril au matin, et il acheta des chefs un terrain propice pour quatre cent cinquante onces d'or (2). On tint à ce sujet un long palaver, après lequel il fallut, selon l'usage, répandre à grands flots l'eau-de-vie et les présents en tous genres pour servir de sceau à la validité des propositions. Les naturels enlevèrent de la pirogue le pavillon français, le portèrent en triomphe au milieu du village, l'y exposèrent et dansèrent autour. On entreprit ensuite les travaux; mais la difficulté de la barre ne permettait qu'un seul voyage par jour et de grand matin, et il est arrivé très souvent que les chaloupes furent obligées de s'en revenir à bord par l'impossibilité de décharger. Ces

(1) Labarthe, p. 19 et 244.

(2) On compte à Amokou par onces d'or. L'once vaut seize écus d'or; et, argent de France, 80 francs. C'est 5 francs l'écu d'or. L'écu d'or vaut sept tacons, ainsi le tacon vaut 14 sous 3 deniers $\frac{1}{7}$. Le tacon vaut 4 neys. Le ney vaut 3 sous 6 deniers $\frac{6}{7}$. L'once en marchandises vaut une demi-once d'or, ou 40 livres, et l'écu en marchandises 2 livres 10 sous. Voyez Labarthe, *Voyage en Guinée*, p. 251.

travaux se continuèrent avec succès jusqu'au 14 mai, et l'équipage, jusqu'à cette époque, jouissait de la meilleure santé; mais bientôt il fut assailli par des fièvres tellement épidémiques, que chaque jour on comptait jusqu'à dix, quinze et vingt malades attaqués brusquement par cette fièvre, dont plusieurs mouraient dans l'accès même. M. de Girardin laissa quinze hommes à Amokou (1), se décida alors à mettre à la voile, et partit le 7 juin 1786 pour se rendre à Elmina, pour faire de l'eau et retourner. La distance d'Amokou à Elmina n'est que de sept lieues, et M. de Girardin fut huit jours à faire ces sept lieues, tant à cause des calmes profonds qu'il éprouva, que de la violence des courants qui portent à l'est. Le 2 juillet, il repartit d'Elmina pour retourner en France.

## § II.

### Voyage de M. de Flotte, en 1787.

Après M. de Girardin, M. de Flotte fut envoyé sur cette côte par le gouvernement français, au secours du nouvel établissement, et pour mettre la dernière main au port d'Amokou. M. de Flotte commandait la Junon et se trouvait, en janvier 1787, à l'entrée de la rivière Saint-André, qu'il reconnut et qu'il décrit. Cette rivière est située à l'est du village, à cinquante toises environ des derniers caps. Son embouchure paraît grande; elle s'ouvre en deux bran-

(1) Labarthe, p. 19.

ches qui laissent au milieu une île couverte de bois qui ombragent quelques caps, et offrent le coup d'œil le plus enchanteur. Sur la rive droite qui est du côté du village, s'élève un coteau d'une pente très douce, couverte de différents arbres, dont le sommet très escarpé domine sur la rivière. Ce beau lieu parut à de Flotte très propre à l'établissement d'une colonie. On peut s'y fortifier facilement, et le pays abonde en riz, cocos, maïs, bananes; son commerce consiste en dents d'éléphants et en captifs. Le village est un des plus considérables de la Côte des Dents. De Flotte se mit en relation avec les captifs; mais leur roi manqua au rendez-vous qu'il lui avait donné pour le lendemain, craignant probablement d'être trahi et d'être réduit en esclavage (1).

Le 15 janvier, M. de Flotte fit route de la rivière Saint-André pour se rendre au cap Lahou (2). A une demi-lieue à l'orient du cap Saint-André, on vit un très joli village au fond d'une petite baie. Les courants portaient à l'est. De Flotte jeta l'ancre au cap Lahou par seize brasses d'eau, fond vaseux et noir : il trouva cinq autres vaisseaux mouillés dans cette rade, trois anglais, un hollandais et un portugais. Il sut par le capitaine anglais que, pour aller à terre, il y avait une barre à franchir que les pirogues, conduites par des nègres, pouvaient seules aborder, et encore avec bien de la peine. La ville du cap Lahou, où l'on se rendit, est située sur une langue de terre bordée d'un côté par la mer, de

(1) De Flotte dans Labarthe, p. 221 à 224.
(2) M. de Flotte ou Labarthe écrit Laho.

l'autre par une rivière, et sa population est de cinq ou six mille âmes. Les naturels du pays paraissent d'un caractère facile et sociable, et de Flotte se mit en relation avec un d'eux, nommé Coffy, qui parlait un peu le français. De Flotte fit avec lui une convention, par laquelle celui-ci lui céda une demi-lieue en carré de terrain, au choix de la France, moyennant deux cents onces (1) de marchandises lorsqu'on commencerait les travaux pour y élever un fort; mais il ne paraît pas que, selon le sentiment même de de Flotte, on dût donner suite à cette convention, puisqu'il dit qu'on ne peut trouver une seule pierre à deux ou trois lieues à la ronde, et que cet endroit de la côte ne lui paraît pas propre pour former un établissement (2).

Le 24 janvier de Flotte arriva à Mina, où le gouverneur hollandais le reçut dans le fort, drapeau déployé, et au bruit de vingt et un coups de canon, et lui donna un grand dîner, ainsi qu'à tout son état-major, dîner que de Flotte lui rendit à bord. Toutefois, au milieu de cette abondance de bonne chère, on eut beaucoup de peine à se procurer un peu d'eau. Le gouverneur, se trouvant dans une grande disette, en puisa cependant dans sa citerne deux chaloupées qu'il donna à l'équipage français.

Le 3 février, on arriva enfin dans la rade d'Amokou. De Flotte débarqua le 5 à neuf heures du ma-

(1) L'once d'or, comme nous l'avons dit, vaut, sur cette côte, 80 livres, et au cap Lahou l'once se divise en seize parties, que les nègres nomment aqué, et qui correspond à l'écu d'or.

(2) Labarthe, p. 225.

tin, et fit vent à terre par le premier cabecher (cabaschir) du pays nommé Cohassan. Ce chef était suivi de tous ses nègres, et d'une musique bruyante. Arrivé au milieu du village, de Flotte fit présent au premier cabecher d'un chapeau bordé en or, et d'une pagne de soie; il fit ensuite distribuer l'eau-de-vie suivant l'usage. On partit après pour aller visiter l'emplacement où devaient être construits le fort et l'établissement français, et l'on y parvint à travers les broussailles par un très petit sentier. Arrivé sur le local, on trouva une baraque commencée, de trente-six pieds de long sur dix-huit de large, avec un toit, partie en paille, partie en planches, porté sur des montants, appuyés sur un petit mur d'un pied et demi d'épaisseur, sans aucune trace de fortifications quelconques. Après avoir examiné le local, de Flotte retourna au village pour prendre, avec le premier cabecher, des arrangements afin d'avoir des nègres pour les travaux : mais il n'y eut pas moyen de rien traiter; la joie, l'ivrognerie, but ordinaire de leurs assemblées, s'étaient emparées d'eux, et de Flotte prit le parti de retourner à bord. Le 6, de Flotte fit descendre à terre les charpentiers, forgerons et autres ouvriers qu'il avait à bord, et il descendit lui-même à terre pour recevoir la visite des différents chefs des villages voisins, qui tous avaient des prétentions sur le terrain acquis par de Girardin; et il leur fit des présents en chapeaux bordés en or et en pagnes en soie. De Flotte obtint d'eux cinquante nègres pour être employés aux divers travaux, et soulager ses ouvriers. Ces nègres étaient

payés chacun trois écus d'or (15 francs), et un ancre d'eau-de-vie par semaine. Dès le 14 février, la première loge était fermée et un four construit. On fit transporter deux canots dans la loge, et on arbora le pavillon français.

Après avoir exécuté ces premiers travaux, M. de Flotte partit d'Amokou le 3 avril pour se rendre à Juida. Il y arriva le 5 avril, et à la rivière de Benin le 1^er^ mai suivant (1).

De Juida à la rivière de Benin, on compte soixante-quatre lieues : on rencontre d'abord un village qu'on appelle Épée (2); puis on aperçoit Porte-Nove (3) (Porto-Novo), qui est remarquable par deux bouquets de bois. De Flotte passa un traité avec le roi d'Ardres pour l'acquisition d'un terrain, moyennant trente onces d'or en marchandises (4), à condition que les bâtiments français paieraient deux cents onces d'or de coutume.

Entre Porte-Nove et la rivière de Benin, on rencontra deux endroits de traite, l'un appelé Badagry, l'autre Ahouy (5).

On fit ensuite reconnaître la rivière de Benin qui se décharge sur la rive droite de la rivière Formose,

(1) Labarthe, p. 170. Il écrit Juda, comme d'Anville.

(2) C'est Appa de la carte de Guinée de d'Anville, 1775, et sur la carte d'Afrique de 1749; et Appee de la carte d'Afrique de Purdy.

(3) Porto-Novo sur la carte de Purdy, et sur celle de Bowdich.

(4) L'once, ainsi qu'il a été dit, vaut seize écus ou 80 francs; mais en marchandises sur cette côte l'once ne vaut que 40 francs.

(5) Badagry est sur la carte de Purdy, et Ahouy est Odi ou Oddy de d'Anville et de Purdy.

et à dix lieues de l'embouchure de cette dernière. Avec des goëlettes, on remonte dans la rivière de Benin jusqu'à Agatton (1), village situé à dix-huit lieues de l'embouchure de la rivière de Benin, c'est-à-dire par ce trajet à vingt-huit lieues de celle de Formose. Ce village est élevé de plus de cinquante pieds au-dessus du niveau de la rivière. Il est composé d'une quarantaine de cases polies en dedans avec beaucoup d'art. On y vit l'emplacement d'un établissement hollandais, détruit depuis plus de quarante ans (vers 1747), et qui est situé à une égale proximité du village et du débarcadaire. Un fort, selon de Flotte, serait bien placé dans cet endroit.

De Flotte envoya deux officiers (2) au roi de Benin, pour le prévenir du désir que l'on avait de le voir. Le lendemain on vit arriver deux envoyés de commerce, auxquels les Portugais donnent le nom de passadors, et qui sont pris dans la classe des favoris du roi. Un de ces envoyés portait pour marque distinctive un sifflet d'argent, que nos officiers français touchèrent pour montrer qu'ils reconnaissaient sa qualité.

Landolphe, chef de l'établissement de Brillantois-Marion, s'était joint aux trois officiers français, députés par M. de Flotte vers le roi de Benin; de sorte qu'ils étaient en tout quatre Européens. Ils avaient trente nègres pour les porter, ainsi que leurs effets. Ils partirent le 7 mai, s'arrêtèrent à Gaure (3), vil-

(1) Sur Agatton, voyez ci-dessus, p. 14. De Flotte écrit Agathon.

(2) MM. Legroing et Balon. C'est le premier qui a donné la relation de cette partie du voyage de de Flotte.

(3) C'est probablement l'Aguna de la carte d'Afrique de d'Anville, 1749.

lage à cinq lieues d'Agathon, et le 13 mai ils arrivèrent à Benin après dix heures de marche. La route d'Agathon à Benin est très fréquentée par les naturels, et plantée d'arbres de différentes espèces qui abritent des rayons du soleil. Ces arbres sont très gros et très élevés, et ont quelquefois jusqu'à vingt-quatre pieds de circonférence; ces géants du règne végétal sont souvent, comme les arbres ordinaires, renversés par les ouragans. On voit, sur la route, des cases placées de distance en distance, pourvues de fruits et de rafraîchissements, qui sont destinés à l'usage des voyageurs. Ceux qui profitent de ces secours mettent le prix de ces objets dans l'endroit où ils les ont trouvés, et il n'est jamais arrivé, dit-on, qu'on ait rien dérobé.

Avant d'entrer dans la ville de Benin, nos voyageurs se rendirent chez le capitaine des guerres, où, selon l'usage, ils étaient obligés de s'arrêter pour se laver les pieds. Ce capitaine leur montra ses femmes richement vêtues; et, sous une espèce de vestibule, ils aperçurent un mausolée, dont le principal ornement consistait en huit figures sculptées en bois. Ces figures supportaient huit dents d'éléphants, dont une avait huit pieds de long. Le capitaine dit que c'était le mausolée de son père.

La ville de Benin est située dans une plaine, et entourée de fossés profonds. On voit les vestiges d'une ancienne muraille en terre, et il serait difficile de les construire autrement, car nos voyageurs n'aperçurent pas une seule pierre dans leur trajet. Les rues ont quinze pieds de largeur, quelques unes sont cependant plus larges. Les maisons, en très

grand nombre, sont couvertes de feuilles de latanier; celles du roi le sont avec de grands bardeaux. Devant ces dernières, on a planté deux bosquets en arbres de haute futaie, qui parurent à nos voyageurs les seuls arbres plantés par la main des hommes. Il faut aller chercher l'eau à une petite rivière située à un quart de lieue de la ville, pour qu'elle soit claire et bonne. Les nègres ne boivent que de mauvaise eau qu'ils puisent dans des creux (1). La population de Benin paraît être considérable. Nos voyageurs logèrent à l'entrée de la ville, chez un interprète du roi. Les passadors vinrent les féliciter de la part du monarque, et leur annoncer qu'il ne serait visible que vers la nuit. Ils leur apportèrent en même temps des présents et des vivres.

Le soir, nos voyageurs furent introduits chez le roi. Il était assis sur un banc, et avait à ses côtés quatre officiers noirs et deux esclaves nus. Il fit paraître beaucoup de joie en voyant M. Landolphe. Celui-ci annonça que les voyageurs français venaient de la part du roi de France, et en même temps M. Legroing remit au roi nègre les présents qui lui étaient destinés. Il en parut satisfait. Alors M. Legroing lui dit que le roi de France désirait faire un traité avec lui. Il répondit qu'il consulterait les grands de son royaume; et depuis, après avoir consulté son conseil, il déclara aux Français qu'il voulait laisser au commerce une libre concurrence, et qu'ainsi il n'y avait pas lieu à faire un traité (2).

(1) De Flotte dans Labarthe, p. 175.
(2) Legroing dans Labarthe, p. 178.

Le lendemain de cette première entrevue, nos voyageurs se virent obligés d'assister à un affreux spectacle. Sur les trois heures après midi, le roi, précédé de gens chargés de tout son corail, accompagné des grands de son royaume, s'avança vers un mausolée placé dans une de ses cours. Il était vêtu de blanc, d'une manière fort simple : une musique lugubre le suivait. Arrivé au rendez-vous, le roi se plaça sur la première marche du mausolée, et chacun se tint debout, en formant deux lignes parallèles. On avait réservé à nos voyageurs les premières places. Bientôt ils virent paraître un nègre qui avait un bâillon à la bouche. On le fit mettre à genoux, puis un des grands lui assena un coup sur la tête; le sang de la malheureuse victime ruissela. Aussitôt des nègres que l'on nomme phidors, s'empressèrent d'aller chercher des filières de corail, qui sont les ornements de la royauté, pour leur faire toucher la tête ensanglantée. On sacrifia aussi un bœuf et un mouton, et l'on arrosa le mausolée de sang. Pendant cette cérémonie, le monarque nègre riait aux éclats, et faisait signe à nos voyageurs de regarder.

On les conduisit ensuite dans un endroit où on leur servit des cocos et divers fruits, du vin, du rum et de la bière. Les appartements du roi de Benin sont vastes : ils sont ornés de dents d'éléphants sculptées. Le roi a consacré deux de ces dents à son fétiche.

Le 15, nos voyageurs dînèrent chez le roi et en sa présence; faveur qu'il n'accorde à aucun de ses

sujets. On servit un ragoût de mouton, accommodé avec des ignames. Nos voyageurs ne purent assister à une fête que le roi donna la nuit, dans l'intérieur de son sérail; et ce ne fut qu'à la dérobée qu'ils purent apercevoir quelques unes des femmes qui le composent.

Le 16, le roi de Benin voulut donner une idée de sa puissance à nos voyageurs, en faisant défiler devant eux toutes les richesses du royaume en corail; car une marque distinctive est d'avoir plus ou moins de filières de corail. Dans les jours de cérémonie, ils ont un collier composé de quinze à vingt filières. Les passadors n'ont que deux filières, et les phidors n'en ont qu'une. S'ils venaient à la perdre, ils rentreraient dans la classe du peuple. Les coutumes à payer pour traiter les esclaves dans le royaume de Benin se paient en pagnes. Le roi en prend neuf cents, le capitaine des guerres trois cents, chaque ministre du commerce cent, les passadors en ont quarante, et les phidors vingt. La pagne est estimée de 40 à 45 sous. Le prix d'un esclave bien constitué était de 250 à 280 francs.

Le roi demanda à nos voyageurs, lorsqu'ils vinrent prendre congé de lui, des vins, des liqueurs, du sel et du sucre. Il fit présent aux deux officiers français d'une dent d'éléphant et d'un esclave. Avant de partir de Benin, nos voyageurs allèrent rendre une visite au capitaine des guerres, qui les reçut encore mieux que la première fois; il les conduisit dans son sérail, et leur donna à chacun une pagne en paille. De retour à Agatton, ils trouvèrent la goëlette, et

ayant profité du jusant, c'est-à-dire du reflux de la mer, ils arrivèrent, dans la même marée, à l'entrée de la rivière de Formose, à un quart de lieue de l'établissement Brillantois-Marion. Cet établissement consistait alors en huit cases ou loges entièrement achevées, et une qu'on achevait pour servir de logement au commandant. Il y avait de plus une batterie de huit canons de six, et de deux canons de huit.

De Flotte, par la crainte des fièvres, ne jugea point à propos de remplir la partie de ses instructions qui lui prescrivait de se rendre à la rivière Gabon, et revint en France.

## § III.

### Voyage de Denys Bonnaventure, en 1788.

Denys Bonnaventure, commandant la Flore, bâtiment de vingt-six canons de 8, accompagné de la goëlette la Cousine, commandée par Martin, sous-lieutenant de vaisseau, mit à la voile de la rade des Basques, le 12 avril 1788, pour se rendre sur la côte de Guinée, par ordre du gouvernement français.

Le 30 avril, il aperçut Portendic, et le 1er mai il mouilla à l'embouchure du Sénégal. Puis il se rendit le lendemain à Gorée, où commandait Blanchat. Il y avait alors dans la rade de Gorée la chaloupe canonnière l'Arrogante, et deux sinaux du commerce, dont un avait perdu cent huit noirs dans une révolte.

Bonnaventure parvint au cap des Palmes le 27 mai

et durant cette navigation le thermomètre marqua jusqu'à 29 degrés de chaleur, échelle de Réaumur.

Après le cap des Palmes et avant d'arriver à la rivière Saint-André, Bonnaventure rencontra une rivière que l'on nomme Cavaille (1); un bois fort haut et fort épais ombrage un village dont les habitants sont disposés à traiter. Quatre lieues plus loin, nord-est-quart-est, on en apercoit un autre nommé Thabo, et à peu de distance, à l'est de ce village, on aperçoit une petite rivière bordée d'arbres très frais et très verts; mais une barre qui la traverse et qui brise beaucoup, en rend l'accès difficile. Après avoir ensuite passé devant Dodo, Taffa, Berbi, on arriva à la rivière Saint-André, dont, par des observations faites en rade, Bonnaventure détermina la latitude à quatre degrés cinquante-sept minutes, et la longitude à huit degrés dix minutes. Dans ce trajet, notre voyageur avait été assailli, le 29 mai, par des tornados qui faisaient varier le vent de toute part; le tonnerre et la pluie s'y joignirent, avec une brume qui lui dérobait la vue de la terre, et à son arrivée à la rivière Saint-André, dans la nuit et la matinée du 30, il éprouva encore de nouveaux orages. Bonnaventure ne jugea pas aussi favorablement que de Flotte de la rivière Saint-André. Selon lui, les naturels y sont féroces, et ce lieu n'est pas propre à un établissement. Bonnaventure en partit le 2 juin, et arriva

(1) Les cartes de d'Anville et beaucoup d'autres n'indiquent ni cette rivière ni le village, mais l'un et l'autre se trouvent sur la carte d'Afrique de Purdy, qui écrit Cavally. Cavaille est sur la carte de Labarthe.

le 3 au matin au cap Laho (Lahou), et il en détermina la latitude à cinq degrés six minutes nord, et la longitude à sept degrés quinze minutes à l'ouest de Paris. Un bois, qu'on nomme le Bosquet, sert de point de reconnaissance. A une lieue de ce bosquet est situé le village, qu'on a beaucoup de peine à apercevoir; et ce n'est qu'à deux lieues dans l'est de ce même bosquet qu'est situé le cap Lahou. Caffy, ministre du roi de cette peuplade, vint à bord. Bonnaventure était chargé de lui dire que le traité fait l'année précédente par de Flotte, pour l'acquisition d'un terrain, était agréé par le roi de France, mais qu'on ne se proposait pas d'y faire travailler cette année. Le commandant lui remit pour le roi du cap Lahou un présent consistant en une pièce d'indienne et une ancre d'eau-de-vie. Ce nègre parut désirer un bon fusil pour lui-même. M. Bonnaventure le lui donna, il le retint à dîner, et on ne fut pas peu surpris de lui voir préférer le vin de Grave blanc à l'eau-de-vie. Il s'expliquait passablement en francais; il mène toutes les affaires du cap Lahou.

Bonnaventure continuant sa navigation, passa devant la rivière de Sueiro, et en détermina la position par cinq degrés quinze minutes de latitude. Cette embouchure se distingue par un bois très épais et très vert. A neuf lieues à l'est, on aperçut Issiny (1), grand village partagé en trois groupes de cases séparées par des bosquets. A partir de ce lieu, on commence à apercevoir des établissements européens. D'abord le fort anglais d'Apollonia, qui est,

(1) Bonnaventure, dans Labarthe, p. 53. L'auteur écrit Issigny.

pour ainsi dire, enclavé dans un bois; puis, le 12 juin, on vit le fort hollandais d'Axim avec lequel on ne peut communiquer qu'au moyen de pirogues, mais qui approchent et débarquent très hautement. Bonnaventure détermina la latitude de ce lieu à quatre degrés quarante-huit minutes, et la longitude à quatre degrés cinquante et une minutes. Le fort est très vieux et armé seulement de vingt mauvais canons. Le pays est très fertile. Bonnaventure parcourut une demi-lieue de terrain absolument couvert de bois, savoir goûyaviers, bananiers, cotonniers, citronniers, orangers aigre-doux : ces derniers ne diffèrent des autres que par la feuille qui a une dentelure. Le pays produit en outre des cannes à sucre en abondance, et en général tous les fruits d'Amérique. Dans le jardin du commandant, Bonnaventure se promena sous un berceau de treilles chargées de raisins que la saison des pluies où l'on se trouvait faisait pourrir avant la maturité. Ce jardin contenait aussi tous les légumes d'Europe. L'aiguade est à une portée de fusil du rivage; l'eau en est claire et limpide, et il est facile de se la procurer. Le prix des noirs à Axim était alors de quatorze onces en marchandises, ce qui, à raison de quarante francs l'once, faisait cinq cent soixante francs. On donnait onze onces pour les belles femmes, et les hommes étaient d'environ cinq pieds cinq pouces. Les navires qui faisaient la traite devaient être vendus à ce comptoir en août et en septembre.

Le 23 juin, on appareilla et l'on passa successivement à la vue des forts Hollandia, Discove, Botro,

Tacorary, et des deux Succondé (1). On mouilla le jour suivant au fort hollandais de Chama ou Schama, dont la position fut déterminée à cinq degrés de latitude, et quatre degrés huit minutes de longitude. Les nègres de Chama sont habitués à traiter avec les Français; ils parlent un peu leur langue; ils paraissent actifs et industrieux; ils apportaient à Bonnaventure des volailles, des fruits et des poissons. Parmi ces poissons on en remarquait principalement deux espèces : le machoiran, qui est assez gros et qui a la chair un peu mollasse, et le crocos, qui est de la grosseur des sardines. Pendant le séjour des Français à Chama, il y eut une révolte de nègres dont le résultat fut le renvoi du commandant hollandais. On apprit depuis que ce commandant avait été rétabli en payant une forte somme aux habitants du pays.

Bonnaventure, après avoir passé devant Commendo, mouillâ dans la rade du château de la Mine ou d'Elmina par cinq degrés une minute de latitude et trois degrés quarante-quatre minutes de longitude. Il fut très bien reçu par le commandant de ce château, qui renferme une cour ou place d'armes servant de sépulture aux généraux qui en prennent successivement le commandement : on n'y fait pas un pas qu'on n'y foule aux pieds une épitaphe. Dans ce lieu Bonnaventure acheta une pirogue avec ses pagaies ou rames; elle lui revint à trois cent quarante francs; il appareilla le 4, passa successivement à portée du canon des forts du cap Corse, Morée, Ana-

(1) Il y a deux forts à Succondé, à quatre cents toises l'un de l'autre. Le fort hollandais est situé sur un morne qui a l'apparence d'un îlet. Voyez Bonnaventure, dans Labarthe, p. 80.

mabou, Cormentin, et arriva à Amokou, situé, selon ses observations, à cinq degrés treize minutes de latitude et trois degrés vingt-deux minutes de longitude.

Bonnaventure trouva les cases que l'on avait construites à Amokou en très mauvais état, et les fit réparer. Il jugea du reste l'emplacement de cet établissement parfaitement bien choisi; il est à mi-côte sur une élévation qui domine et bat les villages de Serpent et d'Amokou. Cependant cette position a deux graves inconvénients : la difficulté du débarquement, qui ne peut avoir lieu que par des pirogues; et le manque d'eau, qu'on est obligé d'aller chercher à une lieue. Il y a deux villages sous le nom de grand et de petit Serpent; ils sont situés à portée de canon dans le sud-ouest du fort. Celui d'Amokou, composé de trois groupes de cases, est dans l'est-sud-est. Ces villages sont très peuplés, et sont alliés de celui de Missam, situé à une lieue à l'est de ceux-ci, et de plusieurs autres dans l'intérieur, dont l'un est appelé le grand village : leur armée a quelquefois monté à huit mille hommes.

Les naturels de ce pays sont grands, forts et robustes. Ils sympathisent très bien avec les Français; mais ils sont très exigeants et très voleurs. On ne court aucun risque de se faire justice de ceux qu'on surprend en flagrant délit, parce que dans ce pays la maladresse est regardée comme une faute grave, et qu'elle ne trouve point de défenseurs. La forme de leur gouvernement est particulière. Les affaires générales et extérieures concernant la guerre, les

traités et les conventions avec les Européens, sont réglées dans des assemblées, où le peuple est appelé. Pour les affaires domestiques, ils reconnaissent les cabechers (cabaschirs), ou chefs de villages : ces cabechers ne sont point soumis aux rois; ils tiennent leurs droits de leurs ancêtres; ils sont héréditaires, et se succèdent sans la participation d'aucune puissance supérieure.

Les cabechers d'Amokou et de Serpent sont les seuls propriétaires du terrain sur lequel est situé l'établissement français. Ainsi, Couanssan, ou Cahoussan dont nous avons parlé, et qui, en 1787, avait confié son fils à M. de Flotte, était premier cabecher d'Amokou, parce que ses ancêtres en avaient fait la conquête, et que cette dignité avait été transmise jusqu'à lui de père en fils depuis un temps immémorial. Le cabecher du grand Serpent se nomme Adam; il est riche, très puissant; sa maison est bien meublée, sa cave aussi bien approvisionnée que pourrait l'être en Europe celle du particulier le plus aisé.

Divers bâtiments français firent le commerce à Amokou. Le prix des nègres y est de même qu'à Axim (1). Les marchandises qu'on doit y apporter sont : 1°. de l'eau-de-vie que l'on vend par anous, ou par vingt-cinq bouteilles qui valent une once d'or, ou quatre-vingts francs; il y a aussi des anous de dix ou douze bouteilles; mais il en faut six de ceux-ci pour faire une once (2); 2°. des guinées, tapanées, bajuporteaux; le prix courant de ces marchandises

(1) Sept onces d'or ou quatorze onces en marchandises.
(2) Bonnaventure, dans Labarthe, p. 80-84.

est de huit écus d'or la pièce, ou quarante livres; il faut deux pièces pour une once, ou quatre-vingts livres; 3°. des indiennes d'un joli dessin, où le blanc domine avec un peu de rouge; 4°. des mouchoirs de Cholet blancs et à raies rouges dont on a deux douzaines pour une once d'or; 5°. des fusils de traite dont on donne quatre pour une once; ils sont mis, par cette raison, par quatre ensemble dans des caisses recouvertes de prélarts, ou toiles goudronnées; 6°. pierres à fusil dont quatre mille valent une once en marchandises, ou quarante francs; 7°. poudre de guerre très recherchée; le baril de trente livres vaut une once, tandis qu'un baril du poids de cent livres ne vaut que deux onces.

Après avoir séjourné vingt jours à Amokou, Bonnaventure en partit le 23 juillet; il mouilla le même soir à la vue du fort anglais de Tantumquerry (1); le lendemain on passa en vue du fort hollandais d'Apam et du fort anglais de Simpam ou Winnebah. Entre ces deux forts, on voit le mont du Diable, qui est la montagne la plus élevée de la Côte-d'Or. Dans la soirée du même jour, Bonnaventure passant à trois quarts de lieue du fort hollandais de Bercoa, ou Bercou, fut salué par le commandant de ce fort. Après avoir passé la nuit à l'ancre, vis-à-vis de ce fort, il mouilla le soir même dans la rade d'Accra, vis-à-vis le fort de Christianbourg, principal établissement des Danois, par cinq degrés vingt-quatre minutes et deux secondes vingt-neuf minutes de longi-

(1) Bonnaventure, dans Labarthe, p. 92, écrit Tantamquerry.

tude. Sur la route, et à partir du fort de Saint-George de la Mine, Bonnaventure avait vu un très grand nombre de baleines, et il ne se passa guère de jour qu'il n'eût été témoin de leurs combats avec l'espadon. Dans la rade d'Accra, il se vit entouré de ces cétacés; ils surnageaient à portée du pistolet de la frégate.

Le fort de Christianbourg, que les Danois ont pris sur les Hollandais, est armé de cent pièces de canon, et défendu par une petite redoute dans l'ouest; l'officier qui y commande a le gouvernement général des forts danois qui occupent une étendue de vingt-trois lieues vers l'est, et qui comprend les territoires de Ningo, de Volta et de Quita, contenant tous des forts en état de défense (1). Ningo, où Bonnaventure arriva le 1er août, est bâti à neuf, et est placé dans une espèce d'enfoncement. On voit dans l'ouest de ce fort une grande quantité d'arbres. La plage qui sépare ces arbres, et le fort, sont dominés par un gros morne assez élevé et très saillant.

Le 2, Bonnaventure passa devant la Volta. Quand on est nord et sud de cette rivière, elle paraît avoir deux embouchures; la plus orientale est la plus considérable: il y a une île dans le milieu. Les environs sont très boisés; mais depuis cet endroit jusqu'à Qucta ou Quita, la côte est basse et dégarnie d'arbres. On était alors à la fin de l'hivernage, et le reflux de la rivière occasionnait un changement tel, que l'eau parut toute blanche dans une étendue de trois lieues.

(1) Bonnaventure, dans Labarthe, p. 96.

Ce reflux formait un nouveau courant, et à la ligne de démarcation marquée par le changement de l'eau, on voyait la mer se briser comme sur un haut-fonds: on peut traverser cette mer blanche sans courir de risques, mais il est prudent de ne pas s'y arrêter. La plage de Quita paraît d'un accès très facile.

De Quita au Petit Popo, la côte est fort dégarnie; du Petit Popo à Juida, la terre est basse, peu boisée: On rencontre le Grand Popo à moitié chemin; et il est remarquable par un grand cocotier; bientôt on reconnaît Juida; on distingue le fort français ou Oueïda, plus apparent et plus considérable que les forts anglais et portugais. Juida se nomme aussi Grigoi ou Gligoi. On assure que les nègres prononcent Glegouee, et que ce mot signifie, dans leur langue, terre labourable. Bonnaventure arriva dans cette rade le 5 juillet, et en détermina la latitude par 6 degrés 8 minutes nord, et la longitude, à 22 minutes à l'ouest de Paris. M. de Gourg était alors directeur du comptoir français à Juida. Le royaume de Juida ou Oueïda s'étend depuis l'embouchure de la rivière Volta jusqu'aux confins d'Onis et de Badagri (1), ce qui fait soixante lieues de côtes. Tout ce pays offre un terrain bas, rempli de lagunes ou étangs, qui sont formés tant par les sources locales que par l'écoulement de la rivière Volta. Entre ces lagunes et la

(1) Bonnaventure, dans Labarthe, p. 101. Badagry se trouve, sur la carte de Purdy, un peu à l'est d'Ardra et sur la côte à l'ouest de Rio-de-Lagos ou Lagoa; mais aucune carte ne fait mention d'Onis. Palisot de Bauvois donne le nom d'Annis à une rivière de Benin. Voyez ci-après, p. 367. D'Anville, sur ses cartes, a une ville d'Odi sur cette côte.

mer est une langue de terre qu'on nomme la Prée (1). Quita et le Petit Popo sont sur cette langue de terre. L'Euphrate, autre rivière, dirige son cours par les huit ou neuf degrés de latitude nord; elle tombe à Popo. Les rivières de Tory et de Xavier, qui ne sont que des écoulements de celle de l'Euphrate, ne se jettent point dans le golfe de Benin, ainsi que les cartes marines l'indiquent (2). Celle de Xavier vient tomber dans les lagunes, à une lieue du village de Gregoi, et se dirige vers Jakin; celle de Tory tombe dans celle de Dolon, qui prend sa source dans les montagnes du royaume des Dahomeys, et va se jeter dans les lagunes à Epée (3). Cette rivière forme une très belle nappe d'eau de la largeur d'environ cent cinquante toises. Elle est très poissonneuse, et propre à la navigation; elle coule entre des coteaux très agréables, et ses bords sont ornés de bois de toute espèce. La température de ce pays est la même que celle dont on jouit en été dans les départements du centre de la France. Le climat est favorable aux naturels, qui offrent un grand nombre d'exemples de longévité.

(1) Bonnaventure, dans Labarthe, p. 103.

(2) Appee dans la carte de Norris près de Porto Novo, l'Appa de la carte de Guinée de d'Anville (1775). Une carte, même passable, de ces lagunes et de ces rivières, manque entièrement. Celles qui éclaircissent faiblement les récits des voyageurs sont les cartes de Guinée de d'Anville, dressées en 1729 et en 1775, la carte de Norris insérée dans ses Mémoires sur le règne de Bossa Ahadi, et dans l'Histoire des Dahomeys de Dalzel, sur une plus grande échelle, et avec des améliorations.

(3) La Prée est la corruption du mot portugais la Praia, le rivage.

A l'est de Gregoi, sur la côte, on trouve Agera, Épée, Porte-Nove et Badagri. Le royaume des Dahomeys est borné au sud par celui de Juida, à l'est par le pays des Mahis, qui est fort étendu, et divisé en petites républiques; ils sont ennemis des Dahomeys et ont secoué le joug des Ayaux (1).

La partie de la côte où les vaisseaux viennent faire la traite s'étend depuis Popo jusqu'à Onis (2), ce qui forme près de trente-cinq lieues. Lorsqu'on se rend à Juida, on doit, lorsqu'on passe à Chama ou à Saint-George de la Mine, se pourvoir de pirogues montées pour traverser la barre, qui est fort dangereuse. On est quelquefois quinze jours avant de réussir à la franchir; le mois d'août est pour cela la saison la plus favorable.

Le banc, soit de roches, soit de sables, qui forme cette barre, est d'environ vingt toises. Là viennent se briser les lames, qui s'élèvent quelquefois à vingt pieds de hauteur, et retombent à pic; ces lames sont occasionnées par la résistance que trouve la mer contre cette barre. Avant de la passer, les piroguiers font des libations d'eau-de-vie dans la mer et sur la pirogue; ils saisissent l'instant de l'embellie qui suit la forte lame, c'est ordinairement la troisième. Si elle surprend les piroguiers, et qu'ils ne présentent pas exactement le bout de la pirogue, ils sont nécessairement chavirés, ce qu'ils appellent faire gribou. Ce trajet est assez dangereux, en ce

(1) Les Ilio de Bowditch, ou les Eyos ou Eyeos des autres voyageurs.

(2) Nous avons déjà dit qu'Onis ou Aunis est le nom d'une rivière dans Palisot de Bauvois. Voyez ci-dessus, p. 293, et ci-après, p. 367.

qu'on court risque de verser, et d'être dévoré par les requins qui y sont en grand nombre.

Le long de la terre ferme, qui borde les marais, il y a des sources d'une eau très bonne; chaque fort a la sienne; celle des Français est la meilleure; mais la difficulté des trajets empêchant les navires de la rade de venir faire leur eau jusqu'en terre ferme, ils sont obligés de pratiquer des puits avec des barriques, et cette eau est malsaine (1). Lorsqu'on a franchi les marais, la route jusqu'aux forts des Européens offre la plus agréable campagne. Les Français, les Anglais et les Portugais ont des forts placés à une portée de fusil l'un de l'autre. Ces forts sont bâtis en terre, et recouverts en paille; ils sont entourés d'un fossé large et profond. Celui des Français est placé dans l'endroit le plus élevé. Ils sont situés à trois quarts de lieue des bords de la mer, qu'on appelle la Prée ou le Rivage (2). Ils en sont séparés par deux lagunes, au milieu desquelles est une petite île. Les nègres y ont un poste appelé Cakerakou. Ils arrêtent indistinctement tous ceux qui se rendent à la mer; à moins qu'on n'ait fait prévenir leur chef, que l'on nomme yavogan, ce qui, selon notre auteur, signifie en leur langue protecteur des blancs. Le fort français est un carré long, flanqué à chaque angle d'une tour tronquée. Il y a huit à dix pièces d'artillerie dans chaque. La dernière revue des nègres de ce fort a eu lieu en 1797; il s'y en trouvait deux cent sept. Un nombre égal de nègres sont répandus dans un

(1) Bonnaventure, dans Labarthe, p. 105 à 107 et 108.
(2) La Praia, voyez la note ci-dessus, p. 294.

village assez étendu, placé derrière le fort. Ce village est sous la protection du fort français.

La terre à Juida est en général très fertile; le pays est bien arrosé. Le maïs et le petit mil sont les principales productions. Les nègres font avec la farine de maïs une pâte qu'ils appellent tangui et cassan (1). La pâte faite avec le petit mil leur sert de pain. Ce grain se sème dans l'intérieur des terres. C'est une espèce de maïs; il vient de la plus grande hauteur; il y a des tiges de huit à dix pieds; l'épi est le même que dans le maïs, le grain rangé de même, mais beaucoup plus petit. Il n'est guère plus gros que la graine de rave; le tronc et la feuille sont les mêmes; il diffère en ce que son épi ne sort point à côté de la tige, et qu'il n'en a qu'un qui forme l'extrémité de cette tige. Il y a beaucoup de bananiers, d'orangers, de citronniers et de palmiers. Le temps des pluies, qu'on nomme hivernage, est depuis avril jusqu'en octobre. Pendant ce temps les pâturages sont abondants. On ensemence les terres deux fois, depuis le mois de mai jusqu'en juillet, et l'on récolte alors le maïs et le petit mil; en septembre et octobre, c'est le temps des pois et des patates, qu'on recueille en décembre et en janvier.

Le commerce consiste en échange de captifs et d'ivoire contre des marchandises d'Europe, ou pour du tabac de Brésil. Les coutumes qu'il faut payer au roi, pour pouvoir commercer, sont de la valeur de dix-neuf captifs pour un bâtiment à trois mâts, et

(1) Labarthe, p. 155.

de quatorze captifs pour les bâtiments à deux mâts. Les esclaves de Juida et des environs passent pour les meilleurs de la côte. On tire de ce pays les nègres connus dans les colonies sous les noms des Aradas et Fonedas. Le commerce des Français a été autrefois le plus considérable. En 1776, par exemple, sur dix mille cent cinquante noirs, les Français en traitèrent six mille cent cinquante, les Portugais trois mille, les Anglais mille. En 1787, l'exportation ne s'est montée qu'à trois mille six cent cinq captifs; savoir : deux mille cent sept sur deux navires portugais, neuf cent trente-sept sur trois navires français, cinq cent soixante-un sur un seul vaisseau anglais.

Le 28 d'août, Bonnaventure partit de Juida; le 2 septembre, il se trouva entouré d'une multitude prodigieuse d'oiseaux qui annonçaient l'approche de la terre; et, en effet, le 4 il put mouiller dans le port de l'île du Prince, vers laquelle il s'était dirigé. Il porte la population de cette île à dix mille habitants, parmi lesquels on compte très peu de blancs. Elle produit des cannes à sucre, de la cannelle, et on y trouve beaucoup de bœufs, de chèvres et de cochons. Le 24 septembre, Bonnaventure passa à l'île de Saint-Thomas; et, le 14 novembre, il eut connaissance de l'île de Flore, une des Açores. La frégate essuya un coup de vent dans le nord des Açores, qui dura jusqu'à son arrivée sur les côtes de France, où elle fut retenue par des vents contraires, de manière qu'il fallut réduire les vivres de l'équipage. La nuit du 3 au 4 décembre, ils furent emportés par un coup de

vent est-sud-est, qui obligea Bonnaventure de faire route pour relâcher à la Corogne, où il arriva le 9 décembre 1788. Il en repartit le 2 janvier 1789, et le 4 du même mois la frégate mouilla en rade de l'île d'Aix, neuf mois après son départ du même endroit.

Le gouvernement français envoya encore dans les mêmes parages Villeneuve Cillart, en 1789, commandant la Néréïde; et M. Grimouard, commandant la Félicité, en 1790. Villeneuve Cillart détermina la latitude du cap des Palmes à quatre degrés vingt-quatre minutes trente secondes nord, et la longitude occidentale du même cap à dix degrés trente minutes (1); la latitude du cap Lahou à cinq degrés (2); celle du cap des Trois Pointes à quatre degrés quarante-trois minutes (3); celle du fort de la Mine, à l'ouest-nord-ouest, à cinq degrés trois minutes; celle de Juida à six degrés vingt quatre minutes, et sa longitude à zéro; la latitude de Porte-Nove à six degrés vingt-six minutes (4). Villeneuve Cillart remarque que depuis le cap des Palmes jusqu'à Porte-Nove il n'y a ni banc ni écueil qui puissent empêcher un vaisseau de prolonger cette côte à deux lieues de distance.

Le voyage de M. Grimouard sur la même côte, en 1790, paraît n'avoir produit aucun résultat digne d'être rapporté; du moins l'ouvrage de Labarthe n'en fournit aucun.

(1) Villeneuve Cillart, dans Labarthe, p. 217.
(2) Villeneuve Cillart, p. 206.
(3) Ibid., p. 232.
(4) Ibid., p. 234.

Récapitulation des positions des différents lieux sur la côte de Guinée, par MM. de Flotte, Bonnaventure et Villeneuve Cillart.

| | Latitudes. | | | Longit. | | Noms des observateurs. |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Cap des Palmes | 4° | 24′ | 30″ | 10° | 30 | Villeneuve Cillart. |
| | 4 | 20 | » | » | » | Bonnaventure. |
| Rivière Saint-André | 4 | 57 | » | 8 | 10 | Idem. |
| Cap Lahou | 5 | 6 | » | 7 | 15 | Bonnaventure. |
| | 5 | 10 | » | » | » | Villeneuve Cillart. |
| Chama | 5 | » | 4 | » | » | Bonnaventure. |
| Axim (fort hollandais) | 4 | 48 | » | 4 | 51 | |
| Cap des Trois-Pointes | 4 | 43 | » | » | » | Villeneuve Cillart. |
| Mina | 5 | 1 | » | 3 | 44 | Bonnaventure. |
| | 5 | 3 | » | » | » | Villeneuve Cillart. |
| Cap Corse | 5 | 5 | » | 3 | 36 | Bonnaventure. |
| Amokou | 5 | 13 | » | 3 | 22 | Ibid. |
| Christianbourg | 5 | 24 | » | » | 29 | Ibid. |
| Juida ou Gregoi | 6 | 8 | » | » | 22 | Ibid. |
| | 6 | 24 | » | » | » | Villeneuve Cillart. |
| Porto Novo | 6 | 26 | » | » | » | Ibid. |

Liste des établissements européens sur la Côte-d'Or et en Guinée, à l'époque des voyages de de Flotte, Bonnaventure, et de Villeneuve Cillart (1).

*A la France*, Amokou et Gregoi.

*Au Danemarck*, Christianbourg, Ningo, Volta, Quita.

*A l'Angleterre*, Apollonia, Dixcowe, Succondi, Commendo, cap Corse ou cape Coast, Anamabou, Tantumquerry ou Tantamquerry, Winnebah ou Simpam, Accra (le fort James), Prampram et Widah ou Juida.

*A la République Batave* (Hollande), Axim, Hollandia, Botroe, Tacorary, Saconde, Chama, le petit Commendo, Saint-Yago, Saint-George de la Mine, Mouré, Cormentin, Apam, Beroe, et le fort de Crevecœur.

(1) Labarthe, p. 243.

ÉTATS des marchandises de traite, dont l'emploi est le plus avantageux au cap Lahou, avec leur valeur en 1788 (1).

| | onc. | écus d'or. | liv. t. |
|---|---|---|---|
| Baril de poudre de cinquante livres..... | 1 | » | 80 |
| Fusil de traite à baguette en fer..... | » | 4 | 20 |
| Fusil boucanier à baguette en bois..... | » | 12 | 60 |
| Une pièce mouchoirs Cholet..... | » | 8 | 40 |
| Une ancre d'eau-de-vie de 22 à 30 pintes.. | » | 8 | 40 |
| Une pièce ginga de douze aunes..... | » | 10 | 50 |
| Une pièce mouchoirs blancs à raies rouges. | » | 8 | 40 |
| Une pièce limeneas..... | » | 10 | 50 |
| Une pièce Guinée..... | » | 10 | 50 |
| Une pièce fond rouge et blanc..... | » | 10 | 50 |
| Une barre de fer..... | » | 4 | 20 |
| Un panier anisette..... | » | 4 | 20 |
| Une mogue d'étain..... | » | 2 | 10 |
| Douze couteaux flamands..... | » | 1 | [illegible]5 |
| Cent balles de plomb ..... | » | 1 | 5 |
| Quatre sous de plomb à giboyer..... | » | 2 | 10 |
| Pipes..... | » | » | » |

ÉTATS des marchandises de traite, dont l'emploi était le plus avantageux à Amokou en 1788 (2).

| | onc. | écus d'or. | liv. t. |
|---|---|---|---|
| Une barrique d'eau-de-vie (3).. ..... | 4 | 64 | 320 |
| Deux onces d'eau-de-vie de 25 bouteilles, ou 50 bouteilles..... | 1 | 16 | 80 |
| Deux pièces de bajuporteau..... | 1 | 16 | 80 |
| ——— de Guinée..... | 1 | 16 | 80 |
| ——— Nicanées..... | 1 | 16 | 80 |
| ——— Tapanées..... | 1 | 16 | 80 |
| Une pièce d'indienne..... | » | 8 | 40 |

(1) Labarthe, *Voyage en Guinée*, p. 229.

(2) Labarthe, *Voyage en Guinée*, p. 251.

(3) Dix barriques d'eau-de-vie formaient 88 ancres, chaque barrique contenait environ 8 ancres, 14 pintes; l'ancre contenait 12 pots ou 25 bouteilles. En France, on se servait du mot de velte, et la barrique d'eau-de-vie contenait environ 27 veltes ou 216 pintes. Voyez Labarthe, p. 208.

| | onc. | écus d'or. | liv. t. |
|---|---|---|---|
| Une douzaine de mouchoirs de Cholet..... | » | 8 | 40 |
| Un baril de farine de 180 livres..... | » | 12 | 60 |
| Quatre fusils de traite..... | 1 | » | 80 |
| Un millier de pierres à fusil..... | » | 4 | 20 |
| Un baril de poudre de guerre de 30 liv. (1). | 1 | 4 | 100 |
| Seize barres de fer plat (2)..... | 1 | 16 | 80 |
| Seize douzaines de couteaux de traite..... | 1 | 16 | 80 |
| La douzaine..... | » | 1 | 5 |
| Deux cents pipes..... | 1 | 16 | 80 |
| Une chaîne d'argent..... | » | 8 | 40 |

On peut ajouter du corail, des parasols et de l'écarlate commune.

## CHAPITRE VII.

### Tentative des Suédois pour établir une colonie sur la Côte-d'Or, en 1787.

La tentative faite par quelques Suédois d'établir une colonie en Afrique, a été racontée assez longuement dans l'Histoire des découvertes en Afrique, de Leyden. Nous pensons qu'elle ne doit pas être entièrement passée sous silence dans l'Histoire générale des Voyages, quoique le voyage qui en fut la suite ne nous ait rien appris de nouveau.

En 1779, quelques membres d'une société formée pour répandre les principes de civilisation qui sont les plus propres à perfectionner l'ordre social, et à

(1) Un baril de 50 liv. ne vaut pas davantage; ainsi on gagne 20 liv. en se servant du baril de 30 liv.

(2) Le fer doit avoir de 18 à 21 lignes de large, et 3 à 4 lignes d'épaisseur.

assurer le bonheur public, se réunirent à Norkioping, en Suède (1), pour délibérer sur un plan de colonisation et de défrichement des terres désertes de l'Europe, exécutés d'après des principes philanthropiques. Il s'agissait de fonder un état dont les membres auraient le droit de faire leurs propres lois. Ce qui avait paru impossible en Europe, à cause des intérêts opposés et des variations de la politique des différentes puissances, fut jugé praticable sur la côte occidentale d'Afrique. Ce projet, qui était plus vaste et avait un but plus élevé que l'affranchissement de la race nègre, trouvait un obstacle redoutable dans le commerce des esclaves. Cependant, on dressa un plan d'opération, et on obtint de Gustave III, par le chambellan Nordonskiold, une charte autorisant quarante familles à s'établir sur la côte occidentale d'Afrique, sous la protection de la Suède, à organiser elle-même leur gouvernement, à se donner des lois, et à constituer un corps social entièrement indépendant d'Europe. Les seules conditions imposées à la société, furent qu'elle fournirait seule aux frais de son expédition, et qu'elle n'empiéterait sur aucun des territoires possédés ou réclamés par une des puissances européennes. L'exécution de ce plan fut retardée par la guerre d'Amérique; mais alors on jugea utile, comme opération préparatoire, d'explorer la côte occidentale d'Afrique, et la société traita avec la maison Chauvell du Havre-de-Grâce, pour conduire à frais communs un voyage de décou-

(1) H. Murray's *Historical of discoveries and travels in Africa*, vol. II, p. 279.

vertes. Wadstrom, enthousiaste du plan colonial, Sparrman et Arrhenius, passionnés pour l'histoire naturelle, s'embarquèrent avec des intentions philanthropiques ou scientifiques, tandis que leur associé Chauvell n'avait d'autre but que l'acquisition de l'or, et par là s'accordait avec les vues financières de Sa Majesté suédoise. Nos voyageurs quittèrent la Suède au mois de mai 1787, pour se rendre en France, où ils obtinrent du maréchal de Castries, ministre de la guerre et des colonies, par l'entremise de l'ambassadeur de Suède, le baron Staël de Holstein, des lettres portant ordre aux chefs des autorités françaises, ainsi qu'aux consuls français en Barbarie, de leur fournir, aux frais du gouvernement, tous les secours dont ils auraient besoin, et de leur prêter aide et assistance. Ils partirent du Havre au mois d'août 1787, et arrivèrent, à la fin de la saison pluvieuse, à Gorée, où ils furent reçus par le chevalier de Bouflers avec la plus aimable politesse. Son départ pour l'Europe, peu après leur arrivée, les frustra des secours qu'ils espéraient obtenir des agents français de la colonie du Sénégal. Ceux-ci refusèrent à nos voyageurs les denrées et les objets indispensables pour le voyage de découvertes dans l'intérieur des terres, qu'ils avaient projeté. D'ailleurs, la guerre générale, excitée par le monopole tyrannique de cette compagnie du Sénégal, dont la rapacité s'étendait jusque sur les perroquets et les curiosités d'histoire naturelle, interdisait toute idée de pénétrer dans ce pays. Ces obstacles imprévus et insurmontables obligèrent Wadstrom et ses compa-

gnons à retourner en Europe avec les observations qu'ils avaient pu faire sur la côte, et les informations verbales qu'ils avaient obtenues sur les régions de l'intérieur de l'Afrique. Le cap Vert parut à nos voyageurs l'endroit le plus convenable pour l'établissement d'une colonie; mais il était réclamé par la France, qui avait acheté deux fois toute la péninsule. Après le cap Vert, nos voyageurs indiquèrent successivement le cap Monte et le cap Mesurado, comme les plus propres à la formation du nouvel établissement ; et à leurs descriptions propres ils ajoutèrent les descriptions qu'en ont successivement données Villaut, des Marchais, Phillipps, Atkins, Bosman et Smith, et que nos lecteurs ont pu voir dans cet ouvrage réunies à celles qu'on a faites depuis (1).

A son retour en Europe, Arrhenius se rendit directement en Suède; mais Wadstrom et son ami Sparrman se rendirent à Londres (2), au moment où l'on commençait à s'occuper dans le Parlement de la question relative à l'abolition de la traite des nègres. Ils furent mandés devant le conseil privé, et interrogés à plusieurs reprises. Wadstrom, qui avait obtenu de son gouvernement la permission de rester en Angleterre pendant cette importante discussion, produisit, à l'appui de ses déclarations, le journal de ses opérations en Afrique : ses observations parurent curieuses et utiles, et eurent quelque influence sur la

(1) Leyden and Murray *Historical account of discoveries and travels in Africa*, t. II, p. 286.

(2) Cuny, *Tableau historique des découvertes et établissements des Européens dans le nord et dans l'ouest de l'Afrique*, 1809, in-8°, p. 188.

formation de l'établissement de Sierra-Leone et sur la tentative de colonisation faite à Boulama (1). Pendant son séjour à Londres, la guerre qui s'éleva entre la Russie et la Suède le priva du secours qu'il attendait de sa patrie pour ses projets chéris, et la guerre entre l'Espagne et l'Angleterre lui enleva pareillement le vaisseau que cette dernière puissance avait mis sous sa direction pour aller à la découverte des points les plus convenables pour l'établissement des colonies sur la côte occidentale d'Afrique. Sans se laisser décourager par ces contrariétés, Wadstrom publia, en 1794, son Essai sur la colonisation, ouvrage qui renferme une collection assez considérable de matériaux sur l'Afrique, rassemblés sans ordre et sans méthode, et écrits d'un style fatigant, sans liaison, et plein de redites. L'expédition française d'Égypte excita tout l'enthousiasme de Wadstrom (2); il espérait que la civilisation de l'Afrique et la liberté de l'Asie en seraient le résultat; mais une maladie de poitrine l'enleva à ses brillantes espérances, un an après l'arrivée de Buonaparte dans cette célèbre contrée. Charles Berns Wadstrom était né à Stockholm en 1746; il avait travaillé, en 1767 et 1768, en qualité d'ingénieur, à rendre navigable la cataracte de Trolhætta; et, en 1769, il fut chargé de l'exploitation des mines de cuivre d'Arvidaberg. Il adminis-

(1) Voyez ci-dessus, t. VII, p. 204 et 391.

(2) Wadstrom *An essay on colonisation particularly applied to Western of Africa*, 1794, in-4°. Cet ouvrage a été traduit en allemand, Leipsick, 1796, in-8°. L'auteur a donné une analyse, ou plutôt la table de cet ouvrage, dans le *Précis sur l'établissement des colonies de Sierra-Leone et Boulama*, 1798, in-8°, p. 89 à 94.

tra encore plusieurs établissements avant d'entreprendre son expédition d'Afrique, et au sujet de cette expédition, il eut plusieurs conférences avec le roi de Suède. Presque tous les plans de Wadstrom étaient romanesques et impraticables; ses erreurs indiquaient une imagination trop vive et une âme trop ardente; mais si elles donnaient une faible idée de son jugement, elles prouvaient en même temps la droiture de ses sentiments et la générosité de son cœur.

## CHAPITRE VIII.

Voyage en Guinée, par Paul Erdman Isert, médecin danois (1).

Si les Suédois ne purent jamais réussir à s'établir en Guinée, il n'en est pas de même des Danois leurs voisins, qui, ainsi que nous l'avons vu, font depuis long-temps un commerce important dans ce pays; et c'est à un Danois, le docteur Isert, que nous devons une des meilleures relations qui aient été publiées dans ces derniers temps sur ce pays. Elle parut dans une suite de lettres adressées au père et aux amis de

(1) Le voyage original parut en danois, à Copenhague, en 1788, in-8°. On en a une traduction allemande sous le titre de *Reisen nach Guinea und den Caraïbischen Inseln in Columbien, von* Paul Edman Isert, Copenhague, 1790, in-8°, et une autre traduction hollandaise faite sur l'allemand, Amsterdam, 1797. La version française, faite aussi sur l'allemand, a paru en 1793, en un vol. in-8°.

l'auteur : il règne peu d'ordre dans ces lettres, et, en assujettissant les matières qui y sont traitées au plan que nous nous sommes prescrit, on discernera mieux les renseignements neufs qu'elles contiennent.

## § I.

### Traversée d'Europe en Afrique.

Isert s'embarqua le 2 juillet 1783, à bord d'un navire de la compagnie danoïse, nommé l'Espérance du prince Frédéric. On fut retenu dans la mer du Nord pendant environ quatre semaines, et on s'y livra au plaisir de la pêche. Isert observa que le chien de mer (squalus) est toujours accompagné de deux ou de quatre petits poissons que les marins appellent pilotes, et que ces animaux ne dévorent jamais. On trouve aussi sur ce poisson vorace une espèce de monocle, qui s'attache fortement à sa peau, et se nourrit des viscosités qui sortent de son corps. Notre voyageur fut témoin de la phosphorescence de la mer; il est de l'opinion de ceux qui attribuent ce phénomène à la réunion des particules des animaux qui se décomposent dans l'eau. Le 26 août, on prit une nouvelle espèce de sèche, et le 1er septembre, dans le voisinage de l'île de Palma, une des Canaries, un oiseau de l'espèce des huppes vint se poser sur le vaisseau. Le superbe mélange de ses couleurs aurait excité l'admiration de l'homme le plus stupide et le plus indifférent aux beautés de la nature; le noir, le blanc, le bleu de saphir, le cramoisi, avaient réuni leurs teintes les plus brillantes pour orner le plumage

de cet oiseau. Le 7 octobre au matin, Isert éprouva le premier tornado à la hauteur des îles du cap Vert. Ces parages sont célèbres par les tempêtes presque continuelles qui y règnent. Une trombe d'eau, qui paraissait suspendue de la pointe du cap dans la mer, et tournait rapidement sur elle-même de l'orient à l'occident, vint frapper d'épouvante les matelots. C'est un des plus beaux, et en même temps un des plus effrayants spectacles de la nature. On vit aussi dans cette journée une grande quantité de marsouins ; et le soir, deux hirondelles d'Europe vinrent passer la nuit sur le grand mât du vaisseau.

Le 13, on découvrit le cap des Trois-Pointes, sur la côte de Guinée, et on fut bientôt en vue du fort hollandais de Saint-George de la Mine, et du fort anglais du cap Corse. Sur le soir, un guêpier vert (1) s'attacha au navire, et fut pris à la main. Le 16 d'octobre, on était dans la rade de Christiansbourg, lieu de la destination de l'expédition, après une traversée de quatre mois, sans qu'une seule personne eût pris terre. Les bâtiments qui font le commerce à la côte de Guinée sont obligés de jeter l'ancre à un mille et demi du rivage, parce que le fond est très bas. C'est au moyen des canots des naturels que l'on descend à terre. Avant de passer la barre, le nègre conducteur fait une libation de quelques gouttes de vin à la mer, et frappe ensuite du poing les deux côtés du canot à diverses reprises. On arriva sur la côte dans la soirée. Quelle prodigieuse

(1) *Merops viridis*. Linn.

différence, ajoute Isert, entre cette terre et celle que j'avais quittée depuis environ quatre mois ! Tout était nouveau pour moi; le ciel, la terre, les hommes, les animaux, les plantes, tout ce qui m'environnait me paraissait digne d'admiration (1). Christiansbourg est situé au milieu de la province d'Accra, au cinquième degré quarante-quatre minutes de latitude nord. Ce premier établissement des Danois, qu'ils achetèrent des Portugais en 1660, est leur principal comptoir en Afrique.

## § II.

### Excursion à la rivière de Volta.

Isert reçut bientôt du gouverneur en chef, M. Kidy, l'ordre de se rendre au camp d'Adda sur la rivière de Volta, pour joindre l'armée des nègres qu'il y avait assemblée depuis quelques semaines, afin de mettre à la raison les Auguéens ou Augnéens, nation qui habite l'autre rive de la rivière. Un voyage en Afrique est tout autre chose qu'en Europe; au lieu de chevaux et de voitures, on se fait porter dans une espèce de lit suspendu à un brancard. Huit nègres suffisent pour une course de dix milles. Ils sont très exercés à ce travail, et font en douze heures le chemin de Christiansbourg à Friedensbourg, que l'on estime de dix milles. Lorsqu'on n'est pas pressé, ils préfèrent voyager la nuit

(1) Monrad remarque, au sujet de ce passage des lettres d'Isert, qu'il donne une idée bien fausse du rivage où est Christiansbourg; on ne voit qu'un sable nu et stérile depuis le moment où l'on débarque jusqu'à ce qu'on soit arrivé au fort : mais Isert parle de toute la contrée. Conférez Monrad, *Gemaelde der Kuste von Guinea.* Weimar, 1824, in-8°, p. 229.

pour éviter la grande chaleur du soleil. Le premier village que l'on rencontre est à trois quarts de mille de Christiansbourg ; il se nomme Labodey (1) ; il y avait au commencement du dix-huitième siècle, dans cet endroit, un fort dont on voit encore les ruines. C'était, disent les naturels, notre bel âge ; ces nègres sont les alliés constants des habitants d'Ursu (2), autre village situé au-dessous de Christiansbourg ; ils ont même établi leurs habitations parmi eux depuis que leur ville a été brûlée dans les guerres avec les Accréens, en 1777. Ce comptoir a depuis été rebâti, en 1785 et 1786, et l'on y établit une factorerie danoise où se tient un assistant. Deux milles au-delà de Labodey, on rencontre le village de Tessing ou Thersing, où les nègres porteurs se reposent ordinairement une heure. Deux milles plus loin, on atteint Temma, après avoir laissé sur la gauche, dans l'intérieur du pays, une bourgade de peu d'importance, nommée Ningoa ou Eingo. On trouve à Temma un petit fort hollandais qui fut abandonné de cette nation dans la guerre de 1781. Les Danois y ont établi un caporal qui fait sa résidence dans la maison du cabaschir ; parce que les naturels ont imploré leur protection, et reconnaissent leur pavillon. A la distance de deux autres milles, on arrive au comptoir de Ponny ou Puni, appartenant à la même nation, et confié à la direction d'un assistant. Les affaires n'y

(1) Labadé, sur la carte de Guinée de d'Anville, 1775.

(2) Orseu, sur la carte de Guinée de d'Anville, 1775. Monrad écrit toujours Ussue ; mais il ajoute en même temps que d'autres écrivent Ursue ou Orsoe (*Bidrag af Guinea Kysten*), p. 5. M. Wolf, traducteur allemand de l'ouvrage de Monrad, a supprimé, à tort, cette note de l'original.

sont pas très considérables, à cause de la proximité des forteresses de Christiansbourg et de Friedensbourg. Isert passa un jour et une nuit à Ponny, et y découvrit plusieurs plantes et plusieurs insectes curieux. Sur la côte de Ponny, des rochers s'étendent irrégulièrement dans la mer, et leurs intervalles forment des lagunes, où l'on trouve une grande variété de poissons, et de mollusques, et d'autres productions marines. A environ deux milles plus avant se présentent le grand et le petit Prampram. Dans le dernier de ces villages il y a une loge anglaise; à moitié chemin de cette station, il faut passer une rivière salée qui a constamment communication avec la mer, et qui, dans le temps du reflux, est souvent si profonde que les nègres ont de l'eau jusqu'aux épaules; alors sa largeur peut être de trois cents toises; on l'appelle la rivière de Ponny; elle abonde en poissons, principalement en une espèce qu'on nomme hardis, qui a quelque ressemblance avec le saumon d'Europe, et est d'un excellent goût. Isert vit pour la première fois, dans les environs de cette rivière, le héron (1), révéré des naturels comme le héraut des fétiches, à cause du bruit qu'il fait en volant. A deux milles de Prampram, on arrive enfin au fort danois de Friedensbourg, près du village de Ningo. Cette forteresse a été construite par les Danois dans les années 1735 et 1741; c'est un carré long, régulier, avec quatre bastions et une vaste cour; elle est entourée d'un mur qui pourrait commodément contenir tous les nègres du village, en cas d'at-

(1) *Ardea pavonia.* Linn.

taque. Ce village, qui n'est pas un des plus petits, n'est formé en grande partie que de cases rondes, comme étaient autrefois celles de Christiansbourg. La langue des habitants est déjà différente de celle des Accréens. Ces nègres se nomment Adampes, et leur langue adampique. Cette langue est un mélange de celles des Aschantis, des Crépéens et des Accréens. Ils forment une peuplade nombreuse qui se partage en petites républiques. Les habitants d'Adda appartiennent aussi à cette nation.

Après s'être reposé un jour, Isert continua son voyage avec de nouveaux nègres, jusqu'au camp d'Adda. Autrefois on trouvait, à une petite distance de la mer, à moitié chemin de Ningo à Adda, le village de Laï, dont les habitants ont été chassés, et se sont réfugiés en partie à Adda et à Ningo. Les Anglais y avaient une loge; mais elle a aussi disparu. Un mille en deçà de la rivière de Volta, il y avait pareillement une petite bourgade nommée Fouthe. Il ne reste de cet endroit qu'une maison et un cocotier fréquenté par les singes. La maison fut bâtie par les Danois, et dans le temps des troubles elle sert de loge, parce que celle de l'île d'Adda, dans la rivière de Volta, est exposée au pillage des Auguéens. Isert passa la nuit en plein air, dans des craintes continuelles des bêtes féroces. Le jour parut enfin; on se remit en route : ses nègres quittèrent les bords de la mer, et traversèrent un pays si marécageux qu'ils enfonçaient quelquefois dans la boue de manière à ne pouvoir plus s'en retirer sans le secours de leurs compagnons. Cette vase exhalait une odeur fétide et délétère. A neuf heures avant midi

on atteignit le camp d'Adda. Les nègres alliés accueillirent notre voyageur avec des cris de joie. Quelques uns prirent la place de ses nègres, et le portèrent en courant dans la tente du gouverneur. L'armée ne se composait que de douze cents hommes; les nègres de la côte danoise ne s'étaient pas encore assemblés. Le camp était un amas irrégulier de huttes faites d'herbes, placées comme des nids, les unes auprès des autres. Chaque ville avait son compartiment de huttes, et l'on pouvait juger, au nombre de ces compartiments, de combien de villes de nègres l'armée était composée. Chaque nation a d'ailleurs sa manière de bâtir les cases. Les Accréens, par exemple, les font exactement comme les maisons des paysans danois, mais si basses qu'on ne peut s'y tenir debout. Les parois sont de feuilles de palmier (1), et le toit d'une espèce d'herbe qui croît très haut (2). Les plus commodes sont celles de la rivière de Volta. Les parois de leurs tentes dans le camp sont faites de nattes de paille très serrée, de forme ronde. Ils ont l'art de les assujettir si fortement au toit que les plus violents tornados ne peuvent les endommager. Les nègres de Ningo et d'Adda, qui font une nation particulière, bâtissent bien à la manière des naturels de la rivière, mais leur ouvrage n'est pas à beaucoup près si parfait.

On venait de jeter les fondements du fort de Konigstein (roche royale) (3), lorsque Isert arriva au

(1) *Elais Guineensis*, ou *Borassus flabelliformis*. Linn.

(2) *Andropogi. Sp. novæ.*

(3) La position de ce fort est marquée sur la carte de l'atlas de l'ouvrage de Vander Bosch, sur les colonies hollandaises, à la pointe occidentale de l'embouchure de Rio Volta.

camp. Avant de connaître Adda, il s'imaginait que cette forteresse avait été élevée sur un grand rocher; et il ne fut pas peu surpris de la trouver située dans une plaine glaiseuse, dans laquelle on ne trouverait pas, à dix milles à la ronde, une pierre de la grosseur d'une fève, quand on offrirait de la payer un million. Toutes celles qui avaient servi à la construction du fort avaient été apportées de Christiansbourg, et même d'Europe. Quinze jours après l'arrivée d'Isert au camp, on reçut de cet établissement un envoi de pierres. Elles furent débarquées sur la côte, et de là transportées à bras sur le bord de la rivière. L'armée nègre aida les Danois dans ce pénible travail; et comme le camp ennemi était très près, chaque nègre y vint armé de toutes pièces.

Chez les nègres, chacun s'étudie à ne ressembler en rien aux autres. Les principales pièces de l'équipement d'un soldat nègre sont le fusil, une giberne de peau de tigre qui pend sur le ventre, douze à seize charges de poudre, de l'écorce effilée pour bourrer la charge, des balles de plomb, des morceaux de fer ou des pierres pesantes et polies. A la ceinture sont placés, dans leurs gaînes, des couteaux de différente grandeur, et quelquefois un sabre est soutenu sur leur épaule par une bandoulière de drap. Les naturels de cette côte, jusqu'à trois cents milles dans l'intérieur, ne connaissent déjà plus l'usage de l'arc et des flèches, et sont tous munis d'armes à feu. En temps de guerre ils laissent la grande pagne, nommée mammèle, qu'ils portent ordinairement, pour ceindre le beklé, morceau d'étoffe qui ne sert uniquement qu'à couvrir la nudité. Ils ont l'art de fabri-

quer une sorte de casque formé d'une peau de vache appliquée, lorsqu'elle est encore fraîche, sur un bloc de bois qui sert de moule. D'autres emploient au même usage une oreille d'éléphant; d'autres enfin taillent les vertèbres d'un grand poisson en forme de bonnet, et y attachent derrière une longue queue de plumes de faucon, noires et blanches. Tels sont surtout les casques des chefs nègres de la rivière de Volta. Les habitants des montagnes les préparent de peaux de tigres, ou de celles d'une grande espèce de singe. Ils y laissent les trous des yeux à la place où les leurs viennent s'adapter; derrière pend une longue queue du cuir de l'animal, qui leur donne un air formidable. Quelques uns se font de grands chapeaux de paille, ou même des bonnets de natte de toutes formes. Tout le reste de leur corps est couvert de fétiches, dont chacun a sa vertu particulière. Parmi les Accréens c'est un usage commun de s'attacher au genou gauche un peu d'herbe tendre; on en laisse pendre les extrémités le long de la jambe; on y fait divers nœuds, entrelacés de verroterie, dont chacun a son utilité, et on s'applique pareillement aux mains et au cou une quantité de ces amulettes. Les Crépéens sont entre tous les peuples nègres ceux qui se distinguent le plus par le nombre de leurs fétiches. Outre cet attirail, les commandants portent un bâton de couleur rouge et blanche, garni à une extrémité d'un ruban de paille tressé avec art. Le guerrier ne doit jamais s'en dessaisir.

Les principaux instruments de guerre des naturels de la rivière de Volta sont, le petit tambour que l'on porte pendu au cou; le grand tambour, de quatre

pieds de haut et deux pieds et demi de circonférence, qui est placé horizontalement sur la tête d'un nègre, tandis que le musicien marche derrière et le frappe de baguettes en forme de crochets; et enfin une espèce de cor, formé d'une dent de jeune éléphant, et percé d'un seul trou, comme la flûte traversière. Ce fut dans cet équipage que toute l'armée se mit en marche pour arriver sur le lieu où les pierres avaient été déposées. Chaque guerrier se chargea d'une pierre; les chefs eux-mêmes ne voulurent point de distinction; et elles furent transportées dans le meilleur ordre sur les bords de la rivière. Pendant le trajet, qui était d'un quart de lieue, chacun joignait sa voix à un chant militaire, dont Isert rapporte ce passage, qui revenait souvent : « Comme nous allons vous casser la tête, à vous autres Auguéens! »

Depuis un temps immémorial les nègres d'Adda, qui habitent la rive occidentale et les îles de la rivière de Volta, ont été les ennemis des Auguéens, qui occupent la rive orientale. Les derniers avaient, en 1750, détruit la puissance des naturels d'Adda; mais ceux-ci cherchèrent plusieurs fois à se venger, et réussirent à obtenir la paix jusqu'en 1767. A cette époque, les Auguéens vinrent de nouveau les attaquer sans succès. En 1776, la guerre recommença avec plus de fureur; les villes du pays d'Adda furent incendiées, les habitants massacrés ou faits prisonniers, et le reste de la population forcé de se réfugier à Friedensbourg. Cette première victoire enhardit les Auguéens; ils osèrent attaquer les Danois, en 1782, et pillèrent leur factorerie d'Adda et celle de Quitta,

située à douze milles plus haut sur la rive orientale de la rivière de Volta. Telle fut l'origine de la guerre dont nous allons faire le récit. Avant d'entrer en campagne, le 14 février 1784, tous les chefs et tous les cabaschirs se rassemblèrent pour nommer un général en chef des nations unies. Les blancs assistèrent à cette cérémonie solennelle, où l'on but force eau-de-vie, et où un orateur harangua l'assemblée en trois langues, afin d'être compris de tous les auditeurs. Le 23, le général élu reçut le serment de fidélité de toute l'armée.

Vers minuit, on entendit d'abord un bruit dans le voisinage d'Agraffi, village nègre, situé sur les bords du fleuve, et enfin le 25 de mars on s'embarqua pour livrer bataille aux Auguéens. Ce ne fut que sur le soir qu'on atteignit l'embouchure de la Volta. On établit le camp sur une langue de terre, baignée d'un côté par la mer, et de l'autre par le fleuve, en présence de l'ennemi, qui se promenait avec fierté sur l'autre rive; et l'on forma des tentes avec des branches de palmier (1), l'unique espèce d'arbre qui croisse dans ces sables stériles. Le lendemain fut un jour de repos; mais le 27, toute l'armée parut sous les armes, et l'on s'avança droit au camp des ennemis. On commença à faire feu à neuf heures du matin. Les blancs montaient des barques armées de canons. Lorsque les nègres auxiliaires, embarqués sur cent quinze canots, eurent tiré quelques coups de fusil, ils retournèrent au camp, sans se mettre en peine

(1) *Chrysobalanus Icas.* Linn.

des blancs, qui pouvaient courir le plus grand danger, si les Auguéens les eussent poursuivis à l'aide des canots qu'ils avaient sur la Quitta (1). Les officiers danois se voyant ainsi abandonnés, firent enfin volte-face. Le soir même, le conseil des guerriers adopta un nouveau plan d'attaque. A la nuit, on s'embarqua sur la rivière; et à six heures du matin, on aborda sur le territoire des Crépéens, peuple très renommé entre les nègres. Dès que l'armée eut pris terre, on la divisa en quatre colonnes, et on alla camper, à quatre heures après midi, dans une plaine entourée d'une forêt de palmiers, et au milieu de laquelle on trouve d'assez bonne eau. Plus bas, du côté de la mer, on découvrait Tététu, petit village que les habitants avaient abandonné. Toute cette agréable contrée présentait un coup d'œil romantique. On n'y établit ni huttes ni tentes; chacun passa la nuit en plein air. Un tornado affreux, accompagné de pluie et de tonnerre, signala cette pénible nuit. Le 30, vers les six heures, l'armée se mit de nouveau en marche sur un sol marécageux. Vers dix heures, elle arriva en face du premier village des ennemis, nommé Atocco, à trois milles en droite ligne de la Volta, à la distance d'un quart de mille de la mer. Isert vit, pour la première fois, deux troupeaux de buffles. Ces animaux sont gris de cendre, comme les bœufs de Pologne; mais ils sont beaucoup plus hauts de taille. Leurs cornes se recourbent en demi-lune sur le dos. On en a tué

(1) Bras de la rivière de Volta, qui s'étend depuis l'embouchure jusqu'à Quitta, et qui est la principale route par eau pour se rendre d'Adda à Quitta.

un auprès d'Adda qui pesait huit cents livres. Ils s'arrêtèrent pour regarder le front de l'armée, et se retirèrent dans un marais couvert de cypre articulé. On entra aussi dans ce marais, qui pouvait avoir une demi-lieue de circonférence; mais on en avait à peine parcouru une partie, qu'on entendit tout à coup une décharge d'armes à feu. Les Auguéens s'étaient postés dans cet endroit pour couper la retraite, par la rivière, à l'armée ennemie. Un combat acharné s'engagea bientôt; les Auguéens se défendirent avec courage; mais ils ne purent longtemps soutenir le feu de leurs adversaires, et, au bout de trois quarts d'heure de défense, ils prirent la fuite. L'armée se sépara alors en deux corps, et incendia les villages d'Atocco et de Fouthe, après en avoir tiré autant de bœufs, de brebis et de butin qu'elle put en emporter. Vers les cinq heures du soir, on atteignit Augua, capitale des Auguéens, après avoir brûlé les trois villages nègres d'Attitoau, d'Owaco et d'Atapple. Augua eut le même sort, malgré les représentations des Danois, et l'armée se livra à la joie et se gorgea de viande à la lueur de l'incendie.

On séjourna dans ce lieu le lendemain et la nuit suivante, pour donner aux blessés un peu de relâche. Isert employa ce temps à visiter les cases embrasées, et les tristes restes d'Augua. Dans cette excursion, notre voyageur trouva, à l'entrée de la ville, un cabinet de verdure naturelle que la flamme avait presque entièrement épargné. On lui dit que c'était la hutte des fétiches des Auguéens. En l'examinant de plus près, il découvrit qu'elle était faite de l'arbre

au dragon (1). De l'autre côté de la ville, on apercevait divers jardins, appelés rossar par les nègres, où ils cultivent des bananiers, des cannes à sucre, et d'autres plantes. Les cannes à sucre étaient plus élevées qu'un homme, et croissaient aussi épaisses que dans les îles de l'Amérique. Les nègres n'en font pas d'autre usage que de les mâcher quand ils ont soif.

Le 1er avril, à six heures, toute l'armée se mit en marche. A huit heures on arriva à Way, ville un peu plus petite qu'Augua; elle fut aussi incendiée, et ce fut un coup d'œil affreux, ajoute Isert, de voir la quantité de brebis, de bœufs, et d'autres animaux, qui furent massacrés et laissés morts sur la place. Les habitants de Way sont les nègres les plus insolents de toute la nation des Auguéens. Leur taille contribue peut-être à les rendre méchants. On trouverait difficilement, même parmi les Crépéens, la plus grande race parmi les nègres, un seul village qui renfermât autant de gens forts et robustes qu'on en voit communément parmi eux. Isert en vit un qui avait six pieds et demi, et ils sont en grand nombre de cette taille à Way; il y en a même d'une taille encore plus haute.

Les Auguéens sont généralement dans l'aisance, ce qu'ils doivent principalement à leur position sur la rivière de Quitta. Un homme peut gagner chez eux neuf écus par jour, somme considérable, puisqu'il peut avec deux écus vivre tout un mois. Cepen-

(1) *Dracæna draco.* Linn.

dant ils ne sont pas aussi riches qu'ils pourraient l'être. Quand un nègre a pêché pendant tout un jour, il reste à la maison pendant un mois, boit, mange, fume du tabac, et fait la cour à ses femmes.

Après qu'on se fut reposé pendant quelques heures, on se mit en marche pour Thebée, dernier village des ennemis, moins considérable que celui de Way, et qui eut le même sort. A midi on atteignit Quitta, où les Danois ont une loge, et qui n'est qu'à deux milles de Thebée. Le comptoir était désert; le commandant blanc et les autres employés de la compagnie s'étaient réfugiés dans la petite ville d'Afflahu, située dans les bois, et dont les habitants sont attachés aux Danois. Le 4, un corps de Crépéens d'onze cents hommes se joignit aux troupes alliées. Ils appartenaient aux villages d'Afflahu, de Bay, de Popo et d'autres, et ils portèrent l'armée à trois mille combattants. Le 10 d'avril 1784, toutes ces forces réunies allèrent camper près d'une ville très considérable, nommée Pottebra, et située à trois milles à l'orient de Quitta. Dans cette marche, on trouve le grand, le petit et le nouvel Ajuga, trois villes à la distance d'un demi-mille l'une de l'autre. Les habitants d'Ajuga et de Pottebra vivent principalement de leur commerce de poisson et de sel, dont ils avaient des provisions immenses. On séjourna dans ce lieu jusqu'au 11 de mai. Vers le matin de ce jour, tout était en armes dans la plaine de Pottebra, et lorsqu'on eut distribué des cartouches nouvelles aux malheureux nègres qui avaient vendu les premières pour vivre, toute l'armée, portée au nombre de quatre

mille hommes, se mit en marche; la nuit était déjà tombée lorsqu'on s'arrêta dans un bois de palmiers. Le lendemain, on alla camper à un mille de Fita, ville des Auguéens. Le 14, on livra bataille à l'ennemi, et l'on resta maître du terrain après un combat opiniâtre et sanglant. Le 15, on apprit que les troupes ennemies s'étaient retirées dans la partie la plus éloignée des bois, et l'on se décida à retourner au campement de Pottebra. Le 24, Isert vit arriver le prince Ofoli Bossum, fils du roi Assiambo de Popo, qui venait se joindre à l'armée danoise avec une partie de ses troupes: il prêta le serment de fidélité. Son dessein paraissait être principalement de se porter pour médiateur entre les deux nations belligérantes, car bientôt après son arrivée il proposa des moyens d'accommodement; il expédia même un de ses lieutenants à Kriko, la plus proche des villes des Auguéens, pour les engager à envoyer des députés et à demander la paix. Ces députés arrivèrent, en effet, le 27 de mai; et on leur fit savoir le lendemain, dans une assemblée générale, que l'on consentait à faire la paix aux conditions suivantes: 1°. que les Danois bâtiraient un fort à Quitta; 2°. qu'ils auraient un passage libre dans leur pays, tant par eau que par terre; 3°. qu'ils auraient un comptoir dans leur capitale; 4°. que les Auguéens n'enverraient plus de canots à la mer, et qu'ils ne négocieraient qu'avec la nation danoise; 5°. qu'ils ne rebâtiraient pas leur ville, qu'ils feraient alliance de nouveau avec les nègres de Quitta, et vivraient en bonne amitié avec eux; 6°. enfin que, pour assurer l'exécution de ces articles, ils enver-

raient en otages dix jeunes gens, fils des chefs du pays, qui seraient, en cas de contravention, vendus comme esclaves et emmenés hors du pays. Les Auguéens acceptèrent ces conditions, et avouèrent en public la supériorité des Européens sur eux. La cérémonie se termina par un cri de joie. Le jour suivant, on invita à un festin les Auguéens avec leurs fétiches. On se jura réciproquement la paix et la fidélité; et les Danois s'empressèrent de partir le soir même pour Quitta, où on jeta les fondements d'une forteresse. Quitta est une ville nègre assez considérable, située sur une langue de terre basse, entre la mer et la rivière de Volta. Le sol en est très varié et en grande partie marécageux; ce qui fait qu'on y est extrêmement tourmenté par les moucherons. De toutes les possessions danoises, Quitta est la plus heureusement située pour l'abondance des vivres et et de l'eau fraîche. Le pays produit beaucoup de gibier, de bœufs et de brebis. La rivière est remplie de poissons délicats et de crabes (1); les huîtres (2) y sont si communes que les nègres ne se donnent pas la peine de les transporter jusqu'à la ville avec leurs écailles, quoiqu'ils n'aient guère que deux cents pas à faire pour cela; mais ils les ouvrent sur le rivage, jettent la chair dans un pot, les font cuire ensuite dans leur jus, et les apportent ainsi à vendre à Quitta (3).

(1) Une espèce très voisine du *squilla astacus* de Fabricius.

(2) Probablement une nouvelle espèce; elle est étroite et souvent de la longueur d'un pied et plus.

(3) Isert, *Voyages en Guinée*, p. 95.

Le 26 de juin, les Danois s'en retournèrent avec leurs alliés. Le jour suivant, ils arrivèrent à l'embouchure de la Volta, où ils s'embarquèrent sur les canots qu'on leur avait envoyés du fort. La rivière de Volta a reçu ce nom des Portugais, à cause de son entrée dans la mer qui ressemble à un saut (1). Sa largeur à son embouchure n'a pas plus d'un bon quart de mille. La longueur de son cours n'a pas encore été entièrement reconnue par les Européens. Les nègres assurent que le bourg de Malfi, qui est dans une île à environ douze milles de la côte (2), fait la moitié de la route jusqu'au village d'Aquambo, où le fleuve prend sa source, c'est-à-dire se forme de plusieurs petites rivières, et cesse d'être navigable pour les canots. A environ un demi-mille de l'embouchure, la Volta s'étend comme une mer, à plus de quinze milles de longueur, sur une largeur de douze milles. Une de ses divisions s'avance jusqu'à Pottebra, et même plus loin dans la saison des pluies. Toute cette étendue forme un archipel de grandes et petites îles, au nombre de plus de cent. L'une des plus considérables, qui peut avoir un quart de mille de diamètre, est l'île d'Adda, vis-à-vis du fort de Konigstein, dans laquelle les Danois ont une loge depuis les premiers temps de leur établissement en Guinée.

Ce fleuve présente un coup d'œil enchanteur; ses bords, toujours verts, sont garnis d'arbres et de buis-

(1) Suivant Bowdich, cette étymologie est incertaine.

(2) La carte n° 12 de l'atlas de l'ouvrage de Van-den-Bosch sur les colonies hollandaises, place Malfi sur la rive occidentale de la rivière Volta, au confluent d'un petit ruisseau qui s'y jette, de sorte que, selon cette carte, Malfi serait presque entourée d'eau, mais ne serait pas dans une île.

sons, parmi lesquels on distingue le manglier (1), une espèce de tilleul (2), un arbrisseau épineux (3), et surtout un grand arbre nommé, sur la côte, très improprement, cèdre (4). Ses racines ont cela de particulier qu'elles poussent quantité de jets au-dessus de terre, semblables à des tuyaux de pipe, et qui ne se couvrent jamais de feuilles. Cet arbre est tellement salé, qu'on voit le matin sur ses feuilles de grosses gouttes de sel qui se cristallisent au soleil. Son bois est assez droit et propre aux constructions. La navigation sur la Volta serait très agréable, si on n'avait point à craindre l'attaque des éléphants d'eau (5) et des crocodiles qui y sont en grand nombre. Les arbres qui couvrent ses bords sont remplis de toutes sortes d'oiseaux, qui font entendre leur mélodie. C'est une erreur de croire que les oiseaux de la zone torride ne chantent point. La Guinée possède un rossignol qui ne le cède pas à celui de Pologne, et qui chante toute l'année. Le hoche-queue (6), ou du moins une espèce qui lui ressemble, habite aussi ces climats, et y fait entendre le même chant que celui d'Europe. A environ trois quarts de mille de la côte est une petite île qu'on nomme l'île des Oiseaux. Elle est habitée dans tous les temps par une quantité de hérons de diverses espèces, toutes inconnues. Les perroquets verts, qu'on apprivoise, s'y rassemblent en troupes, remplissent l'air

(1) *Rhizophora mangle.* Linn.
(2) *Hibiscus tiliaceus.* Linn.
(3) *Pterocarpus lunatus.* Linn.
(4) *Avicenniæ nova species.*
(5) *Hippopotamus amphibius.* Linn.
(6) *Motacilla curuca.* Linn.

de leur cri semblable à celui du poulet, jusqu'à ce que diverses familles de singes, à l'approche de quelque homme, viennent les interrompre, en s'élançant avec grâce de branche en branche. Dans les mois de juillet et d'août le fleuve se déborde et inonde une vaste étendue de terre destinée à la culture du riz. On cultive aussi cette plante vers le haut de la rivière, où l'eau est toujours douce. Dans la partie qui est salée, il naît une quantité incroyable de tarets. Ces vers rongent le bois avec une vitesse inconcevable. On trouve suspendues aux branches des mangliers qui s'inclinent dans la rivière des huîtres d'un goût exquis. Elles se distinguent de celles qui sont dans le lit de la rivière salée, par leur petitesse et leur forme ronde. Lorsque le fleuve est salé, elles sont d'un meilleur goût; mais dans les mois où l'eau est plus douce, elles deviennent maigres et paraissent malades.

Les villages les plus connus de la rivière de Volta ou des environs dont les naturels se nomment eux-mêmes nègres de rivière, dans leur langue faen-biles, sont Agraffi, Malfi, Meffi, Tafféri et Batoo. Ils sont tous alliés des Danois et reconnaissent leur pavillon. Agraffi est le plus proche d'Adda, et fournit abondamment au fort toutes les productions du pays. Malfi est le plus grand de tous, puisqu'il peut, sans se dépeupler, fournir aux Danois trois cents guerriers auxiliaires. Ce village est aussi célèbre par son temple et ses fétiches, et a ce privilége que tout esclave qui s'y peut réfugier recouvre sa liberté. Isert en a fait lui-même l'expérience à son détriment. Un des nègres de la compagnie s'y étant retiré, personne n'osa l'en

arracher. Enfin notre voyageur y envoya un soldat mulâtre qui, ayant été baptisé, faisait profession de ne point croire toutes ces superstitions; il saisit en effet le nègre; mais il convint que la crainte des fétiches lui avait causé un tremblement dans tout le corps.

Le commerce des naturels de la rivière de Volta avec les Européens, se borne simplement aux esclaves et aux dents d'éléphant. Les dernières y deviennent même très rares. On n'y trouve presque point d'or à acheter. La plus grande partie des esclaves vient du pays des Crépéens, et principalement d'une province qui se nomme Akothim, et qui est à trois journées de distance de Malfi.

## § III.

### Voyage à Fida, Juida ou Vhidah.

Isert s'embarqua le 11 d'octobre 1784 pour se rendre à Fida ou Juida. En trois jours de traversée, on atteignit la rade de Princestein, près de Quitta, où notre voyageur prit terre. Après quatre jours de relâche dans ce comptoir où l'on déposa des marchandises, on remit à la voile; en vingt-quatre heures on arriva dans la rade de Popo. Ce port, appelé dans les géographies petit Popo, pour le distinguer du grand, et qui n'est généralement connu sur la côte que sous le nom d'Afla, est situé à huit milles à l'est d'Aflahu. Ce petit état se composait, en 1784, de cinq villes principales, dont chacune avait son cabaschir. L'une de ces villes ne renfermait que des Crépéens, qui sont les habitants indigènes. Les autres ont été peuplées par des Accréens qui vinrent y

chercher un refuge lorsque leur roi fut vaincu dans le siècle précédent par celui d'Aquamboe; et comme ils savaient mieux manier les armes que les stupides Crépéens, ils devinrent les maîtres, et exerçaient encore cette supériorité à l'époque du voyage d'Isert. Entre ces villes alliées coule le bras d'un fleuve d'eau douce qui remonte fort avant dans l'intérieur, et présente le coup d'œil le plus ravissant pour la variété de la verdure, des arbrisseaux et des forêts de palmiers qui couvrent au loin ses rives. C'est sur cette rivière que l'on trouve, en remontant deux milles plus haut, le grand village nègre de Gragi, dont le prince Ofoly Bossum est le chef, et où il habite dans une espèce de château fortifié. Il se tient toutes les semaines deux marchés dans cette ville, où les habitants de Popo viennent acheter les provisions que leur refuse un sol sablonneux et ingrat. L'abondance des vivres est si grande à Gragi, que ces derniers y achètent des chargements entiers de comestibles qu'ils transportent sur un bras de la rivière jusqu'à Fida ou Juida (1).

Après le roi, du temps d'Isert, le nègre le plus puissant de la ville de Gragi était Lathe, le plus riche marchand de toute la contrée. Cet Africain entendait trois langues européennes, l'anglais, le portugais et le da-

(1) Isert, *Voyages en Guinée*, p. 119 et suiv. La carte de Bowdich (*Map of North Western Africa*) est la seule où l'on trouve Gragi, près de Popo, vers le nord-est. Au nom de Grand-Popo, cette carte substitue celui d'Aflah, à l'est de Gragi, et à l'ouest de Grigwe ou Gregoy. Enfin on y trouve Aflahoo et Kriko à l'ouest de Popo. Sur la carte de M. Berghaus, on voit Aflahov et Afla sur la côte de chaque côté de Popo, qui est par conséquent le Petit-Popo.

nois, et continuait à faire des entreprises commerciales très importantes. Il avait, à l'époque du voyage d'Isert, un fils en Angleterre, et un autre en Portugal, qui y apprenaient à lire, à écrire et à compter : connaissances étrangères à leur père. Ses magasins, toujours remplis de marchandises, servaient d'entrepôt aux négociants anglais qui venaient trafiquer dans ces parages. Lorsqu'on allait le voir, on était traité à l'européenne. Il avait toujours du pain d'Europe chez lui, ce qui souvent était une rareté chez les blancs eux-mêmes (1).

Isert a remarqué que les naturels de ce canton étaient plus superstitieux que ceux d'Accra; on les voit quelquefois accablés sous le poids des amulettes, et tous les coins de leurs maisons sont remplis de figures humaines en terre glaise ou en bois, peintes de couleurs variées. Dans chaque cour, à droite vers la porte, on trouve un grand vase de terre rempli d'eau, posé sur un piédestal de terre de forme conique, haut de deux à trois pieds, et garni d'autres petits pots fixés l'un près de l'autre. Dans l'eau du vase, il y a toujours une plante sacrée, qui y pousse un grand nombre de rejetons et remplit bientôt toute la capacité de ce vase, sans le secours d'aucune terre. C'est sans doute cette propriété qui a engagé les prêtres des fétiches à donner à cette plante un caractère sacré. Elle ressemble à l'oreille d'ours, et répand une faible odeur aromatique (2). Les habitants de cette partie de la côte de Guinée surpassent tous les autres nègres dans l'art de construire les maisons. Isert vit

(1) Isert, *Voyages en Guinée*, p. 120.
(2) *Pistia stratiotes*. Linn.

le palais que le cabaschir Akoï s'était élevé, vaste bâtiment à trois étages, qui, comme plusieurs autres constructions du même endroit, était très bien approprié à la manière de vivre des nègres.

Le commerce fleurit à Popo de toute manière. La première matinée après son arrivée, Isert fut éveillé avant le lever du soleil par ce cri continuel qui venait de la rue : « Venez, achetez du flatta, l'eau est toute chaude. » Curieux de savoir ce que c'était, il se mit à la fenêtre, et il apprit de son domestique que c'étaient de jeunes filles qui vendaient une sorte de thé tout préparé. Isert n'avait point encore observé cet usage en Guinée. Cette boisson consiste en une espèce de bouillon composé de maïs. Les marchands tiennent d'une main le pot qui le contient, et de l'autre un vase plein d'eau chaude que ces jeunes filles portent sur la tête. Se présente-t-il un acheteur, elles lui donnent une cuillerée du bouillon dans une calebasse, et jettent dessus de l'eau chaude. L'acheteur remue le brouet avec le doigt, et l'avale; quelques-uns y mêlent du miel qui est délicieux dans ces contrées. On nomme cette boisson flatta ou cassa; on la donne principalement aux malades, et elle passe pour une nourriture très saine.

Les nègres de Popo savent aussi travailler le coton, et le teindre en bleu avec une couleur qui égale l'indigo. Ils la composent de certaines feuilles d'arbre et d'une sorte de racine sur lesquelles ils versent une lessive de cendres de noix de palmier (1). Une pagne

(1) Ces plantes sont deux espèces inconnues en Europe. La première est une *bignonia*, et l'autre une *tabernæmontana*.

fine de cette étoffe, fabriquée dans le pays et ornée de raies rouges, est estimée un grand prix, et se paie quelquefois jusqu'à cinquante risdales.

Afla est placé sur les cartes géographiques sous le nom de Grand-Popo, nom qui est inconnu sur la côte. Cette ville est située à cinq milles à l'est du Petit-Popo, dans un fonds marécageux, à quelque distance de la mer, sur une rivière qui, du côté de l'est, s'avance jusqu'à Juida, et du côté de l'ouest jusqu'au Petit-Popo. Le respect que les nègres de ce dernier endroit portent au roi d'Afla va très loin, quoiqu'il ne soit pas le maître de leur pays. Quand ils le rencontrent, ils se jettent le visage contre terre, et font craquer tous leurs doigts. Ce monarque vient plusieurs fois l'année à Popo pour arracher des présents tant des naturels que des Européens. Il est très redouté même des blancs, qui sont assez simples pour croire que tout Afla, sa résidence, est plein de sorciers dont il est le chef. Lorsque les présents qu'on lui fait ne lui paraissent pas suffisants, il menace de rendre salée la rivière qui fournit de l'eau fraîche aux habitants de Popo, et il est possible qu'il ait pu exécuter quelquefois cette menace, en ouvrant secrètement une communication de la rivière avec la mer, dans un de ses angles où ce travail était le plus facile (1).

Le 1er de novembre on leva l'ancre pour faire route vers Juida, à dix milles de Popo : on y arriva le jour suivant, et on s'y établit pour faire la traite. Le commerce de cette place, dit Isert, est

(1) Isert, *Voyages en Guinée*, p. 130.

entièrement différent de celui qu'on fait dans les établissements danois. Il y a à Juida trois forts; un français, un anglais et l'autre portugais. Le premier est le mieux entretenu, et le dernier est dans le plus mauvais état. Chaque navire qui arrive dans le port pour faire la traite, ouvre une loge et fait ses affaires lui-même. Pour ce privilége, il paie au roi, si son bâtiment porte trois mâts, la valeur de douze esclaves, et de sept seulement s'il n'est qu'à deux mâts. Cet impôt a souvent engagé les Français à abattre leur mât d'arrière avant d'arriver à la rade, pour épargner les cinq esclaves. Les gouverneurs européens ont tous liberté entière de commercer, moyennant un tribut payé au roi. Les forts et les villages nègres sont situés à un mille dans les terres. Avant d'y arriver, il faut passer la rivière de Popo et divers marais, qui, du reste, sont tous guéables. Ces difficultés de la route rendent cependant le port des marchandises fort coûteux. Les marchands de Juida ont la singulière coutume d'orner de leur mieux leurs esclaves, avant de les faire voir aux blancs. Les femmes ont jusqu'à cinq pagnes l'une sur l'autre. Tous les hommes, même les enfants de cinq ans, ont les mains liées derrière le dos. Cette précaution est exigée par ordre du roi, parce qu'il arriva une fois qu'un blanc, en voulant visiter un esclave, en fut mordu cruellement. Les marchands d'esclaves sont privilégiés, et un simple voyageur n'oserait pas vendre ses esclaves directement aux Européens. Les marchandises qui ont le plus grand cours à Juida sont l'eau-de-vie, les cauris, le tabac, les bassins de

cuivre, la verroterie, le fer, les toiles et les autres étoffes propres à faire des pagnes.

Juida est l'ancienne ville de Jach ou Jacque, et son nom actuel est celui de toute la province. Il y a à deux milles plus haut un autre village qui en dépend, et qui se nomme Sauvi (1). C'était la résidence du roi; mais, du temps d'Isert, elle tombait déjà en décadence. Au nord de Juida, on trouve une rivière large et peu profonde, où Isert vit, pour la première fois, de quelle manière les naturels construisent leurs ponts. Ils entrelacent des branchages très pressés les uns contre les autres, et ils les assujettissent sur l'eau à des pontons. Avant d'arriver à ce pont, qui a environ trois cents pas de long, Isert traversa une belle prairie émaillée des fleurs rouges de la balsamine. Le terrain aux environs de la rivière est marécageux et spongieux. Juida est maintenant, dit Isert, une ville très considérable, qui peut bien avoir un mille et demi de circuit, en y comprenant les champs de maïs renfermés dans la ville. Chaque fort européen est entouré de son village particulier, de sorte que la ville n'est formée que de la réunion de tous ces villages. Il n'est point extraordinaire de s'entendre saluer dans le même instant en langues différentes; chaque quartier en parlant une qui lui est particulière. Vers le centre de la ville, se trouve le marché garni de boutiques, où les marchands viennent le matin avec leurs pro-

(1) La ville de Juida d'Isert est celle que les autres voyageurs nomment Gregoy ou Grigwee, et Sauvi est celle qu'ils nomment Sabi, ou Savier, ou Xavier.

visions, et s'en retournent le soir. Tous les quatre jours on ouvre un marché, où les étrangers ont le droit d'étaler. On trouve dans leurs boutiques, à des prix modérés, toutes sortes de marchandises indigènes et européennes. Les naturels vendent de leur côté du kanki, appelé à Juida dabbe-dabbe, du maïs, des fruits, du bois et d'autres denrées semblables. On laisse aux femmes tout le soin du commerce, excepté de celui des esclaves, qui est l'affaire des hommes (1).

Le gouverneur de Juida, du temps d'Isert, était un des nègres les plus habiles qu'il eût vus. Il parlait les trois langues européennes connues dans le pays. La charge dont il était revêtu attire à celui qui l'exerce un grand respect de la part des naturels. Chaque nègre qui rencontre le gouverneur doit, sous peine de la vie, se courber le visage contre terre ou se mettre à genoux, frapper des mains à trois reprises, et à la dernière faire craquer tous les doigts de sa main gauche. Pendant la nuit, le craquement des doigts suffit, mais il faut que le passant reste à genoux et courbé. Jamais on ne s'asseoit en présence de cet officier, qui ne répond à toutes ces démonstrations de politesse que par un léger claquement de main. Lorsque les nègres se sont acquittés de ce cérémonial, ils s'entretiennent avec le gouverneur aussi familièrement qu'avec tout autre individu (2).

Les environs de Juida forment une des contrées de la Guinée les plus délicieuses où les Européens

(1) Isert, *Voyages en Guinée*, p. 141.
(2) Isert, ibid., p. 144 et suiv.

se soient établis. Le pays est plat, parsemé de prairies, et arrosé par de nombreuses sources d'eau. La végétation, entretenue par des pluies plus abondantes qu'à Accra, y semble jouir d'un printemps perpétuel. On y sème deux fois l'année, en mars et en octobre. Les Européens y avaient, du temps d'Isert, de magnifiques jardins. Les Français occupaient cent vingt nègres pour l'entretien de celui de leur fort (1).

Isert fait remarquer que plus on avance sur le golfe de Benin, plus on trouve les nègres superstitieux. A Ursu, près de Christiansbourg, il n'y a pas de temple destiné au culte, tandis que dans d'autres villes on en trouve plus de trente. La plupart de ces temples sont consacrés au serpent. La danse des fétiches s'y pratique presque chaque jour. Les nègres de Juida sont très habiles danseurs. On voit une multitude de jeunes filles entretenues aux dépens de l'état, qui ne font autre chose que de chanter dans le temple de cette divinité, et de danser en public. Isert a vu de ces femmes se livrer à ce violent exercice pendant plus de trois heures, à la plus grande chaleur du jour, et ne prendre d'autre rafraîchissement que d'être essuyées de temps en temps par la prêtresse (2). Le serpent fétiche, appelé Daboué par les naturels, suivant Labarthe (3), est la plus grande divinité du pays. Un Européen s'expo-

(1) Isert, *Voyages en Guinée*, p. 149.
(2) Isert, ibid., p. 151.
(3) *Voyage à la côte de Guinée*, par P. Labarthe, Paris, 1803, p. 130.

serait à de grands dangers en le tuant. Isert, qui en avait vu plusieurs, dit que c'est un très beau reptile. Il est de la longueur et de la grosseur du bras, et de couleur grise mêlée de raies jaunes et brunes. Il parcourt hardiment toutes les maisons, et ne fait de mal à personne. Isert se promenant un jour seul dans le jardin du fort danois, en vit un roulé sur lui-même qui dormait au pied d'un arbre; il considérait ce bel animal avec ravissement, et il se disposait à aller chercher un vase pour le conserver dans l'esprit-de-vin, lorsqu'à son grand chagrin un nègre, qui travaillait dans le jardin, l'ayant aperçu en même temps que lui, alla avertir un prêtre. Celui-ci, à la vue du serpent, se jeta le visage contre terre, le baisa trois fois, marmotta quelques mots, prépara sa ceinture pour y placer le reptile sacré, le souleva de terre avec tant de précaution qu'il ne le réveilla seulement pas, et le porta dans le temple, où il y a toujours à boire et à manger pour ces animaux, soit qu'ils viennent ou ne viennent pas en jouir (1).

Les nègres de Juida sont bien faits et de grande taille, mais leurs traits n'ont point ce gracieux que l'on remarque chez les Accréens et chez quelques autres nations de Guinée. Les femmes sont très laides. Isert y vit une négresse blanche de la couleur du lait, que le roi de Dahomey avait envoyée au gouver-

(1) Labarthe prétend, au contraire, qu'on y nourrit secrètement les serpents sacrés avec des rats, et que les prêtres font croire au peuple qu'ils vivent d'air. Voyez *Voyage à la côte de Guinée*, p. 131.

neur, en lui disant qu'il était aussi en état de lui procurer une femme blanche. Cette femme était horriblement laide, haute de quatre pieds, et avait tout l'air d'un monstre. Notre voyageur vit aussi un nègre qui avait les mains tout-à-fait blanches; ce qui leur arrive quelquefois à la suite d'une maladie grave: celui-là était ainsi né. Les nègres de Juida sont très industrieux; ils fabriquent de jolies étoffes; ils font aussi un autre tissu de plantes. Ils emploient les feuilles d'une espèce de cyperus, qui ont un pouce de largeur sur une aune de long : ces feuilles, exposées au soleil, de vertes deviennent jaunes; on les sépare ensuite en fils dont on compose le tissu (1). La traite étant terminée, Isert se rembarqua sur le brigantin Adda, qui le ramena à Popo, d'où il se fit porter par terre jusqu'à Christiansbourg. Ce trajet est de cinquante milles d'Allemagne, que notre voyageur fit commodément en six jours.

## § IV.

### Voyage d'Isert à Aquapim et dans le pays des Aschantis.

Isert était déjà depuis trois années sur la côte de Guinée, et n'avait jamais pénétré dans l'intérieur qu'à la distance de quelques milles. Il avait sans cesse devant les yeux une vaste chaîne de montagnes qui piquait sa curiosité, par la grandeur pittoresque de

(1) Isert, *Voyages en Guinée*, p. 156.

son paysage, et qui ne pouvait être éloignée que d'environ cinq milles. Voici comment l'occasion de visiter cette belle contrée lui fut offerte. Une sœur du roi des Aschantis (Assianthe) vint le consulter comme médecin, sur un mal que ses fétiches n'avaient pu guérir. Isert réussit à l'en guérir, gagna par cette cure sa confiance, et lui témoigna le désir de visiter le royaume de son frère. Lorsque cette princesse fut de retour, elle invita notre voyageur à lui faire une visite. Isert eut bientôt fait ses préparatifs; son voyage devait durer six mois; vingt-cinq nègres l'accompagnaient pour le transporter avec son bagage. Il se mit en route le 7 juin 1786, et fit deux milles jusqu'au petit bourg d'Achiama, résidence des principaux nègres d'Ursu, ou ce qu'ils appellent leur rossar. Ce village est situé sur une colline élevée, mais brûlée et stérile. Lorsque les nègres porteurs se furent un peu reposés, on continua à marcher jusqu'au pied de la montagne, qu'on atteignit à midi. Isert fut obligé de mettre pied à terre dans cet endroit, à cause de la pente roide et inégale du chemin. Les quartiers de rochers épars qui couvrent la surface de la montagne sont du granit à gros grains, du gneiss, et quelquefois du quartz. Toute la campagne prend, à partir de cet endroit, un aspect différent de celui de la côte. Le sol, au lieu de sable, présente une terre argileuse ou meuble comme celle des jardins; et des arbres gigantesques, entremêlés de buissons impénétrables, couvrent au loin les rochers. Isert parcourut ce labyrinthe jusqu'à quatre heures après midi, qu'il ar-

riva à Abodée, premier village considérable que l'on rencontre parmi ces montagnes. Il est situé à environ huit milles de Christiansbourg. Le lendemain, notre voyageur rencontra sur sa route les bourgs de Tiasso, Schentema, Tutu, Mampon (1), Otaky, Manno et Manfeng. Il y a dans ce dernier village un officier du roi des Aschantis, qui remplit la charge de receveur des droits imposés aux marchands d'esclaves. On l'a placé dans cet endroit parce que c'est la réunion des routes d'Aschanti et d'Akim, par où l'on se rend à la côte. Tous ces bourgs ne sont guère qu'à demi-mille l'un de l'autre. Kommang, que l'on trouve à un bon mille du dernier, est la résidence du chef d'Aquapim. Ce prince avait fait déjà avec Isert la campagne contre les Auguéens, et il le reçut en ancien camarade de guerre. On apporta un grand vase de vin de palmier; Attiambo en but d'abord une pleine calebasse de dix-huit onces; ses ministres suivirent son exemple à la ronde, et ensuite on en offrit au voyageur européen. C'est un usage général parmi les nègres, de goûter la liqueur avant de la présenter à un étranger, pour lui ôter tout soupçon de poison. Isert resta dix jours à Aquapim pour déférer aux sollicitations de son ami Attiambo, et bien connaître la contrée. Après s'être un peu remis des fatigues de son voyage, il commença à visiter les environs. Le pays, couvert de bois et entrecoupé de montagnes, de rochers et de collines, présente un paysage riant et varié. L'eau

(1) Bowdich a écrit Marmpon sur sa carte. Il y donne aussi les positions d'Abodee (alors différent de Labodé) et de Kommang; mais il ne fait pas mention des autres qui ne se trouvent sur aucune carte.

fraîche, qui est si rare et si mauvaise dans plusieurs parties de la côte, est excellente dans cet endroit. Près de la ville, une source d'eau vive sort d'un rocher, et répand très loin le bienfait de ses eaux claires comme le cristal. Isert trouva dans ses courses trois espèces de graine de paradis ou poivre de Guinée (1), et une autre plante remarquable dont la tige haute et droite soutenait des fleurs semblables à la tulipe et d'une rare magnificence. Les naturels plantent l'aloès et savent fabriquer des cordes avec les fibres de ses feuilles. Les palmiers sont rares aux environs d'Aquapim, et on n'y trouve guère en abondance que le palmier brûlant (2) et le latanier, que les nègres cultivent. En un mot, la végétation change complètement de forme dès qu'on a passé la chaîne de montagnes qui sépare cette contrée des vastes plaines de la côte, et Isert n'y trouva pas vingt plantes qui fussent communes aux deux pays (3).

Les rochers se composent de granit, de gneiss d'espèces diverses, de quartz et d'ardoise noire. Isert n'y put découvrir la pierre calcaire. Le climat paraît en général plus sain que sur la côte, quoi qu'en puissent dire les médecins qui redoutent beaucoup, sous les hautes températures, les contrées couvertes de forêts. Il est vrai que la situation élevée du pays doit contribuer à sa salubrité. En général, l'air y est plus frais que sur les bords de la mer; ce que le thermomètre d'Isert lui indiqua bientôt en descendant de dix degrés dès qu'il atteignit la montagne. Il ne règne

(1) *Amomum grana paradisi et amomum zerumbet.* Linn.
(2) *Elaïs Guineensis.* Linn.
(3) Isert, *Voyages en Guinée*, p. 254 et suiv.

que peu de vent à Aquapim, et l'air ne laisse pas d'être pur; ce qui engage notre voyageur à adopter l'opinion de plusieurs modernes, que les végétaux dégagent pendant le jour une partie de l'oxigène, ou de l'air pur (1); car, ajoute-t-il, il faudrait, suivant l'opinion contraire des anciens, que l'air fût très malsain dans cette contrée; conséquence que l'expérience contredit (2). Les mœurs des habitants d'Aquapim, ou des nègres de montagnes, diffèrent un peu de celles des nègres de la côte. Leur langage est tout-à-fait distinct de celui des Accréens, et est une sorte de dialecte de la langue des Aschantis. Cette peuplade vit dans un état d'abondance et de simplicité qu'elle doit à la fertilité de son sol et à la rareté de ses communications avec les nations des côtes. Les nègres d'Aquapim ne cultivent le maïs qu'en petite quantité, et seulement pour le manger frais et rôti. Leur principale nourriture, de juillet en décembre, est l'igname, qui doit être chez eux incomparativement meilleur qu'en Amérique. Ils le mangent rôti comme du pain, ou ils le font cuire dans un bouillon de viande, avec quelques dattes pour assaisonnement; ils savent aussi en faire une sorte d'andouillette d'un fort bon goût. Ils les plantent ainsi que nous plantons les pommes de terre; mais comme les racines sont si grosses qu'une seule pèse jusqu'à vingt-cinq livres et plus, ils les coupent en morceaux. La meilleure racine d'igname, lorsqu'elle est bien rôtie, est blanche

(1) Le traducteur met, à tort, l'air inflammable. Il s'agit ici de la portion de l'air qui sert à la combustion, ou de l'oxigène, bien différent de l'hydrogène ou air inflammable.

(2) Isert, *Voyages en Guinée*, p. 358.

comme la neige, et a le goût de la pomme de terre. Isert réussit à en tirer de l'amidon, et obtint de huit livres d'igname une bonne demi-livre d'amidon. La principale nourriture de ces nègres, pendant les six autres mois de l'année, est la banane, que l'on trouve communément dans les bois. Ils la cueillent de l'arbre dès qu'elle a atteint sa grosseur, mais avant sa maturité. Ils la font ensuite cuire dans l'eau jusqu'à ce qu'elle soit molle, enlèvent la peau extérieure qui la couvre, et pilent la chair dans un mortier de bois, jusqu'à ce qu'elle prenne la forme de pâte; puis ils divisent cette espèce de pouding en boules, à l'aide d'une calebasse. Ce mets se nomme foi-foé. On le mange dans un bouillon de viande et de noix de palmier, assaisonné de sel et de poivre d'Espagne. Isert avoue qu'il le trouvait excellent, et qu'il en a fait toute sa nourriture pendant son séjour à Aquapim. Outre ces substances, les nègres de ce pays se nourrissent aussi d'une espèce d'arum (1), connu en Amérique sous un autre nom, dont ils mangent les feuilles et les racines. Ils mangent une grande quantité de fruits différents, dont les principaux sont le bakko (2), l'ananas (3) et les papaies (4). Les citronniers croissent spontanément dans les forêts (5). Chaque père de famille envoie tous les matins son fils, son esclave ou sa fille, avec une calebasse de douze à vingt pintes, pour faire la provision de vin de palmier. Dans ses

(1) *Arum esculentum.* Linn.
(2) *Musa sapientum.* Linn.
(3) *Bromelia ananas.* Linn.
(4) *Carica papaya.* Linn.
(5) Isert, *Voyages en Guinée*, p. 261 et suiv.

fréquentes promenades, Isert rencontrait souvent de jeunes filles revenant des bois et portant sur leur tête leur vase plein de vin. Dès qu'elles approchaient de lui, elles lui présentaient un tuyau et se mettaient à genoux, pour qu'il pût boire plus commodément. S'il y en avait plusieurs, elles se disputaient l'honneur de le désaltérer, prétendant chacune que son vin était le plus doux. Notre voyageur se voyait obligé par-là de goûter le vin de toutes pour ne point leur faire de peine. Cette boisson a le goût du moût, lorsqu'on le boit dans les deux premiers jours, et est très rafraîchissante et très saine; mais, plus vieille, elle porte à la tête et prend une saveur plus âpre.

Les cérémonies religieuses d'Aquapim sont à peu près les mêmes que sur la côte. Isert vit, dans les chemins et dans les carrefours, des espèces d'autels faits de côtes de feuilles de palmier tressées. Ces autels étaient couverts d'ignames crus ou rôtis, et de calebasses pleines de vin de palmier. Isert trouva les nègres de l'intérieur d'un caractère plus doux que ceux de la côte. Les premiers exercent la plus obligeante hospitalité; ils allaient au-devant de notre voyageur pour le prier d'entrer dans leur maison; et lorsqu'il se laissait persuader, ils ne savaient comment lui exprimer leur contentement. Les enfants, au contraire, étaient effrayés à la vue d'un homme blanc, et prenaient la fuite à son moindre mouvement. Aquapim doit avoir été peuplé anciennement par une nation venue de l'intérieur des terres, probablement des Aschantis, avec lesquels ils ont beaucoup d'affinité par leurs mœurs et leur langage.

Suivant les calculs d'Isert, le territoire d'Aquapim a trente milles de long sur vingt-cinq milles de large. Les états d'Aquamboe et de Crobbo le bornent à l'orient; Accra au midi, Fantî à l'ouest (1), et Akim au nord. Sa population s'élève à environ neuf mille âmes. Les forces d'Aquamboe, autrefois très redoutables, ne surpassent pas aujourd'hui celles d'Aquapim. Crobbo est une petite république qui peut mettre sur pied cinq cents hommes. Les naturels habitent les montagnes des environs de Friedensbourg. L'une de ces montagnes est très haute, et se distingue par sa forme de meule de foin, qui lui a fait donner le nom de Crobbo. Elle sert de refuge aux habitants en cas d'attaque. Il y a au sommet une source d'eau; et si les réfugiés ont le temps d'amasser les autres provisions nécessaires à la vie, ils sont en état de soutenir un long siége, la montagne n'étant accessible que par un seul sentier très étroit. Lorsque les Aschantis voulurent, au commencement du dix-huitième siècle, s'ouvrir un passage jusqu'à la mer, et qu'ils eurent subjugué toutes les autres nations, ils eurent alors à combattre les Crobbéens. Ces derniers se retirèrent sur leur montagne; et quand ils virent arriver les Aschantis, au nombre de trois mille hommes, ils ne se défendirent qu'en faisant rouler sur eux des pierres et des rochers; ce qui obligea les Aschantis à leur accorder une paix avantageuse. Fantî est pareillement une république, mais plus considérable; elle s'étend sur la côte depuis Accra, dont elle est séparée par une rivière considérable du

(1) Le traducteur français (p. 270) écrit, à tort, Tanthi, au lieu de Fantî.

même nom. La plupart des forts anglais et hollandais sont établis sur son territoire. Les habitants sont laborieux et cultivent une telle quantité de maïs, qu'il sert à la subsistance de tout le pays.

Akim s'étend au nord dans l'intérieur des terres, depuis Aquapim. Avant d'être réduit sous la domination des Aschantis, ce devait être un pays très peuplé. La capitale est à trois journées de Kommang. Isert se disposait à se rendre dans cette ville et à visiter les riches mines d'or des environs, lorsqu'il reçut du gouverneur l'ordre de revenir de suite à la côte, où sa présence était nécessaire. Ce contre-temps fâcheux interrompit son voyage dans l'intérieur. A son retour à Friedensbourg, il fut atteint d'une fièvre bilieuse, fut sur le point de mourir, et prit en aversion le séjour de l'Afrique. En conséquence, il s'embarqua le 7 octobre 1786, pour retourner en Europe par l'Amérique. La traversée fut marquée par un événement déplorable dont nous allons faire un court récit. Le bâtiment sur lequel Isert retournait en Europe avait à bord quatre cent cinquante-deux nègres, et seulement trente-six hommes d'équipage. Dès le second jour de la traversée, une révolte éclata au moment où la plupart des esclaves crépéens étaient assemblés sur le pont. Isert était au milieu d'eux, occupé à causer avec quelques Accréens dont il entendait la langue. Comme dans un vaisseau si rempli on entend un murmure continuel, son attention fut tout à coup éveillée par un profond silence; la plus grande partie des gens de l'équipage prenaient alors leur repas, et, dans son inquiétude, le premier mouvement de notre voyageur fut de courir à l'avant

pour voir si chacun était à son poste, en cas d'insurrection; mais il n'était encore qu'à moitié chemin, lorsqu'il entendit un horrible cri poussé par tous les nègres, semblable à celui qu'ils font entendre en allant au combat. A ce signal, tous les esclaves assis se lèvent, et Isert tombe à terre renversé sous les coups de fers qu'il reçoit de toute part. Il veut se traîner à la porte du fort; mais à peine est-elle entr'ouverte, qu'une foule de nègres s'y précipite et qu'on est obligé de la fermer précipitamment. Les esclaves révoltés s'emparent alors du malheureux Isert déjà couvert de blessures, le traînent par les pieds jusqu'à l'extrémité de l'avant; et l'un d'eux, avec un rasoir qu'il avait arraché de la main du barbier, lui fait de profondes blessures au front, à la tempe et aux oreilles, et atteignait déjà la gorge heureusement garantie par un épais mouchoir de soie, lorsqu'une balle étendit l'esclave roide mort sur la place. Cependant les matelots ne cessaient de faire un feu soutenu sur les nègres avec des canons chargés de pois : ils les forcèrent enfin à dégarnir la porte du fort. Ce fut seulement dans ce moment qu'Isert put s'y réfugier. Le pilote, qui était aussi dehors au moment de la révolte, avait reçu quelques blessures; mais comme il était meilleur marin qu'Isert, il avait gagné adroitement les écoutilles par où il avait grimpé de l'autre côté du fort. On fit alors une sortie pour forcer les esclaves, qui s'étaient déjà délivrés de leurs fers, à retourner dans leur logement; et comme on s'avançait les armes à la main, une partie des nègres qui n'avaient

point eu de part à la conjuration se retirèrent sans résistance à fond de cale ; mais les coupables, voyant qu'ils étaient vaincus, s'élancèrent tous ensemble dans la mer. Quelques jeunes gens qui n'avaient pas assez de courage pour faire ce saut périlleux furent précipités par leurs aînés. On s'assura d'abord de ceux qui étaient restés sur le pont ; on mit en diligence les chaloupes en mer, et on en retira de l'eau autant qu'on put, les uns vivants, les autres morts. C'était un spectacle affreux de voir ces malheureux accouplés, n'ayant qu'une main et qu'une jambe libres, se tenir cependant sur l'eau et surnager avec adresse ; quelques uns étant absolument déterminés à mourir, rejetaient la corde qu'on leur tendait, et plongeaient pour n'être pas atteints. On remarqua un couple qui n'était pas d'accord : l'un voulait mourir, l'autre être sauvé. Ce dernier, malgré ses cris, était entraîné sans cesse sous l'eau par le le premier. On les retira tous deux ; mais celui qui voulait mourir avait déjà rendu l'âme (1). On perdit dans ce fâcheux événement trente-quatre nègres, et deux Européens furent dangereusement blessés. Le reste de la traversée ne fut marqué par aucun événement important. On vendit la cargaison de nègres à l'île Sainte-Croix, et Isert s'embarqua peu de temps après pour la Martinique, d'où il passa en Europe.

Depuis, en 1788, Isert fut renvoyé en Afrique par le gouvernement danois, pour faire de nouvelles observations dans le pays, et, sur son rapport favo-

(1) Isert, *Voyages en Guinée*, p. 282 et suiv.

rable, on lui confia le soin de choisir un local propre à l'établissement d'une colonie, et de diriger les opérations nécessaires. Le docteur Isert jeta, dit-on, d'abord les yeux sur une grande et belle île, située dans la rivière Volta, près de Malfy; mais contrarié par l'opposition des naturels et par les menées sourdes des blancs marchands d'esclaves, il plaça le chef-lieu de la colonie dans les montagnes d'Aquapim, et lui donna le nom de Frederichsnopeli. Il fit percer un chemin à travers les bois, entre ce lieu et la côte; mais bientôt les fièvres moissonnèrent une grande partie de la colonie naissante. Le docteur Isert en fut atteint, et y succomba au mois de janvier 1789. Il fut remplacé par le lieutenant-colonel Roer, grand botaniste, et connaissant, par une longue expérience, la culture pratique aux Antilles. M. Flindt, qui avait administré la jeune colonie jusqu'à son arrivée, en fonda une autre au pied des montagnes, et tout près d'Accra, dans un territoire très fertile. La sœur de M. Flindt, entraînée par les sentiments d'humanité qui distinguent son sexe, accompagna son frère partout, dans le dessein de former les femmes indigènes aux travaux de l'aiguille et de la filature, ainsi qu'aux autres soins du ménage (1).

(1) Monrad, *Gemaelde der Kuste von Guinea*, Ubersitz von Wolf, 1824, in-8°, p. 12 et 323; Monrad, *Bidrag af Guinea-Kysten*, p. 14 et 317; Thaarup's *Archiv for Statistik, Politik*, etc. B. S. 309-311, et 3 B. S. 161-268; Murray's *Historical account of discoveries and travels in Africa*, t. II, p. 287. Il est étonnant, d'après toutes ces citations, qu'on ignorât encore en 1817, dans les établissements hollandais sur la Côte-d'Or, le second voyage d'Isert et sa mort. M. Bowdich ayant consulté le docteur Reynhaut d'Elmina sur ce

## § V.

### Observations d'Isert sur les nègres accréens.

L'habillement des nègres accréens ressemble à celui des peuples qui habitent en-deçà de la Volta, à la côte des Esclaves et au Benin ; cependant il diffère à certains égards, surtout celui des femmes. Les hommes portent une ceinture qui tantôt est de cuir artistement tressé, tantôt formée d'une chaîne d'argent ou de corail affermie sur les hanches. Ils attachent à cette ceinture une bande de cŏton, de toile ou de soie, d'une demi-aune de largeur sur deux aunes de longueur, et la croisent sur leurs cuisses, de manière que les deux extrémités pendent l'une par derrière, l'autre par devant. En langue du pays, on appelle ce costume teklé. Les naturels portent, en outre, une grande pagne de trois aunes de large, qu'ils nomment mammale. Elle leur sert de couverture pendant la nuit, le matin de robe de chambre, et d'ornement pendant le jour. Lorsque la matinée est fraîche, ils s'y enveloppent entièrement, et ne laissent à découvert qu'un bras; mais il serait contre la décence de paraître avec la poitrine couverte pendant le jour. Les Accréens se font tous couper les cheveux; les vieux, dont la tête commence à blan-

sujet, celui-ci lui répondit que jamais Isert n'était retourné en Afrique, et que tout ce qu'on avançait de sa mort dans cette contrée était complètement faux; qu'on ne l'avait jamais chargé d'établir une colonie; que ni lui ni d'autres n'en avaient établi. Voyez Bowdich's *Mission to Ashantee*, p. 219.

chir, les rasent à nu; les jeunes en laissent subsister quelques parties. Ils se font dessiner sur le crâne, avec de la craie, les uns, le plan d'une forteresse; les autres, une fleur; d'autres, un bouquet et mille autres figures. Chaque semaine il faut renouveler ces ornements. Les riches se font raser tous les jours. Il n'y a que les jeunes guerriers qui se laissent croître au menton un bouquet de barbe de la longueur de trois doigts; elle est toujours noire, et d'ailleurs assez semblable à celle des Européens. Quelques uns portent des pendants d'oreilles à la manière des Européens; d'autres un collier de corail, surtout les Crépéens. Ils achètent ces colliers aux marchands européens jusqu'à la valeur de deux esclaves.

Les femmes portent, comme les hommes, le teklé; mais, outre que celui-ci n'est que de la largeur de la main, elles ne le laissent pendre ni devant ni derrière; mais elles s'en forment sur le dos une espèce de bourrelet, qui, lorsque la grande pagne est placée par-dessus, a l'air d'une selle. C'est sur cette saillie que les négresses portent leurs enfants, qui s'y tiennent comme à cheval pendant les occupations de leurs mères. Par-dessus ce teklé on place une grande pagne, ou mammale, de trois aunes en carré. Lorsqu'une femme est enceinte, elle change sa parure. Elle laisse croître ses cheveux, ne se farde plus, et quitte l'or et le corail. En échange, elle reçoit des prêtresses une sorte de manchettes d'un tissu d'écorce; elle porte ces manchettes les premiers mois au bras, autour du genou, enfin autour de la cheville. Ces ornements ont, selon les préjugés de ces peuples, des vertus particulières dans les accouchements.

Isert vit un jour, à Juida, une négresse amenée de fort loin; elle portait des coraux d'un doigt d'épaisseur à la lèvre d'en bas, qui avait été percée pour les recevoir. On voit tous les jours, ajoute notre voyageur, de ces modes qui frappent par leur singularité, lorsqu'il arrive des esclaves de l'intérieur. Les Dunkos, qui habitent au-delà de l'Aschanti, sont couverts de scarifications sur toutes les parties du corps, de sorte qu'on reconnaît de suite à ces marques à quelle nation ils appartiennent et quel rang ils y ont tenu. La meilleure espèce d'esclaves est, suivant Isert, les nègres qui ont trois incisions à la joue, prolongées jusqu'aux hanches. En général, les nègres de Guinée sont bien bâtis, et l'on ne trouve presque pas d'individus contrefaits parmi eux. Les Accréens ont les traits du visage plus fins; mais ils n'ont ni la taille ni la force des Crépéens. Les nègres des montagnes et les Aschantis sont toujours d'un noir plus foncé, et se montrent plus déliés et plus agiles que les naturels des côtes. On rencontre quelquefois parmi les nègres des figures qui, à la couleur près, passeraient pour très belles en Europe. Leurs cheveux sont toujours frisés, noirs et semblables à la laine. On en voit rarement de rouges de feu; lorsqu'ils les peignent et les entretiennent avec soin, ils peuvent atteindre la longueur d'une demi-aune, mais ils ne deviennent jamais unis. Isert pense que la couleur noire est chez les nègres l'effet de la chaleur du climat, à laquelle s'est jointe une autre cause particulière. Toutes les nations sont brunies plus ou moins, à mesure qu'elles sont plus voisines de l'équateur.

Quant à la religion, les Accréens, comme tous les naturels de la Côte-d'Or, sont très superstitieux; ils reconnaissent une puissance supérieure qui a créé le monde et toutes les choses qu'il renferme. Ils lui donnent le nom de Numbo; mais ils regardent cet être comme trop élevé pour se mêler des affaires des hommes. Il a créé, pour cet effet, une multitude de divinités inférieures qui président à la conduite des créatures, et qu'on adore sous le nom de fétiches.

Les nègres célèbrent la fête du nouvel an, qui tombe au mois d'août et dure six jours. Ce ne sont que divertissements pendant tout ce temps, et les naturels semblent avoir perdu l'esprit. Chanter, danser, boire et tirer des coups de fusil, sont les seuls plaisirs qu'ils connaissent, et ils s'y livrent avec passion. Chaque sexe danse à part sur les places publiques. Quelquefois on joue des pantomimes singulières et expressives. Pendant que les hommes d'Accra faisaient la guerre contre les Auguéens, leurs femmes dansaient tous les jours le fétiche. Elles représentaient des combats; on les voyait, armées de sabres de bois, se jeter dans les canots de la côte, faire semblant de ramer, précipiter quelques uns des assistants dans la mer, prendre une truelle et feindre d'élever un mur. On conçoit l'allégorie. L'action de ramer exprimait que leurs maris passaient la rivière de Volta, pour se battre contre les Auguéens et les noyer; la truelle indiquait l'érection du fort de Konigstein. Ces négresses font dans leurs danses toutes sortes de cabrioles; chaque muscle de leur corps est en mouvement, et elles s'agitent en

cadence au son d'un petit tambour. Les grands sont dans l'usage de danser dans les rues devant la porte de leurs maîtresses, et d'y régaler d'eau-de-vie, de bière et de vin de palmier. Ces fêtes, que les nègres appellent bringar(1), se donnent dans les belles nuits.

Les nègres ont un soin tout particulier de leurs dents; ils emploient, pour conserver à leur émail tout son éclat, un bois très filamenteux qui a une vertu astringente, très propre à cet usage. Il y a, ajoute Isert, dans l'intérieur des terres, une nation qui se lime les dents de devant en pointe. D'autres les partagent en trois, en leur faisant deux incisions. Mais il y a des peuples (2) qui ont naturellement les dents de devant pointues; on le reconnaît à l'émail dont elles sont partout couvertes, ce qui manque à celles qui ont été limées. Les scarifications et le tatouage ne sont plus en usage parmi les nègres accréens. Ils ne subsistent plus que parmi les nations de l'intérieur. Les Accréens portaient une croix sur les joues, que conserve encore une petite nation près de Popo. Isert dit qu'il ne restait de trace de cet usage à Accra que sur un vieillard âgé de plus de quatre-vingt-dix ans.

La mortalité extraordinaire des Européens en

(1) Folgar, dans la Sénégambie.

(2) Quels sont ces peuples? Il serait curieux de les connaître. Une aberration de la nature dans la forme des dents serait bien singulière; car c'est là un caractère essentiel dans l'espèce. J'ai vu des momies de Thèbes, dont les dents étaient pointues; mais j'ai attribué cette conformation à l'usage, chez les anciens Égyptiens, de se les limer.

Afrique a fait croire en Europe, dit Isert, que le climat en était l'unique cause; mais on s'est trompé. Un pays dont les Européens tirent, suivant le calcul le plus modéré, soixante mille hommes par an, sans qu'il en revienne jamais un, qui éprouve cette exportation depuis plus de deux siècles, et dont la population est encore assez considérable, donne assez la preuve que son climat est favorable à la vie des hommes. On a calculé que, dans le dix-septième siècle, on a exporté six millions de nègres, et l'on peut, sans crainte de blesser la vérité, admettre que depuis que le commerce est établi, on en a bien tiré le double. Ce serait donc en tout dix-huit millions d'esclaves que cette terre aurait fournis à l'avidité des Européens (1).

Nous terminerons cet extrait des observations d'Isert sur les mœurs des nègres de Guinée, par les détails curieux qu'il nous a conservés sur le mariage des Européens avec les filles du pays. On appelle ces noces cassare, nom qui dérive du portugais, et signifie faire sa maison. Lorsqu'un Européen arrive ici, un de ses premiers soins est de se procurer une telle ménagère. Après avoir fait son choix, l'épouseur se présente au conseil du gouverneur, avec une requête dans laquelle il donne le nom de sa future moitié, et demande la permission de la recevoir chez lui comme sa femme. Le conseil voit avec plaisir de pareilles alliances, parce qu'un Européen, qui se porte à cette démarche, est rarement

(1) Voyages d'Isert, lettre IX, p. 244.

tourmenté de la maladie du pays. Il accorde donc la permission; mais c'est sous la condition que le pétitionnaire laissera à la caisse des mulâtres la moitié d'un mois de ses gages, même somme lorsqu'il voudra retourner en Europe, et enfin, qu'il cédera quatre pour cent sur ses appointements. Les enfants qui naissent de pareilles unions sont baptisés et instruits dans la religion chrétienne. Si ce sont des garçons, ils deviennent soldats au service du roi, dès l'âge de dix ans, et reçoivent huit écus par mois; et les garçons et les filles pauvres, tant qu'ils ne sont pas pourvus, ont une risdale de la caisse des mulâtres, qui suffit à leur entretien. Une négresse reçoit de son mari un écu par mois; et une mulâtresse deux écus; et elle doit être, en outre, habillée deux fois par an. Elle a droit à cette prétention; et si son mari voulait l'en priver, elle pourrait lui intenter un procès devant le conseil; alors la somme due lui serait payée sur les gages de son mari. Il se trouve quelquefois, parmi les soldats, de tels vauriens, qu'ils n'ont jamais à disposer de leur solde; on paie tout à la négresse qui doit lui procurer sa nourriture.

Le bonheur des serviteurs de la compagnie dépend, en grande partie, du caractère du gouverneur; c'est sur lui que chacun prend modèle, même dans les choses de la plus petite importance. Dans son éloignement de l'Europe, le chef de la colonie exerce un pouvoir presque despotique; aussi est-on très malheureux lorsque le gouverneur est méchant ou de mauvaises mœurs. Cependant on est souvent exposé à ce malheur dans un pays où la mortalité

étant très grande, et chacun avançant suivant son grade, il est arrivé que des gens de basse condition se sont élevés jusqu'à la dignité de gouverneur. Ces hommes, sans éducation, réunissent souvent dans leur commandement l'orgueil et l'insensibilité du paysan danois. Ils se trouvent, par ce droit d'ancienneté, au-dessus de gens pour l'ordinaire plus judicieux; ce qui attire à ces derniers des injustices, et souvent une mort cruelle. On a vu le commandement général échoir à celui qui avait mérité la veille des coups de bâton (1).

VOCABULAIRE ACCRÉEN, ASCHANTI ET CRÉPÉEN.

| Français. | Accréen. | Aschanti. | Crépéen. |
|---|---|---|---|
| La tête..... | Ithu..... | Otri..... | Ota. |
| L'œil..... | Hinmé..... | Vamnua..... | Onoku. |
| Le nez..... | Gungho.... | Ohnni..... | Amonthi. |
| La bouche... | Onabu..... | Vanu..... | Onu. |
| L'oreille..... | Toy..... | Uvasso..... | Otuh. |
| Les dents.... | Hyennedy... | Uisse..... | Adu. |
| Le bras..... | Nindeh..... | Osa..... | Assi. |
| Le doigt..... | Nindehbi... | | Allovi. |
| Le ventre.... | Mussu..... | Vafnu..... | Dommé. |
| La cuisse..... | Nanne..... | Onan..... | Aftoh. |
| Le pain..... | Abullo..... | Abodo..... | Apnhac. |
| L'eau..... | Nuh..... | Inssuo..... | Itchi. |
| Le poisson... | Loh..... | Agunni..... | Alla. |
| L'œuf..... | Uvanle.... | Acococcrissa.. | Koklosi. |
| Le maïs..... | Ablé..... | Abro..... | Blofoé. |
| Le millet.... | Ma..... | Kokoté..... | Lili. |
| La maison... | Thiun..... | Odanni..... | Hommaé. |
| La cuiller.... | Avalé..... | Atré..... | Gati. |

(1) Voyages d'Isert, lettre IX, p. 240 et suiv.

| Français. | Accréen. | Aschanti. | Crépéen. |
|---|---|---|---|
| La pipe..... | Blé..... | Tabacinni... | Tamasi. |
| Le couteau... | Cacla..... | Zicang..... | Hé. |
| Le feu..... | La..... | Egia..... | Dio. |
| Le bois..... | Lai..... | Ingena..... | Na ké. |
| L'Européen.. | Blofunni... | Obrong..... | Jevuddé. |
| Le nègre.... | Mudihn.... | Onupatuntun. | Amaibo. |
| Le fer..... | Dadethie... | | Ojah. |
| Le sabre..... | Kranthe ... | | Ehé. |
| Banane..... | Amadah.... | Abrodeh.... | Ablodin. |
| Manioc..... | Aquaduh... | | Karat. |
| Arme..... | Tuh..... | Otruo..... | Otu. |
| Reviens..... | Babiane.... | Bramprim... | Vacaba. |
| D'abord..... | Neneh..... | Primprim ... | |
| Combien coûte ceci?..... | Onime inghé oheh?... | Vadde otong nesseng?... | Imokenenne ; ofletio? |

VALEUR D'UN ESCLAVE ET DE L'IVOIRE SUR LA CÔTE DE GUINÉE, EN 1784.

Le prix d'un jeune nègre, de taille et de bonne constitution, était, selon Isert, en 1784, de cent soixante risdales (1), et la valeur d'une jeune négresse sans défauts corporels, de cent vingt-huit risdales, argent de traite, c'est-à-dire, avec une diminution de vingt-cinq pour cent sur l'argent courant danois, à quoi il faut ajouter six risdales de frais pour chaque esclave, sous le nom de présent. Les marchandises qu'on donnait pour un nègre mâle, étaient :

| | risdales. |
|---|---|
| Cinq fusils, à six risdales, argent de traite..... | 30 |
| Quatre-vingts livres de poudre à tirer, à une demi-risdale. | 40 |
| Deux barres de fer, à trois risdales..... | 6 |

(1) La risdale vaut 4 sous sterl. ou 4 fr. 80 c.

| | | |
|---|---|---|
| Un ancre d'eau-de-vie | | 16 |
| Quatre douzaines de petits couteaux | | 4 |
| Deux bassins d'étain | | 2 |
| Une pièce de vingt-quatre aunes d'indienne à fleurs | | 10 |
| Marchandises des Indes. | Une pièce de Chellos | 10 |
| | Une pièce de Bajutapam | 10 |
| | Demi-pièce taffetas rayé | 10 |
| Une pièce de mouchoirs des Indes de dix mouchoirs | | 12 |
| Un bassin de cuivre | | 4 |
| Trois barres de cuivre, à une risdale | | 3 |
| Deux barres de plomb, à une risdale | | 2 |
| Pour la garde | | 1 |
| | | 160 |

PRIX D'UNE NÉGRESSE.

| | | risdales. |
|---|---|---|
| Cinq fusils, à six risdales | | 30 |
| Soixante livres de poudre à tirer | | 30 |
| Une cuvette avec neuf bouteilles d'eau-de-vie | | 12 |
| Quatre douzaines de petits couteaux | | 4 |
| Diverses sortes de verroterie | | 12 |
| Deux bassins de cuivre | | 8 |
| Marchandises des Indes. | Une pièce neguepants | 20 |
| | Une pièce niconex | 10 |
| Une pièce mi-soie | | 10 |
| Un présent, dit boss ou monnaie | | 1 |
| A la garde | | 1 |
| | | 128 (1) |

On doit faire observer que les marchands nègres ne prennent pas toujours les marchandises telles qu'elles sont ici désignées; mais il faut que, dans tout achat d'esclaves, il y ait des armes et une certaine quantité de poudre à tirer et de couteaux. La taille que doit avoir un jeune nègre, pour être compté comme un homme, est de quatre pieds quatre pouces de Rheinland, et celle d'une jeune négresse de quatre pieds, quand même elle n'aurait pas au-delà de douze ans. Les marchands nègres ne comptent

(1) Isert, *Voyages en Guinée*, p. 108-9.

point par risdales, mais par cabès, qui est le ihi des nègres, équivalant à deux risdales. Quatre cabès font un gua; deux gua un guenno, et deux guenno un benda. Lors donc qu'un nègre veut exprimer cinquante risdales, il dit benda ké guenno, ké gua ké ihi; ou plus rarement, vingt-neuf cabès, ihi numa ingho ke néien. Ils ont bien leurs sous-divisions, comme meno, une risdale; mais ce serait contre l'usage de la langue de dire meno ingho, pour exprimer deux risdales. Un dame est un sou ou schilling; pah est six deniers; tabo un quart de sou qui vaut vingt pièces de leur monnaie, appelée bôss ou tête de serpent, qui est une sorte de coquille des îles Maldives (1).

Le morfil ou les dents d'éléphant se paient au poids, suivant leur grandeur et leur beauté. Le prix, suivant le tarif de la compagnie danoise, payable en risdales en or, a été fixé comme suit : Les petites dents, que l'on appelle crevelles sur la côte, et qui pèsent depuis une livre jusqu'à quatorze livres, sont payées à raison d'une risdale pour six livres; les dents moyennes pesant de quinze à trente livres, à raison d'une risdale les trois livres; et les plus grandes, qui pèsent trente livres et au-delà, à raison d'une risdale pour deux livres (2).

(1) *Cypræa moneta*. Linn. Ce sont les cauris ou boudjis des voyageurs.

(2) Isert, *Voyages en Guinée*, p. 112.

## CHAPITRE IX.

### Voyage de Henri Nicholls au Calabar, en 1805.

La société formée à Londres, pour hâter les progrès des découvertes en Afrique, eut l'idée d'envoyer un voyageur au Calabar, dans l'espérance qu'il pénétrerait plus facilement de ce côté que de tout autre dans le Soudan et à Tombouctou. Un jeune homme, nommé Henri Nicholls, fut chargé de l'exécution de ce voyage; mais, peu de temps après son arrivée au Calabar, il succomba à la fièvre et à l'effet d'un climat si funeste aux Européens. Les observations qu'il avait commencé à faire sur le Calabar sont contenues dans trois lettres qu'il écrivit, sur les lieux mêmes, au secrétaire de la société, et elles ont été imprimées dans les Actes de cette société. Comme ces observations servent à compléter les notions que nous avons déjà recueillies sur une contrée peu connue, nous ne devons pas les omettre.

M. Nicholls fit voile de Liverpool le 1er novembre 1804 (1), et il arriva le 14 janvier 1805 à l'embouchure de la rivière du vieux Calabar (2), sur la

(1) Nicholls's *Communications* dans *Proceedings of the association for promoting the discovery of the interior parts of Africa*, t. II, p. 358..

(2) Ibid., p. 384. Ainsi s'exprime la relation, mais il eût été plus exact de dire, à l'embouchure de la baie qui reçoit la rivière de la Croix et du vieux Calabar.

pointe occidentale, nommée Tom-Salt, et non Tom-Shot, comme l'indiquent, par erreur, les géographes et les voyageurs. Sur cette pointe est une ville qui porte le même nom. C'est aussi celui du chef qui la gouverne, qui, dit-on, abhorre le commerce des esclaves, et ne trafique qu'en ignames, en chèvres et autres provisions. Le jour suivant, on jeta l'ancre à vingt-cinq milles au-delà, en remontant la rivière, à l'île des Perroquets (Parrots-Island), ainsi nommée de l'abondance vraiment surprenante de ces oiseaux. Notre voyageur y vit aussi une prodigieuse quantité de martins-pêcheurs et de petits oiseaux, dont le plumage était d'une rare beauté, et remarquables par deux crêtes rouges, placées au-dessus des yeux et fort semblables à des crêtes de coq. L'île des Perroquets a environ neuf à dix milles de circonférence, et se trouve vis-à-vis d'une autre qu'on nomme l'île James, ou l'île Jacques (1). Toutes deux sont basses et couvertes de mangliers. Entre l'île des Perroquets et la ville Ducale (Duke-Town), ou du vieux Calabar, est un étroit canal qui n'a que trois brasses de profondeur. Le chef ou le principal commerçant de cette ville, Egbo-Young-Eyambo, reçut très bien notre voyageur, lorsqu'il sut que son but était simplement de connaître et de dé-

(1) On trouvera ces détails dans la carte du Pilote africain, depuis le lac Cradou jusqu'aux hautes terres de Camerouns, insérée dans l'ouvrage de M. James Queen, intitulé *A Geographical and commercial view of nothern central Africa*, Édimbourg, 1821, in-8°. Le même a publié, à la page 139 du même ouvrage, une petite carte de l'entrée des rivières Calabar et Bonny, levée par le capitaine Newton.

crire le pays, et non d'empêcher le commerce des esclaves. Nicholls se rendit ensuite à la ville de l'Anse, ou Creek-Town, bâtie sur une éminence et dans une situation avantageuse; mais, dans tout le pays, il ne vit point de chemin; ce ne sont que des sentiers qui paraissent frayés par le passage des bestiaux, et qu'obstruent fréquemment les branches d'arbres qui les traversent. Notre voyageur se rendit, le 21 janvier, à la ville d'Aqua, à environ trois milles de distance du vieux Calabar, par des sentiers semblables à ceux qui conduisent à la ville de l'Anse. La ville d'Aqua se compose d'un grand nombre de maisons basses, soutenues par des poutres faites avec du bois de manglier, et couvertes avec des cannes et des feuilles de bambou. Nicholls fut accueilli par les chefs, ou rois de ces différentes villes, avec beaucoup de cordialité, et se rendit ensuite à Henshaw, ville ou village à deux milles de Calabar, et qui a reçu ce nom du principal commerçant qui y réside. De là, et toujours par des sentiers fort étroits, Nicholls alla rendre visite au chef du village de Jean-Ambo, à un mille de Calabar. Les habitants, qui n'avaient jamais vu des blancs, examinèrent curieusement les longs cheveux et la peau de notre voyageur dont ils entr'ouvraient la chemise. Ils l'invitèrent à boire du vin de palmier, qu'ils nomment mimbo, et le régalèrent de poisson et d'un fruit d'un goût exquis, qui ressemble beaucoup au citron, mais dont la peau est beaucoup plus fine; ils le nomment orade. Les habitants de cette ville et de celle d'Aqua ont une manière ingénieuse

de pêcher. Ils forment de grandes claies de bambou, de plus de cent verges de longueur, qu'ils enfoncent dans la rade à plus de vingt verges du rivage; chaque claie est attachée, par ses deux bouts, à de longues cannes de bambou fixées aux arbres du rivage, et élevées de quatre pieds au-dessus de la rade. Le flot, en arrivant, pousse au-dessus de ces bambous les poissons, et le flot en se retirant les laisse dans les interstices ou les mailles de la claie. Par ce moyen, on en prend une quantité prodigieuse. Le roi d'Aqua régala Nicholls de porc et de mimbo. Ce roi a six pieds deux pouces de hauteur, un nez aquilin, une figure douce et agréable; il est puissant, et son territoire s'étend loin vers l'est. Les habitants de la ville Ducale lui paient un tribut. Au commencement de février, Nicholls retourna à la ville de l'Anse (Creek-Town), et il trouva que les environs, par l'abondance des arbres fruitiers et des fleurs, étaient supérieurs aux environs de Calabar. De tous côtés, M. Nicholls ne vit que des fétiches; quelques uns étaient composés de peaux d'oiseaux, d'écailles d'œufs, de plumes, de crânes humains, de morceaux de draps; et dans quelques endroits on avait construit de petites maisons, ou hangars, au milieu desquels étaient placées des pyramides coniques et creuses à leur intérieur. Nicholls ne sait ce qu'elles contenaient, et ne jugea pas prudent de s'en informer. Le 8 février, Nicholls eut l'occasion de voir la fête nommée grand Yampia, ainsi nommée, parce que personne n'ose sortir de chez lui et participer à la fête, s'il n'a pas acheté ce titre par des présents faits aux chefs, qui fondent là-

dessus une partie de leurs revenus. Egbo-Young, un des chefs, donna ce jour-là une grande fête à tous les Yampia (1). On se livra à la joie et à la débauche. L'on tua une prodigieuse quantité de chèvres, et l'on but beaucoup de mimbo. Notre voyageur vit plusieurs nègres qui s'abreuvaient de cette liqueur dans une corne de taureau, tandis qu'ils versaient en même temps par les urines le superflu de ce qu'ils avaient déjà bu.

Le 10 février, le roi Jean, de la compagnie de Guinée, vint remercier les chefs de Calabar de l'avoir soustrait au pouvoir de Willy-Tom, en le tirant du vieux Calabar. La ville du vieux Calabar était autrefois le chef-lieu de ce pays; mais une guerre s'est élevée entre les naturels de la nouvelle ville de Calabar et l'ancienne (2), par l'instigation de Willy-Tom, que le capitaine anglais Walker de Liverpool avait fait prisonnier et voulait garder en otage jusqu'à ce qu'on lui eût rendu six esclaves qu'il avait perdus. Willy-Tom parvint à s'échapper en sautant hors du vaisseau où on le tenait renfermé; puis il usa aussitôt de sa liberté pour déclarer la guerre à la ville Ducale et à la ville de l'Anse (Creek-Town), sous prétexte que c'étaient les habitants de ces deux villes qui avaient excité Walker à se saisir de lui. Ce Walker était au reste un homme dépravé qui se plaisait dans les actes de cruauté la plus raffinée. Il avait en-

(1) M. Nicholls n'explique pas ce que c'est que l'yampia.

(2) Plus à l'ouest et à l'entrée d'une rivière de même nom, qui se décharge, ainsi que la rivière Bonny, dans la baie formée par l'île Bonny, laquelle, ainsi que l'embouchure de la rivière Bonny, est à l'est du nouveau Calabar.

fermé le médecin et le contre-maître de son vaisseau dans un poulailler, vis-à-vis l'un de l'autre; et l'on assure qu'il a fait périr de faim un de ses contre-maîtres sur le rivage de la rivière Bonny. Il avait fait consentir le roi du pays à être l'exécuteur de sa vengeance, et le malheureux contre-maître fut envoyé dans un bois voisin. On l'attacha à un arbre sans qu'il pût bouger, on l'y laissa sans boisson ni nourriture, et on fit placer devant lui une grande calebasse toujours pleine d'eau limpide, de manière à ce qu'il pût toujours la voir et jamais y toucher. Sous un climat aussi brûlant, il est difficile d'imaginer un supplice plus atroce qu'une telle mort. Deux des naturels, qui avaient été témoins de cette abominable action, furent transportés de Bonny à Liverpool (1); mais, dit Nicholls, je crois que leur déposition en justice n'a point été reçue (2).

Après avoir ainsi parcouru les environs du vieux Calabar, Nicholls résume de la manière suivante le peu qu'il a appris sur ce pays.

Le vieux Calabar n'est pas très étendu, et renferme seulement les villes suivantes : ville Ducale, vieille Ville, Henshaw, ville du roi Jean Ambo, d'Iricock (Eericock), Ville d'huile de Palme, de l'Anse (Creek-Town), ville de la compagnie de Guinée. Toutes ces villes ou plutôt ces villages sont soumis au roi de Calabar.

La ville Ducale, ainsi que nous l'avons dit, con-

(1) La rivière Bonny des cartes modernes est la rivière Dony de la carte de Barbot.

(2) *Proceedings of the association for promoting the discovery of the interior parts of Africa*, London, 1810, in-8°, p. 402.

tient deux mille habitants. Henshaw en a trois cents et est à deux milles au sud-ouest de la ville Ducale. Jean-Ambo, qui renferme à peu près le même nombre d'habitants qu'Henshaw, est à trois quarts de mille nord-est et quart-est. La ville de Willy est à trois quarts de mille au nord-est de la ville Ducale. Iricock (Eericock) et la ville de la compagnie de Guinée sont à peu près de la même grandeur que la ville d'Henshaw. Celle de la compagnie de Guinée est à vingt milles au nord-est dans la direction de la rivière. Le village de Cameroun n'est qu'une peuplade d'une vingtaine d'habitants. La ville d'Aqua, où réside le roi du pays ainsi nommé, est à trois milles à l'est de la ville Ducale, et la petite ville de la rivière d'Aqua, où se fait principalement la pêche que Nicholls a décrite, est à sept milles de cette ville en allant droit au sud. Le pays d'Howat et celui de Boring sont à deux journées au nord-est de la ville Ducale. La ville de l'Anse (Creek-Town) est à enivron huit milles de distance au nord nord-est, et contient quinze cents habitants. L'anse où se trouve cette ville est arrondie; elle est navigable pour de petits vaisseaux, et conduit à l'embouchure d'une rivière qui est vis-à-vis la vieille Ville (1).

(1) A ces faibles renseignements sur ce pays presque inconnu, ajoutons le peu qu'on trouve dans la Flore d'Owyhère de Palisot de Bauvois. Il fait mention d'un lieu nommé Buono-Pozzo, qui est un peu au-delà de Calabar, et c'est après ce lieu que commence le désert. Il dit qu'Agathon est la première ville du royaume de Benin de ce côté, qu'elle est située sur une rivière de même nom qui joint les rivières de Jabou et d'Aunis avant qu'elles ne tombent dans la rivière Formose à douze lieues de l'embouchure de cette dernière. Cette rivière d'Aunis est probablement l'Onis que Denys

La plupart des esclaves qu'on vend au Calabar viennent de la rivière Del-Rey, de Iricock (Eericock), de Tabac, d'Iricock-marin (Eericock-Boatswains), d'Ebro, de Brassy, de Cameroun. Le roi d'Howat est très bien avec les natifs du Calabar. Un chef, nommé Egbo-Young, assura à Nicholls que la rivière de Croix (Cross-river) venait d'une contrée plus éloignée que celle jusqu'où on l'avait remontée, parce qu'une immense chute d'eau qui s'étend à plusieurs milles de distance avait empêché d'aller plus avant. A partir de ce point, la terre s'élève subitement. Nicholls se proposait de remonter avec un canot, aussi loin que possible, cette rivière, avant d'entreprendre son voyage dans l'intérieur (1).

La saison pluvieuse au Calabar commence à la fin de mai et continue jusqu'au commencement d'octobre. Le temps est alors beau et sec jusqu'en février, que les brouillards commencent; ils sont quelquefois si épais, qu'on ne peut pas voir un homme à trente pieds. Ces brouillards continuent jusqu'à ce que la saison pluvieuse recommence; saison, dit Nicholls, que les naturels considèrent comme la plus saine, ce qui est singulier et contraire à ce que l'on observe ailleurs où la saison sèche est celle qui fait cesser les fièvres.

Le sol, qui se compose d'un sable rouge léger, produit des ignames, des noix de coco, des citrons,

Bonnaventure donne pour limites à Juida. Voyez ci-dessus, p. 293 et 295; et Palisot de Bauvois, Flore d'Owyhère, vol. I, p. 7, 17; vol. II, p. 22, 42. Paris, 1805, in-folio.

(1) *Proceedings of the association for promoting the discovery of the interior parts of Africa*, p. 401.

des bananes; mais on trouve très peu de grands arbres dans le voisinage de la ville Ducale. Le pays est couvert de broussailles, et les naturels se donnent rarement la peine d'en débarrasser la terre, et d'éclaircir au moins sa surface quand ils veulent la cultiver. Ils se contentent de planter des ignames parmi les broussailles. La canne à sucre croît en abondance: les naturels aiment à la mâcher. On en apporte régulièrement au marché, qu'on tient dans un espace découvert où les femmes se rendent et achètent tout. Nicholls donne les prix suivants pour les marchandises qui s'y vendent.

| Désignation des marchandises. | Prix en verges de cuivre de la valeur d'un schel. ou 24 s. |
|---|---|
| Dix cannes à sucre | 1 |
| Six paquets de bananes | 1 |
| Quatre œufs | 1 |
| Un chapon | 2 |
| Trois petits poissons | 1 |
| Une chèvre | 30 |
| Un morceau de poisson séché | 6 |
| Une petite vache | 100 à 200, ou 7 l. st. 10 sch. |

Les principaux commerçants ont des maisons assez belles et assez grandes, bâties en bois, qu'on apporte toutes faites de Liverpool, et qu'on recouvre dans le pays en feuilles de bambou. Ces maisons ont deux étages, et on trouve dans quelques unes des chaises, des sofas, des fauteuils, des tables, des porcelaines, des peintures et tout le luxe des meubles d'Europe.

La nourriture des habitants consiste en ignames coupés par tranches, en poivre de Cayenne, en huile de palmier, en chèvres et en sangliers. Ils ont un mets

qu'ils nomment fou-fou, qui se compose d'ignames battus et réduits en pâte et d'une sauce composée d'huile de palmier, de poivre et d'une herbe assez semblable à la menthe pour le goût; ils roulent la pâte en petites boules, y enfoncent leur doigt du milieu, les plongent ensuite dans la sauce et avalent ces boules sans les mâcher. On sert ce mets dans des calebasses faites d'une très grande espèce de courge qui croît dans le pays d'Aqua.

Lorsqu'ils boivent, ils ont coutume de verser un peu d'eau sur la terre en mémoire de leur père ou de leur mère qui y sont enterrés.

Dans presque toutes leurs maladies, ils ont recours aux lavements, et ils les donnent au moyen d'un long tuyau auquel est adaptée une petite calebasse dans laquelle on verse l'eau tiède. Pour les maux de tête, ils appliquent des ventouses et se servent pour cela d'une petite calebasse qu'ils ont préalablement chauffée avec de l'huile de palmier; mais ils se font préalablement une petite incision avec un rasoir, afin que le sang sorte plus abondamment par l'effet de la ventouse (1).

Leurs armes sont des fusils, des couteaux courts, des épées courtes et à deux tranchants.

Tous les huit jours, ils ont un jour de repos pendant lequel ils s'enivrent toute la journée avec du mimbo.

Lorsqu'une femme a deux jumeaux, on l'exile dans les bois comme si elle avait commis un crime énorme.

Tous ceux qui ont tué un tigre ou un grand ser-

(1) Nicholls, dans *Proceeding of the association, etc.*, t. II, p. 411. Voyez aussi Winterbotom's *Account of native Africans*, t. II, p. 20.

pent, ou une vache marine, sont obligés de le porter, sous peine d'une forte amende, au roi de Calabar, qui leur donne une récompense.

Les natifs de Calabar sont en général bien proportionnés et d'une physionomie assez agréable. Ils se rasent la tête de manière à former avec leurs cheveux des figures circulaires ou anguleuses. Leurs tempes sont souvent très enflées par l'usage répété des ventouses. Quelques uns se tatouent les bras depuis l'épaule jusqu'aux poignets, au moyen de petites incisions séparées par des intervalles de trois lignes. D'autres se tatouent la poitrine, mais un très grand nombre ne se fait aucune marque. Les femmes se tatouent, s'habillent et se rasent les cheveux de la même manière que les hommes. Cependant quelques unes d'entre elles réunissent leur chevelure en une grosse touffe sur la tête, qui est de la grosseur du poing, et qu'elles attachent avec une bande d'étoffe rouge.

Leurs instruments de musique ne consistent qu'en un grand tambour formé de deux pièces de bois creux qu'ils frappent alternativement avec un autre morceau de bois également creux.

Le voyage de Nicholls fournit sans doute bien peu de renseignements sur les contrées dont il est l'objet, mais ces renseignements portent sur un coin de terre peu connu et peu fréquenté des voyageurs modernes, et le petit nombre d'indications précises qu'il renferme n'a point été employé, ou n'a été employé qu'en partie par ceux qui, dans ces derniers temps, ont dressé des cartes d'Afrique. Purdy est ce-

lui qui, dans sa carte d'Afrique, en fait le plus d'usage; et Bowdich, qui l'a connu, aurait pu, pour la carte qu'il a dressée, en tirer un meilleur parti (1)....

## CHAPITRE X.

### Voyage à la Côte-d'Or, par Meredith, en 1812.

Quoique l'ouvrage de Meredith soit un volume in-octavo fort mince et dépourvu du luxe de papier, d'impression et de gravures, qui est l'accompagnement et l'ornement ordinaire de tout voyage anglais, quel qu'il soit, c'est un de ceux qui renferment, sur la Côte-d'Or, les notions les plus exactes et les plus complètes; mais comme l'auteur a nécessairement répété ce que d'autres voyageurs déjà connus de nos lecteurs avaient dit avant lui, nous devons nous restreindre aux observations nouvelles que sa relation contient (2).

(1) Bowdich's *Essay on the geography of North-Western Africa*, p. 75. Comparez aussi Barbot, dans Churchill, t. v, p. 463; la carte intitulée *A new correct Map of Calbar river, vulgary called Calabar and by the Portuguese Rio Real*, et dans J. M'Queen *A Geographical and commercial view of Northern central Africa*, p. 128; la carte intitulée *The coast from Cradoo lake to the island of Cameroons;* et, p. 139 du même ouvrage, la carte intitulée *Calabar and Bonny rivers surveyed by* captain V. Newton.

(2) Cette relation est intitulée : *An Account of the Gold-Coast of Africa*, by Henry Meredith. London, 1812, in-8°.

## § I.

### Notice sur Meredith.

Meredith avait résidé un grand nombre d'années sur la Côte-d'Or, et était gouverneur de Winnebah, lorsqu'il écrivit dans le pays même sa relation. Il envoya le manuscrit à l'Institution africaine, dans le mois de novembre 1811. Celui à qui fut remis ce manuscrit et qui en fut l'éditeur, avait lui-même résidé quatorze ans en Afrique : il a ajouté à l'ouvrage quelques notes fort judicieuses, mais malheureusement en trop petit nombre. Cette intéressante relation vit le jour au commencement de 1812, et on apprit presque aussitôt que son auteur avait été cruellement assassiné par les nègres de Winnebah. Voici les détails de cet événement, tels qu'ils ont été racontés par un témoin oculaire à un des derniers voyageurs à la Côte-d'Or (1).

Lorsque les Aschantis envahirent le territoire de Fantis, en 1811, les Winnebahs allèrent rejoindre les Fantis, et un d'eux, nommé Assibarta, remit en dépôt une grande caisse fermée au sergent du fort, pour la garder pendant la campagne. Assibarta fut tué dans une bataille avec presque tous ses compatriotes; mais ses héritiers, six mois après, redemandèrent le coffre qui avait été laissé en dépôt, et il leur fut remis. Deux jours après, ils le renvoyèrent au sergent, avec déclaration, « que puisqu'il avait gardé l'or, qui se

(1) Hutton's *Voyage to Africa*, 1820, in-8°, p. 480.

« montait à mille onces, il pouvait garder aussi le « coffre qui le contenait. » Le sergent nia l'accusation. Divers messages eurent lieu relativement à cette affaire, sans qu'il fût possible d'en venir à un résultat. A la fin, il fut décidé que l'on enverrait dans le pays du Braffoe où du chef du grand fétiche, pour juger ce différend. Le sergent obtint de M. Meredith une avance de quarante livres sterling sur sa paie, afin d'envoyer des messagers pour questionner l'oracle. L'oracle se déclara contre le sergent. Celui-ci soutint qu'il était innocent, et protesta contre la décision qui avait été rendue. Alors de nouveaux messagers furent envoyés une seconde fois au grand fétiche, qui fit au sergent une réponse foudroyante, en lui faisant dire qu'il s'étonnait comment il pouvait douter de l'infaillibilité de l'oracle, lui qui ne devait pas avoir oublié que c'était à sept heures du soir qu'il avait ôté du coffre l'or qu'il contenait; qu'à huit heures il l'avait porté à M. Meredith, en lui offrant de le garder et de le partager avec lui. Le sergent persista à déclarer qu'il était innocent. Alors les pynins ou magistrats des nègres se rendirent dans le fort pour informer officiellement M. Meredith de la décision de leur grand fétiche. Meredith leur demanda si réellement ils croyaient qu'il avait volé cet or. Les pynins répondirent qu'ils n'avaient jamais entendu dire qu'un blanc eût volé un noir; puis ils ajoutèrent que ce n'était pas eux, mais leur fétiche, qui avançait ce fait.

Le lendemain matin, 6 février 1812, tandis que Meredith faisait dans son jardin sa promenade du matin, les nègres y pénétrèrent, et se saisirent de lui

ainsi que du sergent. Ils menacèrent ce dernier de le tuer ainsi que toute sa famille; et en arrachèrent par la terreur tous les aveux qu'il leur plut de lui prescrire.

Aussitôt qu'on sut dans le fort que le gouverneur avait été pris par les nègres de la ville, l'employé à qui ce récit est emprunté se transporta parmi eux, et s'efforça de les persuader de relâcher leur prisonnier; mais ce fut avec beaucoup de peine qu'il obtint d'eux la permission de lui parler. On le conduisit à trois milles de distance dans l'intérieur du pays; il fut témoin des tortures qu'on faisait éprouver au gouverneur. Les nègres l'avaient d'abord attaché étroitement par le cou à un poteau, et ils lui firent voir des fers qu'ils lui auraient mis aux pieds et aux mains, si son domestique ne les en avait empêchés en leur donnant des cauris, de l'eau-de-vie et du tabac. Mais ils ne s'arrêtèrent pas là; ils mirent le feu à un champ d'herbe, et forcèrent le malheureux Meredith de marcher pieds et tête nus à travers les flammes, et exposé à un soleil brûlant. Ils ne voulurent point permettre à l'employé de garder le trousseau de clefs que M. Meredith lui avait remis, craignant que la clef du magasin à poudre ne se trouvât parmi les autres, et que par là on ne trouvât moyen de tirer sur la ville. Ce ne fut pas sans efforts et sans persévérance que l'employé parvint à retourner au fort, et il fut sur le point d'être retenu prisonnier avec le gouverneur. Dès qu'il fut de retour, il se hâta d'écrire au commandant du fort de Tantum, sir Hope Smith (1);

(1) Il a été depuis gouverneur en chef, et commandant du Cap Corse.

pour l'instruire de tout ce qui se passait. Celui-ci se rendit au fort de Winnebah le lendemain matin, et déjà, avant son arrivée, l'employé avait reçu des nègres une sommation de leur envoyer deux ancres de rum, trente-deux paquets de cauris et cent rouleaux de tabac. Ils avaient su qu'on avait écrit à sir Hope Smith, et ils s'étaient mis sur leurs gardes. Lorsqu'ils virent que sir Hope Smith était débarqué, ils se réunirent en grand nombre sur le rivage; ils l'entourèrent et le conduisirent d'abord entre deux rangs d'hommes armés à un lieu écarté, lui demandant huit onces d'or ou trente-deux livres sterling pour obtenir la permission de voir son ami, et ils se rabattirent ensuite à six. Ce ne fut qu'après qu'il leur eut payé ces six onces d'or qu'il fut enfin conduit près de Meredith. Ils retinrent sir Hope Smith, et ne le relâchèrent qu'au bout de vingt-quatre heures, et seulement après lui avoir fait promettre, en présence de Meredith, qu'il leur serait payé, pour la rançon de ce dernier, deux cent vingt-cinq onces d'or avec quelques autres présents, le tout formant une somme de onze cents livres sterling. Lorsque sir Smith fut de retour dans le fort, il dit à l'employé que M. Meredith était dangereusement malade et désirait lui parler. L'employé se rendit en ville, dans une maison peu éloignée du fort où on avait fait transporter Meredith : son cou était enflé, sa respiration ne s'opérait plus qu'avec difficulté, et l'air, en passant dans la trachée-artère, faisait entendre un bruit considérable; il dit à l'employé qu'il se sentait à toute extrémité, que probablement il mour-

rait dans la matinée, et il se hâta de faire en sa présence quelques changements dans son testament. Ceci se passait dans la nuit du samedi au dimanche, et la captivité et le supplice de Meredith duraient depuis quarante-huit heures. Le dimanche au matin, les députés des Noirs se rendirent dans le fort, et sir Smith commençait à leur payer la somme qui leur avait été promise, lorsqu'on vint dire tout à coup que Meredith rendait son dernier soupir. Ceux qui étaient venus chercher sa rançon s'enfuirent épouvantés, en abandonnant tout ce qu'ils avaient reçu. L'employé sortit du fort, et se rendit de nouveau en toute hâte dans la ville; mais quand il fut arrivé dans la maison où il avait vu quelques heures auparavant le malheureux Meredith, il ne trouva plus que son cadavre. Il le fit transporter dans le fort. Les nègres vinrent peu après recevoir les deux cent vingt-cinq onces d'or, et le corps du gouverneur fut enterré avec tous les honneurs dus à son rang.

Cet outrage fait au peuple anglais dans un de ses représentants, ne resta pas impuni. Peu de temps après, la frégate Amelia débarqua sur ce rivage le capitaine Irby, avec un certain nombre d'officiers et de troupes anglaises. La ville de Winnebah fut détruite, et les habitants mis en fuite et dispersés dans les bois.

## § II.

### Description de la Côte-d'Or et des établissements européens qui s'y trouvent.

Meredith commence la Côte-d'Or à vingt lieues à l'ouest du cap Appollonia, ou pointe Sainte-Appollonie de d'Anville, et la termine à Accara, qu'il nomme Accra (1); et il estime son étendue à deux cent soixante milles. Dans un autre endroit de son livre, variant sur cette limite, il la fait de même commencer à Assini ou Issiny; mais il l'étend jusqu'à l'embouchure du Rio-Volta, et lui donne une longueur de trois cent cinquante milles (2).

Le premier fort qui se rencontre dans cet intervalle est celui d'Appollonia, à environ trois milles à l'est du cap de ce nom. Il est situé dans une plaine spacieuse, et à environ cinquante toises du rivage. A trois milles du fort dans l'intérieur du pays et à l'extrémité de cette plaine, qui a environ six milles de circonférence, est un beau lac d'eau douce très profond, puisque dans le centre, avec une sonde de trente brasses, on n'a pu atteindre le fond. Il contient un grand nombre de poissons de diverses espèces. On y trouve aussi des crocodiles et une grande espèce de serpents. Ses bords abondent aussi en singes, et une multitude d'oiseaux y font admirer leurs plumages. Il y a un village entier suspendu, en quelque

(1) Meredith's *Gold-Coast*, p. 1.
(2) Ibid., p. 216.

sorte, sur les eaux de ce lac. Chaque maison est bâtie sur pilotis, séparément et isolée de toutes les autres; de sorte qu'ils ne peuvent communiquer entre eux que par le moyen de leurs canots, qui sont toujours conduits à la rame par des femmes. Les habitants de ce villages ont originaires de Chama; ils sortirent de leur pays pour cause de mécontentement, et demandèrent au roi d'Appollonia la permission de se fixer sur son territoire. D'abord il refusa d'y consentir, et voulait les obliger à sortir de ses états; enfin, il leur permit de rester, à condition qu'ils bâtiraient sur le lac, et seraient ainsi séparés du reste de ses sujets. La nécessité les força de construire en bambou les demeures charmantes qu'ils occupent actuellement. Ils vivent très tranquillement et heureusement; ils ont conservé le langage, les mœurs et les habitudes de leur ancienne patrie; ne s'allient qu'entre eux; et pour ne pas donner d'ombrage au roi, ils n'ont avec les autres habitants du pays que les communications nécessaires pour échanger les produits de leur pêche contre du blé et du riz (1).

Lorsque les Hollandais s'établirent les premiers à Appollonia, ils firent la guerre au roi du pays, nommé Amonihier : ce roi appela les Anglais à son secours. Ceux-ci vinrent, repoussèrent les Hollandais, et bâtirent, avec la permission du roi, un petit fort qui les rendit maîtres du commerce de ce lieu, et qu'ils ont toujours conservé (2). Le successeur d'Amonihier, nommé Qouaschie, se rendit d'abord odieux

(1) Meredith's *Gold-Coast*, p. 52 à 56.
(2) Ibid., p. 64.

par ses cruautés; mais ayant été plongé dans la douleur par la perte d'un enfant, les prêtres lui persuadèrent que son malheur était une punition que le fétiche lui infligeait pour sa cruauté; il se réforma, devint bon et humain, et mourut enfin, regretté de ses sujets, en juin 1801. Après sa mort, ses enfants et son frère se disputèrent la royauté et se détruisirent mutuellement. On choisit pour roi un vieillard qui, trouvant le fardeau trop pénible, le transmit à son frère, monarque belliqueux et politique, si l'on en croit Meredith, et qui déjà a su accroître, par des guerres heureuses, les bornes de ses états.

Le commerce d'Appollonia consiste en or, ivoire, huile de palmier, et un peu de riz. Le commerce de l'or est quelquefois très considérable. Les denrées qu'on donne en échange sont du tabac du Brésil, du plomb, du fer, des fusils, et des étoffes de l'Inde ou d'Angleterre.

A dix milles à l'est d'Appollonia, et à deux milles de l'embouchure de la rivière Ancober, est Axim, où les Hollandais ont un fort sur la pointe la plus occidentale du cap des Trois-Pointes; il se nomme fort Saint-Antoine, et est avantageusement situé sur une hauteur qui commande au rivage, dont les bateaux approchent facilement. A partir de ce lieu, quand on navigue vers l'est, on commence à entrer dans un pays beaucoup plus montagneux, plus brisé que celui qu'on a quitté. Le sol en est plus riche, mais il n'est pas aussi bien arrosé. Au-delà de la rivière Ancober, dont l'entrée est obstruée par des rocs, et

sur les bords de laquelle les Français avaient bâti un fort, dont ils ont été expulsés par les Hollandais, on trouve le fort Hollandia, autre établissement des Hollandais, connu, lorsqu'il appartenait aux Prussiens, sous le nom de fort royal de Fredericksbourg (1). Il est situé à quatre milles du fort Saint-Antoine; à trois lieues de Hollandia et d'Accoda, qui appartient encore aux Hollandais, et trois lieues plus loin encore est Dix-Cove, où les Anglais ont un fort, petit, mais solide et bien construit, situé à l'entrée d'une petite anse, qui, lorsque l'eau est haute, admet des bâtiments de trente à quarante tonneaux. A trois milles au-delà est Boutri, petit fort hollandais, placé, comme tous ceux de cette nation, sur une hauteur où l'on jouit d'une vue pittoresque et étendue, et au-dessous duquel coule une petite rivière, qu'on pourrait facilement rendre navigable. A trois lieues plus loin encore est Taccorary, autre établissement hollandais qui jouit pareillement de l'avantage d'une rivière, et à trois milles duquel est un récif dangereux pour les navigateurs.

Enfin, à quatre milles de Taccorary et Succondi, où les Hollandais ont encore un fort, et les Anglais un simple comptoir, on atteint l'extrémité du pays, ou du royaume d'Ahanta, sans contredit le plus riche, le mieux cultivé de toute la Côte-d'Or (2), et celui qui est peuplé par la race la plus industrieuse. Les natifs se procurent en abondance, par l'agriculture et l'industrie, des grains, des ignames, de l'huile, du

(1) Voyez ci-dessus, t. VIII, p. 41.
(2) Meredith, p. 73.

vin de palmier, et toutes les choses nécessaires à la vie. La canne à sucre y prospère; elle est d'un grand usage pour ceux qui aiment à la sucer, particulièrement les femmes. Ces côtes ont des anses et des havres, où l'on peut aborder en sûreté; avantage qui manque au pays d'Appollonia, nommé aussi royaume de Bein. Ahanta abonde aussi en bois précieux. Tous les individus riches ont hors des villes des maisons de campagne et des jardins. Il y a des mines d'or; mais les naturels les cachent, et ont mis sur elles le fétiche. Ce pays s'étend jusqu'à Warsaw et à Dinkara, où se trouve l'or le plus pur (1).

En quittant Ahanta, et continuant notre trajet vers l'est, on trouve des habitants bien moins industrieux et un pays moins bien cultivé. Chama, à trois lieues de Succondi, est le premier endroit qu'on rencontre. Là est le fort Saint-Sébastien, successivement possédé par les Portugais et les Français, et qui est resté aux Hollandais. La rivière est à un mille du fort; son entrée est embarrassée par des rocs et des bancs de sable; aussi n'a-t-elle point été remontée, et le cours n'en est point connu. Les naturels de Chama sont féroces, adonnés aux querelles, et aimant les turbulents palavers: ils ont, dans toutes les occasions, exercé de grandes vexations contre les Européens, et particulièrement contre les Anglais.

A huit milles au-delà de Chama, on arrive à Commendo, que Meredith nomme Commenda, où

(1) Meredith, p. 76.

les Anglais et les Hollandais ont des établissements; mais le fort anglais est en ruine, tandis que le fort hollandais, quoique endommagé par la guerre d'Amérique, subsiste encore en partie. C'est dans ce lieu qu'on se fournit des canots dont on a besoin pour trafiquer sur cette côte : les habitants vivent en partie des profits considérables qu'ils se procurent par ce moyen; aussi négligent-ils l'agriculture, qui n'est pratiquée que par ceux de l'intérieur.

Après un trajet de neuf milles, on arrive enfin à Saint-George de la Mina, ou, par abréviation, Elmina, qui a été si souvent décrit. Le commerce de ce célèbre chef-lieu des établissements hollandais sur la Côte-d'Or a été considérablement réduit par les événements occasionnés par la guerre des Aschantis contre les Fantis. Ces derniers, croyant que les Hollandais avaient prêté des secours à leurs ennemis, leur déclarèrent la guerre en 1807, et ils se saisirent d'un riche négociant nommé Neizer, qu'ils décapitèrent. Lorsque Meredith arrivait, les Hollandais, occupés par la guerre d'Europe, n'avaient point encore tiré vengeance de cet acte d'hostilité. Les habitants d'Elmina même, qui passaient pour humains et doux, sont devenus féroces, et ont massacré, en août 1808, le gouverneur hollandais, qui, il est vrai, passait lui-même pour cruel. On croit que cette ville contient environ cinq mille hommes, et le double de ce nombre en femmes et en enfants; en tout quinze mille âmes (1).

(1) Meredith, p. 89

A huit ou neuf milles au-delà d'Elmina, on trouve Cape-Coast, ou Cap Corse, chef-lieu de tous les établissements que les Anglais ont sur la Côte-d'Or et, dans le pays de Widah ou Juida. Le château est une forteresse respectable, que la compagnie d'Afrique a beaucoup augmenté. Il est défendu par quatre-vingt-dix pièces de canon et présente, du côté de la mer, un aspect assez formidable; mais il est, du côté de terre, commandé par des hauteurs; quelques unes des maisons même de la ville le dominaient avant 1803, époque d'une scission entre la garnison et les habitants de la ville. Ceux-ci ayant tiré de leurs maisons sur le château, elles ont été détruites depuis. La population de la ville peut être évaluée à huit mille âmes. La ville est irrégulière et sale, les maisons sont bâties en terre et presque toutes carrées; quelques maisons, plus propres et plus élégantes, ont été construites récemment, mais en dehors de la ville. Le pays au milieu duquel le Cap Corse se trouve situé, est celui de Fétu; il était autrefois gouverné par un chef qui portait le titre de dey; mais ce dey était plutôt un fétiche ou prêtre qu'un roi, et sa postérité est encore l'objet d'un respect particulier. Actuellement la ville est administrée par les anciens, mais on suit les lois et les réglements des Fantis dont les habitants de Fétu doivent être considérés comme une branche (1). C'est entre le Cap Corse et Accra que se centralisait presque tout le commerce des esclaves, lorsque ce commerce était permis. Il y avait

(1) Meredith, p. 97.

corrompu la population, et les gouverneurs anglais n'avaient pas assez de puissance pour protéger les personnes et les propriétés et assurer la tranquillité publique, d'où il résultait un grand nombre de délits impunis, et peu de sûreté dans le commerce avec les naturels. La garnison anglaise ne se montait pas à plus de quarante hommes sous les armes; et en y joignant les ouvriers et autres employés, elle pouvait se monter en tout à quatre-vingts individus. Les environs du Cap Corse n'offrent que des bois sans presque aucune culture. Il n'y a point de rivière ni d'eau d'aucune sorte près du château, ce qui est fort incommode pour la garnison et les vaisseaux qui abordent en cet endroit. Le gouverneur anglais fait faire, à six milles de distance de la ville, près d'une petite rivière, de très belles plantations où l'on a réuni aux plantes des tropiques un grand nombre de celles d'Europe.

A quatre milles au-delà de Cap Corse, on arrive au fort hollandais de Nassau, situé sur une hauteur, dans un lieu nommé Mouré, sur un sol plus humecté et encore plus couvert de bois que le Cap Corse.

A deux lieues du fort Nassau est le fort d'Anamaboe, qui appartient aux Anglais. C'est le plus régulier et le mieux bâti de toute la côte. Il peut contenir environ cinquante soldats; lorsque Meredith faisait sa description, la garnison se composait d'un gouverneur qui est vice-président du conseil d'Afrique, de deux officiers, d'un sergent, d'un caporal et de dix-huit soldats. Autrefois cette place, malgré les rochers qui l'avoisinent et ses abords dangereux, était, par le commerce des esclaves, la plus riche, la plus

grande et la plus peuplée de toute la Guinée. Il y a quelques années que la ville a été détruite, et les habitants dispersés par le commandant du fort contre lequel ils avaient commis des hostilités. Ce commandant fut désapprouvé et révoqué, ce qui parut un triomphe aux habitants, et les rendit plus audacieux et plus entreprenants; mais les détails de cet événement tiennent à la guerre des Aschantis avec les Fantis, dont nous ferons le récit par la suite (1).

Le pays des Fantis, proprement dit, s'étend sur la côte depuis Mouré jusqu'au fort de Tantumquerry; mais il s'allonge assez loin dans l'intérieur, et depuis les dernières guerres, ces nègres exercent leur pouvoir et leur influence depuis le Cap Corse jusqu'à la rivière nommée Saccomo, sur la carte jointe à l'ouvrage de Meredith, et qui, sur les cartes que d'Anville a dressées pour le voyage de des Marchais, en 1729, porte le nom de Rio-Grande, quoiqu'elle soit fort petite. Abra est la capitale du Braffoe ou chef des Fantis, et cette ville est entièrement peuplée par ceux de sa race et de ses esclaves; mais les Braffos ayant abusé de leur pouvoir, furent considérés comme un fardeau par le peuple; on les a déposés, et leur race a été presque entièrement détruite (2).

A trois milles d'Anamaboe est le fort de Cormantin, d'abord bâti par les Anglais, puis devenu, par la prise qu'en fit Ruyter, la propriété des Hollandais, et enfin, en 1807, pris, pillé et en partie rasé par les Fantis. Depuis Cormantin jusqu'à Tantumquerry,

(1) Meredith, p. 129 à 132. Voyez le tome XII.
(2) Ibid., p. 117.

la côte est plate et sablonneuse; elle devient escarpée et hérissée de rochers près de Tantumquerry, petit fort dont l'abord entre deux roches étroites, et accessibles seulement pour les canots, est difficile et dangereux (1).

A huit ou neuf milles au-delà est le district d'Apam ou d'Apang, où les Hollandais ont un fort situé près d'une petite rivière. La ville d'Apam fut détruite par les Aschantis, le 1er de mars 1811, et leurs ennemis les Akims, qui vinrent pour les y surprendre, entrèrent dans le fort, le pillèrent, détruisirent les batteries qui s'y trouvaient, et ne laissèrent plus que des ruines.

A huit milles au-delà d'Apam est située la ville de Winnebah ou Simpah, où les Anglais ont un petit fort placé sur une éminence, mais touchant à la ville; position dont Meredith, qui en était gouverneur, exposait, au moment où il écrivait, les inconvénients et le danger, sans se douter qu'il allait bientôt en être lui-même la victime. A l'ouest de Winnebah et à quatre milles de distance, est un plateau élevé qu'on nomme le Mont du diable, près duquel est un étang salé. De l'autre côté de la ville, c'est-à-dire à l'est, on trouve une petite rivière où les vaisseaux, en payant un léger droit aux natifs, peuvent faire de l'eau. Winnebah, aussi bien que les autres états qui sont à l'ouest, faisait autrefois partie de la contrée d'Afœtu; mais il fut après réuni par alliance au royaume d'Agouna, et devint par la suite un état

(1) Meredith, p. 171.

distinct et indépendant. Cependant Winnebah était, au moment où Meredith écrivait, sous la puissance des Fantis, quoique conservant toujours le langage et les habitudes d'Afœtu. Le fort de Winnebah est plus grand que celui de Tantum, mais il n'est pas aussi régulièrement construit. Au moment où Meredith en était gouverneur, il n'y avait que sept soldats. Il remarque que ce nombre est insuffisant pour se défendre contre les natifs, qui sont turbulents et féroces, et qui ont fustigé deux gouverneurs anglais, et battu deux capitaines de vaisseau, jusqu'au point de mettre leur vie en danger, sans compter, ajoute-t-il, des outrages et des affronts qu'il serait trop long de raconter. Le gouverneur, dit-il, doit s'astreindre à ne pas s'éloigner du fort, sans quoi il court risque d'être attaqué et pris (1). Il est étonnant, d'après ces observations, que Meredith n'ait pas usé de plus de précautions pour sa personne, et qu'il ait succombé à des dangers qu'il avait si bien prévus. Quoi qu'il en soit, nous avons vu que la destruction de la ville de Winnebah a été le résultat de la cruauté des habitants à son égard. Ils étaient d'abord au nombre d'environ quatre mille âmes, et, par suite de la guerre avec les Aschantis, ils avaient été réduits à deux mille.

Le pays d'Agouna, l'Agonna des premiers voyageurs, dont Winnebah fait partie, est borné, à l'ouest, par Accron et Adjoumacoun; au nord, par Assin; au nord-est, par Akim; à l'est, par Accra. Il a pour li-

(1) Meredith, p. 177.

mites la mer au sud et au sud-est. Ce pays offre l'aspect varié des plaines, des collines, des bois et des marais. Le climat est un des plus tempérés de toute la Côte-d'Or; le thermomètre descend quelquefois jusqu'à soixante-treize degrés, échelle de Farenheit, et ne monte jamais à plus de quatre-vingts degrés. L'année se partage en trois saisons; celle des tornados, qui dure deux mois, et commence en mars; la saison pluvieuse, qui commence à la fin de mai et finit en août; enfin, la saison sèche, qui dure constamment, avec de légères intermittences, le reste de l'année, c'est-à-dire depuis mars jusqu'en août. Tous les ans, à la fin de décembre ou au commencement de janvier, et quelquefois aussi en février, le vent d'harmatan souffle pendant quatre, six ou huit jours, et quelquefois quinze (1). Les productions végétales et animales sont celles des tropiques. Le coton croît sauvage dans plusieurs endroits, et l'indigo partout.

Les principales villes de ce pays sont Winnebah, nommée Simpah par les natifs, Agouna, Barracoe, le Berku de d'Anville, et Fettah. Ce dernier lieu n'est mentionné que dans l'ouvrage et sur la carte de Meredith, et paraît être le Sheddo de la carte de Postlethwayte (2). Les dernières guerres des Aschantis ont fortement diminué la population, qu'on ne peut pas estimer à plus de dix mille âmes, parmi

(1) Meredith, p. 178.

(2) Conférez Meredith, p. 182., et Malachy Postlethwayte, *The national and private advantages of the African trade considered*, 2e édition, 1772, in-8°.

lesquelles on compte sept mille femmes et enfants.

Les échanges se font en cauris et en or. Deux mille cauris font une once d'or ou quatre livres sterling. Un homme peut vivre avec cinq, dix, ou vingt cauris par jour.

Ce pays, sous le rapport du gouvernement, ressemble à celui des Fantis. Il est partagé en districts, et gouverné par des chefs ou cabaschirs, dont la dignité est dans certains héréditaire, et dans d'autres élective. Ces chefs s'arrogent quelquefois un pouvoir despotique; mais ils ne le gardent pas long-temps, parce qu'alors le peuple chasse ou punit l'usurpateur. Les chefs ou cabaschirs sont assistés, dans l'administration de la justice, par une espèce de sénat ou de tribunal suprême, composé des pynins, ou des plus anciens de chaque district. Ils sont les dépositaires des lois; et comme il n'y a point d'écriture parmi ces peuples, les pynins se rassemblent à des époques fixes pour se transmettre mutuellement ces lois par tradition, pour les rappeler et les promulguer. Ces lois sont, au reste, fort mal appliquées; et comme les pynins ont une part dans les amendes auxquelles ils condamnent, ils ont toujours intérêt à condamner.

Leur religion est un hideux fétichisme. A Winnebah on sacrifie annuellement un daim au grand fétiche. Les sacrifices humains n'ont lieu qu'à la mort d'un grand; et on choisit alors les victimes parmi les esclaves les plus âgés ou les plus infirmes du défunt.

Leur langue est celle des Fantis, qui est douce et harmonieuse. Quoique cette langue n'ait point été

écrite, elle est entendue depuis Appollonia jusqu'à Accra, et dans le royaume des Aschantis, dont la langue n'est, en quelque sorte, qu'un dialecte du fanti. Cette extension de la langue provient de ce que ces peuples sont commerçants, et ont de tout temps entretenu des relations avec tous les peuples de la côte (1).

A trois lieues de Winnebah est le fort de Berracoe, avec une ville de même nom, qui est appelée Seniah par les natifs, mot qui signifie bassin. Ce pays est aussi fertile que celui de Winnebah, mais plus couvert de bois.

A neuf lieues au-delà de Berracoe on arrive à Accra, où les Anglais, les Hollandais et les Danois ont des établissements. Accra, autrefois gouverné par le roi des Aquamboes, forme aujourd'hui un état indépendant, nommé Inkran par quelques voyageurs (2). C'est le pays le plus tempéré, le plus salubre de toute la Côte-d'Or; le seul, selon Meredith, dont les habitants fassent librement le commerce avec les contrées intérieures; et lors du commerce des esclaves, on y voyait un concours d'Aschantis, d'Akins, d'Aquapiens, de Fantis, d'Aquamboes, de Crepis, qui sont les Kerrapeys ou Yerrapeys de Bowdich et de Hutton. Il venait aussi un peuple de l'intérieur, que les Fantis

(1) Voici les noms de nombre en fanti tels que les donne Meredith, p. 187:

1, akour; 2, abien; 3, abiasah; 4, anoun; 5, enoumb; 6, acien; 7, achoun; 8, aoutchie; 9, acoun; 10, adoui; 100, ohah; 1000, apim. A la suite du voyage de Robertson, nos lecteurs trouveront un ample vocabulaire fanti.

(2) Voyez la carte et la relation de Dupuy, et ci-après, p. 448.

nommaient Duncoe; ce qui n'apprend rien, puisque cette dénomination signifie, dans leur langue, un ignorant, un barbare (1). Le sol est léger, sablonneux, et peu propre à la culture du blé, des ignames, des plantains, de la canne à sucre, qui ont besoin d'une terre riche et fertile; mais en revanche le coton, la cassave, les pistaches de terre, les légumes y croissent parfaitement, et les habitants élèvent avec succès des cochons, des moutons et des volailles, qui leur fournissent une nourriture saine et abondante (2).

Le gouvernement d'Accra est mélangé d'aristocratie et de démocratie. Les cabaschirs, ou chefs, ne jugent que les causes qui concernent les esclaves. Tout homme libre a le droit d'être jugé par les pynins. La justice est mieux rendue que chez les Fantis; les peines se résolvent en de légères amendes, tandis que chez les Fantis on condamne à l'esclavage pour toute espèce de délit.

Les habitants d'Accra paraissent avoir un langage particulier, qui n'a rien de commun avec celui des Fantis ou des Aschantis. Il ressemble beaucoup à la langue d'Afœtu, et on croit qu'il est entendu jusqu'à la rivière de Volta; ce qui favorise l'opinion de ceux qui les croient originaires de cette contrée. Il est probable, en effet, qu'ils viennent de Popo (3).

Le fort anglais se nomme fort James; il serait dans un état de défense respectable, si l'on complétait sa garnison, qui est de cinquante hommes. L'at-

(1) Meredith, p. 218.
(2) Ibid., p. 190.
(3) Ibid., p. 195.

terrage en est difficile et dangereux, surtout dans les hautes eaux, à cause des rochers qui l'avoisinent. Le fort hollandais, Crevecœur, qui est à une portée de fusil du fort anglais, a été détruit presque entièrement pendant la guerre d'Amérique, et n'offre que des ruines. Les villes anglaise et hollandaise se joignent presque, et, sous le rapport des habitants, se trouvent réunies.

L'étendue actuelle du pays d'Accra, depuis la rivière Saccomo, huit milles à l'ouest du fort Saint-James, jusqu'au village de Temma sur le bord de la mer, est de vingt-six milles.

A environ trois milles du fort Saint-James est situé le château de Christiansbourg, chef-lieu des établissements danois sur cette côte, originairement fondé par les Portugais, et près duquel est une ville nommée Ussu ou Oussou, qui est l'Orsou des premiers voyageurs, et des cartes de Guinée de d'Anville (1). Meredith remarque que les Danois ont été les premiers Européens sur la Côte-d'Or à donner l'exemple de l'abolition du commerce des esclaves, et se sont les premiers adonnés à l'agriculture et aux plantations. Non seulement le gouverneur en chef, mais tous les employés avaient un domaine planté et cultivé par eux. M. Schionning, alors gouverneur de Christiansbourg, avait une plantation en café, coton et autres productions coloniales, qui offrait le plus bel aspect, et donnait pour l'avenir les plus brillantes espérances; mais ayant encouru la haine du roi des Aschantis, il a été obligé de l'abandonner, et, pour n'être

(1) Voyez ci-dessus, p. 311 et 336.

pas fait prisonnier, de se renfermer dans le fort (1).

A trois milles d'Ussu est un village nommé Labade (2), qui, avec Ussu, peut fournir environ mille combattants. A six milles de Labade est Tassy (3), nommé Thersing ou Tessing par les Danois, où était une redoute construite par les Danois en 1787.

A deux milles plus loin est un village nommé Ningo, et qu'il faut appeler le petit Ningo, pour le distinguer de la ville de même nom que nous trouverons plus loin, distinction que Meredith n'a faite ni dans son ouvrage, ni sur sa carte, et qui jette beaucoup d'obscurité sur sa description (4). Après le petit Ningo est Temma, où se termine le pays d'Accra. Les Hollandais nomment ce lieu Temmen, et y avaient un fort. Ils avaient pareillement construit quelques fortifications à Pony, petite ville qui est la première qu'on rencontre après Temma. Près de Pony était anciennement une grande ville, nommée Sigga, qui a été détruite par les ravages de la guerre, et dont il ne reste plus de trace (5).

(1) Meredith, p. 199.

(2) Ce lieu n'est pas indiqué sur la carte de Meredith; mais les cartes de Guinée de d'Anville nous font voir Labade comme un petit état distinct.

(3) Voyez ci-dessus, p. 311, et Monrad *Gemaelde der Kuste von Guinea*, p. 99. Tassy ou Thessing ne se trouve inscrit que sur la carte de Meredith et sur celle de l'ouvrage de Postlethwayte, *The national and private advantages of the African trade*, 1772, in-8°, où il est écrit Tessy. C'est sans doute le même lieu que celui qui est nommé Pissy sur la carte de Guinée de d'Anville, et Pessin sur la carte de Bowdich.

(4) Meredith, p. 200 et 220, décrit deux fois la même côte, parce qu'il envoya une addition à son manuscrit, qu'on ne put fondre dans l'ouvrage, et qu'alors le reste était imprimé; ce qui a encore augmenté la confusion.

(5) Aucune carte n'indique la position de cette ville; aucune

A l'est de Pony est Pram-Pram. Il y avait un petit fort nommé Vernon, qui ayant tombé en ruine fut remplacé, en 1806, par une redoute élevée sur le même emplacement : cette redoute ayant été mal construite, s'est écroulée (1).

A six milles de Pram-Pram, et à trente-cinq milles de Christiansbourg, est la ville de Ningo, où les Danois ont un fort solidement bâti en 1734, et qu'ils nomment Fredericksbourg (2).

A douze ou seize milles au nord de Ningo, sont deux montagnes remarquables, nommées Crobo (3) et Sheye. Le mont Crobo est isolé, formé d'un rocher coupé à pic, couvert de mousse, et couronné de grands arbres. Il abonde en sources d'eau douce et excellente jusqu'à son sommet. Les habitants de ce lieu sont gouvernés par un chef qui peut réunir environ deux mille cinq cents combattants. La montagne leur sert de forteresse; ils s'y retirent dès que l'ennemi approche, et se considèrent comme invincibles. Ils repoussèrent deux fois les Aschantis dans le mois d'août 1811. Les habitants vivent de l'agri-

des trois cartes spéciales de d'Anville pour la Guinée ne fait mention de Pony, quoique ce lieu eût été inscrit sur la carte qui est dans l'ouvrage de Postlethwayte, qui porte la date de 1746, et qui se trouve encore dans la seconde édition publiée en 1772. La dernière carte de Guinée de d'Anville est de 1775, et la carte de l'ouvrage de Postlethwayte eût fourni pour toute la Côte-d'Or de curieux détails dont il eût infailliblement profité s'il l'eût connue.

(1) Meredith, p. 222.

(2) Ainsi il y a trois forts sous ce nom sur la Côte-d'Or; des deux autres, l'un est près du Cap Corse, l'autre à l'ouest du Cap des Trois-Pointes; pour ce dernier, voyez la carte de Bowdich.

(3) Meredith, p. 221, écrit Crabbo-Hill, et sur sa carte, plus

culture et du fruit de leurs palmiers. On les dépeint comme fourbes, cruels et vindicatifs.

Le mont de Sheye n'est pas si élevé ni si fertile que celui de Crobo; mais il est de même abondant en sources. Il est situé à douze milles au nord de Pony (1). Les habitants vivent d'agriculture, et fabriquent des poteries avec une argile particulière et très favorable pour ce genre d'industrie, qu'ils tirent de leur propre sol.

Nous remarquerons qu'il y a encore dans ce pays une montagne, qui est la plus élevée dans cette partie de l'Afrique. Elle est située entre Crobo et Aquamboe, à la distance de trente-six milles, au nord-nord-est de Ningo; on la nomme Naio. Dans le beau temps, on l'aperçoit de très loin en mer. Elle n'est point habitée, ni, comme on l'a cru, couverte de neige. On lui a donné à tort le nom de Crobo, et, dans le Pilote africain, et sur les cartes marines, on l'appelle le Grand-Ningo. Sa base est arrosée et fertilisée par la rivière Volta (2).

Depuis Ningo jusqu'à Adda, distance de trente-six milles, on ne rencontre pas un abri pour le

mal encore, Crabbe-Hill; l'errata indique que sur la carte, comme dans le texte, on doit écrire Crobo. La carte de Postlethwayte a indiqué, en 1746, la position de Crobo. D'Anville n'a point connu ce détail.

(1) La carte de Meredith place Sheye au sud-ouest de Crobo.

(2) D'Anville, sur sa carte de Guinée, dressée en 1775, nous montre une ville sur le rivage qu'il appelle petit Ningo; puis, dans l'intérieur, une ville plus considérable qu'il nomme simplement Ningo. Il paraît indiquer par cette position le plateau ou la montagne de Naio.

voyageur (1). Adda est située, non dans une île, comme l'indiquent à tort les cartes, mais sur la rive gauche du Rio-Volta. Elle renferme environ mille hommes en état de porter les armes. Il y a un fort danois, bâti en 1783, nommé Konigstein, sur la rive gauche, ou près d'Adda. Excepté Adda, tous les villages qui sont sur la rive gauche du fleuve appartiennent aux Crépis ou Kerrapeys.

Le pays d'Adampi, le Lampy de d'Anville et des premiers voyageurs, commence à Pony, et se termine au Rio-Volta. Il diffère sous plusieurs points d'Accra, par sa nature et par ses habitants. Le sol est plutôt stérile que fécond. Le blé n'y donne par an qu'une seule moisson, ce qui est loin de suffire aux besoins des cultivateurs. On se procure un supplément de nourriture nécessaire par la culture des fèves, de la cassave, des ognons, par l'éducation des bestiaux, et la multiplication des volailles. L'aspect du pays est cependant semblable à celui d'Accra, et présente de vastes plaines entrecoupées de bois et de buissons, que traversent, en grand nombre, des gazelles, des antilopes, des lièvres, des faisans, des pintades, des perdrix, des pigeons, et quantité d'autre gibier. Mais la disette d'eau potable est un des grands inconvénients (2). Il y a une espèce d'indigo qui y croît partout sauvage.

Le sol, de même que celui d'Accra, est éminemment propre à la culture du coton; mais il n'est pas

(1) Meredith, p. 222. Dans cet intervalle, cependant, les anciennes relations et la carte de Guinée de d'Anville (1775) indiquent Cinca, Pompena et Lay.

(2) Meredith, p. 222 et 223.

assez riche ni assez humide pour celle du sucre et du café. Meredith ajoute encore que les habitants diffèrent de ceux d'Accra par leur langage et leurs coutumes religieuses; mais il n'a point fait connaître ces différences.

La rivière Volta, dit Meredith, coule à peu près du nord-ouest au sud-est, et sépare les contrées d'Aquapim et d'Aquamboe (1). On croit que sa source est dans le pays des Aschantis, ou, ce qui est plus probable, qu'elle est une branche du Tando, grande rivière, qu'on dit venir de l'est, et que les Aschantis sont obligés de traverser (2), lorsqu'ils se rendent sur la côte. Les bords de la Volta offrent une grande variété de bois propres à la charpente, et une quantité prodigieuse d'énormes mangliers, dont l'écorce est très estimée des natifs pour l'opération du tannage. Comme le Nil, la Volta déborde annuellement, et inonde les pays qu'elle traverse.

(1) D'Anville, Robertson et Dupuy placent les Aquamboes à l'ouest de la Volta. M. Bowdich, suivi en cela par M. Berghaus sur sa carte d'Afrique, les met à l'est de la Volta. Meredith, d'après cette description, les place au nord du Tando ou Volta.

(2) Je ne trouve le Tando nommé et tracé que sur la carte de Bowdich et sur celle qui est insérée dans l'ouvrage de Robertson, intitulé *Notes on Africa*: selon ce dernier auteur, elle coulerait au nord de Coumassi, la capitale des Aschantis. S'il en était ainsi, il n'y aurait qu'une portion des peuples du royaume des Aschantis qui traverserait cette rivière pour venir à la côte. Bowdich fait aussi couler le Tando au nord de Coumassi et de l'est à l'ouest; puis il indique, par des points, qu'il présume qu'il tourne au sud et est la même rivière que celle d'Assini ou d'Ancober. Bowdich fait descendre la Volta du nord; ce fleuve, selon lui, se nomme Adirri en approchant de sa source, et Flou plus près de son embouchure; il reçoit la Senni de l'ouest, et l'Assouafrou de l'est, un peu au-dessus de Malfi. Voyez ci-après.

Cette inondation non seulement fertilise le sol qu'elle recouvre, mais elle est la source des richesses des habitants d'Adda et des villages adjacents, parce que les eaux, en se retirant, laissent une couche épaisse de matières salines, qui est convertie par la chaleur du soleil en sel, que ceux qui le recueillent transportent dans l'intérieur, et vendent à un très grand prix. L'entrée de la rivière Volta est dangereuse, à cause des rochers qui s'y trouvent, et ne peut être tentée que pendant la saison des pluies (1). Adda est à six milles de distance de la ligne où le fleuve verse ses eaux, et dans cet endroit, comme au-dessus d'Adda, son embouchure est fort large, mais elle n'est pas profonde. La marée remonte jusqu'à Malfy, à quarante milles de la mer (2).

Les contrées de l'intérieur dans toute la Guinée sont très supérieures à celles de la côte, sous le rapport du climat, du sol et du caractère des habitants. La peinture que M. Schionning fait du pays d'Aquapim, qu'il a visité, en fournit une preuve. Aquapim est borné, au sud et à l'est, par Accra et Adampi; à l'ouest, par les Fantis, et au nord, par le Rio-Volta. C'est en général une contrée montagneuse qui offre un agréable mélange de collines, d'où se précipitent des sources limpides qui serpentent et coulent ensuite dans les vallons dans toutes les directions.

(1) Sur la carte de Dalzel, qui se trouve dans l'histoire de Dahomey, il est dit que depuis peu, c'est-à-dire depuis 1793, un brick américain était parvenu à franchir les rochers qui obstruent l'embouchure de la Volta, et avait remonté le fleuve.

(2) Meredith, p. 224 à 226.

Ces vallons sont fertilisés par la nature et la main de l'homme, et produisent tout ce qui est nécessaire à sa subsistance, et propre à flatter ses sens. Des arbres d'une énorme dimension croissent sur les hauteurs et les ombragent; et c'est sur les sommets les plus élevés que sont placés les villes et les villages, qui ajoutent ainsi, par cette situation, à l'effet pittoresque des paysages. M. Schionning dit que cette heureuse contrée rappelle en tout point la description que Milton a faite du paradis terrestre. Aquapim renferme en tout dix-sept villages ou villes, desquels il n'y en a qu'une seule qui ne soit pas placée sur une montagne. Le gouvernement d'Aquapim est confié à un chef qui exerce l'autorité sans contrôle. Le peuple se soumet avec respect à tous ses ordres, et se montre affable et bienveillant envers les Européens. Les hommes sont d'une taille moyenne, et recherchés dans leur parure; ils ont de la vivacité dans l'esprit, ne manquent pas de courage; mais ils montrent dans leur résolution une obstination invincible. Leurs maisons sont petites, basses, mais très propres. Leur principale occupation est l'agriculture. Leur pays, avant la guerre des Aschantis, était le grenier d'Accra ou d'Inkra, et d'Adampi, et fournissait à ces deux contrées tout ce qui est nécessaire à la vie. Ils en recevaient en échange du sel, du poisson salé, de la poudre à canon, du fer, des fusils et des toiles de coton. Le climat est extrêmement sain et plus favorable que celui de la côte pour les Européens. Les nuages, qui s'arrêtent sur les sommets des montagnes les plus élevées, rafraîchis-

sent l'air, alimentent les sources, et contribuent à la fertilité comme à la salubrité du pays (1).

Nous terminerons cette description générale de la Côte-d'Or, de Meredith, par quelques observations générales de cet auteur.

L'endroit le plus chaud de toute la Côte-d'Or est le Cap Corse, puisque le thermomètre s'y est élevé, dans les mois les plus chauds, jusqu'à quatre-vingt-dix degrés, échelle de Fahrenheit; et dans les contrées situées plus à l'est, il n'a jamais passé quatre-vingt-sept degrés. Tout le pays en général a l'aspect d'une immense forêt où l'on aperçoit de tous côtés des plateaux élevés, revêtus d'arbres d'une prodigieuse élévation qui dominent des bois épais et profonds. Ce n'est que lorsqu'on examine de plus près et en détail que l'on aperçoit çà et là des vallées richement plantées, de vastes plaines agréablement parsemées de groupes d'arbres et de bosquets naturels. Les rivières qui ne coulent pas dans des canaux creusés par la main de l'homme semblent serpenter comme au hasard, et selon les variétés et les accidents du sol, dans différentes directions. Dans quelques endroits elles inondent les campagnes pendant la saison des pluies, et y forment des étangs stagnants; dans d'autres, où la pente est plus rapide, elles se précipitent à cette époque en torrents impétueux. Là où le sol est humide, la végétation est tellement vigoureuse que les herbes, les plantes parasites, les buissons épineux poussent sous l'ombrage des arbres,

(1) Meredith, p. 228.

remplissent l'intervalle qui existe entre leurs troncs, et rendent les forêts absolument impénétrables (1).

Les passions de l'homme, dans ces contrées brûlantes, sont plus violentes mais moins durables que dans les régions septentrionales. L'Africain entreprend tout avec emportement, mais se décourage facilement. Dans aucune partie du monde, l'influence de la forme du gouvernement ne se fait plus fortement sentir que sur la Côte-d'Or. Dans les pays où elle est despotique, les hommes sont craintifs, dissimulés, humbles et soumis; leurs passions semblent comprimées et comme anéanties. Dans les pays libres, au contraire, tous les penchants se montrent à découvert, tous les genres de licence se produisent au grand jour et semblent relâcher tous les liens sociaux. En général, les nègres de la Côte-d'Or sont intéressés. Par amour du gain, ils se soumettent aux plus rudes fatigues et aux plus grandes privations. Ils sont patients dans l'infortune et supportent le malheur avec assez de courage. Ils aiment à discourir et parlent avec facilité; et dans les occasions importantes, leurs discours ne manquent ni d'éloquence ni d'énergie. Pour concevoir une idée avantageuse d'un Fanti, dit Meredith, il faut le voir plaidant sa propre cause. Ses paroles coulent avec facilité, ses gestes sont animés, pleins d'expression, tour à tour gracieux ou énergiques et appropriés à ses paroles; il déploie beaucoup de présence d'esprit, une rare intelligence et une habileté remarquable. Comme tous les nègres,

(1) Meredith, p. 17 et 18.

ils aiment passionnément la danse, le chant, et ont un sentiment très vif de l'harmonie. L'époque de la moisson et celle de la récolte des ignames donnent lieu tous les ans à des fêtes joyeuses et bruyantes. Les riches célèbrent aussi le jour de leur naissance. Certains jours de la semaine sont consacrés au repos. Ainsi, les pêcheurs s'abstiennent de jeter leurs filets à la mer le mardi. D'autres considèrent le vendredi comme sacré, et évitent de travailler ce jour-là. Les femmes sont à la fois très industrieuses et très prolifiques (1).

L'usage, ou plutôt la loi de Panyar, ou le droit qu'a un créancier, lorsqu'un débiteur n'acquitte pas sa dette, de se saisir d'un membre de la famille de ce dernier, ou même de quelqu'un de la même ville ou du même pays, et de le vendre aussitôt comme esclave, est surtout en usage chez les Fantis, et fait un tort considérable en nuisant aux relations sociales et commerciales.

Les enterrements se font avec beaucoup de pompe, et surtout pour les grands; ils sont accompagnés de sacrifices humains. Lorsque le roi d'Appollonia mourut, en 1800, on sacrifia d'abord, pendant six mois régulièrement, deux hommes sur sa tombe tous les samedis, et au bout de six mois révolus, jour des funérailles solennelles, on immola avec une horrible recherche cinquante personnes, et deux des plus jeunes enfants du défunt furent descendus dans la tombe. Le couvercle du cercueil fut arrosé de sang humain

(1) Meredith, p. 19.

et saupoudré d'or. On ensevelit aussi avec le défunt beaucoup d'or et de riches vêtements (1).

Chez les Fantins ou Fantis qui sont près du Cap Corse, et sur les mœurs et les habitudes desquels Meredith a donné le plus de détails (2), ils enterrent les morts dans leurs propres maisons. Si un homme meurt insolvable, son corps est privé de la cérémonie des funérailles. La pluralité des femmes est établie légalement, mais la première femme a seule le gouvernement intérieur de la maison. Le mari, lorsqu'il s'est acquitté des travaux de l'agriculture, ne se mêle de rien et reste oisif, tandis que ses femmes travaillent. Les jeunes filles deviennent mères dès l'âge de dix ans, et les hommes sont pubères à douze. Le déclin est également rapide dans les deux sexes; de sorte que l'un vit un nombre d'années stérile, et l'autre impotent. Lors de son premier enfant, une femme fait des offrandes au fétiche et pratique certaines cérémonies (3). De même, dès que leurs règles paraissent pour la première fois, les femmes sont obligées de sortir de leur maison, et de marcher en public d'une certaine manière.

Les lois ne sont point écrites, mais transmises par tradition, et conservées dans la mémoire des pynins, ou magistrats, qui en sont les interprètes et sont chargés de les appliquer.

L'habillement chez les Fantis est presque semblable dans les deux sexes. Les hommes riches portent

(1) Meredith, p. 32.
(2) Ibid., p. 105.
(3) Ibid., p. 109.

des chapeaux quand ils voyagent, et quelques uns ont des sandales. Les hommes âgés se rasent la tête entièrement, à la réserve d'une boucle ou deux qu'ils laissent derrière, et auxquelles ils suspendent un morceau d'or; quelques uns laissent croître leur barbe et ont des moustaches et des favoris. Les femmes vont généralement le sein nu. Leur vêtement est attaché, à l'entour de leur taille, par une ceinture nommée tombah, qui est soutenue par derrière par les plis du drap, ce qui forme une protubérance plus ou moins grosse, selon le rang et l'importance; ce qui paraît aux yeux d'un Européen une marque singulière de distinction. Sur le devant, les femmes à la mode ont un nombre considérable de clefs d'argent, suspendues à leur tombah, et le bruit que font ces clefs, lorsqu'elles se meuvent, annonce de loin leur haut rang, avant même qu'on les ait aperçues. Un Fanti se reconnaît aussi, et se distingue des autres peuples de la Côte-d'Or, par les entailles qu'il se fait à la pommette des joues, et sur la nuque du cou (1).

Les femmes et les hommes chez les Fantis sont très propres, et se lavent deux fois le jour. Les femmes surtout aiment les parfums, tant ceux d'Europe que ceux que leurs pays leur procurent. Dans les maladies, comme en santé, ils font un fréquent usage des lavements. Leur principal mets est une espèce de potage au poisson ou à la volaille, dans lequel ils mettent de l'huile de palmier fraîche, du poivre, du

(1) Meredith, p. 111.

sel et des échalottes. En général, le poivre ou les épices dominent dans tous leurs mets. Au lieu de pain, ils se servent du canky fait avec du maïs, ou d'une espèce de pâte, ou pudding, faite avec des ignames ou des plantains. On place le vase, ou la soupière, qui contient le potage, entre cinq ou six personnes qui y trempent alternativement leur canky ou leur pudding. Ils ne boivent pas pendant le repas; mais après le repas ils usent souvent trop largement du vin de palmier et des liqueurs fortes. Les hommes et les femmes mangent séparément (1).

Les lois chez les Fantis sont, comme chez tous les autres peuples nègres, incorporées aux superstitions religieuses; elles sont sévères et strictement observées. Les peines qu'elles infligent sont l'amende et l'esclavage; ce qui, dans nombre de cas, réduit les délits à un seul genre de peine, puisque celui qui ne peut payer l'amende est vendu comme esclave. La loi n'inflige aucune peine corporelle. Les causes sont plaidées devant les pynins, ou les anciens du peuple, qui font à la fois l'office de jurés et de juges. C'est dans la place du marché qu'ils se réunissent ordinairement pour juger les offenses. Chacune des parties se défend elle-même, et est entendue alternativement avec patience; les témoins sont examinés avec soin, et la sentence est ensuite prononcée. La personne condamnée peut en appeler aux pynins ou aux anciens d'un autre district, ou d'une autre ville, ou au commandant du fort au cap Corse (2). Les

(1) Meredith, p. 111.
(2) Ibid., p. 112.

pynins sont désignés par la voix publique, ou se succèdent par droit d'hérédité. Le suicide est considéré avec horreur; on brûle le corps de ceux qui s'en rendent coupables, à moins qu'on ne paie aux pynins une somme considérable pour obtenir la permission de lui rendre les honneurs de la sépulture.

Toutes les proclamations sont accompagnées de l'instrument qu'on nomme gong-gong, mais dont le véritable nom est dahwoul. Il est de fer ou d'un métal mélangé, et a quelquefois la forme d'une cloche; on le tient d'une main, ou, s'il est grand, au bout d'une pièce de bois et sur l'épaule, et on le frappe avec un bâton. Le son qu'il fait entendre résonne à une assez grande distance; il est désagréable à l'oreille, et d'une nature particulière et impossible à décrire.

La rigueur des lois et leur stricte exécution préviennent les grands crimes; et même le vol et les autres délits moins considérables y sont peu fréquents. On pourrait laisser sur la voie publique un objet quelconque, sans crainte qu'il soit ravi, à moins qu'on ne sache qu'il appartînt à un blanc; alors il serait aussitôt enlevé; car ils n'ont de scrupule qu'envers ceux de leur nation; et leurs lois, lorsqu'il s'agit d'hommes d'une autre couleur qu'eux, restent sans application.

# CHAPITRE XI.

## Voyage de Robertson.

M. Robertson a fait plusieurs voyages en Guinée pour affaires de commerce, soit pour son propre compte, soit, si nous avons été bien informés, comme agent d'une des principales maisons de Liverpool. Il a publié en 1819 les résultats des observations qu'il avait faites pendant ses voyages, sous le titre modeste de Notes sur l'Afrique (1); mais son livre annonce au contraire les plus hautes prétentions, puisqu'il embrasse la description non seulement de tout le pays compris entre le cap Vert et la rivière Congo, mais encore de tout le Soudan ou de l'intérieur du continent d'Afrique, et qu'il donne une carte de la Nigritie ou du cours du Niger, dressée, dit-il, d'après les meilleures autorités. A l'époque où

(1) Voici le titre entier : *Notes on Africa; particularly those parts wich are situated between cap Verd and the river Congo; containing sketches of the geographical situations, the manners and customs, the trade commerce and manufactures and the government and policy of the various nations in this extensive tract; also a view of their capabilities for the reception of civilization; with hints for the amelioration of the whole African population.* By G. A. Robertson, esq. *With a correct Map of the countries visited. An Appendix, containing a copious account of the cape of Good hope, its productions and resources; with a variety of information, very necessary for persons about to emigrate to that country.* 1819, in-8° de 460 pages.

M. Robertson écrivait, l'hypothèse vraie ou fausse de quelques géographes d'Europe, qui dirigent le cours du Joliba, de Mungo-Park, vers le sud, et le font couler dans le golfe de Benin, s'accréditait de plus en plus. Robertson s'emparant de cette hypothèse, adopta sans réflexion, sans critique, sans aucune connaissance des voyageurs précédents, tout ce qu'il a obtenu de vagues renseignements de la part de nègres ignorants ou des marchands d'esclaves; il les donne comme certains, et fabrique du tout une géographie de l'intérieur de l'Afrique, absurde et contraire à des faits déjà avérés, qui ne jette aucune lumière sur ce qui est inconnu, et replace au rang des inconnus, des pays connus et parcourus par Mungo-Park et par d'autres voyageurs qui sont venus après lui, et qu'il contredit sans les avoir lus. Une aussi impardonnable ignorance nous a fait porter un jugement sévère, mais juste, sur le voyage de M. Robertson, dans un ouvrage publié il y a six ans, où nous nous étions proposé de réunir et de discuter toutes les notions acquises jusqu'à nous sur le Soudan et sur les fleuves qui l'arrosent (1). Mais il est juste de dire que, sous d'autres rapports, l'ouvrage de M. Robertson mérite des éloges. Il est le seul des voyageurs modernes qui nous donne des notions récentes et un peu complètes sur toute cette partie de côte, peu fréquentée de nos jours, qui s'étend entre Sierra-Leone et le cap Palmas. Il a recueilli aussi un grand nombre de faits, d'observations cu-

(1) Voyez nos *Recherches sur l'intérieur de l'Afrique septentrionale*, 1820, in-8°, p. 142 à 146. Nous y donnons le détail du système sur l'intérieur de l'Afrique qu'a développé M. Robertson dans sa carte.

rieuses et importantes sur divers pays de la Côte-d'Or, sur Juida et sur Benin. Il nous a donné une idée de la langue des Fantis dont l'usage est presque universel sur la Côte-d'Or; et il nous présente, sur celle du vieux Calabar, de courts mais précieux renseignements. Il fournira donc un chapitre aussi intéressant que curieux à cette histoire générale, et son ouvrage, malgré ses défauts, prend un rang distingué dans cette nombreuse suite de relations sur la Guinée, que nous avons dû réunir et présenter successivement à nos lecteurs.

M. Robertson a retourné en Guinée l'année même de la publication de son ouvrage. M. Henry Hunt et compagnie de Londres s'associèrent avec lui à l'effet d'établir une colonie dans l'île de Fernando-Po. Il partit avec trois bâtiments; quoique la compagnie n'eût fait cette entreprise qu'avec le consentement du gouvernement, le capitaine d'un vaisseau de guerre anglais, d'après les assertions de quelques nègres qui déclarèrent qu'ils ignoraient où on les conduisait, arrêta Robertson avec ses bâtiments et l'envoya à Sierra-Leone, comme suspect de faire le commerce des Noirs. Il fut, à la vérité, absous de cette accusation; on lui rendit ses bâtiments séquestrés, et on lui donna la liberté de continuer sa navigation; mais il n'était plus temps, et la saison le força d'abandonner son plan (1).

(1) Hutton's *Voyage to Africa*, p. 109 et 393; et Dupuis's *Journal of a residence in Ashantee*, 1824, in-4°, p. 194. Dupuis nous apprend que, lors de son retour de l'intérieur de l'Afrique, il trouva M. Georges Robertson à Sierra-Leone, qu'il lui délégua ses pouvoirs d'agir, comme consul, pendant son absence; et ce fut,

Robertson commence son voyage au cap de Monte, ou cap Mount, royaume qui s'étend, dit-il, depuis la rivière das Gallinhas (qu'il nomme à tort Gallenhos) jusqu'à Grand-Bassam, ce qui fait une étendue de côte de cent soixante milles (1). Il est borné à l'est par Sanguin, et s'étend à environ cent milles dans l'intérieur, où il confine au nord à Coutchi ou Cotchi, qu'il écrit ailleurs Couscea, et dont le vice-roi, nommé par les Européens le roi Pierre sans souci, paie tribut aux Aschantis. La plupart des rivières du cap de Monte sont navigables pour de petits canots; celle das Gallinhas est navigable pour de grands bateaux, et on y fait un commerce peu considérable en ivoire, en riz et en bois de Cam (2).

La rivière de Mana, à peu de distance à l'est, fait aussi un petit commerce, quoiqu'elle soit peu fréquentée. Gomez, le seul commerçant qui s'y trouve, a été élevé en Europe. Le roi se montre jaloux de son influence; il a soin de l'empêcher de s'enrichir, et le traite souvent avec beaucoup de sévérité.

En continuant vers l'orient, et à une très courte distance, on trouve la rivière du cap de Monte ou cap Mount. Son entrée est étroite. Dans son cours tortueux, elle s'élargit en un lac dans le milieu duquel est une île (3) sur laquelle on a bâti un hameau où le roi

dit-il, au moyen de ces pouvoirs que M. Robertson parvint à se faire rendre sa propriété injustement confisquée par les intrigues de la compagnie de Sierra-Leone.

(1) Robertson, p. 29.

(2) Ibid., p. 30.

(3) Ce lac et cette île sont placés sur la carte de la côte d'Afrique, entre Rio-Grande et le cap Palmas, qui est dans l'ouvrage de Thomas Winterbottom, *On native Africans*, 1803, in-8°.

se transporte pour faire le commerce avec les Européens, sa capitale se trouvant à soixante milles de la côte vers la source de la rivière. Couscea (1) ou Coutchi contient de quinze à vingt mille habitants. Cette ville est entourée d'un mur formé de poutres placées horizontalement à trois pieds de distance les unes des autres, et dont les intervalles sont remplis par de la terre. L'équipage de la goëlette Centinelli, qui fit naufrage près du cap Monte, fut transporté dans cette ville par eau jusqu'à Couscea. Ce trajet employa presque deux jours entiers. M. Brinton, contre-maître de l'équipage, a rapporté que Couscea était une place assez forte. Elle a quatre portes où sont placés des canons qui paraissent en bon état. Les gens de l'équipage du Centinelli furent d'abord traités avec égards par le roi, et employés à faire des voiles de vaisseaux; mais ayant refusé, comme une entreprise dangereuse, de s'embarquer sur des canots pour aller à Sierra-Leone offrir de l'ivoire et d'autres marchandises appartenant au roi, pour trafiquer, ils furent alors entièrement abandonnés, et manquèrent des choses les plus nécessaires à la vie (2). La baie formée par le cap de Monte est abritée, et on s'y procure facilement de l'eau. On exporte annuellement de ce lieu trente ou quarante tonneaux de bois de Cam, de trois à cinq tonneaux d'ivoire, et de cinquante à soixante ton-

(1) D'Anville écrit Couxea sur sa carte d'Afrique (1749), et Chouxea sur sa carte de Guinée de 1775, et il remarque qu'il y a de l'or. Il est étonnant qu'après les cartes de ce grand géographe, les auteurs des cartes d'Afrique les plus modernes, tels que Purdy, Arrowsmith, Berghaus, Gardner et autres, aient tous omis cette importante position.

(2) Robertson, p. 31.

neaux de riz. Cette dernière denrée est très abondante. Les échanges se font en barres, évaluées à quatre schillings, quatre sous anglais pour chaque barre de fer pesant douze livres (1). Les étoffes sont évaluées en barres, d'après leur qualité et leur longueur. Les grains de verre et la quincaillerie se donnent en compte. Les dents qui pèsent plus de vingt-cinq livres se paient à raison d'une barre par livre, et les scrivilloes ou dents d'éléphants qui pèsent moins de vingt livres ne sont estimés que la moitié de ce prix (2).

La rivière au demi-cap de Monte (3) est large et profonde, et a un mille de large sur quatorze pieds de profondeur à son entrée; mais comme la barre varie de place, on fera bien de ne s'avancer que la sonde à la main. On peut la remonter jusqu'à une assez grande distance dans l'intérieur. La ville est à cinq milles de son embouchure, et dépendait du roi de Mezurado; ce qui a changé depuis que le roi du cap de Monte s'est emparé de Mezurado.

Le cap Monserrado ou Mezurado est d'un abord facile. Le commerce de ce lieu, autrefois capitale d'un royaume particulier, a beaucoup diminué, ou plutôt il est nul, et sans une mulâtresse qui a souvent un peu d'ivoire, de bois de Cam, et quelques autres articles à donner en échange, on ne pourrait s'y procurer que de l'eau et des provisions, mais, à la vérité, à un prix modéré.

(1) Robertson, p. 35.

(2) Ibid., p. 36.

(3) At half cape Mount, dit Robertson, p. 32; et l'on doit présumer par ces mots, qu'il a eu soin de mettre en italique, que cette rivière se jette à un lieu nommé Cap de Monte.

La côte entre Mezurado et Bassam est parsemée de villages peu visités et peu connus des Européens. On ignore si les rivières qui sont dans cet intervalle sont considérables; seulement on sait que celle qu'on nomme Junk (1) croît beaucoup pendant la saison pluvieuse. La rivière Saint-Jean est navigable pour de petits bâtiments, et des Européens résidaient sur ses rives; aujourd'hui il n'y en a plus, et le commerce est très diminué.

Les chefs du cap de Monte exercent un pouvoir arbitraire : on peut cependant appeler de leurs sentences au roi de Couscea ou Coutchi. Ce roi désirerait beaucoup que des Européens s'établissent sur son territoire. Il a offert fréquemment, pour les y engager, le petit hameau qui est à l'entrée de la rivière de cap de Monte, et il est étonnant qu'on n'en ait point profité. Les environs du cap de Monte offrent une nature très variée, des collines et des plaines élevées, fertiles et bien arrosées, qui présentent des aspects délicieux, et promettent l'abondance. La main-d'œuvre y est à bon marché, et on trouve toujours des Courous (2) disposés à se louer lorsque les natifs ne veulent pas travailler.

Sanguin s'étend sur la côte depuis la rivière Saint-Jean jusqu'à Rio-Sestos, ou l'espace de cinquante milles (3). A l'est de Bassam, et à vingt milles de la rive gauche de la rivière Saint-Jean, et près du

(1) Rio do Junco sur les cartes de Guinée de d'Anville.

(2) Voyez ci-après, p. 416.

(3) Nous n'extrayons pas fidèlement, nous rectifions. M. Robertson dit, p. 38 : « Sanguin extends coastwise from the river Saint-John to little sister's river a distance of fifty miles. » Sister's river des cartes anglaises et de la carte de Robertson, est

rivage, est un village d'environ mille habitants, très sains, très robustes, et de formes athlétiques. C'est là où se fait principalement le commerce du pays, qui consiste en riz, en ivoire, en bois de Cam, et en huile de palmier. Ce lieu est nommé, par M. Robertson, Trade Town, ou la ville du commerce; c'est probablement ainsi que les matelots la désignent, dans l'ignorance où ils sont de son véritable nom. Le principal magistrat de cette ville se nomme le roi Tom, et est bien disposé en faveur des Européens.

Entre la ville du commerce et la rivière Sisters sont plusieurs villages gouvernés par les chefs des villes qui sont dans le voisinage. La rivière Sisters paraît navigable pour de grands vaisseaux, mais son entrée est étroite et obstruée par des rocs. Le commerce était autrefois, dans ce lieu et à la rivière Sanguin, plus considérable qu'il ne l'est aujourd'hui.

Entre Sanguin et la rivière Sestos la côte est très bien peuplée; mais les diverses villes qui s'y trouvent, au lieu de former un ou plusieurs états, semblent être toutes administrées séparément. Il en résulte que les coupables échappent à la justice en se plaçant sous une autre domination, c'est-à-dire dans le hameau voisin; ce qui est une cause d'anarchie.

entre la rivière Saint-Jean et la rivière Sanguin, à douze milles à l'ouest de cette dernière : c'est le petit Ceste de d'Anville. Ce serait faire finir le royaume de Sanguin à son commencement, et la carte même de M. Robertson témoigne qu'il étend cet état jusqu'à Rio-Sestos, qui est le grand Setre-Paris de d'Anville, tandis que le Rio-Cestos ou Sextos et le petit Ceste, à l'ouest de Sanguin, sont les rivières Sisters des cartes anglaises.

A Battoa (1), on se procure beaucoup d'ivoire à bas prix, et le riz et quelques autres denrées n'y sont pas rares. Cette ville est située dans la baie de Battoa, et fleurit par le commerce et par l'industrie de ses habitants; mais l'ancrage est difficile, parce qu'il est sur un fond plein de roches, et l'atterrage y est souvent dangereux (2).

Sinou, plus à l'est, présente absolument les mêmes caractères sous le rapport des habitants, et de la difficulté d'en approcher et d'aborder.

A quelque distance encore plus à l'est sont les Krous (Krews) ou Courous (3), très connus des Européens, moins sous le rapport de leur commerce, qui ne consiste qu'en un peu de riz, d'ivoire et d'huile de palmier, que parce qu'ils ont l'habitude de se louer comme domestiques, ou journaliers. Ils ont d'ailleurs des lois et des coutumes particulières qui méritent attention. A leur éternel honneur, on doit dire que jamais ils ne se vendent comme esclaves; que les lois, chez eux, ne condamnent jamais à l'esclavage, même pour les crimes les plus graves. Si quelques uns d'eux ont été vendus comme esclaves par d'autres que ceux de leur nation, il est aussitôt racheté par sa famille, si elle en a les moyens, et mis en liberté. Les Courous sont divisés en tribus, et le produit du travail de chaque tribu est remis entre les mains du chef, qui s'en sert pour subvenir aux

(1) Bottoa ou Bottowa des cartes de d'Anville.

(2) Robertson, p. 42.

(3) Robertson, p. 43. Ce sont les habitants de Crou et Setre-Crou des cartes de d'Anville.

dommages particuliers que chacun peut avoir éprouvés, et aux besoins de tous, et qui juge les différends avec une rare équité. La plus grande partie de la population mâle parle l'anglais avec facilité, et ils sont souvent employés pour des emplois subalternes par des Européens dont ils ont rarement trahi la confiance. Ils manœuvrent les canots avec une habileté remarquable, et sont, par cette raison, très utiles pour le commerce de cette côte. Les femmes, chez eux, font presque tout le travail, soit du ménage, soit de la culture, excepté cependant pour les plantations et la moisson; alors les deux sexes concourent ensemble à cet important labeur.

Entre les Courous et la rivière Sestos, il y a quelques villages, mais très pauvres, et dont les habitants sont d'autant plus exigeants qu'ils ont rarement occasion de faire des échanges.

Lorsque la traite des nègres était permise, la ville de Sestos faisait un commerce important; mais depuis l'abolition de ce honteux trafic, Sestos n'a plus que son riz à offrir aux étrangers, car, pour l'ivoire, ceux des habitants qui en ont en demandent un prix double de ce qu'il vaut ailleurs. La rivière Sestos, si le peuple de ses rives était plus industrieux, mériterait d'être plus fréquentée; car on peut, sans aucun empêchement, la remonter en canots, très loin dans l'intérieur (1).

Garraway (2) est à une courte distance de cette rivière, à l'est. Autrefois on exportait de ce lieu

(1) Robertson, p. 45.

(2) Groaï ou Grawli-Sestre des cartes de d'Anville, 1729 et 1775.

beaucoup de riz, et ses habitants sont peut-être les meilleurs agriculteurs de toute la côte; mais l'abord en est si dangereux, que les vaisseaux ne s'y hasardent plus, et ceux qui veulent se procurer du riz vont à Cavally, dont nous parlerons bientôt, où il y a un bon mouillage, et où la rivière est navigable pour des canots (1).

En se dirigeant toujours à l'est, on arrive au cap Palmas, où les navigateurs ont toujours évité de s'arrêter, attendu qu'ils considéraient son havre comme dangereux. Robertson, au contraire, affirme que ce lieu, qui est intermédiaire entre Sierra-Leone et les principaux établissements européens sur la Côte-d'Or, serait un des mieux choisis pour établir une colonie. Son havre, formé par le récif du cap Palmas, est, à l'exception du Tacoradi, qui appartient aux Nederlandais (2), le seul abri qu'on trouve sur toute la côte, entre Scherbro et la Volta, sur une étendue de sept cents milles. Ce havre est spacieux, et peut devenir encore plus sûr en augmentant la hauteur du récif. Le vent ne souffle jamais assez fort pour qu'on n'y puisse tenir avec une seule ancre, excepté dans les tornados, dont on a beaucoup exagéré les effets. Toujours ils annoncent leur approche, et soufflent tout au plus quinze à vingt minutes : il serait donc facile de s'en garantir. L'entrée de ce havre, soit à l'est, soit à l'ouest, est facile.

(1) Robertson, p. 46.

(2) C'est-à-dire les habitants du royaume de Nederlande ou des Pays-Bas. Voyez la nouvelle édition de l'Abrégé de géographie de Pinkerton, 1827, in-8°, t. 1, p. 371.

Le sol, dans le voisinage du cap Palmas, est excellent, et les productions spontanées y sont nombreuses et variées. Le poivre y croît en abondance. Tous les naturels se procurent sans travail ce qui est nécessaire à la vie. Ils brûlent les herbes des champs, y plantent ensuite le riz, et ne s'en occupent plus jusqu'au temps de la récolte. Tout ce pays forme d'ailleurs un plateau élevé, diversifié par des collines et des vallées bien arrosées et éminemment propres à toutes les améliorations que l'on voudrait introduire par la culture. Enfin les natifs ne sont point réunis sous la domination d'un gouvernement organisé, et seraient les premiers à prêter assistance aux Européens qui voudraient s'y établir. Tel est l'exposé de Robertson, qui, à la vérité, aurait désiré que l'Angleterre établît une colonie au cap Palmas.

Les mœurs et les habitudes de tous les peuples d'Afrique, entre le cap Sainte-Anne et le cap Palmas, se ressemblent beaucoup. Cependant on a observé quelques particularités singulières parmi ceux de ce dernier pays. Le fils hérite de tous les biens et de toute l'autorité paternelle; les femmes de son père, même sa propre mère, deviennent sa propriété. Cette dernière n'en est pas moins l'objet de ses respects; il commande à ses frères et sœurs, et ils doivent lui obéir et lui rapporter tout ce qu'ils gagnent, comme ils faisaient à leur père; car lui seul est le chef et le protecteur de la famille, lui seul est chargé de pourvoir à son entretien et à sa défense. Leur superstition les engage, d'après les ordres de leurs prêtres, à s'interdire une espèce de nourriture qui

n'est pas la même pour tous : les uns doivent s'abstenir de chapons, d'autres de canards, d'autres de mouton, et ainsi des autres objets de subsistance; leur grand fétiche ou grand démon ne réside pas dans leur pays, mais à Cavally (1). Le mariage n'est accompagné d'aucune solennité religieuse : les parents de la jeune fille la donnent à celui qui en offre davantage; et, après la consommation du mariage, on est dans l'habitude de promener, avec acclamation, les témoignages physiques de la chasteté de la nouvelle épouse. Un usage de même nature a lieu lorsqu'une jeune fille a atteint l'âge de puberté; et ce qui ajoute à l'indécence de cette cérémonie, c'est que la jeune fille elle-même agit dans cette occasion; qu'elle chante et danse avec ses compagnes. Au cap Palmas, les pluies commencent en mai; le temps est très incertain, très variable jusqu'en octobre. Dans les lieux bâs, où sont ordinairement placées les villes sur la côte, lorsque les rayons du soleil cessent, pendant cette saison humide, d'agir sur les vapeurs, et de les aériser, ou de les convertir en air, elles se condensent en un brouillard épais qui produit dans la nuit et dans la matinée un froid intolérable, cause toujours renaissante d'inflammations d'entrailles et de fièvres bilieuses. On pêche, près du cap Palmas, du corail blanc, qui sert de monnaie sur toute la côte, jusqu'au cap Lahou (2). Les naturels plongent pour avoir ce corail, qu'ils ne peuvent se procurer qu'au fond de la mer, et en

(1) Robertson, p. 55.
(2) Ibid., p. 61.

fouillant dans la vase qui le recèle. Pour faire cette opération, ils sont obligés de rester sous l'eau un espace de temps qui paraît incroyable.

Considérés collectivement, tous les peuples de la côte du Vent (1) forment une race tranquille, industrieuse, et cherchant à se procurer de l'occupation, même pour un mince salaire : ce sont les seuls nègres de la côte sud-ouest d'Afrique qui sortent volontairement de leur pays pour se faire marins des commerçants. Il serait donc plus facile aux Européens d'établir des relations suivies avec ces peuples qu'avec tout autre, et ils seraient plus prompts à se civiliser et plus susceptibles de perfectionnement.

A dix-huit milles à l'est du cap Palmas, est Cavally (2), lieu remarquable par son grand commerce, qui consiste en riz, en ivoire, en grains de paradis, en grains de fossiles, en poivre rouge, en fourrures

(1) Voyez ci-dessus pour cette division géographique en usage chez les marins anglais, t. VII, p. 170.

(2) La position de Cavally paraît répondre à celle de Growa de la carte de Guinée de d'Anville, de 1729, nommée Groa sur sa carte de Guinée de 1775. Cavally se trouve sous ce nom sur la carte de Purdy, en 1814; mais, ainsi que le prouvent la relation et la carte de Robertson, cette ville est, à tort, placée par Purdy à l'est de la rivière; la même faute se retrouve sur la carte de Berghaus, en 1826, qui a copié celle de Purdy. M. Brué et Arrowsmith placent une position au cap Palmas, et lui donnent seulement le nom de ville (Town). Puis ensuite ils nous montrent la rivière Cavally, et sur la rive orientale une position, avec la seule désignation de ville (Town); à l'est de cette position, il place le Growa de d'Anville. M. Brué, dans sa grande carte d'Afrique, dressée en 1814, a copié Arrowsmith; seulement, il a omis le nom de la rivière de Cavally, et pour ne pas présenter deux fois le mot ville, il a donné le nom de grande ville à la ville la plus rapprochée du cap.

et autres denrées. Cavally, située sur la côte occidentale de la rivière de même nom, renferme dix mille habitants, autrefois mal soumis, mais aujourd'hui assez sociables. Presque toute la population mâle est employée à fabriquer des chapelets, composés de grains d'une substance fossile qu'on trouve au fond de la mer, près de la côte, qui ressemble au corail, mais qui n'en a pas la couleur. Tous les habitants des contrées environnantes, comme ceux du cap Palmas, s'empressent d'acheter ces rosaires, parce qu'ils croient qu'ils ont la vertu d'empêcher l'effet des ensorcellements.

Les plongeurs qui recueillent cette substance se munissent d'un instrument de fer pour creuser la couche de terre qui la recouvre au fond de la mer.

Notre voyageur, se trouvant dans ce lieu vers le mois de mai, vit flotter sur le rivage une prodigieuse quantité de poissons morts; on lui dit qu'il en était de même tous les ans à cette même époque : il attribua cet effet au débordement des étangs, dont les eaux réduites pendant la saison sèche, et corrompues par les feuilles des plantes et par les végétaux qui y croissent, avaient contracté une qualité délétère qui donnait la mort aux poissons qui s'y trouvaient.

La rivière de Cavally est navigable pour de petits bâtiments. On dit qu'on peut la remonter loin dans l'intérieur, et qu'elle s'embranche à d'autres dont la source est plus éloignée (1); mais trois naturels de Cavally, servant comme matelots, ont dernière-

(1) Robertson, p. 69.

ment assassiné leur capitaine, qui commandait un vaisseau appartenant à un commerçant de Londres. Ils ont ensuite conduit le navire avec toutes ses marchandises dans leur patrie, et ont été reçus de leurs compatriotes comme s'ils avaient fait une action courageuse et louable. Cette circonstance a inspiré une juste méfiance, qui nuit aux relations des Européens avec ces peuples. Leur gouvernement est une espèce d'oligarchie, et le commandement réside dans une assemblée de chefs qui exercent sur tous les habitants un pouvoir souverain, qui disposent des individus, les emploient comme il leur plaît, et les louent aux Européens. La nourriture des habitants consiste en riz cuit ou sec, en poisson grillé et sans sel. Ils ont des volailles en abondance, et en vendent à bon marché; mais le bétail y est rare, quoiqu'ils aient d'excellents pâturages; leur indolence les empêche d'en élever. La cassave, les plantains, les bananes, les citrons, les courges croissent chez eux spontanément, et forment leur nourriture végétale. Ils sont trop paresseux pour s'adonner à l'agriculture; et quoique le commerce attire chez eux un assez grand nombre d'étrangers, ils ne sont pas plus civilisés que leurs voisins. Du reste, c'est une race d'hommes grands, bien faits, robustes, et qui endurent la fatigue, la faim et le froid. Ils aiment le tabac et s'enivrent facilement: malgré leurs défauts, ils ne sont pas incapables de sentiments généreux.

A peu de distance à l'est de Cavally est Tabou, village ou ville de six à sept cents âmes, dont l'abord

est difficile, et le commerce presque nul. Les habitants de Tabou sont très pauvres. Les femmes, dans cette ville, se font des vêtements avec l'écorce de l'offotto, dont ils consolident les fibres en les battant, en en faisant sortir la partie gélatineuse (1). Les enfants des deux sexes vont nus, et s'enfuient à la vue d'un blanc.

Près de Tabou est Bassa, non loin de la côte et sur la rive occidentale de la rivière. C'est une ville grande, populeuse, et où l'on se procure, à un prix modéré, des dents d'éléphants et de vaches marines, du riz, des plantains, du poivre. L'atterrage est bon et protégé par une avance de terre qui forme une petite baie à droite de l'entrée de la rivière (2). Le principal magistrat de ce lieu se fait nommer le Roi George. Bassa prétend à la suprématie sur Bireby et quelques autres villages à l'est jusqu'à Saint-André, et a dernièrement soutenu avec avantage une petite guerre pour le maintien de son droit.

Saint-André est à quarante milles de Bassa; tous les villages qui sont dans l'intervalle sont très pauvres, à la réserve de Drouin (Drewin), qui apporte à Saint-André ses marchandises pour les vendre (3). Ce dernier lieu a fait autrefois un commerce considérable, et quoiqu'il soit fort diminué depuis l'abolition de la traite des nègres, cependant il est encore assez important par l'ivoire et l'or qu'on s'y procure. Robertson prétend que la domination du roi des

(1) Robertson, p. 73.
(2) Ibid., p. 74.
(3) Ibid., p. 76.

Aschantis s'étend jusqu'à cette côte, et que les habitants de Saint-André lui paient un tribut (1). Cependant entre la rivière d'Ancober, dernière limite des Aschantis à l'ouest, et la rivière Saint-André, il y a un intervalle de vingt lieues marines, en suivant la côte.

A mesure qu'on avance et qu'on s'éloigne davantage de la côte du Vent, les mœurs et les caractères des habitants s'adoucissent; leurs manières sont moins rudes et moins barbares. Ils sont mieux vêtus; leurs maisons sont plus propres; leurs champs offrent plus de traces d'une culture soignée; ils ont en plus grande abondance du maïs, des plantains, des ignames, des fèves, des cochons, des brebis et de la volaille.

A vingt milles à l'est de Saint-André est Frisco, lieu peu connu et peu fréquenté des Européens, et qui commerce principalement avec ceux du cap Lahou ou avec ceux de Saint-André.

Coutrou, que Robertson nomme Coutsou (Kootsoo), probablement par suite d'une faute d'impression, fait aussi quelque commerce avec le cap Lahou; mais quoique cette ville compte trois mille habitants, elle est peu connue et peu fréquentée des Européens (2).

Le cap Lahou (Lahoo) est à soixante-dix milles de distance du cap Saint-André. Dans cet intervalle, on aperçoit plusieurs villages et hameaux dont aucun n'a d'importance pour le commerce. Celui qui se fait au cap Lahou est depuis long-temps connu par son étendue et son abondance. Aucun établissement

(1) Robertson, p. 77.
(2) Ibid., p. 82.

européen, situé entre le cap de Monte et Saint-André, ne fournit annuellement une aussi grande quantité d'or et d'ivoire, le cap Corse et Accra exceptés (1).

Robertson donne le nom d'Elmina à la rivière qui coule près du cap Lahou; mais cette dénomination, pareille à celle du plus célèbre établissement européen sur la Côte-d'Or, paraît être le résultat d'une erreur ou d'une distraction; car, sur sa carte, il donne simplement le nom de Lahou à cette rivière, et vers sa source il la nomme Agirah. C'est peut-être ce dernier nom qu'il avait intention de placer dans son texte. Quoi qu'il en soit, il nous apprend que les naturels transportent dans leurs canots leurs marchandises dans l'intérieur par le moyen de cette rivière. Elle a neuf pieds d'eau à son embouchure; à la marée haute, l'eau s'y élève de six pieds. Dans la saison pluvieuse, de petits bâtiments pourraient entrer en sûreté. Elle serpente beaucoup dans son cours; c'est un des bras d'une grande rivière qui se divise et tombe dans la mer par trois embouchures, au cap Lahou, au Grand-Bassam, et Assini. Il est certain que le commerce de cette contrée éprouve des fluctuations qui le transportent successivement d'un de ces trois lieux dans l'autre.

Les habitants du cap Lahou ont un caractère de loyauté et de bonté qui les distingue avantageusement de plusieurs tribus barbares de cette côte. Le commerce se faisait autrefois avec eux sur la rive droite de la rivière où est située la ville; mais, à la

(1) Robertson, p. 82, et encore p. 186, met Aura et non Accra; mais c'est, sans aucun doute, une faute d'impression; il n'y a aucun lieu nommé Aura sur les cartes de Guinée.

mort d'un chef nommé Antonio, il s'éleva une guerre civile entre un second Antonio et Nandjou, qui tous deux aspiraient au trône. Antonio obtint d'abord quelque avantage. Il transporta le commerce et fonda une ville sur la rive gauche de la rivière; mais Nandjou a fini par obliger Antonio à fuir à Jacques-Lahou, et s'est emparé du pouvoir (1). Robertson estime que les habitants du cap. Lahou vendent annuellement pour 15,000 livres sterling en or et en ivoire. La valeur de leurs exportations en huile de palmier, gomme, poivre, bétail et autres objets, monte à environ 20,000 livres sterling dans les années ordinaires; mais elle excède beaucoup cette somme dans les bonnes années. La plus grande partie de leur commerce se fait avec Wissaw et avec Couché ou Cotchy, qu'on dit être gouverné par une reine. Wissaw désigne probablement Wassaw, et par le nom de cette province la partie occidentale des Aschantis. C'est peut-être ce commerce qui a donné lieu aux assertions que Robertson paraît avoir recueillies dans le pays, que les habitants du cap Lahou paient tribut au roi des Aschantis et sont soumis à sa domination (2).

Du cap Lahou au cap Appollonia, la distance est d'environ cent vingt milles géographiques, et dans cette étendue on trouve plusieurs petits états qui paraissent avoir des gouvernements séparés et des lois distinctes. Ils sont souvent en guerre les uns avec les autres; mais, selon Robertson, ils ne peuvent cependant se battre entre eux sans en avoir

(1) Robertson, p. 84.
(2) Ibid., p. 89.

obtenu la permission de l'Ossey ou du roi des Aschantis. A deux milles à l'est du cap Lahou, est Jacque-Lahou, où on fait un petit commerce de dents d'éléphants, d'or et d'huile de palmier. A peu de distance à l'est est Jacques-Jacques, dont les habitants sont industrieux, et où l'on se procure facilement de l'huile, de l'ivoire, du blé, des ignames. Entre ce lieu et Piquininy-Bassâm, il y a plusieurs villages sur les bords de la mer, qui envoient des canots aux vaisseaux qui naviguent le long de la côte; mais, soit par leur situation ou leur importance, ils ne méritent pas qu'on s'y arrête (1). Piquininy-Bassam fait un assez bon commerce en or, en dents d'éléphants et autres denrées : l'ancrage est difficile et dangereux à cause de cet abîme sans fond, appelé communément le Puits du Diable, qui se trouve vis-à-vis de la ville: Il faut jeter l'ancre du côté de l'est : là on trouve un bon fond. Piquininy-Bassam possède environ trois mille habitants; race tranquille et douce, et avec laquelle il est facile de faire le commerce. Ils paient un petit tribut au chef du Grand-Bassam, que celui-ci renvoie à Anithira (2), où réside un vice-roi des Aschantis. Les environs de Piquininy-Bassam sont délicieux, et dans l'intérieur est un grand lac qui communique avec la rivière da Costa. L'entrée de cette rivière est à peu de

(1) Robertson, p. 93.

(2) Robertson, p. 94. Quelle est cette contrée nommée Anithira? Aucun autre voyageur n'en a fait mention. Robertson lui-même ne l'a point placée dans sa carte, et tout ce qu'il dit des contrées intérieures sur lesquelles il a eu de si mauvaises informations est suspect.

distance à l'est : elle est étroite, mais à un mille de son embouchure elle s'élargit et ressemble à un lac. La barre est très élevée, et ne peut être passée sans danger. Les habitants du lieu confirment ce que disent ceux du cap Lahou, qui assurent que cette rivière n'est qu'un des bras d'un grand fleuve de l'intérieur par lequel on transporte, des contrées reculées, au moyen de canots, des marchandises qui peuvent se conserver long-temps (1). Le premier commerçant de ce lieu est un nommé Antonio, homme habile, probe et jovial. La ville d'Issiny ou d'Assini, qu'on trouve ensuite, n'a été qu'en partie rebâtie depuis qu'elle a été détruite par les deux états coalisés de Grand-Bassam et d'Appollonia. Les Français y faisaient autrefois un assez grand commerce; mais il a été détruit, et on n'en trouve plus aucune trace. La rivière est large, mais peu profonde, et à une petite distance de son embouchure elle s'élargit et prend l'apparence d'un lac. La barre est très dangereuse; aussi peu de vaisseaux abordent dans ce lieu, et le commerce y est très restreint. Cependant le

(1) Robertson, sur sa carte, fait couler du nord au sud deux rivières dans un grand lac qu'il nomme Grigri : les eaux sortent par plusieurs branches, et se versent dans l'Océan par deux bras, dont l'un coule près du grand Bassam et l'autre près d'Issiny. Les deux rivières qui se versent dans le lac sont l'Agirah et l'Oderry; cette dernière est la plus orientale. Robertson fait couler vers l'orient la rivière Tando dans le Rio-Volta. M. Bowdich, au contraire (*Essay on the Geography of North Western Africa*), dit que les naturels assurent que la rivière Tando n'est que la rivière d'Issiny, et qu'elle prend sa source dans les montagnes qui sont au nord d'Aschanti, et il la fait couler vers le sud à Issiny et à Ancober. Voyez ci-dessus, p. 398.

pays est très beau; le sol est une marne ou terre grasse rougeâtre, excepté dans les endroits où les feuilles et les végétaux ne se pourrissant pas, ont formé une couche épaisse de terreau noirâtre. L'aspect du pays est très pittoresque, et il y croît de beaux bois de charpente, principalement sur le bord des rivières; ce qui en rendrait l'exploitation et le transport faciles. Il n'y a, sur cette côte, ni chevaux ni ânes; du reste on y voit un grand nombre d'espèces d'animaux soit sauvages soit privés. La quantité et la variété des espèces d'antilopes qui s'y trouvent sont vraiment étonnantes. Malgré leur prodigieuse rapidité à la course, les natifs leur font la chasse avec grand succès, et les vendent à bas prix. Ceux de la petite espèce ne coûtent pas plus de six sous de monnaie (1); les grands se paient à proportion. On trouve aussi dans ce pays une espèce de bétail noir, gras et vigoureux, dont les plus gros se vendent trois livres sterling; et ceux qui pèsent moins se paient en même raison.

Le royaume d'Appollonia, que Robertson nomme Bein ou Abien, est de peu d'étendue, comme tous ceux de cette côte, et le roi ou chef, qui exerce un pouvoir absolu, est tributaire du roi des Aschantis. Robertson donne à la ville qui est près du cap le nom de Amanihi (Amanahea), ou Yea-Minheer (c'est-à-dire, oui, Monsieur). Les autres géographes donnent au contraire le nom d'Appollonia à la ville, et celui d'Amanahea au royaume. Le fort anglais qui se trouve dans la ville est très petit et ressemble à

(1) Robertson, p. 101.

une redoute. Le ressac en ce lieu est très fort et se fait sentir à une assez grande distance de la côte, même dans le beau temps, et l'abordage est difficile et dangereux. La royauté dans le royaume d'Appollonia est héréditaire dans ce pays, et le roi presque absolu. Cependant, lorsqu'il est question d'intérêt général ou de crime capital, on rassemble les principaux chefs, et l'on décide à la majorité des voix. Robertson dit qu'il a eu pendant deux ans une factorerie dans ce lieu, et que ses préposés ni lui n'ont pas eu dans cet intervalle à se plaindre d'une seule injustice des habitants. L'état d'Apollonia est très resserré, et peut être considéré, dit M. Robertson, comme une partie du royaume des Aschantis, nommée Ahanta, qui s'étend depuis la rivière Assini ou Issiny jusqu'à la rivière Chama (1). Mais ces notions ne paraissent pas exactes, ou du moins ne sont pas conformes à celles de la carte de l'Afrique septentrionale, dressée par Bowdich, qui fait d'Amanahea et de Ahanta deux états distincts, dont le premier s'étend depuis la rivière d'Issiny jusqu'à la rivière d'Ancober, et le second depuis la rivière d'Ancober jusqu'à Succondé. M. Robertson a de même inscrit sur sa carte, et parle vaguement de la ville de Pepeja (2) dans l'intérieur comme la capitale d'Appollonia, et que ledéfaut de commerce a fait tomber en ruine. Awin ou Aoin, qui produit beaucoup d'huile et de vin de palmier, et qui est dans l'intérieur, était, suivant M. Robertson, le district prin-

(1) Robertson. p. 107.
(2) Ibid. p. 110.

cipal de l'état d'Appollonia. Il dit que Abocro (1), la principale ville de ce district, a été détruite par ordre du roi des Aschantis, et l'état de Dinkeira ou Dinkira a commencé à lever des contributions sur cette côte. Suivant M. Robertson, Dinkira est une vice-royauté considérable, qui s'étend depuis le Grand-Bassam jusqu'à Wassa, et est bornée à l'ouest par Coatchey ou Cotchey, autre province très riche en or et en ivoire (2).

A vingt milles d'Appollonia est Axim, où les Hollandais ont un établissement qui est la résidence du vice-président de leur conseil, sur la Côte-d'Or; leur fort est commode et spacieux pour le commerce, mais il ne présente aucun moyen de défense; il est situé entre le cap Appollonia et le cap des Trois-Pointes, à dix milles de ce dernier cap, dans une baie qui est abritée par des rochers, et dont l'atterrage est facile. L'entrée de la rivière d'Axim est dangereuse et presque impraticable, à cause de la violence du ressac. M. Robertson assure que M. Daendels, gouverneur en chef à la Côte-d'Or pour les Hollandais, a exploré au cap des Trois-Pointes une autre rivière qui a douze pieds de profondeur à son entrée, et qui conserve cette profondeur à une assez grande distance dans l'intérieur (3). Cette découverte, selon M. Robertson, est

(1) Il a déjà été question d'Abocro ci-dessus; t. IX, p. 149. Barbot n'en fait mention que comme d'un village.

(2) Robertson, p. 110.

(3) Il paraîtrait, d'après Hutton, que cette rivière n'est que le Rio Cobre ou la rivière Ancober qui fut explorée par le colonel Starenburg, par ordre du gouverneur Daendels, en 1817. Voyez Hutton's *Voyage to Africa*, p. 40; et Bowdich's *Geography*, p. 61, note 1.

une des plus importantes pour le commerce qui aient été faites depuis l'établissement des Européens sur la Côte-d'Or ; et le major Daendels, qui avait fait preuve, à Java, de grands talents, était bien capable d'en tirer parti, mais il mourut en mai 1818 (1).

A mesure qu'on avance vers l'est, le sol est plus riche et plus productif. Brandenburg (2) et Acquidah, qui appartiennent au royaume des Pays-Bas, sont en ruines et seront bientôt abandonnés, à moins qu'on ne conserve le dernier de ces forts en raison du voisinage de la rivière que les Hollandais ont récemment explorée.

A l'extrémité orientale du cap des Trois-Pointes est le fort anglais de Dix-Cove, qui n'est presque d'aucune utilité : quoique les murs en soient en bien meilleur état que ceux des autres établissements anglais, on le néglige. Les canons qui s'y trouvent y sont rongés par la rouille et n'ont que des essieux pourris. La ville est au fond de l'anse, et renferme environ mille habitants. Le crocodile est l'objet de leur culte. Ils en ont un que leur grand-prêtre, nommé Tando Couadjo, nourrit, et qui est tellement apprivoisé, qu'il sort de son étang et vient quand on l'appelle. Robertson eut la curiosité de le voir manger; il admira la patience avec laquelle il restait aux pieds du grand-prêtre, ayant les yeux fixés sur une poule que celui-ci tenait à la main,

(1) Robertson, p. 111.

(2) C'est le Fredericksbourg des anciens voyageurs, et des cartes de d'Anville, ou le fort Hollandia de la carte de Bowdich et d'autres géographes.

en attendant qu'il eût fini son oraison; après quoi, le crocodile se saisit, avec autant d'adresse que d'avidité, de la poule que le grand-prêtre lui jeta, et il l'avala (1). Comme le pays est montueux à l'est du cap des Trois-Pointes, les habitants ont établi leurs fermes à l'ouest de la ville, et ne cultivent que cette partie du pays; mais ils ne plantent pas sur le même terrain plus de deux saisons de suite, quoiqu'il leur faille reconstruire de nouvelles cases dans les nouveaux endroits qu'ils choisissent pour les soumettre à la culture. Ils se procurent d'abondantes récoltes sans presque aucun travail; ils ne se donnent pas même la peine d'arracher les mauvaises herbes, et de délivrer le sol des plantes parasites; et telle est sa richesse, qu'il leur donne toujours en abondance tout ce qui leur est nécessaire.

A quatre milles à l'est de Dix-Cove est Boutri (Boutrou), ville située sur le bord de la mer, qui renferme environ cinq mille habitants. Les Hollandais ont un fort dans ce lieu, et ils en ont un autre à dix milles plus loin, à Tacoradi, où un banc de rochers, qui s'étend circulairement en s'appuyant sur une pointe de terre, forme un port spacieux et sûr, où les vaisseaux se mettent à l'abri de la marée montante, et approchent assez facilement du rivage pour pouvoir amarrer. A l'entrée du havre est un petit fort nommé Saccondi, qui n'est qu'une factorerie pour les officiers hollandais. Les Anglais avaient un fort à Saccondi, mais il a été détruit par les Français pendant

(1) Robertson, p. 115.

la guerre d'Amérique. Robertson n'y trouva plus que la cloche du fort, et une case qui en occupe l'emplacement. Cette case est habitée par un nègre entretenu par la compagnie d'Afrique d'Angleterre, pour maintenir sa possession. Ce nègre, vêtu d'un reste de veste anglaise, sonnait la cloche aux mêmes heures du jour que l'on avait coutume de la sonner lorsque le fort existait, et que la garnison s'y trouvait. L'atterrage, près du poste de Saccondi, est protégé par un banc de rocher peu étendu, qui commence à la base de la colline où le fort hollandais est bâti, formant ainsi un petit havre naturel. Il y a peu de commerce en ce lieu; tout celui qui s'y fait ne s'élève pas annuellement à plus de deux mille livres sterling, et à une certaine époque il ne montait pas à cette somme.

Un peu plus loin est Schama, située sur la rive occidentale de la rivière de ce nom, que les natifs nomment Bossompra. Cette ville peut contenir mille à douze cents habitants très industrieux; ils ont, dans l'intérieur, des plantations dont les produits sont portés au marché d'Elmina, où ils trouvent un prompt débit. Ce sont les femmes seules qui cultivent; elles restent à la campagne pour exécuter tous les travaux pendant la saison des pluies et durant la moisson, tandis que les hommes sont sur la côte occupés à la pêche, qui les enrichit. Ils font sécher leur poisson au soleil, et l'envoient dans l'intérieur, où il se vend très bien. Les Hollandais ont dans ce lieu un petit port, mal entretenu, et qui sera probablement abandonné, attendu que la rivière n'est pas

navigable pour les vaisseaux qui tirent plus de sept pieds d'eau.

A Commendo, que Robertson nomme Commenda, il existe un fort anglais, construit sur un plan régulier, mais qui n'a pour se garder que des canons démontés, un officier européen et deux ou trois nègres. La ville contient environ deux mille habitants, qui vivent principalement de la pêche, attendu que le commerce de ce lieu est anéanti. Les Hollandais avaient autrefois un fort en ce lieu; il est depuis long-temps détruit. L'atterrage est difficile à Commendo, et n'est qu'en partie protégé par un banc de roche, qui se prolonge en mer jusqu'à cent verges seulement de la côte, mais qui est entièrement couvert d'eau à la marée haute.

A douze milles de Commendo est Elmina, ville grande et populeuse qui contient environ dix mille habitants, chef-lieu bien connu des établissements hollandais sur la Côte-d'Or. Pendant la guerre de la France avec la Hollande, M. Hoogenboom, en raison de l'incapacité des officiers hollandais qui se trouvaient alors avec lui, usurpa le commandement en chef. Il fut habile administrateur, et prit des mesures vigoureuses dans l'intérêt de son pays, et finit par être la victime d'un complot de misérables qui avaient eu part à ses bienfaits, et qui l'assassinèrent. Les Fantins, ou Fantis, avaient déclaré la guerre au peuple d'Elmina, pour avoir contribué à livrer aux Aschantis ceux qui étaient échappés au massacre d'Anamabou; mais M. de Veer, étant

arrivé de Hollande à Elmina pour prendre le commandement en chef, éleva une redoute à l'ouest de la ville, et inspira tant de terreur aux Fantis, et aux Wassa leurs alliés, qu'ils se retirèrent sans avoir effectué leurs projets d'attaquer la ville d'Elmina. Robertson dit que cette ville est bâtie en terre (1); mais Hutton, son ami, relève cette assertion comme une erreur, et dit, au contraire, qu'Elmina est sur la Côte-d'Or la seule ville bâtie en pierre, et dont les rues soient pavées (2). Du reste, il confirme ce que dit notre voyageur sur la malpropreté et l'insuffisance de largeur des rues.

Le petit ruisseau qui se décharge dans la mer, à un mille à l'est d'Elmina, et qui se nomme Kakoum, marque la limite des états de Wassa et des Fantins. La frontière maritime de Wassa s'étend depuis cette rivière Kakoum (3) jusqu'à celle de Schama à l'ouest. Cet état est borné à l'est par les Fantins, et le Braman, vice-royauté des Aschantis; au nord par Dinkira, autre province des Aschantis, et à l'ouest par Ahantan (Ahanta) (4).

Selon notre voyageur, Adoumassey et Banda sont les deux capitales de Wassa, où le roi réside alter-

(1) Robertson, p. 119.

(2) Hutton's *Voyage to Africa*, p. 45.

(3) Robertson, p. 122, plus loin, p. 129. Au lieu de Kakoom, l'auteur écrit Kakoo (Kakou).

(4) La carte de Bowdich, de *North-Western Africa*, ne donne rien sur la côte de Warsaw ou Wassa. Hutton, dans la carte qu'il a dressée de sa route de cap Corse, dont il est séparé par une portion du territoire d'Affetu, à Coumassi (p. 156), s'accorde en cela avec Bowdich, ou plutôt paraît conserver les limites des états fixées par la carte de ce dernier.

nativement; elles sont à quatre-vingts milles d'Elmina, au nord-ouest. Mais Robertson mérite peu de confiance sur les lieux de l'intérieur, à cause de son ignorance en géographie, et du peu de soin qu'il a mis à se procurer des renseignements exacts. Notre voyageur ajoute que le roi de Wassa se rend deux fois l'an à Asycama, la capitale du Braman, pour juger les affaires de ce district, et afin de recevoir pour le compte du roi des Aschantis le montant du tribut déterminé (1). Ceci prouve que Wassa, ainsi que l'indique Bowdich, n'est actuellement qu'une province du royaume des Aschantis; Asycama est l'Assicouma de Bowdich, mais ni cet auteur ni Hutton, ni Dupuis, ni d'Anville, ni les anciennes cartes ne font mention de Braman, ce qui rend justement suspecte l'application que Robertson fait de cette dénomination à la partie méridionale de la province de Wassa ou Warsaw, telle qu'elle est tracée sur la carte de Bowdich. Au reste, comme il donne ensuite Assicouma pour capitale à Braman, il est évident que cet état est au nord de la ville d'Abradi de cette carte (2).

Robertson parle encore d'Adinkira ou Dingilla, qui faisait, dit-il, autrefois partie de l'état de Wassa, et qui, depuis 1775, a été annexé au royaume des Aschantis et est une de ses provinces. Ici on reconnaît le Dankara ou le Dinkra de Bowdich, de Dupuis et d'autres auteurs.

Ce que Robertson dit sur l'état de Wassa d'après

(1) Robertson, p. 123.
(2) Voyez ci-après, p. 442.

d'imparfaits documents, rentre dans la description du royaume des Aschantis. Notre voyageur excite ensuite les Européens pour propager l'agriculture parmi les nègres à s'établir à Saccondi, puisque, dit-il, c'est le seul port abrité qui soit sur cette côte depuis ce lieu jusqu'au cap Palmas (1) : assertion critiquée par Hutton, qui remarque que la nation suivante jouit du même avantage que celle de Saccondi (2). Mais en supposant cette remarque exacte, elle ne prouve pas que celle de Robertson soit fausse, puisque la nation suivante étant plus à l'est que Saccondi, ne peut être entre ce dernier lieu et le cap Palmas.

La république des Fantins ou Fantis (3) est, selon Robertson, bornée à l'ouest par Wassa; au nord par Braman; à l'est par Aquapim et Accra, qui sont, dit-il, des districts des Aschantis; et au sud enfin par l'Océan Atlantique. La rivière Sacoum, qui tombe dans la mer à six milles à l'ouest d'Accra, marque la limite orientale, et le petit ruisseau de Kakou ou Kakoum, qui a son embouchure près d'Elmina, détermine sa limite occidentale (4). Robertson donne soixante-dix milles carrés et quarante mille habitants au pays des Fantins. Il nomme au nombre de leur ville frontière de l'intérieur Adjouamakoh (5), dont aucun autre voyageur que lui n'a fait mention;

(1) Robertson, p. 127.

(2) Hutton's *Voyage to Africa*, p. 45.

(3) Robertson écrit presque toujours Fantins, comme les anciens voyageurs; tous les autres voyageurs modernes écrivent Fantis.

(4) Robertson, p. 129.

(5) Robertson, p. 129. Il écrit Ajuamakon.

Assin, que nous savons être province des Aschantis; et Aduabin, qui est probablement la ville de Dwabin dans les environs ou à l'est de Coumassi. Par cette énumération si pleine d'erreurs et de confusion, Robertson dévoile son ignorance ordinaire en géographie; mais il redevient exact, instructif, lorsqu'il décrit la côte qu'il a plusieurs fois visitée.

Le cap Corse (cape Coast) est à sept milles d'Elmina. Selon Robertson, le nom que les Africains lui donnent est Gweh, qui signifie résidence, parce que c'est la résidence du gouverneur des établissements anglais sur la Côte-d'Or; mais ce nom de Gweh est évidemment l'abréviation du nom d'Oegwah donné à la ville des natifs ou cap Corse, dont Barbot (1) fait mention, et qui se trouve inscrit sur la carte de Guinée de d'Anville (1775). La garnison de ce chef-lieu des établissements anglais sur la Côte-d'Or ne se compose que d'un assemblage de mulâtres et de nègres natifs du pays, qui savent à peine manier leurs armes.

Anïmabou (2) est à douze milles du cap Corse, et est situé à cinq degrés quinze minutes de latitude nord, et à un degré treize minutes de longitude ouest du méridien de Greenwich (3). Son nom, selon notre auteur, est dérivé du grand nombre de mouettes qui fréquentent ce rivage. Le mot d'Ani-

(1) Barbot, dans Churchill's *Collection*, t. v, p. 168. Voyez ci-dessus, t. IX, p. 282.

(2) Robertson, p. 146. Selon notre usage, nous conservons l'orthographe de notre voyageur. D'autres écrivent Anamaboe, et d'autres Anamabou.

(3) Ou trois degrés trente-trois minutes, à l'ouest, de l'Observatoire de Paris.

mabou signifie littéralement pierres d'oiseaux. Il y a dans ce lieu un petit fort anglais à peu de distance du rivage, bâti avec assez de régularité. La ville est construite sans aucun plan; dans plusieurs endroits, l'espace entre les maisons est si étroit, que deux personnes pourraient à peine y passer de front. Elle renfermait environ quinze mille habitants avant qu'elle eût été détruite entièrement par l'armée des Aschantis. Elle a été en partie reconstruite, mais plusieurs de ceux que les désastres de la guerre avaient fait fuir ne sont point revenus et se sont fixés ailleurs. Le commerce qui se faisait à Animabou, forcément interrompu pour quelque temps, s'est porté sur d'autres points de la côte.

La guerre qui a eu lieu entre les Aschantis et la république des Fantis provient, suivant Robertson, de ce que ces derniers avaient retenu prisonniers, sous les prétextes les plus frivoles, les sujets du roi des Aschantis qui s'étaient transportés chez eux pour affaires de commerce, et qu'ils les avaient dépouillés de leurs propriétés. Les Aschantis, quoique les plus puissants, désiraient cependant en venir à un accommodement, et ils envoyèrent à cet effet un ambassadeur muni de la célèbre hache d'or. Cette hache avait été trouvée parmi des branches d'arbre flottant en l'air. On l'avait apportée au roi des prêtres, et l'assemblée des prêtres lui donna un caractère sacré, en déclarant qu'elle donnait à celui qui en était armé la faculté de persuader. On la portait ordinairement devant le roi comme un des insignes de la royauté. Lorsqu'on avait, dans les négociations, épuisé tous les moyens de persuasion, on se déterminait, pour

dernière ressource, à envoyer un ambassadeur avec cette hache. Les Fantins eurent l'audace de s'en emparer, et renvoyèrent l'ambassadeur qui en était pourvu, après l'avoir pillé ainsi que sa suite. De retour à Acoumassey (Coumassi), la capitale des Aschantis, cet ambassadeur fut décapité pour s'être laissé dépouiller de sa hache, et le roi des Aschantis déclara la guerre aux Fantins. Ce roi rassembla une armée de quarante mille hommes sur les frontières du pays de Braman; et comme le peuple de Braman avait paru hésiter à prendre son parti ou à se joindre aux Fantins, il pilla leur capitale Asycama (1); puis il battit ensuite complétement les Fantins, et détruisit Animabou. Le gouvernement des Fantins était autrefois oligarchique, et s'est changé en dernier lieu en démocratie. Tous les mâles en état de porter les armes sont tenus de s'armer et de s'équiper, et de se rendre à l'armée avec toute leur famille lorsqu'il y a une guerre nationale.

A trois milles d'Animabou est Cormantin, où il y avait une factorerie anglaise, prise depuis par les Hollandais, et qui a été détruite, en 1807, par les Aschantis. Depuis cette époque ce lieu est en ruines et abandonné.

Tantum, où il y a un petit fort anglais, est à vingt

(1) Robertson, p. 153. Ce passage de Robertson détermine bien la position du Braman de cet auteur, puisqu'Asycama est évidemment l'Assicouma (Asseecooma) des itinéraires de Bowdich, à peu de distance et au nord d'Abradi; il en résulte que Braman est sur la frontière de Warsaw ou Wassa, le royaume de Comani ou de Comendo des cartes de Guinée de d'Anville (1729). Voyez ci-dessus, p. 438.

milles d'Animabou (1). La ville contient environ deux mille habitants; elle est située sur le penchant occidental d'un plateau qui s'étend, à l'est, à plusieurs milles de distance, et sur lequel étaient construites Lagou, Mumford (2), et quelques villes où les Européens avaient, lors des temps florissants de la traite des nègres, des factoreries qu'on a depuis abandonnées. Le petit fort hollandais d'Appam, qui est à six milles à l'est de Tantum, et qui est gardé par un sergent mulâtre, aura bientôt le même sort que Winnebah, qui a été détruit par le canon de la frégate Amélie, en punition de l'attentat commis sur Meredith. Dans la saison de la sécheresse, les habitants de ce lieu se rendent à trente milles de distance en mer, sur un grand banc de sable, où ils pêchent une quantité prodigieuse de poissons de l'espèce qu'ils nomment pordji. Ils les sèchent au soleil, et en font un commerce lucratif. Les environs de Winnebah sont délicieux, et offrent des groupes d'arbres si heureusement disposés que tout le pays a plutôt l'aspect d'un grand et magnifique jardin, que celui d'une terre inculte. Barracou ou Berkou est à vingt milles à l'est

(1) Robertson, p. 155.

(2) Lagou et Mumford sont rarement mentionnés dans les voyageurs, et ne se trouvent ni sur les cartes de d'Anville ni sur les cartes modernes; ils ne sont même pas inscrits dans le tableau des établissements européens donnés, t. IX, p. 200, mais ils se trouvent écrits de même, et entre Tantumquerry et Appam sur la carte de l'ouvrage de Postlethwayte, *On the African trade*, 1772, in-8°, et sur la carte de la Côte-d'Or de Barbot, dans Churchill, t. V, p. 148, où ils sont écrits Laguy et Montfort; mais il n'en est pas fait mention dans le texte de ces deux ouvrages. Il est fait mention de Mumford sous le nom de Manfrou ou Manfort au t. IX, p. 282.

de Winnebah, et a un fort hollandais qui tombe en ruines. La ville a été pillée et presque entièrement détruite par les Aschantis. Ce lieu a toujours été plus remarquable par ses richesses agricoles que par son commerce. Ses environs ressemblent, par leurs abondantes récoltes, aux terres d'Europe. Le surplus de la consommation est porté à Accra. Cette ville est la dernière des Fantis, vers l'est. La rivière Sacoum forme la limite entre ce peuple et les Aschantis. Les Fantis, comme tous les peuples d'Afrique, sont très superstitieux. Ils nomment l'Être suprême Souman; mais ils en ont une idée très imparfaite. Selon Robertson, ils reconnaissent deux principes également puissants; et le mauvais principe, ou le démon, se nomme Alastor. Ils croient que les marsouins, ou tous les grands cétacés, proviennent d'un peuple qui fut détruit par un déluge, lorsque la mer était en colère; et si quelques uns de ces grands animaux marins ont le malheur d'échouer sur le rivage, ils considèrent cet événement comme un fâcheux pronostic, et ils cherchent à détourner ses effets par des prières et des sacrifices. Ils citent, à l'appui de cette croyance, ce qui arriva en 1798, lorsqu'après qu'un marsouin eut échoué sur la côte, on vit une nuée de sauterelles fondre sur le pays, en dévorer toute la récolte, et le réduire à la famine. Du reste, leurs prêtres et leurs rois ne s'entendent que trop souvent pour condamner, pour crime léger ou imaginaire contre la religion, des malheureux à l'esclavage, et se partager le prix qu'ils se sont procuré en les vendant. Ils tendent des piéges, et mul-

tiplient surtout les terrains consacrés. Si un étranger qui ignore ces consécrations vient à poser le pied sur un de ces terrains, il est à l'instant traduit en justice; et s'il ne peut payer l'amende, il est vendu comme esclave. Il n'y a dans cette partie de la côte ni mosquées, ni édifices consacrés au culte; mais les terrains consacrés conservent presque toujours les traces d'un mur en terre, qui paraît avoir été déblayé par des pluies (1). Çà et là on aperçoit de petits bâtiments en terre, de trois ou quatre pieds de haut, où le peuple place ses offrandes. Les naturels se rendent fréquemment devant ces réceptacles et expriment leur douleur, qui paraît grande, d'une manière très bruyante. Ils supplient Soumah, en lui donnant les noms de Éourah, maître, et Adjih, père, de leur accorder ce qu'ils demandent. Quelquefois ils invoquent Minna, la mère, comme s'ils voulaient user de son intercession plus puissante que la leur. En général, chez ces peuples, les mères sont traitées avec respect et tendresse par leurs enfants. Quand on veut dire une injure violente à quelqu'un, on la dirige contre sa mère (2), et c'est alors une plus grande offense que si l'injure était adressée directement à la personne qui en est l'objet.

Dans le commerce, les cauris sont peu en usage; les femmes reconnaissent, sans le peser, le poids juste d'or qui leur est donné, en le plaçant dans la paume de la main, et en touchant les grains avec le doigt du milieu (3).

(1) Robertson, p. 164.
(2) Ibid, p. 165.
(3) Ibid., p. 168.

Le blé d'Inde constitue, sur cette côte, la base de la nourriture; il est préparé par les femmes, qui le frottent lorsqu'il est encore humide et nouvellement moissonné, et le broyent entre deux pierres; on le laisse aigrir, et on en fait ensuite des pains d'une livre, qui, enveloppés dans des feuilles de plantain, sont bouillis ou cuits au four. Les natifs nomment ces pains ducanou. Les Européens ont fait peu de progrès dans la culture. Les Danois seuls ont fait des essais en grand, qui n'ont point eu tout le succès qu'on en pouvait attendre. Le major Torrane, qui régissait en chef les établissements anglais, a fait près du cap Gorse, du côté de l'ouest, des plantations de coton, qui, placées trop près du rivage, ont été endommagées par les vagues de la mer, et qu'on a laissé périr (1).

L'aspect du pays, dans toute cette partie de l'Afrique, est très beau. On n'aperçoit point de montagnes de la côte, si ce n'est celles qui sont près de Cormantin, et qui sont élevées.

M. Robertson traite ensuite des Aschantis, et répète ici ce qu'il a dit plus haut, que leur puissance s'étend jusqu'à Couscia, la capitale du cap de Monte (cape Mount); mais ce qui n'est pas propre à donner beaucoup de confiance en ses assertions, c'est que c'est dans cet endroit qu'il donne un itinéraire entre Elmina et Buntoukou, qui lui a été communiqué, dit-il, par Adou-Ghesse, habitué à voyager dans l'intérieur pour affaires de commerce; et M. Robertson dit que Buntoukou est la capitale de Soko, et que cette ville

(1) Robertson, p. 167.

est la même que le Sego de Mungo-Park ; erreur bien grave, car il résulte des itinéraires recueillis à Coumassi, par Bowdich, et de la carte qu'il en a dressée, que Buntoukou et Soko sont deux villes différentes. La première se trouve dans le royaume de Gaman, limitrophe, au nord-ouest, de celui des Aschantis, tandis que la ville de Soko est la capitale de la province du même nom, qui fait partie du royaume des Aschantis (1); et ces deux villes sont toutes deux fort éloignées de celle de Sego, dont les voyages de Mungo-Park ont déterminé la situation. De même, quelques lignes après, le royaume d'Inta, qui est écrit Ahanta sur la carte, est transporté, par Robertson, au nord du Joliba ou Niger. Il paraît que les itinéraires qu'on lui a fournis ne contenaient, suivant l'usage des maures voyageurs, qu'une suite de noms de lieux, et qu'il a compté une journée de chemin par chaque nom de lieu. Malgré cette méthode vicieuse, il n'a pu compter que vingt-sept journées entre Elmina et Buntoukou (2), tandis qu'il y en a au moins quarante entre Elmina et Sego. Plus loin, M. Robertson dit, d'après les renseignements qu'il a obtenus, que Buntoukou est à neuf journées de chemin d'Akoumassy, la capitale des Aschantis, sans s'apercevoir que cette notion, qui est exacte, contredit tout ce qu'il a dit précédemment. La carte de Bowdich place, en effet, Buntoukou à environ neuf à dix journées de chemin de Coumassi, l'Akoumassy.

(1) Voyez Bowdich's *Map of North-Western Africa.*

(2) Robertson, p. 183.

de Robertson, position qui l'éloigne beaucoup de Sego (1).

La rivière Sacoum sépare l'empire des Aschantis du royaume d'Aquapiem (Aquapim), et forme la limite occidentale de ce dernier état, qui est borné aussi de ce côté par les Fantins, et qui a au nord Akim, une des provinces d'Aschanti; au nord et à l'est, Aquamboe, et au sud, l'Océan Atlantique. Aquapiem est un des plus beaux pays de cette partie de l'Afrique; l'herbe des prairies y atteint une hauteur de six ou huit pieds, et forme d'excellents pâturages après qu'on y a mis le feu. Il est étonnant que les Européens qui résident dans cette partie de l'Afrique n'aient jamais songé à faire un établissement dans l'île formée par les bras de la rivière Sacoum à son embouchure. Il serait difficile de trouver un emplacement plus favorable. A la vérité, l'entrée de la rivière est un peu étroite et son courant rapide, mais il serait facile de remédier à cet inconvénient avec très peu de dépense (2).

Accra ou Ankran, dont le nom provient, selon M. Robertson, de la grande quantité de fourmis blanches qui s'y trouvent, la ville la plus occiden-

(1) Au sujet d'une histoire absurde, et évidemment controuvée sur Mungo-Park, on retrouve encore dans l'ouvrage de Robertson, p. 86, la faute d'Aura pour Accra, comme à la page 82; et nous en faisons la remarque pour qu'Aura n'augmente pas, s'il est possible, le nombre des lieux imaginaires qui dans nos dictionnaires géographiques ne doivent leur existence qu'à de telles méprises, et à l'ignorance de leurs rédacteurs.

(2) Robertson, p. 219.

tale de l'état d'Aquapiem, Accra est divisée en trois districts, gouvernés par des chefs différents, qui, en cas de guerre, se réunissent pour la cause commune.

Cependant, quoique Accra ait un gouvernement oligarchique et un port franc, cet état est soumis au cabaschir ou chef d'Aquapiem, qui a le titre de vice-roi de l'empereur des Aschantis, et lui paie un tribut. Les trois districts d'Accra peuvent contenir environ douze mille habitants, qui s'occupent d'agriculture, de pêche et de commerce. Accra est la seule ville maritime de quelque importance que l'on trouve entre la rivière Sacoum et la rivière Sedjirey (1) ou la Volta. La police y est mieux faite que dans les autres lieux de la Côte-d'Or, parce qu'elle y est exercée par des natifs élevés en Angleterre, et qui guident les chefs dans les réglements purement municipaux. La plupart des maisons des Européens et des natifs sont spacieuses et ont des plafonds plats et des réservoirs pour contenir l'eau; ce qui est d'un inappréciable avantage dans ce lieu, où, comme dans beaucoup d'autres situés sur la même côte, il faut aller à une grande distance pour se procurer de l'eau douce (2).

Christiansbourg, où réside le gouverneur en chef des établissements danois, est à deux milles à l'est du fort Saint-James (3). Il est situé sur une pointe de

(1) Robertson, p. 222, écrit Segeerey; mais plus loin, p. 228, il donne d'autres noms pour la rivière Volta.

(2) Ibid., p. 218.

(3) Robertson, p. 222, dit le fort Janus; mais c'est une faute d'impression qui n'est pas, plus que les autres que nous avons

terre qui forme une baie par son côté occidental. L'auteur eut l'occasion d'admirer les belles plantations de café de M. Schioning, à vingt milles de Christiansbourg. Il partit d'Accra en hamac, à trois heures du matin, et arriva à dix heures de la matinée, au lieu de sa destination, après s'être arrêté en route pour déjeuner. Le spectacle dont il jouit surpassa encore l'idée qu'il s'en était faite. Les bâtiments d'exploitation étaient construits sur le penchant d'une montagne qu'entourait une vallée de forme circulaire, à travers laquelle se précipitait un ruisseau limpide qui serpentait ensuite dans une plaine dont l'œil ne pouvait mesurer l'étendue. L'uniformité de sa vaste surface était variée par de légères ondulations de terrains, par des groupes d'arbres, par des herbes hautes et touffues dont le zéphyr balançait les tiges comme celles d'un immense champ de blé. Les caféteries étaient dans le plus bel état de production : malheureusement ces plantations ont été dévastées et détruites dans la dernière guerre entre les Aschantis et les natifs, ceux-ci ayant prétendu que M. Schioning avait vendu de la poudre à leurs ennemis.

A peu de distance à l'est de Christiansbourg sont : Lichie, Tema et Pouney (1), petites factoreries de peu de valeur, appartenant aux Danois.

signalées, corrigée dans l'*errata* que l'auteur a mis à la suite de sa Préface. Le fort Saint-James est le fort de Crèvecœur dont les Anglais ont changé le nom quand ils l'ont eu en leur possession.

(1) Robertson, p. 225. Tema est le Temmen de la carte de Bowdich, et Pouney est Pony; mais Lichie n'est mentionné sur aucune carte.

Prampram, où il y a un petit fort anglais, est, selon Robertson, une possession précieuse pour l'Angleterre, parce qu'elle lui donne le droit d'ériger un établissement dans un pays fertile et sur la rive occidentale de la Volta, qui est navigable pour les grands vaisseaux, et dont le long cours et les affluents permettent de pénétrer très avant dans l'intérieur (1).

Cette partie du royaume d'Aquapiem, qu'on nomme Adampi, est un pays découvert, abondant en gibier, en bestiaux, en volailles et en légumes, et où on peut s'approvisionner à bon marché.

Ningo est la résidence d'un des membres du conseil des établissements danois, et est situé à quelques milles à l'est de Prampram. Le fort est mal entretenu et peu commode pour le commerce.

Addah est un autre poste danois situé entre Christiansbourg et Quitta (Ketta), et fondé pour faciliter la communication entre ces deux établissements. La ville ne contient pas plus de trois mille habitants, qui s'appliquent à faire croître le coton et d'autres produits agricoles, cherchant à suivre l'exemple de M. Elmdt, qui a pris beaucoup de peine pour leur apprendre à cultiver et leur donner le goût du travail. Nul doute qu'il n'eût réussi dans ses louables efforts, si la guerre qui a eu lieu entre l'Angleterre et le Danemarck n'eût intercepté toutes communications entre lui et son pays. M. Robertson apprit que le gouverneur-général danois avait ordonné l'abandon total

(1) Robertson, p. 225.

de ce poste (1), et notre voyageur conseilla aux Anglais de s'en saisir, afin de se rendre maîtres de la navigation d'un fleuve aussi important pour le commerce que la Volta. On pourrait, ajoute-t-il, la rendre navigable avec très peu de dépense, et les avantages qu'on en retirerait seraient incalculables. Selon lui, les natifs qui sont sur les bords de ce fleuve le nomment Amou, d'autres Aziezaw, d'autres enfin le nomment Fando ou le Suprême (2), et il leur inspire une telle vénération, qu'ils regarderaient comme un crime de manger du poisson que ses eaux nourrissent. On trouve sur ses rives du beau bois de charpente, et particulièrement deux espèces de tek.

Quitta ou Kita (Keeta) est un petit état situé sur la rive orientale de la Volta, que quelques uns considèrent seulement comme une province de Crépi (Crepee) ou Kerrapey, qui le borne au nord. La ville, qui porte le même nom que le pays, est située à deux milles de distance de l'embouchure de la Volta. Elle renferme environ cinq mille habitants doux et dociles, auxquels les Danois ne permettent pas de faire le commerce sans leur permission, et qu'ils tiennent

(1) Comparez ce que dit ici Robertson sur M. Flindt ou Flint, avec ce qu'en rapporte Murray dans Leyden's *Historical account of discoveries and travels in Africa*, t. 1, p. 287, et à ce que nous avons dit à ce sujet dans l'analyse du voyage d'Isert, p. 349 et 350 de ce volume.

(2) Robertson, p. 228. Quelques pages auparavant (p. 222), Robertson dit que ce fleuve se nomme Sedjirey (Segeerey). Bowdich, sur sa carte, le nomme Flou, et ses deux principaux affluents, Adirri et Assouafrou. Fando est peut-être le même nom que celui de Tando, rivière mentionnée par plusieurs auteurs.

dans une dure sujétion. Pour y échapper, les nègres avaient construit deux petits villages, l'un à l'est, l'autre à l'ouest du fort : ils furent détruits. Cependant celui qui était à l'ouest, nommé Aoui (Awee), a été rebâti; mais l'autre, qu'on nommait Aflahas, reste en ruine (1).

Le lac Amou communique avec le fleuve Volta; il est assez étendu et assez poissonneux pour fournir à la consommation des habitants de Quitta et d'Awouna (Awoona) (2), situés sur ses bords, et pour les dispenser de pêcher dans la mer.

Les natifs de la côte parlent d'Awouna comme d'une ville grande et populeuse, dont les habitants s'occupent à fabriquer du sel qu'ils envoient dans l'intérieur par Sevchway (3), situé à une journée de chemin du lac Amou. De là on l'envoie à Agou (Agoo), qu'on dit être une grande ville située sur une montagne, et qui a de l'eau en abondance par le moyen d'une source, jaillissant du sommet de cette montagne. On dit cette ville fortifiée, et qu'elle fait le commerce avec Agotima et d'autres grandes villes de l'intérieur.

Crepi (Kerrapey ou Kerapy) est, d'après les informations qu'a reçues Robertson, un pays vaste, puisqu'il s'étend, selon le rapport des natifs, jusqu'à dix journées de la côte, et qu'il est, dit-on, borné par

(1) Robertson, p. 232.

(2) Agwoona, sur la carte de Bowdich; mais M. Robertson écrit Awoona sur sa carte, comme dans son texte.

(3) Robertson, p. 234. Sur sa carte, Robertson a écrit Seveirah. Ce lieu est probablement la position de Way de la carte de Bowdich, placé à une journée de chemin de Quitta.

les Mahis et par Fakpama (Takpama) (1). Les marchands d'Accra vont porter à Crepi toutes les marchandises d'Europe, et reçoivent en échange des brebis, du gros bétail, du blé, des ignames et des légumes; car Crepi est très fertile et très peuplé, et ses habitants sont renommés pour leur industrie agricole (2).

Amiho ou le petit Popo, est à quarante milles à l'est de Quitta (Keeta). Ce lieu est situé sur un banc de terre isolé, formé par le lac qui établit la communication du fleuve Volta et de la rivière Mousoui (Moosuee) ou du grand Popo. Amiho contient quatre mille habitants qui s'appliquent au commerce. Depuis la cessation de la traite, l'or, l'ivoire, l'huile de palmier, les gommes, la cire, sont devenus les principaux objets d'exportation. Il faut y ajouter cependant encore de belles étoffes fabriquées par les natifs, qu'on apporte de Mahi et de Fakpama (Takpama)(3). Plusieurs articles en fer et en bronze, qu'on apporte aussi de ces pays, donnent une idée très avantageuse de l'industrie de ses habitants. Sur la côte on fait un grand cas des Mahis et on les recherche comme domestiques, particulièrement les femmes. Les cauris servent ici de monnaie; il en faut seize mille pour faire l'once du commerce, qui équivaut à une valeur de quarante schillings.

(1) Robertson, p. 234.

(2) Robertson, p. 236. Voyez ci-dessus.

(3) Il y a ici Fakpama; plus loin (p. 260); Robertson écrit Takpama et Takpas. Voyez p. 260, 268 et 269. Nous verrons que c'est Takima, province d'Aschanti. Voyez ci-après.

Les marchands de Popo parlent avec beaucoup de respect de leur principal magistrat, Ama Adakou. Leur capitale, Greghe (Gregoy), qui est à une journée du rivage, est, selon eux, une ville considérable. D'autres disent cependant qu'elle ne contient pas plus de sept à huit mille âmes. Ceux de Popo prétendent qu'ils ne sont pas tributaires du roi de Dahomey. Cependant Zado et Oatchi (Oatche) (1), deux grandes villes situées à trois ou quatre journées dans l'intérieur, paient un tribut annuel à Dahomey. Il est difficile de croire que Popo en soit exempt (2).

Le Grand-Popo ou Iffla est situé dans une île à l'embouchure de la rivière Mousoui, nommée aussi Monou, qui est à dix milles de distance d'Amiho (3). On sait que les habitants de ce pays sont originaires de Whydah ou Juida, dont ils ont été expulsés par les Dahomeys. Comme on ne peut pénétrer dans l'intérieur sans traverser leur rivière, dont le cours est parallèle à la côte, ils ont établi des péages; mais à quinze milles d'Iffla il y a encore une autre rivière qu'on ne traverse qu'au moyen d'une corde attachée sur les deux rives; là le courant est quelquefois si fort, que les nègres sont obligés de se jeter à la nage pour diriger les canots. Pendant les pluies, la

(1) Zado est évidemment le Tadoo (Tadou), de la carte de *North-Western Africa* de Bowdich. M. Robertson n'a point placé ce lieu sur la sienne, mais il y a inscrit Oatche, dont lui seul a fait mention.

(2) Ce raisonnement de notre voyageur n'est nullement concluant.

(3) Ici, Robertson écrit Aneho au lieu d'Ameho qu'il a écrit précédemment, sans que cette faute soit corrigée dans l'*errata*. Conférez p. 235 et 237.

quantité d'eau qu'entraîne cette rivière est considérable, et dans la saison sèche elle est partout guéable. Oatchi est le lieu où réside le grand-prêtre fétiche de tout le pays : il se nomme Otekpeh. On a pour lui une grande vénération, et il se rend à Oatchi un grand concours de peuple pour le consulter et pour participer à ses bienfaits et à sa protection (1).

Selon Robertson, le royaume de Dahomey est borné par Crepi ou Kerrapey à l'ouest; Takpama (2) et Mahi au nord et au nord-ouest; et par Alladah, c'est-à-dire Ardrah (3), à l'est; et au sud par l'Océan Atlantique. Le district qui est près du rivage est nommé Wydah par les Anglais, et Juda par les Portugais; et notre voyageur dit qu'il en ignore la raison, car Wydah n'est qu'une petite ville située entre Grewhe (Grouhi) et Alladah. Grewhe ou Gregoy est une ville populeuse et la capitale d'un district de même nom, gouverné par un conseil nommé par le roi, qui a le droit de décider sur toutes les causes de peu d'importance; les autres sont jugées dans la capitale de l'état. Un officier particulier, le Evou-Gaw, ou capitaine des blancs, règle tout ce qui est relatif aux Européens et aux étrangers; les personnes qui entrent ou qui sortent de la ville doivent l'en prévenir, et les réglements qui sont faits à ce sujet

(1) Robertson, p. 238.

(2) Voyez ci-dessus, p. 454.

(3) Dalzel, sur sa carte, donne aussi le nom d'Alladah à Ardrah, ville sur la route de Gregoy à Abomey, tandis qu'Assem, ou le grand Adrah, plus à l'est, est désigné comme la capitale d'Ardrah.

sont aussi strictement observés, dit Robertson, que ceux de la police dans une ville de France. Des trois forts européens, français, anglais et portugais, qu'on trouve à Grewhe, le premier est depuis long-temps abandonné, et est cependant celui qui est le moins dégradé. Le fort anglais est aussi depuis quelque temps sans être occupé, et il est douteux qu'on en prenne de nouveau possession, attendu la mésintelligence qui s'est élevée entre les Anglais et le roi du pays. Le fort portugais est en mauvais état, mais sera peut-être conservé, parce qu'il pourra servir aux Portugais pour échapper aux lois qui rendraient obligatoire pour toutes les nations l'abolition de la traite des nègres. Sans les Eyeoos (Iyious) et les Aschantis, le roi de Dahomey aurait subjugué Alladah et Badagri, ou plutôt Badaghi, et serait resté maître de la navigation de la rivière Lagos. Tout ce pays s'en serait mieux trouvé; car, entouré de nations puissantes, il est obligé d'acheter de toutes, par des tributs, sa neutralité et son indépendance (1). Les Arabes, qui fréquentent ce pays, sont nommés, par les natifs, Aliffa; ils sont très considérés, et acquièrent de grandes richesses en vendant des médecines et des amulettes. Notre voyageur conversa avec plusieurs d'entre eux, et il les trouva très communicatifs; mais il en obtint peu de renseignements géographiques : leurs connaissances à cet égard étaient aussi restreintes que celles des nègres eux-mêmes. Ils ne connaissaient point Tombouctou. Cependant, ajoute Robertson, ils parlent familièrement l'eyeoo, le filani

(1) Robertson, p. 265.

et l'aweesaw; mais ils ne savaient rien de l'étendue ni de la population des pays dont ils parlaient la langue; fait incroyable, et qui s'explique par les étranges illusions du voyageur qui reporte toujours loin dans l'intérieur les contrées qu'il a entendu nommer. Il fait Aweessaw (Aouissa) synonyme de Haoussa ou Houssa sur le Niger; tandis que c'est le pays d'Awissee, que Bowdich place, sur sa carte du nord de l'Afrique occidentale, immédiatement au nord de Benin. On sait que les Eyeoos, ou Hios, bornent les Dahomeys au nord. Quant aux Filanis, nous ignorons leur position; mais nous les croyons beaucoup moins éloignés dans l'intérieur que ne le pense Robertson, qui, d'après le récit de ceux qui se sont rendus sur la côte, assure que leur pays est à quarante journées de marche de Grewhi, au nord-est. Mais comme ces Filanis venaient d'un district nommé Tibo, ils pourraient bien être les Ebo ou Eboes de quelques voyageurs. La carte de Dupuis fait des Filanis (1) un grand peuple, dont le territoire occuperait tout le pays, au milieu duquel se trouverait la célèbre ville de Tombouctou (2). Robertson avance, à leur sujet, un fait bien curieux, s'il l'avait vérifié par lui-même; c'est que les Filanis, qui fréquentent la côte de Juida, sont plus blancs que les Arabes; mais qu'ils ont les cheveux laineux ou soyeux, et que les natifs de Juida leur

(1) Le Rio Saint-Juan ou la seconde ou troisième rivière du Calabar, à l'est du cap Formose, est nommé aussi Tilana sur la carte de Barbot (Churchill, t. v, p. 463), et ce nom a prévalu sur les cartes modernes.

(2) Dupuis, *Journal of a residence in Ashantee.* London, 1824, in-4°, p. 10 de la seconde partie.

donnent cependant le même nom qu'aux blancs, et les appellent Evou. Les rapports que Robertson a obtenus sur les Eyeoos (Iyious) sont contradictoires. Les uns disent que cette prétendue nation n'est qu'un district d'Aweessaw; d'autres disent que c'est un état indépendant, situé entre Foong (sur le territoire Dahomey)(1) et Adou, ou Abini, qui est Benin. Robertson penche pour cette dernière opinion, et ajoute que, lorsque les Eyeoos entreprennent une guerre contre quelques uns de leurs voisins, les Anagous, les Mahis et les Takpas sont tenus de joindre leurs troupes aux leurs. Enfin, Robertson dit encore que le roi de Dahomey a ajouté à ses états quelques uns des districts de Takpama, tels que Coutoucoutoui (Cootoocootuee), Tpissi et d'autres (2).

Arrêtons-nous ici pour jeter, dans l'intérêt de l'avancement de la géographie, quelque jour sur ce confus récit. Sur la carte de Dalzel (3) on voit près des Mahis, au nord-ouest, les Tappas, qu'on croit, dit la même carte, être les In-Tas, peuple formidable : chez eux est une ville nommée Croutouhountou (Crootoohoontoo). On reconnaît facilement dans ce dernier nom celui de Coutoucoutoui, indiqué par Robertson comme un district de Takpama. Les Takpas de Robertson sont évidemment les Tappas de Dalzel; et le pays des Takpas n'est autre que le Takpama. Mais Robertson a de plus appris que Takpama n'est qu'à cinq journées, au nord-ouest, d'Agbome (Abomey), capitale de Dahomey, et confiné à

(1) Foong paraît être Fouin ou Foy, l'ancien nom des Dahomeys.
(2) Robertson, p. 268.
(3) Dalzel's *History of Dahomy*, in-4°, 1793.

la province de Chamba, ou Dunco, district qui appartient au pays d'Aschanti, et est situé au nord-est du royaume d'Aschanti, proprement dit. Cette distance et cette direction nous conduisent exactement, sur la carte de Bowdich (1), au royaume d'Inta, limitrophe des Aschantis au nord-est, et à la province de Takima, qui fait partie du royaume des Aschantis. Ainsi, les Tappas ou In-Tas, cette nation formidable de Dalzel, ne sont que la nation des Aschantis, très formidable en effet, puisqu'elle a conquis tous ses voisins; et la région de Takpama n'est que la province de Takima et celle d'Inta réunies, ou la partie nord-nord-est du pays des Aschantis. Les Anagous, qui doivent prêter leurs secours aux Mahis avec les Takpas ou In-Tas, sont, en effet, placés sur la carte de Bowdich au sud-est d'Inta, et par conséquent plus près de la côte et de la capitale de Dahomey. Ainsi se diminue, par une analyse exacte, le nombre des peuples et des noms géographiques; ainsi se vérifient, s'expliquent et s'arrangent entre elles les notions en apparence les plus embrouillées, les récits au premier abord les plus contradictoires. Que fait cependant celui qui nous les fournit ces récits? Il transporte Anagou, Takpama, et même une province du royaume des Aschantis, dans le Soudan, sur les bords du grand fleuve intérieur. Ces régions imaginaires sont, d'après sa carte, inscrites sur un grand nombre d'autres cartes d'Afrique modernes, compilées sans critique; et elles passent ensuite dans les livres des géographes, qui croient ne

(1) *A Map of North-Western Africa*, 1820, deux feuilles.

rien pouvoir faire de mieux que de décrire la terre d'après les cartes les plus récentes qu'on en a dressées.

Les Dahomeys ont, en dernier lieu, conquis Nisini ou Lisini, pays qui faisait partie, selon notre voyageur, de celui des Mahis (1). M. Robertson eut occasion de voir, à Grewhe (Gregoy), une division de l'armée des Dahomeys, composée d'environ cinq mille hommes. Ils formaient une très belle troupe, et elle lui parut supérieure, pour la tenue, la discipline, et la régularité des évolutions, à tout ce qu'il avait vu en Afrique.

Les habitants de Grewhe sont très industrieux. Ils fabriquent avec beaucoup d'habileté et de goût des chapeaux de paille, des gourdes, des boles, des cuillères de bois, des vases en terre, et diverses poteries pour contenir l'huile, le vin de palmier, et les autres liquides. Les enfants mêmes sont employées à porter le sel dans l'intérieur, à faire des paniers et à divers autres objets. Les cauris y sont employées comme monnaie, et y ont leur valeur la plus usitée (2).

A trente milles à l'est de Grewhe est Porto-Novo, ainsi appelé par les Portugais, lorsqu'ils commencèrent les premiers à faire en ce lieu le commerce des esclaves. Ce n'est qu'un petit village dont les

(1) Robertson, p. 269.

(2) C'est-à-dire que seize mille cauris forment une once du commerce, qui est égale à quarante schillings sterling; quarante cauris forment un cordon; cinq cordons valent une galhina; cinq galhinas valent un aki, et seize akis valent une once. Cette manière de compter est en usage depuis la Volta jusqu'au Benin inclusivement. Voyez Robertson, p. 275.

habitants sont occupés à faire du sel, à conduire des canots, et à transporter des marchandises à Alladah, la capitale du pays (1).

Alladah est une grande ville que les Européens ont nommée Ardra; on ne sait pourquoi, dit Robertson, car aucun des natifs ne la connaît sous ce dernier nom. Le principal magistrat qui gouverne Alladah, quoique élu par le peuple, a cependant un pouvoir absolu. Les rues d'Alladah sont plus larges et moins irrégulières que celles de Grewhe; cependant son aspect est triste et singulier, en raison de ce que les maisons, dont la plupart sont carrées, ont leur façade à l'intérieur; de sorte que la ville entière ne paraît qu'une suite de murailles. On estime la population d'Alladah à trente mille habitants; mais M. Robertson croit qu'il n'y en a pas plus de vingt mille. Ils sont très industrieux et fabriquent des étoffes, des poteries, des vases en bois, des chapeaux, des instruments d'agriculture, des chapelets, et d'autres objets qu'ils transportent dans l'intérieur. Le blé d'Inde est leur principale nourriture, et c'est le seul lieu de toute la côte sud-ouest d'Afrique, selon notre voyageur, où le lait est communément employé comme aliment.

Les Eyeoos viennent habituellement faire le commerce à Alladah, et y amènent un grand nombre d'esclaves. M. Robertson en questionna plusieurs, et apprit d'eux qu'ils ne sont qu'à sept journées d'Alladah. Pour y arriver, ils traversent une grande rivière,

(1) Robertson, p. 280.

nommée Adziouoa (Azewoa), qui coule au sud-est : ils ignorent où elle se termine : ils la comparent, pour la largeur, au Nouhi (Nowhee). C'est ainsi qu'ils nomment le lac qui se trouve entre Alladah et le rivage. Mais, dit notre voyageur, on ne doit admettre cette comparaison qu'avec restriction ; car ce lac a, dans certains endroits, six milles de largeur. Les Eyeoos font mention de Boussa comme d'une ville d'un grand commerce, et qui contribue beaucoup à la prospérité d'Aouissa (Awessaw). Les Eyeoos voyagent avec des arcs et des flèches, qu'on dit empoisonnées, et qu'ils nomment avong. Ils sont fort redoutés des Aschantis, qui les appellent inipa boni, ou méchants hommes ; et, pour justifier cette dénomination, ils en racontent des traits de cruautés horribles ; mais, dans leur conduite habituelle, M. Robertson ne vit rien de féroce ni de sauvage ; et on ne doit pas les juger d'après les récits de leurs ennemis (1).

Badaghi, nommé ordinairement Badagri par les Européens, est à vingt milles à l'est de Porto-Novo. Cette ville est située sur les bords de la lagune qui s'étend depuis Alladah jusqu'à la rivière Lagos, à environ sept milles du rivage. Elle fut détruite, il y a quelque temps, par une armée nombreuse venue de Lagos, qui eut de la peine à franchir les palissades de bambous dont elle était entourée. Depuis cette époque, elle a été rebâtie, mais son commerce ne s'est point relevé, et elle est peu fréquentée par les

(1) Robertson, p. 283.

Européens. Les habitants de Badaghi sont les descendants de ceux que les Dahomeys ont expulsés de Grewhe (Gregoy), et sont une race préférable aux habitants actuels de cette dernière ville. Leur langage est doux et harmonieux, et c'est celui qu'on parle depuis la Volta jusqu'à Bonny, avec quelque différence dans le dialecte. Leur musique a du charme et de la douceur; mais leurs danses sont grossières et très immodestes, surtout de la part des femmes (1). Leurs instruments de musique sont le tambour, une espèce de violon à huit cordes, et des flûtes faites de roseaux.

On se procure à Badaghi et à Alladah des chevaux eyeoos à un prix modéré. Ceux qui sont très beaux se paient dix ou quinze livres sterling. Quelques uns ont jusqu'à quatorze paumes de hauteur, mais ceux de cette taille sont rares. Cette race ressemble beaucoup à celle des chevaux arabes, mais ils ont le poitrail beaucoup plus large. Les petits sont très vifs et vont très vite, mais leurs membres sont minces, et ils ne pourraient galoper long-temps avec un cavalier qui serait très pesant. Le gros bétail est d'assez bonne dimension, mais leurs vaches ont peu de lait. Les moutons d'Eyeoo sont un tiers plus grands que ceux d'Angleterre, mais leur chair n'est pas très bonne; et sur la Côte-d'Or on préfère élever une race plus petite, mais dont la chair est plus succulente (2).

Les Anagous qui viennent à Badaghi sont les plus beaux des nègres, et surpassent même, sous ce rap-

(1) Robertson, p. 283.
(2) Ibid., p. 285.

port, les Dahomeys. C'est une race grossière, et, de leur propre aveu, leur principale occupation est la guerre : ils font de continuelles irruptions chez leurs voisins pour les piller.

La rivière Lagos est ainsi nommée, parce que avant de se jeter dans la mer par une étroite embouchure, elle s'élargit en une espèce de lac qui a un mille de largeur. Elle est navigable pour les vaisseaux qui tirent douze pieds d'eau. La ville, à laquelle les Européens donnent le même nom que la rivière, est nommée Aouani (Awance) par les naturels. Elle est située dans une île formée par les alluvions du fleuve, et renferme une population d'environ vingt mille âmes. Elle est remarquable par son industrie et son aptitude au commerce. Des marchands du Benin, de Djabou (Jaboo), de Mahi, d'Ahoussa, d'Inago, d'Inta, d'Oala, s'y rendent régulièrement; et les Maures ou Arabes y viennent aussi comme sur d'autres endroits de la côte, échanger leurs sandales, leurs poches à tabac, leurs amulettes, contre des étoffes d'Europe et les autres denrées de cette partie du monde.

Ces Arabes parlèrent à notre voyageur d'un lac nommé Issibi (Issebe), qui n'est qu'à cinq journées de chemin, et se décharge dans le golfe de Guinée par plusieurs branches entre Bongo, Calebar et Lagos (1). Il y a en effet, sur la côte, près de quatorze embouchures dans cet intervalle, et, ajoute Robertson, les commerçants qui résident à Lagos ou Aouani parlent familièrement de Tombouctou, et affirment qu'on

(1) Robertson, p. 188.

s'y rend en canot de Lagos en trois jours (1). Des renseignements aussi précis sur les distances devaient bien faire penser à M. Robertson que la ville et le lac dont on lui parlait n'avaient rien de commun avec les lacs du Soudan et sa célèbre capitale Tombouctou. Mais rien ne peut détromper notre voyageur, et tout individu parti de l'intérieur des terres qui a été obligé de faire quelques lieues pour se rendre à la côte, devient aussitôt pour lui un habitant du centre de l'Afrique : toutes les contrées dont il fait mention sont aussitôt éloignées par lui de deux cents lieues de la côte.

Au reste, les Arabes que notre voyageur vit à Lagos sont semblables à ceux que des Marchais, Atkins et Smith ont dépeints dans le même pays sous le nom de Malais ou Malayens (2). Ils portaient la robe et le jupon turc, mais point de turban : celui que Robertson interrogea lui dit qu'ils faisaient usage de turbans dans des occasions particulières. Quand il leur demanda de quel pays ils venaient, ils montrèrent le nord-est. Ils ajoutèrent que, dans leur pays, tous les hommes de la classe distinguée savaient lire et écrire, et qu'il s'y trouvait une grande quantité de chameaux, de chevaux et de bétail de toute sorte (3).

Les habitants de Lagos ou d'Aouani sont très superstitieux. Le sacerdoce est exercé chez eux par les hommes comme par les femmes, et ces dernières ne sont pas les moins nuisibles. Ils s'assemblent dans la

(1) Robertson, p. 292.
(2) Voyez ci-dessus, t. x, p. 361 à 367.
(3) Robertson, p. 289.

place du marché ou dans d'autres lieux publics, ils se mettent à genoux, au bruit des coquilles et des cailloux contenus dans des paniers qu'ils agitent sans cesse; leurs corps sont peints et chamarrés de diverses couleurs. Les natifs vivent dans une crainte continuelle de ces magiciens ou magiciennes, auxquels ils attribuent un grand pouvoir, et qui se livrent à toutes sortes de crimes avec impunité. Ce peuple, quoique doux et poli dans sa conduite habituelle, a cependant des traits de férocité qui révoltent. Ainsi il leur arrive souvent, dans l'espoir de favoriser leur commerce, d'offrir au fleuve une vierge en sacrifice; et de l'empaler (1) avec un raffinement de cruauté si exécrable, que notre plume se refuse à reproduire les détails donnés à ce sujet par notre voyageur. Ils assomment les prisonniers qu'ils ont faits à la guerre, après leur avoir fait souffrir des tortures que l'instinct de la haine et de la vengeance peut seul inventer.

On a dit que Aouani était une dépendance du Benin. Cependant il y a un chef qui exerce toute l'autorité, avec l'assistance du sénat qu'il assemble dans bien des cas; mais dans d'autres il commande sans contrôle; il rend même des sentences de mort qui sont exécutées sans contradiction, à moins que les priviléges n'aient été violés (2). La polygamie est en usage chez ces peuples, mais rarement ils ont plus de trois ou quatre femmes. Ils ont une telle confiance dans les Mahis, que les chefs confient leurs clefs et leurs trésors aux esclaves de cette nation. Les mar-

(1) Robertson, p. 293.
(2) Ibid., p. 290.

chands épousent des femmes Mahis, et la langue des Mahis y est parlée presque aussi communément que la langue du pays. Leur principale nourriture se compose d'ignames et de poissons; ils élèvent cependant du gros bétail, des moutons, des chèvres, et la volaille y est en abondance. Les rats y sont en nombre prodigieux et causent beaucoup de dégâts. La situation au milieu des lagunes y rend le climat malsain, et l'air est d'ailleurs empesté par l'usage bizarre de pendre des chiens morts aux portes des maisons, et de les y laisser pourrir, afin de se garantir des sortiléges (1).

Le commerce des esclaves était très florissant dans cette contrée, et lorsqu'il y fut ouvert, celui de la côte diminua sensiblement. On transportait annuellement de Lagos, depuis sept mille jusqu'à dix mille esclaves. Ils viennent de l'intérieur, des contrées éloignées. On a remarqué que les esclaves achetés à Sierra-Leone et à Lagos parlent souvent le même langage; quelques uns entendent parfaitement l'arabe (2), et notre voyageur dit avoir vu à Lagos des esclaves avec des cheveux droits et non frisés, et avec les traits du visage aussi réguliers que ceux des Européens.

Les communications de la rivière Oedo et de celle de Lagos avec l'intérieur sont les mêmes, et M. Pettella et d'autres, qui, comme lui, ont résidé long-temps à Lagos, prétendent que ces rivières proviennent d'un lac situé entre les Mahis et le Ahoussa, et que le Joliba continue son cours magnifique jusqu'à ce

(1) Robertson, p. 291.
(2) Ibid., p. 290.

qu'il se partage, pour tomber dans la mer, par diverses branches, entre le cap Formose et Camarouns (1). On tire un argument en faveur de cette opinion, du changement de monnaie ou de régulateur commun pour le commerce, attendu qu'à l'est du Benin on se sert de manilles ou de bracelets au lieu de cauris pour les échanges. Mais Robertson observe que cette assertion n'est point exacte, puisqu'il a existé une époque où les cauris étaient autant en usage à Camarouns (2) qu'elles le sont partout ailleurs sur la côte; et si on ne les demande plus aujourd'hui, c'est qu'on y a substitué les manilles. Robertson tire un argument selon lui plus solide en faveur de cette opinion, de l'assertion des natifs de Bonny ou Bany: ils assurent que leur rivière provient d'un grand lac dans l'intérieur, réservoir commun à toutes les autres rivières de la côte. Notre voyageur ajoute que tous les esclaves vendus dans les différents marchés du golfe de Biafra sont tous marqués de la même manière. Ces preuves, que nous nous abstiendrons de discuter, ne nous paraissent nullement convaincantes.

Robertson, d'après ce qui lui a été dit par les natifs, parle de Benin comme d'un royaume vaste et populeux, qui s'étend à quatre cents milles, ou à vingt journées, dans l'intérieur. Il apprit d'un nommé Georges Brown, que Benin, la capitale, située à cent cinquante milles de la côte, était plus grande qu'aucune des villes d'Angleterre, Londres excepté. Georges

(1) Robertson, p. 297. D'Anville écrit, comme les Portugais, Camaroens.

(2) Robertson, p. 298.

Brown fut d'abord très bien reçu par le roi; mais n'ayant pas voulu se soumettre à payer des droits de douane qu'on lui réclamait, il fut donné ordre de l'arrêter. Georges Brown eut l'imprudence de vouloir résister à ceux qui étaient chargés seulement de s'assurer de sa personne (1).

Avant la révolution française, les vaisseaux remontaient jusqu'à une ville nommée Gatto, près de la source d'un des ruisseaux tributaires de la rivière Formose, à vingt milles de la côte. Là, se faisait un commerce considérable d'esclaves. Robertson parle de l'île Ouarie (Waree) ou Owyhère, comme d'une vice-royauté qui, ainsi que Lagos, paie un tribut au roi de Benin. Les habitants de la côte, dans les environs de Bonny, s'occupent à fabriquer du sel. Les Anglais ont appelé ce pays la Côte de cuivre, parce que lorsque les natifs amenaient à Bonny des esclaves, ou d'autres denrées, ils exigeaient en échange le double de bassins de ce métal qu'il en était demandé ordinairement par les marchands des autres contrées du continent africain (2).

Jabou (Jaboo), vice-royauté du Benin, est située entre Lagos et Formose. Les habitants sont laborieux et ont fait quelques progrès dans les arts industriels. Ils fabriquent des draps de coton d'un bon tissu, qui ont de douze à quatorze pouces de largeur; ils sont bleus et blancs, et la teinture en est si solide qu'elle résiste aux plus forts alkalis. Ils ont d'autres couleurs simples qu'ils emploient avec

(1) Robertson, p. 300.
(2) Ibid., p. 301.

succès pour teindre; mais leur jaune ne vaut rien et ne tient pas. Les habitants portent une espèce de caleçon qui leur vient jusqu'au milieu des cuisses, et qu'ils nomment tchoucatou.

La ville du nouveau Calabar ou Calibar (1) était une espèce d'entrepôt pour le commerce des esclaves, que le roi de Calabar avait choisi lorsque l'établissement de l'île Formose fut abandonné. Cette ville est bâtie dans un terrain humide et sur pilotis. Depuis que la traite a été prohibée, Peppel, le plus riche marchand de l'île de Bonny ou Bany, a surpris cette ville pendant la nuit, y a fait un butin considérable, s'est emparé de tous les canots, et a fait mettre à mort le plus grand nombre des habitants. Il a pavé de leurs crânes la maison qu'il a consacrée au culte divin, qu'il nomme Djoudjen (Jewjen); il a fait construire sur un échafaud, dans le centre de la ville, un trophée de leurs ossements, et il le montre avec orgueil aux Européens comme un monument de sa valeur et de sa puissance (2).

Peppel est le chef de Bonny ou Bany, ville située dans l'île du même nom, formée par deux branches du fleuve, l'une nommée rivière de Bonny, l'autre rivière d'Andoney, ou de Saint-Antoine. Cette ville contient environ vingt mille habitants, et renferme un sénat; mais le pouvoir de Peppel, que ce sénat était chargé de contrôler, s'est tellement accru, qu'on peut le considérer comme despotique. Cependant le sénat

(1) Robertson, p. 303. Robertson écrit toujours *Calebar* (Calibar).

(2) Robertson, p. 304.

juge les principales causes; et les djoudjous (jew-jewmen), ou les prêtres, ont aussi parmi eux beaucoup d'influence. Leurs danses sont très lascives. Ils aiment avec passion les liqueurs fortes, et s'enivrent avec la séve du palmier et le jus du bambou, qu'ils nomment toumbo. Le commerce se fait avec l'intérieur par le moyen de canots, qui sont d'une grande dimension, puisqu'ils peuvent contenir deux cents personnes, avec les vivres et la cargaison. On place un canon à chaque extrémité; il est fixé sur des bambous posés en travers, et les natifs s'en servent au besoin avec une dextérité qui étonne. On recouvre ces canons de peau pour les empêcher d'être mouillés et de se rouiller. Les canots sont formés de la tige d'un seul arbre, qu'on creuse et qu'on durcit à l'intérieur par le moyen du feu. Quand ces canots sont finis, on les attache à un arbre et on les y laisse jusqu'au temps des pluies, qui inondent tous les pays voisins des rivières. Les canots alors flottent naturellement, et on navigue ensuite avec eux jusqu'à la ville pour laquelle ils sont destinés. Les environs de Bany produisent d'excellents bois de charpente, et beaucoup de denrées; mais on n'y vend ni or ni ivoire. Acricok, qui est au nord de Bany, dans l'intérieur des terres, fournit de l'huile de palmier à cette dernière ville et au nouveau Calabar (1).

Le royaume de Qoua est borné à l'occident par la branche de la rivière Bany, qu'on nomme Saint-Antoine (Saint-Anthony), au sud par l'Océan Atlanti-

(1) Robertson, p. 310.

que, à l'est par le Rio-del-Rey, et au nord par Acricok. La ville du vieux Calabar est la capitale de cet état (1). Elle est située sur la rive gauche de la rivière Bongo ou de Calabar, et à soixante milles de son embouchure, et est divisée en districts qui ont chacun leurs magistrats particuliers. Le roi réside dans un petit village qui est à environ dix milles de la ville; il tire un assez gros revenu des droits qu'il perçoit sur les marchands étrangers. Les exportations qui ont lieu sont très considérables, et consistent en douze

(1) Robertson, chap. XVII, p. 312. Cette description s'accorde bien avec la carte que Robertson a jointe à son ouvrage, laquelle ressemble beaucoup plus à celle de Guinée de d'Anville (1775), qu'à celle du Pilote anglais insérée dans l'ouvrage de M' Queen, p. 128, copiée pour l'Afrique de Purdy, et pour la carte de Bowdich de *North-Western Africa*. La rivière Saint-Anthony, que Robertson lui-même nomme rivière Andonee (Andoni) sur sa carte, est le Rio-Dony ou Bony de la carte de Barbot; et le nom de Rio-Real, ou de rivière du vieux Calabar, est donné sur cette carte de Barbot à la rivière Bony du Pilote africain et des cartes modernes. Ce nom de Rio-Real ou de rivière du vieux Calabar a été transporté par les géographes modernes à une rivière plus à l'orient que le cadre de la carte de Barbot, qui se termine de ce côté à la rivière Dony ou Andony. Bowdich donne le nom d'Aqoua au royaume de Qoua, et il le place à l'orient de la rivière du vieux Calabar et sur le Rio-del-Rey, qui sont pour lui deux rivières, ou du moins deux embouchures différentes, de même que pour la carte du Pilote anglais et les autres cartes modernes. Mais la rivière de Rio-del-Rey de ces cartes est sur la carte de Robertson rivière de Camarouns, et celle du vieux Calabar de ces mêmes cartes est la rivière Rio-del-Rey de Robertson. La carte du Pilote africain, reproduite par les cartes modernes, paraît être la plus exacte pour le tracé des côtes; mais c'est elle qui a brouillé toutes les autres, et rendu obscure toute cette partie de la géographie qui aurait bien besoin d'une bonne description et d'une bonne carte faite sur les lieux, et comparée aux cartes anciennes, surtout avec celle de Barbot qu'on trouve dans Churchill, t. V, p. 463.

cents tonneaux d'huile de palmier, cinq cents tonneaux de bois rouges, de l'ivoire, de l'ébène (1), de la cire, du poivre rouge, etc. Il faut y porter du sel; les habitants l'échangent facilement contre l'huile de palmier, et le transportent dans l'intérieur. Depuis l'abolition de la traite des nègres, le commerce d'huile de palmier a beaucoup augmenté. La monnaie du pays sont des manilles (2) ou bracelets, dont quarante valent une barre, comme à Bany; mais on n'a pas souvent occasion de se servir de cette monnaie, parce que presque tout le commerce se fait par échange. Les ignames sont la base de la nourriture du pays. On cultive le blé, mais pour engraisser le bétail et la volaille. Les habitants du vieux Calabar seraient faciles à civiliser. Plusieurs d'entre eux, qui font depuis long-temps le commerce avec les Européens, parlent et écrivent l'anglais; ils tiennent leurs comptes par écrit et d'une manière très régulière.

L'entrée de la rivière Bongo est un enfoncement de la mer jusqu'à l'île du Perroquet (3), et présente d'autres petites îles et écueils qui gênent la navigation, sans cependant qu'elle soit dangereuse. Les habitants du vieux Calabar sacrifient quelquefois des

(1) Ou plutôt un bois qui ressemble à l'ébène, car la véritable ébène ne se trouve que dans l'Inde.

(2) Notre voyageur, p. 316, défigure ce mot en celui de miniles.

(3) Ainsi la rivière Bongo de Robertson est à son embouchure la petite baie du Pilote africain, où se trouve l'île du Perroquet et l'île Jacque (Parrot's island et James's island), et où se versent les rivières du vieux Calabar et de la Croix (Cross river). Mais Robertson, sur sa carte, porte cette embouchure beaucoup plus à l'ouest, et trace le cours de toutes ces rivières différemment.

victimes humaines les jours de grande fête; mais ces actes de barbarie ne sont pas fréquents, et le nombre de ceux qui y périssent n'est jamais très grand (1). Ils ont institué chez eux une espèce d'ordre qu'ils nomment Egbo, qui a pour objet d'assurer à tous ses membres la liberté du commerce, de punir les femmes infidèles, et d'épouvanter celles qui seraient tentées de le devenir. Pour cet effet, ils se masquent, s'arrangent d'une manière bizarre, et attachent à leurs vêtements un grand nombre de sonnettes. Leurs pratiques ressemblent beaucoup à celles du Moumbo-Joumbo des Mandingues, si bien décrites par Moore (2). Cette association a aussi de l'analogie avec celle du Purrah chez les Foulahs, que Matthews et Golberry ont décrite (3).

La rivière de Camarouns (Camarones), ou la rivière Prawn, c'est-à-dire la rivière des Squilles ou des Crevettes (4), est navigable pour les vaisseaux qui ne tirent que dix-huit pieds d'eau. La ville de Camarones est à quinze milles de l'entrée de la rivière, et est située dans une île formée par les deux principaux bras de son embouchure, dont l'un se nomme Camarones, et l'autre Malimba. Il y a aussi une ville sur le rivage opposé, mais il ne s'y fait aucun com-

(1) Robertson, p. 315.
(2) Voyez ci-dessus, t. IV, p. 272.
(3) Voyez ci-dessus, t. V, p. 418; et t. VII, p. 190.
(4) Robertson, p. 321. Ce nom de rivière des Crevettes, ou des Squilles, donné à la rivière de Camarones ou de Camarouns, est probablement dû à l'ignorance des matelots anglais, qui, ne connaissant pas le véritable nom, en ont donné un à leur fantaisie. Je ne sache pas qu'il en soit fait mention ailleurs que dans Robertson.

merce. Celui de la ville de Camarouns ou Camarones est considérable, surtout en ivoire. Depuis quelques années, la quantité de dents d'éléphants qu'on en exporte annuellement se monte à quarante tonneaux; celle de l'huile de palmier à soixante tonneaux. On se procure aussi, dans ce pays, de la gomme, de la cire, du poivre, des dents de vaches marines et d'autres denrées; et on donne en échange du fil, du fer, de la poudre à canon, des chapeaux, de la quincaillerie, des étoffes d'Europe et des Indes. Un des natifs, qu'on nomme le Roi Bell, a acquis sur ses compatriotes un pouvoir presque despotique. Il traite avec distinction les blancs qui viennent trafiquer dans ce pays. Il se tient à Camarones un marché tous les huit jours, où les habitants de Borea (Bori) et des villes environnantes viennent en canot apporter leurs denrées.

Si l'on en croit les habitants, la rivière vient du nord-est. Ainsi, contre l'opinion commune, ses sources seraient dans cette supposition à l'est de la chaîne de montagnes qui s'étend depuis Romby et qui fait un circuit du côté du nord-ouest (1). La terre de Camarones est la plus haute de toute la côte. Par un temps serein on aperçoit, avec un télescope, le sommet de sa montagne la plus élevée. Cette montagne est nue, dépourvue de végétation dans un tiers de sa hauteur, et le gazon commence à paraître sur les bords des ruisseaux qui y prennent leurs sources. Le matin, on voit fréquemment de la neige sur sa cime,

(1) Robertson, p. 323.

qui offre aussi l'apparence de glaciers avant que le soleil, par la force de ses rayons, ait embrasé l'atmosphère. Le sol de cette contrée, abondante en sources et en rivières, présente une fertilité extraordinaire. On y cultive les ignames et les plantains, qui fournissent une nourriture abondante. Peu d'endroits offrent autant d'avantages pour y fonder une colonie européenne. Il en est de même de l'île de Fernando-Po, qui en est voisine, et d'où l'on pourrait en quelque sorte dominer les embouchures des fleuves qui se jettent dans la baie de Biafra et à l'extrémité du golfe de Guinée (1).

Toute la côte de Camarones, jusqu'au cap Saint-Jean, est élevée. Les groupes d'arbres qui l'ombragent, la diversité de sa pente, la beauté de sa végétation, les eaux limpides qui l'arrosent, y forment des aspects enchanteurs.

Le cap Saint-Jean est l'extrémité nord-ouest de l'entrée de la rivière nommée Danger par Robertson et les géographes anglais, dénomination qui n'est, ainsi que nous l'avons déjà dit, que la corruption du mot portugais da Angra. Cette rivière abonde en hippopotames et en poissons; l'île Corisco, qui est à son embouchure, produit d'excellent bois de charpente et pour la teinture; on s'y procure aussi des dents d'éléphants et de vaches marines, ainsi que des peaux de singes et d'autres denrées. Les habitants, autrefois redoutés, sont devenus, dans ces derniers temps, beaucoup plus traitables. Toutefois, des précautions

(1) Robertson, p. 326.

sont encore nécessaires. Ils vivent dans un état sauvage, ne forment point de villes, mais seulement de petits hameaux épars. Leurs cases sont construites d'une manière très grossière. Ils sont sujets du roi de Baoula ou Baula (1).

La distance de Corisco au cap Claro est de quarante milles. Le rivage est bas, entrecoupé, marécageux, et ressemble à une lagune. Dans le fait, il doit être entouré d'eau, puisque les habitants de Gabon transportent au nord, en bateau, du bois de teinture jusque dans la rivière Danger ou Saint-Jean.

Gaboun ou Gabon, qui a été jusqu'ici considéré comme l'embouchure d'une grande rivière, n'est, selon Robertson, qu'un enfoncement ou un bras de mer.

Il n'y a point de villes à Gabon, mais seulement de petits villages dispersés çà et là. Les habitants, divisés en tribus, gouvernées par des chefs différents, s'occupent à couper du bois. Ils sont d'un commerce facile, et se conduisent bien envers les blancs. Quoique Gabon soit un excellent port, il y aurait peu d'avantage à s'y fixer, attendu que tout le bois de charpente qui se trouvait près du rivage est abattu, et qu'il en coûterait de trop grands frais de transport pour exploiter celui qui se trouve à une assez grande distance de la mer.

La côte, depuis Gabon jusqu'au cap Lopez, est basse, et, dans quelques endroits, la navigation y est dangereuse. Les courants qui viennent du sud y

(1) Robertson, p. 330.

rencontrent ceux qui viennent du nord, et produisent des vagues considérables et des changements subits dans les sondes, qui alarment et déroutent les navigateurs qui s'approchent de la côte, et qui ignorent les causes de ces variations.

Si l'on en croit Robertson, la rivière Nazareth est à quarante milles plus au sud que ne l'indiquent les cartes. Elle a douze pieds d'eau à son entrée, où se trouve une barre. Il ajoute qu'on croit que cette rivière est une des branches de l'Avongo, qui, selon le dire des natifs, est un fleuve de l'intérieur, large et rapide, sortant du même lac que celui qui fournit les sources de la rivière du Congo ou du Zaïre. Robertson (1) ajoute que l'Avongo a, en outre, quatre autres branches, par lesquelles il se décharge dans l'Océan, et que notre voyageur nomme rivière du cap Lopez, de Liverpool, de Bristol et de Tawney. Les peuples de Rongou et d'Ingovey disent qu'il y a deux grands lacs, situés au sud de ce grand fleuve, et que ses eaux y communiquent en faisant un circuit, entrant d'un côté et sortant de l'autre.

Nous nous contenterons de remarquer que tous les géographes s'accordent à ne considérer Nazareth que comme une baie, et non comme un bras de mer; ainsi Robertson pourrait bien avoir confondu cette baie avec l'embouchure d'une rivière qui est plus au sud. Du reste, il s'accorde avec d'autres voyageurs et certains géographes, pour considérer les rivières des environs du cap Lopez comme

(1) Page 335.

diverses branches d'un grand fleuve. Seulement, selon Bowdich, dont M. Berghaus a en partie copié la carte, la véritable embouchure de ce grand fleuve est la rivière même du cap Lopez, nommée Assadzi à son embouchure, et Ogouaouai à sa partie supérieure : mais ce fleuve communique par un embranchement nommé Wourigawouhig (peut-être est-ce le même nom qu'Avongo), avec l'embouchure du Rio-Gabon, qui ne serait qu'un bras de mer dans lequel se jetterait une très petite rivière, tandis qu'au contraire celle qui se décharge dans la baie de Saint-Jean, ou d'Angra, ou Danger, aurait un cours assez étendu, et se nommerait Mounda dans l'intérieur. Mais nous reviendrons bientôt sur ce point de géographie, lorsque nous aurons occasion de suivre le voyageur Bowdich dans ces parages.

Les principales contrées dans les environs du cap Lopez, dont Robertson a entendu prononcer les noms, sont Okandi, Issira, Akellé, Apendji, Eningo, Siki, Adjombo et Galloa (1); mais il ne nous apprend rien sur leur situation, si ce n'est que les trois premières sont les plus reculées dans l'intérieur. Selon le dire des natifs de la côte, les peuples de ces contrées ont fait de grands progrès dans les arts industriels. Ils manufacturent des étoffes de coton, et font des manilles ou bracelets, et des ornements de diverses sortes, en cuivre et en différents métaux, auxquels ils donnent un poli admirable. Les habitants de la côte sont beau-

(1) Robertson, p. 340. Notre voyageur écrit, selon l'orthographe anglaise, Okandee, Issera, Akelle, Apengee, Eningo, Seeke, Ajumbo et Galloa.

coup moins avancés, et ont des mœurs et des habitudes sauvages. Les naturels des îles Saint-Thomas et du Prince chassent l'hippopotame dans des canots faits de bois et de fer, et capables de résister aux attaques de cet animal. Lorsqu'ils l'ont tué, ils en mangent la chair, qu'ils considèrent comme un mets délicat; et ils vendent les défenses à très bas prix. Les autres objets de commerce de ces îles sont les esclaves, les dents d'éléphants, celles de vaches marines, et l'abassey, sorte de fruit semblable à la cerise, qu'on dit très salutaire, et qui a la propriété de nettoyer les dents. Il est produit par un grand arbre nommé, par les natifs, imbene, qui est du même genre que celui qui fournit le bois d'acajou (1). Selon notre voyageur, ces peuples si incultes et si sauvages reconnaissent un seul Dieu, et s'en forment une idée beaucoup plus exacte que tout autre peuple d'Afrique. Ils ne lui adressent point leurs supplications, mais à Ocoungo, qu'ils considèrent comme un médiateur entre l'homme et cet Être suprême.

Les vaisseaux portugais sont presque les seuls que l'on voie sur cette côte peu fréquentée par les autres nations. Cependant notre voyageur non seulement paraît l'avoir visitée en détail, mais il s'est rendu encore à Mayoumba, au Congo et à Loango, ainsi que dans la petite île d'Annobon, qu'il dépeint comme un véritable Élysée. Ses courtes et rapides observations sur ce sujet ne pourront trouver place que dans le livre suivant, où nous nous occuperons des riches contrées qu'arrose le Zaïre ou Barbela,

(1) Robertson; p. 336.

et dans celui où nous conduirons nos lecteurs dans les différentes îles qui avoisinent les côtes occidentales d'Afrique.

Robertson termine son voyage en Guinée par l'observation suivante (1). Le courant du golfe de Guinée, qui se dirige à l'orient, tourne à l'ouest par l'effet du mouvement général de l'Océan méridional, qui se dirige sur la côte du Brésil. Pendant les mois de février, de mars, d'avril, durant lesquels les vents alizés du sud-est prévalent au point d'empêcher l'effet du vent occidental qui souffle dans cette latitude, le courant se trouve alors considérablement accéléré, tellement que les vaisseaux qui sont surpris par le calme sont attirés imperceptiblement, et sans s'en douter, à une grande distance vers l'ouest; de sorte qu'il en peut résulter des dangers pour ceux qui, étant dans l'ignorance à cet égard, ne se tiennent pas sur leurs gardes.

Nous terminerons ce voyage de Robertson par les intéressants vocabulaires fanti et calabar qu'il a intercalés dans sa relation, et par un résumé statistique qu'il nous a donné sur les exportations de toutes les parties de la côte de Guinée.

### VOCABULAIRE DE LA LANGUE FANTI.

La langue des Aschantis et celle des Fantis, qui n'est qu'un dialecte de la première, sont peu abondantes, très imparfaites sous plus d'un rapport, et ne peuvent guère servir qu'à exprimer les idées les

(1) Robertson, p. 337.

plus simples et les besoins les plus communs de la vie. Le vocabulaire que nous a conservé le voyageur Robertson appartient au dialecte fanti. Cet auteur ayant pour but principal, en le publiant, d'être utile aux Européens qui fréquentent la côte, a dû préférer le fanti à l'aschanti, qui est principalement parlé dans l'intérieur des terres. Un vocabulaire des deux langues lui paraissait superflu, parce qu'on acquiert très facilement, sur les lieux, suivant son témoignage, la connaissance de la seconde, quand on est d'avance familiarisé avec la première. Robertson, parfaitement instruit, lui-même des langues de ces contrées, s'est fait aider dans son travail par un nègre aschanti qui avait été pendant neuf ans son domestique, et qui parlait fort bien l'anglais.

La langue fanti n'a pas d'articles. Les substantifs, les pronoms, sont indéclinables. Dans les substantifs on désigne le pluriel en ajoutant un nom de nombre au singulier. Dans les adjectifs le mot dodo est le signe du comparatif; et le mot kerrara, celui du superlatif. Les pronoms sont en petit nombre, et ne répondent en aucune manière à ceux des langues européennes.

| Français. | Fanti. |
|---|---|
| A | |
| À | Ooua. |
| Abattre | Faheim. |
| Abeille | Adoua. |
| Abhorrer | Kerou. |
| Abondance | Pî. |
| Aboyer | Opobodam. |
| Abri | Kikam. |

| Français. | Fanti. |
|---|---|
| Absent | Ineheh. |
| Abstenir (s') | Gey. |
| Abuser | Oui emboney. |
| Accepter | Fa. |
| Acclamation | Seam dodo. |
| Accompagner | Inco possa. |
| Acheter | Toh. |
| Actif | Etouemlica. |
| Admirer | Peh-dodo. |
| Adulte | Bo iram. |
| Adultère | Effarrey. |
| Affairé | Edgouma. |
| Affirmer | Ousay ampa. |
| Affronter | Bouaflou. |
| A flot | Ota-insoue. |
| Aga | Saffohen. |
| Age | Infea. |
| Agent | Obatton. |
| Agile | Gouen. |
| Agiter rapidement | Ateainsou. |
| Agonie | Ayeo yeh-dodo. |
| Agression | Eah. |
| Ah ! | Yea ! |
| Aider | Soumo. |
| Aigle | Sansau. |
| Aigre, sur | Oyeaouîne. |
| Ailé | Attabane. |
| Aimable | Eayit passa. |
| Aimé | Ina-peh. |
| Aimer | Peh. |
| Aîné | Panîne. |
| Ainsi | Djeh ayea. |
| Air | Inframa. |
| Aisé | Iouminî. |
| Alarme | Soulou. |
| Aller | Cau. |

| Français. | Fanti. |
|---|---|
| Aller à cheval | Co-ponko. |
| Je vais | Mi cau. |
| Altéré, qui a soif | Insou comadî. |
| Amant | Pinou. |
| Amendes | Adoupa. |
| Amer | Alaaouhîne. |
| Amoureux | Pehbissea. |
| Ample | Osso. |
| Amuser | Guemani. |
| Ancre | Sikeh. |
| Angle | Tî inam. |
| Annuellement | Afî-înîna. |
| Anodin | Adoulou. |
| Antilope | Adouah. |
| Antique | Oakir. |
| Anthropophage | Deinepafou. |
| A part | Inkine. |
| Apostasie | Tchenohou. |
| Apothicaire | Edou yehfou. |
| Appartenir | Ideh. |
| Appeler | Fren. |
| Apporter | Fama. |
| Apprendre | Kina. |
| Approcher | Obah. |
| Approuver | Mepeh. |
| Après tout | Ne-inah. |
| Araignée | Anaouseh. |
| Arbre | Edvoeh. |
| Arc-en-ciel | Eakontong. |
| Ardent | Ampa. |
| Argent | Djonetah. |
| Argile | Dotti. |
| Armée | Assafou. |
| Arrêter | Soum. |
| Art | Nîm. |
| Artificieux | Nineato. |

| Français. | Fanti. |
|---|---|
| Asseoir | Tah. |
| Assortir | Ittedeh. |
| Assurer | Ampa. |
| Atome | Coumaoua. |
| Attaquer | Tonesa. |
| Atteindre | Ca. |
| Attendre | Tchoum. |
| Aucun | Bîine. |
| Au-dessus | Tiffy. |
| Autel | Edou-soumane. |
| Autour de | Oubieh. |
| Avaler | Mîne. |
| Avant | Dicane. |
| Avertir | Camker. |
| Aveugle | Effeleh. |
| Avouer | Ara. |
| Axe | Acouma. |

## B

| | |
|---|---|
| Babouin | Effou. |
| Baie, rade | Oka. |
| Baigner | Gouerra. |
| Balai | Mina. |
| Balancer | Tou-anou. |
| Baleine | Aboa insou. |
| Bamböu | Adoubey. |
| Banc | Opoun. |
| Barre d'une rivière | Asourokî. |
| Bas | Itea. |
| Bateau | Batideh. |
| Battre | Bonou. |
| Beau | Ayeafiou. |
| Beauté | Ayeafiou. |
| Bêler | Adousou. |
| Berceau | Ba-impadou. |
| Beurre | Boutrî. |

| Français. | Fanti. |
|---|---|
| Bien | Yea. |
| Bientôt | Akoukama. |
| Bière | Ahai *ou* piro-porter. |
| Biscuit | Pano. |
| Blâmer | Assime. |
| Blanc | Foufou. |
| Blanchir | Houle. |
| Bleu | Tountoum. |
| Bloc | Issi. |
| Bœuf | Nanche. |
| Boire | Noum. |
| Bois de charpente | Doueh kessch. |
| Bon | Oouyea. |
| Bosse | Afou. |
| Boucher (un) | Coumbuch. |
| Boucle | Catoum. |
| Bouffée de vent | Aho. |
| Boûffon | Brebi. |
| Boulanger | Touh. |
| Boulet de canon | Courabo. |
| Bourbier | Ahoun. |
| Bourgeonner | Parupaye. |
| Bouton | Aha-bang. |
| Branche | Ning qouhan. |
| Brandon | Gulahba. |
| Bras | Insa. |
| Brasse | Abasam. |
| Brave | Insourro. |
| Brebis | Gouenbirra. |
| Brisé | Ouaboh. |
| Briser | Apim. |
| Brouée | Qa-kinkine. |
| Brouter | Deca. |
| Broyer | Imaou. |
| Brûlant | Dehiou. |
| Brûlé | Aoueh ahiou. |

| Français. | Fanti |
|---|---|
| Brûler | Ahiou. |
| Buisson | Ahabane. |
| **C** | |
| Cabane | Peim. |
| Câble | Sickahouma. |
| Cabriolet | Ayeahoum. |
| Cacher | Douma. |
| Cadavre | Effou. |
| Caduc | Abodam. |
| Caisson | Achourabo. |
| Calamité | Adibonou. |
| Camp | Insirem. |
| Canot | Hiemba. |
| Cap | Ippo. |
| Capable | Toumeb. |
| Caresser | Dina. asseh. |
| Carré | Ouatine. |
| Cavalerie | Ponko do. |
| Caverne | Bou. |
| Ceinturon | Afforey. |
| Cendres | Insou. |
| Cerveau | Tchong. |
| Chacun | Ehîne. |
| Chagrin | Mobor. |
| Chagriner | Yea. |
| Chair | Inam. |
| Chaise | Egouah. |
| Chaleur | Eahiou. |
| Chambre à coucher | Impa-pioum. |
| Champ | Afoum. |
| Chanceler | Coffafa. |
| Chandelle | Candi. |
| Chanson | Ehdjeum. |
| Chapeau | Tcheaonou. |
| Charger | Apoua. |

| Français. | Fanti. |
|---|---|
| Chasser | Ecou! |
| Chatouiller | Nounou. |
| Chaud | Ehene. |
| Chaume | Ouhebah. |
| Chauve | Ticoueh. |
| Chaux | Cado. |
| Chemin | Ehneh. |
| Chemise | Camesa. |
| Cher | Oyadî. |
| Cheval | Ponko. |
| Cheville | Dako. |
| Chèvre | Abrîkî. |
| Chien | Bodam. |
| Chou | Fang. |
| Ciseaux | Appasou. |
| Clair | Gouene. |
| Clef | Saphî. |
| Clignoter | Bou-enî. |
| Cloche | Odou. |
| Clou | Plego. |
| Cochon | Pleako. |
| Cœur | Coumba. |
| Coffre | Alaca. |
| Colère | Dadjé. |
| Colique | Ayeo. |
| Combat | Cou. |
| Combattre | Écou. |
| Commander | Aouhedou. |
| Commencer | Incane. |
| Commun | Inoumpa. |
| Compter | Ka. |
| Confier | Fidim. |
| Connaître | Neim. |
| Constant | Indeh ena ma. |
| Consumer | Hea. |
| Contraire | Malmpeh. |

| Français: | Fanti. |
|---|---|
| Contrée | Croum. |
| Coquille | Aououraba. |
| Coquin, larron | Oyioufou. |
| Coquine, fille de débauche. | Edjouemané. |
| Corde | Tampé. |
| Cordon | Hama. |
| Correcte | Ampa. |
| Corrompre | Cacera. |
| Corrompre (se) | Badî. |
| Coton | Assaba. |
| Cou | Okong. |
| Coude-pied | Nangeh. |
| Couler à fond | Osseyouou. |
| Coup | Boh. |
| Coupable | Obanoyea. |
| Couper | Ogouane. |
| Couple | Ehbien. |
| Courage | Eyeging. |
| Courber | Pounomou. |
| Courge | Apakî. |
| Courir | Touemlica. |
| Cousin | Trofa. |
| Coutelas | Ofounah. |
| Couteau | Dendodo. |
| Coutume | Mene ouayeh. |
| Couvée | Animamba. |
| Couvercle | Ibrououado. |
| Couverture de lit | Countou. |
| Craie *ou* marne | Hîro. |
| Creux, profond | Touquououm. |
| Crevasse | Bom. |
| Crevasser (se) | Abom. |
| Crever | Paî. |
| Crier | Desou. |
| Crieur public | Bodehfou. |
| Crique | Oca. |

| Français. | Fanti. |
|---|---|
| Crocodile | Denkiem. |
| Croire | Ittek. |
| Croisée | Touclea. |
| Cru, pas cuit | Amoun. |
| Cueillir | Onofeh. |
| Cuiller | Cancora. |
| Cuir | Aouma. |
| Cuisant, vif | Acintîne. |
| Cuivre | Aîoua. |
| Cultivable | Dadîpa. |

## D

| | |
|---|---|
| Dame | Oheamba. |
| Danger | Noukou. |
| Dard | Ipma. |
| Débarquement | Badadî. |
| Débattre (se) | Pehel. |
| Débiteur | Demeka. |
| Défaire | Ehodom. |
| Déformer | Moupon. |
| Déjeuné | Nopadé. |
| Délier | Sang. |
| Délire | Erey bosoum. |
| Délivrer | Menomedeh. |
| Déluge | Insoue bocrom. |
| Demander | Bisa. |
| Demeure | Odane. |
| Démon | Aboinsam. |
| Dents | Addî. |
| Dépouiller | Paououtam. |
| Déshonnête | Eouiou. |
| Désirer | Bîyca. |
| Détendre | Goum. |
| Détenir | Djinakou. |
| Détourner | Cogor. |
| Détruire | Boboun. |

| Français. | Fanti. |
|---|---|
| Dette | Ka. |
| Deux, les deux | Bina. |
| Deviner | Gouinî. |
| Devoir | Amea. |
| Diffamer | Guîn bonî. |
| Dimanche | Qouassî deh. |
| Dîner | Seh. |
| Diseur de bonne aventure | Soumanfou. |
| Dispute | Eadede. |
| Distraire | Assoudî. |
| Doigt | Satteaba. |
| Donner | Mam. |
| Dormir | Adah. |
| Double | Ehbeine. |
| Doucement | Djervenî. |
| Douceur | Melloh. |
| Doux | Ehouem. |
| Dragon | Ponko inepa. |
| Droit | Quaea. |
| Dur | Ayeadene. |
| Dysenterie | Imîtou. |

## E

| | |
|---|---|
| Eau | Insou. |
| Eau de mer | Apo-insou. |
| Échapper | Gouene. |
| Échelle | Adehouerî. |
| Éclipse | Effroe-perro. |
| Écorce | Obon droeh. |
| Écrire | Kerra aouma. |
| Écume | Ahoulou. |
| Écureuil | Apatîbé. |
| Efféminé | Isseh bîsea. |
| Effrayé | Soulou. |
| Égal | Isselı. |
| Égratigner | Tchene. |

| Français. | Fanti. |
|---|---|
| Élargir | Houaden. |
| Éléphant | Esoun. |
| Éloigner | Facau. |
| Embûche | Aditcho. |
| Emplir | Hcaṇama. |
| Emprunter | Fafeh. |
| En *ou* dans | Ouououm. |
| En bas | Asinadî. |
| Encre | Ninke. |
| Endommager | Pîra. |
| Endormi | Oada. |
| Enfant | Ba-fra. |
| Enfler | Ouhaoun. |
| Enjamber | Trah. |
| Ennuyeux | Infra nîpa. |
| Ensorceler | Aeine. |
| Ensuite | Filî. |
| Entortiller | Dahou. |
| Envoyer | Minabah. |
| Épais | Oye-dou. |
| Épée | Cranté. |
| Épingle | Paousa-ba. |
| Épouse, femme mariée | Eara. |
| Éprouver | Hîane. |
| Errer | Adé banî. |
| Essaim | Edousou. |
| Essayer | Soouî. |
| Estomac | Efou. |
| Éternuer | Hintî. |
| Étouffant | Eohiou. |
| Étoupe | Paha. |
| Étourdi | Tchebone. |
| Étranger | Houahos. |
| Étrangler | Moueh houmeh. |
| Étreindre | Mea. |
| Étroit | Eaten. |

| Français. | Fanti. |
|---|---|
| Éveillé | Nanica. |
| Éventail | Ahoueteh. |

## F

| | |
|---|---|
| Fâché | Bouehfou. |
| Faible | Inframa. |
| Faim | Ocom. |
| Faire | Ih. |
| Faire signe avec la main | Tou-insa. |
| Fantôme | Samane. |
| Fatigue | Afra. |
| Faucon | Sansa. |
| Faux | Foumado. |
| Feindre | Dada. |
| Femelle | Basea. |
| Femme | Bysea. |
| Femme publique | Adjoumane. |
| Fendre (se) | Ouate. |
| Ferme | Eadene. |
| Fermer | Boudoh. |
| Fermer à la clef | Toum. |
| Fermenter | Tchoul. |
| Fêter | Orotopon. |
| Feu | Gueah. |
| Feuille | Haouane. |
| Fève | Edoveh. |
| Fi (interjection) | Capenîmfou. |
| Fièvre | Heim. |
| Fifre | Abene. |
| Fil | Ahamab. |
| Filer | Orotou. |
| Fille | Bysea abofra. |
| Filou | Concoine sine. |
| Fils | Badbaning. |
| Fin | Nanou. |
| Fixer | Kîpîa. |

| Français. | Fanti. |
|---|---|
| Flèche | Egguen. |
| Flétrir | Odohen. |
| Fleur | Herine. |
| Flotter | Eadou cou. |
| Folie | Oabodam. |
| Fond | Nou-toun. |
| Fondre | Nane. |
| Force | Eadene. |
| Forme | Yea. |
| Fort | Bland. |
| Fortifier | Sinî dene. |
| Fou | Quasea. |
| Fouet | Abah. |
| Foule | Inipapî. |
| Fourberie | Dada. |
| Fourche | Faca. |
| Frais | Ouagoueh. |
| Frapper | Bon. |
| Frauder | Tchiou-tchampa. |
| Frauder la douane | Ahounta odigoueh. |
| Frère | Noueh. |
| Frire | Keou. |
| Froid | Aouoa. |
| Fromage | Kisou. |
| Frotter | Ossourou. |
| Fruit | Adoueh ba. |
| Fuir | Tou. |
| Fumée | Ouîsîrou. |
| Fumier | Ebene. |
| Fusil | Atou. |

## G

| | |
|---|---|
| Gai | Oyea serrou. |
| Gale | Yeahîne. |
| Galoper | Gonene. |
| Gâter | Sekeao. |

| Français. | Fanti. |
|---|---|
| Gazouiller | Cassa do anima. |
| Gémir | Apînî. |
| Glisser | Tirado. |
| Gloussement | Acoco. |
| Glouton | Dedehfou. |
| Gorge | Noufou. |
| Gosier | Meino. |
| Gousse *ou* cosse | Ehoun. |
| Goût | Boenim. |
| Goût (le) | Caouane. |
| Gouttière | Ouoraba. |
| Graine | Idouch aba. |
| Grand | Baramponye. |
| Gras | Kessey. |
| Grave | Inda. |
| Gravier | Mosea. |
| Grenouille | Atchoueyé. |
| Griffe | Asiting-ting. |
| Griller | Touto. |
| Gros | Osso *ou* cocroco. |
| Très gros | Osso tineh. |
| Guider | Soumini. |

## H

| | |
|---|---|
| Habiter | Tina. |
| Hache | Icoumeh. |
| Hacher | Tchiveh. |
| Hameçon | Incoaba. |
| Hanche | Djunkou. |
| Hareng | Immane. |
| Harmonie | Edjoum. |
| Harpon | Cola. |
| Haut | Aouoa. |
| Haut (en) | Sourro. |
| Herbe | Ahaouîne. |
| Héritier | Atchiona. |

| Français. | Fanti. |
|---|---|
| Heure du sommeil | Adeh assain. |
| Heurter | Apittî. |
| Hier | Inda. |
| Hirondelle | Cankan anima. |
| Histoire | Assim. |
| Homme | Banine. |
| Honnête | Imbaba. |
| Honteux | Incatou. |
| Hors de | Epouch. |
| Hotte | King-king. |
| Houe | Asso. |
| Huile | Ingou. |
| Huître | Adontî. |
| Humeur, caractère | Oueyhî. |
| Humide | Ouafo. |

## I.

| | |
|---|---|
| Ici | Heh! |
| Idiot | Abodamfou. |
| Idole | Bosoumboa. |
| Ils *ou* elles | Narra. |
| Impur | Effî. |
| Insister | Ocantem. |
| Instant | Intem. |
| Insulter | Beafou. |
| Interdire | Gueh. |
| Intérêt | Cousar. |
| Intérieur | Noumo. |
| Intestin | Ninsoun. |
| Intimider | Sourro. |
| Intrépide | Insourro. |
| Ivoire | Ossoumeh. |
| Ivre | Aboua insa. |
| Ivrogne | Noumintem. |

| Français. | Fanti. |
|---|---|
| **J** | |
| Jaillir | Petey. |
| Jaloux | Courafou. |
| Jamais | Debeda. |
| Jambe | Nantou. |
| Jardin | Touroum. |
| Jarret | Pleako inoum. |
| Jaser | Cassa dodo. |
| Jaune | Mimine. |
| Je *ou* moi | Mea. |
| Jeter | Toum. |
| Jeu | Goura. |
| Jeudi | Abinnadeh. |
| Jeûne | Intem. |
| Jeune | Abadima. |
| Joie | Go. |
| Jouer | Gourou. |
| Joueur de violon | Sankoufou. |
| Jour | Aduki. |
| Joyeux | Onaououn. |
| **L** | |
| Labeur | Adjouma. |
| Lâche | Houfou. |
| Laisser | Cas. |
| Lait | Noufouinsou. |
| Lance | Camah. |
| Lancer avec une fronde | Ehouma. |
| Langage | Cassa. |
| Langue | Ticouama. |
| Languir | Gouecotchoum. |
| Lécher | Laffi. |
| Lecture | Ouhea aoumahoum. |
| Léger | Ogue. |
| Lent | Gouinimi. |

| Français. | Fanti. |
|---|---|
| Léopard | Guehéane. |
| Lever | Madou. |
| Liége | Cacou. |
| Lier | Keker. |
| Ligne | Ahama. |
| Limaçon | Soun-soum. |
| Lion | Guetteh. |
| Lire | Ouheam aouma. |
| Lit | Impadou. |
| Litière | Apacka. |
| Loin | Eoua. |
| Long | Tintine. |
| Lourd | Aeadou. |
| Loutre | Insou bodam. |
| Lune (la) | Abosoum. |
| Lynx | Djehean cang-cang. |

## M

| | |
|---|---|
| Madame | Iouraba. |
| Mâcher | Tresa. |
| Magicienne | Aboinsam. |
| Main | Insa. |
| Maison | Adoum. |
| Maître | Ioura. |
| Majestueux | Sourrododo. |
| Malade | Ireh. |
| Mal de dents | Addi ayeomé. |
| Mâle | Banine. |
| Malédiction | Oyea. |
| Mangé | Dé ouassa. |
| Manger | Dé. |
| Marais | Bynine. |
| Marché *ou* place d'assemblée. | Gouem. |
| Marché | Edjehanou. |
| Marcher | Tiadou. |
| Marée | Insou pimeh. |

| Français. | Fanti. |
|---|---|
| Mari | Ukounou. |
| Massue | Abah. |
| Matin | Nopa. |
| Mauvais | Imôu. |
| Médecine | Adoulou. |
| Médire | Tchapo mî. |
| Meilleur | Adipapa. |
| Membre | Nane. |
| Mémoire | Gouine. |
| Mensonge | Tçhapo. |
| Menton | Abogî. |
| Mépriser | Kellou. |
| Mer | Apou. |
| Mère | Ina. |
| Mesurer | Sousou. |
| Meurtrier | Potto. |
| Mien | Me-dea. |
| Mieux | Adipa. |
| Mille | Apiem. |
| Minuit | Isououm. |
| Mode | Foufrou. |
| Moelle | Efine. |
| Moineau | Cossa anima. |
| Moindre | Issoueh. |
| Monceau | Bouanou. |
| Monter | Co surou. |
| Montrer | Kîra. |
| Moquerie | Ego. |
| Morceau | Couma. |
| Mort | Ouaou. |
| Mouche | Ouansama. |
| Mouette (oiseau) | Apou anima. |
| Mouiller | Insou mâdon. |
| Mouvoir | Nououm. |
| Muet | Emoûn. |
| Mugir | Obom. |

| Français. | Fanti. |
|---|---|
| **N** | |
| Nageoire | Nifimfim. |
| Nager | Tchioueh. |
| Nain | Toumpone. |
| Narine | Toucléa oouhîne. |
| Nation | Fou îna. |
| Natte | Impa. |
| Nature | Eadyîna. |
| Nègre | Bibinî. |
| Net | Eboa. |
| Nez | Oouhîne. |
| Nid | Bou. |
| Nœud | Bopo. |
| Noix | Adouguî. |
| Nom | Ideh. |
| Non | Debé. |
| Nonchalance | Afounah. |
| Nourrice | Bafeafou. |
| Nourrir | Mamou. |
| Nourriture | Idoubane. |
| Nouveau | Foufrou. |
| Nouvelles | Assîm. |
| Noyer (arbre) | Doeh. |
| Nu | Coura. |
| Nuage | Ehoumanî. |
| Nuit | Adea-sa. |
| **O** | |
| Obliquement | Obinkene. |
| Obscène | Cassa bonî. |
| Obscur | Esoum. |
| Odeur | Ehouîné. |
| Odorat | Ouehhoua. |
| OEil | Incoueh. |
| Offenser | Boufou. |
| Officier | Ossafouheu. |

| Français. | Fanti. |
|---|---|
| Offrir | Dîma. |
| Oindre | Fadédouîna. |
| Oiseau | Anima. |
| Oiseleur | Inröpeh rouh effilé. |
| Ombre | Sounsoum. |
| Ombrelle | Kîneba. |
| Omettre | Doueh-kessî. |
| Ondée | Insou doto. |
| Or | Sicca. |
| Oreille | Asou. |
| Orgueil | Countompo. |
| Orteil | Naousaba. |
| Os | Obeao. |
| Oublier | Rofî. |
| Oui | Io. |
| Outarde | Peteh. |
| Ouvert | Boey. |

## P

| | |
|---|---|
| Paille | Adobeh haouîne. |
| Pain | Pano. |
| Paire | Ebene. |
| Palmier | Abeh. |
| Palpiter | Ahoum. |
| Papier | Crata. |
| Papillon | Fafranta. |
| Pardonner | Keaou. |
| Paresseux | Mekî. |
| Parfum | Oeadek. |
| Parler | Cassa. |
| Parmi | Aou-eum. |
| Partage | Ekeh. |
| Pas (un) | Tounaou. |
| Passer | Ouhî. |
| Passion | Bahfou. |
| Pauvre | Ohea. |

| Français. | Fanti. |
|---|---|
| Pavaner (se) | Tcherea countane. |
| Payé | Toueca. |
| Payer | Toueca. |
| Peau | Aouma. |
| Pêche | Tiinam. |
| Peine | Yeh. |
| Pendre | Sane. |
| Perçant | Aeindam. |
| Percer | Bo-touclea. |
| Perdu | Eadou bonî. |
| Père | Aga. |
| Permettre | Ma. |
| Perte | Aegou. |
| Peser | Kadî. |
| Peste (la) | Freh. |
| Petit | Coumba. |
| Peu | Comaoua. |
| Pièce d'étoffe | Opou tam. |
| Pied | Ouansa. |
| Piége | Afillî. |
| Pierre | Oboh. |
| Pieu | Doueh myseh dadî. |
| Pigeon | Abro anima. |
| Pincer | Tî. |
| Piquer | Aronou. |
| Pistolet | Mostrouroa. |
| Pitié | Eamobo. |
| Place | Oheh. |
| Plaire | Badjemone. |
| Plante du pied | Nansa. |
| Plâtre | Danahou. |
| Plein | Ima. |
| Pleurer | Eamobor. |
| Plume | Tickea. |
| Plusieurs | Pî. |
| Poëte | Adouto adjoum. |

| Français. | Fanti. |
|---|---|
| Poids | Bou. |
| Poing | Insa. |
| Poignée ou manche | Offa. |
| Point | Kîrek. |
| Point du jour | Ahanamakî. |
| Pois | Edoueh brafou. |
| Poison | Tounadou. |
| Poisson | Po-inam. |
| Poivre | Moko. |
| Poli | Deotro. |
| Porte | Abo. |
| Porter | Osou. |
| Poser | Toa. |
| Pot | Coura ba. |
| Pou | Igouî. |
| Poudre à tirer | Atoudour. |
| Poulain | Ponko ba. |
| Pourrir | Eapro. |
| Pouvoir, être capable | Inché. |
| Prendre | Kiriné. |
| Prenez garde | Tohé yea. |
| Préparer | Sesheindeam ba. |
| Presque | Acoucouma. |
| Presser | Meane. |
| Prêt | Crara. |
| Prêtre | Soumanfou. |
| Prison | Ouissé inepa. |
| Prix | Iohî. |
| Proche | Akîr. |
| Profond | Ehdoh. |
| Promener | Nantou. |
| Propre | Epî. |
| Puanteur | Ebon emou. |
| Puissant | Toumoeh. |
| Punaise | Impaboa. |
| Punir | Ouhiou. |

| Français. | Fanti. |
|---|---|
| Pustule. | Pounpoundjeh. |
| Putréfier. | Ehbon. |

## Q

| | |
|---|---|
| Quartaut. | Ankora (mot anglais corrompu). |
| Quelque, quelqu'un. | Ibou. |
| Quelquefois. | Dabî. |
| Queue. | Edoueh. |
| Qui, lequel. | Ouana. |

## R

| | |
|---|---|
| Race. | Toubou. |
| Racine. | Nittou. |
| Rafraîchir. | Aeomedîne. |
| Rage. | Bouefou. |
| Raisin. | Assecrama. |
| Rame. | Atabon. |
| Ramper. | Panoufou. |
| Rappeler (se). | Inea ououfra. |
| Rare. | Adepapa. |
| Rauque. | Idîafea. |
| Rayon. | Aouhiouhedjeh. |
| Reflux. | Ouatchouey. |
| Refuser. | Impeh. |
| Regarder. | Ouheh. |
| Remercier. | Daousî. |
| Renard. | Osso. |
| Renverser. | Toua. |
| Répandre. | Gougou. |
| Réponse. | Cacrem. |
| Reposer. | Da. |
| Respiration. | Acoum. |
| Restaurer. | Metou ouka. |
| Retourner. | Bah. |
| Rêverie. | Incassa creh. |
| Riche. | Siccado. |

| Français. | Fanti. |
|---|---|
| Rien | Ebrebî. |
| Rire | Sîrî. |
| Rivage | Inkene. |
| Rive de la mer | Apou anou. |
| Rocher | Boba kessé. |
| Roi | Ossey. |
| Rompre | Boam. |
| Rond | Domarou. |
| Ronfler | Incoroum. |
| Ronger | Ouîsa. |
| Rosée (la) | Hououehsou. |
| Rôtir | Toutou. |
| Roue | Eouhîl. |
| Rouge | Memine. |
| Rouiller | Dounkandel. |
| Rouleau | Boubo. |
| Ruche | Adoua-dene. |
| Rude | Ehouî. |
| Ruelle | Branou. |
| Ruisseau | Ouia ba. |
| Ruse | Abou. |

## S

| | |
|---|---|
| Sable | Aouhea. |
| Sac | Coutoucou. |
| Saigner | Schang. |
| Saisir | Sounoum. |
| Sale | Eatane dodo. |
| Saleté | Eatane. |
| Salir | Sarradi. |
| Sang | Boughe *ou* Bogea. |
| Sanglier | Eamouh. |
| Sangloter | Contou. |
| Sauce | Apehsî. |
| Saut | Tou. |
| Sauter | Houlou. |

| Français. | Fanti. |
|---|---|
| Sauvage | Ouougueh. |
| Sauver | Fasîh. |
| Savon | Simina. |
| Sceau | Bobo. |
| Sec | Ouaouou. |
| Second | Ehekouy. |
| Secouer | Pepeim. |
| Sein | Coucou. |
| Sel | Inkîne. |
| Selle | Ponko goueh. |
| Semblable | Inaseh. |
| Semonce | Effou. |
| Sentir | Kahouhé. |
| Sens | Yeinsa. |
| Serein | Akiem. |
| Serré | Maougouaho. |
| Seul | Incoa. |
| Séve | Idouéhinsou. |
| Sexe | Issea. |
| Simple, niais | Qouasia. |
| Singe | Adopî. |
| Sobre | Inoum insa bi. |
| Sœur | Keraba. |
| Soif | Insou com. |
| Soigneux | Ayeafeh. |
| Soin | Ouhasam. |
| Sol, terroir | Dotty. |
| Soleil | Ehouhca. |
| Sommeil | Dah. |
| Son | Eké-coum. |
| Sonder | Hoe tousea. |
| Sot | Aboa insafou. |
| Soulier | Sapatro. |
| Soupe | Ingouene. |
| Sourcil | Intou. |
| Sourd | Tchadché. |

| Français. | Fanti. |
|---|---|
| Sourire | Ledî. |
| Souris | Qouaqoue. |
| Sous, dessous | Sinadî. |
| Soutenir | Soumou. |
| Sucre | Sicarî. |
| Suer | Fîferî. |
| Suffoquer | Meanane. |
| Suif | Serradî. |
| Sûr | Kîcrea. |
| Sur (préposition) | Todo. |
| Sûrement | Mounah. |

## T

| | |
|---|---|
| Tabac | Toua. |
| Table | Apoun. |
| Tabouret | Gueoueh. |
| Tache | Toucou. |
| Talon | Nantî. |
| Tambour | Tenteh. |
| Tasse | Acourou. |
| Taureau | Nanche. |
| Téméraire | Iintem. |
| Terre | Dadî. |
| Terrestre | Offam. |
| Terreur | Insourro. |
| Terrifier | Insourro dodo. |
| Tête | Etchî. |
| Théâtre | Adane. |
| Tisser | Ouenî. |
| Tissu, toile | Tam. |
| Toile d'araignée | Anansi oueh. |
| Toison | Goucne ouohî. |
| Toit | Impounah. |
| Tonneau | Ecoro ossou. |
| Tonnerre | Sinnama. |
| Tortu | Incomou. |

| Français. | Fanti. |
|---|---|
| Torturer | Apourbene. |
| Toucher | Ka. |
| Toujours | Indehînaîna. |
| Tourner | Dane. |
| Tout | Yeanamou. |
| Tout-puissant | Ancompane. |
| Toux | Aouâ. |
| Trahir | Dada. |
| Trappe | Effileo. |
| Travailler | Edjouma. |
| Traverser | Bitrou. |
| Tremper | Toum. |
| Trois | Ehbeassa. |
| Troisième | Bîassa. |
| Tromper | Imîm. |
| Trompette | Abene. |
| Trône | Abrogouah. |
| Trou | Touclea. |
| Troupeau | Tontera. |
| Trouver | Ahoun. |
| Truie | Prako brî. |

## U

| | |
|---|---|
| Un | Ecor. |

## V

| | |
|---|---|
| Vague | Souraki. |
| Vaisseau | Ohene. |
| Vanter (se) | Coutompo. |
| Vapeur | Insoupiem. |
| Vaste | Attery. |
| Veau | Nanche ba. |
| Veille | Ineane. |
| Veine | Intîne. |
| Vendre | Tou. |
| Vendu | Tou. |
| Venir | Bah. |

| Français. | Fanti. |
|---|---|
| Ventre | Effoun. |
| Vert | Boyouma. |
| Vêtement | Etade. |
| Vexer | Loefou. |
| Viande | Inouine. |
| Vide | Be enîm. |
| Vie | Necane. |
| Vieux | Dada. |
| Vif | Atou. |
| Vilain | Nipa bone. |
| Ville | Croa. |
| Violon | Sankou. |
| Visage | Nîm. |
| Viser | Tobo. |
| Visser | Faheim. |
| Vivant | Nicane. |
| Vœu | Kintam. |
| Voile | Embrada. |
| Voir | Ouheh. |
| Voiture | Ouhîleh. |
| Volaille | Acocko. |
| Voler | Keanou. |
| Voleur | Keanoufou. |
| Vous | Ouoa. |
| Vous-même | Onouarra. |
| Vrai | Ampa. |

## PHRASES DE LA LANGUE FANTI.

| | | Sens littéral. |
|---|---|---|
| Je vais au vaisseau. | Mi co henoum. | Je vais vaisseau. |
| Où allez-vous? | Ouou co hené? | Vous allez où? |
| Je vais à la maison. | Mi co mi feh. | Je vais ma maison. |
| Va, et amène ton chien ici. | Co fa ouou abodam bra. | Va, amène ton chien ici. |

| | | Sens littéral. |
|---|---|---|
| Le cheval vient. | Ponko aba. | Le cheval venant. |
| Où va tout ce monde ? | Ye inipa inna oro co hené ? | Ce monde va où ? |
| Demain nous irons ensemble. | O kinna ouou ame binou boco. | Demain vous et moi deux aller. |
| Je suis très malade, j'ai besoin d'une médecine. | Mi yem ayeome, peh edoulou. | Mon estomac me fait mal, j'ai besoin d'une médecine. |
| Je vais au fort. | Mi co haban. | Je vais fort. |
| Cette femme est très belle. | Ea bysea eyeo fiou dodo. | Cette femme belle très. |
| J'ai faim, et je n'ai point de pain à manger. | Ocomedem mepeh, pano dî. | |
| Je vais en Europe pour voir ce pays. | Mi co abrekerî opeh ouheh ha. | Je vais le pays blanc voir là. |

## VOCABULAIRE DE LA LANGUE DU VIEUX CALABAR.

| Français. | Vieux calabar. |
|---|---|
| **A** | |
| Aide en chef..... | Aqoua mate. |
| Aide en second..... | Eprî maté. |
| Alligator..... | Fioum. |
| Ami (mon)..... | Hirefanmi. |
| Ananas..... | Houelom. |
| Apporte ici..... | Barei kerhene. |
| Argent..... | Eneipé. |
| Arrête..... | Mang. |
| Assieds-toi à terre..... | Tîr-tîr. |
| **B** | |
| Barre de fer..... | Hioupouoc. |
| Bassin (un)..... | Heresand. |

| Français. | Vieux calabar. |
|---|---|
| Bassin d'étain | Arsarî. |
| Bateau | Ereoundo. |
| Bâton | Erto. |
| Beurre | Butterî. |
| Blanc | Afea. |
| Bois (de boire) | Ouong. |
| Bois | Efea. |
| Bois de teinture | Houepar. |
| Bouteille | Erpemmer. |
| Buisson | Hecat. |

## C

| | |
|---|---|
| Cabane | Erkerbî. |
| Calebasse | Helo. |
| Canot | Oubom erfit. |
| Capitaine | Erter houebom. |
| Carré | Incapeicé. |
| Chaise | Acotar. |
| Chanson | Hi qouo. |
| Chapeau | Hettam. |
| Chèvre | Erbout. |
| Cher (mon) | Hadema. |
| Chien | Erboir. |
| Chints (étoffe indienne) | Pounfioun. |
| Contrée | Hidohot. |
| Coucher à terre | Nemake song. |
| Coupe | Hendea. |
| Course | Feckeut. |
| Couteau | Heqouo. |
| Coutelas | Ofout. |
| Crevettes | Obouo. |
| Cri | Eryet. |
| Cuiller | Hepankëron. |

| Français. | Vieux calabar. |
|---|---|
| **D** | |
| Danse. | Houe nîk. |
| Docteur. | Droctou. |
| Donne-moi. | No mi. |
| Drapeau. | Offone ertuckerbom. |
| **E** | |
| Eau. | Mong. |
| Eau-de-vie. | Mine macrara membo. |
| Éléphant. | Erner. |
| Enfant. | Ereyener ouonk. |
| Envoie-moi. | Soeh mi. |
| Esclave. | Ofoung. |
| **F** | |
| Famine. | Ouang. |
| Feuille. | Hioumane. |
| Fil. | Molaup. |
| Flacon. | Aryannel. |
| Frère. | Ergeneica. |
| Fusil. | Hekong. |
| Fusil (grand). | Ertomba. |
| **G** | |
| Gage. | Apanpoug. |
| Gobelet (un). | Omoue. |
| Goudron. | Ohio. |
| Grand-père. | Erter-ter. |
| Grand'mère. | Ercà-erca. |
| Grelot. | Caneca. |
| Gros homme. | Akamba aouo. |
| Petit homme. | Erpre ouong aouo. |
| **H** | |
| Homme. | Aouo. |
| Homme blanc. | Macrara. |
| Huile de palmier. | Arane. |

| Français. | Vieux calabar. |
|---|---|
| **I** | |
| Ivoire | Orator. |
| **J** | |
| J'ai | Mer yenou. |
| Jeu | Enbitdou. |
| **L** | |
| Laisse-moi voir | Nam he siou. |
| Lampe | Houe tiong hi kang. |
| Lavage | Errit. |
| Lève-toi | Dara. |
| Livre, *ou* lettre | Inouet. |
| **M** | |
| Main | Heuback. |
| Maison | Houe fock. |
| Mange | Dea. |
| Marché | Houe diva. |
| Mauvais | Pedeock. |
| Mère | Erca. |
| Mère (ma) | Ercami. |
| Miroir | Ocoudecto. |
| Mon père | Ertoumi. |
| Morsure | Dooum. |
| Mouchoir | Ankesey. |
| **N** | |
| N'aie garde | Hi schep. |
| Nouveau | Obaoufa. |
| **O** | |
| OEufs | Insene houenene. |
| Oiseau | Henum. |
| **P** | |
| Pain | Honeyou. |
| Pantalon | Offone houe cot. |

| Français. | Vieux calabar. |
|---|---|
| Papier | Babiou. |
| Père | Erter. |
| Pieds | Heubot. |
| Pipe | Ercekong. |
| Pistolet | Eprekong. |
| Pluie | Eroum. |
| Poisson | Heyack. |
| Poule | Houenene. |
| Poche | Boekeut. |
| Poudre | Ecarn. |
| Printemps | Herim. |
| Promène | Saouk. |

## Q

| | |
|---|---|
| Quel est votre nom ? | Afo kerry ded ? |

## R

| | |
|---|---|
| Rasoir | Accorane. |
| Rond | Hi song. |
| Rue | Ersene. |

## S

| | |
|---|---|
| Sable | Ortane. |
| Savon | Schoup (mot anglais corrompu). |
| Sel | Henoung. |
| Serrure | Dockene. |
| Sommeil | Harap. |

## T

| | |
|---|---|
| Tabac | Honeouong. |
| Tête | Hebout. |
| Tigre | Erpeur. |
| Très bon | Omofong erte. |

## V

| | |
|---|---|
| Vache | Ername. |
| Vaisseau | Oubom macrara. |
| Va-t'en | Caco. |

| Français. | Vieux calabar. |
|---|---|
| Verre (un)..... | Accrasey. |
| Verroterie..... | Enqouo. |
| Viens ici..... | Dekerhen. |
| Viens..... | Dî. |
| Vieux..... | Arcanî. |
| Ville..... | Obio. |
| Visage..... | Hecho. |
| Voleur..... | Heno. |

---

TABLEAU DE LA VALEUR DES DENRÉES EXPORTÉES ANNUELLEMENT DES CÔTES D'AFRIQUE, DEPUIS LE CAP MONTE JUSQU'AU CAP LOPEZ (1).

| | Évaluation en liv. st. | |
|---|---|---|
| **Du cap Monte.** | | |
| Trente tonneaux de bois de Cam (bois de teinture)..... | 600 | 2,350 |
| Trente dito de riz..... | 450 | |
| Deux dito d'ivoire..... | 800 | |
| Marchandises diverses..... | 500 | – |
| **Du cap Mesurado.** | | |
| Trente tonneaux de bois de Cam..... | 600 | 2,300 |
| Vingt dito de riz..... | 300 | |
| Trois dito d'ivoire..... | 1,200 | |
| Cire, gomme, miel, étoffes et provisions diverses | 200 | |
| **De Wassaw.** | | |
| Dix tonneaux de riz..... | 200 | 1,100 |
| Vingt dito de bois de Cam..... | 400 | |
| Un dito d'ivoire..... | 400 | |
| Marchandises diverses..... | 100 | |
| **Du royaume de Sanguin.** | | |
| En denrées de même nature, pour..... | | 2,000 |
| | | 7,750 |

(1) Robertson's *Notes on Africa*, p. 359.

| | | liv. sterl. |
|---|---|---|
| *Ci-contre*..... | | 7,750 |
| **De Baltoá, dans la baie de Baffo.** | | |
| En riz et en ivoire, pour..... | | 2,000 |
| **De Crous ou Courous.** | | |
| En riz et en ivoire, pour..... | | 1,000 |
| **De la rivière de Sestos.** | | |
| En denrées de même nature, pour..... | | 300 |
| **De Garraouay.** | | |
| Cent cinquante tonneaux de riz..... | | 3,000 |
| **Du cap das Palmas.** | | |
| Dix tonneaux de riz..... | 150 | 1,050 |
| Poivre de Malaguette..... | 400 | |
| Ivoire..... | 400 | |
| Marchandises diverses..... | 100 | |
| **De Cavally.** | | |
| Quarante tonneaux de riz..... | 600 | 1,900 |
| Ivoire..... | 800 | |
| Verroteries et marchandises diverses..... | 500 | |
| **De Bassa.** | | |
| Quarante tonneaux de riz..... | 600 | 2,300 |
| Trois dito d'ivoire..... | 1,200 | |
| Poivre de Malaguette, etc..... | 500 | |
| **De Bireby.** | | |
| En riz et autres denrées, pour..... | | 1,000 |
| **De Saint-André.** | | |
| Huit tonneaux d'ivoire..... | 3,200 | 3,900 |
| Or..... | 200 | |
| Denrées diverses..... | 500 | |
| **Du cap Lahou.** | | |
| Vingt tonneaux d'ivoire..... | 8,000 | 16,500 |
| Quinze cents onces d'or..... | 6,000 | |
| Huile de palmier..... | 1,000 | |
| Bétail et autres denrées..... | 1,500 | |
| | | 40,800 |

| | | v. sterl. |
|---|---|---|
| *De l'autre part*..... | | 40,800 |
| **De Jacques-Jacques.** | | |
| Quatre tonneaux d'ivoire..... | 1,600 | 2,100 |
| Or..... | 400 | |
| Peaux, gomme et autres marchandises..... | 100 | |
| **De Piquinini Bassam.** | | |
| Dix tonneaux d'huile..... | 400 | 2,800 |
| Trois cents onces d'or..... | 1,200 | |
| Trois tonneaux d'ivoire..... | 1,200 | |
| **Du grand Bassam.** | | |
| Quinze cents onces d'or..... | 6,000 | 11,300 |
| Dix tonneaux d'ivoire..... | 4,000 | |
| Huile de palmier..... | 1,000 | |
| Marchandises diverses..... | 300. | |
| **D'Assini.** | | |
| Or..... | 400 | 900 |
| Ivoire..... | 400 | |
| Marchandises diverses..... | 100 | |
| **Des forts anglais et hollandais.** | | |
| Or..... | 20,000 | 28,000 |
| Ivoire..... | 6,000 | |
| Huile de palmier, etc..... | 2,600 | |
| **Des établissements danois.** | | |
| Or..... | 12,000 | 21,000 |
| Ivoire..... | 6,000 | |
| Marchandises diverses..... | 3,000 | |
| **De Popo.** | | |
| Ivoire..... | 8,000 | 9,100 |
| Étoffes indigènes..... | 400 | |
| Or..... | 400 | |
| Marchandises diverses..... | 300 | |

Il ne se fait plus de commerce à Juida, ni à Ardra. Badagri est à peine reconstruit depuis l'invasion de l'armée de Lagos. Lagos n'est plus fréquenté depuis l'abo-

116,000

| | | liv. sterl. |
|---|---|---|
| *Ci-contre*..... | | 116,000 |

lition de la traite des nègres; mais le peu de vaisseaux qui s'y sont rendus dans ces derniers temps, y ont fait des échanges avantageux. Le Benin et le Calabar ne sont plus visités par les marchands.

### De Bonny.

| | | |
|---|---|---|
| Deux cents tonneaux d'huile de palmier..... | 8,000 | 10,000 |
| Marchandises diverses..... | 2,000 | |

### Du vieux Calabar.

| | | |
|---|---|---|
| Douze cents tonneaux d'huile de palmier..... | 48,000 | 56,400 |
| Bois de teinture (barwood)..... | 3,000 | |
| Ébène, cire, gomme et autres marchandises.. | 2,000 | |
| Six tonneaux d'ivoire..... | 2,400 | |
| Poivre rouge..... | 1,000 | |

### De la rivière de Camarones.

| | | |
|---|---|---|
| Quarante tonneaux d'ivoire..... | 16,000 | 18,500 |
| Cinquante dito d'huile..... | 2,000 | |
| Gomme et denrées diverses..... | 500 | |

### Des rivières de Danger ou Angra et de Gabon.

| | | |
|---|---|---|
| Quinze cents tonneaux de barwood..... | 15,000 | 18,400 |
| Six dito d'ivoire..... | 2,400 | |
| Ébène..... | 1,000 | |

| | |
|---|---|
| TOTAL..... | 219,300 |

## CHAPITRE XII.

### Voyage du capitaine John Adams (1).

Le capitaine Adams n'a pris la peine de nous informer ni du but de son voyage, ni du nom du vaisseau qu'il montait, ni enfin dans quelle année et dans quel port de l'Angleterre il s'embarqua. Sa relation parut à Londres, en 1823, et quoiqu'elle fournisse un grand nombre de renseignements commerciaux, il est impossible d'y découvrir un seul passage qui permette d'affirmer avec certitude que son auteur se soit livré au commerce. Sa courte introduction laisse entendre, au contraire, qu'il n'avait pas pour objet des spéculations mercantiles. M. Robertson (2) fait mention d'un capitaine Adams, dont le vaisseau la Marie, de Londres, chargé d'une cargaison de nègres, fut capturé par l'escadre française commandée par l'amiral Linois. L'identité des noms ne suffit pas, sans doute, pour établir l'identité des personnes; mais nous n'avons point voulu

(1) *Remarks on the Country extending from capé Palmas to the river Congo, including observations on the manners and customs of the inhabitants; with an appendix containing an account of the European trade with the West coast of Africa.* By Captain John Adams. London, 1823, in-8°.

(2) Voyez Robertson's *Notes on Africa*, p. 290.

omettre cette citation, que l'on ne doit considérer ici que comme un simple renseignement.

Le premier lieu dont parle le capitaine Adams est le cap Palmas, dont il détermine la position à quatre degrés trente minutes de latitude septentrionale, et sept degrés trente minutes de longitude à l'ouest de Greenwich. Bereby, Saint-André et Drewin suivent immédiatement, et sont trois ports favorables pour la traite de l'ivoire. Plus loin on trouve le cap Lahou. La ville est bâtie sur une étroite péninsule de sable, et renferme une population de sept ou huit cents âmes. M. Adams se fit transporter à terre dans un canot des naturels, et fut présenté au chef nègre, qui le reçut très bien. Notre voyageur fut surtout frappé des beautés pittoresques de la contrée. Une petite rivière, qu'il ne nomme pas, coule derrière la ville jusqu'à la mer, où elle se perd après avoir prolongé son cours, à l'est, l'espace de quelques centaines de toises. Son embouchure resserrée et les flots qui battent avec violence le long de ses rives de sable durci, rendent son entrée très dangereuse pour les canots. Le capitaine Adams remarqua que les jeunes filles restaient, au cap Lahou, dans un état complet de nudité beaucoup plus tard qu'à la Côte-d'Or. Le gouvernement est confié, en grande partie, aux chefs de famille. Cependant un nègre, nommé Antonio (1), semblait exercer une grande autorité; il souffrait à cette époque de vives douleurs d'estomac, causées par une dose de teinture de cantharides,

(1) Voyez ci-dessus, p. 427.

que lui avait administrée le chirurgien d'un vaisseau anglais, auquel il se plaignait d'être impuissant (1).

Le capitaine Adams passa ensuite Jacques-Lahou, le grand et le petit Bassam, Assini et Apollonia, où est situé le fort anglais le plus occidental de cette côte. Parmi les autres établissements de la Grande-Bretagne, on distingue Anamaboe, le plus célèbre marché pour la traite des esclaves. La population de la ville est de trois à quatre mille habitants, la plupart enrichis par le commerce et leurs communications avec les Européens. Pendant le séjour du capitaine Adams, un de ces marchands, nommé Tacky Mensa, sacrifia cinq victimes humaines sur le tombeau de ses ancêtres (2). L'une de ces malheureuses créatures était un vieillard aschanti; les autres étaient quatre esclaves mâles de Chamba. Les mains liées et la tête entourée de fortes lianes qui leur couvraient presque tout le visage, et qu'on serrait de manière à leur faire rentrer les yeux et le nez dans la tête, ces malheureux furent promenés en triomphe à travers toute la ville jusque sur le bord de la mer, sous les murailles mêmes du fort, où ils furent massacrés aux cris de la multitude. Cette fête barbare dura trois jours et trois nuits; les femmes elles-mêmes assistèrent à ces affreuses cérémonies, et se rougirent du sang des victimes. L'ivresse fut portée à l'excès; on se livra avec fureur au plaisir de la danse, et l'on but des flots d'eau-de-vie dans les crânes encore sanglants des malheureux esclaves qu'on venait d'immoler. Ces fêtes cruelles rédui-

(1) John Adams's *Remarks*, p. 6.
(2) John Adams's *Remarks*, p. 24.

sent quelquefois à une extrême pauvreté les nègres les plus riches; mais ils sont forcés de rendre ces devoirs à leurs ancêtres, à certaines époques de leur vie, sous peine d'être déshonorés et méprisés de leurs concitoyens (1).

C'est aussi une coutume des Fantis de tuer en l'honneur d'un riche défunt la crabba, c'est-à-dire la plus jeune de ses femmes restées vierges, et le cransa, ou le jeune esclave qui portait sa pipe au moment où il a rendu le dernier soupir. A la mort d'un chef, nommé Agry, M. Field, gouverneur du château d'Anamaboe, sauva deux de ces victimes d'une mort prématurée. Le chirurgien anglais de l'établissement, qui soignait le mourant, porta au fort la nouvelle de sa fin prochaine. M. Field fit enlever aussitôt les deux malheureux enfants et les retint chez lui, malgré les réclamations des parents et de tous les habitants de la ville. Agry fut enterré sans le sacrifice d'usage, et ses parents acceptèrent, quelques mois après, un présent d'eau-de-vie et de poudre, pour être répandu sur son tombeau à la place de sang humain. Au bout d'un an, les deux jeunes nègres furent rendus à la famille d'Agry, où ils vécurent sans être inquiétés (2).

Les Fantis sont robustes et bien bâtis. Ils portent pour marque distinctive trois incisions perpendiculaires sur chaque tempe et sur la nuque du cou. Les femmes sont bien faites, et ont en général les traits

(1) John Adam's *Remarks*, p. 25 et 26.
(2) John Adams's *Remarks*, p. 27.

délicats, les pieds petits, les dents très blanches et les formes arrondies et gracieuses.

Le capitaine Adams donne aussi quelques renseignements sur les nègres de Chamba, contrée qu'il place sur sa carte au nord de l'Aschanti et du Dahomey (1). Ces nègres sont quelquefois amenés en assez grand nombre sur la Côte-d'Or, pour être vendus comme esclaves. Leur taille est élevée, et la couleur de leur peau moins foncée que celle des Fantis et des Aschantis. Cette nation, adonnée à l'agriculture, est d'un naturel doux, sociable et inoffensif; leur marque distinctive et nationale consiste en trois scarifications profondes, qui descendent sur les joues depuis les tempes jusqu'au menton, et prennent la forme de lignes tracées sur un globe. A leur arrivée sur la côte, les Chambas sont maigres et exténués par les fatigues d'un long voyage dans l'intérieur; mais leur constitution excellente et le repos les rappellent bientôt à leur état ordinaire (2).

D'Anamaboe le capitaine Adams se rendit à Juida. Le fort français de Gregoy était à cette époque le séjour de la joie et du plaisir. Le capitaine Defaud et ses officiers avaient été laissés à terre par leur vaisseau, forcé de quitter Juida à la nouvelle subite d'une déclaration de guerre entre la France et l'Angleterre, et le gouverneur français donnait souvent des repas aux autres résidents européens, en honneur de ses nouveaux hôtes. C'était un spec-

(1) D'après la position assignée à cette contrée sur la carte d'Adams, c'est la même que la Gamba de la carte de Bowdich.

(2) John Adams's *Remarks*, p. 43.

tacle singulier, ajoute Adams, de voir dans cette contrée lointaine et barbare une douzaine d'Européens, assis à une table couverte de mets exquis et d'excellents vins, pendant qu'une troupe de musiciens jouait des airs alors nationaux, tels que *Ça ira* et *la Marseillaise* (1). Les environs de Gregoy sont fertiles, découverts et coupés par intervalles de vastes savanes d'herbes élevées et de bouquets de bois. Au nord de la ville, on trouve quelques champs bien cultivés, où croissent des haricots, des pistaches de terre, du maïs et des ignames. La route qui passe à Xavier et à Tory, et conduit à Abomey, traverse ces belles campagnes.

Pendant son séjour à Gregoy, Adams eut occasion de connaître, à ses dépens, la rapacité du roi des Dahomeys. La chaloupe qui était employée à approvisionner d'eau fraîche le vaisseau qu'il commandait fut pendant une nuit arrachée de ses amarres, et entraînée sur les brisans avant que les sept matelots qui y étaient couchés se fussent éveillés. La retraite était devenue impossible; la chaloupe échoua, et les sept hommes gagnèrent heureusement le rivage. Au point du jour, un parti de naturels les entoura, et, après quelques minutes de délibération, résolut de les emmener à Abomey, capitale de l'empire, située à quatre-vingt-dix milles dans l'intérieur. Malgré leurs représentations, les matelots furent obligés d'obéir. Ils arrivèrent à Abomey le quatrième jour de marche, et le roi ne voulut les rendre qu'après avoir reçu une rançon de six livres sterling pour cha-

(1) Adams's *Remarks*, p. 56.

que homme. A leur retour, ils furent tous attaqués de la fièvre, et quatre d'entre eux en moururent (1).

Les femmes Dahomeys sont en général très jolies. Adams est le seul voyageur qui fasse remarquer que les négresses de ces contrées emploient des moyens artificiels pour donner aux nymphes un prolongement considérable (2). La marque nationale des Dahomeys est une seule ligne qui descend depuis le haut du front jusqu'à la racine du nez (3).

La ville de Porto-Novo, dit Adams, qui est appelée Ardra par les naturels, est située entre Juida et Lagos, à quarante-six milles de la première de ces deux villes, à cinquante milles de la seconde, et à vingt-cinq milles de la mer; latitude, six degrés vingt-six minutes nord; et longitude, trois degrés quarante-deux minutes à l'est de Greenwich; mais il est évident que notre voyageur confond ici Ardra avec Porto-Novo, ou le port de cette ville, qu'il distingue cependant sur sa carte; ce qui est d'autant plus étonnant, qu'il paraît avoir été à Ardra (4). Pour se rendre à cette ville, on fait le premier mille sur un sol de sable, puis on s'embarque sur un marais d'un demi-mille d'étendue, presque entièrement couvert de

(1) Adams's *Remarks*, p. 63.

(2) L'auteur rappelle à ce sujet que, selon Barrow, ce prolongement existe chez les femmes hottentotes, mais que chez elles il est naturel. Ce n'est pas chez les Hottentots, proprement dits, qu'on remarque cette conformation, mais chez les Houzouanas. Si la même chose existe chez une tribu des Dahomeys, elle doit venir de race.

(3) Adams's *Remarks*, p. 75.

(4) Plusieurs voyageurs appellent cette ville Adrah et Alladah. Voyez ci-dessus, p. 456, note 3, et p. 462.

bois, et très fréquenté par les crocodiles. Le chemin est ensuite tracé sur un terrain entrecoupé de bois et de mares d'eau, mais plus souvent uni et facile au marcher. Aux deux tiers de la route, on arrive au village de Wacca, et ensuite à une autre petite ville, située sur les bords d'un grand lac qui se joint à la rivière de Lagos, à environ un mille de la mer. Le capitaine Adams s'embarqua dans cette dernière ville, sur un canot du pays, et traversa un vaste marigot fangeux avant d'arriver au grand lac, qui n'a que trois milles de largeur vis-à-vis d'Ardra, mais qui s'étend du nord au sud à dix ou douze milles, et est couvert de ce côté d'un grand nombre de petites îles. Ardra parut à notre voyageur la ville la plus peuplée de toute cette partie de l'Afrique, après celle de Benin. Sa population s'élève à environ sept ou dix mille âmes. Ses environs sont découverts et agréablement boisés, et son sol se compose d'une surface sablonneuse qui recouvre de la craie ou de la marne rouge (1).

La ville de Badagri est située à trois milles du bord de la mer, sur la rive septentrionale du lac qui descend depuis Ardra jusqu'à Lagos, et à une égale distance de ces deux villes. La ville de Lagos est bâtie sur une île formée dans le lac de Cradou par le reflux de la mer. Cette île est peu considérable, distante de la mer d'environ quatre milles, et élevée d'un pied seulement au-dessus du niveau des eaux du lac, dans les temps de crue. Le lac de Cradou est si peu profond que les chaloupes

(1) Adams's *Remarks*, p. 77-78.

de dix à quinze tonneaux peuvent seules approcher de la ville. Sa rive septentrionale communique avec le pays des Yabous, et c'est de cette contrée que viennent les étoffes qui sont achetées en si grande quantité, à Lagos et à Ardra, par les marchands portugais du Brésil. Les nègres importés dans cette colonie font le plus grand cas de ces étoffes, moins encore pour leur solidité que parce qu'elles sont fabriquées dans leur patrie. La population de Lagos s'élève à cinq mille âmes. Deux ou trois villages, situés sur la rive septentrionale du lac Cradou, dépendent aussi du cabaschir de cette ville. Suivant une coutume du pays, on empala, pendant le séjour d'Adams, une jeune négresse pour rendre propice la déesse qui préside à la saison pluvieuse, et attirer ses faveurs sur la moisson future (1). Notre voyageur ne voulut point assister à cette horrible cérémonie; mais il vit le cadavre de la victime encore attaché à l'instrument du supplice peu de jours après son exécution (2).

De Lagos le capitaine Adams se rendit à Benin. Avant d'arriver à cette capitale du royaume du même nom, on atteint par eau la ville de Gatto, où les marchands qui font le commerce avec Benin ont leurs factoreries. Adams se fit porter en hamac jusqu'à la capitale, où il arriva le second jour de marche. La route de Gatto à Benin suit la direction du nord-est-quart-nord, et a environ quarante milles de longueur.

(1) Robertson (ci-dessus, p. 467) donne un autre motif à cette cruelle superstition.

(2) Adams's *Remarks*, p. 98.

On peut estimer, par approximation, la population de la capitale à quinze mille habitants. L'irrégularité de cette ville, et la mauvaise distribution des maisons, lui donnent une étendue considérable. Le sel est la marchandise la plus recherchée dans les échanges avec les naturels. On compte par gages (pawns), mesure de convention dont la valeur égale celle des barres de Bonny, c'est-à-dire deux schellings six pences sterling chaque. Les naturels portent pour marque distinctive et nationale la figure d'une feuille à trois divisions sur chaque tempe, et trois scarifications très longues sur l'abdomen, au-dessus du nombril (1).

La ville de New-Town est située à environ dix-huit milles de l'embouchure de la rivière de Benin, sur le territoire et sous la dépendance du roi d'Owyhère (Warré). Ce monarque y entretient un capitaine pour percevoir ses droits sur les vaisseaux qui viennent trafiquer dans ces parages. M. Adams, désirant lui rendre visite, s'embarqua dans un canot du pays, pour se rendre dans sa capitale. On traversa deux rivières qui se jettent dans la mer, au nord du cap Formosa; le canot faisait à peu près quatre milles à l'heure, et on mit deux jours et une nuit pour faire le trajet; Adams ne vit que deux petits villages dans tout le cours du voyage. La ville d'Owyhère, ou Warré, est située sur une île d'environ cinq milles de circonférence, qui semble tombée du ciel, au milieu d'un vaste désert. Son sol est un peu élevé au-dessus du niveau des terres qui l'entourent, et très

(1) Adams's *Remarks*, p. 116.

bien cultivé. L'argile rouge qu'il recouvre est très tenace et propre à la fabrication de la poterie, dont les naturels font un grand commerce avec les nègres de Bonny et du nouveau Calabar. La ville se divise en deux parties, dont la population peut s'élever ensemble à cinq mille âmes. Le roi, nommé Otou, reçut le capitaine anglais avec beaucoup d'affabilité. En traversant le palais, celui-ci fut fort étonné de voir sur une table quelques emblèmes de la religion catholique, tels que des crucifix et des saints, en cuivre et en bois, et presque tous mutilés. On lui apprit qu'il y avait déjà long-temps que quelques missionnaires noirs portugais étaient venus à Owyhère, pour convertir les naturels; et que l'appartement qu'il avait remarqué était celui où ils s'étaient établis pour remplir leur mission (1). Les nègres de Warré sont très noirs et ne portent aucune trace de tatouage. Ils ont beaucoup de ressemblance avec les Fantis, dans leurs manières et leurs personnes.

La ville de Bonny est bâtie sur la rive gauche de la rivière du même nom, à environ cinq milles de la mer. Elle a à l'ouest cette rivière, et au nord une anse qui communique avec la petite Bonny, dont une des branches se joint aussi à la rivière d'Adony. Il se tient à Bonny un marché considérable, où l'on vend annuellement vingt mille esclaves. Seize mille de ces malheureux nègres appartiennent à la nation des Hîbos (2), qui, dans l'espace de vingt années, a laissé

(1) Adams's *Remarks*, p. 125.

(2) Ce sont les Eboes d'autres voyageurs, qui sont peut-être les mêmes que les Eyos ou Hyos.

exporter de son territoire plus de trois cent soixante-dix mille habitants, suivant les calculs approximatifs d'Adams. Les quatre autres mille sont des Ibbibbys ou Qouaous et des Allakous, qui habitent le pays du Cuivre (Bras-Country) (1). La population primitive de Bonny et du nouveau Calabar tirait son origine du pays des Hîbos; et les rois qui régnaient sur ces deux états, du temps d'Adams, descendaient de ces premiers habitants, ainsi que leurs principaux sujets. Les Hîbos sont de taille élevée, et distingués des autres tribus de l'Afrique par la couleur pâle et jaune de leur peau, qui prend cependant une teinte très noire dans certains individus. Leur caractère est timide et soumis, et leur désespoir va quelquefois si loin, lorsqu'on les embarque sur les vaisseaux européens, qu'ils réussissent à se suicider, malgré toute la vigilance des gardiens (2). La marque nationale de cette peuplade se compose d'un grand nombre d'incisions perpendiculaires sur les deux tempes.

La ville où les vaisseaux jettent l'ancre dans la rivière du vieux Calabar se nomme la ville du Duc, et est située à environ cinquante milles de la mer. Le roi réside dans une autre ville, à quelques milles au nord-est de la première, appelée ville du Roi. Le principal article de commerce de ce royaume est l'huile de palmier. Plusieurs naturels savent écrire l'anglais. Cet art leur a été primitivement apporté par quelques enfants de riches marchands indigènes

(1) Adams's *Remarks*, p. 129. Voyez ci-dessus, p. 470, l'origine de ce nom.

(2) Adams's *Remarks*, p. 133.

qui avaient fait le voyage d'Angleterre. Des écoles sont établies dans le pays pour l'enseignement de cette langue (1).

La traite des nègres est considérable à Camarones, où l'on vend aussi une grande quantité d'ivoire, supérieur, pour la qualité, à celui de toutes les autres contrées de l'Afrique. La plus grande partie des nègres achetés sur cette rivière et sur celle de Gabon, sont peu estimés dans les Indes occidentales. Cette race misérable a le front court, ovale et déprimé; les yeux presque unis ensemble, le nez à peine de niveau avec les joues, la bouche large et saillante, le menton rentré, les cheveux rares, flexibles et laineux, la poitrine étroite, le corps allongé, le ventre ballonné, les extrémités courtes et grêles, les jambes maigres et les pieds et les bras longs; enfin, elle résiste rarement aux premières atteintes de la maladie (2).

Après avoir parcouru cette longue étendue de côtes, le capitaine Adams passa aux îles de Fernando-Po, du Prince, de Saint-Thomas et d'Annabona. Ses observations trouveront leur place dans la partie de cette Histoire générale consacrée à la description des îles. Les derniers lieux que notre voyageur visita sont Madjoumba, sur la côte d'Angola, et Malimba ou Melemba, situé entre la rivière de Loanga-Louiza et le cap de Cabenda. Madjoumba ou Mayomba est à trois degrés trente-cinq minutes de latitude méridionale, et à onze degrés vingt minutes de longitude à l'est de Greenwich. Adams arriva dans

(1) Adams's *Remarks*, p. 144.
(2) Adams's *Remarks*, p. 145.

cette ville au commencement du mois d'octobre et de la saison des pluies. En débarquant, il fut fort surpris de voir tous les habitants coiffés de larges perruques, peintes de toutes couleurs, mais où dominaient surtout le rouge et le blanc. La peau noire et nue des naturels formait, avec leur brillante coiffure, un contraste des plus ridicules. Un capitaine anglais, nommé Higgin, avait fait fabriquer exprès et apporté, par spéculation, ces énormes perruques à Madjoumba (1).

Malemba est situé à cinq degrés vingt-quatre minutes de latitude méridionale, et douze degrés vingt minutes de longitude à l'est de Greenwich, et est, avec raison, considéré comme le Montpellier de l'Afrique occidentale. Le chef de cet état habite une ville nommée Chingelé (2), distante de vingt milles de la mer. Adams vante beaucoup la salubrité de cette partie de la côte, qu'il regarde comme la plus saine de toute l'Afrique. Les matelots européens n'y éprouvent jamais de maladie. Les naturels sont d'un caractère très pacifique, et sont très estimés dans les colonies des Indes occidentales.

Nous ajouterons à la relation d'Adams les renseignements précieux qu'il a donnés sur le commerce d'Afrique.

(1) Adams's *Remarks*, p. 153-154.

(2) Berghaus écrit Chingale, Purdy et Arrowsmith Kinghele. Ces trois géographes placent cette ville sur la rive droite d'une rivière que les deux premiers ne nomment pas, qu'Arrowsmith appelle Louiza, et le capitaine Adams Loanga-Louiza.

TABLEAU DES MARCHANDISES EMPLOYÉES AVANTAGEUSEMENT DANS LE COMMERCE D'AFRIQUE.

## Étoffes de coton indiennes.

| | Prix de chaque pièce. |
|---|---|
| Les bafts, ou baffetas bleus, ont un grand cours à Bonny, sur la rivière de Camarones, sur la côte d'Angola et au Calabar. Cette étoffe ne s'imite que très imparfaitement en Angleterre, et les naturels préfèrent celle de l'Inde. Son prix varie de..... | 16 à 40 sh. |
| Bajoutapauts bleus et rouges; recherchés sur la Côte-d'Or et au Calabar, surtout ceux de fabrique hollandaise..... | 18 à 25 sh. |
| Les chelloe; recherchés à Bonny, au Calabar, sur le Gabon, la Camarones et la côte d'Angola, et en qualité supérieure enveloppée de papier sur la Côte-d'Or. | 16 à 25 sh. |
| Les nicanis; on estime, surtout sur la Côte-d'Or, cette étoffe de fabrique française..... | 14 à 22 sh. |
| Les photaes; recherchés au vieux Calabar, à Popo et à Juida..... | 15 à 25 sh. |
| Le ta[illegible]; très bien imité à Manchester. | 12 à 18 sh. |
| Les négampauts; demandés partout en bonne qualité..... | 16 à 21 sh. |
| L'abbaphotae, ou tom coffi romal; étoffe très recherchée sur la Côte-d'Or et au Calabar..... | 12 à 20. sh. |
| Le romal bleu de Bonny; étoffe à mouchoirs; estimée au Calabar, sur la rivière de Camarones, à Bonny et sur la Côte- | |

| | Prix de chaque pièce. |
|---|---|
| d'Or. On préfère, sur cette dernière côte, les pièces qui sont bordées de bleu et de belle qualité; à Bonny on recherche les bordures rouges | 9 à 14 sh. |
| Le tape romal à bordures rouges a également cours à Bonny, au Calabar et sur la rivière de Camarones. Les pièces à bordures bleues sont préférées sur la Côte-d'Or | 10 à 14 sh. |
| L'abang romal; recherché sur la Côte-d'Or, à Bonny et au Calabar | 9 à 12 sh. |
| Le quaducker romal; au Calabar | 9 à 11 s. 6 d. |
| Le romal d'Aschanti se vend pricipalement au Calabar | 9 à 10 s. 6 d. |
| Les romals de tête; étoffe grossière à mouchoirs, d'un bon débit | 7 s. 6 d. à 9 s. 6 d. |
| Les romals rouges de Danemarck, en pièces de huit et de dix mouchoirs, sont recherchés dans toutes les villes de commerce. On préfère ceux de Glasgow sur la Côte-d'Or | 8 à 20 sh. |
| Les allidjars, les sastracoundis et les calawapores, d'un rouge éclatant, sont d'un bon débit sur toute la côte, depuis Popo jusqu'à la rivière de Camarones | 11 à 15 sh. |
| Les baffetas blancs, ou gurrahs; propres au commerce de Bonny et du Calabar. | 17 à 21 sh. |
| Les hou-hous; recherchés à Juida, Ardra, Lagos et au Benin | 18 à 24 sh. |
| Les mouchoirs de Cholet; pour Juida et Ardra | 9 à 11 s. 6 d. |
| Les chintz de Patna, de cinq couleurs, estimés sur la Côte-d'Or | 15 à 21 sh. |
| Les chintz de Devalgri; recherchés sur la Côte-d'Or | 19 à 25 sh. |
| Les toiles de Guinée, bigarrées et bleues, sans bordure; estimées sur la Côte-d'Or | 5 à 7 s. 6 d. |

## Soieries de l'Inde.

| | Prix de chaque pièce. |
|---|---|
| Le taffetas à petites raies est à la mode sur la Côte-d'Or; on le préfère d'un rouge uniforme, à Juida, à Ardra, à Lagos et au Benin..... | 40 à 50 sh. |
| Le cutteni à fond uni ou à figures, tissu de coton et de soie, est très recherché à Juida, à Lagos et au Benin..... | 40 à 50 sh. |
| Le sarry; très estimé à la Côte-d'Or, où l'on préfère les pièces à petites raies..... | 25 à 30 sh. |
| Le bandanna jaune; en grande renommée à Bonny..... | 30 à 35 sh. |
| Les mouchoirs Lungi ont cours au Calabar et sur la rivière Camarones..... | 25 à 35 sh. |
| Les mouchoirs pullicat, à Juida, au Benin, au Calabar et à la rivière de Camarones..... | 25 à 30 sh. |

## Étoffes de coton de fabrique anglaise.

| | |
|---|---|
| Les chintz, étoffe pesante de couleur bleue et blanche, et blanche et rouge, de divers échantillons et en grandes laises; elle a cours à Bonny, au Calabar, sur la Camarones, le Gabon et sur la côte d'Angola..... | 16 à 21 sh. |
| Les photis, les cushtaes et les romals à raies bleues et blanches, de grossière qualité; propres au commerce de Bonny, de la Camarones et de Rio-Gabon..... | 7 à 10 s. 6 d. |
| Les baffetas bleus, qu'on substitue quelquefois aux baffetas de l'Inde, quoique d'une qualité très inférieure..... | 17 à 25 sh. |
| Les allidjars de coton, généralement recherchés sur la côte..... | 7 à 9 s. 6 d. |

| | Prix de chaque pièce. |
|---|---|
| Les silésias de Sinen, en pièces de six verges, sont toujours demandés à Popo, à Juida et à Lagos..... | 5 sh. |

Marchandises diverses.

| | |
|---|---|
| L'étoffe appelée demi-saye est très recherchée sur la Côte-d'Or..... | 22 sh. |
| Les ells (aunes), vertes et jaunes, sont estimées sur la Côte-d'Or; les jaunes ont aussi cours au Benin..... | 21 sh. |
| Les toiles bleues de Nigritie; propres au commerce de la même côte..... | 6 à 12 sh. la verge. |
| Les beiges bleues se vendent à Angola.. | 3 s. 6 d. la verge. |
| Les mauvais bonnets rouges sont employés avantageusement dans les échanges de Bonny, du Calabar et des rivières de Camarones et de Gabon. Les chapeaux communs se vendent la douzaine..... | 24 s. |

L'eau-de-vie anglaise était autrefois préférée à Bonny et au Calabar; mais les naturels aiment mieux aujourd'hui l'eau-de-vie française et le rum. Celui qu'on préfère sur la Côte-d'Or vient d'Amérique. Le rum des îles sous le vent convient à la côte d'Angola. L'eau-de-vie française est très estimée à Juida, à Ardra, à Lagos et au Benin, ainsi que l'esprit de genièvre de Hollande, en caisses de six ou douze bouteilles. L'esprit employé dans les échanges est ordinairement réduit aux trois quarts de sa force ordinaire, et même aux deux tiers à Bonny, où l'on supplée à la platitude de la liqueur par l'emploi du poivre.

La poudre à tirer doit être de bonne qualité, et les envois de cette marchandise détériorée, faits par les Anglais, et surtout par les marchands de Liverpool, sont cause que les naturels préfèrent maintenant la poudre hollandaise et danoise.

On fait beaucoup de cas des fusils danois au cap Lahou

et à Accra. On recherche aussi au cap Lahou les fusils de boucaniers. Les fusils éprouvés de Londres se vendent bien sur la Côte-d'Or, à Juida, à Lagos et au Benin : on estime aussi les fusils de chasse dans cette dernière contrée. On place à Bonny un assez grand nombre de mousquets français et de fusils de munition anglais. La plupart des armes à feu, importées en Afrique avant l'abolition de la traite des nègres, étaient d'une mauvaise qualité. L'extrême humidité de l'atmosphère et les parties nitreuses qui y sont répandues attaquent d'ailleurs promptement les instruments de fer ou d'acier; aussi les naturels préfèrent-ils les armes montées en cuivre, et celles qui ont la garniture de ce métal sont très recherchées au Calabar.

Le tabac de l'Amérique septentrionale, noir, feuillu et très fort, est préféré à celui d'une qualité supérieure, et se vend très bien sur la Côte-d'Or et la Côte-du-Vent. Le tabac du Brésil est exporté de Bahia en rouleaux de quatre-vingts livres. On l'estime dans l'Aschanti, le Dahomey, le pays des Hios, le Housa, le Jabou, Lagos et le Benin, et les marchés de toutes ces contrées en sont amplement approvisionnés par les marchands d'esclaves portugais. Mais depuis l'abolition de la traite des nègres au nord de l'équateur, ajoute Adams, il est probable que deux ou trois petites cargaisons de tabac de Bahia seraient avantageusement échangées contre de l'ivoire et de l'or, sur la côte, depuis Elmina jusqu'au Benin. Le tabac est cultivé à Bonny, au Calabar, et dans le royaume d'Angola.

Le sel était autrefois très recherché au Benin; depuis il est moins estimé : cependant un vaisseau ne court aucun risque en en prenant cinquante ou cent tonneaux. Au Calabar, et sur la rivière de Camarones, le sel se vend toujours bien, et les vaisseaux qui font le voyage d'Angola, ainsi que celui de Bonny, se chargent ordinairement d'une cinquantaine de tonneaux de cette denrée.

Le fer est toujours une marchandise très recherchée en Afrique. A Bonny, les avares l'entassent, parce qu'il ne se détériore pas par le temps. Il faut environ cent quatre-

vingts barres pour faire un tonneau. Le plomb se vend en barres de trois livres pesant. Les naturels en font des lingots et des balles.

Les ustensiles de cuivre sont indispensables pour compléter la cargaison d'un bâtiment marchand, mais sont en général des denrées peu productives.

Les cauris, coquilles qu'on exporte des îles Maldives en Europe, sont très recherchées à Juida, Ardra et Lagos, d'où on les transporte dans les autres royaumes de l'intérieur pour y servir de monnaie courante. A Bonny, au Calabar, sur la rivière Camarones et dans tout le Congo, ces coquilles ne sont point en usage, et n'ont aucune valeur. Elles se vendent, en Angleterre, de quarante à quatre-vingts livres sterling le tonneau.

La verroterie est principalement estimée au Benin, à Bonny, au Calabar, sur la rivière Camarones et la côte d'Angola.

Toutes ces denrées sont estimées, ajoute Adams, au minimum de leur valeur ordinaire. Dans ces dernières années, les marchandises de l'Inde sont tombées à un prix très bas, à l'exception des photoes et des romals de belle qualité, et d'échantillons de choix (1).

(1) Captain John Adams's *Remarks*, depuis la page 253 jusqu'à la fin du volume.

FIN DU TOME ONZIÈME.

# TABLE

## ANALYTIQUE ET CHRONOLOGIQUE

## DES MATIÈRES.

## PREMIÈRE PARTIE.

### VOYAGES EN AFRIQUE.

### LIVRE XII.

SUITE DES PREMIERS VOYAGES DANS LE GOLFE DE GUINÉE, DEPUIS LE ROYAUME DE BENIN JUSQU'AU CAP LOPEZ-GONZALVO.

### CHAPITRE I.

Divers voyages au royaume de Benin.

§ I.


| DATES. | | PAGES. |
|---|---|---|
| | Introduction | 1 |
| | Notice sur la relation traduite par Gotard Arthus ou Arthus de Dantzick | 2 |
| | Voyage de David Van Nyendaal | 3 |
| | Éclaircissement sur Bosman | 4 |


§ II.

Résumé des premiers voyageurs sur la Géographie du Benin.


| | | |
|---|---|---|
| | Noms divers, et étendue du royaume de Benin | 7 |
| | Canal de Lagos | 8 |

DATES. PAGES.

Canaux de Curamo et de Benin. — Rivières d'Albo et de Dodo. — Villes de Curamo ou Caran, d'Agatton et d'Arguna.... 9
Barre de la rivière de Lagos. — Ville de Jabu. — Embouchure de la rivière Formosa.... 10
Renseignements sur son cours. — Le Benin découvert par Aveiro.... 11
Insalubrité de l'air. — Villes principales.... 12
Boudelou, Owyhère, Arebo.... 13
Agatton, Meiborg.... 14
Mort d'un facteur hollandais.... 15
Oedo ou Benin, capitale du royaume.... 16
Fortifications de cette ville.... 17
Rues et construction des maisons.... 18
Révolte d'un chef du pays.... 19
Description du palais royal.... 20
Marchés publics. — Boissons.... 23
Condition et caractère des nègres du Benin.... 24
Habillement des hommes.... 25
Habillement des femmes.... 26
Coiffure. — Aliments ordinaires.... 27
Instruments de musique, danses et jeux.... 28
Pluralité des femmes. — Mariages. — Jalousie des nègres entre eux. — Liberté des femmes avec les blancs.... 29
Emplois des femmes. — Droit du roi sur les enfants mâles. — Circoncision.... 30
Séparation des femmes pendant leurs indispositions mensuelles. — Tatouage. — Fête en l'honneur des mères qui accouchent de deux enfants.... 31
1699 Enfants jumeaux sacrifiés dans la ville d'Arebo.... 32
Bois sacré et crainte religieuse des nègres.... 33
Médecine exercée par les prêtres. — Sépulture et conservation des corps morts.... 34
Sacrifices des funérailles. — Sépulture des rois.... 35
Libéralité du roi et des nègres du Benin.... 37
Lenteur dans les affaires. — Agents du commerce nommés par le roi.... 38
Les habitants sont libres, et ne peuvent être exportés, excepté les femmes.... 39

DATES. PAGES.

§ III.

Religion et gouvernement du royaume de Bénin.

Culte des fétiches..... 39
Autres croyances religieuses..... 40
Sacrifices annuels. — Superstitions entretenues par les prêtres..... 41
Défense faite aux prêtres d'entrer dans la capitale. — Pouvoir magique du prêtre de Loebo. — Respect pour certains oiseaux..... 42
Division du temps. — Jours consacrés au culte. — Fête anniversaire en l'honneur du dernier roi mort..... 43
Fête du corail..... 44
Gouvernement. — Principaux officiers de l'état... 45
Ordre de chevalerie, et supplice de ceux qui en perdent le signe..... 47
Ordre des successions, — Châtiments des crimes... 49
Punition des adultères..... 51
Épreuves singulières..... 52
Partage des amendes..... 53
Couronnement du roi de Benin..... 54
Nombre considérable de ses femmes. — Promenade solennelle..... 56
Noblesse. — Esclaves du palais..... 57
Audience donnée par le roi à Nyendaal..... 58
Revenus de la couronne. — Modération du droit perçu sur les marchands européens..... 59
Forces militaires du roi de Benin, suivant Dapper. — Armes des guerriers..... 60

CHAPITRE II.

Voyage au nouveau Calabar, à Bandy et à Dony, par Jacques Barbot et Jean Grazilhier.

Renseignements sur Jacques Barbot, et jugement sur son ouvrage..... 61

§ I.

Journal de Jacques Barbot.

1699 Départ d'Angleterre. — Arrivée à Rio-Sestos..... 62

DATES. PAGES.

1699 Arrivée au cap des Trois-Pointes.—Nouvelle qu'on y apprend..... 63
Mort de plusieurs matelots..... 64
Mina, cap Corse, Anamaboe..... 65
Arrivée à Accra. — Commerce..... 66
Navigation pénible..... 67
Cap Formoso. — Rivières de Non, d'Oddy, de Tilana ou Saint-Jean, de Saint-Nicolas et de Santa Barbara..... 68
Arrivée au Calabar..... 69
Passage difficile de la barre de la rivière..... 70
Conférences avec le roi. — Rivière de Bandi ou Bonny. — Situation de la ville de Dony..... 72
Le roi vient à bord. — Son costume. — Ouverture du commerce..... 74
Traite et achat de nouvelles provisions..... 77

## § II.

### Journal de Jean Grazilhier, depuis Bandy jusqu'au nouveau Calabar et à Dony.

Traversée. — Présents offerts au roi du nouveau Calabar..... 78
Abondance des esclaves..... 79
Échanges avantageux..... 80
Autres voyages de Grazilhier dans les mêmes parages, en 1700 et 1704..... 82
Esclaves du Calabar. — Marchandises de traite. Ibid.
Difficultés de la barre. — Provisions d'ignames pour la nourriture des esclaves..... 83
Caractère des nègres du Calabar. — Instruction pour naviguer dans ces parages..... 84
Repas donné par le roi à l'équipage de Grazilhier. 85
Observations nautiques..... 87

## CHAPITRE III.

### Voyages à Owerry ou Owyhère.

Nègres pirates d'Usa..... 88
Rivière de Forcado..... 89
Noms divers du royaume d'Owyhère. — Sa capitale..... 90
Malignité de l'air..... 91

DATES. PAGES.

Fertilité et productions du pays. — Modes et costumes des habitants..... 92
Polygamie. — Religion. — Église catholique..... 93
1683 Histoire singulière de la conversion des nègres d'Owyhère..... 94
1644 Autorité du roi. — Roi mulâtre en 1644..... 95

## CHAPITRE IV.

### Voyages à Calabar ou sur la côte, depuis Rio-Forcado jusqu'à la rivière du nouveau Calabar, nommée aussi Rio-Real.

Aspect général de la côte d'Owyhère..... 96
Situation du cap Formoso. — Village de Sangama. — Instruction nautique..... 97
Nombreuses rivières de la côte..... 98
Rivière du nouveau Calabar ou Rio-Real..... 99
Ville et cap de Foko..... 100
Saison favorable au commerce..... 101
Situation de la ville du nouveau Calabar..... 102
Repas des naturels. — Idoles..... 103
Caractère de la nation. — Ville de Belli..... 104
Territoires de Cricke, de Moko et de Bany..... 105
Pointe et ville de Bandi. — Entrée de la rivière.. 106
Facteurs nègres employés par les Européens..... 107
Rivière de Laitomba ou San-Domingo, Boni ou Doni. Ibid.
Ville de Boni..... 108
Temple des idoles du roi. — Circoncision. — Caractère du roi..... 109
Rivière du vieux Calabar..... 110
Fertilité. — Habitants. — Productions et climat.. 111
Vocabulaire de la langue du vieux Calabar..... 112

## CHAPITRE V.

### Voyages au Rio-Gabon et au cap Lopez-Gonzalvo.

### § I.

### Description de la côte.

Rivière de Rio Del-Rey..... 113
Commerce des Hollandais..... 114

DATES. PAGES.

Rareté de l'eau. — Territoire d'Ambozes ou de Zambus..... 115
Ile de Negary. — Baie Blanche. — Villages. — Boisson du pays..... 116
Bras de la rivière de Camarones. — Iles d'Ambozes..... 117
Rade pour le commerce.—Nègres Calbongos..... 118
Cours de la Camarones. — Ile du Buffle. — Rivière de Monoca..... 119
Villes de Beteba et de Biafara..... 120
Ile de Bronca..... 121
Nègres qui l'habitent. — Rio de Boroa ou Boro... 122
Villages et rochers placés sur les cartes portugaises..... 123
Rio Saint-Bento. —Baie et rivière d'Angra..... 124
Ile de Corisco..... 125
Bois de teinture (camwood) qu'elle produit..... 126
1679 Tentative d'établissement sur cette île..... Ibid.
1600 Découverte des îles de Moucheron..... 127
Commerce de la rivière d'Angra..... 128
Cap Sainte-Claire..... 129

## § II.

### Rio-Gabon et ses habitants.

Description et situation de la baie de la rivière de Gabon..... 129
Dangers du cap Sainte-Claire. — Dunes de Las-Sernissas..... 130
Iles de Pongo. — Cruauté des habitants..... 131
Profondeur de la rivière de Gabon.— Commerce.. 133
Caractère des habitants, suivant Bosman..... 134
Leur cruauté et leur dépravation..... 135
Division du peuple en trois classes ennemies. — Habillement..... 136
Ornements des femmes..... 137
Armes et nourriture..... 138
Passion pour les liqueurs enivrantes..... 139
Palais et costume du roi. — Langue, religion et superstitions..... 140
Autres princes souverains de la rivière de Gabon.. 141
Ordre et temps des saisons. — Animaux du pays. — Chasse aux éléphants..... 142

DATES. PAGES.

Chasse aux buffles..... 143
Petites baleines de l'embouchure de la rivière de Gabon..... 145

## § III.

### Description de la côte depuis Rio-Gabon jusqu'au cap Lopez-Gonzalvo.

Rivières d'Olibatta et de Nazareth..... 145
Grandes dunes blanches. — Baie de Nazareth. — Ile Fanais..... 146
Ile des Pirins. — Banc de sable considérable. — Instructions nautiques..... 147
Situation du cap Lopez-Gonzalvo..... 148
Rade et mouillage..... 149
Rivière et ville d'Olibatte..... 150
Animaux de cette contrée..... 151
Productions végétales. — Eau fraîche. — Commerce..... 152
Bois de teinture. — Quelques mots de la langue des nègres du cap Lopez..... 153

## CHAPITRE VI.

### Observations d'Atkins. — Courants, pluies, vents de commerce et vents de terre sur les côtes de Guinée.

Régularité des marées dans les grandes rivières de l'Afrique..... 155
Observations sur les courants de la côte de Guinée. 156
Accord des courants avec les marées, suivant Atkins..... 157
Retour périodique des pluies..... 158
Région ordinaire des brouillards et des rosées..... 159
Observations sur les vents..... 160
Explications données par Atkins et Halley..... 161
Vent d'ouest de la côte de Guinée. — Vent de commerce..... 162
Observations diverses..... 163
Vents ordinaires de terre et de mer, et étendue de leur influence..... 164

DATES. PAGES.

# LIVRE XIII.

NOUVEAUX VOYAGES EN GUINÉE, OU SUR TOUTE LA CÔTE OCCIDENTALE D'AFRIQUE, DEPUIS SIERRA-LEONE JUSQU'AU CAP LOPEZ-GONZALVO.

## CHAPITRE I.

Considérations préliminaires. Époques principales et état actuel des établissements européens sur la côte de Guinée.


Principaux avantages de la côte de Guinée..... 166
Obstacles qui ont empêché les Européens d'y former des établissements durables..... 167
Premiers forts construits par les Portugais. — Voyages et commerce des Anglais..... 169
1621 Formation d'une compagnie hollandaise..... Ibid.
1637 à 1641 Ses conquêtes et ses succès..... 170
1665 Pertes considérables des Anglais..... Ibid.
1664 à 1665 Déclaration de guerre entre les Anglais et les Hollandais. — Traité de paix (1667). — Nouvelle compagnie anglaise (1672)..... 171
1672 État des établissements européens sur la côte de Guinée à cette époque..... 172
Efforts et succès de la compagnie anglaise. — Progrès de la France sur la côte septentrionale d'Afrique. — Prise d'Arguin et de Gorée (1677 et 1678)..... 173
1681 à 1695 Nouvelles conquêtes des Français sur la Gambie et le Sénégal..... 174
1697 Mesures prises par le parlement anglais pour l'accroissement du commerce national en Afrique. — Résultat fâcheux pour la compagnie anglaise.. 175
1730 Débats qui s'élèvent en Angleterre à ce sujet. — Secours accordé par le parlement (1730)..... 176
1752 Troisième compagnie anglaise, et nouveaux secours du gouvernement..... 177
1744 à 1792 Possessions des Français en Guinée..... Ibid.
Possessions danoises..... 178
1786 Garnison du fort de Christiansbourg..... 179
État de ces établissements en 1822..... 180

DATES. PAGES.
1821 Plaintes contre le comité africain d'Angleterre... 181
Destruction de cette administration..... 182

## CHAPITRE II.

### Voyage de Pruneau de Pommegorge sur la côte de Guinée.

1743 à 1765 Introduction..... 183
1747 à 1748 Arrivée à Saint-George de la Mine d'un détachement d'Argentains ou Aschantis chargés d'or. 184
Voyage d'un Hollandais à la cour de leur roi..... 185
Fort anglais du cap Corse. — Expédition française sous le commandement de Bourdieu..... Ibid.
Rivière de Volta. — Grand et Petit Popo..... 186
1720 Ville de Juda ou Juida. — Conquête du Dahomey par Dada, et destruction d'Ardra..... 187
Ville de Bomé ou Abomey, résidence du roi. — Manière de vivre de ce prince..... 188
Forces militaires; sévérité de la discipline..... 189
Députation du roi aux gouverneurs européens de Gregoy..... 190
Marche et cérémonial de l'ambassade..... 191
Voyage des gouverneurs à Abomey. — Singulière rencontre..... 192
Eunuques du roi. — Troupe de guerriers Dahomeys, appelés demi-têtes..... 193
Plaisir du roi. — Audience solennelle..... 194
Second voyage des gouverneurs européens. — Exigence du roi..... 195
Coutumes barbares. — Procession des femmes du roi..... 196
Terreur panique de Pruneau de Pommegorge. — Opinion des naturels sur les éclipses de lune..... 197
Oiseaux carnassiers appelés puants. — Repas donné par le roi..... 198
Condition des fils du roi..... 199
Nouvelle procession des femmes. — Vanité du monarque. — Distribution de marchandises au peuple. 200
Sacrifice humain..... 201
Présents faits aux Européens à leurs dépens. — Voyage de Gourg, en 1788..... 202
Nombre des femmes du roi. — Distance d'Abomey au fort de Gregoy. — Religion, culte du serpent. 203

DATES. PAGES.

Jeunes filles qui lui sont consacrées. — Procession annuelle ..... 204
Idole grossière et impudique. — Commerce et monnaie courante ..... 205
Droits perçus par le roi sur les navires marchands. — Maladie et frayeur des esclaves nègres ..... 206
Marchands établis pour le compte du roi. — Destruction des enfants des négresses esclaves ..... 207
Aventure touchante d'une négresse ..... 208
1763 Guerre des nègres de Juida contre les Dahomeys.. Ibid.
Trait de bravoure d'un chef dahomey ..... 209
Lâcheté des nègres de Juida. — Tête d'un capitaine ennemi, conservée par le roi ..... 210
Tribut payé aux Ayots, ou Ayoes, ou Hios. — Peuples voisins des Dahomeys ..... 211

## CHAPITRE III.

### Voyage de Robert Norris à Dahomy ou Dahomey, en 1772.

1772 Situation du royaume de Juida ..... 212
Départ de Norris pour Abomey ..... 213
Exécution d'une négresse ..... 214
Ville de Xavier ou Sabi. — Prise du pirate Robert. — Ville de Tory ..... 215
Villes d'Azoway et d'Ardra ..... 216
Villes de Havy, de Whybou et d'Appoy. — Marche à travers une vaste forêt ..... 217
Agrimey, Calmina ..... 218
Arrivée de Norris à Abomey ..... 219
Mariages singuliers ..... 220
Description de la ville d'Abomey ou Dahomey... 221
Fêtes et divertissements. — Condition des courtisanes ..... 222
Sacrifices cruels. — Autre fête donnée par le roi. 223
Renseignements sur les Mallais ..... 224
Repas. — Danse du roi. — Distribution de cauris. — Danseur grotesque ..... 225
Procession des femmes du roi ..... 226
Objets précieux du trésor royal. — Incendie du palais ..... 228
Retour de Norris à Juida ..... 229
1773 Second voyage de Norris à Abomey. — Chambre

DATES. PAGES.

à coucher du roi..... 229
Mort d'Ahadî. — Règne de son fils Adahounzou... 230
1775 Troisième voyage de Norris à Abomey. — Tête d'un chef ennemi, conservée avec soin..... 231
Observations de Norris sur la puissance des Dahomeys..... 232
Ville d'Adjira..... 233

## CHAPITRE IV.

### Histoire du Dahomey, par Dalzel.

### § I.

### Remarques sur l'ouvrage de Dalzel.

Sources de l'ouvrage de Dalzel..... 235
Mérite du voyage de Norris..... 236
Omission de Dalzel. — Description du palais du roi de Dahomey..... 237
Erreurs géographiques de Dalzel..... 238

### § II.

### Histoire des conquêtes et des guerres des Dahomeys. Fondation de l'empire de Dahomey. Règne de Trudo Audati, ou Guadja Trudo.

Origine des Dahomeys. — Crime de Tacoudonou. 240
Conquête d'Abomey. — Liste chronologique des rois dahomeys..... 241
1708 Premières victoires de Guadja Trudo ou Trudo Audati. — Prise d'Ardra et de Jacquin..... 242
1726 Défaite des Eyeos. — Conquête de Juida (1726). — Cruauté du vainqueur..... 243
1728 Envahissement des Eyeos et des Juidas. — Guerre contre les Mahis..... 244
1731 à 1732 Ruine des Jacquins..... 245

### § III.

### Règne de Bossa Ahadî.

Étendue du royaume à l'avénement de Bossa Ahadî. 245
Exclusion de son frère aîné. — Mort de ce prince... 246
1738 Les Eyeos s'emparent du Dahomey. — Refuge de Zassa..... 247

| DATES. | | PAGES. |
|---|---|---|
| 1747 | Les Dahomeys deviennent tributaires des Eyeos... | 248 |
| 1737 | Défaite des Mahis. — Ligue des Juidas et des Popos. | 249 |
| 1741 | Prise du fort portugais de Gregoy..... | 250 |
| 1753 | Massacre de l'armée des Dahomeys..... | Ibid. |
| 1772 | Conclusion de la paix. — Mort d'Ahadi (1774).... | 251 |


## § IV.

### Règne d'Adahounzou II, depuis 1774 jusqu'à 1789.


| | | |
|---|---|---|
| | Massacre dans le palais du roi défunt..... | 251 |
| 1774 à 1777 | Premières guerres d'Adahounzou..... | 252 |
| 1778 | Tentatives pour conquérir les ports d'Apî, de Porto-Novo et de Badagri..... | 253 |
| 1781 et 1782 | Défaite de deux rois voisins par une armée de huit cents femmes..... | 254 |
| | Conquête de Badagri (1784), de Wemey (1787)... | 255 |
| 1788 | Guerres contre les villes de Crou-tou-houn-tou et Ketou..... | 256 |
| 1789 | Adahounzou II meurt de la petite-vérole..... | 257 |


## § V.

### Règne de Whinouhew, depuis 1789 jusqu'à 1791.


| | | |
|---|---|---|
| | Surnom de ce monarque..... | 257 |
| | Sacrifice aux mânes de son père. — Conquête de la province de Baigî (1790)..... | 258 |
| | Mort de M. de Gourg, gouverneur français. — Grandes fêtes annuelles de 1791..... | 259 |
| | Table des monnaies des Dahomeys..... | 260 |


## CHAPITRE V.

### Voyage de Mac-Leod en Afrique, en 1803.


| | | |
|---|---|---|
| | Départ et emploi de Mac-Leod. — Bornes de l'empire de Dahomey..... | 261 |
| | Fertilité du sol. — Fruit du cerasus oxyglycus. — Touy-touys..... | 262 |
| | Armée des Dahomeys. — Condition malheureuse des femmes..... | 263 |
| | Trait de barbarie..... | 264 |
| | Mort et caractère du gouverneur Abson..... | 265 |
| | Histoire d'une jeune mulâtresse..... | 266 |

DATES. PAGES.

Retour de Mac-Leod en Europe..... 268
Noms de nombre des Dahomeys..... 269

## CHAPITRE VI.

### Nouveaux voyages des Français en Guinée, depuis Sierra-Leone jusqu'au cap Lopez-Gonzalvo.

Jugement sur la compilation de Pierre Labarthe.. 271

### § I.

### Établissement Brillantois-Marion, en 1783. Voyage de Girardin, en 1786.

1783 Expédition du capitaine Landolphe à la rivière de Formose..... 272
1786 Départ de M. Girardin pour les mêmes parages... Ibid.
Existence périodique de la rivière de Missam. — Village d'Amocou. — Entrevue avec les naturels. 273
Maladie qui attaque l'équipage français. — Retour en France..... 274

### § II.

### Voyage de M. de Flotte, en 1787.

Description de la rivière Saint-André..... 274
Voyage au cap Lahou..... 275
Réception au fort de Mina. — Arrivée à Amokou.. 276
Joie et divertissements des naturels..... 277
Traversée à Juida et au Benin..... 278
Village d'Agatton. — Députation au roi de Benin.. 279
Situation de la ville de Benin..... 280
Audience du roi..... 281
Sacrifice humain..... 282
Richesses du roi de Benin. — Présents que les Français en reçoivent..... 283
Retour en France..... 284

### § III.

### Voyage de Denys Bonnaventure, en 1788.

Traversée..... 284
Rivière de Cavaille ou Cavally. — Opinion de Bon-

DATES. PAGES.

naventure sur la rivière Saint-André ..... 285
Position du cap Lahou. — Rivières de Sueira et d'Issini ..... 286
Position d'Axim. — Productions du pays. — Prix des nègres à Axim ..... 287
Suite de la traversée. — Arrivée à Mina ..... 288
Villages du Grand et du Petit Serpent. — Nègres d'Amokou ..... 289
Cabaschirs. — Articles de commerce ..... 290
Retour de Bonnaventure ..... 291
Fort de Christiansbourg. — Ningo. — Aspect particulier de la Volta ..... 292
Suite de la côte ..... 293
Principales rivières des environs de Juida ..... 294
Observations nautiques ..... 295
Forts européens de Gregoy ..... 296
Productions végétales. — Commerce ..... 297
Suite de la navigation de Bonnaventure ..... 298
Voyages de Villeneuve Cillart et de Grimouard ... 299
Positions déterminées par de Flotte, Bonnaventure et Villeneuve Cillart. — Établissements européens sur la côte de Guinée en 1788-1789 ..... 300
États de marchandises de traite ..... 301

## CHAPITRE VII.

### Tentative des Suédois pour établir une colonie sur la Côte-d'Or, en 1787.

Établissement d'une société pour répandre les principes de civilisation en Afrique ..... 302
Projet de colonisation en Afrique ..... 303
1787 Départ d'une expédition pour remplir cet objet ... 304
Retour en Europe.—Séjour de Wadstrom et Sparrman à Londres ..... 305
Renseignements sur Wadstrom. — Sa mort ..... 306

## CHAPITRE VIII.

### Voyage en Guinée, par Paul Erdman Isert, médecin danois.

Jugement sur ce voyage ..... 307

DATES. PAGES.

§ I.

Traversée d'Europe en Afrique.

1783 Observations d'Isert sur le chien de mer. — Phosphorescence de la mer. — Bel oiseau des Canaries. 308
Trombe d'eau. — Arrivée à Christiansbourg. — Débarquement. 309
Situation du fort danois. — Son établissement en 1660. 310

§ II.

Excursion à la rivière de Volta.

Départ d'Isert pour Adda. — Porteurs nègres. 310
Labodey. — Ursu. — Tessing. — Temma. — Ningoa, — Comptoir de Ponny. 311
Grand et petit Prampram. — Poissons de la rivière de Ponny. — Héron sacré. — Fort de Friedensbourg. 312
Villages de Laï et de Fouthe. 313
Camp d'Adda. — Observations sur les maisons des nègres. 314
Position du fort de Konigstein. — Équipement militaire des nègres. 315
Musique guerrière des naturels de la rivière de Volta. 316
1750 Origine de la guerre des nègres d'Adda contre ceux d'Augua. 317
1783 Campement de l'armée en plein air. — Combat. 318
Villages de Tététu et d'Atocco. — Troupeau de buffles. 319
Victoire des Danois et des nègres d'Adda. — Incendie d'Augua, capitale des ennemis, et des villages d'Attitoau, d'Owaco et d'Atapple. — Temple des fétiches d'Augua. 320
Ville de Way. — Taille élevée de ses habitants. 321
Quitta, Thèbée, Afflahu. — Ville de Pottebra. — Grand, petit et nouvel Ajuga. 322
1784 Villes de Fita et de Kriko. — Traité de paix. 323
Situation de Quitta. — Productions végétales. — Bonnes huîtres. 324
Embouchure et divisions de la Volta. 325

DATES. PAGES.

Observations d'histoire naturelle..... 326
Principaux villages de la rivière de Volta..... 327

## § III.

## Voyage à Juida.

1784 Rades de Princestein et de Popo..... 328
Village de Gragi..... 329
Superstition des nègres du petit Popo..... Ibid.
Boisson vendue dans la rue..... 330
Industrie du pays..... Ibid.
Ville d'Afla. — Respect des nègres pour le chef de cette ville..... 332
Remarques sur le commerce et les naturels de Juida..... 333
Pont construit par les nègres. — Description de la ville de Juida ou Gregoy..... 334
Manière de saluer le gouverneur nègre..... 335
Beau climat de Juida. — Temples consacrés au serpent. — Danseuses sacrées..... 336
Description du serpent daboué. — Physionomie des naturels..... 337
Nègres blancs. — Etoffe du pays..... 338

## § IV.

## Voyage d'Isert à Aquapim et dans le pays des Aschantis.

1786, Départ d'Isert pour l'intérieur. — Aspect général du pays..... 339
Itinéraire jusqu'à Aquapim..... 340
Observations d'histoire naturelle. — Température et salubrité de l'air..... 341
Langage des naturels. — Nourriture et industrie..... 342
Plantes employées comme aliments..... 343
Cérémonies religieuses d'Aquapim..... 344
États voisins de l'Aquapim..... 345
Ordre qui rappelle Isert. — Son départ pour l'Amérique. — Révolte d'esclaves..... 346
Danger que court Isert. — Massacre des esclaves..... 347
1788. Nouveau voyage d'Isert en Afrique..... 348
1789 Mort d'Isert..... 349

DATES. PAGES.

§ V.

Observations d'Isert sur les nègres accréens.

Habillement des nègres accréens..... 350
Costume et ornements des femmes..... 351
Renseignements sur quelques nations de l'intérieur. 352
Religion, fêtes et divertissements des Accréens.... 353
Soin des nègres pour leurs dents. — Race d'hommes à dents naturellement pointues ?..... 354
Exportations considérables d'esclaves. — Mariage des Européens avec les filles accréennes..... 355
Observations d'Isert sur le sort des employés danois en Afrique..... 356
Vocabulaire accréen, aschanti et crépéen..... 357
Valeur des esclaves et de l'ivoire en Guinée..... 358

CHAPITRE IX.

Voyage de Henri Nicholls au Calabar, en 1805.

1804 Objet du voyage de Nicholls. — Départ de Liverpool..... 361
Arrivée au vieux Calabar. — Ile des Perroquets. — Ile Jacques. — Ville ducale..... 562
Ville de l'Anse. — Aqua. — Villes d'Henshaw et de Jean-Ambo..... 363
Manière de pêcher des naturels d'Aqua. — Fétiches. — Fête du grand Yampia..... 364
Guerre entre deux villes nègres..... 365
Cruautés d'un capitaine anglais. — Autres renseignements fournis par Nicholls..... 366
Patrie des esclaves vendus au vieux Calabar. — Saisons et climat..... 368
Prix des provisions au vieux Calabar. — Aliments des naturels..... 369
Médecine. — Coutumes particulières..... 370
Tatouage. — Musique — Utilité du voyage de Nicholls..... 371

CHAPITRE X.

Voyage à la Côte-d'Or, par Meredith, en 1812.

Jugement sur l'ouvrage de Meredith..... 373

DATES. PAGES.

## § I.

### Notice sur Meredith.

Long séjour de Meredith sur la Côte-d'Or.—Récit des événements qui précédèrent sa mort..... 373
Une troupe de nègres s'empare de Meredith..... 374
Tortures qu'ils lui font éprouver..... 375
Rançon qu'ils exigent pour sa délivrance..... 376
Mort de Meredith. — Vengeance des Anglais..... 377

## § II.

### Description de la Côte-d'Or et des établissements européens qui s'y trouvent.

1812 Fort d'Appollonia. — Grand lac d'eau douce..... 378
Village construit sur ses rives..... 379
Commerce d'Appollonia. — Fort d'Axim..... 380
Fort Hollandia ou Fredericksbourg.—Forts de Dix-Cove, Boutry, Taccorary et Succondi..... 381
Forts de Saint-Sébastien à Chamah et de Commendo. 382
Saint-George del Mina..... 383
Description du Cap Corse..... 384
Forts de Nassau et d'Anamaboe..... 385
Étendue du pays des Fantis. — Fort de Cormantin. 386
Ville et district d'Apam. — Winnebah. — Mont du Diable..... 387
Bornes du pays d'Agouna..... 388
Climat et saisons. — Principales villes..... 389
Gouvernement, religion, langue..... 390
Forts de Barracou et d'Accra..... 391
Gouvernement et naturels d'Accra..... 392
Château de Christiansbourg..... 393
Villages du pays d'Accra..... 394
Montagnes de Crobo et de Sheye..... 395
Montagne de Naio..... 396
Étendue et nature du territoire d'Alampy ou Lampy. 397
Rivière de Volta..... 398
Observations générales sur le sol de la Guinée.... 399
Avantages du pays d'Aquapim, selon M. Schionning..... 400
Climat et productions du Cap Corse..... 401
Remarques sur le caractère des naturels de la Côte-d'Or..... 402
Usages singuliers..... 403

DATES. PAGES.
Mœurs des Fantis..... 404
Habillements et modes..... 405
Administration de la justice..... 406

## CHAPITRE XI.

### Voyage de Robertson.

Renseignements sur Robertson..... 408
Jugement sur son ouvrage..... 409
Cap Monte. — Rivières de Mana et de Monte..... 411
Ville de Couscea ou Coutchi..... 412
Cap Mesurado..... 413
Rivières de Jounk ou Rio do Junco. — Royaume de Sanguin..... 414
Ville du commerce. — Rivière Sestos..... 415
Battou, Sinou. — Nègres courous..... 416
État du commerce à Sestos..... 417
Cap Palmas..... 418
Mœurs des naturels..... 419
Climat..... 420
Ville de Cavally..... 421
Poissons détruits par la corruption de l'eau des rivières..... 422
Mœurs et caractère des nègres de Cavally..... 423
Tabou, Bassa, Saint-André..... 424
Frisco, Coutrou, cap Lahou..... 425
Rivière d'Elmina, suivant Robertson..... 426
Commerce du cap Lahou..... 427
Jacques Lahou. — Piquininy. — Bassam..... 428
Issiny ou Assini..... 429
Royaume d'Appollonia..... 430
Gouvernement. — Erreurs de Robertson rectifiées. 431
Axim. — Navigation de M. Daendels sur une rivière inconnue..... 432
Forts de Brandenbourg et d'Acquidah.—Dix-Cove. 433
Boutri et Tacoradi ou Taccorary..... 434
Schama..... 435
Commendo et Elmina..... 436
Ruisseau de Kakoum, limite des états de Wassa et de Fanti. — Villes capitales d'Adoumassey et de Banda..... 437
Erreurs et méprises de Robertson sur les lieux de l'intérieur..... 438
Bornes du pays des Fantis..... 439
Cap Corse et Anamabou..... 440
Cause de la guerre des Aschantis et des Fantis..... 441

DATES. PAGES.

Cormantin et Tantum ou Tantumquerry..... 442
Apam et Winnebah..... 443
Superstitions des Fantis..... 444
Aliments des naturels.—Plantations des Européens. 446
Méprise grossière de Robertson..... Ibid.
Rivière de Sacoum. — Ville d'Accra..... 448
Fort de Christiansbourg..... 449
Factoreries de Lichie, Temma et Ponny..... 450
Prampram, Adampo, Ningo et Adda..... 451
Royaume de Quitta..... 452
Lac Amou. — Ville d'Awouna. — Pays de Crepi.. 453
Ameho ou petit Popo. — Gregoy..... 454
Grand Popo ou Ifla..... 455
Étendue du royaume de Dahomey..... 456
État des forts européens de Gregoy en 1819. — Renseignements sur les Arabes qui fréquentent le Dahomey..... 457
Confusion de la géographie de Robertson..... 458
Erreurs rectifiées..... 459
Porto-Novo..... 461
Grande ville d'Alladah. — Commerce des Eyios.. 462
Rivière d'Adzioua. — Badaghi ou Badagri..... 463
Chevaux eyios. — Nègres anagous..... 464
Rivière de Lagos ; son commerce.—Renseignements fournis par des marchands arabes..... 465
Erreur de Robertson..... 466
Superstition, cruauté et mœurs des nègres de Lagos et d'Awani..... 467
Ancien commerce des esclaves. — Communications des rivières d'Oedo et de Lagos..... 468
Renseignements sur le royaume de Benin..... 469
Gatto, Owyhère, Jabou..... 470
Villes du nouveau Calabar et de Bonny ou Bany.. 471
Étendue du royaume de Qoua, pays des Qouaous.. 472
Observations sur la carte et la géographie de Robertson..... 473
Commerce de la ville du vieux Calabar. — Embouchure de la rivière de Bongo.—Ile du Perroquet. 474
Rivière de Camarones ou du Prawn..... 475
Renseignements sur son cours..... 476
Aspect général de la côte. — Cap Saint-Jean. — Ile Corisco..... 477
Cap Claro. — Rivière de Gabon..... 478
Rivière de Nazareth. — Confusion probable de Robertson..... 479

DATES. PAGES.

Renseignements sur les contrées voisines du cap Lopez-Gonzalvo ..... 480
Commerce. — Religion ..... 481
Observation sur les courants du golfe de Guinée.. 482
Vocabulaire de la langue fanti... ..... Ibid.
Phrases de la langue fanti..... 510
Vocabulaire de la langue du vieux Calabar..... 511
Tableau de la valeur des denrées exportées annuellement des côtes d'Afrique, depuis le cap Monte jusqu'au cap Lopez ..... 516

## CHAPITRE XII.

### Voyage du capitaine John Adams.

Introduction ..... 520
1823 Cap Palmas. — Ville du cap Lahou..... 521
Suite de la navigation. — Population d'Anamabou. — Sacrifice humain..... 522
Coutume cruelle des Fantis. — Marque nationale de ces nègres..... 523
Renseignement sur les nègres de Chamba. — Divertissements des Français à Gregoy..... 524
Exemple de la rapacité du roi des Dahomeys..... 525
Marque nationale des Dahomeys. — Erreur géographique d'Adams..... 526
Voyage d'Ardra..... Ibid.
Village de Vacca. — Badagri. — Lagos. — Lac de Cradou ..... 527
Étoffe fabriquée dans le pays des Yabous. — Voyage à Gatto et à Benin..... 528
Population et commerce de Benin. — Marque nationale des naturels. — Ville de New-Town..... 529
Ville d'Owyhère. — Mission de quelques nègres portugais. — Ville de Bonny..... 530
Esclaves hîbos ou ebocs. — Ville du Duc..... 531
Traite et commerce de Camarones. — Portrait des naturels. — Situation de Madjoumba ou Mayomba. 532
Coiffure singulière des habitants. — Malemba. — Chingelé, ville capitale..... 533
Tableau des marchandises employées avantageusement dans le commerce d'Afrique..... 534

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME XI.

Digitized with financial assistance from the
Government of Maharashtra
on 03 December, 2015